

PEUPLES ET CIVILISATIONS
HISTOIRE GÉNÉRALE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE
Louis HALPHEN et Philippe SAGNAC

LES
PREMIÈRES CIVILISATIONS

PAR .

Gustave FOUGÈRES

*Membre de l'Institut
Professeur à la Faculté des Lettres de Paris
Ancien Directeur de l'École française d'Athènes*

Georges CONTENAU

*Conservateur
au Musée du Louvre*

Pierre JOUQUET

*Membre de l'Institut
Directeur de l'Institut français
du Caire*

René GROUSSET

*Conservateur
du Musée Cernuschi*

Jean LESQUIER

*Professeur
à la Faculté des Lettres
d'Aix*

TROISIÈME ÉDITION, REVUE ET AUGMENTÉE

LIBRAIRIE FÉLIX ALCAN

PEUPLES ET CIVILISATIONS

I

PEUPLES ET CIVILISATIONS

HISTOIRE GÉNÉRALE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE

Louis HALPHEN et Philippe SAGNAC

LES

PREMIÈRES CIVILISATIONS

PAR

Gustave FOUGÈRES

*Membre de l'Institut
Professeur à la Faculté des Lettres de Paris
Ancien directeur de l'École française d'Athènes*

Georges CONTENAU

*Conservateur
au Musée du Louvre*

René GROSSET

*Conservateur
du Musée Cernuschi*

Pierre JOUQUET

*Membre de l'Institut
Directeur de l'Institut
français du Caire*

Jean LESQUIER

*Professeur
à la Faculté des Lettres
d'Aix*

QUATRIÈME ÉDITION
REVUE ET AUGMENTÉE

PARIS
LIBRAIRIE FÉLIX ALCAN
108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 108

1938

Tous droits de traduction, de reproduction et d'adaptation réservés.

Copyright by librairie Félix Alcan, 1926.

AVANT-PROPOS

Les volumes dont nous entreprenons la publication et dont la série formera, lorsqu'elle sera complète, une histoire générale de l'humanité depuis les origines jusqu'à nos jours, sont conçus dans un esprit assez différent de celui qui a présidé à l'élaboration de mainte œuvre similaire. Au lendemain d'une guerre qui a développé le sentiment de la solidarité « mondiale », l'heure nous a semblé venue de renoncer délibérément aux vieux cadres géographiques ou systématiques, à l'intérieur desquels la réalité complexe ne peut être répartie sans être déformée, et de tenter enfin d'embrasser l'histoire de tous les peuples d'un seul regard.

C'est aux ensembles plus qu'aux détails que nous nous sommes attachés. Nous avons surtout cherché à saisir et à mettre en relief les traits communs aux diverses civilisations, les multiples et subtiles actions et réactions des peuples et des faits les uns sur les autres, en évitant, autant que nous le pouvions, de nous cantonner dans tel coin du globe, sous prétexte qu'il est le nôtre. Et c'est pourquoi, par exemple, l'histoire des « grandes invasions » de l'Europe occidentale sera traitée ici dans ses rapports avec les révolutions de l'Asie et l'histoire des idées religieuses et philosophiques de la Grèce ou de Rome en liaison avec celle des idées religieuses et philosophiques de la Perse et de l'Inde.

Malgré les nombreuses difficultés auxquelles se heurtait la réalisation d'un aussi vaste programme, les collaborateurs de cette œuvre ont cru qu'il était possible d'y consacrer leurs efforts sans manquer, pour autant, aux habitudes de prudence qu'ils doivent à une longue pratique de l'éru-

dition. Mais, s'ils savent tous, par leur expérience journalière, le prix des conquêtes patientes dues au labeur des spécialistes, ils savent aussi l'étroite connexion des phénomènes historiques et, qu'à prendre les choses de haut, on risque moins souvent de fausser les perspectives et d'interpréter les faits de façon inexacte.



On s'apercevra dès ce premier volume, on s'apercevra mieux encore par la suite, que les proportions que nous avons données aux événements ne sont pas toujours les proportions traditionnelles : nous avons laissé tomber plus d'un détail, jugé secondaire, pour mettre l'accent, si l'on peut dire, sur certains faits « dominants », soit qu'ils éclairent par eux-mêmes toute une période, soit qu'ils fournissent la clé des événements ultérieurs.

Ainsi, en rappelant le glorieux passé de Rome, nous nous arrêterons avec une spéciale complaisance sur ce qui, dans l'œuvre romaine, a été durable et souvent décisif pour la formation de notre Europe. En abordant le moyen âge, nous ne craignons pas d'insister plus qu'on n'a accoutumé de le faire sur le rôle de l'islam et des penseurs arabes ou sur l'histoire primitive des peuples balkaniques. Contemporains des Pasteur, des Curie, des Poincaré, des Ostwald, des Kelvin, nous n'oublierons pas que la science a transformé le monde et nous en étudierons le rôle décisif depuis Kepler et Galilée, Descartes, Leibniz, Huygens et Newton.

Nous tâcherons de ménager à chaque peuple une place qui réponde à son importance relative : à côté de volumes intitulés La prépondérance française, la Révolution française ou Napoléon, on en trouvera un consacré à La prépondérance espagnole ; un autre mettra l'Angleterre au premier plan ; un autre, l'Allemagne ; un autre, les États-Unis. Le devant de la scène sera tour à tour occupé par ceux à qui les rôles essentiels incomberont momentanément.

On verra ainsi avec plus de netteté, pensons-nous, se dessiner les grandes lignes de l'évolution historique, les grands courants d'idées et de civilisations ; et l'histoire, même la moins proche dans le temps ou dans l'espace, cessera peut-être d'apparaître comme étrangère à nos préoccupations actuelles.

*
* *

A quelques exceptions près — et ce tome I^{er} en est une — nous avons voulu ne faire appel, autant que possible, pour chaque volume, qu'à un seul collaborateur, afin d'assurer cette unité de vues et aussi cette unité de ton sans lesquelles notre dessein eût été irréalisable. Ceux des volumes pour lesquels nous avons été amenés à nous départir de cette règle ont du moins été pensés en commun, écrits en commun, à telles enseignes que nous ne saurions, en général, marquer où commence, où s'arrête le lot de chacun des auteurs responsables.

Nous avons cherché, en outre, à nous tenir tous en étroit contact. Tracé dans ses grandes lignes, voici bientôt dix ans, par les deux directeurs, le plan a été développé et précisé au cours de conférences multiples, où les uns et les autres apportaient suggestions et critiques. Et ce sera sans doute une des nouveautés de cette Histoire que d'être une œuvre réellement collective, quoique chacun des vingt volumes dont elle se compose garde l'allure et les mérites d'une œuvre personnelle, longuement mûrie, et où nous nous sommes tous efforcés d'apporter le meilleur de nous-mêmes.

LOUIS HALPHEN. Philippe SAGNAC.

Juillet 1926.

Ce volume, dont une première ébauche avait été tracée, pour l'Égypte et l'Asie antérieure, par le regretté Jean Lesquier, ancien membre de l'Institut français du Caire, professeur à la Faculté des Lettres d'Aix, a été repris suivant un nouveau plan et complété après sa mort (1921) par MM. Fougères, Jouguet et Contenau, auxquels M. Grousset a apporté son concours pour la rédaction du chapitre premier du livre II. On doit à M. Fougères les pages qui concernent le monde égéen, la Grèce, la Perse, ainsi que la majeure partie des chapitres I à III du livre III et la conclusion; les pages concernant le reste de l'Asie sont de M. Contenau, celles qui concernent l'Égypte de M. Jouguet. L'œuvre commune a été refondue par M. Halphen.

Le présent tirage reproduit pour l'essentiel le texte de la deuxième édition, publiée en 1929, après le décès de G. Fougères (1927); mais nous avons maintenu, en leur faisant subir de très larges transformations et en les enrichissant de données nouvelles, le chapitre ajouté à la troisième édition (1935) par MM. Contenau (§ I), Jouguet (§ II), Grousset (§ III) et Cloché (§ IV) sur les résultats des dernières fouilles et des dernières recherches (p. 431-452), ainsi que le supplément bibliographique (p. 453-464), qui complète les renvois placés au bas des pages.

INTRODUCTION

La place qu'a tenue dans l'histoire le groupe de peuples dont ce volume va retracer les destinées ne se mesure pas d'après l'espace qu'il occupait sur le globe. Son domaine, limité à l'Asie antérieure, à la vallée du Nil et à l'Orient méditerranéen, n'était qu'une partie du monde connu des anciens. Autour de cette humanité, d'autres coexistaient, au cœur et aux extrémités des mêmes continents, voire déjà sur les continents alors insoupçonnés. Mais nous ignorons tout de leur passé ou nous n'en connaissons que ce que laissent entrevoir des découvertes dont la chronologie n'a pu encore être suffisamment précisée. Or, tant que dure cette ignorance, l'histoire, à moins de se confondre avec la paléontologie, s'abstient de les admettre en son ressort ; et, d'autre part, dans un ouvrage comme celui-ci, où l'on se propose, non de collectionner des particularités curieuses, mais d'étudier les faits décisifs et d'en suivre les répercussions, il faut se résoudre à différer le moment où les peuples d'Extrême-Orient et d'Extrême-Occident peuvent être introduits dans le cercle de l'histoire générale.

Jusqu'à présent donc, le groupe ici en cause continue à faire figure d'ancêtre dans les annales de la civilisation. Il le doit à ses aptitudes précoces en l'art de se manifester et de se raconter par des monuments ou des écrits qui ont perpétué jusqu'à nous les souvenirs de son activité, soit directement, soit par l'intermédiaire de la tradition. Il a pensé et agi ; il a créé des œuvres durables, substructions de l'édifice dont nous sommes les héritiers.

I. — LE DOMAINE DES PREMIÈRES CIVILISATIONS HISTORIQUES.

Les limites géographiques du domaine où se sont épanouies les premières civilisations dont l'histoire puisse faire état doivent d'abord être marquées avec netteté.

Introduction

A l'ouest, il est borné par une ligne qui parcourrait l'Adriatique et la mer Ionienne du nord au sud et atteindrait la côte africaine et le Sahara. Ce n'est pas que cette frontière n'ait été franchie parfois, notamment par les Grecs et les Phéniciens ; mais, en pénétrant dans le bassin occidental de la Méditerranée, les orientaux s'établirent dans un monde nouveau, qui n'était pas le leur et où la civilisation devait se développer bien plus tard.

A l'est, la limite est jalonnée par les premières pentes de l'Altaï, du T'ien-Chan, du plateau de Pamir, enfin par la vallée de l'Indus, — l'Indus que n'a pas dépassé l'empire perse au temps de Darius. De ce côté aussi, certains peuples ont débordé, puisque l'un des rameaux de la grande migration aryenne qui bouleversa, vers le xx^e siècle avant J.-C., l'aspect du monde oriental, envahit aussi l'Inde septentrionale ; mais l'Inde n'a encore avec les pays de l'Asie antérieure que des contacts fugitifs.

Au nord, la zone extrême est celle des steppes herbeux, qui succèdent à la région des forêts à feuilles caduques, chênes et hêtres ; c'est-à-dire que la frontière serait marquée par une ligne qui passerait au nord de l'ancienne Roumanie, à l'extrémité sud de l'Oural, par le cours moyen de l'Ob, pour aller rejoindre l'Altaï.

Au midi, le théâtre de notre histoire s'arrête aux déserts tropicaux. Seules l'Arabie et la vallée du Nil s'étendent plus au sud. La vallée du Nil, il est vrai, fut d'une importance capitale ; mais l'Arabie, elle, n'a joué, à l'époque ancienne, qu'un rôle indirect.

Le territoire ainsi délimité s'étend, au plus, sur cinquante-cinq degrés en longitude et quarante en latitude. La grande plaine du nord s'arrête aux abords des Carpathes, du Caucase, de la Caspienne et du plateau de l'Iran. En deçà de cette ligne, se succèdent des plateaux, des plaines, des dépressions et des mers.

De puissants plissements ont agi sur ce domaine. Les plissements alpins de l'époque tertiaire, les plus récents, sont, par là-même, ceux dont les effets demeurent les plus imposants et les plus amples. On sait comment la chaîne des Alpes européennes, à son extrémité orientale, entre Vienne et Trieste, s'entrouvre comme une large pince qui enserrel l'effondrement de la plaine hongroise entre les Carpathes au nord et, au sud, les montagnes de la péninsule balkanique : celles-ci, ramifiées

en tous sens, partagent en petits cantons la région qui sera la Grèce. Mais la direction dominante du système, considéré dans son ensemble, des Pyrénées à l'Altaï, est nettement de l'ouest à l'est. Elle est marquée manifestement par le rebord septentrional de l'Asie Mineure, le Caucase arménien, l'Elbourz, le Kopet Dagh, l'Altaï et l'Hindou-Kouch. Au sud, un autre plissement de même sens, prolongeant le Pinde et le Taygète, a produit les montagnes de Crète, le Taurus, les monts d'Arménie, le Kourdistan, le Farsistan, le Béloutchistan.

Le sol a aussi été disloqué par des effondrements. Le plus important de tous est la grande entaille où s'étale la Méditerranée, récente en sa forme actuelle, qui date de l'époque tertiaire. Là s'est à demi engloutie une région montagneuse, dont les sommets émergeants forment les îles de l'Archipel. La mer de Marmara, la mer Noire creusent un sillon profond au nord de l'Asie Mineure ; plus loin, la Caspienne recouvre une vaste dépression qui se trouve à vingt-six mètres au-dessous du niveau de la mer.

D'autres dislocations, orientées du nord au sud, achèvent de donner sa physionomie à cette partie du monde. D'abord la série formée par les dépressions des oasis libyques : le Fayoum, dont le lac, la Birket-el-Keroun, est à plus de quarante mètres au-dessous du niveau de la mer, et la ligne de failles qui est suivie par le cours du Nil. Plus à l'est, la vallée du Jourdain, la mer Morte, puis la mer Rouge avec sa fourche : golfes de Suez et d'Akaba, où les fonds les plus bas sont à 395 mètres au-dessous du niveau marin. Plus à l'est encore, le golfe Persique et la plaine alluviale de la Mésopotamie. Naturellement, ces effondrements ont été accompagnés de phénomènes volcaniques : les volcans sont nombreux, en activité ou éteints, dans l'Archipel (Santorin), en Abyssinie, sur la côte ouest de l'Arabie, dans le Haourân, dans le massif arménien, le Caucase et l'Elbourz.

Ainsi constituée, cette portion du globe se divise en deux parties : à l'ouest, c'est la mer qui domine et qui établit une communication entre les pays qu'elle baigne ; à l'est, c'est le continent, partagé en régions d'altitudes diverses. Celles-ci sont tantôt des bassins fermés, entourés de rebords montagneux, comme l'Asie Mineure et l'Iran ; tantôt, au contraire, de vastes territoires baignés par des mers, comme l'Arabie ; ailleurs enfin, ce sont des plaines et les vallées alluviales des grands fleuves, comme la Mésopotamie et l'Égypte, qui communiquent par les côtes de Syrie et les routes de l'Oronte à l'Euphrate. Au nord aussi, quelles que soient les difficultés du relief, le

Introduction

passage est facile du Turkestan à l'Iran, de l'Iran à l'Asie Mineure.

Si l'on observe la variété des climats, on distingue au sud une zone chaude, à température constante : elle comprend la Nubie méridionale (le Soudan d'aujourd'hui), la mer Rouge jusqu'au vingtième degré de latitude nord, la côte sud de l'Iran. Plus au nord, une zone, chaude encore, mais à température variable, englobe la haute Égypte, l'Arabie septentrionale, la Mésopotamie, le plateau intérieur de l'Asie Mineure, la Transcaucasie, l'Iran et le Turkestan. Le climat continental règne au sud de la Russie, de la Sibérie au nord de la mer d'Aral. Enfin il y a la zone côtière, chaude elle aussi, mais tempérée : elle s'étend sur les rives de la péninsule balkanique, les îles de l'Égée, les côtes de l'Asie Mineure, de la Syrie, de la basse Égypte, et ce n'est pas la moins importante pour l'histoire de la civilisation.

Les pluies se répartissent inégalement : rares dans toute l'Égypte, sauf sur la côte méditerranéenne, en Iran, en Arabie (moins de vingt-cinq centimètres par an, quatorze centimètres à Mascate), elles sont plus fréquentes, mais irrégulières en Grèce, en Thrace, en Asie Mineure, sur la côte de basse Égypte, en Syrie, en Mésopotamie, aux abords de la Caspienne et de la mer d'Aral. Il tombe de vingt-cinq à soixante centimètres d'eau par an au nord de la Mésopotamie, en Arménie, au nord de l'Iran, au sud de la Russie. Les régions les mieux arrosées sont la péninsule balkanique, la Transcaucasie, l'Asie Mineure, la Syrie, la Palestine et la basse Égypte (de soixante centimètres à un mètre par an).

Ainsi le monde oriental est avant tout une contrée de déserts et de steppes à bouquets d'arbres ou buissons et à plantes grasses : steppes russes et du Turkestan, avec le désert aralo-caspien, désert rouge ou *kizil koum* et désert noir ou *kara koum* ; steppes de l'Iran avec le désert de Lout ; désert salé d'Asie Mineure, désert de Syrie, du Nefoud, de Dahna ; enfin désert du Sahara, en Afrique. Seules ne sont ni steppe ni désert la Transcaucasie avec l'Azerbeïdjan, la péninsule des Balkans, les îles méditerranéennes, les côtes d'Asie Mineure, les oasis du désert arabe et du Sahara, les vallées des grands fleuves, surtout la Mésopotamie et l'Égypte.

De la prédominance des steppes, résulte l'extension qu'a prise en Orient la vie pastorale et nomade. L'homme est obligé de vivre ici en parasite des herbivores ; mais les herbivores dif-

fèrent au nord et au midi ; au sud, ce sont des moutons et des chèvres ; au nord, c'est le bœuf et, au voisinage des forêts, le cheval, qui a tant servi les peuples migrants. Pourtant la civilisation ne pouvait se développer chez ces nomades, mais bien plutôt dans les contrées fertiles où se sont formés des établissements sédentaires, où l'agriculture est née, c'est-à-dire dans les plaines alluviales et sur les côtes. Ces établissements ont toujours été des centres d'attraction pour les nomades et les envahisseurs.

Ces conditions géographiques expliquent bien des traits durables dans la vie de l'Orient ; mais peut-être justifierait-on mieux certains épisodes de sa très ancienne histoire, si l'on pouvait admettre que le climat a changé au cours même de l'existence de ces générations humaines dont la préhistoire cherche à deviner les destins. Certains savants supposent qu'après la période glaciaire le dessèchement du sol s'est produit lentement, par étapes et comme par flux et par reflux. Il y aurait eu des steppes là où depuis s'est étendu le désert ; mais, comme les périodes humides auraient alterné avec les périodes sèches, l'herbe aurait pu reparaître sur le sol aride. Ces « pulsations climatiques » en Asie seraient la cause essentielle du grand fait des migrations. Mais ce sont là des théories très discutables, sur lesquelles il nous paraît prudent de ne pas faire fond ici.

Toute cette aire géographique, si variés qu'en soient la configuration, les aspects et les ressources, formait un habitat appelé à une certaine uniformité de culture par les contacts et les fusions qu'il favorisait entre des races hétérogènes. L'homogénéité relative de ce domaine est due à sa position au carrefour des trois continents asiatique, africain et européen. L'attraction de son climat et de ses richesses naturelles y faisait confluer de la périphérie ingrate, des plus hauts massifs montagneux, des steppes et des déserts les multitudes chassées par le froid ou la sécheresse. Il est ainsi devenu le refuge et le réservoir des races primitives, propice au mélange et à la fermentation des civilisations du nord et du midi, de l'est et de l'ouest.

Cette fermentation a surtout été active et précoce dans les régions les plus privilégiées, c'est-à-dire dans les vallées des grands fleuves limoneux, à crues régulières, du Nil, du Tigre et de l'Euphrate. Ceux-ci y créaient un terrain facile à cultiver. Les hommes, sans doute, n'arrivèrent que lentement sur leurs

rives, mais c'est là que se constituèrent les plus anciennes sociétés civilisées ; et c'est le Nil, semble-t-il, avec la civilisation égyptienne, qui est entré le premier dans l'histoire.

II. — LE NIL ET L'ÉGYPTE ¹.

Le Nil « blanc », qui sort des grands lacs africains, le Nil « bleu », qui vient des montagnes d'Abyssinie, se réunissent à Khartoum. De là, sur un parcours de 2.170 kilomètres, leurs eaux mêlées en un seul lit et dans une étroite vallée, coulent de cataracte en cataracte jusqu'à Syène et de Syène à la mer.

Les Égyptiens ne connurent jamais que vaguement les deux grandes rivières qui viennent des régions équatoriales et tropicales pour former leur Nil. Les sources du fleuve leur demeurèrent toujours cachées et, avec elles, les causes de l'inondation bienfaisante et merveilleuse, qu'un de leurs hymnes chante en termes encore émouvants pour nous, dans leur réalisme pathétique, puissant et primitif. Aussi imaginaient-ils que le Nil ne pouvait que tomber du ciel, où coulait un Nil céleste, qui entourait le monde et entraînait au fil de son courant les barques magiques du Soleil et des autres dieux.

D'ailleurs, dans toute l'antiquité, le caractère étrange de ce fleuve, qui gonfle ses eaux dans la saison chaude, alors qu'on s'attendrait à la sécheresse, a toujours frappé les âmes mystiques : elles écartaient les explications plus positives que l'on donnait aussi de ce phénomène surprenant et célébraient la puissance surnaturelle qui, pour le plus grand bien des hommes, soulève et répand le flot fécond et béni. On retrouve cette tendance dans toute la tradition classique, aussi bien chez les poètes, comme Lucain, que chez les rhéteurs, comme Élius Aristide ; elle s'exprime encore de la manière la plus brillante, à la fin même du paganisme, dans le court poème de Claudien sur le Nil. C'est un écho lointain à l'hymne des temps pharaoniques, tout comme les rites observés par les Arabes dans la nuit de la goutte — la première de la crue — rappellent l'époque où l'inondation était due à une larme d'Isis.

A partir de la région de Khartoum, le cours du Nil était

1. OUVRAGES A CONSULTER. — G. Bénédict, *Égypte*, dans la collection des « Guides Joanne » (Paris, 1900, 3 fascicules in-16 avec cartes détaillées). L'ouvrage fondamental est toujours la *Description de l'Égypte ou recueil des observations et des recherches faites en Égypte pendant l'expédition de l'armée française* (Paris, 1809-1829, 10 vol. in-4° et 14 vol. in-f° de planches et cartes). Cartes dans l'*Atlas of Egypt compiled at the offices of the Survey department* (Le Caire, 1914, 2 vol. in-f°).

mieux connu. On savait qu'il décrivait deux vastes courbes, l'une dont la concavité était tournée vers l'occident, l'autre ouverte vers l'est. Plus tard Ératosthène comparera le dessin que suit ainsi le fleuve au tracé de la lettre N renversée. Au nord de Méroé, qui, au début du ^{vi}^e siècle, deviendra la capitale de l'empire éthiopien, le Nil reçoit l'Astaboras ou Atbara, qui lui apporte encore des ondes abyssiniennes. Le fleuve a déjà tourné vers le sud-est depuis plus de cent soixante kilomètres quand il passe au pied de la montagne sainte, le Djébel Barkal, par Napata : cette ville sera vers le ^{xvi}^e et le ^{xv}^e siècle avant notre ère, au temps de la ^{xviii}^e et de la ^{xix}^e dynastie, la ville la plus méridionale de l'Empire et la capitale des provinces éthiopiennes, jusqu'à ce qu'elle devienne, au ^{viii}^e siècle, celle d'un royaume indépendant. La seconde grande courbe décrite, le fleuve suit à peu près dans l'ensemble la direction du sud au nord. A Semneh, il atteint ce qui sera, vers le deuxième millénaire, la frontière méridionale de l'empire pharaonique ; puis, par la seconde cataracte, à Ouadi-Halfa, il entre dans la Nubie, dont l'histoire a toujours été intimement unie à celle de l'Égypte.

D'Ouadi-Halfa à Syène ou Assouan, il y a trois cent cinquante kilomètres. Jusque là, le Nil a coulé dans une étroite vallée ; le limon fertile qu'il dépose sur ses rives ne forme de chaque côté de son cours qu'une maigre bande de champs cultivés. A Syène, il entre en Égypte, après avoir franchi un seuil granitique où ses eaux se précipitent dans les rapides. L'île de Philé, célèbre par son sanctuaire d'Isis, se reflète, en amont de la cataracte, au miroir encore uni des eaux calmes. A Syène, en aval des rapides, le fleuve s'apaise et s'étale sous un ciel de feu. A Silsilis (Silsileh), la vallée se resserre encore entre deux falaises qui bordent les eaux, puis elle s'élargit davantage entre les chaînes arabique et libyque : elle atteint, selon les endroits, de quatre à trente kilomètres de largeur. Au delà, le lit se renferme entre deux hautes berges de limon noir. L'Égypte n'est pourtant, de Syène au Caire (neuf cent quarante-deux kilomètres environ), qu'un mince ruban de terres fertiles. A Kerkasore, au nord de Memphis (peut-être près de la moderne Embabeh), le Nil se sépare en trois branches principales (Canopique, Sébennytique, Pélusiaque) et forme les terres grasses du Delta. La superficie utilisable (23.735 kilomètres carrés) ne dépasse pas celle de la Belgique ; mais elle suffira un moment à nourrir jusqu'à sept millions d'habitants.

Les prêtres avaient dit à Hérodote qu'au temps de Ménès, le premier qui régna sur l'Égypte entière, le pays n'était qu'un marais, de la mer à la Thébaïde, et que depuis le lac Moëris (Fayoum) l'Égypte était « un présent du Nil ». Les anciens avaient déjà deviné que la mer avait pénétré autrefois plus loin dans les terres et qu'un golfe occupait la place du Delta ; mais c'est l'Égypte entière qui est un don du fleuve, car il ne saurait y avoir de vie où il n'a pas déposé son limon. Cette terre noire produit les céréales et toute la végétation qui fait sa richesse ; c'est elle aussi qui forme le fond des mares où croissent les plantes aquatiques, dont quelques-unes, comme le papyrus, étaient son orgueil. Partout où il n'y a pas de limon, c'est l'arène stérile : ce contraste de la plaine, verdoyante au bord du fleuve, avec les falaises et les sables nus, donne son caractère au paysage égyptien et se retrouve au fond de bien des vieux mythes. La vie paraissait tellement attachée à cette boue divine, que c'est d'elle qu'on faisait sortir les êtres vivants. Au lendemain de la retraite des eaux, on voyait les animaux naître et comme se former dans l'humidité du sol.

L'immense réservoir des Grands lacs assure au Nil une eau presque toujours suffisante et lui permet de traverser les déserts sans jamais se tarir. Dans la région équatoriale, il y a deux saisons de pluie, au printemps et en automne. Mais l'eau du Nil blanc, retenue dans le pays plat et marécageux de la région des rivières, n'arrive, après le gonflement du printemps, que le 26 mai à Khartoum, et au Caire le 7 juillet. La crue du Nil blanc en automne permet seulement au fleuve de s'alimenter encore pendant la période des maigres. Le Nil bleu, au contraire, grossi subitement par les pluies diluviennes du milieu de mars, envoie le premier flot de sa crue à Khartoum le 26 avril, au Caire le 17 juin. A partir de ce moment, l'Égypte se recouvre d'une nappe liquide, d'où émergent les villages, comme autant d'îles. Les eaux s'élèvent au plus haut le 26 septembre ; en octobre, elles se retirent ; en novembre, elles sont rentrées dans leur lit.

Ce rythme du fleuve règle l'existence de toute la vallée : attentif au sol et aux eaux, le fellah est comme le serf des caprices périodiques du Nil. Entouré de désert, aucun peuple ne paraît plus obligatoirement lié à son pays. Il semble ne faire qu'un avec lui. Cette terre noire, il la pénètre, il s'en enveloppe ; si, pour construire les temples de ses dieux, il emprunte aux montagnes qui bordent la vallée les calcaires, les grès et les gra-

nits, c'est avec le limon qu'il modèle sa cabane, ou, s'il veut une véritable maison, il le moule en briques, qu'il fait sécher au soleil. Sous l'abri de cette boue féconde, d'où la Fable fait naître tous les vivants, il semble vraiment l'enfant d'une race autochtone, fille de la Terre Noire et du Fleuve Sacré.

Autochtones, les habitants de l'Égypte primitive ne l'étaient pourtant pas, car il ne faut pas céder à l'illusion qui ferait de cette étroite vallée un pays ouvert seulement ou surtout vers le sud. Si la côte basse est inhospitalière, sans être pourtant inabordable, par les déserts eux-mêmes l'Égypte est en communication avec d'autres régions. A l'ouest, tout un chapelet d'oasis se rattache à elle. La plus proche est la grande oasis du Fayoum. Le Bahr Yousef, jadis simple canal naturel formé par les eaux d'inondation qui s'écoulaient le long de la chaîne libyque, plus tard rattaché au Nil dans la moyenne Égypte, l'a lentement créée de ses eaux et de son limon. Mais, dans l'antiquité, le Fayoum était presque tout entier occupé par un lac : seul émergeait l'étroit plateau qui d'El Lahoun, située à la sortie du passage ouvert au Bahr Yousef dans la montagne, s'étend jusqu'à Shed, la moderne Médinet-el-Fayoum, l'ancienne ville des crocodiles. Le Fayoum, en vérité, n'est qu'un morceau d'Égypte inclus dans le proche désert. Il y avait des oasis plus lointaines, celles de Kargeh, de Dakhleh, de Bahrieh, que des pistes tenaient toujours en rapports suivis avec la vallée. Enfin, du côté même de l'est, non seulement l'isthme de Suez rattachait l'Égypte à l'Asie, dont elle a toujours fait partie aux yeux des géographes grecs, mais encore des voies naturelles, comme l'ouadi Toumilât, plus au sud l'ouadi Hamamât, ou encore les pistes qui vont aujourd'hui de Keneh à Kosséir, la mettaient en relations avec les côtes de la mer Rouge et pouvaient lui ouvrir des horizons jusque sur l'océan Indien.

III. — LES RÉGIONS HISTORIQUES DE L'ASIE ANTÉRIEURE¹.

L'Asie antérieure forme néanmoins, aux premiers temps de l'histoire du monde, un domaine favorable à l'éclosion de civilisations nettement distinctes de celle de l'Égypte. Elle

1. OUVRAGES À CONSULTER. — Elisée Reclus, *Nouvelle géographie universelle*; t. IX : *Asie antérieure* (Paris, 1884, in-4°) ; A. Chauvet et E. Isambert, *Itinéraire de l'Orient* ; t. III : *Syrie, Palestine, comprenant le Sinaï, l'Arabie Pétrée et la Cilicie* (Paris, 1882, in-12 ; collection des « Guides Joanne ») ; les grandes histoires de l'Orient qui seront indiquées p. 21, n. 1.

Introduction

le doit à sa configuration géographique, qui non seulement ne la rattache à l'Égypte que par l'étroit couloir syrien, dont le désert marque bientôt la limite, mais qui se décompose elle-même en une série de compartiments isolés et comme coupés les uns des autres par des obstacles naturels.

De ces régions physiques, celle qui, par ses traits généraux, rappelle de plus près la riche plaine du Nil est, à coup sûr, la Mésopotamie, ou pays « entre les fleuves », constituée par le bassin du Tigre et de l'Euphrate. Après un parcours sinueux à travers un sol rocheux, les deux cours d'eau, sortis des monts d'Arménie, atteignent la plaine à la hauteur de la ville actuelle de Hit sur l'Euphrate. Tout le territoire jusqu'à la mer est recouvert par leurs alluvions. Lorsque les hommes s'installèrent sur ce sol apporté par les eaux, le golfe Persique s'avancait à environ deux cents kilomètres au nord du rivage actuel. Le Tigre et l'Euphrate, aujourd'hui réunis dans l'estuaire du Shatt-el-Arab, se jetaient à la mer par des embouchures séparées.

La Mésopotamie forme une longue plaine en pente très douce vers le sud. Sa superficie est d'environ 140.000 kilomètres carrés. Comme la région parcourue actuellement par le Shatt-el-Arab, ce devait être, il y a quelque dix mille ans, une plaine marécageuse, coupée d'îlots, où la chaleur humide du climat favorisait l'éclosion d'une luxuriante végétation. Dans les marais vivaient toutes sortes de poissons ainsi que d'innombrables volatiles. Sur le sol ferme croissaient des acacias, des tamaris, surtout des dattiers. Le bois de construction était rare ; la pierre et les minerais faisaient défaut, comme de nos jours. En revanche, le terrain était gras, riche et se prêtait merveilleusement à la culture des céréales. La haute antiquité en connaissait plusieurs espèces, même le blé, qui serait, dit-on, originaire du pays. Dans les prairies, couvertes au printemps de hautes graminées, vivaient le lion à courte crinière, l'hippopotame, le sanglier, le cerf, les bovidés et les capridés ; sur les confins du désert, la gazelle et l'autruche. La température, qui aujourd'hui, en hiver, peut s'abaisser durant la nuit jusqu'à zéro degré pour se relever rapidement pendant le jour, alors qu'en été elle reste toujours torride et humide, devait être, en moyenne, un peu plus chaude encore dans l'antiquité, si l'on en juge par la disparition de certaines espèces animales.

Comme le Nil, le Tigre et l'Euphrate sont sujets à des crues annuelles. Le Tigre, dont le cours est moins sinueux, grossit

le premier, de mars à mai. L'Euphrate le suit, avec un retard d'environ quinze jours. A Bagdad, le débit du Tigre est de 4.600 mc. par seconde, tandis qu'au même niveau celui de l'Euphrate n'est que de 2.000 mc. En septembre, l'inondation est terminée. Ainsi le sol de la Mésopotamie est aussi abondamment pourvu d'eau que l'Égypte ; mais la crue des deux fleuves qui la fécondent a une force dévastatrice que ne connaît pas celle du Nil.

On peut diviser la Mésopotamie en trois régions : dans sa partie basse, le pays de Sumer ; dans sa partie moyenne, le pays d'Akkad, qui prit, après sa réunion avec Sumer, le nom de Babylonie ; enfin, au nord, l'Assyrie ; mais l'ensemble forme une seule arène, entourée de toutes parts de barrières naturelles.

Du côté de l'Orient, par delà les monts Zagros et ceux du Khousistan, s'étend le plateau d'Élam, où la Kerkha a creusé son lit encaissé et profond. Le climat y est plus froid que dans la plaine mésopotamienne ; la flore des pays chauds en est bannie, mais la culture des céréales y est encore possible ; de vastes prairies assurent l'alimentation des troupeaux, et l'on y trouve le bois, la pierre et des minerais.

Au nord s'élèvent les monts d'Arménie, gîte de montagnards aux mœurs rudes. Au nord-ouest, au delà de l'Amanus et du Taurus, s'étend le vaste plateau d'Asie Mineure, entouré de montagnes élevées, d'où s'échappent de grandes rivières : le Sangarios (Sakaria) et l'Halys (le Kizyl-Irmak ou « Fleuve rouge »), qui traversent et fertilisent ce bassin fermé, au climat un peu sec au centre. Céréales, pâturages, bois de construction y abondent ; les minerais aussi, dans les montagnes, surtout dans le massif, allongé vers l'ouest, du mont Argée, au pied duquel est Césarée (Kaisarieh). Les conditions de vie, pour être moins douces qu'en Mésopotamie, permettent néanmoins dans ces parages le développement d'une forte civilisation.

Au sud du Taurus, entre les monts et la mer, s'étale la riante Cilicie. Tarse en est la ville principale. Aux produits de sa riche plaine et de la mer s'ajoutent ceux de la montagne.

Vers l'ouest, la Mésopotamie confine au désert de Syrie. Là toute vie est absente, sauf au printemps, où, sur certains points, une végétation maigre et clairsemée permet un pacage restreint. Durant la mauvaise saison, les habitants doivent émigrer dans un pays plus clément. Mais, quand on a traversé

cette zone stérile d'est en ouest et franchi l'Anti-Liban, on prend pied sur le plateau fertile de Cœlé-Syrie (la Békâ), enclos entre les deux chaînes du Liban et de l'Anti-Liban. Sur le versant oriental de l'Anti-Liban, seules quelques riches oasis, comme Damas, viennent jeter leur note verdoyante sur l'implacable aridité des sables, tandis que, sur le versant occidental du Liban, entre les contreforts de la montagne, de petites plaines propres à la culture dévalent jusqu'à la mer. Le plateau est irrigué par l'Oronte, qui coule du sud au nord, ainsi que par le Léontès et le Jourdain, dont le cours est dirigé du nord au sud.

Par la Cilicie, le bassin du Tigre et de l'Euphrate communique avec la Syrie elle-même et, soit par mer, soit par terre, avec l'Égypte, dont elle n'est séparée que par un désert de faible étendue : car la Syrie unit, plus qu'elle ne sépare, la Mésopotamie et l'Égypte, et forme comme un lien permanent entre l'Asie et l'Afrique.

Enfin, à la jonction de l'Égypte et du désert de Syrie, s'étend la vaste péninsule arabique. La partie septentrionale en a toujours été désertique, inhabitable, tandis que le sud-est, tourné vers le golfe Persique, a pu être jadis, au dire des géographes, avec un climat tout différent de celui d'aujourd'hui, le centre d'une vie intense. Quoi qu'il en soit, c'est seulement par voie de mer qu'ont pu s'établir les communications entre l'Arabie et la Mésopotamie, ou bien par la côte occidentale, en cheminant de proche en proche à travers la Syrie.

IV. — LA GRÈCE ET LES ILES DE LA MÉDITERRANÉE ORIENTALE ¹.

A la différence des régions vitales de l'Asie antérieure et de l'Égypte, qui sont avant tout des pays de plaines largement ouvertes et de vastes bassins fluviaux, avec de médiocres

1. OUVRAGES À CONSULTER. — 1° Sur la géographie physique : Elisée Reclus, *Géographie universelle*, t. I (Paris, 1876, in-4°) ; Neumann et Parts, *Physikalische Geographie von Griechenland* (Berlin, 1885, in-8°) ; A. Philippson, *Land und See der Griechen*, dans la *Deutsche Rundschau*, t. 122 (1905), p. 365-389 ; du même, *La tectonique de l'Égée*, dans les *Annales de géographie*, t. VII (1898), p. 112-141, *Der Peloponnes* (Leipzig, 1892, in-8°) et *Das Mittelmeergebiet* (Leipzig, 1904, in-8°).

2° Sur la géographie historique : Bursian, *Geographie von Griechenland* (Leipzig, 1862, 2 vol. in-8°) ; G. Fougères, *La Grèce*, 2^e édition (Paris, 1911, in-12 dans la collection des « Guides bleus ») ; A. Jardé, *La Formation du peuple grec* (Paris, 1924, in-8°, dans la collection « L'évolution de l'humanité ») ; Puillon-Boblaye, *Recherches géographiques*

façades maritimes, le trait dominant du milieu physique qui fut le berceau de la civilisation grecque, c'est l'intime pénétration de la terre et de la mer. Sur ses trois côtés, à l'est, au nord, à l'ouest, les bords de la mer Égée, hérissés de longs promontoires, complétés par des chapelets d'îles, semblent vouloir se rejoindre. C'est, au nord, entre les trois pointes de la Chalcidique et celles qui flanquent l'entrée des Dardanelles, l'archipel des Sporades du nord, avec Thasos, Samothrace, Imbros, Lemnos, Ténédos. Au centre, c'est la ligne insulaire de Skyros, Psyra, Lesbos, Chios, reliant les pointes de Trikeri (golfe de Volo) et de l'Artémision (au nord de l'Eubée) aux avancées qui enserrèrent la vaste échancrure de l'Anatolie, où, entre la Troade et la presqu'île de Clazomène, s'abritent les grands ports d'Antandros, d'Adramytte, de Phocée, de Smyrne, au débouché de la vallée fluviale de l'Hermos. Au sud, la pointe de l'Eubée se prolonge par les îles d'Andros, Ténos, Myconos et Dèlos, Icaria et Samos jusqu'au cap Mycale, bordure méridionale du golfe d'Ionie, où s'alignaient Téos, Lébédos et Éphèse. Puis, la presqu'île d'Argolide se continue par la seconde ligne des Cyclades, celle de Céos, Syros, Paros, Naxos, Amorgos, Astypalée, qui rejoint, par Calymnos, Cos et Nisyros, le golfe de Doride, avec ses ports d'Halicarnasse et de Cnide, et l'angle de l'Anatolie, commandé par la grande île de Rhodes. Enfin, une troisième

sur les ruines de la Morée (Paris, 1836, in-4°); Curtius, *Peloponnesos* (Gotha, 1851 2 vol. in-8°.)

3° L'importance historique de la navigation égéenne justifie ici la mention des études suivantes : *Instructions nautiques de la marine française* : bassin oriental de la Méditerranée : n° 957-967 (Paris, 1912-1913); *Instructions nautiques*, n° 778; *Mediterranean pilot* (instructions nautiques de la marine britannique); Lacroix, *Les îles de la Grèce* (Paris, 1848, in-8°); Bent, *The Cyclades* (Londres, 1885, in-8°); Tozer, *Islands of the Aegean* (Oxford, 1890, in-8°); V. Bérard, *Les Phéniciens et l'Odyssée* (Paris, 1902-1903, 2 vol. in-8°): très ingénieux aperçus sur les conditions primitives de la navigation méditerranéenne. Sur la topologie (étude des sites et dispositifs des villes et ports grecs): Hirschfeld, *Zur Typologie griechischer Ansiedelungen im Alterthum*, dans le recueil des *Historische und philologische Aufsätze* dédiés à E. Curtius (Berlin, 1884, in-8°), p. 353-373; A. von Gerkan, *Griechische Städteanlagen* (Berlin, 1924, in-4°).

4° Cartes physiques: *Carte de la Grèce*, au 200.000°, en 6 feuilles, du Dépôt de la Guerre, ou carte de l'expédition de Morée (Paris, 1825, in-folio), la meilleure base pour la figuration du sol, mais ne comprenant ni les îles Ioniennes, ni la Thessalie et l'Épire; *General Karte des Königreichs Griechenland*, 11 feuilles au 300.000° (Vienne, 1885, in-folio); *Carte des Balkans*, 6 feuilles au 100.000° du Service géographique de l'armée; cartes anglaises du War Office, au 100.000° (1917). Les cartes de l'État-major hellénique, très détaillées, au 75.000°, ne comprennent encore que l'Attique et la Thessalie. Ajoutez les *Cartes marines* du Dépôt des cartes et plans de la marine française, et celles de l'« Hydrographie département » de l'Amirauté anglaise.

5° Cartes historiques: Kiepert, *Formae orbis antiqui* (Berlin, 1901 et suiv., in-folio); (avec texte critique); Curtius et Kaupert, *Karten von Attika* (Berlin, 1881-1903, in-folio), avec texte explicatif de Milchhœfer

ligne, parallèle aux précédentes, part aussi de Céos et se dirige par Kythnos, Sériphos, Siphnos, Mèlos, Sikinos, Pholégandros et Théra vers la Crète, vaste môle insulaire interposé entre la mer grecque et la mer libyque, à mi-distance du Péloponnèse et de l'Asie.

De part et d'autre de l'Égée, les caps répondent donc aux caps et les golfes aux golfes, attestant par la correspondance de leurs indentations et par la multiplicité de leurs chaînons insulaires la liaison géologique des deux continents avant l'effondrement qui les sépara, non sans laisser entre eux une profusion d'émergences propres à perpétuer leurs contacts. Par là, dès le troisième millénaire avant J.-C., des lignes de migrations maritimes s'offrirent aux premières audaces des navigateurs néolithiques.

La Crète devait d'abord attirer de bonne heure les immigrants par la fertilité et la variété de ses zones naturelles. Ses massifs alpestres, ses grandes vallées irriguées, son littoral découpé et bordé d'îlots font de cette île spacieuse un petit continent complet. Les autres îles, notamment les Cyclades, offraient à de courtes distances des escales commodas, abordables par tous les vents, des refuges d'une défense aisée et de hauts postes de guette, dominant à longue distance les chemins de la mer. Quoique, en général, assez arides, elles doivent à l'admirable limpidité de l'atmosphère et à la fraîcheur des brises, un agrément qui en rend le séjour délicieux en toute saison. Les arbres fruitiers, vigne et figuier, y prospèrent. Leurs parages abondent en poissons. Plusieurs sont riches en gisements divers, tels que l'or de Siphnos et de Thasos, l'obsidienne de Mèlos, le marbre de Naxos et de Paros, la pouzzolane de Théra (Santorin) et partout une argile céramique excellente. Leur isolement et leur dispersion les rendaient réfractaires à l'unité politique : elles ne furent longtemps que des repaires de pirates ou de pêcheurs et ne participèrent à l'activité générale qu'après l'organisation des thalassocraties créto-mycénienne, ionienne et attique. Seule, la Crète était aménagée par la nature pour devenir le premier siège d'une grande puissance navale dans la mer Égée : les autres îles furent les satellites de celle de Minos.

Le continent hellénique, avancée méridionale de la grande péninsule balkanique, n'est réellement continental que dans sa moitié septentrionale, comprise entre les massifs du Pinde et de l'Olympe et l'isthme de Corinthe. Le double effondrement des golfes Saronique et de Corinthe l'a tranché par le milieu, ne

laissant émerger que le pédoncule rocheux de la Mégaride, qui sépare, plutôt qu'il n'unit, la Grèce ferme (*Stéréa Hellas*) à ce que les anciens appelaient l'île de Pélops ou Péloponnèse. En fait, les traits d'union entre ces deux fractions de la Grèce étaient les deux golfes eux-mêmes, faciles à traverser en barque : celui de l'est, le plus large, est coupé par les abris de Salamine et d'Égine ; celui de l'ouest se rétrécit en un point à la largeur d'un chenal de deux kilomètres. De l'un à l'autre le passage est facilité par la dépression de l'isthme de Corinthe, qui offre un chemin transversal, long de six kilomètres ; les anciens y aménagèrent une voie de halage, permettant le transbordement des navires, par là dispensés de contourner tout le Péloponnèse. Ainsi, l'isthme, barrière entre les territoires du nord et du sud, facilitait, au contraire, les communications entre les mers de l'est et de l'ouest.

Le périple de toute la péninsule hellénique, depuis le golfe Thermaïque (de Salonique) jusqu'à Corcyre (Corfou) était favorisé par une ceinture de profondes échancrures couvertes par des îles côtières et pourvues d'escales : pointe ouest de la Chalcidique ; golfe Pagasétique (de Volo) ; l'île d'Eubée, longue tranche de continent, détachée de la terre ferme, dont elle épouse toutes les sinuosités, avec un pertuis, réduit devant Chalcis à la largeur d'une rivière ; puis les golfes Saronique et d'Argolide, avec les ports de Sounion, d'Athènes, de Salamine, d'Égine, de Mégare, d'Épidaure, de Trézène, de Calaurie ; ensuite la presqu'île de Minoa (Monemvasie), les trois caps du Péloponnèse : Malée (Saint-Ange), Ténare (Matapan), Acritas (Gallo), pourvus d'îles et d'abris à leurs extrémités et de ports excellents à l'entrée et au fond des deux grands golfes qu'ils encadrent ; enfin, en avant du cap Malée, l'île de Cythère, jalonnant la voie maritime vers la Crète. Sur la côte ouest, la chaîne des îles Ioniennes, de Zakynthos (Zante) à Corcyre, guide le navigateur jusqu'à l'entrée de l'Adriatique et aux parages de l'Italie méridionale et de la Sicile.

La péninsule hellénique allonge ainsi dans la Méditerranée, à mi-route entre l'Asie et l'Italie, entre l'Europe centrale et l'Afrique, le merveilleux organisme de ses aménagements maritimes, aussi propices à l'accueil des étrangers qu'à l'expansion de ses propres habitants. Sa situation, comme sa configuration, la prédispose à capter toutes les influences extérieures, à s'en imprégner pour les transformer par ses propres énergies, enfin à les diffuser à son tour sous des formes nouvelles dans toutes les

directions. C'est d'abord en Crète, puis sur la côte orientale du Péloponnèse que s'est faite la première initiation de la Grèce aux civilisations orientales et que s'est éveillée dans le monde égéen la conscience des virtualités de ce milieu privilégié et de la mission qu'elles assignaient à ses marins comme agents de liaison entre les riverains les plus lointains de la Méditerranée. Là est le berceau de l'activité économique et colonisatrice qui devait assurer à l'hellénisme un rayonnement universel.

D'autre part, la presqu'île hellénique, soudée à l'Europe balkanique par une large base montagneuse, a pour ossature un épais massif calcaire, prolongement des Alpes dinariques. Son échine centrale est constituée par les chaînes du Pinde et les monts d'Étolie : brisée en son milieu par l'effondrement des golfes Saronique et de Corinthe, elle reparaît dans le Péloponnèse, s'y étale sous la forme du massif arcadien et s'y termine en fourche par les trois presqu'îles méridionales. Des dépressions latérales ont creusé sur le pourtour du massif primitif une série de vallées fluviales orientées soit du nord au sud (Achélôos d'Épire, Cèphise attique, Eurotas laconien, Pamisos messénien), soit de l'ouest à l'est (Pénée thessalien, Spercheios malien, Inachos argien), soit enfin de l'est à l'ouest (Alphée et Pénée éléens). Au centre, dans l'épaisseur de la chaîne même, des effondrements ont produit des plaines en forme de cuvettes fermées, où les eaux s'accumulent en lacs (lacs de Janina en Épire, Trichonis en Étolie, Copaïs en Béotie, de Stymphale et de Phénéos en Arcadie) ou bien s'écoulent difficilement par les fissures internes de la bordure montagneuse (plaines fermées d'Orchomène, de Mantinée et de Tégée en Arcadie).

De ces phénomènes géologiques, la péninsule hellénique a gardé une structure compartimentée, trait le plus caractéristique de sa physionomie. C'est elle qui a le plus influé sur l'organisation des habitats, en prédisposant les peuples à un régime de cantonnements cellulaires, où s'installaient autant de petites patries bien encloses. Tandis que les immenses bassins du Nil, du Tigre et de l'Euphrate semblent favoriser l'établissement de grands empires, trop de barrières naturelles entretiennent ici l'esprit particulariste des clans pour que la concentration de la Grèce en un grand État unitaire ait jamais été réalisable dans l'antiquité. Toutefois la communauté de la race, renforcée par celle de la langue et par l'intimité de la cohabitation sur un territoire étroit, nettement

délimité et de caractère bien défini, développa chez les Hellènes un sentiment de solidarité familiale, qui leur tenait lieu de patriotisme en face des nations du dehors englobées sous le terme péjoratif de « barbares ».

Ce sentiment trop peu impératif, sans doute, pour discipliner les volontés et en former un faisceau solide en vue d'une action commune, avait du moins l'avantage de respecter l'autonomie de chaque communauté, libre de s'aménager à son gré, de s'adapter au sol et d'y entretenir un foyer de civilisation répondant aux conditions particulières du milieu. Il n'y aura aucune uniformité dans cette mosaïque de petits États : chacun gardera sa couleur et ses traits topiques.

On distingue quatre groupes territoriaux, dans l'ensemble de la péninsule : 1^o la Grèce du nord, constituée par l'immense vallée thessalienne du Pénée, entre le Pinde, l'Olympe et l'Othrys ; 2^o la Grèce du nord-ouest (Épire, Acarnanie, Étolie), toute montagneuse et pastorale, repaire classique du brigandage antique et moderne ; 3^o la Grèce centrale, entre l'Othrys, les monts d'Étolie et l'isthme de Corinthe (Malide, Phocide, les deux Locrides, Béotie, Attique, Eubée, Mégaride) ; 4^o le Péloponnèse, (Corinthie, Argolide, Achaïe, Élide, Arcadie, Laconie et Messénie).

Dans chacune de ces zones prévalaient deux types d'habitats, selon qu'ils touchaient ou non à la mer. L'habitat de la périphérie côtière se décomposait en trois régions naturelles : la côte (« paralie » ou « ægialée »), la plaine (« pédion »), la montagne (« diacrie »). Ce sont surtout les profondes vallées fluviales qui offrent les spécimens les plus complets de ce genre : Attique, Argolide, Acarnanie, Laconie, Messénie, Élide. Une variété, limitée par la proximité des montagnes et de la mer aux deux éléments côte et « diacrie », se rencontre en Locride, en Mégaride, en Achaïe, où la plaine est réduite à une étroite lisière de plage cultivable.

Dans l'habitat complet, comme l'Attique, aux trois régions naturelles correspondront trois classes sociales distinguées par leur condition et leur genre de vie et organisées en partis politiques : la plaine sera le domaine des grands propriétaires avec leurs métayers ; sur la côte résidera la bourgeoisie moyenne de l'armement naval et du commerce maritime, avec la plèbe des ports, formée de pêcheurs et de gens de mer ; la montagne restera le refuge ingrat des défricheurs, pâtres, charbonniers, vigneron et mineurs. Concilier les intérêts et les

Introduction

aspirations de ces classes rivales dans l'équilibre d'une constitution soucieuse d'assurer aux plus déshérités une part équitable de liberté et de bien-être, telle sera la préoccupation permanente des législateurs. L'idéal de la cité grecque, sans cesse hantée par le rêve de la meilleure des constitutions, est né sur le continent de l'obligation d'organiser sur des bases de justice égalitaire les petits habitats, une fois close l'ère primitive du clan familial et de la royauté patriarcale. Dans cet essor libérateur, l'influence de la population des îles et des ports, naturellement plus individualiste et plus émancipée, aidera pour une forte part à ouvrir les idées des propriétaires terriens : l'organisme savant, dont la république athénienne reste le modèle, sera l'œuvre combinée des deux éléments constitutifs de la société hellénique.

V. — LES TROIS GROUPES HISTORIQUES DU MONDE ORIENTAL.

Ainsi, par leur diversité de structure et de climat, trois groupes essentiels se distinguent à première vue au sein du vaste ensemble géographique auquel ce volume est consacré. Cette diversité naturelle explique les antinomies qui les ont si souvent opposés au cours de leur histoire ; mais elle avait pour contre-partie un jeu d'affinités qui tendaient à les rapprocher dans une mutuelle dépendance.

Sans doute, à l'origine, les peuples épars sur ce domaine se sont formés et développés chacun dans son berceau. Leur genre de vie et leurs capacités variaient selon le cadre et l'atmosphère où se déployait leur existence ; mais, tôt ou tard, après ne s'être connus que pour s'entrechoquer, ils finissaient par déteindre les uns sur les autres. Les besoins de leur sécurité et ceux de leur bien-être les rapprochaient, en leur démontrant l'impossibilité de se passer les uns des autres. Ils apprenaient à se grouper, de gré ou de force, sous les auspices des plus puissants ou des plus avisés et à se communiquer leurs produits. Les mêmes pistes qu'ils parcouraient pour se battre étaient aussi fréquentées par leurs caravanes. Sur la route de Syrie qui les reliait, Mésopotamie et Égypte échangeaient autant de richesses que de horions. La maigre et industrielle Hellade s'ingéniait à drainer à son profit la substance des continents massifs ; l'Asie Mineure avait besoin de s'épancher vers la rive

opposée de la mer Égée et l'Égypte de prolonger son rayonnement vers la Syrie et les grandes îles. Ces forces de liaisons économiques et politiques réagissaient sur les forces de dissociation déchaînées par les préjugés de race et de traditions indigènes. Il en résultait un fonds commun d'influences, d'idées, de goûts, de croyances, dont le réseau survivait aux inimitiés.

Par là, l'histoire, comme la géographie, justifie la réunion en ce même volume des trois grands groupes régionaux dont les chapitres suivants vont retracer la genèse et l'évolution, et définir les caractères et les valeurs propres.

LIVRE PREMIER

Les premiers royaumes et les premières civilisations depuis les temps préhistoriques jusqu'au deuxième millénaire avant J.-C.

CHAPITRE PREMIER

LA CIVILISATION DE L'ÉGYPTE ARCHAÏQUE ET LES PREMIERS PHARAONS ¹

De toutes les contrées dont nous avons à retracer ici l'histoire, l'Égypte est, à coup sûr, celle dont le passé lointain se laisse aujourd'hui lire avec le moins d'incertitude. Le nombre et la splendeur des monuments qu'elle nous a transmis,

1. OUVRAGES D'ENSEMBLE À CONSULTER. — Gaston Maspero, *Histoire ancienne des peuples de l'Orient classique* (Paris, 1892-1900, 3 vol. in-4°), t. I ; Eduard Meyer, *Geschichte des Altertums*, t. I, 2^e partie (Stuttgart et Berlin, 1884, in-8° ; 5^e édition, 1926) traduction française, d'après la 3^e édition, sous le titre : *Histoire de l'antiquité*, t. II : *L'Égypte jusqu'à l'époque des Hyksos*, traduit par A. Moret (Paris, 1914, in-8°) ; H. R. Hall, *The ancient history of the Near East from the earliest times to the battle of Salamis* (Londres, 1913, in-8° ; 7^e édition, 1928) ; *The Cambridge ancient History*, publiée sous la direction de J. B. Bury, S. A. Cook et F. E. Adcock, t. I : *Egypt and Babylonia to 1580 B. C.* (Cambridge, 1928, in-8°), avec de riches bibliographies ; A. Moret et G. Davy, *Des clans aux empires* (Paris, 1923, in-8° ; fasc. 6 de la collection « L'évolution de l'humanité ») ; pour la chronologie des pharaons, H. Gauthier, *Le livre des rois d'Égypte*, dans les *Mémoires de l'Institut français d'archéologie orientale*, t. XVII-XXI (Le Caire, 1907-1917, 5 vol. in-4°).

On consultera aussi avec fruit l'ouvrage, déjà un peu ancien, de A. Wiedemann, *Ägyptische Geschichte* (Gotha, 1887, 2 vol. in-8° et un supplément), et les livres plus rapides de F. Petrie, *A history of Egypt* (en six volumes), t. I (Londres, 1896, in-18 ; 3^e édition, 1899) ; E. A. W. Budge, *A history of Egypt* (en six volumes), t. I (Londres, 1901, in-16) ; J. H. Breasted, *A history of Egypt from the earliest times to the Persian conquest* (Londres, 1906, in-12 ; 2^e édition, 1910) ; du même, *A history of the ancient Egyptians* (New York, 1908, in-12 ; 2^e édition, 1920). On doit au même auteur un important recueil de documents traduits, commentés et précédés d'une copieuse introduction : *Ancient records of Egypt* (Chicago, 1906-1907, 5 vol. in-8°).

Sur la civilisation, l'ouvrage capital est celui de A. Erman et O. Ranke, *Ägypten und ägyptisches Leben im Altertum* (Tübingen, 1922, in-4°), refonte d'un ouvrage antérieur d'Erman paru en 1887 ; G. Jéquier, *Histoire de la civilisation égyptienne, des origines à la conquête d'Alexandre* (Paris, 1923, in-16), petit manuel, clair et commode.

jointes à l'intérêt exceptionnel qu'ils ont suscité de bonne heure, semblent faire des antiquités égyptiennes un domaine familier à tout homme cultivé. Il s'en faut cependant que tout y soit clair; il s'en faut même que soit achevé l'inventaire méthodique des découvertes qui s'y sont multipliées depuis le temps où, au début du siècle dernier, Champollion en déchiffrait le premier l'écriture. Les périodes les plus reculées échappent encore aux cadres d'une chronologie rigoureuse, et l'on ne saurait, notamment, fixer avec une approximation même très large l'époque — du cinquième millénaire sans doute — où nous reportent les trouvailles des âges préhistoriques qui ont été faites sur son sol.

I. — L'ÉGYPTE PRÉHISTORIQUE¹.

La vallée du Nil, destinée à devenir le pays d'Égypte, a été occupée par l'homme d'une façon progressive. Les plus anciens témoins des établissements humains, les silex les plus primitifs, ont été trouvés à la surface du désert, sur les plateaux, arides aujourd'hui, qui forment le rebord des chaînes arabique et lybique, ou sur les monticules moins élevés qui s'adossent à ces contreforts et, en général, aux points par où passent des pistes qui se dirigeaient vers les oasis. Des stations plus récentes, révélées surtout par les débris de cuisine (ou *kjoekkenmoedding*, pour employer le terme danois, aujourd'hui consacré), se sont rencontrées dans cette zone sablonneuse : l'on y constate parfois, surtout au débouché des petites vallées dans la grande vallée du Nil, de légères surélévations du sol ; c'est elle qui sépare les terres cultivées du véritable désert. Plus tard, des villages furent bâtis dans la vallée principale sur des terre-pleins ou chaussées artificielles, au-dessus ou même au milieu des eaux stagnantes du fleuve : ce sont ces villages — on l'a cru du moins — que représentent les dessins, d'interprétation difficile et discutée (plusieurs archéologues veulent y reconnaître

1. OUVRAGES A CONSULTER. — J. de Morgan, *L'humanité préhistorique, esquisse de préhistoire générale* (Paris, 1921, in-8°; fasc. 2 de la collection « L'évolution de l'humanité »); du même, *Recherches sur les origines de l'Égypte*, t. I : *L'âge de la pierre et des métaux*; t. II : *Ethnographie préhistorique et le tombeau royal de Negadah* (Paris, 1896-1897, 2 vol. in-4°); A. J. Reinach, *L'Égypte préhistorique*, dans la *Revue des idées* (année 1908, 54 p.); J. Capart, *Les débuts de l'art en Égypte* (Bruxelles, 1909, in-8°); G. Bénédict, *Le couteau de Gebel el-Arak* dans *Fondation Eugène Piot, Monuments et Mémoires*, t. XXII (1916), p. 1 à 234; ainsi que les ouvrages, cités p. 21, n. 1, de Meyer, Hall, Breasted, Jéquier et Moret.

des bateaux), qui décorent certaines poteries préhistoriques et aussi les peintures de Kôm-el-Ahmar, l'antique Hiéraconpolis.

Les étapes de ce progrès répondent aux diverses phases de l'évolution géographique de la contrée. Au temps où les hommes se fixèrent dans cette région, qui maintenant est le désert, il fallait bien qu'ils y trouvassent quelques pâturages : c'est, en effet, après la période glaciaire que se produisit un assèchement général. Les premiers silex devraient donc remonter à une période assez voisine, au sens géologique du mot, de la période glaciaire ; et l'on en a trouvé, en fait, dans des alluvions très anciennes, du début de l'époque quaternaire. La vallée du Nil était alors inhabitable. Le fleuve immense la remplissait à pleins bords, creusant son lit et déterminant, par l'érosion des fonds les plus tendres, les seuils où se brisent aujourd'hui ses rapides dans le fracas des cararactes. C'est seulement quand l'assèchement des plateaux et le travail d'érosion furent assez avancés, que les hommes purent descendre dans la vallée, timidement d'abord, sans s'y établir à demeure, mais assez pour y ensemercer de l'orge, qu'ils récoltaient, et y faire paître leur bétail ; ensuite, bien plus tard et peut-être à l'imitation même du fleuve, dont les alluvions élevaient sous leurs yeux des digues naturelles, ils apprirent à régler son cours, puis à préparer des socles où leurs cabanes fussent à l'abri de l'inondation. De la première cataracte aux environs du Caire, des traces éparses de l'activité humaine ont été ainsi retrouvées. C'est dans l'Égypte moyenne qu'aux époques primitives la population semble avoir été la plus dense, comme le prouve l'étendue des nécropoles d'Abydos et de Naga-ed-Der, au temps des premières dynasties.

Les Égyptiens appartiennent à la race « hamitique », représentée de nos jours par des populations telles que les Berbères, les Bisharis, les Gallas, les Somalis et, dans l'antiquité, les Libyens, les Nubiens, les habitants du pays de Pount (côte des Somalis)¹. Les Hamites sont proches parents des Sémites, ce qui explique que la langue égyptienne, malgré les différences, ait beaucoup de traits communs avec les langues sémitiques et que la plupart des égyptologues songent à une origine commune. D'ailleurs, dans la période antérieure à l'unification politique du pays, il semble qu'une infiltration sémite assez forte se soit

1. On constate parmi eux, dès les temps les plus reculés, un léger mélange de sang nègre, qui ira en augmentant rapidement après la troisième dynastie.

produite dans le Delta. Mais, dès les premières dynasties qui régnèrent sur l'Égypte unifiée, un autre élément ethnique apparaît, dont on ne sait s'il est apparenté aux races méditerranéennes ou aux races arméniennes ; les caractères s'en sont manifestés aux ethnographes sur les statues des pharaons et des nobles, que la puissance réaliste des sculpteurs memphites, du troisième millénaire avant J.-C., a fait revivre pour nous avec une vérité si frappante. En général, la population de basse Égypte nous est mal connue, tandis qu'en haute Égypte, on retrouve bien tous les traits de la race hamitique, dont il faut sans doute chercher l'origine vers le sud¹.

Bien vite l'on s'aperçoit que l'on a affaire à un peuple exceptionnellement doué. Les silex taillés, qui lui ont servi d'outils ou d'armes, sont sans doute les plus beaux que nous connaissions. Les tombes surtout ont fourni des séries admirables : grandes lances droites, couteaux légèrement recourbés, pointes de lances et de flèches, harpons, haches plates, bâtons de commandement légèrement renflés, massues à tête conique ou ovoïde. Les grands couteaux et les flèches royales trouvés dans les tombes néolithiques de Nékadeh ou Négadah (sur la rive gauche du Nil, en aval de Karnak) sont célèbres ; les progrès dans le travail du silex sont continus. La céramique est très riche, modelée à la main. Ce sont d'abord des vases rouges à bords noirs, coupes profondes, gobelets et vases ovoïdes ; et, à peu près contemporaine de cette série, celle des vases rouges lustrés. Les formes de ces derniers sont un peu différentes, souvent charmantes de fantaisie. On remarque les grandes bouteilles à fond plat et à col étroit. Puis, viennent les vases rouges à décor blanc incisé : ce sont encore de profondes coupes ou bien des vases allongés, étroits du haut. Le décor imite souvent la vannerie ; il offre aussi des représentations d'animaux. La série de céramiques blanches ou plus exactement d'un jaune rosé est plus récente. La dernière en date est la poterie blanche à décor rouge, imitant parfois la vannerie ou présentant des cercles concentriques et des points ou même des motifs empruntés au règne végétal ou animal. Si l'on constate une décadence à partir des derniers siècles du quatrième millénaire avant J.-C. (au temps des deux premières dynasties de

1. Mais, comme on le voit, il y a une certaine diversité dans les populations même primitives d'Égypte ; rien, dans ce qui vient d'être noté, ne permet d'écarter les hypothèses qui, pour expliquer les premiers progrès de sa civilisation, invoqueraient l'infiltration ou même l'invasion de tribus venues d'un autre continent.

l'Égypte unifiée), c'est qu'on a alors cessé de demander la vaisselle de luxe à l'argile et qu'on voit apparaître ces beaux vases en pierre dure, grès, diorite, granit, porphyre, cristal de roche, aux formes les plus élégantes et du travail le plus achevé. Dès le xxx^e siècle avant notre ère, au temps de la « troisième dynastie », l'Égyptien sait, en outre, fabriquer une sorte de faïence bleue ou verte.

Il est remarquable que la civilisation égyptienne, d'abord paléolithique, ait passé directement au stade où le métal est associé à la pierre polie (civilisation dite « chalcolithique » ou « énéolithique »), sans s'arrêter au stade même de la pierre polie. L'usage de la pierre taillée a persisté dans la période chalcolithique et l'outillage mixte, cuivre et pierre, est encore employé en pleine période historique, à l'apogée de la monarchie memphite. Le cuivre est presque le seul métal en usage. Comme l'Égypte n'en produit pas, on se demande d'où les Égyptiens primitifs le recevaient. On peut songer à Chypre, à la Syrie du nord, au Sinaï, où, dès les premières dynasties, on trouve des traces d'exploitation égyptienne. Si le cuivre venait de Chypre ou de Syrie, les habitants de la vallée du Nil ont dû apprendre simultanément son existence et la manière de le travailler ; s'il venait du Sinaï, ils en ont d'eux-mêmes, indépendamment des Chypriotes, découvert l'emploi. C'est à la chimie qu'il appartient de lever les doutes sur une question si capitale pour la reconstitution de l'histoire égyptienne. En attendant, l'hypothèse du Sinaï n'est pas exclue, et l'on peut concevoir que le cuivre arrivait en Égypte soit par le Delta, soit par l'ouadi Hamamât, qui fut une voie de communication depuis l'époque la plus reculée. Parmi les autres métaux, l'or a toujours joué le rôle d'une matière précieuse ; le bronze n'entre vraiment en usage qu'au temps de la « douzième dynastie », au cours du xx^e siècle avant notre ère.

La population vivait de chasse, de pêche, d'élevage, d'agriculture. On chassait des espèces aujourd'hui disparues : antilopes, bœufs sauvages, girafes, gazelles, autruches, éléphants, hippopotames, rhinocéros, crocodiles, lions et panthères. Le Nil a toujours été très poissonneux ; les Égyptiens se construisaient des embarcations légères, en roseaux ou en tiges de papyrus liées ensemble et aux extrémités relevées. Ils avaient domestiqué le buffle, l'antilope, la gazelle, la chèvre, peut-être déjà l'âne, et, comme volatiles, les oies, les canards, les grues,

les pigeons. Le labourage était très facile dans le limon du Nil : il y suffisait de houes en bois. Il semble que déjà on ait pratiqué la culture de la vigne. Et l'on peut dresser une liste assez longue de métiers : tailleurs de silex, potiers — ceux qui modelaient ou tournaient les vases d'argile et, plus tard, ceux qui façonnaient les vases de pierre dure —, charpentiers, ouvriers du cuir, nécessaire au costume (notamment pour l'étui phallique), sans compter les femmes, occupées à tisser des étoffes. Quand nous commençons à connaître historiquement la société égyptienne, nous voyons que les métiers étaient souvent pratiqués de père en fils ; mais l'Égypte n'a pas connu l'organisation des professions par castes fermées.

II. — LE MORCELLEMENT POLITIQUE DE L'ÉGYPTÉ PRIMITIVE¹.

Le pays a dû d'abord être divisé en plusieurs petits États indépendants ; puis ces États se sont groupés et ont formé deux royaumes, celui du nord et celui du midi, qui n'ont fini par se réunir en un seul qu'après bien des vicissitudes.

Les petits États séparés ou « nomes » (*νομός* en grec et *hesep* en égyptien) n'ont pu s'organiser qu'après le peuplement de la vallée. Chacun a pour centre un culte, très souvent zôlatrique. Il est tout à fait douteux que le nome ait été un clan « totémique ». On ne trouve pas en Égypte ces relations juridiques qu'engendre le totémisme, soit entre les individus, soit entre les familles. Chaque individu a un lien avec le culte local, en ce sens que c'est le lieu de naissance qui le classe parmi les adorateurs d'un dieu déterminé et le rattache à son nome.

Les nomes ont subsisté comme groupements religieux, sociaux et administratifs jusqu'à la fin du paganisme. Au temps de leur indépendance, nous ne savons comment s'y exerçait le pouvoir.

Chacun d'eux comporte d'ailleurs des subdivisions. Plus tard on le trouve généralement partagé en deux parties, celle d'amont et celle d'aval, séparées par un canal transversal, et ces parties peuvent être elles-mêmes formées de plusieurs districts, chacun avec sa ville et ses dieux. Le dieu représenté par son fétiche — faucon, gazelle, chacal, vaisseaux, sistre, flèches entrecroisées, etc. — était sans doute déposé dans une chapelle en

1. OUVRAGES À CONSULTER. — Mêmes ouvrages que ci-dessus, p. 22, et en outre, V. Loret, *L'Égypte au temps du totémisme* (Paris, 1906, in-12, 71 p.).

clayonnage dont nous voyons la représentation sur certains monuments très anciens et dont les formes annoncent déjà ce que sera plus tard le *naos*, cette niche en pierre ou en bois où s'abriteront les statues ou les animaux-dieux.

Mais il est certain que la vallée du Nil se prête mal à la coexistence d'une multitude d'États autonomes. Le fleuve, d'où dépend toute la vie du pays, en assure l'unité. Si le nome est resté vivant au sein de cette unité, au point que, dans les périodes où les forces du pouvoir central se relâchent, le pays tend à retourner à cette division en districts indépendants, il était pourtant inévitable que l'Égypte finît par se constituer en royaume : d'abord peut-être en plusieurs royaumes ; car la tradition, qui s'exprime jusqu'à la fin dans le protocole pharaonique, a gardé tout au moins le souvenir de celui du sud et de celui du nord.

C'est la ville de Bouto, en égyptien *Pé*, dans le Delta (aujourd'hui Tell-el-Ferâ'in, au sud du lac Bourlos et au nord-est de Dessouk), qui paraît avoir été la capitale du nord. Le roi de cette région s'appelle *biti* (nom écrit par l'image de l'abeille). Comme insigne, il porte la « couronne rouge », manière de bonnet enserrant la tête et dont le bord postérieur se relève très haut. Cette coiffure est ornée, en avant, d'une sorte de tige en spirale, dont on a autrefois comparé la forme à celle du bâton de l'augure étrusque (*lituus*). C'est un talisman, habité par un serpent femelle (*ouazel*) qui glace de terreur les ennemis du roi. Nekheb (aujourd'hui El-Kah, sur la rive droite du Nil, en amont de Thèbes), est le centre du royaume du sud. Son chef s'appelle *nsout*, nom représenté dans l'écriture par une liliacée. Il porte la « couronne blanche », sorte de mitre pointue, talisman magique, elle aussi, et que protège un vautour aux ailes éployées¹. D'après les traditions, c'est le nord qui aurait été d'abord prépondérant. Certains indices semblent en apporter la confirmation : ainsi, nous verrons que le calendrier qui s'imposera plus tard à toute l'Égypte paraît avoir été constitué à la latitude de Memphis.

Voilà ce que l'on croit savoir d'à peu près certain sur la première histoire et la première civilisation de l'Égypte. Sur l'origine et le développement de cette civilisation, notre curiosité se pose bien des questions et l'abondance exceptionnelle des

1. Alors que les deux Égyptes seront unies sous un seul pharaon, celui-ci portera simultanément les deux coiffures, la couronne rouge entourant la mitre blanche. Cette combinaison des deux insignes est ce que l'on appellera le *pschent*.

monuments permet bien des hypothèses. Certains textes sont particulièrement suggestifs, qui parlent des rois « suivants d'Horus » — le dieu faucon, dont nous reparlerons ¹ — (*shemsou Hor*) et des *mesniou*. Ce dernier mot a été traduit par « forgerons » et aussi par « piquiers ». On voyait dans les *mesniou*, en même temps que des guerriers, les ouvriers qui fabriquent les armes et les outils de métal. On a depuis proposé, pour le même mot, le sens de « harponneurs » ; mais peut-être n'est-ce pas une raison pour dénier aux *mesniou* et aux rois « suivants d'Horus », ou, comme on dit, aux Horiens, le mérite d'avoir introduit le travail du métal dans la vallée du Nil.

D'où venaient ces Horiens ? Il est bien difficile de le dire. Les uns en font des Africains. D'autres les imaginent venus d'Asie. Horus aurait été considéré longtemps comme un dieu des régions situées à l'est de l'Égypte, ce qui prouverait son origine orientale. Sur certains monuments où l'on veut voir représentées les luttes des Horiens contre les populations plus anciennement établies en Égypte — par exemple, sur le manche en ivoire du couteau de silex trouvé au Djébel el-Arak et conservé au musée du Louvre — les partisans de l'hypothèse asiatique notent la ressemblance de certains personnages avec des guerriers figurés sur les stèles de Suse et de Tello, dont il sera plus loin question. Pour ces savants, ces Horiens ne seraient pas les premiers à être passés d'Asie en Égypte, soit par l'isthme de Suez, soit par les côtes de la mer Rouge et des voies comme l'ouadi Hamamât. Bien antérieurement, à la population primitive, mélange de nègres peut-être autochtones et de ces Berbères ou Libyens, descendus des plateaux désertiques, seraient venus se mêler des peuples d'origine orientale qui, avant d'entrer en Égypte, se seraient arrêtés sur la côte des Somalis, le légendaire pays de Pount. La civilisation dite de Négadah — du nom de la localité, en aval de Karnak, où ont été mis au jour les principaux spécimens qui nous en restent — serait celle de ces peuples. Plusieurs monuments d'Hiéaconnopolis (Kôm-el-Ahmar, la Nekhen des Égyptiens, sur la rive gauche du Nil, en face d'El-Kab) représenteraient celle des Horiens. Ce ne sont encore là que des hypothèses très discutables, appuyées sur des arguments archéologiques que l'on ne pourra apprécier que lorsqu'on connaîtra mieux les premières civilisations de l'Asie.

1. Voir ci-dessous, p. 31.

En Égypte même, on ignore comment ces Horiens se sont répandus. Edfou, voisine de Nekhen et centre du culte de l'Horus-faucon, a paru longtemps avoir été le premier siège de leur puissance. De là ils seraient partis à la conquête de tout le pays. Pourtant des doctrines récentes, renversant ou du moins modifiant les anciennes hypothèses, placent en basse Égypte, et plus spécialement à Bouto, les origines du culte d'Horus.

III. — LA CONQUÊTE DE L'ÉGYPTE DU NORD PAR LES ROIS DU SUD ET L'UNIFICATION DE L'ÉGYPTE¹.

Ce qui est sûr, c'est que l'union du sud et du nord s'est faite par la conquête, comme en témoignent les palettes votives de schiste retrouvées dans le sanctuaire du dieu Horus du sud, à Hiéraconpolis. Sur ces objets — probablement des palettes à fard — on voit représentés les combats entre des groupes portant des fétiches différents et le triomphe du faucon, divinisé sous le nom d'Horus.

Les monuments (cachets, têtes de massues, palettes, étiquettes) exhumés dans les fouilles nous font connaître quelques-uns des rois qui réalisèrent l'union des deux États du nord et du sud ; mais ce ne sont guère pour nous que des noms ou des surnoms : par exemple, le « roi-Scorpion » (ainsi appelé parce que le signe hiéroglyphique qui sert à traduire son nom est un scorpion), qui apparaît, coiffé de la « couronne blanche » du sud, sur une palette d'Hiéraconpolis, célébrant sa victoire sur d'autres Égyptiens (*rekhit*) et sur des étrangers appelés « les Arcs » ; ou bien le roi Narmer, dont un monument analogue représente le triomphe sur les Égyptiens du Delta, alliés aux Libyens du voisinage. Une des faces de la palette sur laquelle il est figuré le montre coiffé de la couronne du sud, tandis que sur l'autre il porte la couronne rouge du nord, ce qui donne à penser qu'il réussit, pendant un temps au moins, à unir sous sa loi les deux royaumes. Narmer, comme le roi-Scorpion, appartient à une époque antérieure à celle où une tradition remontant au prêtre égyptien Manéthon, qui écrivait vers 280 avant notre ère, fait débiter la « première dynastie ».

Cette même tradition fait d'un certain Menès le fondateur

1. OUVRAGES À CONSULTER. — Outre les histoires générales de l'Égypte les plus récentes citées p. 21, voir Raymond Weill, *Les origines de l'Égypte pharaonique ; les II^e et III^e dynasties* (Paris, 1908, in-8° ; t. XXV des « Annales du musée Guimet ; Bibliothèque d'études »).

de la première dynastie qui ait régné sur toute l'Égypte. La capitale de son royaume aurait été située à This, au nord-est d'Abydos, quelque deux cent cinquante kilomètres en aval de Nekheb, la capitale primitive du royaume du sud : d'où le nom de monarchie « thinite » que, depuis Manéthon, on donne à la royauté égyptienne de ce temps.

Le point de départ en doit être cherché, à ce qu'il semble, aux environs de l'an 3300 avant notre ère, encore que la chronologie de l'histoire égyptienne soit loin d'être assurée. Celle-ci repose, en dernière analyse, sur des documents d'interprétation difficile, établissant avec une insuffisante précision la durée des règnes au temps de chaque dynastie royale et autorisant, par suite, des conclusions qui sont loin d'être toutes parfaitement concordantes. En gros, selon les calculs, l'écart entre les divers systèmes adoptés atteint, pour les périodes les plus reculées, jusqu'à deux cents ans environ : les partisans de la « chronologie longue » reportent jusqu'en 3400 et même jusqu'en 3500 les débuts de la « première dynastie », que les partisans de la « chronologie courte », les plus nombreux aujourd'hui, ne font guère remonter au delà de 3300 ou 3315 à peu près. En adoptant cette dernière façon de voir, nous arrivons à cette conclusion que l'unification de l'Égypte était faite au profit de la dynastie de This, dès le début du xxxiii^e siècle avant notre ère.

La question ne se pose déjà plus pour les successeurs de Menès : ils règnent sans conteste simultanément sur la haute et sur la basse Égypte. Et déjà nous les voyons pousser de l'avant dans la direction du Sinaï, dont ils exploitent les importantes mines de cuivre.

Ainsi non seulement l'unité est faite, mais déjà, à la fin du quatrième millénaire, le royaume tend à déborder en dehors du cadre de la vallée du Nil. Il s'ouvre les routes qui mènent dans la direction de la Palestine et de la Syrie et, pour parer à l'insuffisance de ses ressources naturelles, tend à mettre la main sur les richesses minières des pays limitrophes.

IV. — L'ORGANISATION DU ROYAUME ÉGYPTIEN SOUS LA MONARCHIE THINITE¹.

A mesure que le royaume égyptien se forme, les institutions se développent et se précisent. Quand, sous la monarchie dite

1. OUVRAGES À CONSULTER. — Outre ceux qui sont cités p. 21, n. 1, voir : 1^o sur la

« thinite », vers la fin du quatrième millénaire avant J.-C., l'unité du pays est achevée, c'est la royauté qui est le centre de l'État et l'on peut dire la source de toute la vie égyptienne. Le roi est un dieu, avant tout un Horus, autrement dit un faucon, et c'est souvent par l'image d'un faucon qu'il est représenté sur les monuments. Son nom, ou plutôt l'un de ses noms, est inscrit dans une sorte de rectangle ou *serekh*, surmonté du faucon. Ce rectangle représente le palais ou le tombeau du roi ; il est orné dans le bas de stries, qui figurent une double porte.

Mais avant l'unification de la monarchie, tous les rois n'ont pas été assimilés à des faucons. On a mentionné plus haut le « roi-Scorpion » ; le roi Narmer tire son nom d'un poisson, *nar*, avec lequel il devait sans doute aussi se confondre ; d'autres ont été, on l'a vu, des Seth et non des Horus. Même depuis la constitution de la monarchie unique, le roi s'assimile à d'autres animaux-dieux : tantôt il est un lion, tantôt un griffon, tantôt un taureau, etc. Ces divinités que le roi incarne sont celles qu'incarnaient les chefs des divers nomes ; il a absorbé en lui celles de tous les nomes sur lesquels il a régné, en sorte que, lorsque l'Égypte du sud et l'Égypte du nord furent réunies sous un seul sceptre, les dieux des deux régions se trouvèrent eux-mêmes confondus dans la personne royale. C'est pour cette raison peut-être que Perabsen (ou Peribsen), qui vivait au xxxi^e siècle avant notre ère et qu'on rattache à la « seconde dynastie » traditionnelle des rois dont le pouvoir s'étendit à toute l'Égypte, était à la fois un Horus et un Seth, deux divinités dont des mythes, qui devaient avoir une fortune exceptionnelle jusqu'à devenir des mythes nationaux, firent plus tard d'irréductibles ennemis.

A l'époque historique, l'on voit régulièrement dans les protocoles royaux figurer parmi les titres du roi les divinités, emblèmes et titres de plusieurs des régions que le royaume unique a englobées. Comme souverain de la haute Égypte il porte le titre de *nsout*, et celui de *biti* comme souverain de la basse Égypte ; l'un de ses noms est précédé de l'image des deux déesses : le Vautour d'El-Kab, et le Serpent de Bouto, ¹ qui sy n-

royaute, A. Moret, *Du caractère religieux de la royauté pharaonique* (Paris, 1902, fasc. 15 des « Annales du musée Guimet ; Bibliothèque d'études ») ; 2^e sur le droit et les institutions juridiques, Eug. Revillout, *Précis de droit égyptien* (Paris, 1903, 2 vol. in-8°) ; mais ce gros livre, d'une lecture difficile, se rapporte surtout aux époques postérieures.

1. Voir ci-dessus, p. 37.

bolisent le sud et le nord, ce qui montre qu'il unit en lui la puissance surnaturelle de ces deux divinités. Dès son aurore, la monarchie égyptienne est, au sens le plus fort, une monarchie de droit divin, parce que ceux qui détiennent le pouvoir sont des dieux.

Ces dieux ont leur culte. On ne les approche qu'en tremblant, en « flairant le sol » ; on les désigne par des périphrases, telles que celle de *pharaon*, qui, dans son acception primitive (« Grande Maison ») s'applique au palais et non à la personne du roi. Toute leur existence terrestre est soumise à des règles rituelles et minutieuses. Ce n'est sans doute qu'après de longs siècles que s'est achevée cette confusion complète du roi et du dieu, telle que nous la révèlent les premiers monuments de l'Égypte. Les chefs de nomes, ancêtres du pharaon, ont plutôt ressemblé, à l'origine, aux chefs de bien des populations primitives, qui doivent leur domination non pas à leur divinité, mais à leur puissance magique : tenant à la fois du prêtre et du sorcier, ils ont la faculté de commander à la nature, de faire briller le soleil, tomber la pluie, germer les récoltes.

C'est en partant de ce double caractère des rois égyptiens, — caractère magique et caractère divin, le second étant peut-être une suite du premier — que l'on peut expliquer certaines cérémonies dont nous avons la mention ou l'image sur les documents même les plus anciens. Le jour du couronnement, par exemple, le roi se « lève sur son trône comme le soleil au ciel », et le pharaon, comme Horus, est en effet un dieu solaire ; mais, « en exécutant son lever du nord et du sud », il assure réellement par ce rite de magie imitative, l'apparition du soleil, source de toute vie. Si, le même jour, le roi accomplit le tour du mur à Memphis, ce mur symbolise la défense de l'Égypte ; par sa marche solennelle autour de lui, le roi assure l'inviolabilité de ses frontières. C'est le roi encore qui jette au Nil l'ordre écrit de commencer la crue, le roi qui inaugure, avec le hoyau ou la pioche, les grands travaux relatifs à l'agriculture et à l'irrigation.

Pour conserver cette puissance, il est soumis à des restrictions nombreuses. Diodore nous dit que la vie des rois était réglée jusque dans les moindres détails : par exemple, ils ne pouvaient manger que du veau et de l'oie ; le vin leur était sévèrement rationné. On ignore ce qu'il peut y avoir de vrai dans le détail de ce témoignage, mais des documents égyptiens semblent bien indiquer des défenses alimentaires analogues, qui variaient dans chaque nome. Enfin, comme la vie du pays

dépendait de la vigueur même du roi, l'Égypte a peut-être connu, dans les temps préhistoriques, le meurtre rituel des souverains parvenus à la vieillesse. Cette coutume qui permettait de remplacer le roi décrépît par un plus jeune et un plus fort, a existé en Nubie jusqu'à l'époque grecque (III^e siècle avant J.-C.). On peut la soupçonner en Égypte, au moins à l'origine ou dans des circonstances exceptionnelles, pour les animaux sacrés (par exemple, la noyade rituelle de l'Apis), dont la vie a une valeur analogue à celle de la vie royale.

Si le pharaon égyptien a pu et su se libérer, c'est en substituant à ce rite barbare des cérémonies dont le but est de « renouveler ses naissances », c'est-à-dire, en même temps que sa vie, la force salubre de ses pouvoirs magiques. Déjà, sur les monuments de l'époque thinite, on voit représentée la fête « du renouvellement » ou fête *sed*, qui, nous le savons pour la période historique, était célébrée tous les trente ans et dont les principaux épisodes, comme on l'a justement observé ¹, « sont incompréhensibles, si l'on n'admet pas qu'ils se rapportent à une transformation du roi vivant en un dieu Osiris, mort et revivifié ». Ainsi la renaissance du roi est conçue sur le modèle de celle d'Osiris, un dieu ressuscité, qui est surtout le dieu de la vie d'outre-tombe. Le rite ranime les puissances surnaturelles du roi en ce monde, en même temps qu'il assure son immortalité dans l'au-delà. C'est qu'après sa mort, le roi ne cesse de vivre comme un dieu et de protéger ses sujets, si bien que sa résidence terrestre est moins importante peut-être que son tombeau. Il est essentiel cependant que chaque pharaon ait son palais et sa tombe. Chacun se choisit sa capitale, entourée d'un mur à créneaux ; des cérémonies, qui ont lieu généralement la quatrième année du règne, préparent l'emplacement et la construction de sa première résidence, à laquelle il en substitue une nouvelle quatre ans après le jubilé trentenaire de chaque fête *sed*. Son palais est fait de matériaux légers, briques ou clayonnage. Il y en a parfois deux, comme il y a parfois peut-être deux capitales, l'une dans la région thinite, l'autre dans la région memphite. Le tombeau, à côté du palais, est en matériaux plus durables. C'est qu'il doit procurer aux rois des privilèges éternels, qui, au début au moins, lui sont exclusivement réservés.

Autour de la monarchie s'organise la vie administrative du

1. A. Moret, dans A. Moret et G. Davy, *Des clans aux empires*, p. 175 (cité ci-dessus, p. 21, n. 1).

pays. Des documents succincts, en particulier des sceaux apposés sur des jarres trouvées dans les tombes royales, nous donnent des titres de fonctionnaires et nous font entrevoir la hiérarchie. Il est remarquable que, sur ces sceaux, on ne trouve pas toujours des noms propres, mais très souvent les titres seuls. Aussi ne croit-on pas que les fonctions se soient transmises héréditairement. Rien donc encore ici qui ressemble à une caste, mais seulement une hiérarchie. Il est d'ailleurs possible que les plus hautes charges aient été d'habitude tenues par des parents du roi. On trouve d'abord les amis (*semer*), qui sont souvent en même temps les conseillers privés ; au-dessous, les « connus du roi », « ceux qui sont proches de son cœur », « ceux qui louent le dieu chaque jour ». Ce sont peut-être là des appellations purement honorifiques. D'autres désignent sans doute des pouvoirs plus effectifs. Le plus élevé de ces grands officiers est peut-être le « grand commandant en chef », général de l'armée.

En principe au moins, chacun des deux royaumes, celui du sud et celui du nord, même après leur réunion, garde son administration séparée. Le ministre du sud est « celui de Nekheb » (ou El-Kab, en amont de Thèbes), le ministre du nord est « celui de Pé » (ou Bouto, dans le Delta). Quand il n'y a qu'un ministre pour les deux Égyptes, c'est une sorte de grand vizir, avec deux chanceliers, le « chancelier du dieu » pour la haute Égypte, celui « de l'abeille » (*bûi*) pour le nord, portant chacun le sceau de l'un des deux royaumes. Au-dessous sont les administrateurs des nomes : les « baillis » ou *anez* ; puis les directeurs des « maisons du roi » (magasins et bureaux) et la foule des scribes royaux. Car dès ce temps l'écriture hiéroglyphique est constituée et l'Égypte a dépassé le stade où l'on se contente de l'écriture « pictographique ».

L'administration égyptienne est déjà précise, presque savante. Dès la « deuxième dynastie » on trouve l'usage des recensements bisannuels. On recense, en particulier, « l'or et les champs » pour établir l'assiette de l'impôt. Il semble donc qu'il y ait déjà beaucoup de propriétés privées ; mais les rois aussi ont un vaste domaine, où l'on remarque des vignobles. On soupçonne qu'il y a deux grandes classes dans la population : la population libre, propriétaires, artisans, commerçants, et, sur les grands domaines, de pauvres gens dont la condition semble être une espèce de servage.

Dès l'époque thinite aussi probablement, l'Égypte a ses lois

écrites et sa juridiction réglée. Un tribunal est sans doute établi dans chaque village ; peut-être les grandes cours de justice connues pour la période suivante et dont les membres sont prêtres de Maât, déesse de la Vérité, existaient-elles déjà. Du droit privé, nous ne connaissons rien ou presque rien. Nous avons seulement quelque lueur sur la constitution de la famille. La situation libre de la femme égyptienne, qui possède un droit personnel de propriété, l'habitude qui s'est toujours maintenue d'indiquer la filiation par le nom de la mère, l'existence à l'époque historique d'un mariage relâché, peut-être celui que les textes d'époque grecque appellent le mariage « non écrit » et que la femme peut toujours rompre sans indemnité, voilà les faits qui portent à croire que l'Égypte a connu le régime dit « du matriarcat » et qu'elle en a toujours gardé des vestiges. On sait que, dans ce régime, les enfants sont sous l'autorité, non de leur père, mais de leurs oncles maternels, dont ils héritent : c'est sans doute ce qui a suscité l'usage, très répandu de tout temps et jusqu'à la période gréco-romaine, du mariage entre frères et sœurs.

On ne peut donner, on le voit, que des indications fugitives. On a seulement l'impression qu'une organisation développée existait déjà et que beaucoup d'institutions connues par les documents postérieurs remontent à l'époque thinite.

V. — LES RELIGIONS DE L'ÉGYPTE ARCHAÏQUE¹.

La même remarque s'appliquerait aussi justement aux croyances et aux institutions religieuses. L'existence de cultes locaux propres à chaque nome est certainement, on l'a vu, antérieure à la période thinite. Neit, de Saïs, était adorée dans deux nomes du Delta, comme une déesse guerrière. Nous avons

1. OUVRAGES A CONSULTER. — Outre les histoires générales et ouvrages cités page 21, n. 1, voir Adolf Erman, *Die aegyptische Religion* (Leipzig, 1905, in-8° ; 2^e édition, 1909), traduit en français par Ch. Vidal sous le titre *La religion égyptienne* (Paris, 1907, in-8°) ; E. Naville, *La religion égyptienne* (Paris, 1906, in-8°) ; Ph. Virey, *La religion de l'ancienne Egypte* (Paris, 1910, in-16) ; G. Maspero, *Etudes de mythologie et d'archéologie égyptiennes* (Paris, 1893-1913, 7 vol. in-8° formant les t. I, II, VII, VIII et XXVII, XXVIII et XXIX de la « Bibliothèque égyptologique ») ; J. H. Breasted, *Development of religion and thought in ancient Egypt* (Londres et New-York, 1912, in-8°) ; A. Moret, *Le rituel du culte divin journalier en Egypte* (Paris, 1902, in-8°, forme le fascicule 14 des « Annales du musée Guimet ; Bibliothèque d'études ») ; du même, *Les mystères égyptiens*, 3^e éd. (Paris, 1922, in-18) ; Maspero et la religion égyptienne, dans la *Revue de l'histoire des religions*, t. LXXIV (1916), p. 264-310 ; W. Max Müller, *Egyptian mythology* (Boston, 1916, in-8°, dans la collection « Mythology of all races »).

mentionné¹ Ouazet, le serpent femelle de Bouto. A Mendès on trouve un dieu bouc ; à Hermoupolis du Delta, l'ibis Thoth ; dans les marais de l'ouest, le crocodile ; le lion, à Léontopolis ; la lionne Sechmet, dans la région memphite, etc.

Mais le plus illustre de ces dieux, celui auquel était réservée la plus surprenante fortune, est Osiriš, de Bousiris (c'est-à-dire demeure d'Osiris), fils aîné du dieu-terre Geb et dieu de la végétation. Son fétiche, le *dad* ou *didou*, représente, selon les uns les quatre piliers du monde vus en perspective, selon d'autres un tronc d'arbre branchu ou, pour les théologiens, l'épine dorsale du dieu lui-même. Il semble que, dans le mythe primitif, Osiris meure, noyé par l'inondation ; mais ses deux femmes, Isis et Nephtys, savantes en magie, lui rendent l'énergie vitale et, des profondeurs de la terre, il fait naître les plantes qui recouvrent le sol. Ce dieu souterrain de la force créatrice, selon une association d'idées fréquente dans les religions antiques, est en même temps dieu des morts.

C'est aussi un dieu des morts que Sokar, qui règne dans la région de Sakkarah, au sud de Memphis. Le caractère original de Ptah est plus obscur : il n'est lui-même d'abord qu'un dieu local à Memphis. En haute Égypte nous retrouvons des dieux pareils à ceux que l'on rencontre dans le Delta. C'est ainsi que le crocodile, Sebek, est adoré dans le nome Ombite et dans le Fayoum ; Thoth, l'ibis, a son siège à Khmounou, l'Hermoupolis de Thébaïde. Là, en même temps que dieu-lune, il devient l'inventeur de l'écriture, de la médecine et de toutes les sciences. Il se développera plus tard autour de son sanctuaire une des plus célèbres écoles de théologie. Dans le « nome du palmier », un dieu-bélier porte le nom d'Hershef, « celui qui est sur son lac » ; sa ville, Ahnas, au sud du Fayoum, est l'Héracléopolis des Grecs ; un autre s'appelle Khnoum dans la région de la première cataracte : il est parfois représenté modelant le monde et les hommes sur le tour du potier. La déesse du xxii^e nome (Aphroditopolis) est une vache, qui s'identifie à Hathor (la demeure d'Horus) déesse du ciel et aussi de l'amour, adorée comme telle à Dendérah. Le chien Anubis règne dans le xvii^e et le xviii^e nome (Hipponon et Cynopolis), le dieu-loup dans les deux nomes du Sycamore, dont la plus grande ville, la Lycopolis des Grecs, était sur l'emplacement de la moderne Syout ; ce serait à l'origine un dieu guerrier, qui porte le nom de

1. Ci-dessus, p. 31.

Oupouaout, « celui qui ouvre les voies », ces voies qui ne seraient devenues que plus tard celles du monde funéraire, alors qu'Oupouaout s'est confondu avec le loup d'Abydos, Chont Amentit, « celui qui est dans l'Occident », c'est-à-dire dans la région des morts.

Il y a comme une hiérarchie entre les dieux locaux; ou, tout au moins, dans la même région, à côté du dieu principal on trouve des divinités secondaires et qui ont tendance à se subordonner à lui ou à s'associer avec lui. Ainsi naissent, peut-être d'assez bonne heure, des familles de dieux. La plus célèbre se formera bien plus tard, à Thèbes, par la réunion des trois personnes divines : la déesse-vautour Maut, le dieu de la génération Amon, dont Maut deviendra la femme, et le dieu-lune Chonsou qui, dans cette triade, sera le dieu-fils. Ces triades joueront un grand rôle dans la religion égyptienne.

On le voit, pourtant, certains dieux locaux se détachaient de leur domaine, et, dès l'époque thinite, commençaient à faire figure de dieux nationaux. C'est peut-être à l'origine un dieu local que l'Horus faucon d'Edfou, avec lequel le pharaon finit par se confondre. Sans avoir encore la même importance, il est d'autres divinités, dont les fêtes sont célébrées pour toute la nation par le roi : ainsi Neit, de Saïs, Sokar de Sakkarah, dont il célèbre les anniversaires, Min, le dieu ithyphallique de Coptos, Anubis, le bœuf Apis, en qui s'incarne l'esprit de Ptah et avec qui le roi accomplit une course rituelle, Osiris, dont il érige les piliers. En outre, à côté des dieux locaux, il en est d'un caractère plus universel : ce sont les grandes forces ou les éléments de la nature, tels que l'Océan primitif, Noun, dont les dieux sont sortis, les déesses-ciel comme Hathor ou Nouit, les dieux-terre comme Geb, les dieux de la lumière comme Horus et Shou, les Nils fécondants Hapi, ou encore les astres de la voûte étoilée. Ces dieux, qui se prêtent davantage à être adorés partout, font l'objet d'un culte qu'on pourrait être tenté déjà de traiter de culte national.

Il ne nous reste aucun vestige assuré des temples primitifs. On peut imaginer les plus anciens d'après certaines représentations, comme une sorte d'enclos limité par une palissade ou une rangée de pieux, signalé par des mâts d'enseignes et au milieu duquel se dressait la cellule isolée ou, pour nous servir du terme grec, le *naos* qui abritait le symbole de la divinité. De bonne heure, le *naos* fut construit en pierre, comme ne témoignent les restes d'un sanctuaire ancien retrouvé parmi

les ruines d'un temple plus récent d'Hiéraconpolis (Kom-el-Ahmar). Le culte qui y était célébré devait consister principalement en un sacrifice, c'est-à-dire un banquet, dont une victime faisait les frais, et que l'officiant offrait au dieu. C'est le roi qui était l'intermédiaire naturel entre le dieu et son peuple. Mais il ne pouvait officier partout : aussi s'était-il créé une classe de prêtres, où l'on distingue les « serviteurs du Dieu » et la masse des desservants, des purifiés (*oueb*), qui les aident dans l'accomplissement des fonctions sacerdotales.

Le culte des morts est une partie importante de la religion à ses débuts. Nous le connaissons surtout par les tombeaux. Mais ces tombeaux sont bien différents selon les temps et surtout selon les morts. Ce ne sont d'abord que de simples fosses ovales, creusées dans les galets ou dans les sables et qui ne se signalent par aucune superstructure, aucune dalle, aucun tumulus. Le cadavre est enveloppé dans une natte ou une peau de gazelle, où l'on relève des traces de bitume ; il est assis ou replié dans la position dite « embryonnaire », la tête vers le sud. Dans d'autres sépultures, les ossements sont placés pêle-mêle et le squelette n'est pas toujours complet. Ailleurs, les ossements sont rassemblés dans des jarres ou dans des caisses rectangulaires en argile ou dans de grandes coupes renversées comme des boucliers. Il y a eu aussi des tombes plus luxueuses : la fosse en est plus grande, rectangulaire ou carrée ; les parois en sont revêtues de briques crues, et l'on trouve un plafond de bois et de pierre. Quelquefois enfin, il y a des chambres plus petites autour de la grande chambre centrale.

Pendant toute la période archaïque, les tombes des particuliers conservent ce caractère de simplicité. Bien vite au contraire la tombe royale prend un développement considérable. Le plafond de bois est plus luxueux, les chambres se multiplient autour de la chambre principale ; on aménage de grands escaliers en briques crues ; la tombe est recouverte de terre et l'on fiche au sommet un stèle qui porte écrit le nom du pharaon. La plus grande sépulture royale de ce type est celle de Khâ-Sekhemoui, prédécesseur de Zoser, qui fonda la troisième dynastie. Située à Abydos, elle mesure quatre-vingt-trois mètres de long et comprend cinquante-huit chambres. Presque toutes sont souterraines. Seul le tombeau, trouvé à Négadah, est dressé sur un petit socle. C'est un rectangle de cinquante-quatre mètres sur vingt-sept, construit en briques crues ; ses murailles présentent

une série de saillants et de rentrants, comme une forteresse. Dans la partie centrale était disposée une suite de cinq chambres. Celle du centre, plus grande que les autres, était réservée au mort ; tout autour étaient rangées seize autres chambres, six sur chaque grand côté et deux sur chaque petit. Il n'y avait pas de portes et le mort était emmuré. Le mobilier de ces tombes royales, bijoux, ornements, armes, vases et vivres, était généralement très abondant.

Tout cela indique que, dès les temps les plus anciens, la mort était tenue pour un passage à une autre vie très semblable à la vie terrestre : mêmes moyens de subsistance, mêmes occupations, mêmes distractions qu'ici-bas. Les vivres emmagasinés sont nécessaires à la survie, et sans doute aussi la stèle qui, en perpétuant le nom du défunt, perpétuait aussi sa personne. Quant à l'idée que l'on pouvait se former de l'âme, elle nous échappe. La concevait-on déjà comme capable de vivre loin du corps, d'où elle s'éloigne au moment de la mort, sous la forme d'un oiseau, *bi*, tandis qu'une sorte de fantôme reste auprès de lui, et, soutenu par le cadavre conservé et les images faites à sa ressemblance, continue à vivre d'une vie précaire dans le voisinage du tombeau ? Avaient-ils déjà l'idée du *ka*, en qui certains égyptologues voient ce fantôme, ce « double », tandis que d'autres le définissent comme une personnification de ce que nous pourrions appeler la « substance », soutien et substrat du monde et des êtres, et qui entretient par la nourriture, *kaou*, la vie des hommes et des dieux ? Nous l'ignorons, comme nous ignorons les rites de l'inhumation. Mais bien différent était le sort qui, outre-tombe, attendait les sujets et les pharaons. La survie des premiers restait misérable. Les autres, au contraire, bien pourvus des choses nécessaires, allaient jouir de l'immortalité : car un dieu ne pouvait pas mourir. Après sa mort, on concevra qu'il devenait un astre impérissable au ciel, et, bientôt, dans l'*amentit*, l'Occident, le royaume des morts, il deviendra un Osiris.

Car Osiris, comme Râ, finira par conquérir lui aussi, toute la religion égyptienne, et par s'assimiler tous les dieux des morts. Son mythe se développe : Osiris devient peu à peu un roi puissant, mis à mort par la perfidie de son ennemi Seth. Comme Osiris personnifie le Nil fécondant, tandis qu'Isis son épouse serait la terre fertile, Seth est le désert desséché et stérile dont la femme Nephtys ne peut enfanter que des œuvres d'Osiris. Seth, jaloux, finit par faire périr Osiris et disperse les morceaux

de son cadavre. Mais la savante Isis part à la quête de ces débris et finit par reconstituer le corps de son époux, qu'elle rend incorruptible grâce à l'embaumement que lui enseigne Anubis. Sa magie ranime Osiris, qui règne maintenant sur les morts et engendre Horus, vengeur de son père, victorieux de Seth et de ses alliés. Les mêmes rites magiques qui ont ressuscité Osiris, appliqués au roi, l'identifient au dieu et font de lui un Osiris justifié et triomphant. Dans la suite des temps, le bénéfice de ces rites sera étendu aux princes de la famille royale, aux grands dignitaires de l'État, aux favoris du roi. Mais il ne semble pas que ce progrès soit encore accompli à l'époque thinite.

A la fin du quatrième millénaire et vers le début du troisième, l'unité de l'Égypte est faite ; à la vie fragmentée et anarchique des « nomes » primitifs a succédé celle d'un vaste État, reconnaissant, en théorie au moins, l'autorité d'un pharaon unique ; une civilisation d'allure uniforme et déjà relativement évoluée s'est développée d'un bout à l'autre de l'immense vallée ; un même ensemble de croyances religieuses commence à pénétrer les âmes. L'âge des premiers balbutiements est terminé : l'âge adulte s'annonce déjà.

CHAPITRE II

L'ACHÈVEMENT DE L'UNITÉ ÉGYPTIENNE:

LA MONARCHIE MEMPHITE

(3000-2200 avant J.-C.)¹

Au début du troisième millénaire une étape nouvelle et décisive est franchie : le gouvernement qui, depuis la conquête du nord, n'en était pas moins resté établi en haute Égypte, dans la région de This et d'Abydos, se résout enfin à venir s'installer dans cette partie de l'Égypte septentrionale qui, en aval du Fayoum et en amont du Delta, constitue vraiment le cœur du pays et où s'élèveront beaucoup plus tard les grandes capitales de Babylone d'Égypte, puis du Caire.

En se rapprochant des frontières de la Syrie, le personnel dirigeant commence à prendre contact avec les peuples et les civilisations de l'Asie antérieure ; l'activité économique, à proximité du Delta et des mines du Sinaï, sur le passage des grandes routes de caravanes, va pouvoir se développer librement ; la mer permettra d'établir des relations avec la Crète et les îles de la Méditerranée orientale. Le pharaon, au temps des « grandes pyramides », est un véritable chef d'empire, et c'est pourquoi l'on a souvent désigné du titre d'« Ancien empire » la période brillante qui commence vers l'an 2900 pour se prolonger, avec des alternatives diverses, jusqu'aux environs de l'an 2200 avant notre ère.

I. — LA MONARCHIE MEMPHITE¹.

Quoique Khâ-Sekhemoui, dernier roi de la « 2^e dynastie », ait été inhumé encore à Abydos, dans la nécropole officielle

1. OUVRAGES D'ENSEMBLE À CONSULTER. — Les grandes histoires de Maspero, E. Meyer, Hall, etc., déjà citées page 21, n. 1.

2. OUVRAGES À CONSULTER. — Aux ouvrages généraux rappelés n. 1, ajouter en particulier, P. Montet, *Byblos et l'Égypte* (Paris, 1928, in-8°).

des souverains thinites, il est incontestable qu'il régna sur tout le pays. Son successeur Zozer résida à Memphis, à quelque vingt kilomètres de la ville actuelle du Caire, et se fit construire non loin de là comme tombeau la « pyramide à degrés » de Sakkarah.

Hérodote a rapporté sur le compte des pharaons memphites des légendes bien connues ; elles n'ont d'autre valeur que de représenter pour nous ce que les voyageurs du ^v^e siècle avant notre ère entendaient raconter par leurs drogmans ; mais les événements de ces grands règnes nous échappent pour la plupart. On mentionne, dans la direction du sud, diverses campagnes contre les Nubiens sous Khâ-Sekhemoui (vers 2900), puis sous Snéfrou, une soixantaine d'années après, et entre temps, sous Zozer, la constitution, aux frontières du royaume, d'une marche de Nubie, la « Dodécaschène » des Grecs. Snéfrou organisa la frontière lybienne, remporta plusieurs victoires sur les Bédouins du Sinai, entretint des relations par mer avec la Syrie et la région du Liban qui lui fournissaient des bois de cèdre.

De Chéops (ou Khnoum-Khâoufou), successeur de Snéfrou, de Chéphren (ou Khâfra), fils de Chéops, et de Mykérinos (ou Menkaoura), successeur de Chéphren, constructeur des trois grandes pyramides de Gizeh, sur la rive gauche du Nil, nous ne connaissons guère que les noms. Ils furent en relations étroites avec la Syrie. On a retrouvé en 1921, sur le site de l'ancienne ville phénicienne de Byblos, la moderne Djébaïl, au nord de Beyrouth, les vestiges d'un temple égyptien et des fragments d'un vase au nom de Mykérinos : preuve évidente que, comme nous le rapporte Plutarque, Byblos était devenu dès lors un centre religieux, où les cultes égyptiens avaient trouvé asile et où les rois de Memphis ne dédaignaient pas d'envoyer des offrandes. Vers la même époque la Crète recevait en droite ligne de l'Égypte quelques-uns des objets, tels que des vases, des perles de faïence, des cachets, dont les fouilles de Cnossos ont révélé là-bas la présence.

Après Mykérinos, on connaît encore quatre rois de la même dynastie, mais seul Chepseskaf (à la fin du ^{xxviii}^e siècle) est mentionné sur les monuments contemporains. Les lacunes, probablement systématiques, dans nos documents, semblent indiquer une période de troubles qui aboutirent à l'avènement, vers l'an 2600, d'une « cinquième dynastie » dont on ne sait si elle était originaire d'Éléphantine, dans l'extrême sud, juste au-dessous de la pre-

mière cataracte, ou bien, au contraire, de Sekhmou, près de Létopolis (aujourd'hui Aoussim, dans le Delta). Une tradition fait des premiers rois de cette dynastie trois frères, fils du dieu Râ et de la femme de son grand-prêtre. Le premier est Ouserkaf, lui-même grand-prêtre de Râ dans la ville de On (Héliopolis). Divers monuments figurés représentent des luttes contre les Lybiens, ainsi que contre les Menziou, tribus de la péninsule du Sinaï, et des victoires sur les populations sémitiques de Syrie : l'Égypte semble déjà établir son protectorat sur la Palestine et la côte de Phénicie. A Byblos, on a recueilli dans le temple égyptien un vase au nom d'Ouna, dernier roi de cette dynastie, et des débris au nom de Pépi I^{er} ou de Pépi II qui appartiennent à la « sixième dynastie ».

Celle-ci, aux environs de l'an 2540, étend sa domination vers le sud jusqu'à la deuxième cataracte, comme le prouvent des inscriptions d'Éléphantine. Les princes de ce « nome » conduisirent, pour les pharaons, plusieurs expéditions chez les nègres. L'un d'eux, Herkhouf, alla vers 2490 jusqu'au pays d'Imaou, dans la région d'Ouadi-Halfa, d'où il ramena un énorme butin, et en particulier un nain désigné par le nom de Deng. Des vaisseaux naviguaient sur la mer Rouge, à la recherche des produits du mystérieux pays du « Pount » (la côte des Somalis).

L'Égypte fait réellement à cette époque figure de grande puissance. La renommée de ses pharaons, quelque obscure que demeure pour nous leur histoire, commence à rayonner bien au delà des limites naturelles de la vallée du Nil, et l'organisation même du royaume lui vaut d'être citée comme un modèle d'ordre, au moins relatif.

II. — LES INSTITUTIONS DE L'ÉGYPTES SOUS LA MONARCHIE MEMPHITE¹.

Au début de la période memphite, le pouvoir royal grandit rapidement, pour atteindre son apogée au temps de la « quatrième dynastie », à peu près entre 2850 et 2680. Alors les rois sont au plus haut degré de leur puissance : ce sont des dieux. Sans doute, ils rendent un culte à d'autres divinités, mais celles-ci ne sont

1. **OUVRAGES A CONSULTER.** — Outre les livres généraux cités page 21, n. 1, voir A. Moret, *L'administration locale sous l'Ancien Empire*, dans les *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, année 1916, p. 378-387.

le plus souvent que des divinités locales, dont le domaine est limité à un « nome » ou contenu dans des bornes plus resserrées. Il n'y a pas encore, bien qu'on y tende, de véritables divinités nationales, sauf Horus. Or celui-ci, sur la terre, est le pharaon, et rien ne peut contre-balancer son pouvoir.

Mais voici que déjà le culte de Râ, le dieu du soleil, commence à se répandre. On faisait alors du pharaon son fils, et Râ tend à être conçu comme le protecteur attitré de l'Égypte et de ses souverains. Ceux-ci finiront même par se trouver placés à son égard dans une position subordonnée ; leur prestige pâlira quelque peu devant celui du dieu. Mais l'importance du culte de Râ ne deviendra prépondérante qu'au ^{xxvii}^e siècle, sous la « cinquième dynastie ». Les grands monuments seront alors les grands temples solaires et non plus les pyramides, tombeaux des rois-dieux.

Le pharaon décide en souverain absolu. Il est servi par une hiérarchie de fonctionnaires. D'abord le premier ministre : le juge de la Grande Porte », qui dirige le sud et le nord ; il est le « conseiller privé du ciel », « celui qui contemple les secrets du ciel », et il cumule souvent avec sa charge suprême celle de chancelier de la basse Égypte. Il a le sceau, rédige les décrets, administre la justice et les finances. Au-dessous de lui, pour la haute Égypte, deux « chanceliers du dieu » font fonction d'intendants généraux aux armées ; on les nomme parfois « chefs des soldats » ou « directeurs des magasins d'armes ».

L'administration locale est répartie entre les districts des « nomes ». Chacun d'eux a un directeur à sa tête. Son titre, « bailli » (*anez*), est le même qu'au temps des rois de This ; mais on lui donne aussi celui de « guide du pays » (*seshem-to*) et de « directeur des messages » (*mero oupout*). Il a la haute main sur l'administration de l'impôt et sur celle de la justice. Celle-ci est rendue par les juges des champs et dans les tribunaux des villes (*zazat*), où siègent les notables propriétaires fonciers (*sarou*). Il y a une cour d'appel dans la capitale : la cour des « six grandes maisons royales », présidée par le premier ministre. Celui-ci est assisté par le « juge de Nekhen » (Hiéraconpolis), chargé de l'enquête et de la rédaction des procès-verbaux.

La hiérarchie est strictement définie : il y a une hiérarchie entre les administrations, même entre les nomes. Parmi les fonctionnaires figurent les prêtres des grands temples, de Râ (à Héliopolis), de Ptah (à Memphis), de Thoth (à Hermoupolis), etc.

La décision, les ordres, les rapports, tout est écrit et rédigé selon un formulaire rigoureusement établi. Tout vient du roi et remonte au roi. Le « juge de la Grande Porte » est naturellement choisi parmi les hauts personnages : sous la « quatrième dynastie », c'est le plus souvent un prince de la maison royale. En général, les fonctions publiques constituent une carrière à laquelle on est longuement préparé, soit à la cour, soit dans les temples, soit dans les écoles de scribes. Les fonctionnaires passent par les bureaux ou « maisons » avant d'être promus aux postes supérieurs. Le roi les nomme en toute liberté, sans tenir compte ni de leur naissance ni de leur lieu d'origine : le même personnage est souvent envoyé d'un nome à un autre. L'un d'eux, sous Snéfrou, dans la seconde moitié du xxix^{e} siècle avant notre ère, sera « bailli » successivement dans dix nomes différents.

C'est un honneur recherché que d'être fonctionnaire royal. Il vaut à celui qui en est investi le privilège d'être enterré dans les nécropoles royales. C'est un honneur du reste bien payé, sous forme de salaires en nature. En outre, les titulaires des hautes charges reçoivent des concessions en toute propriété ou à bail héréditaire de biens-fonds pris sur le domaine royal et abandonnés par le souverain avec le mobilier agricole et les valets. Ils jouissent aussi de larges immunités.

Il en est de même du clergé ; mais, naturellement, l'État le surveille. Le grand prêtre a des obligations à l'égard du pouvoir royal ; il est parfois traité comme un fonctionnaire, tenu en temps de guerre de lever des troupes.

III. — LA CIVILISATION ÉGYPTIENNE SOUS LA MONARCHIE MEMPHITE¹

L'époque de la royauté memphite au temps de sa grandeur est une des plus brillantes de la civilisation égyptienne. Elle revit pour nous, avec une précision surprenante, dans les nombreuses scènes sculptées et peintes à l'intérieur des tombeaux. Les hauts personnages qui y sont enterrés sont représentés

1. OUVRAGES A CONSULTER. — A ceux de la p. 21, spécialement à celui d'A. Erman, ajouter P. Montet, *Les scènes de la vie privée dans les tombeaux de l'Ancien Empire* (Strasbourg, 1925, in-8°) ; Boreux, *Etudes de nautique égyptienne. L'art de la navigation en Egypte jusqu'à la fin de l'Ancien Empire* (Le Caire, 1924, in-4°, forme le t. I des *Mémoires de l'Institut français d'archéologie orientale*) ; Fernande Hartmann, *L'agriculture dans l'ancienne Egypte* (Paris, 1923, in-8°).

dans leurs occupations quotidiennes et, avec eux, la masse des petites gens, dont le travail et l'industrie soutenaient l'existence des grands. Nous devons l'exactitude de ces tableaux à un art consciencieux et fécond, mis au service de cette croyance que la survie d'outre-tombe était assurée tant par les aliments offerts aux morts que par la puissance magique des formules d'offrande et des images : figurer le défunt, au milieu des siens, agissant comme aux jours de sa vie terrestre, c'était — selon une idée d'ailleurs assez répandue chez les primitifs et qui est la source de plusieurs rites funéraires persistants dans beaucoup de sociétés antiques — conférer aux êtres et aux choses la faculté de durer et d'agir par delà la mort. C'est pourquoi les bas reliefs enluminés des tombeaux, tels que ceux du conseiller royal Ti, du prêtre Ptah-Hotep ou de Kagemni, dans la nécropole de Sakkarah, sont à la fois des monuments précieux de l'art et des documents historiques d'une exceptionnelle richesse.

La civilisation matérielle qu'ils nous révèlent n'est pas essentiellement différente de celle de l'époque thinite. Elle est sans doute plus développée et elle nous est surtout mieux connue. De toutes les sociétés antiques, la société égyptienne est peut-être celle dont nous pouvons décrire avec le plus de détail l'aspect et l'allure extérieure.

Avec un réalisme saisissant, à peine atténué par les conventions de l'art égyptien, qui ne font, d'ailleurs, le plus souvent qu'accentuer les caractères de la race, les monuments nous présentent toutes les variétés de types, leurs gestes et quelquefois, grâce aux inscriptions, leurs propos familiers.

Presque aucune disposition de leur costume ne nous échappe. Voici les mariniers, les reins simplement entourés de lanières de cuir ; les ouvriers manuels et leur léger maillot. Mais le vêtement le plus ordinaire des hommes est le pagne de toile blanche, serré à la taille par une ceinture et tombant jusqu'aux genoux, tandis que le torse reste nu. La partie antérieure, qui forme comme un tablier, subit au blanchissage une préparation qui la maintient raide ; elle est arrangée de telle sorte qu'elle aille s'écartant de plus en plus du corps à mesure qu'elle approche des genoux. Ce tablier est souvent tuyauté et gaufré chez les grands personnages ; ils ont des sandales de papyrus ou de cuir, au cou de larges colliers ; leur tête est rasée, mais coiffée d'une perruque graissée d'onguent, tandis que les gens du peuple se contentent d'une simple calotte. Leur visage est orné d'une petite barbe postiche, retenue par des brides qui montent le

long des joues. Dans certaines cérémonies, le roi porte de grands manteaux. Les femmes sont vêtues d'un fourreau collant qui descend au-dessous des genoux, mais s'arrête sous les seins. Il est retenu par des bretelles qui passent au-dessus de l'épaule. Elles aussi sont parées de longs colliers à plusieurs rangs de perles, d'anneaux aux bras et au-dessus des chevilles. Leurs cheveux sont disposés en petites tresses et souvent retenus par des bandeaux. On fait usage d'essence, d'huiles, de parfums : les soins du corps sont assez recherchés pour qu'on ait recours aux manucures et pédicures.

L'ameublement est encore sommaire. On dort sur des lits assez élevés, avec des matelas et des couvertures. La tête est parfois posée sur un chevet, analogue à celui des Japonaises. On connaît les escabeaux, les coffres de diverses dimensions. Généralement, on se sert peu de sièges : l'Égyptien de ces temps comme du nôtre, se tient volontiers accroupi ; mais on s'assied pour les repas, sur des chaises, des fauteuils, des divans à deux places. Devant les convives, les mets sont empilés sur de petits guéridons de forme ronde.

Les aliments sont dus à la chasse, à la pêche, à l'élevage, à la culture. L'Égypte est encore pleine de marais où croissent des plantes aquatiques, papyrus, lotus, formant des fourrés épais. Dans ces marais, qu'ils parcourent en de légères nacelles faites de faisceaux de papyrus liés, les Égyptiens vont chercher les poissons et les volatiles et les trouvent en abondance. L'arme du chasseur est un boumang. Ainsi peut-il tuer des hérons, des oies, des canards sauvages et des grues. Des gens cherchent la pièce tombée et la rapportent. Le harpon sert à la fois à la pêche du gros poisson et à la chasse de l'hippopotame, qui rôde ou se repose dans l'eau des marais. On chasse aussi sur la terre ferme, dans le désert où l'on peut tuer ou capturer les gazelles et les bœufs sauvages, ou encore des fauves comme les panthères ou les lions. Des chiens sont les auxiliaires de ces chasses. Les bêtes sont tuées par des flèches ou prises au lasso. Mais la chasse à la grosse bête n'est pas pratiquée par les grands personnages ; ils la laissent à des subalternes, chasseurs professionnels.

Il est une autre chasse, en usage dès la « troisième dynastie » et assez souvent représentée sur les monuments : c'est la « tenderie » ou chasse au filet. Ce filet, dressé sur un cadre de bois, est manœuvré par plusieurs hommes au moyen de cordes que chacun des aides est prêt à raidir. Les oiseaux sont attirés par

des « appelants » ou des appâts. Au signal donné — un cri, une écharpe que l'on agite — les aides tirent sur leur corde et rabattent le filet.

Pour pêcher, on se sert de lignes aux multiples hameçons ; l'emploi de la canne à pêche est inconnu. On use aussi de nasses et de filets : petit filet à manche, ou grand filet avec des plombs ou des flotteurs, traînés par plusieurs hommes. Le poisson est mangé frais ou salé. De tout temps, l'Égyptien a fait grande consommation de salaisons.

L'élevage des bêtes domestiques ou à demi domestiquées est pratiqué depuis longtemps. On voit des basses-cours pour les volatiles, des enclos pour les autres animaux. Plusieurs de ces bêtes sont soumises à un gavage méthodique, au moyen de grains ou d'autres aliments mis en boulettes. Ce ne sont pas seulement les oies et autres volailles, qui sont ainsi engraisées, mais les bœufs, les antilopes, voire les hyènes, ce qui surprend. D'autres bêtes vivent en troupeau, sous la conduite de bergers. Elles sont quelquefois presque sauvages. Les vaches ne se laissent pas traire sans être liées ; les bœufs ou les taureaux sont pris au lasso. Où paissait ce gros bétail mal apprivoisé ? on l'ignore. Il y avait aussi des troupeaux de chèvres et de moutons et des troupeaux d'ânes à proximité des habitations.

Mais l'Égypte est surtout un pays agricole, riche en céréales (blé, orge). Les labours sont effectués au moyen d'une charrue de bois très simple, tirée par deux bœufs. Au temps des semailles les grains sont jetés sur le sol limoneux, puis piétinés par les moutons, les chèvres, les porcs. Pour la moisson, on se sert de faucilles en bois, parfois avec des manches en cuivre ; la lame en est un silex. Les tiges sont coupées à mi-hauteur. Le grain est battu sur l'aire par des bœufs et par des ânes, la paille hachée. On cultive aussi le lin, des légumes, des fruits, notamment la figue. La vigne paraît, surtout en berceau dans les jardins. La grappe est recueillie dans de grandes auges où on la foule aux pieds. Le résidu est encore pressé dans des espèces de grands sacs en toile que l'on tord à l'aide de deux bâtons auxquels ils sont attachés.

Les monuments nous donnent l'impression que la vie pullule dans la campagne égyptienne. Il va sans dire que, pour une exploitation aussi active, l'Égyptien doit la parcourir aisément. Les digues, sans doute, facilitent la marche. Il semble que l'usage des litières ait été peu répandu et seulement pour les grands

seigneurs. Comme bêtes de somme, on utilise les ânes, pas encore les chevaux ni non plus les chameaux ; mais ce sont surtout le fleuve et les canaux qui servent aux voyageurs et aux convois. Il y a déjà une grande variété d'embarcations : petites nacelles, lourds et gros bachots, bateaux légers à rames et à voiles. Les mâts sont formés de deux madriers appuyés l'un sur l'autre dans leur partie supérieure, sur laquelle est fixée une vergue et une voile en trapèze. On gouverne avec une rame. Vers la fin de l'époque memphite, on voit apparaître les grandes barques pontées, dont le mât porte deux vergues et une voile carrée.

Les métiers sont généralement pratiqués dans les villes. Le tissage a une grande importance. On sait tisser des toiles très fines, des portières et des tentures de diverses couleurs. La vannerie et la sparterie produisent des paniers de toutes sortes, des nattes souples et légères. Les cordiers, les cordonniers, les menuisiers, les orfèvres travaillent l'or et les pierres fines. Les chaudronniers, qui font les vases de bronze, les tailleurs de pierre, dont les plus habiles peut-être fabriquent ces beaux vases en pierres dures que nous avons déjà rencontrés à l'époque préhistorique, les sculpteurs et les peintres, dont certaines œuvres nous restent et excitent encore l'admiration, sont, dans les tombeaux, mentionnés ou représentés en plein travail. Aucun pays n'égalait alors l'Égypte pour l'heureuse fécondité de son industrie et la beauté de son art.

IV. — L'ART DE L'ÉPOQUE MEMPHITE ¹.

L'architecture et la sculpture sont ce que nous connaissons le mieux de l'art memphite. Il ne reste presque rien de la peinture, qui n'était employée seule que pour la décoration des parois en briques crues, comme celles des palais ou des tombeaux creusés dans une roche impropre à être sculptée ; partout ailleurs, le peintre n'est que l'auxiliaire du sculpteur. Quant aux arts mineurs, nous connaissons peu d'œuvres originales, et l'on ne peut guère en juger que par les objets représentés sur

1. OUVRAGES A CONSULTER. — Nous nous bornerons à citer ici G. Maspero, *L'archéologie égyptienne* (Paris, 1887, in-8°) ; du même, *Essais sur l'art égyptien* (Paris, 1913, in-8°) ; H. Schaefler, *Von aegyptischer Kunst* (Leipzig, 1919, in-8° ; 2^e éd., 1922) ; G. Bénédite, *L'art égyptien dans ses lignes générales* (Paris, 1923, in-12, 75 p.), et surtout les deux volumes suivants : G. Maspero, *L'Égypte* (Paris, 1912, in-12, dans la collection « Ars una »), où l'on trouvera une très riche bibliographie, et G. Jéquier, *Manuel d'archéologie égyptienne*, t. I : *Les éléments de l'architecture* (Paris, 1924, in-8°).

les reliefs des temples ou des tombeaux. Mais l'architecture et la sculpture nous ont laissé des œuvres maîtresses qui permettent de voir dans les artistes de Memphis les héritiers directs de ceux de la période thinite.

Des temples, on ne possède que des débris. On soupçonne ce qu'ont été les temples solaires de la cinquième dynastie (entre 2600 et 2500 avant notre ère). A Abou-Sir, près du palais de Neouserrâ et communiquant avec lui par une rampe étroite entre deux parapets, s'étendait une grande cour de cent mètres sur quatre-vingts, entourée d'un mur de briques. L'entrée était à l'est, signalée par un pylône. Dans la partie occidentale, se dressait sur un socle de vingt ou trente mètres, en pyramide tronquée, un obélisque trapu en briques, symbolisant le dieu, et élevant sa pointe à trente-six mètres de hauteur. Des couloirs voûtés bordaient les trois autres côtés de la cour. Celui du sud aboutissait à une chapelle adossée à la face du socle et d'où partait un escalier menant à la terrasse. Il y a dans ce sanctuaire bien des détails inexplicables (bassins d'albâtre, courette devant le mur du temple). Le temple de Gizeh, connu sous le nom de temple du Sphinx, n'a aucun rapport avec les temples solaires : on y reconnaît aujourd'hui les propylées de la pyramide de Chéphren.

L'architecture funéraire a laissé des monuments plus nombreux et plus complets : les *mastabas* et les pyramides.

Le mot *mastaba* désigne, en arabe, une sorte de banquette massive que l'on trouve en bordure des portes d'entrée dans certaines maisons. Les indigènes, et Mariette après eux, ont donné ce nom à toute une catégorie de tombeaux. C'est une sorte de tertre en maçonnerie, de plan rectangulaire, dont les faces étaient inclinées en arrière. Les plus grands atteignent une hauteur de douze mètres, les plus petits ne dépassent guère trois mètres. Originellement un puits était creusé dans la masse ; on y déposait la momie et le sarcophage. On ménageait dans la face orientale une fausse porte, ornée d'inscriptions et de figures. Au pied de cette porte, devant laquelle on accomplissait les cérémonies du rituel funéraire, la « table d'offrandes » était disposée. Mais peu à peu la fausse porte s'enfonça dans la masse du monument, de manière à être précédée d'une petite pièce ou chapelle où l'on s'assemblait pour célébrer l'office. Bientôt les pièces se multiplièrent, la fausse porte ou stèle fut repoussée dans la plus occidentale. Le *mastaba* comprit alors trois parties essentielles : le caveau où reposait le mort,

les chapelles où se déroulaient les cérémonies funèbres, et la stèle, devant laquelle était la table d'offrandes. D'abord, la seule partie décorée fut la stèle, mais, très vite, l'ornementation déborda sur les murs des salles, et même plus tard jusque dans le caveau.

Les pyramides des pharaons memphites s'échelonnent de Dahshour à Abou-Roasch (au nord du Caire), sur le plateau désertique qui domine à l'ouest cette partie de la vallée. Beaucoup, malgré l'injure du temps, ont gardé l'impressionnante perfection de leur forme géométrique. Ce sont parfois de véritables montagnes de briques crues ou de pierre, telle la plus haute, celle de Chéops, qui mesure cent quarante six mètres et qui, près du grand sphinx taillé dans la falaise, règne avec ses deux sœurs de pierre, les pyramides de Chéops et de Mykérinos, sur la plaine immense où fut Memphis. La plus ancienne est celle de Snéfrou à Dahshour. Avant lui, Zozer avait élevé la pyramide à degrés de Sakkarah et le même Snéfrou, comme roi de la haute Égypte, avait fait construire la pyramide à degrés de Meidoum, à l'entrée du Fayoum. Mais ces deux tombeaux de construction originale tiennent autant, pour la technique de leur architecture, du *mastaba* que de la pyramide. Celle de Sakkarah est en réalité une masse de six *mastabas* disposés en retrait l'un sur l'autre.

La pyramide est à la tombe royale ce que le caveau est aux tombes privées : elle recèle ou recouvre le réduit où le mort repose. La fausse porte est représentée par une chapelle, souvent composée de plusieurs salles, parfois soutenues par des colonnes et qui aboutissent à une cour où se trouve la stèle, adossée à la face orientale de la pyramide. Mais le roi est un dieu, qui ne reçoit pas seulement les offrandes funèbres dans la nécropole ; il est aussi adoré dans un temple aux abords même de la capitale, en sorte que la pyramide, la chapelle de la nécropole et le temple de la cité sont les trois éléments de la tombe d'un pharaon.

Ainsi, la science de l'architecte est maîtresse des moyens les plus puissants. Elle sait dresser de grandes masses, entasser les blocs les plus lourds pour les tombes royales, agencer les salles des temples et des chapelles, couvrir de grands espaces en faisant supporter les dalles ou les architraves du toit par les murs ou par des colonnes qui empruntent leur galbe et leurs chapiteaux aux végétaux de la vallée : papyrus, lotus, palmiers. Les ordres principaux de l'architecture égyptienne sont cons-

titués dès cette époque. Des découvertes récentes¹ ont même révélé des types nouveaux et dont il est étrange de ne plus rencontrer trace par la suite. Ce sont des colonnes, les unes engagées, de proportion élancée et de caractère plutôt décoratif, qui ornent l'entrée des chapelles funéraires, les autres plus robustes, qui formaient un véritable portique. Elles ont toutes un fût cannelé, qui rappelle le style dit « protodorique », connu à la période suivante, notamment dans les tombes de Bêni-Hassan. Mais, sauf pour l'abaque carré, qui se retrouve dans le portique, les chapiteaux formés d'une grande feuille retombante dans les petites colonnes, des festons d'une draperie dans les autres, manifestent un tout autre esprit architectural, et qui donne à l'ensemble monumental, autour de la pyramide à degrés de Sakkarah, un charme surprenant et singulier.

On ne s'étonnera pas que l'architecture ait toujours eu une destination utilitaire. Mais tel est aussi en Égypte le caractère des autres arts. La décoration peinte et sculptée des temples et des tombes est inspirée de la conception primitive que nous avons déjà signalée à l'époque précédente. C'est pour perpétuer le sacrifice au dieu, que sur les murs et de chaque côté, à droite pour la haute Égypte, à gauche pour la basse Égypte, on sculpte ces bas-reliefs enluminés où est figuré le roi officiant, se dirigeant vers le sanctuaire et accomplissant les rites et sacrifices devant le dieu qui, du saint des saints, vient à sa rencontre, pour l'accueillir.

Les débris qui nous sont parvenus des temples de l'époque memphite prouvent que le détail de cette décoration mystique était dès lors fixé. De même, dans les tombeaux, les murs des chapelles et plus tard ceux du caveau lui-même, se recouvrent de scènes sculptées et peintes. La vie du mort et les occupations du peuple, de ses serviteurs qui peinent pour le nourrir, le vêtir, ou le distraire, y sont retracées dans des compositions dont la verve nous touche souvent encore, malgré les conventions bien connues qui s'imposèrent à l'art égyptien : manque de perspective, loi de frontalité et cette gaucherie, qui, dans la figure humaine, oblige l'artiste à présenter certains éléments de face et d'autres de profil. L'art memphite a excellé — comme on peut le voir, dans les *mastabas* de Ti, de Menkara, de Pthahotep,

1. Voir les notes de Firth, dans les *Annales du Service des antiquités égyptiennes*, t. XXIV (1924), p. 122-127 ; t. XXV (1925), p. 149-156 ; de J. P. Lauer, *ibid.*, t. XXVII (1927), p. 112-133 ; de Ch. Picard, dans la *Revue des études anciennes*, 1927, p. 241-255,

et tant d'autres — dans l'exécution de ces reliefs très bas, mais admirablement modelés, avivés par les teintes plates et parfois conventionnelles de la peinture ; et l'on s'émerveille en songeant que l'artiste n'avait à sa disposition que des outils imparfaits de silex et de métal doux.

La statuaire, enfin, est née de la même idée et lui doit son inspiration réaliste. La plupart des statues proviennent de ces réduits perdus dans la masse du *mastaba*, que les archéologues appellent *serdab*. On les y cachait à l'abri de la destruction, pour qu'elles pussent, comme on l'a dit, servir éternellement d'appui « au double du défunt ». Malgré la monotonie conventionnelle de leur attitude, assise ou debout, malgré ce pilier dans lequel quelques-unes, pour plus de solidité, sont comme engagées, beaucoup sont des chefs-d'œuvre : jamais peut-être la statuaire n'a poussé plus loin l'art d'éterniser dans la matière l'expression individuelle. Le Chéphren en diorite du Caire, le groupe en calcaire de Râ-Hotep et de la princesse Nofrit, le Pépi de bronze, le Kaaper de bois du même musée (Sheikh-el-Béled), les scribes accroupis du Caire et du Louvre et tant d'autres en portent le témoignage éclatant.

V. — L'ÉVOLUTION RELIGIEUSE¹.

L'art est donc surtout au service de la religion, son inspiratrice et son guide. La parenté étroite de l'art memphite avec celui de l'époque précédente nous montrerait, à défaut d'autres indices, que, dans son fond aussi, la religion est restée la même. Pourtant elle s'est développée ; elle a accueilli des idées nouvelles. Sous l'influence de l'école théologique de On (Héliopolis), le culte de Râ se répand en Égypte, au point de devenir peu à peu un culte national.

Râ n'est pas le dieu d'Héliopolis, où règne Atoum, mais, par les prêtres de On, il a été confondu avec lui. D'où venait-il ? Certains ont pensé que cette religion nouvelle était due à une influence sémitique. Râ, dieu solaire, présente, en effet, au milieu des divinités égyptiennes, des traits inédits. Il est donné comme un dieu universel, maître du monde, par conséquent presque détaché de tous liens locaux. Il est l'Être suprême, qui s'engendre lui-même et qui crée toute chose : les autres dieux

1. OUVRAGES À CONSULTER. — Les mêmes ouvrages que pour l'histoire religieuse de l'époque antérieure. Voir p. 35, n. 1.

sortent de lui, par une série de générations qui expliquent la formation de l'univers. Sur sa barque, accompagné de ses fidèles, il parcourt et vivifie le monde des vivants pendant les douze heures de jour ; il disparaît à l'occident, pour visiter celui des morts pendant les douze heures de nuit. Cette doctrine, élaborée dans les temples, n'était comprise que d'une élite. Elle n'en finira pas moins par envahir et transformer toutes les religions de l'Égypte.

Les théologiens d'Héliopolis donneront le branle en identifiant le nouveau dieu à leur vieux dieu local Atoum et en élaborant une doctrine cosmogonique, ingénieuse et compliquée, où la formation du monde sera attribuée à l'action successive de neuf divinités (« l'Ennéade ») descendant toutes d'Atoum-Râ. Selon cette doctrine, Shou, son fils, sera réputé avoir engendré le dieu-terre Geb et la déesse-ciel Nouit ; et, reprenant les vieux mythes de l'organisation du monde par la séparation violente du couple Geb et Nouit, on finira par représenter Shou lui-même arrachant Nouit à l'enlacement de son frère-époux et la soulevant pour en faire le ciel de notre univers. Osiris et son cycle (Isis, Horus, Set et Nephtys), tous donnés comme fils de Nouit, seront rattachés à cette cosmogonie, ainsi que bien d'autres personnalités divines. Mais, pour triompher du culte rendu dans les autres nomes aux innombrables divinités locales, Râ n'aura d'autre ressource que de s'assimiler successivement aux principales d'entre elles, comme il s'était assimilé au dieu Atoum d'Héliopolis. On verra alors paraître une série de dieux dualistes : Râ-Horus, Râ-Sebek, Choum-Râ, Amon-Râ, unissant en une même personne divine Râ et Horus, Râ et Sebek (le dieu crocodile), Râ et Choum (le dieu bélier de la Cataracte), Râ et Amon (le dieu de la force génératrice adoré à Thèbes). A Hermoupolis, Thoth, le dieu-lune se subordonnera au nouveau dieu-soleil. Un petit nombre de dieux seulement resteront irréductibles : par exemple Ptah, que l'on continuera à vénérer à Memphis, et Osiris, dont la religion devait, à son tour, se répandre sur toute l'Égypte et se superposer aux vieux cultes des morts.

L'idée dominante de ce dernier — l'idée de la survie d'outre-tombe — maintenue par les rites, les offrandes et les formules, est loin de disparaître. Mais on a vu que déjà, sans doute à l'époque thinite, le roi mourant pouvait être, par la vertu des rites, assimilé, à Osiris, dieu des morts, et ressuscité. Le bénéfice de ces rites et de ces formules s'étend de plus en plus avec

les dynasties memphites. Il commence à être accordé, par la faveur du prince, aux membres de la famille royale, aux courtisans, aux hauts fonctionnaires, qui obtiennent du pharaon un *mastaba* dans la nécropole royale. Au beau temps du royaume memphite, le nombre des privilégiés est encore restreint, et le privilège, au surplus, commence à n'être plus sans contre-partie, même pour le pharaon. Car, si celui-ci est assuré de pouvoir, dans l'au-delà, mener une vie heureuse en contemplant les dieux, au nombre desquels il est maintenant compté, il n'y est plus admis qu'après jugement et à la condition expresse d'avoir pratiqué la justice sur la terre : il doit proclamer devant les quarante-deux juges qu'il a évité les quarante-deux péchés, confession négative, qui contient peut-être le plus ancien code moral d'humanité.

Ainsi, lentement, l'esprit égyptien se dégage du matérialisme un peu lourd et enfantin qui le pénétrait jusqu'alors ; il tend à s'élever à l'idée d'une religion plus haute que celle qui se perd dans l'émiettement des divinités locales ; au delà de la mort, il tâche à substituer au monde de terreurs, de spectres et de formes monstrueuses qui attend encore le commun des hommes, le monde harmonieux d'Osiris, où les pharaons auront accès s'ils s'en sont montrés dignes au cours de leur vie terrestre. Il y a dans ce développement de la pensée humaine un signe précurseur de la maturité.

CHAPITRE III

L'ÉGYPTE SOUS LA PREMIÈRE MONARCHIE THÉBAINE

(2200-1800 avant J.-C.)

C'est seulement à l'extrême fin du troisième millénaire et au début du deuxième que la civilisation égyptienne tient les promesses de l'époque memphite. Plus jamais, à aucun moment de son histoire, l'Égypte ne s'élèvera aussi haut. Dans le domaine de l'art, comme dans le domaine de la pensée, elle apparaît alors pleinement maîtresse de ses moyens d'expression : c'est, dans toute la force du terme, la période classique. On s'étonnerait qu'elle ait mis si longtemps pour l'atteindre, étant donné le caractère des œuvres qu'avait déjà produites l'âge précédent, si, au lendemain des jours glorieux qu'elle avait vécus sous les pharaons des grandes pyramides, elle n'avait traversé une de ces terribles crises de croissance, comme en connaissent les États aussi bien que les individus et dont aucun d'eux ne sort indemne. De cette crise l'Égypte est sortie transformée ; sans elle, à plus d'un égard, la civilisation des *xx^e* et *xix^e* siècles avant notre ère, les grands siècles de cette période, resteraient en partie inintelligible.

I. — LA CHUTE DE LA ROYAUTÉ MEMPHITE ET L'ÉTABLISSEMENT DE LA DYNASTIE THÉBAINE¹.

C'est, en fait dès le *xxvi^e* siècle, au temps des « cinquième » et « sixième dynasties »², que l'on commence à discerner les

1. OUVRAGES À CONSULTER. — Outre les histoires générales citées p. 21, n. 1, voir G. Maspero, *La XII^e dynastie de Manéthon*, dans *Recueil des travaux relatifs à la philologie et à l'archéologie égyptiennes et assyriennes*, t. XXIII (1906), p. 8-19.

2. Pour les partisans de la « chronologie longue » (voir ci-dessus p. 30) les cinquième et sixième dynasties auraient régné de l'an 3000 à l'an 2700 environ.

premiers symptômes de la révolution où la monarchie memphite finira par sombrer. Non peut-être que le pouvoir du pharaon soit ouvertement discuté ; mais il tend à être supplanté par celui de quelques-uns des grands personnages auxquels il a délégué une fraction de son autorité. C'est ainsi que, pendant un temps, sous la « cinquième dynastie » (2600-2540), la charge de premier ministre (« juge de la Grande Porte ») reste héréditaire dans une même famille. La nomination du titulaire risque ainsi dans la pratique d'échapper au roi.

Le système des immunités et de la concession de grands domaines aux administrateurs mène droit à la confusion de ce que l'on appellera au temps de la féodalité européenne les « bénéfices » et les « offices » et à la formation d'une aristocratie terrienne qui a déjà elle-même quelques-uns des traits propres à la société féodale. Bien plus encore que les grandes charges du palais, les charges d'administrateurs de nomes tendent, comme les biens fonciers qui en sont la contrepartie, à se transmettre de père en fils. Sans doute, il faut l'investiture du pharaon ; mais il n'en est pas moins vrai que, le gouvernement des nomes se perpétuant dans les mêmes familles, ceux qui y sont préposés se sentent de plus en plus puissants. L'ancien titre de bailli (*anez*) tombe peu à peu en désuétude ; on le remplace par des appellations plus brillantes : gouverneur de ville (*hqa hat*), grand chef du nome (*hri zaza*), puis par ceux de comte (*hekou*) ou prince (*repâty*). Le lien devient plus intime entre l'homme et la région qu'il administre : les chefs de nomes prennent l'habitude de se faire enterrer dans leur district ; ils y exercent des pouvoirs royaux, se parent du titre de chancelier, et le pharaon leur abandonne les sceaux. En outre, par achat, vente, héritage, la propriété du nome se concentre dans leurs mains ; les immunités, les exemptions d'impôts se multiplient en leur faveur, comme en faveur des temples, ainsi qu'il adviendra pour les communautés religieuses et les églises en Europe au temps de la féodalité. Le domaine royal, jadis considérable, va s'amoindrisant ; les fermiers généraux disparaissent.

Le pouvoir royal en arrive à être comme vidé de son contenu au profit des chefs de nomes, devenus tout-puissants. C'est au point que la charge de premier ministre perd sa raison d'être, que l'autorité de celui qui en est investi finit par se limiter à la capitale, dont il assure la police, où il préside le tribunal d'appel et où son poste se confond à la longue avec celui, infi-

niment plus modeste, de « gouverneur de la ville de la Pyramide ».

Au xxiv^e siècle, au temps des rois qu'on range traditionnellement parmi ceux de la « huitième dynastie », c'en est fait de l'unité du royaume : l'Égypte retourne au morcellement par nomes. La puissance effective est celle des « princes » des nomes. Sur les monuments, les dates sont données par leurs années de règne. On jure par leur nom, et ce nom est suivi de la formule : « Vie ! Santé ! Force ! », qui accompagne régulièrement celui des pharaons ; ils ont leurs troupes mercenaires, leur domaine particulier ; ils sont grands prêtres du dieu local et, à ce titre, administrent les biens des temples. Aussi est-ce, semble-t-il, parmi l'indifférence générale que, vers le milieu du xxiv^e siècle¹, un prince d'Héracléopolis (à quelque soixante-quinze kilomètres au sud de Memphis, à l'entrée du Fayoum) usurpe la couronne royale et — successeur ou compétiteur des rois memphites, on ne sait au juste lequel des deux, — transporte dans sa résidence la capitale théorique du royaume. La basse Égypte ne lui obéit déjà plus et, dans le sud, le rôle de la soldatesque est devenu inquiétant : la place faite aux hommes d'armes dans les peintures qui ont été retrouvées aux parois des tombeaux de Siout, nous laisse deviner que l'état de guerre a fini par devenir endémique dans ces parages.

Le fait est que les rois d'Héracléopolis ne sont pas plus obéis en haute Égypte, dans la Thébaïde, qu'ils ne le sont aux abords du Delta. Le « prince du nome » de Thèbes a tôt fait de se libérer de leur tutelle : avant la fin du xxii^e siècle il prend lui-même les allures de pharaon. Il usurpe, selon l'usage des pharaons authentiques, un nom « d'Horus » et un nom de « fils de Râ² », ce qui le pose en rival officiel du roi d'Héracléopolis. Pied à pied il progresse dans la direction du nord, où, vers le milieu du xxii^e siècle, la domination thébaine, aux premiers temps d'Antef IV, ne dépasse pas encore le nome d'Abydos. C'est seulement un demi-siècle après qu'il englobe, cinquante kilomètres plus loin, Edfâ (à l'ouest d'Akhmim), l'Aphroditopolis des Grecs ; à cette date le nome de Shasnetep (Shothb, près de Siout ?) quoique attaqué, reste encore à conquérir.

La lutte se prolonge une centaine d'années, mettant aux

1. Cet événement est placé vers le début du xxvi^e siècle par les partisans de la chronologie dite « longue ».

2. Voir plus haut, p. 31 et 44.

prises Thébains et Héracléopolitains, rois et princes des nomes. Elle se termine enfin au profit des Thébains, dont le roi Mentouhetep III (ou II suivant le mode de calcul adopté), peut arborer fièrement le titre de *Samtaoui*, c'est-à-dire « qui a réuni les deux terres » (le nord et le sud). C'est aussi le dernier roi que la tradition classe parmi les pharaons de la « onzième dynastie ». Sa mort se place vers l'an 2000.

Ses successeurs¹, quoique Thébains d'origine, eux aussi (d'où le nom de « Moyen empire thébain » qu'on donne souvent à la période à laquelle ils appartiennent), sont désormais suffisamment affermis sur le trône et assez confiants dans la fidélité de leurs sujets du nord, pour oser transporter derechef le siège de leur gouvernement aux confins de la basse Egypte, dans une nouvelle capitale, à mi-chemin entre Héracléopolis et Memphis : Iztaouy, aujourd'hui Lisht, où l'on peut encore admirer les pyramides des deux premiers d'entre eux. Ils y resteront jusqu'à la fin de la dynastie.

II. — LE POUVOIR ROYAL SOUS LA DOUZIÈME DYNASTIE².

Au lendemain de leur triomphe, les rois thébains durent consacrer de longs efforts à réparer les ruines accumulées par la guerre civile et empêcher le retour des périls courus par la monarchie en ramenant à l'obéissance la féodalité princière des chefs de nomes.

On ne peut entièrement revenir sur le passé : le principe de l'hérédité des nomes ne peut être aboli ; il est du moins corrigé désormais par l'obligation imposée à l'héritier de venir demander l'investiture du pharaon. Si le chef du nome ne laisse pas de fils,

(1) Ils constituent la « douzième dynastie » traditionnelle et la liste en peut être dressée ainsi qu'il suit : Amenemhet I^{er} (2000-1981), Senousret I^{er} (1980-1936) ; Amenemhet II (1938-1904) ; Senousret II (1904-1888) ; Senousret III (1887-1850) ; Amenemhet III (1849-1804) ; Amenemhet IV (1800-1792). Les partisans de la « chronologie longue » (voir ci-dessus, p. 30) vieillissent toutes ces dates de deux cents ans.

2. OUVRAGES À CONSULTER. — Outre les histoires et ouvrages généraux cités p. 21 ; n. 1, voir J. H. Breasted, *Development of religion and thought in ancient Egypt* (Londres et New-York, 1912, in-8°), particulièrement ch. vi et vii ; A. Moret, *La profession de foi d'un magistrat sous la XII^e dynastie*, dans le volume du Cinquantenaire de l'École pratique des hautes études ; *Mélanges publiés par les directeurs d'études* (Paris, 1921, in-8° ; fasc. 230 de la « Bibliothèque de l'École des hautes études ; sciences historiques et philologiques »), p. 72 à 89.

la succession passe au fils de la fille, mais toujours avec l'agrément et sous le contrôle du roi.

Les domaines de la couronne n'ont pu encore être reconstitués et les grandes propriétés restent aux mains des familles princières, qui les font cultiver par des serfs, à côté desquels on trouve aussi une classe de paysans libres et de tenanciers, astreints à des redevances et à des corvées. Mais, dans tous les nomes, une portion des revenus (toujours versés en nature) est réservée aux « maisons royales ». Et, d'autre part, si le chef de nome marche à la tête des troupes levées dans sa circonscription, c'est de nouveau désormais pour le compte du pharaon, à qui il doit amener les contingents requis. « J'ai suivi mon maître », dit l'un d'eux, « lorsqu'il marchait pour battre les ennemis en pays étranger. » « Je conduisis le butin de mon maître », dit un autre, « et ma louange atteignit le ciel » ; et un troisième écrit : « Pas un de mes soldats n'a déserté quand je convoyais le produit des mines d'or pour Sa Sainteté le roi Senousret. » Ainsi, le pouvoir royal a pu être restauré, tout en s'adaptant aux conditions nouvelles dues au développement de l'aristocratie foncière des chefs de nomes.

Parallèlement a été poursuivie l'œuvre de restauration de l'administration centrale. Comme au temps de « l'Ancien empire », un premier ministre dirige la politique extérieure et souvent les expéditions militaires, la police de la capitale, l'administration judiciaire ; il préside la « Cour des six maisons », où siègent à ses côtés trente « grands du sud ». Ces « grands du sud » sont des agents directs du pouvoir central, à la fois administrateurs et juges. Comme administrateur, l'un centralise, par exemple, certains documents tels que les déclarations de maisons ; d'autres sont chargés de tournées d'inspection, des travaux publics, d'affaires et même d'expéditions militaires. A côté d'eux on trouve de nombreux bureaux qualifiés, comme autrefois, de « maisons royales ». La plus importante est la maison des finances placée sous le contrôle de deux trésoriers, un pour le sud et l'autre pour le nord, chargés du contrôle de toutes les dépenses et de toutes les recettes. En somme, les rouages se sont multipliés, la hiérarchie s'est compliquée et les fonctionnaires, surtout ceux de rang inférieur, sont plus nombreux : il y a des milliers d'ouvriers royaux, les uns employés au service des travaux publics ; les autres, simples artisans. Tout ce monde touche des salaires en nature, des rations, sans préjudice des cadeaux en biens meubles et immeubles.

Les actes de cette bureaucratie sont réglés sur une statistique consciencieuse des ressources, sur des recensements soigneusement établis. Des listes d'habitants sont dressées et révisées à intervalles fixes : tous les chefs de famille y figurent sous un numéro d'ordre avec les membres de la famille et les serfs : l'état civil de chacun est ainsi connu et ses obligations personnelles et fiscales sont déterminées avec précision.

Ces sages et minutieuses méthodes de gouvernement portent leurs fruits et permettent au pharaon d'annihiler, en fait, à la longue le pouvoir des princes de nomes. Il est significatif que, dans les nomes, les textes recommencent à être datés des années du règne des pharaons et que les noms de ceux-ci reparaissent dans les tombeaux. Les rois construisent des temples aux dieux dans tous les nomes ; et l'on ne trouve plus, en revanche, à dater de la seconde moitié du xix^e siècle avant J.-C., rien qui rappelle les superbes hypogées que naguère encore se faisaient aménager dans leurs nomes les princes les plus puissants. On n'y peut voir l'effet d'un pur hasard : car, parallèlement, le titre même de « prince de nome » tend à disparaître. Quand viendra le xviii^e siècle, il aura définitivement fait place à d'autres plus modestes, qui marqueront la dépendance à l'égard du roi de ceux qui en seront investis.

III. — LES TRANSFORMATIONS RELIGIEUSES ET SOCIALES¹.

Depuis le temps de la monarchie memphite une révolution à la fois religieuse et sociale s'était accomplie. Cette révolution n'est attestée par aucun témoignage d'historien ; elle a été décelée par la comparaison des formules destinées à servir aux morts de viatique, lors du passage dans l'autre Monde, telles qu'aux deux époques elles ont été gravées les unes sur les sarcophages de l'époque thébaine, les autres dans les pyramides memphitiques.

À l'origine, la destinée d'outre-tombe était bien différente

1. OUVRAGES À CONSULTER. — A. Erman, ouvrage cité page 21, n. 1 ; ouvrages sur l'histoire religieuse des Egyptiens, cités page 35, n. 1 ; Davies et Gardiner, *The tomb of Amenemhet* (Londres, 1915, in-4°), où l'on trouvera une étude du culte funéraire à cette époque ; A. Moret, *L'accession de la plèbe égyptienne aux droits religieux et politiques sous le Moyen Empire*, p. 331-360 du *Recueil d'études égyptologiques dédiées à la mémoire de J.-F. Champollion* (Paris, 1922, in-8° ; fasc. 2⁷⁴ de la « Bibliothèque de l'École des Hautes Études ; sciences historiques et philologiques »).

pour le pharaon et pour ses sujets. Seul, celui-ci était assuré d'une immortalité divine et durable ; seul, il pouvait jouir du bénéfice des rites qui l'identifiaient aux dieux et particulièrement à Osiris. Peu à peu, en accordant un tombeau dans ses nécropoles aux membres de sa famille d'abord, puis aux grands fonctionnaires, le pharaon leur avait fait partager ce privilège, auquel, on peut le croire, étaient liés d'autres droits, comme celui de disposer des lots de terre concédés, au moins dans le cercle de la famille. La masse du peuple en était exclue. Mais l'affaiblissement du prestige de la royauté et l'apparition de grandes principautés, en fait indépendantes, sur le sol de l'Égypte, avaient eu pour résultat d'amener de la part des « princes des nomes » une usurpation des privilèges d'outre-tombe parallèle à leur usurpation des droits politiques : souvent prêtres de leur dieu local, il leur eût paru intolérable d'être privés des avantages accordés aux membres de la famille royale ; et bientôt ils avaient, à leur tour, concédé les mêmes privilèges et une place dans leur nécropole aux membres de leurs propres familles et à leurs grands. Il s'était ainsi constitué une oligarchie, qui, se partageant le pays et les attributions des rois, s'était partagé aussi leurs droits à la survie divine.

Puis, dans la période troublée qui avait immédiatement précédé le triomphe des Thébains, on avait vu les petites gens du peuple et de la classe moyenne demander, elles aussi, l'accession aux droits religieux et aux droits politiques qui en découlent. Ces revendications ne s'étaient probablement pas produites sans violence. On a pu relever dans les débris de la littérature du temps les indices évidents d'un désarroi moral causé par la misère, l'anarchie, les luttes sociales et le renversement de l'édifice séculaire. Si cette histoire nous était mieux connue, peut-être verrions-nous que la force des rois thébains, dans leur combat contre les chefs des nomes, est venue en partie de leurs concessions aux masses populaires. En tout cas, au temps des Amenemhet et des Senousret, la condition de celles-ci est bien changée. Maintenant, dans toutes les nécropoles, et non plus seulement dans les nécropoles royales, les morts les plus humbles se proclament des « Osiris justifiés ». Leur stèle porte la formule de l'offrande royale, et l'on voit que, dans l'autre monde, ils ressuscitent avec les titres, les attributs, le costume d'un pharaon ; comme lui, ils s'assimilent aux dieux. La « mort royale » n'est plus un privilège : elle est accordée à tout Égyptien. Et même plus n'est besoin, pour se garantir ces droits,

d'une tombe luxueuse : un simple nom, tracé sur un fragment de vase en argile ou sur une tablette de bois, avec la qualification d'« Osiris justifié, maître de féauté », suffit pour garantir dans l'autre monde la jouissance des offrandes divines et l'accès au rang des dieux. De là cette profusion d'amulettes en terre représentant le mobilier rituel. Les « répondants », ces statuettes d'Osiris maniant le hoyau et le soc — lequel s'anime lui-même d'une vie magique pour soulager le mort dans « la culture du champ des souchets (*Iarou*) » — se rencontrent désormais dans les tombeaux les plus modestes.

Tout Égyptien est donc dorénavant assuré, ou a peu près, du même statut religieux. En conséquence, chacun obtient un statut politique et social, qui est garanti et fixé grâce à ces listes nominatives d'habitants que les bureaux, nous l'avons vu, tiennent régulièrement à jour. Chacun a maintenant accès aux fonctions publiques ; le paysan se voit confirmé dans la possession du lot de terre, dont la propriété éminente ne lui appartient pas, mais dont il peut disposer librement par des actes de donation, de vente ou d'échange, non moins que par testament, sous cette seule réserve que la terre n'ira pas à d'autres qu'aux membres de sa famille. De même, l'artisan est complètement émancipé ; il a cessé d'être la « chose » des ateliers royaux, seigneuriaux ou des temples ; la révolution a divulgué « les secrets des métiers » non seulement aux plébéiens, mais même aux étrangers, qui ne sont plus traités en parias.

Sous l'autorité du pharaon, chacun est donc mis à sa place, garanti dans ses droits, attaché à ses devoirs : il n'y a plus un abîme entre les classes. Toutes sont liées à l'État par des obligations strictes ; mais l'État est tout : tout vit par lui ou pour lui ; et, comme il s'incarne dans le pharaon, on a pu l'appeler un « socialisme monarchique ».

IV. — L'EXPANSION ÉGYPTIENNE¹.

Ayant ainsi refait l'unité politique et morale de l'Égypte, les rois thébains se trouvèrent en mesure de reprendre, à l'exté-

1. OUVRAGES À CONSULTER. — G. Bénédict, *La Péninsule sinaïtique*, extrait du Guide Joanne de Syrie et Palestine (Paris, 1891, in-12, p. 717-736) ; W. H. F. Petrie, *Researches in Sinai* (Londres, 1906, in-4°) ; R. Weill, *La presqu'île du Sinai, étude de géographie et d'histoire* (Paris, 1908, in-8° ; fasc. 171 de la « Bibliothèque de l'École des hautes études ; sciences historiques et philologiques ») ; K. Sethe, *Sesostris, dans ses Untersuchungen zur Geschichte und Altertumskunde Ägyptens*, t. II, Leipzig, 1900, in-4°), 24 p.

rieur, la tradition ébauchée par leurs prédécesseurs de l'époque memphite et, poussant plus loin dans cette voie, d'arrondir par d'heureuses annexions le bloc des territoires égyptiens.

Ils commencèrent par s'assurer l'appui d'une armée nombreuse, bien encadrée, bien outillée. Les forces militaires, avant eux, étaient constituées par les troupes levées dans chaque nome et par une gendarmerie nubienne : les *mazoi*. Les rois thébains de la « douzième dynastie » eurent une milice permanente, due soit aux levées, soit aux engagements volontaires. Les cadres étaient fournis par des soldats de métier, personnellement attachés au roi (on les désignait sous le nom de « gens de la suite du souverain »), qui stimulait leur zèle par des faveurs : armes d'honneur, promotions, colliers servant de décoration et dits « or de la louange ». Ce fut le meilleur instrument de sa politique militaire.

C'est vers l'extrême sud, du côté de la Nubie, que les pharaons thébains furent surtout attirés. La Nubie est, en effet, la continuation de l'Égypte, au moins jusqu'au point où, le Nil commençant à recevoir des affluents, la vallée unique se ramifie en vallées secondaires ; jusque là, c'est, comme elle, un mince ruban de terres cultivées entre les falaises du désert ; la zone habitée est seulement plus étroite, le ciel plus ardent. On dirait d'une Égypte plus maigre et, pour reprendre une expression de Maspero, découpée par les cataractes en « compartiments superposés ». Le Nil, d'ailleurs, apporte les produits précieux de l'Afrique centrale, ivoire et or, au devant desquels il est profitable d'avancer ; de la Nubie moyenne, entre la cataracte d'Assouan et celle d'Ouadi-Halfa, partent des chemins qui vont vers la mer Rouge et vers le haut Nil, dans la direction de Berber et du Djébel-Barkal. Enfin, comme les pharaons avaient toujours dû se garder contre les attaques des peuplades plus barbares qui habitaient la région, ils avaient intérêt à mettre sous leur autorité non seulement une voie de pénétration vers le sud, mais aussi une marche, dont, selon les besoins et les ressources, ils pourraient pousser la limite méridionale de cataracte en cataracte.

Amenemhet I^{er} (2000-1981) battit plusieurs fois les nègres Oua-Ouat, populations turbulentes, vivant au sud de Philé, auxquelles avaient déjà eu affaire les Thébains du xxi^e siècle et, avant eux, les pharaons de la « sixième dynastie », dans la seconde moitié du xxvi^e siècle. Son successeur, Senouset I^{er} (1980-1936), dirigea plusieurs campagnes du vivant même de son père et fut vainqueur des nègres confédérés. Il finit par

porter sa frontière à la deuxième cataracte. Une stèle de victoire (aujourd'hui à Florence) s'éleva à Bohani, dont le site est proche du village moderne d'Ouadi-Halfa. Des forts furent établis dans la région, jalonnant la route du Nil, à la fois pour protéger les escales des barques qui remontaient ou descendaient le fleuve et garder les débouchés des ravins où passaient les pistes qui pénétraient dans le désert. La plus importante de ces forteresses est celle de Kouban, dont on voit encore d'imposantes murailles. Elle surveillait l'ouadi Allaki, qui menait aux mines d'or.

La soumission du pays fut achevée sous Senousret III (1887-1850). Il améliora la navigation des passes de Sehel, dans la première cataracte ; il entretint les anciens forts et en construisit de nouveaux : un papyrus nous donne une liste de douze forteresses égyptiennes élevées alors en Nubie. Au delà de la seconde cataracte, là où le cours du fleuve s'engage dans une gorge étroite et s'encombre de bancs de granit, sorte de barrage naturel, il édifia, en face l'une de l'autre, à Semneh et à Koummeh, deux puissantes bourgades fortifiées qui marquaient les limites de l'Égypte : des inscriptions de l'an 8 et de l'an 16 de Senousret III interdisent aux nègres de descendre plus en aval, « si ce n'est pour le transport des bestiaux ». Enfin, poussant plus au sud encore, au delà de Semneh, Senousret dirigea, contre les populations barbares du pays de Koush, dont le nom apparaît pour la première fois dans l'histoire, des courses victorieuses.

Les dieux égyptiens sont dès lors adorés dans toute la Nubie conquise : le culte de Khnoum, le dieu-bélier de la première cataracte, se répand dans les nomes immédiatement au sud de Philé ; et plus au sud, en même temps que le sien, celui d'Amon-Râ gagne rapidement du terrain. Les pharaons divinisés se mêlent eux-mêmes aux dieux proprement dits. Mais les dieux ne sont pas seuls à pénétrer en Nubie derrière les armées conquérantes : les négociants égyptiens profitent des voies nouvelles qui s'ouvrent à eux pour se risquer dans l'extrême sud à la recherche des peaux, de l'ivoire, des plumes d'autruche. Un prince d'Éléphantine, Si-renpout, nous a laissé dans son tombeau le récit, malheureusement très mutilé, d'une grande expédition commerciale qu'il dirigea dans ces parages, au ^{xx}^e siècle, sous Senousret I^{er} et Amenemhet II.

Du côté de la frontière asiatique, les rois thébains s'employèrent à arrêter les invasions pillardes des *Settiou* et des

Hériou-Sha qui, au temps des rois d'Héracléopolis, ravageaient trop souvent les champs des fellahs. Plusieurs textes font allusion à la grande muraille — le « mur du Régent » — qu'Amenemhet I^{er} éleva ou restaura au début du xx^e siècle, probablement au débouché de l'ouadi Toumilât. Les Asiatiques qui entraient de ce côté en Égypte ne se présentaient d'ailleurs pas toujours en ennemis. Un célèbre tableau d'une tombe de Béni-Hassan (celle du second Chnemhotep), met en scène une troupe de trente-sept émigrants asiatiques — des *Amou*, c'est-à-dire peut-être des Cananéens — hommes, femmes et enfants, qui sont conduits au prince du nome de la Chèvre (dans la région de Minich) et lui offrent du fard vert, de la poudre d'antimoine et deux bouquetins vivants. Byblos (la moderne Djébaïl, au nord de Beyrouth) jouait un rôle important dans les échanges avec l'Égypte, qui tirait de Syrie des bois et des huiles, comme elle en faisait venir aussi du pays des *Keftiou*, c'est-à-dire de la Cilicie et de la Crète. Il y eut même en Syrie des expéditions guerrières. Senousret III (1887-1850) envahit la Palestine (ou pays de *Retenou*) jusqu'à Sèkmen (Sichem?): dans les trésors découverts à Dashour, on a recueilli deux pectoraux cloisonnés, portant l'un le cartouche de Senousret III, l'autre celui de son successeur Amenemhet III (1849-1801). Amenemhet est représenté frappant un prisonnier agenouillé, tandis que le bijou de Senousret figure deux griffons affrontés (une des formes de Montou, dieu de la guerre) et qui foulent au pied des ennemis asiatiques.

Au Sinaï, les rois thébains ranimèrent l'exploitation des mines de cuivre et de turquoise. Les filons de l'ouadi Maghah-rah s'étaient presque épuisés ; il fallut en trouver de nouveaux : on les découvrit au nord de l'ancien gisement, dans le Sarbout-el-Khadem, où l'on voit encore les ruines de deux chapelles consacrées à la déesse Hathor. Des expéditions commandées par de hauts officiers allaient périodiquement recueillir le produit des « mines du souverain » et avaient parfois à se défendre, au retour, contre les bandes de troglodytes (*iountiou*), de nomades (*mentiou*) et de Bédouins (*Hériou-Sha*). D'autres missions traversaient les déserts de la mer Rouge par la route de l'ouadi Hamainât, pour chercher les belles pierres de construction ; elles s'embarquaient à Saouou, dans la terre divine (*To-neter*), et dirigeaient pour le pharaon quelque croisière profitable vers la côte des Somalis, appelée alors le Pount, pays des encens, de la myrrhe, des ivoires et des pierres précieuses.

Enfin, pour cette époque, des relations sont attestées entre l'Égypte et les peuples méditerranéens (*Ha-nebou*). Une flotte égyptienne naviguait sur la Méditerranée, notamment au temps de Sénousret I^{er} (1980-1936). Les témoignages sont pourtant surtout d'ordre archéologique : les spirales sur les scarabées, qui rappellent des motifs de l'art égéen, des débris de poterie du style dit de Camarès et de poterie noire à pointillés blanc, peut-être d'origine cypriote, trouvés les uns à Fakous, à l'orient du Delta, les autres à Kahoun (dans le Fayoum), près de la pyramide de Senousret II (1904-1888) et dans les tombes d'Abydos à côté de cylindres aux noms de Senousret II et d'Amenemhet III (1849-1801). D'autre part, nous verrons dans un chapitre ultérieur que divers monuments, de style nettement égyptien, ont été retrouvés en Crète, dans les ruines de Cnossos, parmi les débris de l'âge contemporain ¹.

V. — LES ARTS AUX XX^e ET XIX^e SIÈCLES ².

Le retour de la paix et de la prospérité permit aux arts et aux lettres de fleurir à nouveau.

Nous en pouvons mieux juger peut-être pour la littérature que pour les arts plastiques. L'architecture du temps, en particulier, n'a guère laissé que des débris. Les pharaons thébains des onzième et douzième dynasties furent pourtant de grands constructeurs ; mais ceux du « second empire thébain », à partir du xvi^e siècle, ont démolì beaucoup de leurs monuments pour les reconstruire à leur idée. Le plan des temples paraît avoir été établi sur les mêmes principes que celui qu'on rencontrera dans les sanctuaires de l'âge suivant. Les « ordres » qui s'étaient constitués sous la monarchie memphite restent en usage : les colonnes portent leurs chapiteaux de palmier, de lotus et de papyrus ; on retrouve aussi l'ordre « protodorique » notam-

1. La puissance des pharaons de la douzième dynastie a impressionné les générations suivantes. Manéthon — ce prêtre égyptien qui compilait au iii^e siècle avant J.-C. une histoire des pharaons — identifie Sénousret III, successeur de Sénousret II, avec le Sésostris des Grecs, le conquérant du monde. Certains modernes (en particulier Seths, dans l'ouvrage cité p. 63) suivent Manéthon sur ce point ; mais il est probable que les traits du Sésostris de la légende sont empruntés à divers pharaons et que le souvenir de Ramsès II n'a pas été étranger à la conception de cette figure populaire. Voir G. Maspero, dans le *Journal des Savants*, année 1901, p. 593-609 et 665-683.

2. OUVRAGES À CONSULTER. — Voir W. H. F. Petrie, *Arts et métiers de l'ancienne Égypte*, traduit par Jean Capart (Bruxelles, 1912, in-8°), et les ouvrages cités page 49, n. 1.

ment au temple d'Amon à Karnak (début du xx^e siècle) et à l'entrée de deux des hypogées de Béni-Hassan ; il s'y ajoute enfin le chapiteau dit « hatorien », composé de deux ou de quatre têtes humaines de la déesse Hathor : seules les oreilles qui s'échappent du *klaft* — sorte de fichu qui enveloppe la tête et dont les pans retombent sur les épaules, de chaque côté du visage, — rappellent que la déesse était adorée sous la forme d'une vache. Les têtes sont soudées par derrière et surmontées d'un abaque assez plat.

La matière employée dans les temples est généralement le calcaire ou le grès pour les murs et la couverture, le granit noir ou rose pour les portes, les obélisques et les sphinx rangés en allées devant les pylônes. En l'an 44 de son règne, c'est-à-dire vers 1804 avant notre ère, Amenemhet III ouvrit solennellement de nouvelles exploitations dans les carrières calcaires de Tourah, presque en face de Memphis. On a signalé déjà le goût des souverains pour les belles pierres des déserts arabiques. Le nombre des édifices élevés, agrandis ou embellis par eux semble avoir été considérable tant dans leur pays d'origine — en particulier le temple d'Amon, à Karnak — que dans la basse Égypte et surtout au Fayoum, qui fut un territoire de prédilection pour les pharaons de la « douzième dynastie ». Il ne nous reste malheureusement plus guère pour cette région que les débris de la base des colosses d'Amenemhet à Biahmou et un obélisque en granit à Begig.

L'architecture funéraire de ce temps présente des traits nouveaux. Pour les tombeaux qu'ils élevèrent dans la région memphite et dans la moyenne Égypte jusqu'au Fayoum, les pharaons de la « douzième dynastie » adoptèrent la pyramide. Celles qu'ils construisirent le furent généralement en briques crues et, comme autrefois, on les vit s'entourer de *mastabas* édifiés par les grands personnages, tandis qu'en haute Égypte, à Thèbes et à Abydos, les tombes n'étaient plus que des pyramides de dimensions généralement médiocres dressées sur un socle semblable à un *mastaba*. L'intérieur de la pyramide contient une chambre voûtée à encorbellement. C'est là parfois que le cercueil est déposé. Mais il arrive aussi que cette chambre ne soit qu'un « four à décharge » et que le véritable caveau funéraire ait été ménagé à l'intérieur du *mastaba*. Ces monuments, d'abord en briques crues, furent construits en pierre pour les pharaons, qui leur donnaient de plus grandes dimensions ; on y ajouta des cours, des portiques, des chapelles. Tel

était le tombeau de Mentouhetep, un des princes de la « onzième dynastie », dont il reste de beaux débris à Déir-el-Bahari, dans la nécropole thébaine. La pyramide et le *mastaba* occupaient le centre, sur une terrasse à laquelle on accédait par une rampe et dont la façade orientale, soutenue par des piliers carrés, était au fond d'une cour. Le *mastaba* était lui-même enveloppé d'un portique couvert à piliers carrés. Par derrière, c'est-à-dire à l'ouest, étaient des cours et des chapelles, tout contre la montagne. Les seigneurs de haute Égypte, ceux de Déir-el-Bahari, de Siout, d'Éléphantine, se contentèrent en général de sépultures plus simples : des hypogées, creusés à même le roc. Mais ce qui caractérise avant tout l'art funéraire de ce temps, c'est l'allure familière qu'il prend à mesure que l'idée de la survie pénètre dans les esprits et que cette survie cesse d'être le monopole de quelques privilégiés : le tombeau s'aménage, se complique et se décore de plus en plus comme la demeure terrestre elle-même.

La peinture, dans les hypogées surtout, où la pierre est difficile à sculpter, ne sert plus seulement à enluminer les bas-reliefs : elle est employée seule et elle a laissé de belles œuvres dans les tombes de Siout et surtout de Bercheh et de Béni-Hassan. On remarque la fréquence des scènes guerrières, traitées souvent sans grande originalité ; mais ailleurs le dessin s'efforce de s'assouplir et de se libérer des conventions. Il y réussit très souvent pour les figures d'animaux, comme ce chat à l'affût que l'on admire au tombeau de Chnemhetep à Béni-Hassan, et même pour la figure humaine, comme tel groupe de paysans avec des gazelles, dans la même tombe. Les scènes de luttes de Béni-Hassan sont célèbres.

La sculpture est peut-être le plus grand art du temps. Les bas-reliefs trouvés à Lisht et qui décoraient un fragment de chapelle d'Amenemhet I^{er}, ainsi que ceux des *mastabas* de Dahshour, rappellent, on l'a dit justement, les meilleures œuvres de l'époque memphite. On peut citer les admirables piliers carrés du temps de Senousret I^{er} (1980-1936) retrouvés à Karnak. La statuaire n'est pas inférieure au bas-relief. A Lisht, par exemple, où la pyramide de Senousret I^{er} a livré onze statues de ce prince, à Abydos, où l'on a trouvé des colosses du même roi, on constate une certaine élégance dans les attitudes et les formes ; mais la facture, un peu molle, n'est pas exempte de banalité. L'art thébain est d'ordinaire plus rude sans doute, mais plus personnel et plus réaliste ; et celui du Delta, parti-

culièrement à Tanis, subit l'influence de Thèbes. Le contraste est grand, par exemple, entre des œuvres comme la statue de bois du pharaon Horus trouvée à Dahsour, qui n'est pas sans une certaine grâce facile, et les œuvres pleines de caractère et d'accent, telles que les colosses de Senousret I^{er} (1980-1936) et de Senousret III (1887-1850), à Karnak, ou la statuette d'Amenemhet III (1849-1801), au musée du Caire, ou encore le sphinx de Tanis, à l'effigie du même roi.

On ne saurait oublier l'éclat et le charme des arts mineurs, dont on n'a pourtant que des spécimens trop rares, comme les bijoux royaux de Dashour, d'un luxe si élégant et si pur, le pectoral d'Amenemhet III et les deux couronnes de reines, dont l'une à appartenu à la reine Knoumout.

VI. — LA LITTÉRATURE SOUS LA PREMIÈRE MONARCHIE THÉBAINE¹.

L'époque de la première monarchie thébaine était considérée par les Egyptiens comme l'époque classique de leur littérature.

La poésie paraît se distinguer de la prose par les allitérations fréquentes et la symétrie entre phrases et membres de phrases qui se répondent. Elle est presque toujours d'inspiration religieuse : nous avons de nombreux hymnes dont le fond traditionnel remonte sans doute à l'antiquité la plus haute. Il y a aussi des poésies plus profanes, tel le fameux *Chant du harpiste de la maison du bienheureux roi Antef*. Le poète ici s'abandonne au sentiment du néant des choses humaines : puisque tout est vain, dans cette vie passagère, il nous engage à jouir de la réalité des plaisirs. Que sont devenus les dieux du temps jadis ? Où sont le sage Imhotep, le sage Dedefhor, fils de Khoufou ? Nul n'est revenu d'outre-tombe pour dire quel fut leur destin. Ainsi Villon se demande où sont les neiges d'antan ; ainsi Ronsard nous invitera à cueillir les roses de la vie. C'est un thème éternel qui a inspiré bien des auteurs classiques.

D'autres poèmes sont des prophéties. Ce genre, qui n'est sans doute pas né à cette époque restera populaire jusqu'aux temps de l'Égypte gréco-romaine. Un sage se présente devant

1. OUVRAGES À CONSULTER. — A. Erman, *Die Literatur der Aegypter. Gedichte, Erzählungen und Lehrbücher aus dem dritten und zweiten Jahrtausend vor Chr.* (Leipzig, 1925, in-4°) ; G. Maspero, *Contes populaires de l'Égypte ancienne* (Paris, 1882, in-8° 4^e éd., 1905).

Sa Majesté et annonce les malheurs qui doivent s'abattre sur la terre d'Égypte ; mais il fait prévoir aussi l'avènement d'un roi qui ramènera le bonheur. Tels sont les *Avertissements d'Apou-our*¹, que l'on place, il est vrai, un peu plus tard, sous la « treizième dynastie », au temps où déjà la frontière orientale commençait à s'ouvrir aux invasions d'Asiatiques. Œuvre forte et digne d'attention qu'on a pu comparer aux chants qu'inspirera le messianisme hébraïque, quoiqu'il y ait chez les Juifs plus de personnalité et d'accent.

Il est une œuvre unique en son genre : le *Dialogue d'un désespéré avec son âme*², où l'âme s'efforce de démontrer que la mort n'a rien d'effrayant pour l'homme. On a appelé assez improprement ce désespéré le Job égyptien. L'œuvre, au surplus, reste très obscure ; mais, dans les propos de l'âme, on voit naître un sentiment nouveau, qui dépasse le matérialisme naif que l'Égyptien mettait jusque dans ses conceptions de l'au-delà. Pour l'inviter à fuir le trépas et à jouir de la vie prescrite, l'âme proclame la vanité des riches tombeaux, des offrandes et même des formules magiques.

En prose, se développe un genre d'écrit à la fois moral et satirique : c'est le groupe des *Instructions*. Elles sont généralement adressées à un fils. Les unes sont attribuées par le scribe aux rois Amenemhet I^{er} et Amenemhet III ; d'autres — celles du scribe Douaouf — font l'éloge du métier même de scribe.

Mais ce qui domine dans la littérature en prose de cette époque ce sont les contes, auxquels, comme tous les Orientaux, les Égyptiens se délectaient. Trois au moins des contes qui nous sont parvenus remontent au temps de la première monarchie thébaine. Les *Aventures de Sinouhet*³ nous présentent un prince de la famille royale qui s'enfuit d'Égypte à la mort d'Amenemhet I^{er}, par crainte d'être impliqué dans un complot contre son fils et successeur Senousret I^{er}. Il se réfugie en Syrie où il finit par épouser la fille d'un cheikh : le roman nous peint ainsi la vie dans ces régions au temps du « moyen Empire ».

Un autre, *Le naufragé*⁴, s'inspire des expéditions dans la

1. A. H. Gardiner, *The admonitions of an Egyptian sage* (Leipzig, 1909, in-4°).

2. A. Erman, *Gespräche einer Lebensmüden mit seiner Seele* (Berlin, 1896, in-4°, dans les « Abhandlungen der preussischen Akademie der Wissenschaften zu Berlin », 77 p.).

3. A. H. Gardiner, *Notes and history of Sinuhe* (Paris, 1916, in-4°) ; Farina, *Le aventure di Sinuhe* (Milan, 1921, in-16, 31 p. ; supplément à *Aegyptus*).

4. Traduit par A. Erman, dans la *Zeitschrift für ägyptische Sprache*, t. XLIII (1906), p. 1 à 26 ; E. Dévaud, *Le conte du naufragé* dans le *Recueil des travaux relatifs à la philologie et à l'archéologie égyptiennes et assyriennes*, t. XXXVIII (1919), p. 188 et suiv.

mer Rouge et au pays de Pount, cet Eldorado des Égyptiens, vers ces confins mystérieux du monde où l'on plaçait les îles des mânes. Le naufragé, qui en est le héros, est rejeté sur une île magique, habitée par une famille de soixante-quinze serpents divins ; le chef de ces reptiles l'accueille avec bienveillance et le garde jusqu'à ce qu'un navire égyptien, porté dans les mêmes parages, ramène l'exilé dans sa patrie. Les vœux du bon serpent qui lui a prédit cette fortune l'accompagnent : « Bon voyage vers ta demeure, petit, revois tes enfants, et que ton nom reste bon dans ta ville. » À peine a-t-il quitté l'île que, selon les prophéties du serpent, elle disparaît et se transforme en flots.

Un troisième conte met en scène un paysan qui vient se plaindre en beau langage devant le pharaon. Dans tous, comme dans les fragments de chants populaires que certaines inscriptions nous ont conservés, le style, à de rares exceptions près, est simple, alors que les écrivains du temps affectionnent le style précieux, maniéré, plein de jeux de mots, d'allitérations, d'assonances, et usent de ces artifices jusque dans les décrets royaux et les inscriptions funéraires.

Les progrès de la littérature, comme ceux de l'art et de la société même, nous montrent l'Égypte parvenue, au bout de treize cents ou quatorze cents ans, à l'âge de la pleine maturité. Désormais elle vivra sur son fonds, maintenant constitué et achevé. Les nouveautés, elle les devra — et dans une assez faible mesure d'ailleurs — à l'étranger, spécialement aux civilisations de cette Asie, avec laquelle nous l'avons déjà vue à plus d'une reprise en contact et qui, de son côté, a entre temps poussé très loin son organisation et sa culture.

Le moment est venu de nous y transporter.

CHAPITRE IV

LES CIVILISATIONS ARCHAÏQUES DE L'ASIE OCCIDENTALE ET LE PREMIER ROYAUME SUMÉRIEN

Une longue tradition mythique a accrédité l'opinion qui situe en Asie le berceau de l'humanité et de la civilisation originelle. Sous les noms d'Ishtar, d'Ève, de Cybèle, etc., c'est toujours la même Grande Déesse qui synthétise les prétentions de l'Asie à ce rôle de Mère universelle.

Sans entrer dans le détail de ces cosmogonies, bagage spirituel des peuples divers dont on résumera plus loin les croyances en même temps que leur histoire, il suffit ici de s'attacher aux constatations positives de l'archéologie préhistorique. Comme on devait s'y attendre, des traces de civilisations primitives se sont révélées sur plusieurs points de l'Asie antérieure. Le problème le plus délicat consiste à les échelonner dans le temps, de façon à localiser sur le sol les foyers les plus anciens.

En vertu du préjugé résultant de la tradition, il semblait que le droit de priorité dût revenir à la Mésopotamie proprement

1. **OUVRAGES D'ENSEMBLE À CONSULTER.** — 1^o Ouvrages généraux de G. Maspero (le tome I), Ed. Meyer (t. II), Hall, Moret et Davy, ainsi que le t. I de la *Cambridge ancient history*, cités page 21, n. 1.

2^o Histoires générales de la Mésopotamie (nous ne retenons que les plus récentes) : L. W. King, *History of Babylonia and Assyria*, t. I : *Summer and Akkad* (Londres 1910, in-8^o; 2^e éd., 1916) ; R. W. Rogers, *A history of Babylonia and Assyria* (New-York, 1915, in-8^o) ; M. Jastrow, *The civilization of Babylonia and Assyria* (Philadelphia, 1915, in-8^o) ; B. Meissner, *Babylonien und Assyrien* (Heidelberg, 1920-1925, 2 vol. in-8^o) ; A. T. Olmstead, *History of Assyria* (New-York, 1923, in-8^o) ; L. Delaporte, *La Mésopotamie ; les civilisations babylonienne et assyrienne* (Paris, 1923, in-8^o; fasc. 2 de la collection « L'évolution de l'humanité »).

3^o Au point de vue archéologique, on trouvera un rapide historique des fouilles par M. Stewart Macalister, au t. I (p. 122-130) de la *Cambridge ancient history*, cité plus haut. Voir, en outre, P. S. P. Handcock, *Mesopotamian archæology* (Londres, 1912, in-8^o) ; L. Heuzey, *Musée du Louvre ; catalogue des antiquités chaldéennes* (Paris, 1902, in-8^o) ; du même, *Les origines orientales de l'art* (Paris, 1891-1915, in-folio).

4^o Au point de vue de l'histoire religieuse, M. Jastrow, *Die Religion Babylonien und Assyrien* (Giessen, 1905-1912, 3 vol. in-8^o).

dite. Or, dans l'état actuel de nos connaissances, c'est sur le rebord du plateau oriental qui domine la rive gauche du Tigre, sur les rives de la Kerkha et au nord-est du golfe Persique, c'est-à-dire en Élam et autour de Suse, que sont apparues les traces les plus nombreuses de la plus ancienne civilisation de l'Asie antérieure. C'est là que gisent les « incunables » de la culture néolithique et énéolithique, qui devait ensuite rayonner sur la riche plaine mésopotamienne, puis déborder sur ses marches septentrionales et méridionales, du Caucase et de la mer Noire jusqu'en Palestine.

I. — LA CIVILISATION ARCHAÏQUE EN ÉLAM¹.

La ville de Suse, fondée au sud-ouest du plateau iranien, était, d'après les plus anciens monuments, située sur les bords de la Kerkha, ou Chaour, qui en est éloignée aujourd'hui de deux kilomètres et qui se jetait alors directement dans le golfe Persique. Les ruines de la ville forment une gigantesque butte ou « tell ». L'exhaussement progressif du niveau de la ville s'explique par la nature des matériaux de construction et par les mœurs des habitants. Dans ces pays d'alluvion où la pierre fait défaut, les maisons sont construites en argile séchée au soleil. Pour durer, de telles habitations doivent avoir des parois très épaisses et rapprochées. La ruine des murs, hâtée par les pluies diluviennes et les orages, les convertit en un amas de terre informe ; et lorsque la maison s'est ainsi effondrée, le plus pratique est, non point de déblayer, mais de pilonner les restes de l'édifice éboulé et de s'en servir comme d'une plate-forme où sera assise la nouvelle demeure. A Suse, le « tell » dit de « la Citadelle », qui mesure 450 mètres de long sur 250 mètres de large, atteint ainsi 38 mètres de hauteur, quoique le niveau primitif des collines d'argile jaunâtre qu'utilisèrent les premiers habitants n'ait pas à l'origine dépassé l'altitude de neuf mètres au-dessus de la plaine. Tout le surplus provient de débris accumulés.

1. **OUVRAGES À CONSULTER.** — En dehors des ouvrages généraux indiqués p. 73, n. 1, voir surtout le recueil des *Mémoires de la Délégation française en Perse* (Paris, 1900-1928, 20 vol. in-folio), recueil capital où sont exposés les résultats des fouilles de Suse entreprises sous la direction de J. de Morgan. Voir aussi, de ce dernier, *Les premières civilisations* (Paris, 1909, in-8°), et R. Pumpelly, *Explorations in Turkestan* (Washington, 1904, in-4°; vol. 73 de la collection de la « Carnegie Institution of Washington »).

Le premier vestige de civilisation reposant sur le sol vierge est représenté par une nécropole où ont été retrouvés des silex taillés (surtout des pointes de flèches), de la céramique peinte, en même temps que des objets votifs en cuivre (haches et miroirs) : car, comme nous l'avons déjà relevé dans l'Égypte préhistorique et contrairement à l'ancienne théorie, suivant laquelle l'âge de l'outillage métallique aurait partout et toujours succédé à celui de la pierre polie, lui-même postérieur à celui de la pierre taillée, on constate ici et dans bien d'autres contrées d'Asie occidentale que l'industrie de la pierre se maintient longtemps à côté de celle du métal — tout simplement, à n'en pas douter, parce que le cuivre, encore rare et coûteux, doit être ménagé. Bien plus, on voit se perpétuer, même à l'époque du bronze, la pierre taillée à côté de la pierre polie, probablement par l'effet de la tradition. Le fini de la taille des silex n'est comparable qu'à celui des silex égyptiens, les plus parfaits que l'on connaisse. Les plus beaux sont les pointes en feuille de saule, les poinçons, les faucilles. Les instruments de pierre polie consistent en marteaux et haches.

La poterie, dont plus de deux mille exemplaires en bon état ont été recueillis, est à pâte d'un blanc jaunâtre, très fine, très épurée, travaillée à la main ou à la tournette, mais non, sans doute, au véritable tour. Cependant l'artiste qui a dressé par ce procédé des vases dont la hauteur atteint souvent trente centimètres, leur a donné des parois extrêmement minces. Les formes sont très variées, mais les plus fréquentes sont le gobelet et la coupe. Le décor d'un seul ton, allant, suivant la cuisson, du rose pâle au violet noir, paraît au premier abord géométrique. Il a été appliqué avant la cuisson à l'aide d'un oxyde de fer. Un examen plus attentif montre qu'il est fait de la stylisation à outrance de motifs réalistes, animaux et végétaux. Lorsque l'artiste dessine un bouquetin, par exemple, ses cornes démesurément agrandies et recourbées forment un cercle, tandis que le corps, réduit à sa plus simple expression, tend à disparaître.

Les objets en cuivre sont, ou bien des miroirs, autrefois montés sur des supports d'os ou de bois, ou bien des lames de haches en forme de ciseaux à froid, qui étaient pincées et attachées au bout d'un manche de bois fendu en conséquence, ou bien encore des ciseaux, des burins, des aiguilles.

Le cuivre des haches, en s'oxydant, a gardé l'empreinte des tissus dans lesquels elles avaient souvent été enveloppées

au moment d'être disposées dans la tombe. On a pu ainsi se rendre compte de l'extrême finesse de leur trame, qui suppose à son tour une industrie déjà très avancée.

La nécropole de Suse atteste aussi les préoccupations religieuses du peuple qui s'en servait. Le souci de donner aux morts une sépulture, le mobilier funéraire qui accompagne les squelettes prouvent que, pas plus pour les Susiens que pour les Égyptiens, la vie ne finit à la tombe. Enfin le décor des vases représente déjà des emblèmes qui persisteront au cours des âges et auxquels on attribuera plus tard un sens symbolique.

La stylisation du décor est un indice significatif d'une évolution artistique déjà longue. Le plus souvent, la transformation en figures schématiques ou géométriques des formes naturelles, d'abord prises sur le vif dans le monde animal ou végétal, suppose une longue période d'observation, une répétition si constante du motif qu'elle finit par devenir mécanique. C'est dans un passé reculé qu'il faut donc chercher l'origine de ce naturalisme primitif. Or la nécropole de Suse repose sur le sol vierge : preuve évidente qu'il convient de chercher ailleurs le berceau de l'art qu'elle nous révèle.

On a cru l'avoir découvert dans le Turkestan russe, à la suite de fouilles conduites en 1903 et en 1904 à Anau, près d'Askhabad, et dans l'oasis de Merv. Des traces d'habitation y ont été reconnues dans des régions dont la sécheresse a fait aujourd'hui des déserts. A Anau, notamment, en même temps qu'on distinguait dans les ossements exhumés les différentes étapes de la domestication des animaux, on a recueilli une céramique comparable à la poterie de Suse et datant d'une époque où déjà l'industrie du métal concurrençait l'industrie de la pierre¹. Or cette découverte a été faite sur un « tell » qui semble avoir été habité immédiatement après un autre « tell » du voisinage qui, lui, nous reporte sans conteste à l'âge de la pierre. On serait donc tenté de reconnaître dans la civilisation de l'âge de pierre l'ancêtre direct de la civilisation susienne ; mais nous ignorons s'il ne s'agit pas là d'une simple étape locale.

Au surplus, la civilisation de la nécropole de Suse n'est pas uniquement susienne, mais élamite. On en trouve l'équivalent à Tépé-Moussian, cent cinquante kilomètres plus à l'ouest. Là, dans la couche la plus profonde, on a rencontré la même céramique fine, non plus au fond d'une nécropole, mais dans les

1. Tel est aussi le cas, plus à l'est, de la civilisation énéolithique chinoise tout récemment découverte par M. Andersson.

débris d'une ville, preuve que cette vaisselle, loin d'être réservée aux rites funéraires, était d'usage courant.

Sur la nécropole susienne s'étend une mince couche stérile au-dessus de laquelle apparaît encore de la céramique, mais celle-ci plus épaisse, plus grossière et moins riche en formes et couleurs que la première. L'artiste cherche à fuir la géométrie et copie plus librement la nature. Ces changements n'impliquent pas le remplacement total d'une race par une autre, mais vraisemblablement un apport de nouveaux éléments ethniques : avant l'histoire, nous relevons la trace d'une première invasion dans l'Asie antérieure.

En même temps que cette céramique, le « tell » de Suse a fourni, au même niveau, des sculptures taillées dans des blocs de bitume. On y voit apparaître des personnages entièrement nus ou vêtus simplement d'un jupon fait d'une toison d'animal à longues mèches laineuses. Leur profil est caractéristique : la tête globuleuse a de grands yeux aux contours largement ourlés ; le nez pointé en forme de bec d'aigle ; parfois il prolonge droit la ligne du front. Sur ces plaques de bitume on remarque un ensemble de motifs qu'on retrouve associés plus tard aux manifestations culturelles. En Asie occidentale, comme en Égypte, l'art à ses débuts s'associe étroitement aux rites d'une religion utilitaire.

Les cachets plats, presque absents de la couche primitive, abondent désormais et l'on voit surgir une forme nouvelle de sceau : le cylindre. Sur la périphérie d'un bâtonnet d'os, de pierre tendre, de pâte, l'artiste a gravé en creux divers motifs ; le possesseur du cachet, en le roulant sur l'argile fraîche qui sert de bouchon aux jarres, par exemple, peut reproduire indéfiniment le motif en relief, marquer ainsi que l'objet est sa propriété et en sceller l'ouverture pour la rendre inviolable.

II. — LES CIVILISATIONS ARCHAÏQUES D'ASIE MINEURE, DE SYRIE ET DE PALESTINE¹.

Cette seconde civilisation élamite de l'époque archaïque, dont le « tell » de Suse nous a apporté la révélation, se rencontre

1. **OUVRAGES À CONSULTER.** — J. E. Gautier et G. Lampre, *Fouilles de Moussian*, dans le recueil des *Mémoires* publiés par la *Délégation française en Perse*, t. VII (Paris, 1906, in-folio) ; H. R. Hall, *Excavations at Ur, Eridu and El'Obeid*, dans les *Proceedings of the Society of Antiquaries*, 1919, p. 22-24 ; M. Pézard, *Mission à Bender-Bouchir*.

dans le pays de Sumer, à Tépé-Moussian en Élam, à Bender-Bouchir, à Abou-Sharein, le site de l'ancienne Éridou, à Tell-el-Obéid, près de l'antique Our, à Warka (Ourouk). Les dernières recherches entreprises sur un point très éloigné de celui-ci à Kara-Euyouk, près de Césarée, et à Sakié-Geuzi en haute Syrie, ont prouvé l'existence, dans toute l'Asie antérieure, d'une civilisation à traits communs, caractérisée par une poterie décorée et la coexistence d'instruments en métal et en pierre.

Des produits de la même civilisation ont été reconnus également dans la région du Kouban, près du Caucase, et le long de la mer Noire. Dans les sépultures qu'en ces contrées on nomme « kourganes », ont été exhumés des terres cuites, des vases de même forme et décorés d'ornements de même style que ceux de la civilisation sumérienne primitive.

En Palestine, les fouilles du « tell » de Gézer, ou Tell Djézer, ont fourni des résultats non moins caractéristiques. Là, vers l'an 3000 avant notre ère, à une époque précédant l'arrivée des Jémites, habitait une race de petite taille, à parois craniennes épaisses, qui vivait dans des cavernes. Ces indigènes pratiquaient la crémation, mais ils croyaient à la vie de l'au-delà et déposaient auprès de leurs morts des offrandes de nourriture ; ils sacrifiaient des animaux, notamment des porcs. Ils n'en étaient pas tous restés au stade de la pierre (âge néolithique) ; une partie d'entre eux avaient déjà atteint le stade dit « énéolithique », où des instruments de cuivre commencent à être employés concurremment avec ceux de pierre. C'est à eux, en outre, qu'il faut, selon toute vraisemblance, attribuer les nombreux dolmens qu'on a signalés en diverses régions de Palestine.

D'époque peut-être un peu plus récente sont les « pierres dressées », dont des exemples typiques se voient au « haut-lieu » de Gézer, où se pratiquait alors le culte. On a cru reconnaître la pratique des sacrifices humains, d'après des ossements d'enfants enfermés dans des jarres enfouies sous l'aire ou dans les caves de ces sanctuaires.

Ainsi, dans l'Asie antérieure, comme en Égypte et ailleurs, l'âge préhistorique a vu fleurir une civilisation non pas absolument uniforme, mais à tendances communes.

dans le recueil des *Mémoires de la Délégation française en Perse*, t. XV (Paris, 1914, in-folio) ; R. C. Thompson, *The British Museum excavations at Abou Sharain, in Mesopotamia* in 1918, dans la revue *Archæologia*, t. LXX (1919, p. 101 et suiv.) ; R. A. S. Macalister, *The excavation of Gezer* (Londres, 1912, 3 vol. in-4°) ; H. Vincent, *Canaan, d'après l'exploration récente* (Paris, 1907, in-4°).

III. — LA CIVILISATION SUMÉRIENNE PRIMITIVE¹.

Vers la fin du quatrième millénaire avant notre ère, cette civilisation apparaît déjà transformée dans cette partie basse de la Mésopotamie, qui jadis bordait le golfe Persique et qui, avec les villes d'Éridou (aujourd'hui Abou Sharein), Our (Mougheir), Ourouk (Warka), Lagash (Tello), Oumma (Djoha), etc., constituait le pays de Sumer ou Shoumer.

C'est à Tello, sur la rive orientale du Shatt-el-Haï, que les archéologues ont eu pour la première fois, il y a cinquante ans, au cours d'une campagne de fouilles dirigée par E. de Sarzec, la révélation de la civilisation sumérienne. Tello est le site de la ville de Lagash, une des plus anciennes du pays de Sumer. Elle ne fut cependant pas capitale d'une dynastie. Tantôt sous la suzeraineté d'un puissant voisin, tantôt indépendante, elle ne fut jamais le centre d'un très grand État. A cet égard, Lagash donne plus qu'une autre une juste idée de ce qu'était la moyenne des villes au pays de Sumer à l'aurore du troisième millénaire.

Lagash était gouvernée par un roi ou par un *patési* : on écrit ainsi en langue sumérienne le nom du chef de cité. Le *patési* n'est pas un roi à proprement parler ; c'est une sorte de gouverneur agissant au nom du souverain. Tantôt il relève réellement de l'autorité royale, tantôt il est à peu près indépendant, et l'on prétend qu'il tient ses pouvoirs de la divinité ; il est alors le vicaire du dieu protecteur de la cité, où tout ce qui touche à la religion et au culte occupe déjà une grande place. Il est l'administrateur du trésor des temples, celui qui fait respecter les décrets divins. Il vit entouré d'une cour tout orientale, où voisinent pêle-mêle serviteurs, grands et dignitaires, à qui est en même temps confié le soin d'assurer certains services domestiques : ainsi feront

1. OUVRAGES A CONSULTER. — En dehors des ouvrages généraux indiqués p. 73, n. 1, consulter surtout H. de Genouillac, *Tablettes sumériennes archaïques ; matière aux pour servir à l'histoire de la société sumérienne* (Paris, 1909, in-4°), où les textes sont précédés d'une ample introduction ; du même, *Une cité du bas Euphrate au quatrième millénaire*, dans la *Revue historique*, t. CI (1909), p. 241-271 ; et, pour le détail, F. Thureau-Dangin, *Les inscriptions de Sumer et d'Akkad* (Paris, 1905, in-8°) ; M. Rostovtzeff, *The Sumerian treasure of Asterabad*, dans le *Journal of Egyptian archeology*, t. VI (1919), p. 4-27.

Les résultats des fouilles sont exposés dans L. Heuzey, A. Amiaud et F. Thureau-Dangin, *Découvertes en Chaldée* (Paris, 1884-1912, in-folio) ; L. Heuzey et F. Thureau-Dangin, *Nouvelles fouilles de Tello* (Paris, 1910, in-folio) ; Hall, mémoire cité page 77, n. 1.

plus tard en Europe les « grands officiers » des cours royales ou seigneuriales, aux époques franque et féodale.

Les inscriptions sur terre cuite, en caractères cunéiformes nous montrent le *patési* dédiant des temples ou des objets votifs à la divinité. Mais s'il l'honore ainsi, c'est qu'il espère obtenir en retour la faveur d'une longue existence terrestre, la seule sur laquelle il pense pouvoir compter : car d'une vie de l'au-delà, point n'est encore question, non plus que de la distinction du bien et du mal subordonnée à un jugement divin. Le fidèle dédie au dieu un objet « pour sa vie » ou pour celle d'une personne qu'il veut honorer, son maître ou son souverain. L'offrande consiste en sanctuaires ou en objets rares placés dans les temples, souvent aussi en mets de choix : farine, fruits, lait, miel, ou bien en sacrifices d'animaux.

Ces pratiques supposent un rituel. De fait, la composition des services divins est déjà réglée. Les prêtres en dirigent les cérémonies, dont l'ordonnance est rigoureuse. La communication ne saurait s'établir entre les dieux et les hommes sans le recours à des formules magiques : or les prêtres détiennent le secret de celles dont le pouvoir est infaillible. La divination est elle-même déjà une science compliquée, dont la technique passe pour avoir été révélée à Enmedouranki, un des rois mythiques que la légende fait vivre avant le déluge.

Les dieux sont représentés sous la figure humaine. Un des plus anciens rois de Lagash, Our-nina, qui vivait vers l'an 3000 avant notre ère, fait exécuter des statues des dieux ; il qualifie la déesse Nina de « dame », et la célèbre stèle « des vautours » (aujourd'hui au musée du Louvre), qui lui est de peu postérieure, donne au dieu Nin-Girsou l'aspect imposant d'un homme barbu dans la force de l'âge. Néanmoins il arrive que les dieux n'aient point l'apparence humaine. Sur un grand nombre de monuments sumériens, nous voyons figurés, comme en Égypte, des animaux divinisés. Parfois ces animaux prennent place, à côté des dieux, comme des attributs capables de les remplacer ; mais, ailleurs, ils sont représentés seuls. Ainsi, le dieu Nin-Girsou a pour emblème l'aigle éployé à tête de lion ; il agrippe de ses serres d'abord des oiseaux puis des lions, des bouquetins ou des cerfs, tous plus ou moins stylisés. Ces représentations datent-elles d'une très ancienne époque, où les différents dieux étaient adorés sous la forme animale, c'est-à-dire où l'on pensait que leur esprit pouvait s'incarner dans le corps d'un lion, d'un taureau ou de tout

autre animal, réputé, selon les cas, malfaisant ou bienfaisant ? Les avis sont partagés sur ce point.

Les hymnes sumériens énumèrent longuement et avec précision les titres de chaque dieu. Ils sont des « ouragans violents », des « éclairs aveuglants », des « lions terribles », des « taureaux mugissants, renversant tout sur leur passage ». La glyptique de Sumer ou celle de Suse, au début de la période où nous sommes arrivés, représente des associations de symboles religieux tels que capridé-astre-arbre, des luttes d'animaux et de héros légendaires, des animaux même s'essayant aux attitudes humaines : on y peut voir une étape du passage du dieu-animal à l'anthropomorphisme.

Le panthéon sumérien est, à l'origine, très simple. Le dieu se double d'une épouse divine : car les plus anciennes cités de Sumer adorent le principe de reproduction, de fécondité, de fertilité, en un mot le dieu créateur. Ce caractère apparaît dans les divinités adorées à Lagash, dont le dieu Nin-Girsou, devenu seigneur du combat, est avant tout le dieu de la crue bienfaisante, ou à Oumma, dont le dieu Shara est le dieu de la verdure, ou encore à Nippour, dont le dieu Enlil est le créateur par excellence. Ce sont autant de variétés du dieu fécondant, ou de la déesse Terre, qu'on retrouve dans toute l'Asie antérieure et dont Tammuz et Ishtar sont la double incarnation.

La grandiloquence des textes de cette époque ne doit pas faire illusion : les cités qu'ils décrivent sont encore de toutes petites villes, sans grandes ressources, aux édifices médiocres. La grande préoccupation des habitants est de s'assurer le pain quotidien et leur vie est une lutte perpétuelle pour l'aménagement du sol. Celui-ci, extrêmement fertile s'il est irrigué, devient le désert affreux que l'on connaît aujourd'hui, si l'homme ne tend pas sur sa surface un réseau de canaux et de rigoles qui répandront partout l'humidité bienfaisante. Par un travail incessant, chaque groupement humain s'applique ainsi à étendre peu à peu l'aire du territoire productif jusqu'à la limite du domaine voisin ; et c'est seulement lorsque, de proche en proche, tous ces réseaux d'irrigation, qui sont des chemins en même temps que des artères nourricières, auront fini par se rejoindre, lorsque les habitants des bourgades voisines auront appris à se connaître et à unir leurs efforts, que la formation d'un empire durable sera rendue possible. Dans ces conditions, on ne doit pas être surpris si les inscriptions dédicatoires des Sumériens, lorsqu'elles n'ont point

trait à leurs fondations pieuses, font tant de place aux travaux d'édilité, dont elles rappellent avec orgueil la réalisation aux canaux qui donneront la vie à la terre, aux greniers où iront s'entasser les riches moissons. Car le grain — l'orge le plus souvent — est, avec les dattes, le fond de la nourriture et du commerce. Faute d'argent monnayé, qu'on ne connaîtra guère avant le vi^e ou le v^e siècle avant notre ère, c'est le grain qui règle les échanges.

IV. — LES PREMIÈRES ROYAUTES SUMÉRIENNES¹.

Vers l'an 3000 avant notre ère, le pays de Sumer se débat encore au milieu de l'anarchie. Mais déjà certaines cités apparaissent plus fortes que leurs voisines, et leurs rois, leurs *patési*, essaient d'imposer leur autorité sur de plus vastes territoires, à l'époque même où déjà sur le Nil, avec la monarchie « thinite », s'achève l'unification du royaume égyptien.

Les fouilles anglaises, puis anglo-américaines d'Our et d'El-Obéid ont mis au jour des sépultures de chefs toutes pleines d'objets d'or, qui nous révèlent le rite des sacrifices humains, et un temple archaïque orné de statues d'animaux et de bas-reliefs qui attestent déjà en ces parages un état de civilisation assez avancé.

Le « roi » Éannatoum, qui régnait vers cette date à Lagash, est un des premiers dont un monument capital, la stèle dite « des vautours », plusieurs fois citée déjà, nous fasse connaître les entreprises guerrières. Cette stèle devait perpétuer le souvenir des glorieuses campagnes qui auraient fait d'Éannatoum le plus puissant des princes de Sumer. Il aurait pris Oumma, Ourouk et Our, aurait envahi, au nord, le pays d'Akkad, franchi même les frontières de l'Élam et remporté de nouveaux succès. Il est vrai qu'on ne peut accueillir sans réserves pareilles vantardises.

Du moins les scènes sculptées sur cette stèle font revivre pour nous la vie militaire des cités sumériennes. Le roi combat à la tête de ses troupes, vêtu, comme les soldats qui le suivent, d'une toison d'animal dans laquelle il se drape et coiffé d'un casque robuste qui lui emboîte la tête et les oreilles. Les soldats tiennent en mains de grands boucliers carrés, dont les fortes protubérances sont destinées à faire dévier les coups.

1. OUVRAGES A CONSULTER. — En dehors des ouvrages généraux cités page 73, voir les travaux indiqués, en tête du paragraphe précédent, page 79, n. 1.

Les armes offensives sont des haches à douilles de cuivre emmanchées sur bois, la lance, les javelines qu'on projette à la main ; le roi tient une arme courbe que les Grecs, lorsqu'ils l'ont connue, ont nommé la *harpé* et qui est l'ancêtre du cimeterre.

Sur cette stèle, qui reporte le mérite de la victoire sur Nin-Girsou, dieu de la cité, se trouve l'image de ce divin auxiliaire. Il est représenté nu jusqu'à la ceinture, le bas du corps recouvert, comme chez les Sumériens primitifs, d'un jupon à mèches laineuses, d'une étoffe que les Grecs appelleront *kaunakès* ; il brandit l'aigle éployé — l'animal qui lui sert d'attribut et qui va devenir son symbole — et il est armé d'un casse-tête.

Ce symbole guerrier nous révèle que les travaux de la guerre se mêlent désormais aux travaux de la paix. Sumer est déchiré par les luttes de cité à cité. Sous Entemena, petit-fils d'Éannatoum, nous retrouvons Lagash aux prises avec Oumma parce que les habitants de cette dernière ville ont voulu couper l'eau fécondante des canalisations de la petite cité.

Cependant peu à peu les mœurs s'adoucissent, et, comme on le voit aussi dans l'histoire égyptienne, du sein de la masse commence à se distinguer une classe d'hommes plus instruits, la classe des prêtres, dont le rôle va croissant dans l'État. Outre leurs fonctions sacerdotales, ils exercent le contrôle sur les domaines et les revenus des temples. Puis bientôt les voilà qui s'élèvent jusqu'au gouvernement de la cité : successivement deux prêtres sont nommés *patési* de Lagash.

Sous leurs successeurs, la paix se maintient entre Lagash et les villes voisines. Les femmes des *patési* prennent part aux affaires, s'attribuent de grands domaines, pour lesquels elles versent des redevances aux dieux. L'importance du rôle joué par certaines d'entre elles est telle, d'après les documents (dont plusieurs sont datés uniquement de leur nom), qu'on est tenté de croire que leurs maris ne furent que des sortes de princes-consorts. Mais en même temps il semble qu'à cette époque l'indépendance de Lagash soit compromise et que la cité soit momentanément tombée ou retombée dans la dépendance des princes de Kish, au pays d'Akkad, dont nous étudierons au prochain chapitre la politique envahissante.

Vers l'an 2900, c'est un simple fonctionnaire, du nom d'Ouroukagina qui est proclamé *patési*. Bientôt après, il refuse obéissance au souverain de Kish et se proclame « roi de Lagash », puis « roi de Lagash et de Sumer ». Son activité est grande. Bien que son règne n'ait duré que quelques années, il trouve le

temps d'exécuter quantité de réformes. Le système d'offrandes aux temples et le passage aux affaires des prêtres avaient accru hors de proportion les biens et la nuisance du clergé ; le pouvoir était aux mains d'une oligarchie. Ouroukagina, s'appuyant sur la masse du peuple, dépossède en partie le clergé de ses privilèges, il édicte de nouveaux tarifs de sacrifices ; aux petites gens, il reconnaît le droit de posséder ; on voit, grâce à lui, poindre les principes nouveaux d'un code s'inspirant d'un véritable esprit de justice.

Mais, tandis qu'Ouroukagina poursuivait l'application de ces réformes, Lougal-Zaggisi, *patési* de la cité d'Oumma, rivale séculaire de Lagash, se jetait brusquement sur la ville, s'en emparait et s'y proclamait roi (vers 2897 avant notre ère). Puis, une fois maître de Lagash, il reprenait à son compte le programme politique du vaincu de la veille : il secouait définitivement le joug de la dynastie de Kish et réussissait à fonder un véritable empire sumérien, dont des campagnes heureuses lui permettaient de reculer les bornes jusqu'au golfe Persique et à la Méditerranée¹. L'annexion de tant de villes le força à admettre dans la religion officielle les divinités des peuples vaincus ; il les cite toutes dans ses inscriptions, comme dieux de ses États, tout en réservant une place d'honneur à la divinité de sa cité natale d'Oumma, la déesse des grains, Nidaba, variété de la Terre-mère, dont le culte était général dans toutes les cités sumériennes.

Lougal-Zaggisi ruina Lagash et se fixa dans la ville, sainte entre toutes, d'Ourouk, centre religieux de longtemps réputé en Sumer, où il prit le titre de « roi d'Ourouk et du Pays », c'est-à-dire, dans le langage de ce temps, roi de Sumer et de toute la Mésopotamie.

C'était la première fois, au témoignage de l'histoire, que le Tigre et l'Euphrate, sur les rives desquels tant de vastes empires devaient dans la suite des siècles naître, croître et mourir, baignaient de leurs eaux les terres d'un grand royaume oriental. Dans ces parages, comme sur le Nil, l'ère de l'émiettement semblait toucher à son terme. Mais ce n'était encore qu'un essai, et un avenir proche allait se charger de prouver que l'entreprise était prématurée.

¹. Des fouilles exécutées à Mohenjo-Daro et à Harappa, dans le bassin de l'Indus, ont révélé une civilisation qui présente avec celle de Sumer des analogies curieuses et qui procède tout au moins des mêmes influences. D'autre part, on peut noter que des vases sumérisants ont été découverts en 1928 par M. Herzfeld à Kurangûn, dans le Fars.

CHAPITRE V

L'ENTRÉE DES SÉMITES DANS L'HISTOIRE : LE ROYAUME D'AGADÉ¹

Le royaume du chef sumérien ne tarda pas à s'écrouler sous les coups d'un nouveau conquérant issu du pays d'Akkad (la future Babylonie). Tel était, en effet, le sort réservé à ces fragiles constructions. Car, à défaut de séparation naturelle, les différences de races, de religions et de traditions entretenaient entre les deux moitiés de la Mésopotamie un antagonisme moral irréductible.

Ce mal intérieur minait la constitution unitaire de tout empire mésopotamien et condamnait le pays à une perpétuelle oscillation de la suzeraineté entre le nord (Akkad) et le sud (Sumer). Cette fois, au triomphe de Sumer succéda celui d'Akkad, sous le célèbre Sargon, avec qui une famille encore inconnue de peuples, celle des peuples sémites, fait brusquement irruption dans l'histoire. D'où venaient ces hôtes nouveaux et à la suite de quelles migrations s'étaient-ils établis sur les rives du Tigre et de l'Euphrate ? Telle est la première question qui se pose à nous.

I. — L'ORIGINE DES SÉMITES².

Le pays d'origine des Sémites est, croit-on, l'Arabie. Celle-ci, dont le centre est une zone désertique, offre sur les rebords du plateau qui la constitue une fertilité relative, notamment dans la région appelée Yémen ou Arabie heureuse. C'est là

1. OUVRAGES D'ENSEMBLE À CONSULTER. — Voir les ouvrages généraux de Maspero (t. I), Meyer (t. II), Hall et la *Cambridge ancient history*, t. I (ch. v : *The Semites*, par S. A. Cook, et ch. xi : *The dynasties of Akkad and Lagash*, par S. H. Langdon), cités page 21, n. 1 ; y ajouter les histoires générales de la Mésopotamie indiquées page 73.

2. OUVRAGES À CONSULTER. — A. T. Clay, *Amurru, the home of the northern Semites* (Philadelphie, 1905, in-8°) ; du même, *The empire of the Amorites* (New-Haven, 1919, in-8°).

qu'on a longtemps supposé que s'était développée la race sémitique. L'accroissement de la population avait dû, pensait-on, déterminer périodiquement quelques-uns des exodes dont nous trouvons trace dans l'histoire. La première vague, la plus ancienne, aurait déferlé sur la Mésopotamie avant l'an 3000; à une seconde vague le monde asiatique aurait dû la dynastie amorrite de Hammourabi (un peu avant l'an 2000); puis seraient venus les Hébreux et les Araméens; enfin, à une époque plus proche de la nôtre, nous connaissons l'invasion des Nabatéens et, au temps de l'islam, l'émigration des Arabes proprement dits. Ces deux derniers exodes, principalement celui des Arabes, attesté avec certitude, serviraient de caution à la réalité des autres, toute preuve positive faisant d'ailleurs défaut. L'Arabie ne prend figure historique que vers l'an 1000 avant notre ère, au plus tôt, avec, sur les côtes du Yémen, les États des Sabéens, Himyarites, Minéens, Hadramaoutiens, Katabaniens, dont nous savons peu de chose. Auparavant, ce sont les ténèbres complètes. Cette hypothèse d'un dégoisement périodique du surcroît de la population arabique est ingénieuse, mais jusqu'ici absolument invérifiable.

On ne peut se dissimuler, du reste, que l'Arabie étant bornée de tous côtés par la mer, sauf du côté nord où s'étend le désert, on voit mal quel chemin les Sémites auraient suivi. Ceux qui habitaient le long des côtes occidentales auraient pu, en remontant vers le nord, se répandre par là dans la Syrie méridionale; ceux du sud et de l'est auraient pu franchir le golfe Persique, cependant beaucoup plus large à cette époque, et débarquer aux embouchures du Tigre et de l'Euphrate. Mais, dans cette hypothèse, il faudrait supposer une installation sémitique en ces parages à l'aube même de l'histoire, alors que le pays de Sumer est précisément de tous les pays mésopotamiens celui qui offre le moins de traces d'influence sémitique primitive. Il faudrait, en outre, admettre qu'une partie des Sémites, après leur débarquement au fond du golfe Persique, auraient remonté le cours des fleuves pour gagner la haute Syrie ou pays d'Amourrou, où l'on a retrouvé un foyer sémitique incontestablement ancien: car c'est d'Amourrou que nous allons voir surgir l'invasion de rois dits « d'Agadé » et, plus tard, celle qui donnera naissance à la première dynastie babylonienne.

En présence de ces difficultés, on a cherché d'autres solutions. L'une d'elles consiste à placer précisément en haute Syrie même, dans « le pays d'Amourrou », le berceau des peuples

sémitiques. L'ancienneté de leur présence dans cette contrée ne saurait faire doute ; mais rien ne permet de dire qu'ils s'y sont réellement formés ; ce fut peut-être plutôt un long relai sur leur route.

Divers indices tendent, en tout cas, à prouver que le peuplement sémitique dut être assez intense en Amourrou. On s'expliquerait ainsi certaines rencontres, auxquelles nous avons déjà fait allusion¹ et qui ne peuvent être le fait du hasard, entre les civilisations sémitique et égyptienne primitives, le couloir de Syrie et de Palestine ayant pu, dès les temps les plus reculés, faire communiquer aisément les pays du Nil et les pays de la Méditerranée orientale, comme on le constatera au temps des Hyksôs et bien des fois par la suite au cours de l'histoire. Il y a, en particulier, des coïncidences frappantes entre les formes céramiques et les motifs décoratifs dont se servent l'Égypte et les pays sémitiques du Tigre et de l'Euphrate à l'époque archaïque : les animaux à long cou des palettes égyptiennes se retrouvent dans la glyptique sumérienne ; l'usage même du cylindre à sceller les tablettes se retrouve de part et d'autre ; le plan des tombeaux archaïques égyptiens présente les mêmes saillants et retraits sur la face extérieure de la muraille que les constructions sumériennes. La langue égyptienne semble également avoir subi une profonde influence sémitique, tant dans son vocabulaire que dans sa grammaire, et l'on a été jusqu'à penser que l'écriture hiéroglyphique avait pu faire plus d'un emprunt à l'Asie sémitique. Enfin on a cru pouvoir relever certains traits communs entre les mythes religieux dont se berçaient pareillement l'imagination des Sémites et celle des Égyptiens aux époques reculées où, en Asie comme en Afrique, l'humanité en était encore à ses débuts.

II. — LE ROYAUME SÉMITIQUE D'AGADÉ².

Quelle que fût l'origine des Sémites de Babylonie, il est de fait qu'ils étaient installés près de Babylone, dans la région de

1. Ci-dessus, chap. II, p. 42.

2. OUVRAGES À CONSULTER. — En dehors des ouvrages généraux indiqués en tête du chapitre, voir, L. W. King, *Chronicles concerning early Babylonian kings* (Londres, 1907, 2 vol. in-8°) ; E. Weidner, *Der Zug Sargons von Akkad nach Kleinasien* (Leipzig, 1922, in-8°) ; W. F. Albright, *The Epic of the King of Battle*, dans le *Journal of the Society of Oriental Research*, t. VII (1923), p. 1-20 ; Langdon, *Excavations at Kish*, t. I, (Oxford, 1925, in-8°) ; H. de Genouillac, *Kish* (Paris, 1925, in-8°).

Kish et de la ville un peu plus septentrionale d'Agadé sur l'Euphrate, bien avant l'époque où Lougal-Zaggisi réussissait à fonder le premier grand empire sumérien, dont nous avons retracé la formation au chapitre précédent : déjà une sourde rivalité les mettait depuis longtemps aux prises avec leurs remuants voisins du sud. Nous avons déjà dit quelques mots des tentatives faites par les princes de Kish pour s'insinuer dans le pays de Sumer et pour transformer en simples vassaux les *patési* de Lagash ; mais ce n'avaient été là que les signes avant-coureurs d'un mouvement plus ample qui devait porter les habitants de la Mésopotamie moyenne vers l'estuaire des deux grands fleuves, sur les rives ou à proximité desquels s'étaient élevées leurs cités. D'autre part, les documents sumériens ont conservé la trace d'une lente infiltration sémitique antérieure aux grandes conquêtes qui vont remplir à troisième millénaire. On y trouve de perpétuelles allusions le des fonctionnaires, des ouvriers venus du nord s'établir en Sumer ; les noms d'une partie de la population y sont sémitiques. De temps à autre, l'avance politique des Sémites atteste leur emprise graduelle sur le pays.

La supériorité de leur armement ne semble pas avoir été étrangère à la suprématie qu'ils s'assureront bientôt. Qu'on les compare aux Sumériens : alors que ceux-ci sont représentés armés de la lance, du bouclier et de la javeline, mais sans arc — ce qui est d'autant plus singulier que, sur une céramique susienne de la première période sont figurés un guerrier tirant de l'arc et des carquois garnis de leurs flèches, — les Sémites d'Agadé, tels qu'ils apparaissent sur les stèles dites « de victoire » et « de Naram-Sin », conservées au musée du Louvre, portent l'arc et un équipement léger, qui contraste avec les pesantes armures de leurs rivaux sumériens.

A ces causes générales de l'invasion des Agadéens s'ajoute peut-être la répercussion de mouvements plus complexes. Dès le début de leur histoire, les Égyptiens, pour écarter les Bédouins du désert, ont occupé le Sinaï. Périodiquement, les bandes d'Asiatiques viennent se heurter à cette barrière. Or ces mouvements, particulièrement accusés sous les pharaons Zoser (vers 2900) et Snéfrou (vers 2840), peuvent être le contre-coup d'une grande poussée sémitique qui se serait exercée dans l'Asie antérieure et aurait donné naissance à la monarchie d'Agadé. Il n'est même pas impossible — mais ici nous sommes en pleines conjectures — que l'exode des Sémites de Babylonie soit

en relation avec le mouvement des peuples d'Asie Mineure et des monts d'Arménie que l'on constate à cette époque et qui a pour conséquences, nous le verrons, l'infiltration des Mitanniens dans le pays de Soubartou (la future Assyrie), ainsi que la fondation de la première ville de Troie.

Toujours est-il que, vers 2875, après vingt-cinq ans d'asservissement, les Sémites de Kish et d'Agadé secouent avec violence le joug du conquérant sumérien et, sous la conduite de leur chef Sharroukin ou Sargon l'Ancien, s'élancent à leur tour à la conquête de la basse Mésopotamie.

La légende s'est vite emparée du règne et de la personne même de Sargon. L'histoire nous apprend qu'il n'appartenait pas à la race royale et qu'il était attaché en qualité de desservant au culte d'un ancien roi de Kish ; la fable en fait, comme Moïse, un enfant naturel exposé par sa mère sur le fleuve, dans une corbeille de roseau, et recueilli, puis élevé par un jardinier au cœur compatissant. Des récits épiques nous le représentent ensuite parvenu au faîte de la puissance et exerçant sur le monde entier une autorité absolue. Les présages, qui étaient liés aux événements de son règne, recueillis et conservés par les devins, ont passé à la postérité et immortalisé ses exploits. Nul doute qu'il n'ait commandé à un véritable empire, mais ce que l'histoire nous apprend de son règne est peu de chose.

Nous savons seulement qu'après avoir réussi à s'emparer du pouvoir, il abandonna Kish et prit comme capitale la mystérieuse Agadé, dont tout a disparu aujourd'hui et qu'on ne place que par conjecture sur l'Euphrate en amont de Babylone. Son premier effort fut dirigé contre Ourouk, la ville sainte, capitale de Lougal-Zaggisi. Il la conquit, fit prisonnier le prince sumérien, puis envahit les territoires d'Our et de Lagash, pour atteindre finalement les rives du golfe Persique. Oumma, située au milieu des territoires annexés, mais qui avait échappé jusqu'alors, fut également soumise. Sargon se déclara alors roi du « pays » et restaura la ville de Kish, qui avait particulièrement eu à souffrir naguère des campagnes de Lougal-Zaggisi. Il s'attaqua ensuite à l'Élam, le réduisit en servitude ; puis, se jetant à la conquête des pays de l'ouest, s'empara des cités sémitiques d'Amourrou. Une inscription qui figure au bas d'une de ses statues fait de lui le maître de « la région des cèdres et de celle des montagnes d'argent », c'est-à-dire, évidemment, du Liban et du Taurus, dont les mines de plomb argentifère

devaient déjà être en exploitation. On attribue aussi à Sargon, mais sans preuve certaine, la conquête de l'île de Chypre, et un poème épique, intitulé *Le roi du combat*, nous le montre entreprenant une course dévastatrice en Asie Mineure, dans le pays qui sera plus tard celui des Hittites.

Sargon divisa son empire en districts, d'étendue telle que chacun d'eux pût être parcouru en dix heures de marche. Un administrateur de carrière, qui s'intitulait « fils du palais », était chargé de l'y représenter et devait envoyer des rapports réguliers au pouvoir central.

Mais cette belle organisation n'assurait qu'imparfaitement la cohésion et la tranquillité des territoires conquis : le royaume d'Agadé — comme on l'a appelé — est à peine constitué que déjà de sinistres craquements se font entendre dans l'édifice. En plusieurs endroits, sujets et gouverneurs s'accordent pour se révolter ; d'autres peuples, aux frontières, menacent de se soulever, notamment vers le nord-ouest, les Mitanniens, peuplade originaire d'Asie Mineure ; et, au nombre des cités rebelles figure, mentionnée pour la première fois, la ville de Babylone. Heureusement, Sargon réussit à triompher de la coalition et peut rentrer vainqueur dans Agadé, chargé des dépouilles de ses ennemis.

À sa mort pourtant l'unité de l'empire qu'il avait fondé était fortement menacée. Son fils Rimoush, qui lui succéda vers 2790, dut employer une grande partie de ses quinze ans de règne à défendre l'héritage de son père ; outre la Susiane et Sumer qui avaient fait bloc contre lui, le pays de Barahshi, situé à côté de Suse et qui avait déjà senti le joug de Sargon, se joignit à la révolte. Rimoush fut assez heureux pour triompher de cette coalition. Les armées d'Our et d'Oumma, qui représentent les forces sumériennes, auraient perdu, suivant les inscriptions contemporaines — toujours suspectes, il est vrai, d'exagération, — 8.040 hommes ; Rimoush aurait fait 5.460 prisonniers ; et, dans une seconde campagne, Oumma et son alliée Dêr, à la frontière élamite, auraient eu 8.900 morts et 3.500 prisonniers.

Grâce aux succès remportés par Rimoush, et après lui, par son frère et successeur immédiat Manishtousou (2776-2768) — qui aurait ramené un immense butin d'une grande expédition dirigée contre les rois de trente-deux villes « au delà de la mer inférieure » (en Élam sans doute) — l'empire d'Agadé survécut. Il traversa sans doute encore bien des passes diffi-

ciles, notamment sous le long règne de Naram-Sin, qui succéda à son frère Manishtousou en 2768 et occupa le trône d'Agadé jusqu'en 2712 : Naram-Sin dut faire face aux peuples non sémitiques de ses États, et un moment même à une coalition dont l'âme était Kish, la ville sémitique par excellence, à laquelle se joignit près de la moitié du district d'Akkad ; il se heurta aussi aux Mitanniens, qui s'étaient alors avancés jusqu'aux bords de la rivière Diyala, à l'ouest des monts Zagros, dans la plaine du Tigre et dans le pays de Soubartou (la future Assyrie) ; mais, à force de ténacité, il poursuivit avec succès en Élam l'œuvre de sémitisation commencée par ses prédécesseurs dans le pays de Sumer.

Toutefois, si les rois d'Agadé furent des organisateurs, on ne saurait dire qu'ils aient apporté au monde une civilisation véritablement nouvelle et originale. Dans le pays de Sumer, en particulier, on ne peut constater aucun changement appréciable. Et cela se conçoit : les Sémites s'étaient mis à l'école des Sumériens depuis tant de siècles que les deux civilisations avaient fini par devenir semblables. Sans doute le déplacement de la souveraineté se traduisit par une préférence en faveur de la race conquérante, ainsi que nous pouvons l'inférer des révoltes des Sumériens ; mais l'aspect général de la civilisation resta ce qu'il était au temps de l'hégémonie sumérienne.

Sous les rois d'Agadé, le panthéon officiel n'a pas changé en Sumer : le culte demeure aux mains des prêtres du pays, qui continuent à employer la liturgie sumérienne et n'y admettent qu'avec répugnance les dieux des envahisseurs. Ces dieux, d'ailleurs, n'ont le plus souvent rien d'inédit : ce sont les dieux de Sumer, depuis longtemps connus des Sémites, mais dont le nom a été traduit en sémitique. Seule l'onomastique divine, comme l'onomastique humaine, s'est modifiée.

Quant aux créations de l'art, elles restent dans la tradition de l'esthétique sumérienne, encore qu'on puisse noter un réel progrès dans la technique et le « rendu » de certaines des œuvres les mieux connues. C'est le cas de la « stèle de victoire » dédiée par Naram-Sin au dieu-soleil, que l'on peut aujourd'hui admirer au musée du Louvre. Le roi, suivi de ses soldats, y gravit les pentes d'une montagne que défendent les Louloubi, les rudes habitants du massif du Zagros, à l'est du Tigre. Le sommet de la stèle est occupé par l'étoile à huit branches qui symbolise Ishtar, patronne d'Agadé. Les Louloubi vaincus sont percés

de traits. Bien qu'il n'y ait qu'un siècle et demi environ entre cette sculpture et la « stèle des vautours », dont il a été question maintes fois au chapitre précédent, les progrès apparaissent considérables. La composition, l'exécution en font une œuvre artistique de premier ordre ; et la même perfection du détail se retrouve dans la glyptique, notamment dans un célèbre cylindre-cachet dédié au roi Sharkalisharri (2712-2687) et qui est conservé dans la collection de Clercq, à Paris : on peut y admirer le héros Gilgamesh agenouillé, abreuvant un taureau sauvage.

Ces œuvres donnent, de l'art « agadéen », l'idée la plus avantageuse, encore qu'elles ne soient pas la preuve d'une originalité puissante ni durable.

CHAPITRE VI

LE SECOND ROYAUME SUMÉRIEN

(2475-2358 avant J.-C.)¹

Si brillante qu'ait pu être la période « agadéenne », ce ne fut qu'une parenthèse, fermée au bout de deux siècles, à la suite d'un de ces revirements dont l'histoire de l'Asie offre tant d'exemples à toutes les époques. Après avoir sombré dans l'anarchie sous les successeurs du grand Naram-Sin, le royaume s'émietta, et la confusion fut bientôt telle que les listes royales remplacent alors souvent toute énumération des noms par cette simple note, qui en dit long, en sa naïveté pittoresque : « Qui était roi ? Qui ne l'était pas ? » Les provinces s'affranchirent. A Ourouk, par exemple, reparait en 2648 une dynastie sumérienne locale. Puis un cataclysme imprévu s'abat tout à coup sur la Mésopotamie désemparée : les terribles habitants des hautes vallées du Zagros, les sauvages Gouti, descendent de leurs montagnes et balaient jusqu'aux derniers restes de la puissance des rois sémites d'Agadé. Ils font place nette et, sans le vouloir, préparent la revanche de Sumer qui se redressera bientôt et reconquerra à la civilisation les pays que la barbarie aura en vain tenté de lui arracher.

I. — L'INVASION ET LA DOMINATION DES GOUTI².

L'invasion des Gouti, qui se produit vers 2622 avant J.-C. offre, en effet, un caractère nouveau. Il ne s'agit plus, cette fois, d'une phase de la lutte séculaire engagée entre les deux éléments

1. OUVRAGES D'ENSEMBLE À CONSULTER. — Outre les livres généraux indiqués en tête des deux chapitres précédents, voir Ch. Jean, *Le milieu biblique avant Jésus-Christ*, t. I et II seuls parus (Paris, 1922-23, 2 vol. in-8°).

2. OUVRAGES À CONSULTER. — En dehors des ouvrages généraux rappelés à la n. 1, voir V. Scheil, *Une nouvelle dynastie suméro-accadienne : les rois « Gutî » dans les Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, année 1911, p. 318-327; F. Thureau-Dangin, *La fin de la dynastie gutienne*, dans la *Revue d'assyriologie*, t. IX (1912), p. 111-120.

sumérien et sémite pour l'hégémonie du pays mésopotamien, mais de l'invasion en masse d'un peuple barbare se jetant à l'assaut du vieux monde, submergeant tout et ramenant la civilisation de plusieurs siècles en arrière. Le scribe à qui nous devons le bref récit de leur invasion les dépeint sous l'aspect d'une horde confuse. « Ils n'avaient pas de roi », dit-il; ce qui n'empêcha pas leurs chefs, lorsqu'ils eurent conquis les pays d'Akkad et de Sumer, d'y prendre le titre royal, à leur tour, et d'y fonder une dynastie qui se maintint au pouvoir durant cent vingt-cinq ans (2622-2498). Les noms de ces rois, dont la capitale fut établie tout au nord du pays de Soubartou (ou Assyrie), à Arrapha (aujourd'hui Kerkouk, sur la rive gauche du Tigre et à cent cinquante kilomètres seulement au sud-est de Mossoul), donnent à penser qu'ils étaient apparentés à ces Mitanniens que nous avons vus déjà envahissant l'Assyrie sous la dynastie d'Agadé. Les villes furent horriblement pillées, les temples dépouillés de leurs ornements et leurs statues emportées à Arrapha.

La libération vint cependant. Vers l'an 2500, un chef sumérien, répondant au nom d'Outou-hégal, parvint à se faire reconnaître roi d'Ourouk et « des Quatre régions », et, sous sa direction, la lutte contre les Gouti prit le caractère d'une guerre nationale. Le nouveau roi invoque les dieux Enlil et Innini, la mémoire de Gilgamesh, roi légendaire d'Ourouk, dont on fait un héros. Tirigan, le roi des Gouti, est battu, s'enfuit, pour tomber finalement avec sa femme et ses enfants aux mains d'Outou-hégal, qui, dans les textes de l'époque, fait figure de héros de l'indépendance sumérienne.

II. — LA VILLE DE LAGASH AU TEMPS DE GOUDÉA¹

Outou-hégal n'eut pas le temps d'exploiter ses premiers succès : au bout de six ans, dit un document, il disparut, et l'hégémonie qu'il avait assurée à sa cité d'Ourouk passa à celle d'Our, dans le pays de Sumer, qui allait connaître une ère de glorieuse prospérité. Mais Our fut précédée dans la voie de la renaissance par la petite ville de Lagash qui, sous son

1. OUVRAGES À CONSULTER. — Les livres généraux indiqués en tête du chapitre et C. E. Keiser, *Patesis of the Ur Dynasty* (New-Haven, 1919, in-8°); F. Thureau-Dangin, *Inscriptions de Sumer et Akkad* (Paris, 1905, in-8°); Ch. Jean, *Sumer et Akkad* (Paris, 1923, in-8°), où se trouve la bibliographie des travaux antérieurs.

patési Goudéa (vers 2500 av. J.-C.) et avant même la chute des Gouti, avait frayé la voie à la renaissance sumérienne.

A raison de la nature du sol, tout entier formé d'alluvions, et du climat, peu favorable aux essences d'arbres dont on tire les bons bois de construction, l'architecture sumérienne ne connaît alors d'autres matériaux à bâtir que les briques. Les habitants du pays en ont employé de deux sortes : les unes, cuites comme les nôtres, les autres d'argile crue simplement tassée dans des moules et séchée au soleil. En guise de liant, ils se servaient soit de bitume, abondant en Mésopotamie, soit d'argile délayée avec de l'eau et appliquée sur les briques encore humides. Pour se mettre à l'abri de l'inondation, ils élevaient d'abord une terrasse artificielle, lorsqu'ils ne disposaient pas d'une éminence naturelle.

Les murs, afin de pouvoir mieux résister, étaient bâtis très épais, avec un petit nombre d'ouvertures, ce qui donnait à l'ensemble un aspect analogue à celui des maisons orientales d'aujourd'hui, presque dépourvues de fenêtres et où l'on n'accède que par des portes basses et étroites : disposition non seulement excellente en cas d'attaque, mais qui permet aussi de s'abriter convenablement de l'extrême chaleur. La plupart des toitures étaient plates ; néanmoins pour les petits édifices on savait déjà employer la coupole à encorbellement. L'examen des travaux de voirie des anciennes cités de Sumer a révélé l'emploi de galeries voûtées par ce procédé. Faute de pouvoir se procurer sur place de longues poutres résistantes, les charpentes étaient faites communément de simples troncs de palmiers, qu'on recouvrait d'une terrasse ; pour les habitations du menu peuple, on se contentait même souvent d'un bâti de roseaux qui pullulaient dans les marais. Dans les demeures privées, les chambres, forcément étroites, débouchaient sur une cour centrale, qui servait de lieu de réunion. Dans les édifices sacrés, les pièces étaient disposées en enfilade.

La décoration était des plus réduites. Pour agrémenter la façade et, lorsqu'il s'agissait d'un grand monument, d'un palais ou d'un temple, pour en faciliter la défense, une suite de panneaux en creux étaient découpés dans la muraille, en même temps que des sortes de pilastres engagés formaient une série de saillants et de rentrants qui rompaient la monotonie des parois antérieures. Souvent ces saillants étaient assez accentués pour constituer de véritables tours de flanquement. Ce dispositif était surtout employé autour des portes, où il faisait

l'effet d'un véritable bloc de terre accolé contre la façade et percé d'un couloir divisé en son milieu par une ou deux cours intérieures.

La fragilité de l'argile crue qui, malgré sa masse, retourne fatalement à l'état de poussière, obligea les souverains d'Assyro-Babylonie à de constants travaux, que la nature des matériaux rendait d'ailleurs plus faciles. Chaque roi répare les temples de ses prédécesseurs ou les rebâtit. Dans ce dernier cas, les ouvriers, comme on l'a vu à Suse, achèvent de ruiner l'édifice, pilonnent le tout et reconstruisent sur la terrasse ainsi exhaussée.

Cependant, sous Goudéa, on commence à rompre avec la tradition. Il nous a conté lui-même que le dieu Nin-Girsou lui était apparu à plusieurs reprises en songe pour lui ordonner de construire un temple en son honneur : voulant qu'il surpassât en beauté ceux que ses prédécesseurs avaient élevés, il fit venir de tous les pays avec lesquels il était en relations, des bois solides ou précieux, des pierres rares et de l'or. Les bois lui furent envoyés de la montagne des cèdres (l'Amanus), la pierre du pays de Magan, sur les bords du golfe Persique. Puis, la construction achevée, il l'orna avec un soin non moins attentif : d'abord le bassin pour les eaux lustrales ; puis, à l'intérieur du temple, les statues des dieux, les objets votifs, les stèles ; et, comme l'avaient fait pour eux-mêmes les monarques d'Agadé dans leur temple de Nippour, il fit reproduire sa propre image à plusieurs exemplaires pour la placer dans le sien, ainsi que dans ses autres constructions. Il les fit tailler dans des blocs de diorite d'un beau noir, provenant de Magan. Nous en connaissons douze ; elles sont de toutes dimensions, l'une plus grande, les autres plus petites que nature ; Goudéa y est représenté tantôt assis, tantôt debout. Mais toutes décèlent également les progrès accomplis : l'artiste est parvenu à triompher de la dureté de la matière qui s'offrait à lui avec une sûreté de main déjà tout à fait digne de remarque.

Le chef sumérien y apparaît vêtu, non plus du primitif *kaunakès*, cette étoffe laineuse à longues mèches qui rappelle la simple peau de bête, mais d'un tissu fin qui s'enroule autour du corps en laissant libres l'épaule et le bras droits ; une frange laineuse qui borde le vêtement évoque seule le *kaunakès* de jadis ; et le sculpteur, épris de réalisme, a rendu avec un souci étonnant de la vérité le modelé des muscles, des bras et des jambes, que ne couvre pas la robe ; on sent vivre le corps sous la mince étoffe. La tête, qui n'est plus nue, comme autrefois,

mais couverte d'un turban plat, à bourrelet de laine ou de fourrure, semble quelque peu idéalisée. On y retrouve néanmoins les grands yeux largement ourlés, les pommettes saillantes, le menton volontaire, si caractéristiques du type sumérien. L'artiste qui a sculpté de telles œuvres est déjà un maître.

La glyptique de ce temps atteste aussi une transformation des conceptions artistiques. L'exubérance des anciennes scènes, les combats fougueux des monstres et des héros de l'époque primitive, ont fait place à des scènes d'adoration, où le possesseur du sceau comparait devant un dieu. Il y a un calme dans la composition, une grandeur et une harmonie tranquille inconnues aux premiers artistes. L'époque de Goudéa est véritablement le grand siècle de l'art sumérien.

III. — LE ROYAUME DE SUMER SOUS LES PREMIERS ROIS D'OUR¹.

Après avoir fait, avec Goudéa, une brillante rentrée dans l'histoire, Lagash s'éclipse à nouveau brusquement, et c'est à la cité d'Our que, vers 2475, passe l'hégémonie sur le pays de Sumer.

L'artisan de la grandeur d'Our et le fondateur de la dynastie est Our-Nammou ou Our-Engour, c'est-à-dire « serviteur du dieu Engour », pour lui laisser son nom traditionnel. Le trait qui caractérise son règne, c'est la vigueur d'un pouvoir central, tenant avec fermeté en mains l'administration des provinces, grâce à une bureaucratie solidement organisée. Tous les souverains de la dynastie dont il est le fondateur montreront, en outre, un égal souci de maintenir l'intégrité territoriale en créant des « marches » aux frontières de l'empire, afin de le mettre à l'abri des tribus barbares et pillardes du voisinage, de maintenir libres les voies qui assurent des débouchés au commerce du royaume et d'embellir les villes en y multipliant les temples dédiés aux divers dieux qui les protègent.

L'apogée du nouvel empire se place sous Doungi (ou Shoulgi), fils et successeur d'Our-Engour, dont le long règne — de

1. OUVRAGES A CONSULTER. — En dehors des ouvrages généraux rappelés en tête du chapitre, voir L. Legrain, *Le temps des rois d'Our* (Paris, 1912, in-8° et un atlas in-4°); G. Contenau, *Contribution à l'histoire économique d'Umma* (Paris, 1915, in-8°); du même, *Umma sous la dynastie d'Our* (Paris, 1916, 60 p. in-8°); Ch. Jean, *Sumer et Akkad* (Paris, 1923, in-8°).

cinquante-huit ou de quarante-six ans suivant les textes (2456 à 2399 ou 2411) — fut cependant, en majeure partie, occupé par la lutte contre les barbares du nord, de jour en jour plus menaçants. Le gros effort du monarque se porta contre les tribus du versant occidental des monts Zagros, où se trouvaient les territoires de Simourrou, Ganhar, Louloubou, Harshi, Kimash, Ourbilloum, dont les noms reviennent comme un refrain dans les dates de ses actes : « année où le divin Doungi ravagea le pays de Simourrou pour la cinquième, pour la sixième, pour la septième fois... ». Guerre épuisante, guerre sans fin : car il eût fallu entreprendre la conquête du massif montagneux lui-même pour venir à bout de l'ennemi. Deux seulement de ses territoires, Kazallou et Kimash, à l'est du Tigre et au nord de l'Élam, purent être annexés à l'empire des rois d'Our et confiés à l'administration d'un *patési*.

Cependant le royaume d'Our sous le règne de Doungi finit par couvrir de son ombre la plupart des provinces du bassin mésopotamien et, d'une façon générale, toutes celles qui avaient été profondément sémitisées par la monarchie d'Agadé : tel était le cas de la Susiane, dont le langage, différent du sumérien, avait été officiellement remplacé par le sémitique. Aspirant au calme, après la période critique de la domination des Gouti, les Elamites n'opposèrent, semble-t-il, aucune résistance. En revanche, la puissance de Doungi ne put se faire sentir au pays d'Assour que par des razzias, d'autant que, dans ce pays, appelé alors Soubartou, se poursuivait alors la pénétration des Mitanniens, ce qui n'empêche pas Doungi de se proclamer non plus seulement, comme les rois d'Agadé, roi d'Our et de Sumer, mais « roi des quatre régions » : Akkad, Élam, Soubartou et Amourrou (haute Syrie).

Ce vaste royaume paraît alors doté d'une remarquable organisation administrative. Le service des offrandes au dieu Enlil en constitue le rouage central. Ces offrandes se composent de bœufs, de vaches, de moutons, de chèvres, d'agneaux, et aussi d'ânes, de chiens, de volailles, parfois d'antilopes, très rarement de veaux sauvages. Tous ces animaux sont réunis dans un vaste parc à une demi-heure de barque de Nippour. Ils sont le produit de taxes régulières perçues par les *patési* ; chacun d'eux doit pourvoir à l'entretien du parc pendant un temps déterminé. La majeure partie de ces animaux ne sont point destinés aux sacrifices. Le temple agit comme une banque, qui prête en nature des bœufs de labour, des bêtes de trait ;

le gros bétail sert, en outre, à la culture des nombreux domaines qui appartiennent soit au temple, soit au roi.

Parmi les revenus du temple figurent aussi les dons plus ou moins volontaires et le produit des taxes perçues au profit de l'État, sous forme de prélèvements sur les récoltes, sur les troupeaux, sur les métaux précieux. Le tout sert à pourvoir indifféremment aux besoins du personnel attaché au temple et du personnel attaché au service du roi. En temps de prospérité, le roi se montre généreux envers les dieux ; aux jours de disette, il puise dans le trésor sacré.

Tous ces apports et ces débours, tous ces échanges exigent une comptabilité de chaque instant : c'est l'affaire des employés et des scribes, qui tiennent les rôles et les conservent dans de véritables bureaux d'archives, où des inspecteurs les vérifient. Les comptes sont minutieusement dressés. Aux dépenses sont enregistrés, par exemple, les gages versés, sous forme d'orge, de dattes, d'huile et de boisson fermentée, aux serviteurs ou aux ouvriers à la solde du roi. Il y a aussi le chapitre des fournitures faites aux officiers et dignitaires de l'entourage du roi — grand vizir, intendants, échantons, économes, préposés à la boulangerie, à la boucherie, bergers-chefs, inspecteurs des canaux, des moissons, — ainsi qu'aux prêtres de toutes catégories attachés au palais royal : prêtres d'onctions, exorcistes, sacrificateurs.

L'administration royale veille à l'entretien des routes, que sillonnent les courriers publics et les caravanes, à celui des canaux, où des flottilles de barques transportent le grain, les fruits. Le long de ces canaux, de place en place, de grands greniers permettent d'emmagasiner le produit des taxes, toutes perçues en nature. Les documents donnent l'impression d'un pays riche. Aux alentours des villes, les vergers et les palmeraies sont en pleine exploitation ; et, dans les cités, la population ouvrière est nombreuse et variée : vanniers qui fabriquent, avec les joncs des marais, nattes, clôtures, paniers ; forgerons, orfèvres, tisserands, teinturiers font l'objet de fréquentes mentions dans les documents de l'époque.

Le royaume de Sumer semble vraiment, cette fois, bâti pour durer : n'était la menace barbare, toujours suspendue sur ses frontières, rien ne paraîtrait de nature à faire douter de son brillant avenir.

IV. — LA CHUTE DE LA III^e DYNASTIE D'OUR¹.

La chute de la dynastie d'Our était proche cependant. La domination des Sumériens en Mésopotamie et dans les régions voisines ne reposait que sur la force et le prestige du succès ; elle n'avait pour raison d'être aucune supériorité de race. Et d'ailleurs il y avait beau temps que le pays de Sumer lui-même avait été submergé d'éléments ethniques empruntés aux pays d'alentour. La richesse du royaume, les nécessités du négoce y attiraient les étrangers. Ceux-ci, sous les premiers rois d'Our, sont légion dans les villes sumériennes ; il en vient d'Amourrou, « le pays de l'ouest » (c'est-à-dire la haute Syrie) ; il en vient du Soubartou ; les noms sumériens cessent d'être en majorité ; les listes des *patési* nommés par les rois offrent une forte proportion de noms sémitiques. L'influence exercée par tous ces étrangers dans l'État est telle que la religion sumérienne elle-même, déjà fortement sémitisée sous les rois précédents — spécialement sous la dynastie d'Agadé — achève de perdre son caractère national. Les documents officiels joignent aux noms des dieux sumériens ceux des dieux sémites, et même l'on verra les derniers monarques de la lignée de Doungi se réclamer de Sin, le dieu de la Lune des Sémites, et non plus de Nannar, le dieu traditionnel des Sumériens. Dans ces conditions, on ne saurait être surpris si le bloc sumérien risque de se désagréger au premier choc et si tout assaillant venu du dehors trouve aisément des complicités à l'intérieur du royaume même.

Il est de fait qu'immédiatement après le règne de Doungi la décadence s'annonce et bientôt se précipite. Les barbares ne sont plus contenus qu'à grand'peine. Pour arrêter ceux de l'ouest, le roi Gimil-Sin (2389-2383), petit-fils de Doungi, se voit amené à élever une grande muraille, la « muraille du pays d'Amourrou » ou, pour lui laisser le nom qu'il lui donna lui-même, Mouri-Tidnim, c'est-à-dire le mur « qui tient à distance le Tidnou » (ou pays de l'Anti-Liban). Du côté de l'est, le recul est rapide : Gimil-Sin cesse de disposer dans ces régions, sauf à Suse, des postes de gouverneurs ou *patési*. Sous Ibi-Sin (2382-2358), c'est déjà la chute ; et, avant même qu'elle ne se produise, chacun la sent venir : des plaintes officielles adressées aux dieux annoncent que la fin est proche et que les temps

1. OUVRAGES À CONSULTER. — Les mêmes qu'au paragraphe précédent.

sont révolus. Le soulèvement simultané, en 2358, des Sémites du pays d'Amourrou (les Amorites) et d'un des princes du pays d'Élam — le petit roi d'Anzan Koudour-Nahounte — suffit à porter à l'empire d'Our le coup fatal. Ibi-Sin est battu par Koudour, emmené prisonnier en Élam; et, avec lui, finit le dernier grand royaume de Sumer. Les quelques brefs retours à l'hégémonie de la race sumérienne seront tous désormais des tentatives sans lendemain.

Au milieu du xxiv^e siècle avant J.-C., l'histoire de Sumer est donc close. Au point de vue politique, rien ou à peu près rien ne surnage de ses longs efforts pour assimiler les pays de la moyenne et de la haute Mésopotamie, l'Élam, les régions montagneuses du nord-est, les plaines qui la séparent, vers l'occident, des rives de la Méditerranée.

Mais Sumer ne disparaît pas tout entier : quoique modelée elle-même en partie au contact de la pensée sémitique, la religion sumérienne est à l'origine de toutes les conceptions religieuses des futurs maîtres de la Babylonie et de l'Assyrie. Sans le droit sumérien, un code comme celui de Hammourabi demeurerait inexplicable. L'art mésopotamien restera longtemps imprégné des formules imaginées par les architectes et les sculpteurs du pays de Sumer; et il ne faut pas oublier que si, dès l'époque où nous sommes arrivés, les vallées du Tigre et de l'Euphrate connaissent une organisation administrative, dont les futurs royaumes n'auront qu'à s'inspirer, c'est à Sumer, avant tout, qu'elles le doivent : l'œuvre commencée vers l'an 2900 par Lougal-Zaggisi, reprise quatre cents ans plus tard par Goudéa, puis par les rois d'Our au début du xxv^e siècle n'aura donc pas été une œuvre stérile. Dans la longue suite d'efforts par lesquels l'homme s'élève peu à peu à la dignité d'être social et civilisé, ceux des Sumériens, sans pouvoir être égalés à ceux de leurs contemporains d'Égypte, méritent cependant d'être mis à une place d'honneur.

CHAPITRE VII

LE PREMIER ROYAUME DE BABYLONE ¹

La ruine, cette fois irrémédiable, de la domination sumérienne, laissa à nouveau le champ libre aux Sémites, dont l'expansion s'était poursuivie pacifiquement dans toute l'Asie antérieure au cours des deux siècles écoulés depuis la chute des rois d'Agadé. Nous avons vu le pays de Sumer de plus en plus profondément gagné à l'influence sémitique au temps même de la dynastie nationale des rois d'Our; la Susiane, qui, au début de l'histoire, s'est révélée comme le foyer le plus ancien de civilisation du monde oriental, a, elle aussi, subi l'emprise sémitique, non moins que l'Assyrie tout entière; et, au nord du Zagros, les territoires des turbulents Louloubi, « le pays de l'ouest » (la haute Syrie), est, de temps immémorial, nous l'avons vu, aux mains d'un groupe de Sémites, les Amorites, dont les légendes nous ont conservé le souvenir. Dans la Syrie proprement dite et en Palestine, les documents décèlent leur présence ou, en tout cas, là encore, leur influence. Ils sont installés en Cappadoce au moins depuis l'époque d'Agadé.

Ainsi, avant même que l'empire sumérien ne soit à terre, l'Asie antérieure est pleine de Sémites. Le fruit est mûr : il ne leur reste qu'à le cueillir.

I. — LES DYNASTIES D'ISIN ET DE LARSA ².

La chute du royaume d'Our n'amena pourtant pas aussitôt le triomphe des Sémites dans tout le bassin du Tigre et de l'Euphrate.

1. OUVRAGES D'ENSEMBLE A CONSULTER. — Les histoires générales de l'Orient ancien et de la Mésopotamie citées page 21, n. 1 et page 73, n. 1.

2. OUVRAGES A CONSULTER. — En dehors des livres généraux rappelés à la note précédente il n'a paru que des travaux de détail, notamment F. Thureau-Dangin, *Rim-Sin et la fin de la dynastie de Larsa*, dans le *Journal asiatique*, ann. 1909, p. 335-342; E. H. Grice, *Chronology of the Larsa dynasty* (New-Haven, 1919, in-8°, de la collection « Yale Oriental series », t. IV, fasc. 1).

Sur la société sémitique de Cappadoce, voir G. Contenau, *Trente tablettes cappadociennes* (Paris, 1919, in-8°), où se trouve une bibliographie des travaux antérieurs.

phrate. L'unité était rompue, et, à l'intérieur même du pays de Sumer, sur les débris de l'empire des rois d'Our, deux dynasties commencèrent par s'opposer l'une à l'autre : une dynastie « amorite » — c'est-à-dire originaire du pays d'Amourrou (haute Syrie) — établie à Isin, non loin de Nippour, au sud-est de Babylone ; une autre, de souche élamite, installée à Larsa (aujourd'hui Senkereh), au nord-ouest d'Our et à proximité de l'Euphrate.

La période qui s'ouvre alors est une de celles dont la chronologie est le plus obscure. Certains historiens vont jusqu'à admettre que les deux dynasties d'Isin et de Larsa furent contemporaines. Il semble, en réalité, qu'elles ne l'aient pas été d'un bout à l'autre, et elles furent longtemps aux prises. Dans les actes officiels de ce temps, il n'est question que d'expéditions militaires entreprises de part et d'autre pour refaire l'unité du pays au profit d'une des deux monarchies.

Puis, en 2225, surgit dans le nord une troisième dynastie : celle des Amorites de Babylone, sur l'Euphrate, qui, sortie du pays d'Amourrou, fait irruption dans le pays de Sumer avec son roi Soumou-Aboum. Le bassin du Tigre et de l'Euphrate retombe à l'anarchie.

Le royaume d'Isin disparaît le premier, en 2132, absorbé par celui de Larsa, dont le triomphe n'est pas de longue durée : car Hammourabi, roi de Babylone (2123-2081), ne tarde pas à reprendre aux souverains de Larsa leurs conquêtes et à détrôner leur dynastie (2095). Cette victoire entraîne la soumission de tout le pays de Sumer, de l'Élam et de ses dépendances, l'Emoutbal et l'Ashnounac, sur la basse Kerkhah. Derechef toute la Mésopotamie se trouve ainsi réunie avec ses annexes sous le sceptre d'un seul prince ; la vieille dynastie d'Agadé semble ressusciter au profit d'une dynastie sémitique nouvelle : la dynastie babylonienne du grand Hammourabi.

II. — L'ŒUVRE ADMINISTRATIVE ET LÉGISLATIVE DE HAMMOURABI¹.

Ce que nous connaissons le mieux de Hammourabi (ou Hammourapi), c'est son œuvre intérieure.

1. OUVRAGES À CONSULTER. — Outre les livres d'ensemble précédemment indiqués (p. 102, n. 1), voir V. Scheil, *Traduction du code de Hammurabi*, dans les *Mémoires publiés par la Délégation française en Perse*, t. IV (Paris, 1902, in-folio), p. 11-162 ;

Le premier royaume de Babylone

Sa correspondance nous révèle un souverain bien informé, attentif au moindre détail. Ainsi, dans les lettres qu'il adresse au gouverneur d'Our et de Larsa, les sujets les plus variés se trouvent passés en revue : affaires judiciaires, comptabilité, mouvements de troupes ou de bateaux, transports de statues des dieux, inspection de troupeaux, tonte des moutons, etc. Tous les *patési* ou gouverneurs de l'empire sont en correspondance régulière avec le pouvoir central, qui leur envoie les instructions les plus précises.

Le souverain veille personnellement à la mise en état des canaux d'irrigation, dont dépendent la fertilité des champs et la richesse de l'empire. Il fait creuser un canal, auquel il donne son nom, pour relier l'Euphrate, à la hauteur de Borsippa, au golfe Persique, en passant par les environs d'Oumma et par Larsa. De nombreuses lettres de Hammourabi ont trait au curage des canaux, auquel il faut procéder à tout instant, car l'ensablement est rapide et les berges, dans ce sol alluvial, s'effondrent aisément.

Le fameux code de Hammourabi, découvert il y a vingt-cinq ans dans les fouilles de Suse, nous fait pénétrer plus avant encore dans la connaissance de l'œuvre intérieure du souverain, en même temps qu'il nous aide à comprendre l'organisation de la société babylonienne vers la fin du troisième millénaire avant notre ère. Aux termes de ce document, les habitants sont divisés en trois classes : les hommes libres, les esclaves et les *moush-*

du même, *La chronologie rectifiée du règne de Hammurabi*, dans les *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, t. XXXIX (1912), p. 111-122; C. H. W. Johns, *Babylonian and Assyrian laws, contracts and letters* (Edimbourg, 1904, in-8°); L. W. King, *The letters and inscriptions of Hammurabi* (Londres, 1900, in-8°); F. Thureau-Dangin *Lettres de Hammurabi à Shamash-Hasir* (Paris, 1924, in-4°; texte et traduction dans la *Revue d'assyriologie*, année 1924, p. 1-59).

Sur le code de Hammourabi, les études juridiques sont nombreuses : citons, entre autres, S. A. Cook, *The law of Moses and the Code of Hammurabi* (Londres, 1903, in-8°); E. Cuq, *Le mariage à Babylone d'après les lois de Hammurabi*, dans la *Nouvelle revue historique du droit français et étranger*, t. XXIX, année 1905, p. 1-24; du même, *La propriété foncière en Chaldée d'après les koudourrou du Musée du Louvre*, dans la même revue, t. XXX, année 1906, p. 701-738; du même, *Essai sur l'organisation judiciaire de la Chaldée à l'époque de la première dynastie babylonienne*, dans la *Revue d'assyriologie*, t. VII, année 1910, p. 65-101; du même, *Les nouveaux fragments du Code de Hammurabi sur le prêt à intérêt et les sociétés*, dans la *Revue d'assyriologie*, t. XIII, année 1916, p. 143-158; du même, *Les pierres de bornage babyloniennes du British Museum*, dans le *Journal des savants*, année 1921, p. 20-29, 63-74, 111-118; J. Flach, *Le Code de Hammurabi et la constitution originnaire de la propriété dans l'ancienne Chaldée*, dans la *Revue historique*, t. XCIV (1907), p. 272-289; du même, *La propriété collective en Chaldée et la prétendue féodalité militaire du Code de Hammurabi*, même revue, t. XCV (1917), p. 309-336; C. H. W. Johns, *The relations between the laws of Babylonia and the laws of the Hebrew peoples* (Londres, 1914, in-8°), avec une copieuse bibliographie.

kinou. Ces derniers, sans doute des demi-libres ou des affranchis, valent plus que l'esclave, moins que l'homme libre, et le terme « valoir » doit être pris au sens propre, car, comme on le verra plus tard en Europe dans les lois germaniques, le code de Hammourabi proportionne à la qualité de l'intéressé le montant des dommages-intérêts prévus pour coups et blessures ou les indemnités à payer pour services rendus. Par exemple, pour une opération chirurgicale, que l'homme libre paie dix sicles, l'esclave en donnera deux et le *moushkinou* cinq. Si le *moushkinou* périt dans une rixe, l'indemnité versée à sa famille est d'un tiers de mine ; elle serait d'une demi-mine pour un homme libre.

La classe servile comprend les fils d'esclaves, ceux qui ont été vendus comme tels, les prisonniers de guerre. Le maître a la propriété absolue de son esclave : il peut le vendre ; il peut l'affranchir. Il le fait marquer au couteau ou au fer rouge d'un signe indélébile, et le code nous apprend que le « chirurgien » qui marque un esclave à l'insu de son vrai maître doit avoir la main coupée. La protection des droits du maître fait d'ailleurs l'objet de prescriptions très rigoureuses : celui qui donne asile à un esclave fugitif — délit jadis puni, dans le droit sumérien, d'une simple amende de vingt-cinq sicles — s'expose à la peine capitale. En revanche, l'esclavage n'est pas sans issue : s'il épouse une fille libre, ce qui lui est permis, l'esclave affranchit sa descendance après sa mort ; il peut aussi amasser un pécule et s'en servir pour se racheter.

L'Assyro-babylonien est monogame : le code de Hammourabi ne connaît qu'une femme légitime, comme les textes législatifs sumériens le faisaient déjà ; il prévoit l'« achat » (fictif ou réel) de l'épouse par le futur mari, ainsi que le feront encore plus tard les codes germaniques ; mais la femme reçoit elle-même une dot de sa famille et, une fois mariée, peut garder des biens en propre et en disposer librement ; elle peut, en outre, témoigner en justice. L'homme garde le droit de répudiation, sans indemnité, si une faute grave peut être reprochée à la femme ; avec indemnité, s'il ne peut invoquer aucun grief contre elle. Les pénalités contre la femme adultère sont sévères : en cas de flagrant délit, elle est condamnée à être noyée.

L'enfant doit à ses parents une obéissance passive, car père et mère ont tous droits sur lui. En revanche, s'il est issu d'une union légitime ou si, né hors mariage, il a été reconnu par son

père, il ne peut être totalement déshérité. D'une façon générale, le code veille à maintenir très étroits les liens de la famille et à prévenir la dispersion de la propriété familiale par une réglementation très stricte des héritages.

Le régime d'exploitation des biens fonciers fait l'objet d'un grand nombre d'articles. Chaque propriétaire est personnellement responsable sur ses terres de l'entretien des canaux d'arrosage, car sa négligence entraînerait la ruine de ses voisins, privés d'eau par sa faute. Les rapports entre propriétaires et fermiers sont réglés dans le détail, avec le souci évident de sauvegarder les droits et les intérêts des premiers. Les deux tiers de la récolte en fruits leur sont réservés et des précautions sont prises pour éviter que le fermier ne vienne à détériorer la propriété. Le cheptel surtout est attentivement protégé : tout animal perdu doit être remplacé ; une indemnité est exigée en cas de mauvais traitements ou de blessures.

Afin d'éviter que le propriétaire ne soit exploité par les divers corps de métiers auxquels il doit recourir, le code édicte des tarifs officiels : par exemple, un tarif de construction, à raison de deux sicles d'argent par « sare » (six mètres carrés environ) de surface bâtie ; ou encore, un tarif d'indemnités dues par le constructeur en cas de malfaçons dans un immeuble ou une barque de transport ; ou bien un tarif des droits de louage des bêtes de somme ou des bateaux.

Le commerce est réglementé avec beaucoup de minutie. Plusieurs articles visent les sociétés constituées en vue du grand commerce par caravanes ; d'autres, les conditions des prêts, soit en nature, soit en lingots d'argent ; car l'usage du numéraire demeure inconnu. Le taux de l'intérêt légal s'élève au tiers du capital, soit 33 pour 100, pour les prêts de grains ; pour ceux d'argent, il est de 20 pour 100 ; mais ce sont des taux maximum, au-dessous desquels on a tendance à se tenir. L'or est rare encore, mais déjà moins qu'aux époques précédentes : il valait huit fois plus que l'argent au temps des rois d'Agadé, dix fois plus sous la dynastie d'Our ; maintenant il ne vaut que six fois plus.

Le code établit des tribunaux. De leurs jugements on peut faire appel devant la cour du roi. Les juges sont soit civils, soit religieux. Il est souvent question d'un conseil d'anciens, qui paraissent jouer le rôle d'assesseurs ou de jurés. La preuve par témoins est admise, ainsi que la preuve par serment. Les peines sont, en général d'une extrême rigueur. La peine de

mort est prononcée pour brigandage, pour vol à la faveur d'un incendie, pour vol sacrilège au détriment d'un temple, pour recel d'esclave, pour adultère avec une femme mariée, pour inceste, pour dénonciation calomnieuse, etc. Le supplice infligé est souvent atroce : noyade, mort sur le bûcher, crucifixion. Il est vrai que, dans plus d'une circonstance, la peine corporelle se réduit à une simple bastonnade ; en outre, le recours aux réparations pécuniaires est explicitement prévu.

Ainsi, au centre, un pouvoir fort, animé de la volonté d'imposer le respect de l'ordre établi et de donner au pays le maximum de prospérité ; dans les provinces, des gouverneurs ou *patési* attentifs à exécuter les décisions du souverain et à assurer à tous une stricte justice ; au-dessous d'eux, la foule des sujets, divisés en trois classes, la place d'honneur étant réservée à ceux qui possèdent le sol, source de toute richesse : telles sont les caractéristiques de la société qu'évoque le code fameux auquel Hammourabi a attaché son nom.

III. — LA CIVILISATION EN MÉSOPOTAMIE AU TEMPS DE HAMMOURABI¹.

La civilisation au temps de Hammourabi se distingue d'abord par les progrès de la langue sémitique. La langue sumérienne ne la valait pas : langue agglutinante, elle n'avait pas la souplesse des flexions ; en outre, son vocabulaire était moins riche que celui du sémitique ; comme dans les langues des peuples primitifs, les termes abstraits s'y trouvaient en petit nombre ; seuls les mots concrets, désignant les objets d'une civilisation matérielle déjà avancée, étaient abondants. Aussi, tout en faisant des emprunts au sumérien, la langue sémitique, infiniment plus variée, plus riche, capable d'exprimer dans leurs nuances les idées générales et dont l'écriture s'était perfectionnée, — certains caractères ayant été affectés plus régulièrement à certains sons, — s'était-elle, depuis l'époque de la dynastie d'Agadé, rapidement propagée dans tout le pays et y avait-elle conquis la prépondérance. Une grande littérature

1. OUVRAGES A CONSULTER. — P. Dhorme, *La religion assyro-babylonienne* (Paris 1910, in-8°) ; du même, *Choix de textes religieux assyro-babyloniens* (Paris, 1907, in-8°) ; A. Deimel, *Pantheon Babylonicum* (Rome, 1914, in-8°) ; M. Jastrow, *Die Religion Babylonians und Assyriens* (Giessen, 1905, in-8°) ; M. J. Lagrange, *Etudes sur les religions sémitiques*, 2^e éd. (Paris, 1905, in-8°) ; Ch. Jean, *La littérature des Babyloniens et des Assyriens* (Paris, 1924, in-8°).

pouvait maintenant se développer : l'époque de Hammourabi est l'âge d'or des lettres babyloniennes.

Dans son fond, cette littérature n'apparaît pas tout à fait neuve, sans doute ; elle est avant tout une adaptation des vieilles légendes et des vieux mythes sumériens au goût des maîtres du jour, mais c'est une adaptation originale par l'accent qui l'anime. La légende sumérienne faisait un récit de la création du monde où Ninourash, le fils d'Enlil, dieu du printemps, combattait le dragon du Chaos. Sous l'influence de Babylone, le grand dieu sémitique Mardouk se substitue à Ninourash et les théologiens exaltent son rôle : seul il a le courage et la force d'affronter le dragon Tiamat, terreur du pays. Les anciens dieux remettent leur cause entre ses mains ; ils lui confient leurs meilleures armes, la foudre, les quatre vents, bref tous les attributs de leur puissance, qui passent ainsi définitivement entre les mains du dieu babylonien. Un autre poème, intitulé *Le Juste souffrant*, est pareillement l'adaptation d'une vieille légende, dont le héros est une manière de Job, jadis riche et prospère, méditant sur les retours imprévus de la fortune : un lettré de Babylone s'est emparé de ce vieux thème et y a joint un long développement en l'honneur du dieu Mardouk, qui guérit le Juste souffrant et le remet en possession de ses biens.

L'activité littéraire de la période de Hammourabi nous autorise à penser que c'est à ce moment qu'on transposa et rédigea en sémitique la plupart des épopées et des légendes, quoique les versions que nous en possédons aient été retouchées plus tard sous les rois assyriens de la dynastie des Sargonides. Plusieurs d'entre elles témoignent déjà d'un sens artistique remarquable, notamment la célèbre épopée de Gilgamesh, roi d'Ourok, né de la déesse Nin-Soun, qui, tel Hercule, engage une série de luttes victorieuses contre les ennemis que les dieux lui suscitent : contre Houmbaba, roi du « pays des cèdres », contre un taureau céleste, que la déesse Ishtar, dont il a dédaigné l'amour, jette sur son chemin ; qui triomphe, au cours de ses longues pérégrinations, des épreuves les plus dures et les plus diverses, mais découvre enfin et réussit à cueillir la plante magique qui rend aux humains la jeunesse, pour se la voir ravir par le serpent perfide. La dernière partie du poème est consacrée à l'évocation de l'ombre d'Enkidou, l'ami du héros, le compagnon très cher de ses premières luttes, que la déesse Ishtar a voué au trépas. C'est lui qui va apporter la philosophie

de cette histoire merveilleuse et tragique en instruisant Gilgamesh du sort qui l'attend au royaume des morts, où, après ses brillants exploits, il sera condamné à vivre dans l'obscurité et dans un air épaissi de poussière. Un des épisodes les plus connus de la légende est celui du Déluge, qu'on a souvent rapproché du récit biblique. On y voit les dieux, lassés de l'humanité et résolus à l'anéantir en la noyant sous une pluie diluvienne. Mais l'un d'eux, compatissant, le dieu Éa, songe à la sauver, et, ne pouvant trahir le secret divin, le confie à une haie de roseaux, qui le répète à Outa-Napishtim en lui indiquant les moyens de s'y soustraire. Outa-Napishtim construit un bateau, y fait monter sa famille, du bétail, et lorsque, au bout de sept jours, l'orage s'apaise et que les eaux décroissent, le bateau vient s'échouer sur le sommet du mont Nisir : une colombe, lâchée d'abord par Outa-Napishtim, revient ; une hirondelle aussi ; enfin un corbeau trouve à se repaître et ne repart pas. Alors Outa-Napishtim sort de son bateau avec les siens et offre un sacrifice aux dieux qui, « se rassemblant comme des mouches au-dessus du sacrificateur » et « flairant la bonne odeur », pardonnent, accordent même l'immortalité à Outa-Napishtim et à sa femme et l'établissent sur les terres grasses qui sont « à l'embouchure des fleuves ».

Cette préoccupation de la mort, de l'au-delà, qui inspire le poète de *Gilgamesh*, comme celui du *Juste souffrant*, se retrouve au fond de la plupart des œuvres de ce temps. La pensée s'élève déjà, sous le couvert des vieux mythes sumériens, à des hauteurs inconnues et prend une teinte philosophique et un accent nouveaux.

La religion elle-même évolue et se dégage, quoique avec lenteur, de l'encombrant panthéon sumérien, pour se simplifier. L'effort des prêtres, inspiré par les monarques, tend à créer une véritable religion d'État avec un dieu suprême : Mardouk, dieu de Babylone, expression supérieure de la pensée divine.

Dans le domaine de l'art proprement dit, les changements sont moindres, mais les progrès sont manifestes. Quelque remarquables que soient les œuvres dues aux sculpteurs contemporains de Goudéa, la maîtrise n'apparaît pas inférieure sous Hammourabi. Il y a vraiment une sobre grandeur dans le groupe qui couronne la stèle où ont été gravés les articles de son code et qui est aujourd'hui un des plus beaux monuments du musée du Louvre : le roi y est représenté, en bas-relief, debout, la main à la hauteur de la bouche dans l'attitude de la prière ; il est

coiffé du turban et vêtu de la longue robe d'étoffe bordée sur le pourtour d'une frange de laine. En face de lui, assis sur un trône en forme d'escabeau, le dieu-soleil Shamash est représenté barbu comme le roi, mais il porte sur la tête la tiare à cornes, attribut des divinités ; des flammes sortent de ses épaules. Il tient à la main une sorte de sceptre et un anneau, insignes de la puissance. Par la pureté des lignes, la majesté des attitudes, non moins que par le fini et la qualité des détails, cette œuvre est hors de pair.

IV. — LES RAPPORTS DE LA BABYLONIE AVEC LA SYRIE AU TEMPS DE HAMMOURABI : LE CLAN D'ABRAHAM¹.

A l'époque de Hammourabi, il y a déjà quatre siècles environ que l'élément sémite a pris fortement racine dans la haute Syrie ou pays d'Amourrou (dont la dynastie de Hammourabi était, nous l'avons vu, elle-même originaire), ainsi que dans la Syrie centrale et dans la Palestine, où se sont établis les Cananéens, sous l'action desquels la civilisation s'est transformée peu à peu. Le rôle joué par la Babylonie dans cette transformation est manifeste : une nouvelle céramique y est apparue, qui préfère les vases en forme d'animaux, ou, sur les formes habituelles, un décor de dessins en lignes ondulées, brisées, recoupées en zig-zag. Dans les lieux du culte, situés le plus souvent sur une colline, associés à un bosquet et à une source, se dresse la stèle, le bétyle, demeure de la divinité ; le type de l'Ishtar mésopotamienne, déesse de fécondité, que les Cananéens connaissent sous le nom d'Ashtart, a passé en Palestine, sous l'aspect de grossières idoles en terre cuite représentant une femme nue, les mains à la poitrine. A la caverne funéraire primitive, qu'on rencontre dans le pays à l'époque néolithique, s'est substituée une sépulture fermée, où l'on accède, non plus par un escalier, mais par un puits. L'incinération a été abandonnée : les cadavres sont inhumés couchés sur le flanc. Un petit mobilier funéraire les accompagne (lampes, armes, bijoux), sans objets à signification religieuse.

A ces traces facilement reconnaissables d'une influence

1. OUVRAGES A CONSULTER. — Outre les ouvrages généraux indiqués en tête du chapitre (p. 102, n. 1), voir R. A. S. Macalister, *A history of civilization in Palestine* (Cambridge, 1912, in-12) ; P. Montet, *L'art phénicien au XVIII^e siècle avant J.-C.*, dans les *Monuments Piot*, t. XXVII (1924), p. 1-29

mésopotamienne il convient peut-être d'ajouter un événement que mentionne la Bible et qui fut de grande importance pour l'avenir du peuple d'Israël. On lit au chapitre xiv de la *Genèse* qu'Abraham, parti d'Our en Chaldée, pour délivrer Loth et les siens prisonniers de leurs adversaires, dut d'abord attaquer et vaincre Amraphel, roi de Sinéar, Arioch d'Ellassar, Chedorlaomer d'Élam et Tidal, roi des Goyim. Or nous savons que Sin-Mouballit, roi de Babylone (2143-2124), livra bataille aux armées d'Our et de Larsa et que, de son temps, il y eut de grands massacres à Our, probablement du fait des Élamites. On peut admettre la présence d'Abraham et des siens parmi les habitants qui réussirent à s'enfuir. Certains des fugitifs se seraient établis à Harran ; les autres auraient remonté le cours des fleuves et auraient poussé jusqu'en Syrie et en Palestine, pour atteindre finalement l'Égypte. Durant leurs migrations, ils se seraient fixés aux abords du puits de Bersabé, l'actuel Bir-ès-Seba ou Bé'er Sheba, au sud d'Hébron (aujourd'hui El-Khalil), et s'y seraient en partie assimilés aux indigènes. Cette arrivée en Syrie et Palestine de clans de même race, mais de culture différente, est un épisode de la grande migration araméenne, formée de tribus sémitiques de la région de l'Euphrate. C'est après l'établissement des fugitifs à Bersabé que se placerait le fameux démêlé d'Abraham avec les rois confédérés.

On trouve dans ce récit biblique l'écho de faits réels, dénaturés par la tradition. On admet volontiers qu'Amraphel n'est autre que Hammourabi, roi du pays que les Sémites nommaient «Sinéar» et qui est la Babylonie. En revanche, il faut bien dire que dans aucune des listes de rois de cette époque on ne rencontre les noms des princes auxquels Abraham aurait dû livrer bataille. Cependant l'essentiel subsiste, depuis les causes du départ d'Abraham jusqu'à son établissement en Canaan, et correspond assez bien à ce que nous apprend l'archéologie sur l'expansion babylonienne en Syrie et en Palestine au temps de Hammourabi.

A tous ces détails une découverte récente ajoute un fait qui mérite d'être retenu : dans les tombes, peut-être un peu postérieures à l'époque où régnait Hammourabi et que le hasard des fouilles a permis d'exhumer à Djébaïl (l'ancienne Byblos) sur la côte syrienne, au nord de Beyrouth, ont été trouvés des vases et des objets précieux où, à côté de l'influence égyptienne, se révèle l'influence mésopotamienne et aussi celle de l'art égéen, dont nous saisissons pour la première fois le rayonnement sur l'Asie antérieure.

CHAPITRE VIII

LE MONDE ÉGÉEN

JUSQU'A LA FIN DU TROISIÈME MILLÉNAIRE AVANT J.-C.

La rencontre de l'Asie et du monde égéen, que la découverte de Byblos vient souligner, n'était pas un événement accidentel : si haut qu'on remonte dans le passé de l'Hellade et des îles, on les trouve en contact avec le monde asiatique.

La Grèce est ainsi faite, en effet, qu'elle attire tour à tour et refoule les éléments ethniques venus du dehors et qui, lui infusant sans cesse un sang rajeuni, l'entraînent à leur suite vers un perpétuel renouveau. La force d'attraction qu'elle doit à son climat, à la commodité de ses petits cantons bien enclos et fortifiés, à la juxtaposition, sur des distances infimes, des contrastes de nature les plus variés, l'expose aux convoitises des migrants nordiques ou maritimes ; mais cette attraction a pour correctif la force de répulsion qui résulte de l'étroitesse et de l'insuffisance alimentaire du territoire. Aussitôt saturée d'habitants, elle les oblige à chercher leur vie ailleurs : alors,

1. **OUVRAGES D'ENSEMBLE A CONSULTER.** — Sur la civilisation égéenne, les premiers chapitres des histoires générales de la Grèce par E. Curtius, Holm, Busolt, ne sont plus au courant, pas plus que les livres de Ridgeway, *Early age in Greece* (Cambridge, 1901, in-8°) ; Hall, *The oldest civilisation in Greece* (Londres, 1901, in-8°) ; Sergi, *Europa : l'origine dei popoli europei* (Turin, 1908, in-8°). Actuellement, les plus instructifs sont Mosso, *La preistoria : le origini della civiltà mediterranea* (Milan, 1910, in-8°) ; R. von Lichtenberg, *Die ägeische Kultur* (Leipzig, 1911, in-12, dans la petite collection « Wissenschaft und Bildung ») ; J. Beloch, *Griechische Geschichte*, 2^e éd. t. I (Strasbourg, 1912, in-8°) ; Hall, *The ancient history of the near East* (cité page 21, n. 1) ; du même, *Ægean archeology* (Londres, 1915, in-8°) ; Ed. Meyer, *Geschichte des Altertums*, 4^e éd. (citée page 21, n. 1), t. I, 2^e partie, p. 759-808 ; Cavvadias, *Προϊστορική ἀρχαιολογία* (Athènes, 1914, in-6°) ; G. Glotz, *La civilisation égéenne* (Paris, 1923, in-8° ; fasc. 9 de la collection « L'évolution de l'humanité ») ; A. Jardé, *La formation du peuple grec* (Paris, 1923, in-8° ; fasc. 10 de la même collection) ; Gilbert Murray, *The Rise of the greek epic* (Oxford, 1907, in-8° ; 3^e éd., 1924).

Il y a lieu d'y ajouter, pour plus d'un détail, R. Dussaud, *Les civilisations pré-helléniques dans le bassin de la mer Egée ; études de protohistoire orientale* (Paris 1910, in-8° ; 2^e éd., 1914) ; A. Piganiol, *Essai sur les origines de Rome* (Paris, 1917 in-8°, fasc. 110 de la « Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome »), intéressant, bien qu'un peu trop systématique.

elle se dépeuple et s'affaiblit par l'émigration même qui l'enrichit. Elle devient une proie sans résistance pour les envahisseurs, qui la repeuplent jusqu'à ce qu'ils soient, à leur tour, contraints à la quitter ; et ce rythme se poursuit à travers les siècles.

Il se complique, en outre, du fait que le plus gros de l'émigration grecque a tendance à se déverser en Asie, où la transplantation de l'hellénisme porte ombrage aux grands empires d'Orient. Il s'ensuit des réactions violentes, qui refoulent les émigrés sur la mère-patrie, sans leur ôter pourtant l'espoir d'un retour triomphant.

Ces vicissitudes formeront la trame de l'histoire générale de l'hellénisme dès ses origines : avant même que les tribus nordiques des Indo-européens ne soient venues lui apporter cette langue grecque, dont les accents harmonieux semblent aujourd'hui inséparables du souvenir que nous nous formons de la Grèce antique tout entière, les pays égéens auront reçu déjà la visite de bien des peuples divers et déjà sans doute fait tour à tour bien des emprunts et des restitutions à l'Asie en vertu du rythme séculaire que nous venons de décrire.

Malheureusement les textes sont muets sur ces premières migrations ou du moins ce qu'ils en disent pose plus de problèmes qu'il ne permet d'en résoudre.

I. — LA GRÈCE AVANT LES GRECS, D'APRÈS LA TRADITION : LES PÉLASGES¹.

Les historiens grecs du ^v^e siècle, particulièrement Hérodote, reconnaissent l'existence en Grèce d'une race préhellénique « barbarophone », c'est-à-dire ne parlant pas le grec, autochtone,

1. OUVRAGES À CONSULTER. — Un résumé solide de la tradition ancienne est donné par S. Bruck, *Quae veteres de Pelasgis tradiderint* (Breslau, 1849, in-8°) et par Myres, *A History of the pelasgian theory* dans le *Journal of hellenic studies*, t. XXVII (1907), p. 170-225. Ce dernier nous dispense de signaler les diverses hypothèses de Bentlœw, Hesselmeier, Hahn, Ed Meyer ; mais on consultera avec fruit les conclusions des linguistes : A. Fick, *Vorgriechische Ortsnamen als Quelle für die Vorgeschichte Griechenlands* (Göttingen, 1905, in-8°) ; Autran, *Les Phéniciens* (Paris, 1920 in-8°) ; A. Meillet, *Aperçu d'une histoire de la langue grecque* (Paris, 1913, in-12 ; 2^e éd., 1920) ; Vendryès, *Le langage* (Paris, 1921, in-8°, fasc. 3 de la collection « L'évolution de l'humanité »).

Le déchiffrement des tablettes de Boghaz-Keui est dû surtout à Em. Forrer, *Ausbeute aus den Boghaz-Köi Inschriften ; Vorhomerische Griechen in den Keilinschriften von Boghaz-Köi*, dans les *Mitteilungen der deutschen Orientalgesellschaft*, déc. 1921 et mars 1924 (résumé par Dhorme, dans la *Revue biblique*, octobre 1924). Pour les théories sur les origines indo-européennes, voir ci-après, p. 123 et suiv.

c'est-à-dire née sur le sol même, lequel, avant de s'appeler Hellade, aurait porté le nom de Pélasgie ou pays des Pélasges. Suivant la méthode de personnifications généalogiques qui assimilait les groupements humains à des familles issues d'un héros éponyme, Pélasgos était désigné comme l'ancêtre commun de cette population préhistorique.

Sous cette forme légendaire, il y a peut-être un fond de réalité qu'une érudition hypercritique aurait tort de nier *a priori*. Si les Grecs de l'époque historique n'avaient plus qu'un vague souvenir de leur passé, il leur en restait du moins l'impression d'avoir été précédés par un peuple primitif notablement différent du leur. Sans doute, par une généralisation abusive, ils ont confondu sous le terme générique de Pélasges l'ensemble des populations hétérogènes dont la civilisation grossière et la langue inintelligible représentaient aux yeux des civilisés l'enfance barbare de l'humanité. Faute de documents précis et de méthode anthropologique, l'imagination populaire, surtout frappée par certains contrastes encore survivants entre le genre de vie de quelques peuples agrestes, comme les Arcadiens et les Épirotes, et celui des nations policées, créa le mirage d'une ère ancestrale, où l'homme, à demi sauvage, ignorant l'agriculture, se nourrissait de glands doux, adorait les arbres et les pierres brutes et se croyait né sur place du tronc des vieux chênes. La Grèce n'est pas le seul pays qui ait cru à l'existence d'un âge druidique, dont certains cultes sylvestres conservaient, notamment à Dodone, le souvenir plus ou moins déformé. Quant à l'extinction complète d'une langue primitive à qui manquait le viatique de l'écriture, l'exemple de la disparition du celtique en Gaule, entre beaucoup d'autres, en atteste la possibilité.

Que les Pélasges ne soient pas une fiction de pure fantaisie, on serait, jusqu'à un certain point, tenté de le croire. Un canton de la Thessalie, la Pélasgiotide, avait conservé leur nom ; l'*Illiade* énumère « les divins Pélasges » parmi les auxiliaires asiatiques de Troie, à côté de peuples historiques, tels que les Cariens, Lyciens, Lélèges, Caucones, Mysiens et Phrygiens. Ils figurent encore dans l'*Odyssée*, parmi les populations de la Crète. Les Athéniens les considéraient comme ayant habité leur pays sous le nom de Pélasges Cranaens et leur attribuaient la construction de leur acropole primitive. Les Ioniens de la côte d'Achaïe reconnaissaient avoir été précédés par une tribu de Pélasges Ægialéens ; les Danaens d'Argolide prétendaient

avoir succédé à des Pélasges installés sur l'acropole de Larissa; enfin des débris de population pélasgique étaient encore, au dire d'Hérodote, constatés à Lemnos, à Samothrace, en Chalcidique, et sur la côte de la Propontide (mer de Marmara), autour de Cyzique; on leur attribuait le culte des dieux Cabires, encore adorés à Samothrace et en Béotie, avec célébration de mystères : leur nom sémitique signifie les « Puissants » (Cabirim).

Mais, supposée la réalité des Pélasges, il resterait à élucider le problème de leur identification ethnique et de leur origine. Plusieurs solutions ont été proposées : les Pélasges seraient pour les uns une première vague nordique de Préhellènes, venue d'Illyrie ou d'Albanie; pour d'autres, un rameau asiatique apparenté aux Tyrsènes (Étrusques), avec lesquels, d'après les anciens, on les assimile sous le nom de Pélasges-Tyrsènes, ou bien un rameau sémitique. La présence des Tyrsènes à Lemnos est certifiée par une inscription aujourd'hui reconnue comme étrusque : il s'agit sans doute d'une installation contemporaine soit de la migration maritime de la bande étrusque qui quitta la Lydie pour aller se fixer en Italie, soit des incursions de pirates tyrsènes qui infestèrent les îles et les rivages de la mer Égée aux ^{viii}^e et ^{vii}^e siècles avant J.-C. Le cantonnement le plus stable et le plus ancien des Pélasges en Grèce aurait été, croit-on, celui de Thessalie qui a gardé leur nom. Par conséquent, c'est par le nord qu'ils seraient venus dans la péninsule hellénique, s'y seraient répandus en Béotie, en Attique, en Argolide et peut-être jusqu'en Arcadie. Les stations insulaires et côtières où on les retrouve ultérieurement, de Lemnos à la Propontide, ont pu jalonner la route maritime de leur émigration, lorsqu'ils durent céder la place en Grèce aux vagues des Protohellènes, Achéens, Éoliens-Ioniens, en vertu du rythme constaté aux pages précédentes. Ce faisant, les Pélasges seraient donc arrivés par la voie de terre, puis retournés par la voie de mer à leur berceau asiatique, donnant le premier exemple connu de ces migrations circulaires dont nous avons aussi retrace l'esquisse¹.

L'origine asiatique des Pélasges se déduirait de présomptions de fait et aussi d'ordre linguistique. Le fait serait la présence de Pélasges dans le groupe anatolite des alliés de Troie, groupe où domine l'élément caro-lycien et lélége. Or la topo-

1. Voir ci-dessus, p. 112

nymie de ces pays, caractérisée par les finales en *-ssos* et *-nda* (Ariassos, Iasos, Assos, Sagalassos, Pédasos, Éphesos, etc., et Alinda, Calynda, Isionda, Cœnoanda, Labranda, etc.), a pour équivalents dans la toponymie des fleuves, des montagnes et localités de la Grèce les séries de finales en *-ssos* ou *-ttos* (tels que Ilissos, Képhisos, Parnassos, Parnès = Parnettos, Brilettos, Hymettos, Gargettos, Ardettos, etc.) et en *-inthos* (Tiryns = Tirynthos, Probalinthos, Trikorythos, Corinthos, etc.). Ces noms ne sont ni grecs ni sémitiques. Ils appartiennent à une famille exotique, à laquelle sont aussi empruntés d'autres vocables qui désignent des produits et objets de provenance étrangère, étoffes (byssos), or (chrysos), etc. Tous ces mots proviennent d'un fond d'idiomes préhelléniques apparentés et largement répandus dans le bassin égéen et méditerranéen, depuis l'Asie Mineure, la Palestine et l'Égypte, jusqu'à la Grèce, la Thrace, la Sicile et l'Italie. Cette diffusion paraît due, comme nous le verrons plus loin, au rayonnement de la Crète de Minos, surtout en ce qui concerne les objets pratiques d'exportation.

Quant aux noms de lieux, ils ne peuvent résulter que du séjour sur place d'une race usant d'une langue caractérisée par les mêmes finales. Or le terme de Larissa, qui rentre dans cette catégorie et désigne plusieurs acropoles de la Grèce, est souvent associé chez les auteurs grecs à la présence des Pélasges. On serait tenté d'y soupçonner un souvenir de ces premiers occupants du sol et de leur attribuer aussi les autres dénominations dont nous venons d'énumérer quelques exemples. Ce serait un legs du même genre que l'invasion slave du ix^e siècle après J.-C. a laissé en Grèce, avec les noms de montagnes tels que Malévo, celui de la Morée (de *more*, mer), etc. On en tirerait la conclusion que les Pélasges étaient un rameau de la même famille asiatique à laquelle les Crétois de la Crète minoenne s'apparentent eux-mêmes par des noms de lieux comme Cnossos, Tylissos, Præsos, des termes comme *labyrinthos* et la classe nombreuse des noms de plantes, tels que *hyakinthos*, ou la plupart des mots en *-sos*.

Dans ces conditions, la migration pélasgique se présenterait comme un prélude de l'entrée en scène d'une race prédestinée à apporter à la Grèce les éléments d'une civilisation précoce et brillante ; mais ce premier ban d'ancêtres mal dégrossis n'aurait connu sans doute encore qu'un outillage rudimentaire d'objets taillés dans le silex et une religion de fétichisme naturaliste.

Quelle était cette race ? Le récent déchiffrement des tablettes hittites trouvées à Boghaz-Keui en Asie Mineure et sur lesquelles nous reviendrons¹ permet peut-être de l'entrevoir et de préciser la personnalité des peuples pélasgiques. Ils appartiendraient au groupe très ancien et non indo-européen désigné sous le nom de Louviens, qui occupait au quatrième millénaire avant J.-C., avec les Canisiens et les Harriens indo-européens, l'Asie antérieure jusqu'à la Perse occidentale. Ils se seraient répandus dans la péninsule balkanique jusqu'à l'Adriatique et auraient pénétré en Grèce. C'est à eux que l'on veut attribuer les noms de lieux aux finales en *-anda* et en *-assos*. Ils n'auraient été évincés d'Asie par les Indo-européens qu'à la fin du deuxième millénaire.

Si ces conclusions se confirmaient, elles tendraient à démontrer l'imprudence d'un scepticisme qui a quelquefois trop légèrement traité de fables les traditions grecques. Et peut-être conviendrait-il alors de rappeler que l'imagination méridionale, essentiellement visuelle et réaliste, n'invente pas, mais combine et transpose des réalités : tel Ulysse, dont les mensonges donnaient l'illusion parfaite de la vérité, parce qu'ils étaient, dans son esprit, un miroir de la vie des autres, qu'il faisait sienne par artifice.

II. — LE MONDE ÉGÉEN A L'ÉPOQUE NÉOLITHIQUE².

Les données de l'archéologie ne sont convertibles en faits historiques que si des textes contemporains ou des témoignages ultérieurs les complètent par des précisions sur la langue, la race et les destinées des hommes, dont elles nous révèlent l'existence sous des aspects tout concrets. Même dans ces conditions favorables, l'identification est souvent très incertaine entre le matériel mis à jour par les fouilles et les peuples inscrits au livre de l'histoire. A plus forte raison, quand il s'agit de civilisations préhistoriques sans écriture, n'ayant par conséquent laissé aucune signature sur les œuvres et objets qui les représentent, la plus grande réserve s'impose. C'est pourquoi, en ce qui concerne les Pélasges et les autres habitants de la Grèce primitive, sauf les Crétois, le parti le plus sage consiste

1. Au livre II, chap. II, p. 137.

2. OUVRAGES À CONSULTER. — Les ouvrages généraux indiqués en tête du chapitre, p. 112.

à s'abstenir de rapprochements hasardeux entre les faits ethniques fournis par la tradition et les monuments anonymes tirés du sol et à étudier séparément ces deux catégories distinctes de renseignements.

Nous avons indiqué plus haut les conditions naturelles qui favorisaient les rapports entre la péninsule hellénique et le monde extérieur, tant du côté de la mer Égée par le chemin des îles que du côté de la terre ferme par les voies terrestres du nord. Les conclusions théoriques que l'on pouvait déduire de ces aperçus géographiques sont confirmées et précisées par les témoignages des auteurs grecs sur les anciennes migrations et par les découvertes archéologiques de ces dernières années. Deux faits sont à retenir tout d'abord. Le premier, c'est que, après les Pélasges, dont l'arrivée en Grèce reste indéterminée, leurs successeurs n'apparaissent dans la tradition grecque que vers le milieu du ^{xvi}^e siècle avant J.-C. Le second, c'est que ces nouveaux immigrants se divisent en deux classes de provenance différente : les uns sont des peuples nordiques entrés en Grèce par la voie terrestre, les autres sont des orientaux venus par mer, soit d'Asie, soit d'Afrique. Voilà pour les témoignages anciens.

Si nous passons aux données archéologiques, voici ce qu'elles nous révèlent. Le peuplement de la Grèce n'est pas antérieur à l'époque néolithique. Son sol n'a encore livré aucun vestige de l'ère paléolithique. Il s'ensuit évidemment que les premiers occupants de la Grèce, autrement dit les Pélasges de la tradition, devaient appartenir à la civilisation de la pierre polie. D'autre part, les vestiges de l'ère néolithique en Grèce se répartissent entre trois zones territoriales de civilisation, distinguées par l'inégalité de leur développement, sans qu'on puisse établir entre elles des stades de synchronismes réguliers et encore moins conclure de certaines identités à des rapports ethniques : ce sont la Crète, les Cyclades et le continent helladique.

C'est en Crète que la couche de l'époque néolithique est la plus profonde. Elle semble donc la plus ancienne et son importance atteste sa durée. Les évaluations qu'on a voulu tirer de cet indice varient entre 8000 et 1500 années. En admettant comme plausible une moyenne de 3000 années, on daterait approximativement cette période crétoise entre 6000 et 3000 ans avant notre ère. L'outillage d'os, de corne, de pierre polie fut complété par la découverte que firent les premiers Crétois des gisements de la précieuse obsidienne en l'île de Mèlos. L'ex-

exploitation en fut déjà très active et sa diffusion fort étendue : ce fut un des premiers articles de l'exportation crétoise. Une poterie noire ou rouge, polie à la main, décorée de traits incisés et incrustés de chaux, des figurines d'idoles féminines stéatopyges en argile et en stéatite, des restes de huttes rondes en torchis et d'habitations rectangulaires en pierres brutes, correspondent au matériel découvert dans la couche néolithique de la plus ancienne ville d'Orchomène en Béotie, ainsi que dans les stations préhistoriques de Thessalie, de Phocide, de Leucade et des environs de Corinthe.

Il s'ensuit donc que la Grèce septentrionale et centrale reçut, elle aussi, des populations de civilisation néolithique, venues peu de temps avant l'an 3500 par la Thrace, la Macédoine et les Balkans, soit de l'Ukraine, soit de l'Europe danubienne. Ainsi s'affirme dès le début la double origine du peuplement de la Grèce, d'un côté par les îles de l'Égée, notamment par la Crète, de l'autre côté par le nord. Il ne semble pas, du moins dans l'état actuel des découvertes, que ces premiers immigrants nordiques aient poussé bien au delà de l'isthme de Corinthe ni qu'ils soient déjà entrés en contact avec les immigrants maritimes de la même époque. A-t-on le droit de les identifier avec les Pélasges ? Rien ne s'y oppose en principe, comme rien ne le justifie en fait. Quant à l'origine des premiers colons crétois (Kydoniens et Étéocrétois), les vraisemblances, à défaut de preuves, indiquent soit la côte méridionale de l'Asie Mineure, soit celle de la Libye. Il s'agit, en tout cas, de peuples à qui la navigation au long cours était déjà familière. Dès la fin de l'époque néolithique, la Crète était en rapports avec l'Égypte primitive.

III. — LE MONDE ÉGÉEN AU TROISIÈME MILLÉNAIRE¹.

Vers le début du troisième millénaire, l'usage du cuivre commença à renouveler la civilisation néolithique. C'est l'époque qui correspond au règne des trois premières dynasties égyptiennes (3300-2900). Ce stade préhistorique, où le métal s'associe à l'outillage de pierre polie, est désigné par les termes d'énéo-

1. OUVRAGES À CONSULTER. — Outre les ouvrages cités en tête du chapitre, voir Ch. Dugas, *La céramique des Cyclades* (Paris, 1925, in-8°; fasc. 129 de la « Bibliothèque des Ecoles d'Athènes et de Rome »).

lithique ou de chalcolithique. Un nouvel afflux de tribus non aryennes se déverse d'Asie sur l'Égée. Un premier clan s'installe sur le site de Troie ; d'autres apparaissent en Chypre ; de proche en proche, le flot pénètre de nouveau la Crète, d'où il gagne les Cyclades et le Péloponnèse, laissant la Thessalie indemne.

La première civilisation cycladique est caractérisée par une poterie incisée ou à peinture mate, avec décor tantôt linéaire et formé de traits rectilignes ou de spirales, tantôt naturaliste et représentant des oiseaux, des serpents ou des bateaux. Elle date du début du troisième millénaire et maintiendra sa vitalité jusqu'à la fin du l'âge du bronze (vers 1100). Elle gravite autour de Mélos et échappe encore à l'influence de la Crète, mais elle commence à rayonner sur la Grèce centrale, en Corinthie, en Argolide.

En Crète, l'usage des métaux (or, argent, cuivre) multiplie durant six siècles, de 3000 à 2400 environ avant J.-C., les transactions avec les pays producteurs et développe l'industrie indigène. Céramique polychrome, dite de Camarès, peinture, orfèvrerie, sculpture sur pierre et sur ivoire produisent leurs premiers chefs-d'œuvre. Ce sont alors surtout les îlots côtiers (Mochlos) et les stations de l'est (Palaicastro, Zacro) et du sud (Haghia-Triada, Haghios-Onuphrios) qui attestent l'activité de cette industrie crétoise, alimentée en matières premières par Chypre, l'Égypte et Siphnos.

La Crète était en relations suivies avec l'Égypte des premières dynasties, notamment avec la quatrième, celle des constructeurs des grandes pyramides (2900-2600) et avec la sixième (2540-2475). Elle en recevait des vases en pierre dure et en argile, des ivoires, des perles en faïence, des cachets. Elle possédait une écriture pictographique. Sa civilisation, déjà raffinée, se révèle comme un prolongement original, en pleine Égée, de celles de l'Orient asiatique et surtout africain. Elle contribuait au commerce du Levant, sans doute par l'intermédiaire du port de Byblos, en Syrie (l'actuel Djébaïl) ; les documents égyptiens de la troisième dynastie (2980-2900) parlent des « Haou-Nébou » entourés « par le cercle d'eau », c'est-à-dire des insulaires, précurseurs lointains de ceux qu'on appellera bien plus tard en Orient les « peuples de la mer¹ ». C'est sous le pharaon Sahouré (vers 2670) que la flotte égyptienne

1. Voir livre II, chap. vi, p. 214 et suiv.

opéra contre la Syrie sémitique. Durant tout cet âge du cuivre, la Thessalie, arriérée, ignorait le métal et s'attardait encore à la culture néolithique. Elle ne connut le cuivre que vers l'an 2000, alors que le reste de l'Égée était déjà en possession du bronze dès l'année 2400.

La première époque du bronze (2400-2000) correspond à une poussée nouvelle, peut-être contre-coup du reflux — dont il sera question dans un chapitre ultérieur — des Hittites de Mésopotamie en Cappadoce. C'est alors qu'est détruite la première ville de Troie ; sur ses ruines s'élève la seconde Troie, qui durera environ du ^{xxv}^e au ^{xx}^e siècle avant J.-C. Les Balkaniques, à leur tour bousculés, se cantonnent en Thessalie, au nord de l'Othrys, réfractaires à toute influence venue du sud et de la mer, cependant qu'en Grèce centrale s'établissent des insulaires connaissant l'usage des métaux. Jusqu'à « l'âge moyen du bronze » (vers 2000), Grèce centrale et Îles appartiennent à la même zone de civilisation, bien que devancées de beaucoup par la Crète.

Celle-ci, durant cette époque, trouve dans la métallurgie du bronze un regain d'activité industrielle et commerciale qui provoque le développement de sa marine et de son expansion égéenne, ainsi que celui de l'agriculture, dont les produits (huile et vin) lui servent de matière d'échange sur les marchés lointains de l'Occident où elle va se pourvoir d'étain, et de l'Orient (Cyclades, Chypre, Carie-Lycie, Égypte) d'où elle tire le cuivre, l'ivoire et une abondante main-d'œuvre servile ou mercenaire d'artisans, de matelots, de soldats. La partie médiane, traversée par la route royale qui dès l'an 2000 reliait le palais de Cnossos à la côte sud, devient le centre vital de l'île. On a reconnu au sud l'emplacement des deux principaux ports, avec un grand entrepôt d'huile destinée à l'Égypte : ils datent de l'époque du « minoen ancien ». La route débouchait du palais de Cnossos par un viaduc en remblai sablé ; une sorte d'hôtel, pourvu de portiques et de salles de bains alimentées par une source, y accueillait les voyageurs ; des postes de garde et des relais jalonnaient la voie sur tout son parcours. La villa princière d'Haghia-Triada est le siège de l'exploitation rurale de la riche plaine de Messara. Les résidences de Cnossos et de Phaistos s'aménagent en châteaux où s'organisent des souverainetés royales.

Dans le même temps, les Cyclades, tout en subissant l'attraction de la Crète, conservent l'originalité de leur céramique, et

leurs ateliers locaux restent des satellites de ceux de Mèlos. Elles exportent leurs poteries sur le continent, en Phocide et en Argolide.

Si mal connu que soit encore le monde égéen vers la fin du troisième millénaire avant J.-C., le peu que nous en savons nous permet néanmoins d'ajouter quelques traits significatifs au tableau que nous avons tenté de tracer, au cours des chapitres précédents, du monde antique à cette époque. On se fait souvent des premières civilisations une idée erronée : parce qu'elles nous apparaissent d'abord très différentes, aussi bien dans l'aspect matériel des monuments et des objets qu'elles nous ont laissés que dans leur esprit et leurs inspirations, nous sommes tentés de les déclarer totalement étrangères les unes aux autres. Cela est vrai peut-être, dans une large mesure, pour les temps très reculés que les recherches de la préhistoire nous ont peu à peu révélés : au « cloisonnement » géographique, très relatif d'ailleurs, que soulignait notre introduction, a correspondu, au tout premier stade, une formation historique, elle-même relativement distincte. Mais, dès qu'il a pu dépasser l'horizon étroit de son petit canton, l'homme, en quelque lieu qu'il fût, a tendu à se rapprocher de ses semblables ; le canton s'est élargi jusqu'à devenir royaume, voire même déjà, quand la géographie ne s'y opposait pas de façon irréductible, jusqu'à devenir un embryon d'empire. Puis les États, ainsi constitués, ainsi agrandis, ont appris à se connaître ; ils ont échangé leurs matières premières et les produits de leur travail. Quand s'ouvre le deuxième millénaire, des relations déjà très anciennes se sont nouées entre eux : Égypte, Mésopotamie, Syrie, Chypre, Asie Mineure, Grèce, Cyclades, Crète sont en rapports suivis ; il y a beau temps que l'ivoire égyptien débarque sur les côtes crétoises ou que les influences de la Mésopotamie et de l'Égypte viennent se croiser à Byblos.

De cet échange fécond un monde nouveau tend à se dégager, quand se produit, non point sans doute une catastrophe soudaine, mais une de ces commotions profondes qui, par l'amplitude de leurs secousses, arrivent à jeter bas les édifices les plus solidement construits : le grand bouleversement, dont les migrations indo-européennes vont être la cause, entraînera à sa suite un « reclassement » général de tous les peuples et un remaniement complet de la carte politique, telle que nous l'avons vue se dessiner sous nos yeux.

LIVRE II

Les migrations indo-européennes et les empires du XX^e au XII^e siècle avant J.-C.

CHAPITRE PREMIER

LES INDO-EUROPÉENS ET LEURS PREMIÈRES MIGRATIONS¹

Jusque vers le début du deuxième millénaire, la scène de l'histoire est occupée par les anciennes populations de l'Asie antérieure et des régions voisines, les Sumériens, les Sémites, les Élamites, les Égyptiens, les Égéens et les peuples qu'on appelle aujourd'hui « asianiques », c'est-à-dire originaires d'Asie Mineure. Quand s'ouvre le début du deuxième millénaire, nous voyons apparaître sur tout le pourtour du bassin de la Méditerranée orientale des peuples nouveaux dont le rôle ne cessera d'aller grandissant : les peuples de langue indo-européenne.

Les langues indo-européennes littérairement survivantes se divisent en huit groupes : l'indo-iranien, le grec, les dialectes italo-celtiques, les dialectes germaniques, le baltique et le slave, l'albanais, l'arménien et le koutchéen. Il faut y ajouter mainte-

1. OUVRAGES D'ENSEMBLE A CONSULTER. — L'ouvrage capital sur la question linguistique et où l'on trouvera aussi des vues profondes sur l'ensemble du problème historique, est A. Meillet, *Introduction à l'étude comparative des langues indo-européennes* (Paris, 1912, in-8°; 7^e éd., 1934), à compléter avec l'ouvrage du même, *Les dialectes indo-européens* (Paris, 1908, 2 vol. in-8°; 2^e éd., 1922). Au point de vue anthropologique, le manuel d'ensemble est Boule, *Les hommes fossiles* (Paris, 1921, in-8°; 2^e éd., 1924); au point de vue archéologique, Déchelette, *Manuel d'archéologie préhistorique, celtique et gallo-romaine*, t. I (Paris, 1908, in-8°). Sur la question indo-européenne, H. Hirt, *Die Indogermanen, ihre Verbreitung, ihre Urheimat und ihre Kultur* (Strasbourg, 1905-1907, 2 vol. in-8° avec cartes); O. Schrader, *Die Indo-Germanen* (Leipzig, 1911, in-8°); S. Feist, *Kultur, Ausbreitung und Herkunft der Indogermanen* (Berlin, 1913, in-8°).

nant les textes « hittites » trouvés à Boghaz-Keuf, en Asie Mineure. Lorsque la parenté de ces langues fut reconnue, au siècle dernier, on ne douta pas que les affinités linguistiques ne dénotassent une parenté ethnique, et l'on conclut à l'existence d'une race indo-européenne, dont on reconstitua, avec d'étonnantes précisions, la civilisation, les croyances, l'habitat, les migrations. La science est aujourd'hui plus prudente. Elle s'interdit de conclure du fait linguistique au fait ethnique. Toutefois les linguistes les plus sévères ne nient pas qu'à défaut de race indo-européenne, il ait existé une société indo-européenne, voire même une « nation indo-européenne ». Et, grâce au rapprochement des vocabulaires, ils nous apportent sur la préhistoire indo-européenne quelques renseignements modestes sans doute, mais précieux.

I. — HYPOTHÈSES SUR LES ORIGINES INDO-EUROPÉENNES¹.

L'historien, quoi qu'il en soit, ne saurait se dispenser de poser, sinon de résoudre une question dont le linguiste peut, à la rigueur, se désintéresser. Dans quelle région faut-il situer la patrie ou tout au moins le centre de dispersion des Indo-européens ? Une première hypothèse, en faveur au milieu du XIX^e siècle, les faisait descendre du Pamir, d'où ils auraient émigré d'une part vers l'Iran et l'Inde, d'autre part vers l'Europe. A défaut du Pamir, sans doute couvert de glaces, une nombreuse école les faisait venir de Bactriane. Ces deux hypothèses s'inspiraient des théories linguistiques d'alors, qui voyaient dans le sanscrit sinon la langue-mère des autres dialectes indo-européens, du moins un dialecte encore tout proche de l'indo-européen commun. Les travaux philologiques postérieurs, en

1. **OUVRAGES A CONSULTER.** — Les diverses hypothèses sur le problème indo-européen jusqu'en 1892, sont exposées dans S. Reinach, *L'origine des Aryens* (Paris, 1892, in-8°). L'origine « germanique » a été soutenue depuis par H. Hirt (ouvrage cité à la note précédente) et par A. Grenier, *Les Gaulois* (Paris, 1923, in-16, de la « Collection Payot »). L'origine danubienne est défendue par P. Giles, au t. I de la *Cambridge history of India* (Cambridge, 1923, in-8°, p. 70) ; l'origine russe par Carnoy, *Les Indo-européens, préhistoire des langues, des mœurs et des croyances de l'Europe* (Louvain, 1921, in-12), par O. Schrader (ouvrage cité à la note précédente) et par J. L. Myres au t. I de la *Cambridge ancient history* (Cambridge, 1923, in-8°), p. 84 ; l'origine sibérienne, par J. de Morgan (*Les premières civilisations*, Paris, 1909, in-8°, p. 163, et article intitulé *Des origines des Sémites et de celles des Indo-européens*, dans la *Revue de synthèse historique*, t. XXIV, 1922, p. 2-34) ; enfin l'origine turkétane ou central-asiatique a été de nouveau proposée par S. Feist, dans ses ouvrages *Europa im Lichte der Vorgeschichte* (Berlin, 1910, in-8°) et *Kulturausbreitung und Heimat der Indo-Germanen* (Berlin, 1913, in-8°, notamment, p. 320).

replaçant le sanscrit sur le même plan que les dialectes européens archaïques, amenèrent un changement d'orientation. Le foyer indo-européen fut alors recherché en Europe, sur les bords de la Baltique et même en Scandinavie. De fait, les dialectes baltiques, notamment le lituanien, présentent, pour la grammaire comparée, un caractère d'archaïsme incontestable ; d'autre part, la Scandinavie, aux temps historiques, est restée un des principaux réservoirs de la race nordique, dans laquelle on a voulu voir l'équivalent ethnographique de ce que les philologues appellent peuples indo-européens. Mais l'argument climaterique, opposé à l'hypothèse pamirienne, vaut aussi contre l'hypothèse nordique, la Scandinavie, durant toute la période paléolithique, ayant été recouverte par un massif de glaces dont elle ne se libéra progressivement qu'au cours de la période néolithique.

A défaut de la Scandinavie, divers auteurs ont songé aux plaines de la Russie méridionale, entre le Danube et la Volga. Comme on le verra, l'apparition de tribus indo-européennes dans l'Asie antérieure semble avoir coïncidé avec l'introduction du cheval en ces régions. Or, des Scythes aux Cosaques, les steppes russes ont toujours été une terre d'élection pour les peuples cavaliers. D'autre part, de l'avis des linguistes, une langue aussi une que l'indo-européen commun suppose une « nation » également une, mais en même temps les différences dialectales, apparues dès la période de la communauté, ne s'expliquent que pour un peuple égrené sur une vaste étendue de territoire. L'uniformité et l'immensité de la plaine russe s'accorderaient bien avec de tels postulats. Au point de vue anthropologique enfin, plusieurs savants¹ considèrent la Russie centrale, méridionale et orientale, avec peut-être la Sibérie occidentale, comme le berceau paléolithique de la race nordique (grands dolichocéphales blonds). De là, certains de ses rameaux seraient venus occuper à l'âge néolithique la région baltique, allemande et scandinave, récemment abandonnée par les glaces. Or, comme on l'a dit, les Nordiques passent aux yeux de certains pour identiques aux Indo-européens originels. Ajoutons qu'au point de vue archéologique, nous voyons fleurir dans ces mêmes régions de la Russie méridionale, du Dniepr à l'Aral, à l'époque néolithique, une civilisation originale, œuvre de populations en majorité dolichocéphales. On la nomme « civilisation des *tumuli*

1. Notamment M. Boule, dans son livre sur *Les hommes fossiles*, p. 349-350.

russe », parce que les morts, préalablement peints en ocre rouge, étaient enterrés sous des levées de terrain appelées aujourd'hui « kourganes ». La présence, dans ces sépultures, de débris de chevaux et, plus tard, de débris de chariots — s'il s'agit vraiment en l'espèce de tombes néolithiques et non de tombes scythiques postérieures — attesterait que le peuple des *tumuli* russes avait domestiqué le cheval et qu'il faisait usage de chars, toutes indications qui correspondraient assez bien à ce que nous verrons de la « civilisation » indo-européenne.

Après la plaine russe, on a songé aux régions voisines présentant les mêmes conditions d'habitat : région danubienne, plaine allemande, Sibérie occidentale. Le bassin du Danube, avec la « puszta » hongroise et l'« alfoeld », ne se prêtait pas moins que les rives septentrionales de la mer Noire au développement de peuples « dompteurs de chevaux », groupés en tribus à demi-agricoles, à demi-pastorales. A l'époque néolithique, il fut d'ailleurs le siège d'une civilisation active, caractérisée par la céramique rubanée et que flanquait au nord-est et à l'est, en Galicie et en Roumanie, une autre zone de culture originale, celle de la céramique peinte, dite de Tripolje. Se fondant sur ces diverses considérations et sur d'autres encore, certains savants placent les origines indo-européennes dans la région danubienne ou dans la région carpathique.

D'autres encore recherchent les origines indo-européennes plus au nord, dans la plaine allemande et polonaise. Ils font valoir que les langues indo-européennes se servent de termes apparentés pour désigner le hêtre : cet arbre était donc connu lors de la communauté indo-européenne. Or il ne pousse pas à l'est d'une ligne tracée de Königsberg à la Crimée. Ce serait donc à l'ouest de cette ligne qu'il faudrait situer le domaine indo-européen. De même, la présence d'un terme commun pour désigner le saumon limiterait aux Alpes et aux Carpathes l'aire méridionale de ce domaine. Les partisans du berceau germano-polonais invoquent aussi l'argument ethnographique qui prend ici une signification particulière. L'Allemagne du nord était dès la période néolithique et est restée depuis lors un des principaux foyers de la race nordique ou dolichocéphale blonde, que certains croient originaire de la Russie et qui avait occupé la plaine germano-polonaise après la retraite du glacier scandinave. Or le type blond, dans plusieurs langues indo-européennes primitives semble représenter le type noble, l'idéal même de la beauté. Homère aime à qualifier ses héros de « blonds » et

à chanter les déesses « aux yeux clairs ». Les auteurs grecs postérieurs représentent aussi les Grecs de race antique et noble comme des hommes grands, blonds, aux yeux bleus, à la peau blanche, si bien que, dans la statuaire antique, le « type grec » semble reproduire le *facies* même du dolichocéphale nordique. Nous savons que le type blond ou roux n'était pas rare non plus dans l'aristocratie romaine. Quant à la noblesse gauloise, les textes sont assez formels pour qu'il soit inutile d'insister.

Toute une école allemande s'est emparée de ces arguments pour établir l'origine et le caractère « germaniques » des nations indo-européennes ou plutôt « indo-germaines ». Les migrations indo-européennes vers les terres méditerranéennes ou indo-iraniennes ne seraient pas autre chose que la première grande invasion germanique descendue du nord vers les pays du soleil. Remarquons seulement que la science ne nous autorise pas à lier ainsi les données linguistiques et les données ethnographiques. Mais les excès de la méthode ethnographique ne doivent pas nous faire méconnaître ce qu'il peut y avoir de sérieux dans la théorie du « berceau germano-polonais ». Aussi bien, comme on le dira, cette théorie ne paraît nullement incompatible avec l'existence d'un « foyer russe », l'aristocratie indo-européenne, que nous entreverrons tout à l'heure, ayant parfaitement pu, dès la période de la communauté, étendre son autorité et propager sa langue depuis l'Elbe jusqu'à la Caspienne.

Enfin une hypothèse périmée recherchait les origines indo-européennes dans la Sibérie occidentale et centrale. La Sibérie, à la fin de la période quaternaire, était séparée de l'Europe comme de l'Iran par le lac aralo-caspien et les débris du glacier russo-scandinave d'un côté, du glacier irano-altaïque de l'autre côté. Ce serait dans cette « clairière sibérienne » que se serait formée en vase clos l'originalité indo-européenne. La migration des Indo-européens aurait commencé vers la Russie et l'Occident d'une part, vers l'Iran et l'Inde d'autre part, le jour où l'assèchement du marais aralo-caspien et la fonte des glaciers de l'Oural et de l'Afghanistan leur ouvrirent les chemins de l'ouest et du midi, tandis qu'un refroidissement du climat rendait la Sibérie inhabitable. Notons qu'il s'agirait donc ici, non seulement de la patrie néolithique des Indo-européens, mais même de leur « berceau » paléolithique. La théorie de « l'isolement sibérien » rendrait compte de la longue période d'incubation que l'indo-européen commun suppose déjà derrière lui. Les linguistes insistent, en effet, sur ce point que l'indo-européen

n'était nullement un dialecte primitif, « pas plus primitif que l'égyptien des pyramides ou le vieux babylonien ». Notons toutefois qu'au sentiment de certains d'entre eux, l'indo-européen dériverait d'une langue plus ancienne, qui aurait également donné naissance au finno-ougrien, aux langues du Caucase (géorgien), au sémitique et aux langues asiatiques et méditerranéennes, depuis le lycien jusqu'au basque : une telle parenté ferait écarter l'idée de la formation de l'indo-européen en vase clos.

On peut rattacher à la même théorie celle qui se fonde sur la présence, durant le haut moyen âge, dans les oasis du Turkestan chinois, d'une langue indo-européenne, le « tokharien », pour rechercher de ce côté ou du côté du Turkestan russe les origines indo-européennes. Les tenants de cette thèse pensent que les Tokhariens du Turkestan représentaient l'arrière-garde indo-européenne restée au pays natal. Bien loin de se confondre avec la race nordique ou germanique (dolichocéphales blonds), les Indo-européens seraient des émigrants asiatiques, qu'on nous donne comme des brachycéphales de teint clair. Quant aux Nordiques ou Germains, ce seraient les vieux indigènes néolithiques de la Baltique, « indo-européanisés » de force par les tribus venues d'Asie. Les nombreux termes non indo-européens du germanique attesteraient le bien-fondé de cette conception.

Telles sont les différentes hypothèses qui se présentent sur l'origine des Indo-européens. La plus séduisante serait peut-être celle qui recherche le foyer primitif en Russie méridionale, au nord de la mer Noire. Mais pas plus que les autres théories, elle ne s'impose irrésistiblement à nous. Nous restons donc en face de systèmes provisoires, également fragiles et qui se contredisent l'un l'autre sur presque tous les points. Et pourtant, de leur comparaison même, une impression d'ensemble se dégage : c'est que la patrie des anciens peuples de langue indo-européenne doit être recherchée dans la zone de plaines qui s'étend au nord de l'« Eurasie », depuis le Rhin et le Danube à l'ouest jusqu'à l'Aral ou au Balkach à l'est. Notons que c'est la zone du chêne, du saule et du bouleau, arbres dont les noms se retrouvent dans divers dialectes indo-européens, et aussi, pour la partie occidentale, la zone du hêtre, dont le nom est commun à tous les dialectes. Dans cette longue bande de prairies qu'aucun accident de terrain ne limite (car il n'y a pas d'obstacle sérieux de l'Elbe au T'ien-chan), des tribus pastorales peuvent avoir vécu pendant des siècles. La continuité de la plaine permettait et maintenait l'unité générale de la langue, en même temps que

son immensité favorisait, aux différents centres de pâturage, l'apparition de formes dialectales diverses.

Dans ce domaine indo-européen primitif, la grammaire comparée nous permet, en effet, par le tracé des lignes d'« isoglosses » — c'est-à-dire des lignes qui, d'une langue à l'autre, réunissent certains phénomènes linguistiques communs, — d'entrevoir l'existence d'un certain nombre de groupements généraux. La plus connue de ces lignes est fournie par le traitement des gutturales. D'un côté, les langues qui, pour le mot typique « cent », conservent la gutturale initiale de l'indo-européen, et qui sont dites pour cela « langues du *centum* », se répartissent à l'ouest : ce sont le germanique, le celtique, le latin, le grec ; de l'autre côté, les langues qui adoucissent la gutturale initiale du même mot en sifflante, et qui sont dites à ce titre « langues du *satam* », se répartissent à l'est : ce sont le balte, le slave, l'arménien, l'iranien et le sanscrit. Mais d'autres lignes d'isoglosses conduisent à des répartitions différentes : celtique, latin, grec, arménien d'un côté ; germanique, balte, slave, iranien, sanscrit de l'autre ; ou bien : germanique, celtique, latin d'un côté ; balte, slave, grec, iranien, sanscrit de l'autre. Des divers recoupements ainsi opérés, on peut conclure à l'existence de trois groupes supposant une longue période de vie commune ou d'étroit voisinage : groupes indo-iranien, balto-slave, italo-celte. En même temps, on remarque entre le grec et le latin, entre l'iranien et le slave, entre le celtique et le germanique, des affinités moins importantes, mais qui laissent supposer aussi une fréquentation de quelque durée¹.

II. — LE FONDS COMMUN DE LA CIVILISATION INDO-EUROPÉENNE².

Quelle put être, à cette phase de leur existence, la civilisation des peuples indo-européens ? La linguistique nous permet, par

1. Mentionnons, mais à titre purement documentaire, la tentative de localisation de ces divers groupes par H. A. Hirt, *Die Indogermanen* (cité plus haut, p. 123, n. 1), t. II, carte IV. Les Germains, avant la séparation définitive des tribus indo-européennes, auraient habité les côtes du Meklembourg, du Danemark et de la Suède ; les Celtes, l'Allemagne centrale ; les Italiques, la Bohême et l'Autriche ; les Grecs, la plaine du Danube ou Hongrie ; les Thraco-phrygiens, l'Ukraine et la Roumanie ; les Litvaniens, les provinces baltes ; les Slaves, la Pologne ; enfin les Aryas ou Indo-iraniens, la Russie méridionale.

2. OUVRAGES À CONSULTER. — On a tenté bien des reconstitutions de la civilisation indo-européenne en partant du rapprochement des vocabulaires. On trouvera les éléments de tout ce que la méthode linguistique peut nous faire connaître de positif

le rapprochement des vocabulaires, de tenter un certain nombre d'inductions à ce sujet.

Dans tous les dialectes indo-européens, observent les linguistes, les termes de parenté sont remarquablement conservés dans la famille de l'homme. Au contraire, il y a imprécision complète pour la famille de la femme. D'autre part, le mari est désigné par un terme qui signifie maître. On peut en déduire que la société indo-européenne était à base de patriarcat, avec une organisation familiale très forte. Le chef de famille est dit « chef de maison » : en sanscrit : *dampati*, en grec *despotès* (pour *dempotâ*), en latin *dominus*. Une racine commune désigne tantôt la maison, tantôt le groupe de maisons ou village (en sanscrit *viç*, en avestique *vis*, en latin *vicus*, en grec *oikos*), avec un chef de village (*viçpati* en sanscrit, *vispaiti* en avestique, *vëszpats* en lituanien). Pas de terme d'abord pour la ville, mais un mot pour « lieu fortifié » qui, par la suite, signifiera ville : *pur* en sanscrit, *pilis* en lituanien, *polis* en grec ; enfin une racine pour la race, la tribu : *gens* en latin, *genos* en grec, *janas* en sanscrit ; et un terme pour le roi : *râj-* et *râjan* en sanscrit, *rêx*, *rêgis* en latin, *rîg* en celtique.

Les racines communes pour la désignation du bétail attestent des mœurs pastorales. Le troupeau ou bétail (*paçu* en sanscrit, *pecu* en latin, *fihu*=*vieh* en allemand) était la principale richesse (*pecunia*). Il consistait surtout en bœufs (sanscrit *go*, avestique *gau-*, arménien *kov*, grec *bous*, latin *bos*, irlandais *bô*) et en moutons (sanscrit *avi*, lituanien *avis*, grec *ois*, latin *ovis*, irlandais *oi*, haut allemand *ouwi*, vieux slave *ovinu*). Le bœuf comme le cheval était attelé au chariot, car le nom du « joug » est remarquablement conservé dans les divers dialectes (*yuga-* en sanscrit, *jugum* en latin, *zygon* en grec, *juk* en gotique, *jungas* en lituanien). De même, on trouve une racine qui s'applique tantôt au char lui-même (*ratha-* en sanscrit, *rathô* en avestique), tantôt à sa roue (*rota* en latin, *roth* en vieil irlandais, *râtas*

sur la question, dans le livre déjà signalé (page 123, n. 1), de Meillet, *Introduction à l'étude comparative des langues indo-européennes*, p. 368-374. C'est le guide que nous suivons ici. Des reconstitutions récentes faisant appel non seulement à la linguistique, mais à l'ethnographie, à l'archéologie ou à la mythologie comparée — et, de ce fait, laissant une place plus grande à l'hypothèse, — se trouvent dans quatre des principaux ouvrages cités plus haut (page 123, n. 1 et 124, n. 1), de O. Schrader, *Die Indogermanen* (1911) ; H. Hirt, *Die Indogermanen* (1905-1907) ; S. Feist, *Kultur... der Indogermanen* (1913), et Carnoy, *Les Indo-européens* (1921). Pour la question des mythes indo-européens, on trouvera un bon exposé du point de vue actuel des spécialistes dans G. Dumézil, *Le festin d'immortalité* (Paris, 1924, in-8° ; de la « Bibliothèque du musée Guimet »), p. 1 à 14.

en lituanien, *rad* en vieux haut-allemand). La racine « conduire un char, aller en char » est non moins bien représentée (*vahati* en sanscrit, *vazaiti* en avestique, *vežti* en lituanien, *vesti* en vieux slave, *vehit* en latin). Par ailleurs, les racines communes pour désigner l'action de traire, les laitages, la laine, ne nous étonneront pas de la part d'un peuple de pasteurs. Enfin dans les diverses langues indo-européennes la même racine désigne le cheval (sanskrit *açva-*, avestique *aspa-*, grec *hippos*, gaulois *epo-*, latin *equus*) ; comme leurs descendants, Grecs homériques, Perses d'Hérodote, Celtes ou Scytho-sarmates, les Indo-européens devaient être avant tout « dompteurs de chevaux ».

Mais les Indo-Européens n'étaient pas seulement pasteurs. Ils pratiquaient aussi l'agriculture. Le terme « labourer » est commun à tous les dialectes, sauf l'indo-iranien (*aroô* en grec, *aro* en latin, *airim* en irlandais, *ariu* en lituanien, *arja* en gotique), et charrue se dit *arawr*, en arménien. L'absence du mot « labourer » chez les Indo-iraniens, peut s'expliquer en supposant que ces peuples l'avaient perdu durant leur longue migration à la suite d'une période transitoire de vie nomade. Par ailleurs, nous connaissons des termes apparentés pour désigner la faucille, l'action de moudre et pour nommer une céréale, ce dernier terme s'appliquant d'ailleurs, suivant le pays, à des espèces différentes (sanskrit *yava*, avestique *yava-*, lituanien *javai*, homérique *zeia*). Enfin nous savons que les Indo-européens connaissaient le miel (sanskrit *madhu*, avestique *madu*, vieux slave *medu*, lituanien *medus*), devenu dans certains dialectes l'hydromel (grec *methu*, haut allemand *meto*, irlandais *mid*).

L'époque de la communauté indo-européenne, on l'a vu, peut se placer à la période de la civilisation néolithique européenne, vers 3000 avant notre ère, et la séparation des tribus au début ou au cours de l'âge du cuivre dans les plaines du nord (âge du cuivre européen, entre 2500 et 2000 environ). On trouve en effet en indo-européen le nom d'un métal d'usage, nom qui a fini, en sanscrit et en avestique, par désigner le fer après avoir sans doute désigné le cuivre, puis le bronze (*ayas*, *ayô*), tandis qu'il continuait à désigner le bronze en latin (*aes*) et en gotique (*aiz*). Ce flottement même et l'incertitude, plus visible encore, qui règne pour la désignation de l'or et de l'argent, font supposer qu'à la période commune, les Indo-européens ne connaissaient pratiquement qu'un métal, le cuivre, et que la découverte

des autres métaux, postérieure à la séparation, provoqua la confusion des termes.

La question de la culture morale des Indo-européens est plus délicate. Il y a une quarantaine d'années, on croyait encore pouvoir reconstituer un panthéon indo-européen commun. On retrouvait toute une série de concordances entre divinités indo-iraniennes, grecques, latines, celtiques et germaniques, en utilisant parfois des rapprochements linguistiques reconnus depuis spécieux, comme Varouna-Ouranos, et Gandharva-Kentauros. Une connaissance plus approfondie de la grammaire comparée a établi que le seul nom de cet ordre, commun aux divers dialectes, est le nom même de la divinité au sens le plus général : *deva-* en sanscrit, *daêva* en avestique (où, par suite de la réforme zoroastrienne, il a pris la signification de « démon ») *dēvas* en lituanien, *dēvo* en gaULOIS, *deus*, *divi* en latin, avec, pour le grec, la forme adjectivale *dīos*. Ce nom même implique l'idée de « Ciel lumineux », divinité du « Jour » — *dyu*, *dyo* désignant le ciel en sanscrit, comme *dies*, *diei*, et *tiw* désignent le jour en latin et en arménien.

Le ciel est d'ailleurs directement adoré comme tel : *Zeus-Dios* en grec, *Jovis* (génitif) en latin : il reçoit alors souvent le titre de Père-Ciel : *Zeus patēr* en grec, *Jupiter* en latin, *Dyauspitā* en sanscrit. A ces dieux « célestes » et immortels, s'oppose l'homme, donné par définition comme « terrestre » : en latin *homo*, mot apparenté à *humus*, terre et « mortel » (sanscrit *marta*, *martya*, vieux perse *martiya*). D'autre part, au Père-Ciel paraît correspondre la Terre-Mère, *Mâtā-prithivī* en sanscrit, *Gē-mêter* en grec. Notons enfin qu'en même temps que « céleste », le dieu indo-européen est « dispensateur » de richesses, en sanscrit *bagha*, mot qui, sous les formes *baga* et *bogu*, est devenu en vieux perse et en vieux slave le nom même de la divinité.

Une telle notion laisserait supposer que le dieu était invoqué, qu'il existait des prières rituelles. Mais le vocabulaire comparé ne nous apporte aucune indication sur ce sujet ni sur rien de ce qui touche à la religion de l'époque commune, peut-être simplement parce que, selon une juste remarque, chaque tribu avait ses cultes propres. Y eut-il des religions organisées, des clergés ? C'est possible si, comme il le semble bien, certains termes, comme brahmane et flamme, qui désignent la fonction sacerdotale en indo-iranien et en italo-celtique, présentent autre chose que des analogies fortuites.

III. — LES PREMIÈRES MIGRATIONS INDO-EURO-PÉENNES¹.

De ce qui précède il semble résulter que les Indo-européens, à l'époque de leur vie commune, étaient un peuple de pasteurs, éleveurs de moutons et de bœufs, et, comme tels, sinon à demi-nomades, du moins assez mobiles, mais connaissant et pratiquant aussi l'agriculture. Ils sortaient de l'âge néolithique et venaient d'apprendre l'usage du cuivre. Enfin ils avaient domestiqué le cheval qu'ils attelaient, comme le bœuf, à des chars ou chariots. L'emploi du cheval devait constituer pour eux un avantage considérable sur les populations, autrement avancées en civilisation, de l'Orient et de la Méditerranée. Nous savons, en effet, qu'à l'époque où les Indo-européens apparaissent dans l'histoire, les sociétés, déjà millénaires, de la Chaldée, de l'Égypte et de la Crète, ignoraient encore le cheval. L'usage de chariots, sans doute semblables aux chariots gaulois, scythes ou germaniques des époques postérieures, allait, en outre, permettre aux migrations indo-européennes de rayonner en tous sens, depuis la prairie natale jusqu'aux extrémités de l'Europe et de l'Asie.

L'ébranlement du monde indo-européen est d'ordinaire placé au début ou au cours de l'âge européen du cuivre, c'est-à-dire, selon l'opinion commune, entre 2500 et 2000. Or il n'est pas interdit de penser que cet événement fut, pour une bonne part, la conséquence du bouleversement politique et économique qu'avait dû provoquer la découverte du métal. D'après ce que nous apprend la linguistique, la différenciation dialectale des divers parlers indo-européens aurait commencé dès la période commune. On en conclut que l'unité indo-européenne ne devait comporter qu'un lien assez lâche, ana-

1. OUVRAGES A CONSULTER. — Les ouvrages cités pour la question des origines indo-européennes dressent, naturellement chacun dans le sens de l'hypothèse adoptée, le tableau des migrations indo-européennes : pour les Indo-iraniens, on trouvera l'itinéraire Danube-Bosphore-Euphrate dans le tome I de la *Cambridge history of India*, p. 71 ; l'itinéraire par le Caucase est nettement indiqué dans Hirt, *Die Indogermanen*, II, carte IV, et dans le petit manuel de G. Maspero, *Histoire ancienne des peuples de l'Orient*, 2^e éd. (Paris, 1912, in-12), p. 558-559. A. Moret, dans son livre *Des clans aux empires* (cité page 21, n. 1), p. 273, se rallie à la descende des Aryas par la Bactriane. Notons que, dans ce dernier ouvrage, le rôle des Indo-européens comme introducteurs du cheval dans l'Asie antérieure est remarquablement mis en lumière, ainsi que l'importance des éléments aryens dans la formation du royaume de Mitanni. Sur la question « indo-mitannienne », il existe une bonne monographie de Sten Konov, *Aryan gods of the Mitanni people* (Christiania, 1921, in-8°).

logue à celui qui fédéra les tribus achéennes ou indiennes de l'âge héroïque ou les nations gauloises du temps de César. A l'heure des grandes migrations, ce lien dut être rompu assez facilement. Plusieurs linguistes éminents estiment qu'à défaut de chefs communs, les tribus indo-européennes devaient être dirigées par une « aristocratie », qu'il faudrait sans doute nous représenter, d'après ce que nous savons de ses descendants immédiats, à la manière des chefs homériques « dompteurs de chevaux » et « pasteurs de peuples », des chefs de guerre gaulois ou germanis, et des *kshatriyas* de l'épopée indienne. Ce serait cette aristocratie indo-européenne qui aurait entraîné les peuples du nord vers les terres de l'orient et du midi.

Quand les peuples indo-européens entrent enfin dans l'histoire, au ^{xx}^e siècle avant notre ère, leur dispersion est un fait accompli et déjà plusieurs des groupes principaux dont l'existence sera attestée dans la suite apparaissent constitués. A l'extrême est de l'aire géographique étudiée dans le présent volume, figure le groupe indo-iranien, formé de peuples qui se qualifient les uns et les autres du même nom d'*Arya*. Quelle route avaient-ils suivie en descendant du nord ? L'hypothèse sibérienne ou central-asiatique les ferait descendre par le Turkestan dans la Sogdiane et la Bactriane, d'où ils seraient allés peupler, d'un côté les plaines du Pendjâb, de l'autre la Médie et la Perse : itinéraire conforme à celui que leur font suivre dans l'*Avesta* les auteurs du *Vidêvdâd*. L'hypothèse russe ou sarmatique fait descendre les Indo-iraniens en Asie par le Caucase — sérieux obstacle naturel pourtant —, au sud duquel ils auraient fait halte dans la vallée de l'Araxe et la plaine de l'Arrân, qui seraient l'*Aryanem Vaêdjô*, la « demeure des Arya », des textes avestiques. Ils auraient ensuite repris leur marche vers l'est, en évitant les terres du sud, où l'empire chaldéen leur barrait la route, et auraient gagné de proche en proche la Médie, la Bactriane et le Pendjâb. Enfin ceux qui placent les origines indo-européennes en Allemagne ou dans la plaine du Danube, font généralement passer les Indo-iraniens en Asie par le Bosphore et l'Anatolie.

Vers quelle époque se place cette migration ? Les Mèdes n'apparaissent dans l'histoire que quand ils se heurtent aux conquérants assyriens du ^{viii}^e siècle. Quant aux Indiens, leur chronologie ne commence qu'à l'époque bouddhique (^{vii}^e siècle), voire à l'époque macédonienne (^{iv}^e siècle). Mais l'histoire de la Babylonie vient nous fournir un point de repère.

Sous le règne de Samsou-Ilouna, fils de Hammourabi (2080-2043), nous voyons paraître en Chaldée un nouveau peuple, les Kassites, sortis des monts Zagros, et que le roi de Babylone a quelque peine à repousser dans leurs montagnes. Ils en redescendent, du reste, trois siècles plus tard et, vers 1760, s'emparent de Babylone. Or, si l'on ne peut encore rien affirmer sur le fond de la population kassite, nous verrons au prochain chapitre qu'elle avait reçu assez fortement l'empreinte aryenne pour qu'on doive admettre l'existence d'un groupe indo-européen au nord-est de la Chaldée dès l'époque où les Babyloniens subirent leurs premières attaques. La descente des Kassites en Chaldée — que ce peuple ait été mêlé d'éléments ariens ou qu'il ait été simplement refoulé par l'invasion aryenne — nous permettrait donc de placer vers le xx^e ou le xx^e siècle avant notre ère l'installation des Arya sur le plateau d'Iran.

A l'ouest du groupe irano-indien, qui forme, du côté de l'orient, l'aile avancée des peuples indo-européens, on rencontre le groupe hittite, sur lequel nous allons revenir, et qui, s'il n'est pas purement indo-européen, s'il n'est peut-être même pas indo-européen à son point de départ, n'en paraît pas moins, dès le début de l'époque historique, nettement apparenté aux autres groupes de la famille indo-européenne. Et même, chose curieuse et symptomatique, au lieu de se rattacher à l'indo-iranien, les éléments indo-européens de la langue hittite se rapprocheraient, d'après certains linguistes, de ceux qu'on retrouve dans plusieurs langues de l'Europe, notamment dans les langues italo-celtiques.

Le dernier groupe enfin, s'estompe, encore indécis, dans les plaines dont la mer Noire et peut-être déjà les rives septentrionales de la mer Égée marquent la limite méridionale. Ses tribus les plus avancées ne tarderont sans doute pas à s'infiltrer dans la péninsule hellénique, y apportant leur langue, le grec, qui s'enrichira de termes égéens, mais conservera toujours l'empreinte de son origine première.

Ces trois groupes de peuples sont en équilibre instable. Le moindre affaiblissement dans l'armature des États auxquels ils confinent, risque de les inciter à de nouvelles migrations. La Babylonie la première en va faire la douloureuse épreuve.

CHAPITRE II

LE CONTRE-COUP DES PREMIÈRES MIGRATIONS INDO-EUROPÉENNES EN ORIENT :

LES GRANDES INVASIONS DES HITTITES, DES KASSITES ET DES HYKSOS

(1925-1580 avant J.-C.)¹

Directement ou indirectement, les premières migrations indo-européennes en Orient entraînèrent de vastes bouleversements ethniques, dont la Babylonie semble avoir été la première à pâtir. Hammourabi n'est pas plus tôt disparu que déjà la menace se précise ; un siècle et demi après, en 1925, les Hittites s'abattent en trombe sur Babylone ; puis, vers 1760, viennent les Kassites, qui achèvent sa ruine ; enfin la horde sémite des Hyksôs, refoulée de Syrie par les envahisseurs, pénètre vers 1680 dans la vallée du Nil et anéantit d'un coup l'œuvre de la monarchie thébaine. L'histoire de ces grandes invasions du deuxième millénaire avant J.-C. est fort obscure : nous ne pouvons même pas dire avec assurance à quelles familles de peuples appartenaient la plupart de ceux qui y participèrent ; mais on ne peut nier qu'elles n'aient joué un rôle décisif dans l'histoire du monde oriental, comme il devait advenir plus tard en Occident des grandes invasions qui désolèrent l'Europe aux premiers siècles du moyen âge.

I. — LES ORIGINES DU PEUPLE HITTITE²,

Nous ne connaissons guère l'histoire primitive des Hittites que par un millier de tablettes d'argile trouvées en Asie Mineure,

1. OUVRAGES D'ENSEMBLE A CONSULTER. — Les grands ouvrages, cités page 21, n. 1, de Maspero (t. II, 1897), d'Ed. Meyer (t. I, 2^e partie de la 4^e édition allemande), de Hall, la *Cambridge ancient history* (t. I déjà cité page 21, n. 1 et t. II, *The Egyptian and Hittite empires to c. 1000 B. C.*, Cambridge, 1924, in-8^o) renferment d'importants chapitres sur le sujet abordé ici.

2. OUVRAGES A CONSULTER. — Pour compléter les ouvrages cités à la note précédente, se reporter à la bibliographie dressée par G. Contenau, *Éléments de bibliographie*

à Boghaz-Keui, quelque cent cinquante kilomètres à l'est d'Angora, sur le site d'Hattoushash, l'ancienne capitale de ce peuple. Les plus anciennes tablettes remontent à l'année 1400 environ et font allusion à des événements bien antérieurs. Elles sont rédigées, les unes en sémitique babylonien, les autres dans la langue nationale.

L'usage du sémitique babylonien et de l'écriture cunéiforme était tout naturel. Au second millénaire la langue sémitique était le moyen d'expression le plus commode et le plus répandu. Tous les pays de l'Asie antérieure s'en servaient ; l'Égypte même l'employait, comme l'ont révélé des tablettes du ^{xv}^e siècle trouvées à El-Amarna. Les Hittites connaissaient, eux aussi, cette langue : la colonie sémitique de Cappadoce, établie au pied du mont Argée depuis l'époque d'Agadé, avait pu la propager parmi eux.

D'autres tablettes sont écrites dans une langue différente, qui est le hittite¹. Les uns considèrent que le hittite est une langue indo-européenne, dont le vocabulaire a admis un très grand nombre d'éléments « asianiques », c'est-à-dire empruntés à ces langues mal connues d'Asie Mineure, telles que le lycien, le lydien, le carien, etc., qui ne sont ni sémitiques ni indo-européennes. D'autres pensent que le fond de la langue hittite est asianique, avec des emprunts à l'indo-européen. Il nous paraît démontré que, si le cadre de la langue (déclinaisons, conjugaisons, etc.) est indo-européen, le vocabulaire ne l'est pas. Semblable phénomène se rencontre dans d'autres langues : l'égyptien ancien a subi l'influence du sémitique dans ses pronoms par exemple, tandis que le persan moderne a accepté une multitude de mots arabes. En somme, dans le hittite il y a deux éléments, l'un, essentiel et primitif, l'asianique, l'autre constitué par un apport ultérieur, l'indo-européen.

Ce double caractère de la langue hittite s'accorde bien avec ce que l'on peut observer en Asie antérieure dans le domaine de l'art ou de la religion : de l'Élam à l'Asie Mineure et, vraisemblablement, à une partie de l'Égée, en passant par la Syrie

hittite (Paris, 1923, in-8°). Au point de vue linguistique, voir les chapitres de C. Autran (*Langues propres de l'Asie antérieure ancienne*) et N. Troubetzkoy (*Langues caucasiennes septentrionales*), dans le volume intitulé : *Les langues du monde*, publié par A. Meillet et M. Cohen (Paris, 1924, gr. in-8°).

1. On a déchiffré ces tablettes à partir de 1917. C'est à Hrozny, Weidner, Forrer (voir ci-dessus, p. 113, n. 1) qu'on doit les travaux les plus décisifs. Les tentatives faites dans ces dernières années pour remettre en question les déchiffrements proposés manquent de fondement, et l'on considère généralement le problème comme résolu.

et la Palestine, on croit sentir une certaine unité dans la population primitive, malgré les particularités propres à chaque région. C'est, au fond, la même civilisation. Plus tard les Sémites sont venus, qui, dans toute l'Asie antérieure, sauf en Asie Mineure pourtant, ont répandu leur culture et comme recouvert la civilisation précédente. Puis, en Asie Mineure, en Égée, en Élam les Indo-européens ont peu à peu pénétré, marquant à leur tour les sociétés de leur empreinte. Les recherches indépendantes des premiers déchiffreurs du hittite les ont amenés à cette conclusion que les tablettes de Boghaz-Keui contiennent des écrits en plusieurs dialectes, correspondant aux différentes peuplades qui formaient la confédération hittite.

Mais tous les textes que nous ont laissés les Hittites ne sont pas transcrits en caractères cunéiformes. Une autre série de monuments disséminés à travers toute l'Asie Mineure et la haute Syrie et qui ont été recueillis en abondance dans les ruines des palais hittites de Karkémish, sur l'Euphrate, porte des inscriptions en caractères différents, quoique de même nature que les hiéroglyphes égyptiens. Il s'agit là de l'écriture nationale des Hittites, celle qu'ils employaient sur les monuments de la grande sculpture et même sur de petits objets comme les cachets, réservant le cunéiforme pour les tablettes d'argile. Puisque les tablettes cunéiformes hittites sont des pièces d'archives profanes ou sacrées, donc des documents d'un usage restreint, et qu'en revanche, les hiéroglyphes sont gravés sur les monuments de la grande sculpture, visibles pour tous, et sur les cachets d'usage courant, on admettra volontiers que, pour les Hittites, l'écriture cunéiforme fut un emprunt et qu'ils ne l'employèrent qu'exceptionnellement. C'est l'écriture hiéroglyphique qui était dans les traditions nationales. Celle-ci recouvre vraisemblablement un des dialectes employés dans les textes de Boghaz-Keui ; mais le déchiffrement n'en est pas encore assez avancé pour que l'histoire puisse tirer parti des inscriptions où elle apparaît.

II. — LA GRANDE INVASION HITTITE DU XX^e SIÈCLE ET LA CONQUÊTE DE BABYLONE PAR LES KASSITES¹

Au début de l'époque historique, les Hittites ne forment qu'une confédération, dont le roi d'Hattoushash (la moderne Boghaz-

1. OUVRAGES A CONSULTER. — En dehors des ouvrages généraux indiqués page 136, en tête du chapitre, consulter plus particulièrement A.-T. Olmstead, *Kasshites*,

Keui) est devenu le chef et qui finira par englober les pays de Kizzouadna (le Pont), Hourri (l'Arménie), Gashga (la petite Arménie) et Arzaoua (la grande Cilicie). L'organisation même de ce groupement nous échappe ; mais il constitue, au nord-ouest du royaume babylonien, où dominent les successeurs de Hammourabi, une masse compacte de tribus qui n'attendent qu'une occasion pour descendre du plateau anatolien vers les vallées fécondes et les opulentes cités chaldéennes.

Au temps de Samsou-Ilouna (2080-2043), une première et violente invasion des Kassites du Zagros, quoique refoulée, compromet la solidité de l'édifice politique élevé par Hammourabi. D'un autre côté, une grave menace se dessine sur le golfe Persique où un État indépendant, celui du « Pays de la mer », est constitué par un peuple mélangé de Sémites et de Sumériens. Le chef d'une des tribus fixées dans les terres alluviales qui bordent le golfe, Ilouma-Ilou, prend vers 2070 le titre de « roi du Pays de la mer » et tient tête au souverain de Babylone. Malgré des campagnes répétées, ni Samsou-Ilouna ni ses successeurs ne peuvent mettre à la raison ce peuple nouveau, qui trouve dans les marécages de la côte un refuge inviolable. Toute la fin du XXI^e siècle et une grande partie du XX^e sont remplies par cette lutte entre Babylone et le « Pays de la mer », lutte fertile en péripéties, parfois heureuses, mais qui épuise les Babyloniens et les ruine. Au dedans le mécontentement grandit. Plusieurs émeutes éclatent dès le temps de Samsou-Ilouna. En 1925 vient la catastrophe : tandis que le conflit avec les rois du « Pays de la mer » se poursuit, une armée hittite débouche brusquement de la région du haut Euphrate et d'un seul coup anéantit les splendeurs de Babylone.

Cette invasion hittite, qui semble s'être retirée aussitôt après le pillage, met fin à la dynastie de Babylone. Pendant près d'un siècle et demi, la dynastie du « Pays de la mer » prétend dominer Sumer et Akkad. C'est une période d'anarchie. On voit reparaître des rois d'Ourouk indépendants ; l'ère du morcellement est rouverte ; le pays a perdu toute force de résistance ; il est à la merci d'un coup de main.

C'est alors que, pour la seconde fois, les Kassites sortent de leurs montagnes. Vers 1760, le chef d'une de leurs bandes,

Assyrians and the balance of power, dans l'*American Journal of semitic languages*, t. XXXVI (1919), p. 120 et suiv. ; F. Delitzsch, *Die Sprache der Kassäer* (Leipzig, 1884, in-8°) ; F. Thureau-Dangin, *Notes pour servir à la chronologie de la dynastie kassite*, dans le *Journal asiatique*, ann. 1908, p. 117-134.

Gandash; marchant, à un siècle et demi d'intervalle, sur les brisées des Hittites, s'empare de Babylone et prend pour lui-même la couronne royale, que lui et ses descendants réussissent à garder durant près de six cents ans.

Ces Kassites, que les auteurs grecs décrivent sous le nom de *Kossaioi* et dont Strabon évalue l'armée à 13.000 archers, ne parlaient pas une langue sémitique ; un vocabulaire qui nous donne la traduction en babylonien de certains mots de leur langue, permet de constater le caractère indo-européen des noms attribués à quelques-uns de leurs dieux ; mais les noms communs ne sont pas indo-européens. Pas plus que celle des Hittites, l'origine des Kassites ne peut donc être établie avec certitude. Comme les vestiges d'un idiome indo-européen se retrouvent plutôt dans les noms des dieux qui composent les noms propres des rois, on pourrait penser à une aristocratie d'une autre race que la masse du peuple : cette particularité se retrouve fréquemment dans l'histoire de l'ancien Orient.

Au surplus, qu'elle qu'ait été la composition exacte du peuple kassite, sa brusque irruption en Chaldée eut pour effet de refouler violemment les Sémites de Mésopotamie dans la direction de l'occident asiatique, juste au moment où la pression hittite, s'accroissant elle-même du nord au sud ; entraînait la dispersion de la colonie sémitique de Cappadoce et le refoulement des populations sémitiques de haute Syrie dans le couloir qui mène à l'Égypte. La première attaque des Hittites de ce côté fut violente et brève, mais elle se répéta à plusieurs reprises contre les villes de haute Syrie. Alep et, un peu plus à l'est, Karkémish, sur l'Euphrate, furent soumises. Dès lors les Sémites furent comme dissociés par le coin hittite, qui s'enfonçait dans leur masse.

Pour échapper à la pression qui les accablait, un seul chemin leur était ouvert : celui de l'Égypte. Il s'y précipitèrent.

III. — L'INVASION DES HYKSOS EN ÉGYPTES¹

Déjà les Sémites s'étaient bien des fois heurtés aux barrières élevées pour la protection du Sinaï et du Delta, et nous avons vu

1. OUVRAGES À CONSULTER. — Outre les ouvrages généraux relatifs à l'Égypte indiqués page 21, n. 1 (de l'ouvrage de Petrie, consulter le t. II, 1899), et particulièrement A. Moret, *Des clans aux empires*, p. 282-303, voir Raymond Weill, *La fin du moyen empire* (Paris, 1918, 2 vol., in-8°), où la tradition sur les Hyksôs est donnée comme une construction légendaire, les Hyksôs n'étant selon l'auteur que les princes du Delta, en

les pharaons de la « douzième dynastie » (2000-1792), la grande dynastie thébaine, prendre à plusieurs reprises les armes contre eux¹. Mais, s'ils se défendaient contre les attaques, nous avons vu aussi qu'ils laissaient passer les marchands. Des clans entiers s'établissaient dans les plaines du Delta. A la peinture de Beni-Hassan nous montrant, au xx^e siècle avant J.-C., l'arrivée de trente-sept *Amou* dans la vallée du Nil² répond le récit biblique : Abraham et sa famille, fuyant Our de Chaldée, traversent la Palestine et viennent séjourner pour un temps au royaume des pharaons. Cette infiltration était sans danger dans une Égypte unie et forte; mais entre 1800 et 1700 — on peut le conclure de l'inextricable confusion qui règne dans les documents — le royaume égyptien retournait à l'anarchie. A la faveur des désordres, les immigrants, d'abord pacifiques, pénétrèrent de plus en plus nombreux dans le pays du Nil. C'est ce qui était arrivé avec les Mitanniens dans le Soubartou, avec les Kassites à Babylone. Ces colonies préparaient la voie à l'invasion : bientôt le flot ennemi passa brusquement.

La masse des envahisseurs était certainement formée par des Syriens sémites, peut-être guidés par des Hittites et des Égéens. La marche vers l'Égypte se fit par étapes, et, durant ces relais, les bandes durent s'organiser et se renouveler. Précisément vers cette date, on constate une double influence de l'Égypte et de l'Égée sur la Palestine : elle se traduit par les scarabées dits « Hyksôs ». Ce sont des sceaux qui adoptent la forme égyptienne des scarabées, mais le motif ornemental est le plus souvent une de ces innombrables compositions dérivées de la spirale, si fréquentes dans l'art égéen; de plus, parmi les noms qui y sont gravés, beaucoup sont de frappe sémitique et même cananéenne.

Nous avons des événements qui se produisirent alors³,

lutte contre les dynasties thébaines; A. H. Gardiner, *The defeat of the Hyksôs by Kamose*, dans le *Journal of Egyptian archaeology*, t. III (1916), p. 95-110; du même, *The expulsion of the Hyksos* dans la même revue, t. V (1918), p. 36-56, et *The geography of Exodus* dans le *Recueil d'études égyptologiques dédié à la mémoire de Champollion* (Paris, 1922, in-8°; fasc. 234 de la « Bibliothèque de l'Ecole des Hautes Etudes; sciences historiques et philol. »), p. 202-215; Clédat, *Le site d'Avaris*, *ibid.*, p. 186-201; R. Weill, *Kamès de Thèbes*, dans le volume du *Cinquantième de l'Ecole pratique des Hautes Etudes* (Paris, 1921, in-8°; fasc. 230 de la « Bibliothèque de l'Ecole des Hautes Etudes; sciences, historiques et philologiques »), p. 25-41.

1. Voir ci-dessus, p. 66.

2. Voir ci-dessus, *ibid.*

3. Les partisans de la « chronologie longue » (voir ci-dessus, p. 30) placent l'invasion des Hyksôs un siècle ou un siècle et demi avant, vers 1800, l'intercalant entre le raid hittite sur Babylone (1925) et la conquête de cette même ville par les Kassites (1760 environ). Les rapports généraux des trois faits n'en sont pas essentiellement modifiés.

aux environs de 1680, un récit traditionnel, qui remonte à l'annaliste égyptien Manéthon, dont l'œuvre, aujourd'hui perdue, n'avait été compilée que vers 280 avant notre ère. Il place l'invasion au temps d'un roi Timaïos, dont on ne trouve pas trace sur les monuments. Le nom de Hyksôs, que portent les chefs des envahisseurs, est expliqué par lui : *hyk-sôs*, c'est-à-dire « rois pasteurs ». *Heka* est, en effet, le nom que les Égyptiens donnaient aux cheikhs de Syrie et de Palestine, et le mot *Shasou* désigne les nomades de la même région. Mais on considère que c'est là une étymologie populaire, et l'on rapproche plus volontiers le terme de *Hyksôs* du titre de *heka-khas* c'est-à-dire « prince du désert » ou « prince des pays étrangers » en remarquant que le chef des *Amou*, sur la fresque de Beni-Hassan que nous rappelions, porte précisément ce titre.

La conquête se serait accomplie sans combat, mais non sans pillage. Manéthon nous montre les Hyksôs se livrant aux pires excès. Nous n'avons aucun récit contemporain dans les monuments de langue égyptienne ; mais plus tard, quand l'Égypte aura été libérée et sera redevenue puissante, le roi Thoutmès I^{er}, au milieu du xvi^e siècle avant J.-C., fera allusion à la « peste » qui a dévoré le pays ; la reine Hat-shepsout, vers 1500, parlera de ces « impies » qui ignoraient le dieu Râ ; et un conte populaire qui remonte aux temps de la « dix-neuvième dynastie » (xiv^e-xiii^e siècles) évoque l'époque ou « les pestiférés » et leur chef Apôpi régnaient dans Avaris.

Les envahisseurs s'installèrent, en effet, surtout à l'est de l'Égypte. Avaris, qu'on croit être identique à Tanis, dans le Delta, fut fortifiée et leur servit de capitale. C'est sans doute que l'Égypte n'était qu'une partie de leur empire et que leur domination s'étendait aussi sur la Palestine et la Syrie. En Égypte même, il est pourtant probable que des dynastes locaux se maintinrent presque indépendants ou vassaux des Pasteurs. On admet la coexistence de deux dynasties égyptiennes (dont la tradition fait les quatorzième et dix-septième), régnant l'un à Xoïs, dans la région occidentale du Delta, l'autre à Thèbes, dans la haute Égypte, et d'une série de rois Hyksôs, que la tradition a répartis en trois dynasties, cataloguées comme quinzisième, seizième et même, partiellement, comme dix-septième dynastie.

Quel fut le caractère de l'empire fondé par les Pasteurs, qui ont laissé dans la mémoire des Égyptiens un souvenir si odieux ? On ne peut tirer grand chose des noms de rois que les documents nous ont transmis : les uns sont franchement sémitiques, comme

Khian, Jacob-El, Anat-El, et répondent au caractère ethnique de la majorité des envahisseurs ; d'autres, tels qu'Apakhnan ou Bnon, ne sont ni sémitiques ni égyptiens et font croire à la présence d'éléments hittites, asianiques et égéens. Mais un autre roi porte le nom égyptien d'Apôpi. C'est sans doute l'Apophis de l'historien juif Josèphe, celui sous lequel, d'après une tradition, Joseph, fils de Jacob, serait venu en Égypte. On comprend la prodigieuse fortune d'un Sémite et l'établissement d'un clan sémitique dans le pays du Nil, sous une dynastie qui l'était au moins en partie elle-même.

Apôpi et Khian paraissent avoir été les souverains les plus puissants. Ils ont reçu l'un et l'autre le tribut de l'Égypte entière. Le nom d'Apôpi montre que les conquérants s'étaient égyptianisés. Il ne pouvait en être autrement, puisque la civilisation des vaincus était supérieure à celle des vainqueurs. Les rois Hyksôs adoptèrent, comme ils purent, les usages de la cour et le protocole royal. Pour gouverner l'Égypte, ils furent obligés de se servir des rouages savants de l'administration indigène. Sous leur domination, le scribe garde toute son importance et, bien qu'obéissant à des souverains étrangers, tout son orgueil. Mais cet orgueil n'est pas seulement la morgue du fonctionnaire : il est fait du sentiment justifié que les maîtres sont des parvenus et que le peuple antique et glorieux, momentanément obligé de se soumettre, est plus fait pour dominer que pour obéir. Ainsi se gardait l'esprit national, fortifié par l'attachement aux divinités du terroir.

Car les Hyksôs ont surtout choqué les Égyptiens par leur impiété. Pourtant ils ont restauré les temples des dieux ; mais, à en croire la tradition, ils en ont beaucoup détruit et ils ont aussi introduit le culte des divinités asiatiques : ils ont adoré Baal et le Teshoub hittite et surtout le dieu Soutekhhou, qui semble être identique au dieu Seth des Égyptiens.

De ces rois étrangers, Khian est celui dont nous avons les monuments les plus significatifs. Il semble avoir un moment réuni dans son empire les pays qu'il avait conquis et ceux d'où les envahisseurs étaient venus. Aussi, dans son cartouche, il porte le titre de « celui qui embrasse les pays ». Aux titres ordinaires des pharaons, il joint celui de *heka - khast*, « prince des régions étrangères ». On a lu son nom sur un rocher à Gebeleïn au sud de Thèbes, sur un scarabée trouvé à Gêzer, en Palestine, sur un petit lion en basalte découvert à Bagdad, sur un couvercle d'albâtre, dans le palais de Cnossos. Khian a-t-il été reconnu

comme suzerain de tout cet Orient civilisé ? Certains historiens pensent que ce n'est pas impossible. Au moins peut-on croire que son empire était considérable.

C'était une domination militaire et qui se maintenait par la terreur. Un jour vint où elle s'effondra. On ignore les circonstances qui, en l'affaiblissant, avaient préparé sa chute. La libération de l'Égypte fut l'œuvre des rois thébains. Le conte populaire cité plus haut fait allusion à la rivalité du « roi Pasteur » Apôpi résidant à Avaris, et de Sekeninra, « régent de Thèbes ». Le papyrus est malheureusement mutilé; aussi bien, ce qui en subsiste nous permet de dire que le récit dont il nous a transmis des fragments avait l'allure d'une légende. Mais Sekeninra est un personnage historique. Sa momie a été retrouvée; elle porte cinq blessures à la tête : le roi a dû périr en combattant. D'autre part, nous avons, sur une inscription, la biographie d'Ahmès, fils d'Abana d'El-Kab, un des grands généraux du temps, et qui servit sous Sekeninra et ses successeurs. L'inscription nous renseigne sur ces luttes nationales.

Kamès, un des successeurs de Sekeninra, fut peut-être le roi qui joua le rôle le plus décisif. La copie d'une stèle commémorative qu'il avait élevée à Thèbes a été retrouvée sur une tablette de bois. Sous son règne, les Pasteurs dominaient jusqu'à Cusae (El-Kousiyeh), à une quarantaine de kilomètres seulement au nord de Siout; Kamès les en délogea et conquit tout le pays jusqu'à Hermopolis, la ville du dieu Thôth, trente kilomètres plus au nord. Peut-être même reprit-il Memphis, car Ahmès I^{er}, le fondateur de la « dix-huitième dynastie », y fut couronné vers 1590 ou 1580. C'est à lui qu'il était réservé de chasser les Hyksôs des dernières places qu'ils tenaient dans le Delta.

Manéthon raconte pourtant que le pharaon ne put prendre Avaris et que les Hyksôs obtinrent une capitulation honorable. Ce témoignage est en contradiction avec l'inscription d'Ahmès, fils d'Abana, et il est difficile de rejeter l'autorité de ce monument. Attaquée par terre et par eau, Avaris fut emportée au second assaut; les habitants furent réduits en esclavage; une partie de la garnison s'échappa. Ahmès I^{er} suivit ses ennemis jusqu'en Palestine, où il assiégea, à l'ouest de la mer Morte (probablement du côté de Bir-ès-Séba), la place de « Sharaona », qu'il prit au bout de trois ans. Il n'osa pas pousser plus loin, mais il avait montré le chemin à ses successeurs.

Si l'on se fait à un calcul chronologique tiré de l'historien juif Josèphe, qui écrivait au temps des Flaviens (fin du premier

siècle après J.-C.), les Juifs, venus en Égypte sous la domination des Hyksôs, en seraient sortis avec eux, et c'est à ce moment, en effet, que certains historiens placent « l'exode ». Mais cette thèse est en contradiction avec certaines données de la Bible, qui compte 480 ans entre la sortie d'Égypte et la construction du temple en l'an 4 de Salomon (960), plaçant ainsi l'exode en 1440, plus d'un siècle, par conséquent, après la date (1590) que nous assignons à la guerre des Thébains contre les Pasteurs : aussi bien n'est-il nullement nécessaire d'admettre que tous les Sémites quittèrent l'Égypte en même temps que les Hyksôs.

C'est donc seulement beaucoup plus tard que les Égyptiens rencontreront Israël parmi les nations qu'ils auront à combattre en Canaan, où le retour des Hyksôs allait d'ailleurs pour un temps jeter le trouble. On va voir comment les pharaons les y suivirent et portèrent leurs armes au cœur de l'Asie.

CHAPITRE III

LA RIPOSTE DE L'ÉGYPTE :

L'EMPIRE THÉBAÏN ET LA CIVILISATION ÉGYPTIENNE AUX XVI^e ET XV^e SIÈCLES AVANT J.-C.¹

L'expulsion des Hyksôs clôt une période douloureuse de l'histoire de l'Égypte et ouvre une ère de renaissance. L'effort heureux des dynasties nationales pour reconquérir le royaume ne s'arrête pas à la restauration de leur puissance ; l'élan donné, l'Égypte se sent à l'étroit dans ses frontières ; le souci d'assurer sa sécurité sur la faiblesse de ses voisins lui inspire peu à peu l'esprit de conquête. Dans une Asie morcelée, affaiblie, bouleversée par les peuples nouveaux qui s'y sont taillé des royaumes, elle fait tout à coup irruption à la suite des tribus barbares, dont elle vient de se débarrasser et, envahissante elle-même après avoir été si longtemps envahie, se conquiert en Asie un empire qui, grâce à l'avance considérable que lui assure sa brillante civilisation, va faire d'elle, pendant deux siècles, la première puissance du monde.

I. — LA RESTAURATION DU POUVOIR ROYAL².

La guerre de libération dura environ quarante-cinq ans. L'envahisseur repoussé, il fallut restaurer le royaume. Les « impurs » avaient beaucoup détruit, particulièrement les temples. Ahmès ou Ahmosis (1580-1554) et son fils Amenhotep ou Améno-

1. OUVRAGES D'ENSEMBLE À CONSULTER. — Les grands ouvrages de G. Maspero (t. II), d'Ed. Meyer (t. I, 2^e partie, 4^e éd. 1921), de Hall et les histoires d'Égypte de Breasted, Budge (t. II à V), F. Petrie (t. II et III, 1899-1905), ainsi que le t. II de la *Cambridge ancient history* (où les chapitres relatifs à l'Égypte ont été rédigés par J. H. Breasted), auxquels on joindra le livre de A. Moret et G. Davy, tous cités page 21, n. 1.

2. OUVRAGES À CONSULTER. — Outre les livres généraux, cités à la note précédente, voir A. Moret, *Rois et dieux d'Égypte* (Paris 1911, in-12 ; 3^e éd., 1922) ; K. Sethe, *Die Thronwirren unter den Nachfolgern Königs Thoutmosis I, ihr Verlauf, ihre Bedeutung*, dans ses *Untersuchungen zur Geschichte und Altertumskunde Ägyptens* ; I (Leipzig, 1896, in-4^o, 58 p.) ; du même, *Die Einsetzung des Veziers unter 18^e Dy-*

phis I^{er}, qui régna jusque vers 1540, les relevèrent¹, surtout en basse et moyenne Égypte. En l'an 22 de son règne, Ahmosis rouvrit en grande pompe les carrières de Tourah et commença à réparer le temple de Ptah, à Memphis. Il restaura le sanctuaire d'Amon à Karnak, dont le clergé fut réorganisé. Aménophis I^{er} l'enrichit de dons considérables et les prêtres ne cessèrent de le considérer comme le plus grand de leurs bienfaiteurs.

Thèbes est dès lors la capitale où vivent les pharaons, dans le voisinage du dieu protecteur Amon-Râ, en la personne duquel, on s'en souvient, se sont fondues les deux personnes divines d'Amon et de Râ et qui est devenu le dieu national de l'Égypte. Il n'y a pas d'autre résidence royale secondaire, comme autrefois Lisht : l'Égypte du nord est dépossédée au profit du sud. Rapidement aussi le pharaon thébain, grâce au prestige de la victoire remportée sur les Hyksôs, a pu rétablir sans restrictions le pouvoir royal sur les nomes, dont quelques princes pourtant avaient pris et gardé un certain temps le titre de roi. C'est que la plupart des pharaons de la dynastie qui commence alors et qui durera jusqu'en 1360 environ — la « dix-huitième dynastie » des catalogues traditionnels — seront des souverains énergiques ; ils ne se contenteront pas de régner, mais gouverneront par eux-mêmes.

Nous connaissons mal les règles qui présidaient alors à la transmission du pouvoir royal et trop de faits sont obscurs ou contestés. On ignore, par exemple, le degré de parenté entre Thoutmès I^{er} (1540-1515) et Aménophis I^{er} (1558-1540) et si le premier était fils d'une femme légitime du second. On discute sur les liens qui unissaient Thoutmès II (1515-1500), Thoutmès III (1480-1447) et la fameuse Hat-shepsout (souvent appelée, sans raison, Hatoshep), qui devint pharaon d'Égypte en 1500.

Cette difficulté que l'historien éprouve à préciser les règles du droit dynastique est due assurément à l'insuffisance des documents. S'ils étaient plus abondants, on aurait sans doute à constater que, comme dans toutes les monarchies absolues de type

nastie ; *ibid.*, v, 2 (Leipzig 1909, in-4°, 69 p.) ; A. Gardiner, *The installation of a vizier*, dans le *Recueil des travaux relatifs à la philologie et à l'archéologie égyptiennes et assyriennes*, t. XXVI (1909), p. 1-19 ; inscription de Rekmara traduite dans Breasted, *Ancient records of Egypt* (Chicago, 1906, 5 vol. in-8°), t. II, p. 266-291 ; du même, *A new chapter in the life of Thutmosis III*, dans les *Untersuchungen zur Geschichte und Altertumskunde Ägyptens* publiées par Sethe (t. II, 1900), 31 p.

1. Il est bon de noter que désormais les chronologies dites « longue » et « courte », (voir ci-dessus p. 30), se rejoignent.

oriental, la transition d'un règne à l'autre a souvent été un problème délicat. Pourtant, malgré l'incertitude qui pouvait peser sur la légitimité de certains avènements, la plupart des souverains de ce temps, ayant la volonté de régner, furent des souverains forts : c'est à la valeur personnelle de plusieurs de ces rois que l'Égypte alors doit surtout sa grandeur.

En général, ils dirigent eux-mêmes la guerre et la politique extérieure ; il est rare de voir un pharaon laisser à son premier ministre toute la réalité du pouvoir. C'est pourtant un grand personnage que ce premier ministre : il est simultanément gouverneur de la capitale et chef de toute l'administration du pays. Peut-être fut-ce à la fois pour alléger sa tâche et diminuer son pouvoir que Thoutmès III, dans la première moitié du xv^e siècle, dédoubla la fonction et institua deux premiers ministres, l'un pour le sud, l'autre pour le nord. La limite entre les deux circonscriptions fut placée au nord de Siout. En revanche, la province du sud s'accrut de toute la région qui va d'El-Kab à l'île de Bigeh, près de Philæ, en amont de la première cataracte et qui précédemment obéissait à un « vice-roi » de Nubie.

Il arrive parfois que la charge de premier ministre soit maintenue pour un certain temps dans une seule famille : c'est le cas de celle de Rekhmara ; mais, à dessein, le roi ne laisse pas l'hérédité de la charge se prolonger. Le prestige du ministre, très grand déjà par soi-même, est accru par l'éclat que lui donnent ses fonctions de gouverneur de la capitale, qui, après le partage de l'office, restent au ministre du sud. Néanmoins l'on constate déjà que l'administration financière tend à lui échapper : car, en ces matières, ses pouvoirs sont limités par ceux d'un trésorier, qui doit personnellement rendre des comptes au roi.

Dans le gouvernement provincial on trouve plus de variété qu'au temps de la première monarchie thébaine. Les titres et les fonctions sont très divers. Les villes ayant une importance militaire sont confiées à des officiers dépendant directement du roi. Les gouverneurs civils sont les descendants des anciens princes, mais ils ont plus d'honneurs que de pouvoir. Ils sont assistés de hérauts (*ouhem*) et autres fonctionnaires subalternes, qui obéissent au premier ministre plus qu'à eux-mêmes.

Enfin il faut tenir compte de l'influence des prêtres d'Amon. Elle a pu inquiéter parfois assez les souverains pour que l'un d'entre eux, nous le verrons, ait tenté de lui échapper, en fondant un nouveau culte ; mais elle ne paraît pas avoir gêné les

rois au temps de la grandeur de l'empire thébain. Le danger ne deviendra réel que lorsque le pouvoir royal aura faibli lui-même, et la main-mise du clergé sur le gouvernement ne sera un fait accompli que beaucoup plus tard, au ^{xii}^e siècle, sous le règne de Ramsès IV.

Jusqu'à nouvel ordre, le spectacle qui nous est offert est, au contraire, celui d'une autorité royale redevenue forte, d'une administration reconstituée, centralisée et disciplinée. L'Égypte, qui s'est relevée avec une merveilleuse rapidité au lendemain de l'expulsion des Hyksôs, a pu, presque sans désespérer, se jeter, à son tour, à la conquête d'un empire.

II. — L'ASIE A LA VEILLE DES CONQUÊTES ÉGYPTIENNES¹.

L'occasion était tentante. Après la violente poussée des Hittites et des Kassites, l'Asie antérieure se trouvait dans un état de trouble et de confusion favorables aux entreprises d'un conquérant résolu.

Le refoulement des Hyksôs en Palestine y avait semé le désarroi. La Syrie tout entière en avait subi le contre-coup : elle apparaît alors profondément divisée ; derrière les populations sémitiques de ces contrées on ne trouve guère de puissance en mesure de résister à l'attaque d'un peuple discipliné, aguerri et uni.

Au nord du Taurus, barrière infranchissable, était le monde anatolien, bien peu connu des Égyptiens et où nous avons vu se constituer la puissance déjà formidable des Hittites. Mais provisoirement, pour des raisons qui nous échappent, ceux-ci restaient calmes.

Aux frontières septentrionales de la Mésopotamie, sur le haut Euphrate, vers Ourfa, Diarbékir et Mardin, s'étendait le royaume de Mitanni, dont la population était sans doute d'origine « asianique » (c'est-à-dire de la famille des peuples primitifs de l'Asie antérieure), mais qui devait être gouverné par une aristocratie aryenne ; car, si le fond du langage y était de type caucasique, les noms des rois — Shaush-shatar, Artatama, Shoutarna, Tushratta, Mattiouza — y étaient d'apparence nettement indo-européenne, voir iranienne. L'in-

1. OUVRAGES A CONSULTER. — Outre les livres généraux indiqués page 146, n. 1, voir F. Bork, *Die Mitanni-Sprache* (Leipzig, 1909, in-8°) ; F. Hrozny, *Ueber die Völker und Sprachen des alten Chatti-Landes* (Leipzig, 1920, in-8°).

fluence de ces rois s'étend jusque vers le Liban. Ils comptent encore les Assyriens parmi leurs vassaux ; mais l'Assyrie n'obéit sans doute pas beaucoup plus aux Mitanniens qu'aux Babyloniens, qui n'ont pas renoncé à faire valoir leurs droits ; elle a ses rois nationaux, dont on ne sait à peu près rien, si ce n'est leurs noms, franchement sémitiques et qui suffisent à marquer que les princes mitanniens n'étaient pas seuls à exercer une influence en ces régions lointaines.

Le reste de la Mésopotamie était sous l'autorité des Kassites, qui avaient conquis de haute lutte le trône encore occupé, au moment de leur attaque, par les incapables descendants du grand Hammourabi. Les Kassites avaient pris toute la Chaldée jusqu'au golfe Persique, après avoir vaincu non seulement les Babyloniens, mais les habitants du « Pays de la mer », dont le dernier roi, Éagamil, avait été détrôné, croit-on, en 1703, par le roi kassite Oulam-Bourish. Depuis leur installation dans les vallées du Tigre et de l'Euphrate, les Kassites s'étaient sans doute quelque peu frottés de civilisation ; ils avaient adopté la religion des vaincus et s'étaient efforcés de s'adapter de leur mieux aux habitudes de vie et de gouvernement de leurs nouveaux sujets. Mais, si l'on en juge par le silence des textes et l'absence presque complète de monuments pour cette période, il semble qu'ils n'aient pas réussi à rendre au pays ni sa puissance politique ni la prospérité et l'éclat des âges antérieurs.

C'est entre le royaume des Kassites, celui des Mitanniens et la mer que sera situé le théâtre des expéditions égyptiennes. La Cilicie, qui s'étend du Taurus à l'Amanus ; le *Naharin* ou « pays des deux fleuves » (l'Oronte et l'Euphrate), comme disaient les Égyptiens, et qui n'est autre que le pays des Amorites, appelé encore pays d'« Amourrou » ou « de l'ouest » dans les textes chaldéens ; la Phénicie, le long de la côte syrienne ; la région de Damas, en arrière, et la Palestine, au sud, en forment les grandes divisions.

Dans cette dernière contrée, les richesses des Cananéens, à en juger par la liste du butin qui sera pris à Megiddo, sont déjà dignes de la réputation que s'acquerra le « pays de Canaan ». Le *Naharin* et la Cilicie sont très fertiles et furent sans doute des foyers de civilisation ; mais les sites antiques, dont l'exploration pourrait nous renseigner sur l'ancienne histoire de ces contrées, sont encore mal connus. La population y était sémitique, plus pure vers le sud, avec un mélange de sang

hittite vers le nord et peut-être un peu de sang aryen. Au point de vue politique, c'était, on l'a vu, l'influence du Mitanni qui dominait jusque vers le Liban ; la Phénicie était indépendante ; Damas et la Palestine reconnaissaient nominalement la suzeraineté vacillante de la faible Babylone ; mais ces pays étaient morcelés en petites nations, sous le protectorat de royaumes lointains, incapables de leur venir sérieusement en aide.

III. — LES PREMIÈRES CONQUÊTES ÉGYPTIENNES JUSQU'À LA MORT DE THOUTMÈS III (1447)¹.

Quel contraste avec la puissance militaire des Égyptiens ! Exercés par une longue et âpre lutte contre des peuples de même race que ceux qu'ils vont attaquer, ils ont perfectionné leur armée. Jusqu'aux temps des Hyksôs, ils n'ont pas usé de cavalerie ; peut-être même ont-ils ignoré le cheval, que les Pasteurs auraient, croit-on, introduit en Égypte. Les chevaux ne sont pas montés, mais attelés à des chars de bataille. Du haut de ces chars, on combat à l'arc, qui devient l'arme des pharaons. Quand l'ennemi est criblé de traits, les chars se lancent à la charge. Pour éviter le choc terrible, on tâchera de porter le désordre, quelquefois par ruse, dans les attelages : c'est ainsi que sous Thoutmès III, au siège de Kadesh, en 1479 avant J.-C., le chef de la ville lancera une cavale au milieu des rangs de l'armée égyptienne, espérant jeter le trouble parmi les étalons du pharaon ; mais l'écuyer du roi, Amenemheb, abattra la bête, et assurera ainsi le succès de l'attaque. L'armement des Égyptiens vaut celui des Sémites ; leur esprit guerrier est supérieur, et ils sont, de plus, poussés par la haine que leur ont inspirée les Hyksôs.

Ainsi vont-ils être peu à peu entraînés à la conquête. Jusqu'alors, ils n'ont pas vraiment encore fait, dans le monde, figure de conquérants. Ils ont bien constitué une marche de Nubie dès la première monarchie thébaine ; mais la Nubie n'était que le prolongement naturel de l'Égypte. Lors même qu'ils avaient passé l'isthme et s'étaient avancés jusqu'en Palestine — comme au temps de Senousret III, venu, au milieu du xix^e

1. OUVRAGES À CONSULTER. — Aux livres généraux indiqués en tête de ce chapitre et du § 1 (p. 146), ajouter principalement H. H. Nelson, *The battle of Meggido* (Chicago, 1913, in-8°). Le texte fameux des « Annales de Thoutmès III », gravé sur les murs du temple d'Amon à Karnak, est traduit dans Breasted, *Ancient records of Egypt* (Chicago, 1906, 5 vol. in-8°), t. II.

siècle, donner devant Sichem une leçon aux habitants du pays de « Retenou »¹ —, les pharaons ne s'étaient pas proposé d'autre but que de garantir la vallée du Nil contre les entreprises de tribus pillardes du voisinage et de leur imposer le respect du nom égyptien. Aucune trace d'impérialisme n'a encore percé dans leur politique. Mais cette fois leur résolution est prise : ils veulent asservir leurs anciens conquérants et s'annexer l'Asie, comme les Hyksôs ont naguère eu la prétention de s'annexer l'Égypte.

Ce fut Thoutmès I^{er} (1540-1515) qui inaugura ces campagnes au delà de la frontière orientale et à travers la Syrie. Il mena ses armées jusqu'à l'Euphrate. Sur la rive orientale du fleuve, il érigea une stèle qui devait attester ses victoires dans le Naharin et marquer la limite de son empire. Un tribut fut imposé aux populations vaincues, mais la soumission du pays n'était que médiocrement assurée, car le successeur du premier conquérant, son fils Thoutmès II (1515-1500), fut obligé de reparcourir les mêmes chemins à la tête de ses armées. Après lui, la reine Hat-shepsout (1500-1480) se montra moins soucieuse d'agrandir l'empire égyptien que de l'enrichir. Le célèbre voyage de sa flotte vers le Pount ouvrit à son commerce de nouveaux marchés.

La conquête reprit avec Thoutmès III (1480-1447), le véritable fondateur de l'empire égyptien. Nous sommes assez bien renseignés sur les campagnes de la première moitié de son règne par les fameuses *Annales* gravées sur les murs du temple d'Amon à Karnak et rédigées d'après les « journaux » du roi, tenus par ses secrétaires. Nous avons ainsi l'histoire guerrière de vingt années de son règne. Il nous manque celle des douze dernières.

De toutes ces campagnes, la première est la mieux connue. Depuis le passage rapide de Thoutmès I^{er} et de Thoutmès II. à cause de l'attitude trop pacifique d'Hat-shepsout, il n'y avait plus en Syrie une seule ville qui fût au pouvoir des Égyptiens. Les Sémites avaient eu le temps de se prémunir contre de nouvelles attaques. Le prince de Kadesh sur l'Oronte, peut-être un Hittite, avait formé une sorte de confédération. Des révoltes avaient chassé les Égyptiens de tout le pays. Les chefs de Palestine et de la Syrie méridionale se réunirent donc et choisirent pour résister au pharaon une crête au sud-est du

1. Voir plus haut, p. 66.

Carmel, entre la plaine de Sharon et celle d'Esdraclon. Un peu en arrière des crêtes était une autre ligne de bataille, à Megiddo, au nord de Taanach. C'est là que Thoutmès III mit les Syriens en déroute, en débouchant à l'improviste avec son armée par l'étroit défilé d'Alouna, où ses ennemis ne pouvaient supposer qu'il s'engagerait. Mais les Égyptiens s'étant arrêtés pour piller, Mégiddo ne put être enlevée ; il fallut un siège en règle, et qui dura longtemps. A la fin, pressée par la famine, la place capitula. Les chefs vinrent à plat ventre devant Sa Majesté « implorer les souffles de vie pour leurs narines », apportant un immense tribut en argent et en or, en grand et petit bétail. Les scribes du pharaon comptèrent 340 prisonniers vivants, 2041 chevaux, des chars, des armures, du bétail en grand nombre. Cette victoire retentissante entraîna la soumission de plusieurs villes du Liban, qui durent livrer leurs princes, et des guerriers du Mitanni, probablement de race aryenne, que les Égyptiens appelaient les *Mérinaou*. Thoutmès retourna vainqueur à Thèbes (vers 1479).

Il revint en Syrie tous les ans. Durant la sixième de ces campagnes, on voit le pharaon entreprendre des opérations en même temps sur terre et sur mer. Débarquant à Simyra en Phénicie (à l'embouchure du Nahr-el-Kébir), les troupes prirent la Syrie de flanc. Grâce à cette surprise, l'expédition se termina par la chute de Kadesh. La septième campagne fut aussi conçue sur un large plan, avec la Phénicie comme base d'opérations. Le but était la conquête du Naharin. Il fallut pour y parvenir entreprendre une huitième campagne ; mais celle-ci fut un triomphe : Hamah, Homs, Alep, tombèrent l'une après l'autre, et une grande victoire remportée à Karkémish porta les armes égyptiennes sur l'Euphrate, « 'ce Nil à rebours ». Thoutmès ne chercha pas à entrer dans le Mitanni, qui lui paya peut-être tribut, ainsi qu'Assour ; mais il reçut, pour la première fois une ambassade hitite. Une neuvième campagne permit d'imposer tribut aux royaumes d'Alasia : ainsi appelait-on Chypre et la côte de Cilicie jusque vers Alexandrette.

Souvent les peuples vaincus se révoltaient et il fallait encore déployer toutes les forces de l'Égypte : la dix-septième campagne fut ainsi provoquée par une révolte générale, qui fut domptée.

Cette fois, point de doute : il s'agit non plus de promenades militaires, mais de conquêtes durables. Derrière eux, les vainqueurs laissent des garnisons, qui occupent le pays : il y en a dans les villes ; il y en a dans des forts construits à dessein,

tels que celui que Thoutmès éleva en plein Liban, au temps de sa deuxième campagne, et qui portait le nom de « Menkheperra enchaîne les nomades ». S'appuyant sur ces garnisons, on trouve comme administrateurs des fonctionnaires du pharaon, mais souvent choisis parmi les notables du pays, tels Aman Khashir et Ishtar Washur de Taanach. En général, ces agents égyptiens ne sont que des inspecteurs royaux, chargés de surveiller les peuples soumis et de régler les cas difficiles : le détail du gouvernement est, sous leur surveillance, laissé aux princes locaux.

Ceux-ci sont, dans les documents, appelés « les hommes du roi », c'est-à-dire les hommes du pharaon, ou bien « chefs de villes » (*khazani*). Quelques-uns sont eux-mêmes des rois ; d'autres portent des titres différents. Certaines villes sont même administrées par des conseils de notables et font figure de petites républiques. Les noms de ces chefs locaux sont tous des noms sémites, aryens ou asianiques. Pour s'assurer leur fidélité, les pharaons usent de moyens variés : ils font quelquefois à ces vassaux l'honneur d'accepter leurs filles dans le harem royal ; ils prennent leurs fils auprès d'eux, les élèvent à l'égyptienne et leur inculquent le respect de l'Égypte avant qu'ils ne succèdent à leurs pères. La même politique sera suivie par les premiers Ptolémées à l'égard des princes nubiens et par les Romains pour les princes protégés, tant sous la République que sous l'Empire. C'est encore aujourd'hui celle des puissances coloniales. Elle sera maintenue sans changement en Égypte jusqu'au règne d'Aménophis IV (1376-1360).

Pour en avoir été l'initiateur, Thoutmès III a mérité la gloire immense qu'elle lui valut et qui est éternisée sur les monuments de Karnak, non seulement dans les célèbres *Annales* dont il a été déjà parlé, mais encore dans la fameuse stèle triomphale où le dieu Amon, donné comme le père du roi et son protecteur, énumère les conquêtes de son protégé avec une éloquence complaisante, où s'exprime fièrement l'orgueil de son peuple.

IV.— LE RAYONNEMENT DE L'EMPIRE ÉGYPTIEN EN ASIE¹

L'histoire du premier empire égyptien est bien moins connue sous les successeurs immédiats de Thoutmès III. Aménophis II

1. **OUVRAGES À CONSULTER.** — Outre les histoires et ouvrages généraux cités page 146 n. 1, voir A. Moret, *Au temps des pharaons* (Paris, 1908, in-12 ; 3^e éd., 1922), spécialement le chapitre intitulé « Diplomatie pharaonique » (p. 49-89).

(1447-1420) fut aussi un rude soldat ; mais nous n'avons de renseignements que sur une seule de ses campagnes, provoquée par une révolte du Naharin. Il passa l'Euphrate et entra dans le Mitanni, qui devint l'allié de l'Égypte depuis cette époque et où une nouvelle dynastie apparaît. De Thoutmès IV (1420-1410), nous ne connaissons qu'une campagne, qui fut peut-être une simple promenade militaire. Mais c'est sous ce règne ou sous celui de son prédécesseur que les données chronologiques tirées de la Bible nous poussent à placer l'exode des Juifs. A ce moment l'Égypte est fortement unifiée ; le sentiment national y est très vif ; bien que nous sachions par ailleurs qu'elle n'est pas inhospitalière à l'étranger, il n'est pas inconcevable qu'un conflit ait éclaté avec Israël, et que les pharaons aient obligé les tribus juives à quitter la vallée du Nil.

Il est possible également que Thoutmès IV ait eu pour femme une fille d'Artatama, roi du Mitanni, laquelle aurait été, dans cette hypothèse, mère d'Aménophis III (1410-1376). On voit, en tout cas, qu'après avoir été l'âme de la résistance, le Mitanni, où règne une nouvelle dynastie, est devenu alors l'allié de l'Égypte. C'est qu'il est menacé par des tribus primitives d'Asie Mineure, les Lyciens, les *Danaouna* ou Danaens, les gens de Sagalassos en Pisidie, les gens de Sardes en Lydie¹, qui se sont avancés vers l'est, puis par les Hittites, qui recommencent à sortir de Cilicie et de Cappadoce pour se diriger vers le sud, enfin par son « vassal » d'Assyrie². Pour répondre aux désirs du Mitanni, qui espérait trouver dans une politique d'alliances matrimoniales et de relations commerciales avec lui le moyen d'assurer la tranquillité de son empire, Aménophis III, qui avait épousé Tii, fille d'un cheikh sémite de la côte syrienne, admet vers ce temps dans son harem Giloukhippa, sœur du roi mitannien Doushratta ; il consent ensuite à accepter pour fiancée de son fils Aménophis IV

1. Si du moins les *Shardana* des textes égyptiens sont bien originaires de Sardes.

2. La politique extérieure de cette époque et la domination égyptienne en Syrie et en Palestine sont très vivement éclairées par la découverte de trois cents briques ou tablettes cunéiformes, faite en 1887 à Tell-el-Amarna, sur le Nil, à mi-chemin entre Siout et Minieh, dans les ruines d'Ikhoutaton, capitale d'Aménophis IV. Ce sont des débris des archives diplomatiques d'Aménophis III et d'Aménophis IV. La correspondance des princes syriens et des fonctionnaires égyptiens est en écriture et en langue babyloniennes : c'étaient alors l'écriture et la langue internationales. Complétées par les trouvailles de Taanach, au pays de Canaan, et de Boghaz-Keui, capitale des Hittites, ces tablettes, nous éclairent sur la grandeur et la décadence de l'empire égyptien. Sur cette découverte, le travail essentiel est celui de J. S. Knudtzon, *Die El-Amarna Tafeln* (Leipzig, 1915 2 vol. in-8°).

Tadoukhippa, fille du même roi. Le mariage de cette princesse avec le pharaon fit l'objet d'une longue négociation que l'on peut suivre dans la correspondance diplomatique du temps.

Ces excellentes relations de famille n'empêchent pas l'Égypte de garder toute sa liberté d'action. La chancellerie de Thèbes s'adresse directement au roi d'Assour et négocie avec lui, sans passer par l'intermédiaire ni du roi de Mitanni ni du roi de Babylone. Bournabouriasch, le roi kassite de Babylone, proteste : le roi d'Assour est son vassal ; contre lui, il sollicite l'amitié du pharaon : « Si tu m'aimes, qu'aucun traité ne soit fait entre vous », écrit-il à Aménophis IV (1376-1360), et il rappelle les services rendus, la dénonciation à Aménophis III d'un complot des Cananéens et la reconnaissance de la domination égyptienne sur Canaan et la Syrie. Rien ne montre mieux à quel point l'autorité du pharaon s'impose à tous les rois de l'Asie antérieure.

L'empire égyptien est donc, à cette date, la grande puissance dirigeante de l'Orient. Seuls peut-être entre tous, les princes hittites essaient encore de tenir tête : le chef de leur confédération, le « Grand Hittite » Shoubbilouliouma, qui est une manière de « roi des rois », ose vers 1380 envahir le Naharin sous prétexte d'un différend avec le roi de Mitanni Doushratta ; mais il est seul à se risquer à des démonstrations de ce genre. Du Mitanni, d'Assyrie comme de Babylone, les ambassades viennent à Thèbes apporter au pharaon les hommages et les offrandes des rois. Ils ne craignent pas de l'assiéger parfois des plus humiliantes requêtes, comme ce roi d'Assyrie, Assour-Ouballit (1386-1369), qui, dans une lettre qu'il lui adresse, s'étonne d'avoir été moins bien traité que le roi de Mitanni : celui-ci ayant obtenu un présent de trente talents d'or égyptien, il en réclame autant. Plus ambitieux, le roi de Babylone croit pouvoir entretenir le pharaon de son désir d'épouser une de ses filles, mais il essuie un refus cassant, où se traduit l'orgueil égyptien, qui fait du peuple de la vallée du Nil une race élue.

Autour de l'empire thébain, le premier véritablement des grands empires qui vont se succéder en Orient, tous les royaumes de l'Asie antérieure, à bien peu près, gravitent, satellites dociles, dont, jusqu'à nouvel ordre, l'Égypte conduit la course.

V. — LA CIVILISATION ÉGYPTIENNE AU TEMPS DE L'EMPIRE THÉBAÏN¹.

Lorsque, au milieu des ruines de la vallée du Nil, on cherche à faire revivre l'image de son passé, c'est l'Égypte des Thoutmès et des Aménophis et celle de leurs premiers successeurs, les Sêti et les Ramsès, qui se présente la première et le plus souvent aux regards. Les temples, avec leurs salles hypostyles, leurs pylônes, leurs obélisques et leurs colosses, dont les débris font encore au fleuve divin comme une avenue triomphale, datent presque tous, au moins dans la forme où les siècles nous les ont laissés, des grands souverains de la seconde monarchie thébaine ; c'est leurs noms cent fois répétés et leurs figures cent fois reproduites aux parois des monuments et dans les statues de toutes tailles que le voyageur rencontre à chaque pas.

Cette impression est surtout sensible dans la plaine thébaine. La ville s'étalait aux deux rives du Nil, dont la nappe diaprée atteint ici un kilomètre et demi de largeur. Le fleuve la séparait en deux parties bien distinctes : à l'ouest les quartiers des morts, à l'est ceux des vivants. Ce n'est pas que les quartiers occidentaux fussent inhabités. L'entretien même du culte et des nécropoles exigeait une population nombreuse et de multiples confréries et corps de métiers. Certainement sur l'un et l'autre côté du fleuve, on voyait s'entasser les maisons de briques crues et les huttes de boue où vivait la masse du peuple égyptien. Mais, à l'ouest, le désert vient jusqu'à quinze cents mètres du Nil ; la lisière en est encore marquée par la ligne des temples funéraires en ruines et par les deux colosses, dits de Memnon, qui appartenaient à celui d'Aménophis III. Toute cette région est dominée de quatre-vingts mètres par l'abrupte falaise nue de Dêir-el-Bahari, qui, selon les heures du jour, emprunte les nuances les plus variées et les plus légères à la magie lumineuse du ciel oriental. Des pentes aboutissant au nord, vers le vallonnement de Drah-Abou-el-Neggah, où se trouve un cimetière des onzième et douzième dynasties, à celles qui s'inclinent sur Kournat-Mourraï ou Médinet-Habou, elle décrit un arc de cercle profond et cache de sa paroi verticale et de ses puissantes assises le ravin des hypogées, la fameuse « Vallée des rois » (Biban-el-

1. **OUVRAGES À CONSULTER.** — Outre les ouvrages sur l'art et la civilisation de l'ancienne Égypte cités p. 21 et 49, voir Jean Capart, *Thèbes, la gloire d'un grand passé*, avec la collaboration de Marcelle Werbrouck (Bruxelles, 1925, in-4°).

Moulouk). A l'est, au contraire, c'est une plaine verdoyante, dont les derniers champs vont mourir au point où les sables commencent à s'élever vers une ligne de basses collines claires. De ce côté, les deux grandes régions de la ville ancienne sont marquées pour nous par la majestueuse élégance des colonnades de Louksor et par le prodigieux entassement des ruines de Karnak.

Il ne reste des palais royaux, construits en matériaux légers, que quelques rares débris de pavements faits de stuc décorés. Mais les temples égyptiens sont assez nombreux et assez bien conservés pour donner l'idée de l'architecture religieuse, qui fut peut-être l'art le plus florissant de la seconde période thébaine. Alors seulement fut fixé le plan que nous sommes habitués à tenir pour le plan normal des grands sanctuaires égyptiens, avec leur division en deux grandes parties : celle où le dieu, dans la chapelle qui est le Saint des Saints, parfois entre d'autres chapelles destinées aux divinités parèdres, se dérobe aux regards des profanes, et l'enfilade des salles hypostyles et des cours, ceintes de portiques, où, par des pylônes, portes monumentales, entre deux tours carrées aux murs inclinés, pouvaient pénétrer tous les fidèles. De chaque côté de la porte se dressaient des colosses et des obélisques, et c'était là qu'aboutissait le *dromos* du temple, longue avenue bordée de sphinx qui, à Thèbes, par une allusion à la forme originelle d'Amon, sont le plus souvent à tête de béliers.

C'est selon ces principes que sont bâtis les temples de Louksor, « la demeure d'Amon dans la chapelle du sud », œuvre de plusieurs souverains, d'Aménophis III (1410-1376) à Ramsès II (1300-1234), ainsi que les divers sanctuaires de Karnak, qui avaient exigé la collaboration successive de plusieurs générations d'architectes et de décorateurs. On retrouve, en somme, la même disposition dans les temples de la ville occidentale : celui de Sêti I^{er} (1320-1300) à Kournah; au nord, celui de Ramsès II, qui marque le centre du champ de ruines; enfin, à Médinet-Habou, vers le sud, celui de Ramsès III (1200-1175), le mieux conservé, mais qui est déjà d'une tout autre époque, plus barbare et plus rude. L'architecte sait adapter ce plan au caractère du terrain choisi, souvent admirablement choisi. Ainsi le temple d'Hat-shepsout (1500-1480) et de Thoutmès III (1480-1447), sur les pentes adossées à la falaise de Dêir-el-Bahari, s'étage en trois terrasses, pour aboutir à une chapelle rupestre, comme les rois de ce temps les

ont aimées. Il n'est aucun de ces monuments qui n'ait livré aux fouilleurs d'admirables statues. C'est à Karnak qu'ont été trouvées les plus belles peut-être. L'art du sculpteur se révèle aussi dans la décoration des parois, couvertes de tableaux et textes en faibles reliefs coloriés. Les plus justement célèbres sont peut-être ceux d'un autre temple funéraire de Sêti I^{er} à Abydos. Jamais art plus précis et plus délicat n'a su mêler tant de grâce souveraine à la majesté des figures divines et royales.

La peinture règne dans les tombes dont la montagne est toute percée. Elle y traite à peu près les mêmes sujets qu'autrefois, mais avec plus de souplesse, de hardiesse et de liberté. Son inspiration est toute différente dans les tombeaux des rois, séparés maintenant, et par une très longue distance, de la chapelle funéraire : car ces tombeaux sont tous creusés dans les brûlants ravins de la vallée des Rois. Ce sont les fameuses « syringes », dont la décoration fait revivre pour nous les imaginations fantastiques du *Livre de ce qu'il y a dans le Dait* (l'Hadès des Égyptiens). Râ, sous l'influence des idées osiriennes, ne se contente plus d'être le dieu vivifiant du jour : il est devenu le dieu des morts, qui meurt, lui aussi, le soir, mais pour renaître au matin. La barque magique, qui le porte sur le flot du Nil céleste, disparaît au crépuscule en suivant le fleuve mystérieux, qui derrière les montagnes d'Occident traverse le monde de la mort. Râ y parcourt les douze régions funèbres, pendant les douze heures de nuit, acclamé par ses fidèles, suivi par les âmes privilégiées et luttant avec elles contre les monstres horribles qui veulent arrêter sa course, dans les cercles de cet enfer. C'est ce voyage à la fois effrayant et consolant, puisqu'il s'achève dans la lumière du jour renaissant, que nous racontent les parois des syringes avec ce goût minutieux de l'étrange qui est un des traits de l'esprit égyptien.

Une seule chose manque au rayonnement de la civilisation égyptienne : emprisonnée dans l'écriture rigide de ses hiéroglyphes, sa langue ne peut guère dépasser ses frontières. Dans ses relations diplomatiques, elle est obligée de se servir du babylonien, plus répandu, et dont l'expression exige moins d'espace. Les hiéroglyphes égyptiens sont pourtant plus séduisants et plus clairs et, grâce à l'emploi des signes unilitères, l'Égypte a poussé très loin l'analyse des sons, puisqu'elle est arrivée à noter chaque consonne d'un signe unique ; mais elle n'est jamais parvenue à la découverte d'un véritable alphabet qui, au rayonnement de son art, eût ajouté le rayonnement de sa pensée.

CHAPITRE IV

LA MONARCHIE ET LA CIVILISATION CRÉTOISES AUX XVI^e ET XV^e SIÈCLES AVANT J.-C.¹

Il est permis de croire que les révolutions ethniques et les événements d'une exceptionnelle gravité dont l'Asie n'avait cessé d'être le théâtre depuis le début du troisième millénaire n'avaient pas été sans entraîner du côté de la péninsule balkanique et dans le monde égéen tout entier des répercussions dont on s'attend à trouver confirmation, sinon dans les textes, du moins sur les monuments que des fouilles méthodiques ramènent peu à peu à la lumière. Cet espoir n'a été jusqu'alors qu'en partie satisfait. Cependant nous allons voir paraître, tant en Crète que dans les Cyclades et dans la péninsule, durant la première moitié du second millénaire, des éléments nouveaux. Si leur provenance ne peut pas toujours être déterminée avec rigueur, leur présence ne peut s'expliquer autrement que par l'afflux de populations, nouvelles aussi, que la poussée aryenne d'abord, agissant directement, puis, par choc en retour, la poussée égyptienne, réagissant contre les envahisseurs hyksôs et déblayant la Syrie, durent jeter par vagues successives du côté de l'Hellade.

S'il en fut bien ainsi, on peut ajouter que, dans le monde égéen, ce flot envahisseur provoqua, comme sur le Nil, une réaction vigoureuse. Car, à la « dix-huitième dynastie » des pharaons, celle des Thoutmès et des Aménophis, fondateurs de la « grande Égypte », correspond, presque année pour année, la dynastie du Minos de la légende. A la fondation de l'empire égyptien répond, avec un synchronisme qui n'est sans doute pas l'effet du hasard, la fondation de l'empire crétois, le premier des empires mari-

1. ŒUVRAGES D'ENSEMBLE À CONSULTER. — Les ouvrages généraux d'Ed. Meyer (t. I, 2^e partie, 4^e éd., 1921; t. II, 4^e éd., 1921-31) et de Hall, cités page 21, n. 1, la *Griechische Geschichte* de J. Beloch et le livre de G. Glotz, cités page 112, n. 1, fournissent des vues d'ensemble; de même, A. J. B. Wace, au t. II de la *Cambridge ancient history* (Cambridge, 1924, in-8°), p. 431-472.

times, comme l'empire égyptien paraît avoir été le premier des véritables empires continentaux.

I. — LE MONDE ÉGÉEN DU XX^e SIÈCLE AU DÉBUT DU XVI^e AVANT J.-C.¹

Le monde égéen semblait être à la veille de récolter les fruits d'un long et méthodique effort quand se manifestèrent dans son voisinage les premiers symptômes de ces formidables révolutions ethniques dont nous venons de parler. Les anciens châteaux seigneuriaux étaient en train de se transformer en palais fortifiés, comme à Cnossos et à Mallia, ou dressés sur un socle naturel, comme à Phaistos. Les murs s'ornaient de grandes fresques ; la céramique perfectionnait le style pittoresque de la décoration polychrome qui se répandait dans les Cyclades (Mèlos et Théra), à Chypre et jusque dans la haute Égypte de la « douzième dynastie », où elle introduisait le décor à spirale ; les épées de bronze s'allongeaient ; la glyptique multipliait les gemmes ciselées de figures vivantes et de scènes animées ; l'écriture hiéroglyphique simplifiait ses idéogrammes ; le pays commençait à être sillonné de routes pourvues de viaducs et d'auberges, quand, vers l'an 2000, un groupe qui semble, cette fois, pouvoir être considéré comme de race proto-hellénique, envahit la Thessalie, à qui il révéla l'usage du cuivre, puis se répandit au sud de l'Othrys sur toute la Grèce centrale, qu'il couvrit de ruines, ainsi que le nord du Péloponnèse, de l'Argolide à l'Élide. Ensuite il installa ses cantonnements dans les pays conquis, y apportant son type d'habitation septentrionale rectangulaire, couverte d'un toit à versants, ses épées longues, ses flèches barbelées, sa poterie toute noire ; il se civilisa au contact des usagers du bronze et profita de leurs relations égéennes. La Crète, favorisée par sa situation insulaire, n'en éprouva d'abord aucun dommage ; elle aurait même trouvé chez ces nouveaux arrivants des clients et des disciples, si un cataclysme soudain n'était venu anéantir, vers 1750, les ambitions de sa première dynastie. Les palais de Cnossos, de Phaistos, de Mallia, de Tyliossos, s'écroulèrent dans les incendies.

Il ne paraît pas que l'unification ethnique et politique de l'île ait été assez avancée et assez solide pour permettre alors à

1. OUVRAGES À CONSULTER. — Voir ceux qui sont indiqués p. 112 et 160.

la caste régnante de résister soit à une attaque de corsaires, soit à une rébellion intérieure, appuyée par des forces du dehors. Sous l'unité extérieure de la civilisation, la diversité des races subsistait entre Kydoniens, Étéocrétois, immigrés d'Asie, d'Afrique et du continent. Il y avait aussi les rivalités entre roitelets de l'île et leurs coalitions contre l'hégémonie d'un seul. Une tradition recueillie par Hérodote est peut-être un souvenir de ces querelles de clans : « Sarpédon et Minos, tous deux fils d'Europe, se disputèrent la souveraineté de la Crète. Minos eut l'avantage et Sarpédon fut chassé avec tous ceux de son parti. Ceux-ci passèrent alors en Asie et vinrent habiter le territoire de Milyas (en Lycie). Ils suivent en partie les lois de la Crète et en partie celles de Carie ». Le malheur est qu'il est assez difficile de dater un tel événement.

Il n'est pas sans intérêt de remarquer que cette période trouble en Crète coïncide avec celle qui paralysa l'autorité des pharaons de la « treizième dynastie » (1792-1660) sur leurs vassaux et tributaires. Toutefois, quelles qu'en aient été les causes, cet intermède tragique ne fut qu'une convulsion passagère, sans doute conjurée par l'avènement d'une seconde dynastie réorganisatrice. Cinquante ans après, dès 1700, une main puissante régit les destinées de l'île, qui reprend son élan.

C'est alors une merveilleuse renaissance qui permet à la Crète de prendre conscience d'elle-même et de dégager son génie personnel. Les palais de Cnossos et de Phaistos se relèvent sur des plans agrandis. La prospérité de Mallia est éclipsée : Cnossos fait désormais figure de capitale de l'île. Là est la résidence du suzerain, qui y vit entouré d'un luxe de décoration et d'un raffinement d'élégances qui font de ce XVIII^e siècle avant J.-C. comme un prototype du XVIII^e siècle après J.-C. Il n'y manque ni les marquises à falbalas, largement décollées, voire porteuses de « nœuds Watteau », ni les gentilshommes d'épée, ni la fabrique royale de céramique, ni les ateliers d'orfèvrerie et de joaillerie, ni les parties d'échecs et de tric-trac, ni le goût de la pastorale, des fleurs, de la faune de terre et de mer, ni surtout celui des spectacles, fêtes, danses, corridas et jeux divers, que les dames de la cour suivaient en minaudant dans leurs loges réservées. A cette phase brillante de son histoire (1700-1580), l'art crétois, impressionniste et pittoresque sans solennité, exprime sa vision instantanée de la nature, son sens de la vie et du mouvement en des tableaux d'une vérité synthétique qui, à certains égards, rappelle l'art du Japon.

Les relations de la Crète avec l'Égypte, très actives sous les rois thébains de la « douzième dynastie » (2000-1792), ont été celles, sinon d'un vassal, du moins d'un allié et d'un fournisseur achalandé. La marine égyptienne de cette époque était assez puissante pour opérer dans la mer Rouge et dans l'angle maritime compris entre le Delta et la côte de Byblos. La Libye était alors une dépendance de la basse Égypte. Les mercenaires libyens, qui formaient une troupe de police à la solde des pharaons, ont pu aussi fournir une garde au monarque de Cnossos, si l'on en juge par un fragment de peinture découverte récemment dans la maison d'un dignitaire, construite vers 1600 avant J.-C. aux abords du palais et qui figure un officier crétois défilant d'un pas rapide, suivi d'un soldat noir; d'autres peintures, de même provenance, représentent des singes, sans doute un cadeau d'un pharaon. Ces documents attestent, en tout cas, que la domination des Hyksôs n'avait pas interrompu les rapports amicaux entre la Crète et l'Égypte. Une autre preuve en est fournie par la présence à Cnossos de vases d'albâtre portant le cartouche du roi hyksôs Khian (1633).

Durant la « deuxième époque du bronze » (2000-1750), la civilisation helladique continuait à vivre sur son fond. Un foyer de culture originale (civilisation d'Haghia Marina), qui s'était formé dans la vallée du Céphise béotien, aux environs de Chéronée, et dans le bassin du lac Copaïs autour de la ville d'Orchomène, lorsqu'elle avait atteint la période de son existence que les archéologues qualifient de « seconde période » (« Orchomène II »), refleurit en cette même ville durant la « troisième » étape de son évolution (« Orchomène III ») : elle s'y distingue par l'invention d'une poterie noire monochrome, aux formes élégantes et souples, sorte de *bucchero nero*, qui semble une imitation de la vaisselle de bronze. La diffusion de cette poterie à travers la Grèce du nord et du centre, depuis Leucade jusqu'en Attique, dans le Péloponnèse jusqu'à Olympie et dans les îles (Mèfos, Syros, Paros), ainsi que ses analogies avec la céramique de la Troade, attestent l'homogénéité relative de toute cette zone de culture helladique et ses affinités avec celle des Cyclades. Mais le problème de ses origines reste encore insoluble. Il est avéré qu'elle ne doit rien à la Crète. On a voulu en chercher le berceau dans les Cyclades et même à Troie. Mais l'hypothèse d'une genèse autochtone en Béotie, autour de la ville d'Orchomène, paraît moins aventureuse. Elle se présente là comme le prolongement d'une industrie locale,

remontant à l'âge néolithique et perfectionnée sur place sous l'influence des produits importés des Cyclades.

Quant à celles-ci, si elles sont de plus en plus envahies, surtout à Mèlos (Phylakopi), par les produits de l'exportation crétoise et même des succursales qui imitent le style crétois, leurs ateliers locaux, ceux de Syros en particulier, exportent leurs poteries en Eubée et en Béotie. Égine possède aussi une fabrique indépendante, dont les vases à couverte jaunâtre avec décor linéaire brun, se répandent surtout en Attique, en Argolide, en Béotie.

II. — LE MONDE ÉGÉEN AU DÉBUT DU XVI^e SIÈCLE¹.

Le début du xvi^e siècle avant J.-C. marque l'expansion de la civilisation du bronze dans tout le monde égéen, y compris la Thessalie. La connaissance du métal et celle du tour du potier

1. OUVRAGES A CONSULTER. — 1^o Sur la civilisation crétoise, ce sont les fouilles d'Arthur Evans à Cnossos, commencées en 1898, qui ont été le plus révélatrices. En retrouvant en Crète le foyer le plus ancien et le plus rayonnant de la culture égéenne, elles ont livré la clef du problème des origines de la civilisation mycénienne, posé par les découvertes de Schliemann à Mycènes, Tirynthe et Troie, et fourni la base chronologique nécessaire au classement des autres trouvailles qui se sont depuis multipliées sur tous les points du monde égéen (cf. le tableau chronologique placé à la fin du volume). Aussi la source capitale non seulement sur les débuts de la Crète elle-même, mais sur tout l'ensemble de la préhistoire égéenne est-elle le livre même d'A. Evans. *The Palace of Minos* (Oxford, 1921, in-8°), dont le t. I, seul paru actuellement, décrit les restes de l'époque néolithique et du « minoen ancien » et « moyen ». Il devra être complété par les résultats des fouilles de 1923-1925. Nous ne pouvons que signaler en bloc les nombreux articles dispersés dans la collection du *Journal of hellenic studies* et de l'*Annual of the British School at Athens*, ainsi que les notices et monographies consacrées par les archéologues des diverses nations à leurs fouilles en Crète: celles des Italiens à Phaistos et à Haghia-Triada, des Américains à Gournia, Vasiliki, Psaira, Mochlos; des Anglais à Palaicastro; des Grecs à Tyllissos et Niroukhani; des Français à Mallia, etc. La bibliographie de Glotz, *La civilisation égéenne* (citée p. 112) en fournira le détail, ainsi que celui des nombreux livres de synthèse qui éclosent chaque année sur ce sujet (Mosso, Burrows, Hawes, Hall, etc.). Nous citerons, pour sa sagacité et son intérêt, Lagrange, *La Crète ancienne* (Paris, 1908, in-8°); pour l'utilité de leur illustration, Bossert, *Alt-kreta* (Berlin, 1925, in-8°) et Maraghiannis, *Antiquités crétoises* (Vienne, 1907-1911, 2 vol. in-4°) et, pour la précision de leurs classements chronologiques, les précieuses études de Reisinger, *Die kretische Vasenmalerei vom Kamares bis zum Palast-Stil* (Leipzig, 1912, in-8°) et de Fimmen et Reisinger, *Die kretisch-mykenische Kultur* (Leipzig, 1921, in-8°);

2^o Sur la civilisation des Cyclades, Ch. Dugas, *La céramique des Cyclades* (Paris, 1925, in-8°, fasc. 129 de la « Bibliothèque des Ecoles d'Athènes et Rome »), renouvelle le sujet par la précision de ses analyses et classements. Il fournit toutes les références de détails désirables, parmi lesquelles nous devons détacher la publication collective de l'Ecole anglaise à Athènes: *Excavations at Phylakopi in Melos* (Londres, 1904, in-8°);

3^o Sur la civilisation de l'Hellade, H. Bulle, *Orchomenos I* (formant le fasc. 2 du t. XXIV des *Abhandlungen der Bayerischen Akademie der Wissenschaften; I^o Klasse* (Munich, 1907); Tsountas, *Αἱ προϊστορικά ἀκροπόλεις Διμηνίου καὶ Σέσχαλου* (Athènes, 1908, in-8°); Wace et Thompson, *Prehistoric Thessaly* (Cambridge, 1912, in-8°); Blegen, *Korakou* (Boston, 1921, in-8°); Léon Rey, *Observations sur les premiers habitats de la*

sont les deux progrès qui ont introduit une certaine homogénéité de culture entre les divers éléments de ce milieu hétérogène. Il s'en faut pourtant qu'ils fussent tous montés au même niveau. Sans doute, ils s'influençaient et se pénétraient de plus en plus les uns les autres ; nul ne faisait plus figure d'isolé : la Thessalie elle-même entraînait, vers 1580, dans l'aire de la civilisation commune ; mais les antécédents de chacun, les conditions particulières à chaque cantonnement, déterminaient chez quelques privilégiés des aptitudes spéciales à l'avancement, tandis qu'elles maintenaient chez d'autres un esprit de stagnation. Il y avait des foyers de progrès et des repaires de semi-barbarie.

C'est ainsi que l'on peut distinguer dans cet ensemble les trois zones principale de culture — Crète, Cyclades, Grèce continentale, — dont il a été fait mention plus haut¹, chacune avec des subdivisions correspondant à des variétés locales.

En tête, se place la brillante civilisation de la Crète dite « minoenne », qualificatif de convention adopté par les archéologues à la suite d'A. Evans, malgré l'anachronisme qui résulte de l'intervention du nom de Minos dans les périodes antérieures au XVII^e siècle avant J.-C., où le simple terme de « crétois » serait plus approprié². Déjà l'essor artistique, politique et commercial de la grande île, son expansion rapide en tous sens, font d'elle le poulpe insulaire de la légende, gîté au centre de la Méditerranée orientale, qui allonge ses tentacules sur les Cyclades, vers l'Asie, l'Afrique, la Grèce déjà et peut-être l'Italie méridionale. Une telle activité suppose d'abord une forte organisation intérieure, la subordination des clans locaux à une au-

Macédoine, dans le *Bulletin de correspondance hellénique*, t. XLI à XLIII (1922), complété par E. Gardner dans l'*Annual of the British School at Athens*, t. XXIII, p. 10-66) et par Renaudin, *Tumulus de Dikili Tash*, dans les *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres*, 1923, p. 270.

1. Voir p. 120 et suiv.

2. A la suite d'Evans aussi, on a pris l'habitude de distinguer d'une façon plus ou moins nette, et non sans quelque excès de symétrie, un certain nombre de périodes et sous-périodes dans l'histoire de la civilisation « minoenne » : 1^o la période de civilisation « minoenne ancienne », qui correspond en gros à l'âge du cuivre ou énéolithique (3000 à 2100 avant J.-C.) et qu'on subdivise en « minoen ancien I » (jusque vers l'an 2600), « minoen ancien II » (de 2600 à 2400) et « minoen ancien III » (de 2400 à 2100) ; — 2^o la période de la civilisation « minoenne moyenne », qui correspond à peu près aux trois premières époques de l'âge du bronze (de 2100 à 1580 avant J.-C.) et qu'on subdivise en « minoen moyen I » (jusque vers l'an 1900), « minoen moyen II » (de 1900 à 1750) et « minoen moyen III » (de 1750 à 1580) ; — 3^o la période de la civilisation « minoenne récente », qui correspond à peu près à la dernière époque de l'âge du bronze (de 1580 à 1180 avant J.-C.) et qu'on subdivise en « minoen récent I » (de 1580 à 1450), « minoen récent II » (de 1450 à 1400) et « minoen récent III » (de 1400 à 1180).

torité supérieure ; au dehors, une police des mers qui assure, avec la sécurité des côtes, la liberté des transactions maritimes et, par extension, sur le pourtour du domaine égéen, les bases militaires et commerciales d'une thalassocratie souveraine ; enfin une diplomatie experte à entretenir avec les puissants riverains de la périphérie, en Afrique, en Asie, en Grèce même, des relations amicales et fructueuses. Autorité et souplesse étaient donc les conditions préalables de la puissance crétoise.

Il faut aussi faire la part de l'esprit de la race, de ses capacités natives d'affinement, de son entraînement à la vie d'aventures. Quoique la population crétoise fût, comme partout, une mosaïque de populations diverses, l'élément prédominant était une race méditerranéenne, dolichocéphale, à la figure longue et mince, au nez busqué, d'une stature haute et svelte, dont la désinvolture naturelle rappelle le type basque. Sans doute d'origine caro-lélège, cette race, transplantée dans la sérénité du milieu égéen, sur une île spacieuse pourvue d'un jeu complet de zones naturelles propices à toutes les activités, pêche, cabotage, navigation lointaine, exploitation agricole et vie pastorale, sut admirablement tirer parti tant des ressources variées du terroir que de sa position relative. Elle reçut de l'Asie et de l'Égypte les éléments et les modèles de sa culture : de l'Asie chaldéo-hittite, sa religion naturiste, sa démonologie, ses goûts pastoraux et, sans doute, son écriture pictographique, les principes de son architecture, de ses constructions navales, de l'industrie du métal et de la glyptique, et ses modes vestimentaires ; de l'Égypte, le goût et les méthodes de la vie rurale, l'art décoratif, la peinture murale, la faïence, l'orfèvrerie, peut-être certains cultes, comme celui du taureau et le type de sa royauté théocratique. Mais elle sut réagir sur ses emprunts en leur imprimant le cachet personnel de son libre génie, épris de la nature et de la vie sous toutes ses formes et dégagé d'esprit hiératique. Comme plus tard le Japon par rapport à la Chine et à la Corée, la Crète fut le creuset où se fondirent les vieilles civilisations des deux continents oriental et méridional. De leur transmutation sortit cette première culture méditerranéenne, prototype de celle que l'Hellade, par la force de cet exemple et par la vertu de sa propre raison, devait parfaire en culture universelle.

Dans les Cyclades, la proximité immédiate de la Crète devait faire pénétrer assez largement, surtout à Mèlos et à Thèra (Santorin), les libres créations de l'art minoen : il y eut une période d'art créto-cycladique. Elle commence vers 1900 par

la diffusion dans les Cyclades du style de Camarès et se continue à partir de 1600 par celle des poteries crétoises à décor naturaliste et stylisé. Mais l'extrême fractionnement du monde insulaire y favorisait également le particularisme et la longévité des traditions et des formules de style local. Aussi la civilisation cycladique se distingue-t-elle par sa fidélité aux trouvailles de son enfance. Même au début de l'époque classique, elle maintiendra encore dans un monde transformé les dernières survivances d'un art préhistorique.

Une troisième zone de culture correspond à la civilisation dite « helladique », que la Grèce connut bien longtemps avant l'arrivée des Hellènes. Elle a alors ses foyers les plus originaux en Phocide et Béotie ; mais déjà elle a gagné le Péloponnèse. Depuis l'an 2000, l'Aspis d'Argos, les sites de Mycènes et de Tyrinthe ont servi de cantonnements fortifiés à des occupants prémycénien qui ne doivent encore rien à la Crète et qui logent dans des huttes ovales en briques crues sur socles de pierres, comme celles de la seconde Orchomène. Inhabitée à l'époque néolithique, Mycènes était, aux environs de l'an 2000, une bourgade florissante, installée en contre-bas du sommet, et contemporaine du modeste village de huttes ovales retrouvé à Tirynthe sous les ruines du premier palais.

La concordance de ces données archéologiques avec celles de la tradition ne peut être tentée qu'avec une extrême réserve. On ne saurait ni affirmer ni nier qu'aucune des populations alors installées sur le continent ait droit d'être considérée comme l'ancêtre des proto-hellènes Achéens, Éoliens, Ioniens, qui font leur apparition dans la légende après les Pélasges. Il n'est pas impossible que certaines de ces tribus venues du nord dès 2500 aient déjà été apparentées par un idiome commun contenant en germe les divers dialectes du grec ultérieur. Mais ce n'est que plus tard et après de nouvelles migrations que de cet élément ethnique et linguistique encore confus devait se dégager l'individualité de la race hellénique.

III. — LA FONDATION DE L'EMPIRE CRÉTOIS ET LA LÉGENDE DE MINOS¹.

La fin de l'âge du bronze, entre les années 1600 et 1180, a vu d'abord l'apogée de la civilisation crétoise, puis sa transformation au contact du continent helladique en une civili-

1. **OUVRAGES À CONSULTER.** — On trouvera un bon résumé de la tradition dans

sation mixte, dite « mycénienne ». Cette évolution correspond à la suprématie d'une population protéo-hellénique, celle des Achéo-éoliens. Celle-ci, après avoir supplanté les Crétois, est finalement éliminée elle-même par l'entrée en scène, au début de l'âge du fer, vers 1100 avant J.-C., de la peuplade des Doriens. Durant les périodes dites du « minoen récent I » (1580-1450) et du « minoen récent II » (1450-1400)¹, la Crète atteint le point culminant de son hégémonie politique et du rayonnement de son commerce et de sa civilisation. La puissance de plus en plus assise du souverain de Cnossos porte son autorité et sa richesse à leur maximum. Il apparaît désormais comme le chef d'une sorte de confédération des peuples maritimes de l'Égée, que la tradition mi-historique et mi-légendaire de la Grèce désignait sous le nom de « thalassocratie » du roi Minos.

A la fin de la période féconde du « minoen moyen III » (1750-1580), la sensibilité visuelle avait dégagé les formules d'un impressionnisme curieux de traduire au vif les aspects les plus mobiles de la vie. Durant le « minoen récent I » (1580-1450), cet art, parvenu à son apogée, s'apaise et se détend dans le calme et la plénitude d'un classicisme pittoresque. La courte durée du « minoen récent II » (1450-1400) suffit à acheminer cette maturité vers l'assagissement définitif d'une stylisation éprise d'ordre et de stabilité. La raison discipline la fantaisie, corrige la nature et réagit sur ses modèles par des combinaisons abstraites de simplification, de rythme et de symétrie. C'est une période de généralisation, qui se plaît à réduire à des types fixes et schématiques la variété du répertoire naturaliste et subordonne ses inventions décoratives à un idéal architectural.

Une telle évolution est l'indice d'un état social solidement établi, régi par un absolutisme réfractaire au désordre et par une caste officielle qui donne le ton à l'art. Telle était, en effet, la cour de Cnossos, désormais arbitre des élégances du monde minoen et qui gravitait autour d'une dynastie de droit divin; personnification de la religion crétoise. Qu'une telle conception théocratique de la royauté, alors commune aux grands empires orientaux, ait été accréditée en Crète surtout par l'exemple des pharaons, cela ne paraît guère douteux. Elle coïncide avec

Roscher, *Lexicon der griechischen und römischen Mythologie*, art. Minos (par Helbig). Voir, en outre, Glasgow, *The Minoans* (Londres, 1923, 95 p. in-8°).

1. Pour ces désignations et, d'une façon générale, la chronologie des diverses époques minoennes, voir la note 1 de la p. 165.

la renaissance en Égypte de la monarchie traditionnelle qui succéda aux troubles de la période des Hyksôs à dater de 1580. Avec l'avènement de la « dix-huitième dynastie » et d'une série de souverains intelligents et novateurs, qui s'appliquèrent, on l'a vu, à restaurer le prestige de leur royauté et de leur royaume, sans craindre de rompre avec les traditions d'un nationalisme étroit, les rapports entre les deux pays allaient devenir de plus en plus intimes et amicaux.

Le monde égéen tout entier allait éprouver les heureux effets du retour de l'Égypte à l'ordre, car la nature lui imposait une solidarité constante d'intérêts et de relations vitales avec cette source inépuisable de matières premières et ce client magnifique qu'était la vallée du Nil. La tradition crétoise recueillie par Hérodote, suivie par Thucydide et par Aristote, faisait honneur à Minos, roi de Cnossos, de l'unification de la Crète et de la fondation d'un empire maritime.

La synthèse historique chez les anciens prenait volontiers la forme d'une personnification où la fable brodait sur un fond de réalité. L'éclat de la civilisation crétoise, qui avait brillé durant plusieurs siècles avant les générations des ancêtres directs de l'hellénisme, n'avait pu s'éteindre sans laisser quelques lueurs dans la légende. C'est ainsi que se dressa dans l'imagination populaire la figure énigmatique d'un souverain à la fois barbare et très civilisé, fondateur du premier empire maritime de l'Égée. Dans le recul ténébreux du temps et de l'île où il dominait, par la grandeur de son prestige et de ses œuvres, le tumulte héroïque de l'épopée achéenne, Minos apparaissait comme un dieu, incarnation d'une religion étrange et du génie industriel et entreprenant de l'ancien monde égéen.

Fils de Zeus Astérios, dieu mâle figuré par un taureau, et d'Europa, déesse naturiste de la Terre et de la Mer, Minos était contemporain d'Héraclès, de Persée et de Thésée. Il avait pour frères Sarpédon et Rhadamanthys; pour épouse, Pasiphaë « celle qui se montre à tous », divinité astrale ou lunaire; pour enfants, le Minotaure, Ariane « la Très-Sainte » et Phèdre « l'Eclatante »; il était l'amant de Britomartis « la Bonne Vierge ». Il régnait à Cnossos et sur quatre-vingt-dix ou cent villes, dont Phaistos et Kydonia.

Son règne fut sage et bienfaisant, sauf aux yeux des Athéniens. Il pourvut la Crète de lois et d'institutions que lui dictait son père, le divin Zeus, au cours d'entretiens secrets qu'il avait avec lui dans l'autre sacré du mont Iouktas. Ses collabo-

rateurs humains étaient son frère, le légiste Rhadamanthys, le métallurgiste du bronze Talos et l'artiste universel, ingénieur, architecte et sculpteur, Dédale. Il expulsa des îles les Cariens, qui en étaient les maîtres avant lui, s'adjoignit les Cyclades, qu'il partagea en principautés confiées à ses fils, fonda une puissante marine, dont il recrutait les équipages en Carie, et s'en servit pour purger la mer des pirates qui l'infestaient. Son principal port d'armement était Amnisos, près de Cnossos. Il inventa un type de garde-côte léger (*épactris*) pour la police du littoral crétois. Il étendit ses conquêtes jusque sur le continent, soumit une partie de l'Attique, à qui il imposa un tribut de sept jeunes gens et de sept jeunes filles destinés à être sacrifiés au Minotaure. Il occupa aussi Mégare et laissa son nom, sur diverses côtes de la Méditerranée, à des stations appelées Minoa. Durant son expédition en Attique, il s'attacha Dédale, habile ouvrier athénien, à qui il confia la construction du Labyrinthe. Dédale le trahit en fabriquant pour Pasiphaë, éprise d'un beau taureau envoyé en Crète par Poseidon, une vache artificielle où elle s'enferma et conçut le fils monstrueux à tête de taureau qui fut appelé le Minotaure. Chassé de Crète, Dédale se réfugia en Sicile, où Minos le poursuivit et mourut. On faisait même aller Dédale jusqu'en Italie, à Cumès, puis en Sardaigne, et même aux îles de l'ambre.

IV. — L'EMPIRE CRÉTOIS AU TEMPS DE SA SPLENDEUR¹.

Rarement, semble-t-il, pareil fatras de fables, tel qu'on le trouve chez Diodore et Apollodore, fut mieux combiné pour décourager la critique rationaliste tentée d'y glaner quelques bribes d'histoire. Pourtant, même là, il ne paraît pas qu'un scepticisme *a priori* négatif soit l'attitude la plus raisonnable. Serait-il plausible que la diffusion du nom de Minoa, attribué à une douzaine de fondations coloniales éparses en Crète, dans les îles, en Laconie, en Mégaride, à Corcyre, en Sicile, en Syrie, voire en Arabie, ne désigne pas autant d'établissements réellement minoens ou post-minoens ? La qualification d' « îles minoïdes », appliquée à certaines Cyclades par le poète Apollonios de Rhodes serait-elle toute fantaisiste ? Même en supposant que plusieurs de ces Minoa aient été fondées à une époque

1. OUVRAGES À CONSULTER. — Les mêmes qu'aux deux paragraphes précédents.

plus récente, de même que les « Alexandrie » du monde hellénistique pouvaient ne pas toutes dater du règne d'Alexandre le Grand, s'ensuit-il que l'éponyme dont elles se réclamaient n'ait jamais existé ? Ne restent-elles pas plutôt comme autant de témoins de l'expansion crétoise pendant et après le règne d'un ancêtre populaire, qui n'avait rien de fictif ?

D'autre part, si le nom et la légende de Minos n'étaient que le produit de l'imagination grecque, quelles déceptions les fouilleurs modernes n'auraient-ils pas dû éprouver en portant la pioche sur les sites traditionnels de Cnossos, Phaistos et autres ? Or, de leurs recherches, il est, au contraire, résulté au profit du souverain légendaire de la Crète le même privilège de résurrection archéologique dont ont bénéficié l'Agamemnon de Mycènes, le Ménélas d'Amyclées, la dynastie de Tirynthe, le Nestor de Pylos, le Minyas d'Orchomène, le Cadmos de Thèbes, l'Athamas du Copaïs, le Priam de Troie. Partout où la légende grecque place le siège d'une puissance très ancienne, pour peu que le temps n'ait pas exercé ses ravages, les restes matériels en ont été retrouvés, donnant un démenti aux théories négatives. Si, par suite, il serait puéril d'imaginer des identifications de détail, invérifiables tant que les documents écrits trouvés sur place n'auront pas été déchiffrés, il serait déraisonnable de dénier toute base historique à une tradition que confirment des coïncidences concrètes, de nature parfois à en préciser ou rectifier la chronologie.

Il ne nous est donc pas interdit de reconnaître dans le nom de Minos un symbole vivant de la puissance crétoise. Quant à la date de son règne, le flottement de la chronologie ancienne s'explique en partie par l'existence reconnue au moins de deux Minos successifs, qui souvent ont dû être confondus. D'après Hérodote, Minos serait mort quatre-vingt-dix ans avant la guerre de Troie, c'est-à-dire vers 1370 ou vers 1283 avant J.-C., selon le système chronologique adopté. Il ne peut s'agir ici que du dernier héritier d'une dynastie dont l'avènement ne semble pas antérieur à la destruction de Cnossos en 1750.

C'est, selon toute vraisemblance, au moment où le palais fut reconstruit, vers 1700, que dut intervenir cette dynastie nouvelle, dont le règne ininterrompu dura du début du ^{xviii}xviii^e à la fin du ^{xv}xv^e siècle, ainsi que l'attestent l'intégrité continue de la résidence royale et le développement régulier de la civilisation et de la puissance minoennes jusqu'en 1400. Il ne serait pas surprenant que les Achéens se soient particulièrement souvenus

du souverain qu'ils avaient le mieux connu, pour être entrés directement en contact avec lui vers la fin du xv^e siècle, et qu'ils lui aient attribué en bloc, comme son œuvre personnelle, ce qui était l'œuvre collective de toute une lignée de monarques ayant porté durant trois siècles le même nom ou le même titre dynastique. Ce procédé synthétique est tout à fait conforme aux à-peu-près des généalogistes. Il est, en tout cas, significatif que les historiens anciens aient soupçonné l'existence d'une dynastie, celle d'Astérion, antérieure à celle des Minos. Si l'on compare la longue durée de six siècles qu'atteste réellement la chronologie stratigraphique des ruines depuis la construction, vers 2000 avant J.-C., du premier palais de Cnossos, jusqu'à la destruction du dernier palais vers 1400, avec la succession, d'ailleurs fort confuse, des règnes légendaires dont parlent les annalistes, on a l'impression que tout le passé de la Crète primitive s'est présenté à ceux-ci en un raccourci, où dominent surtout les réminiscences les plus récentes de la Crète achéenne et même dorieenne.

Il est certain que cette illusion a eu pour effet de rajeunir d'un siècle ou deux, aux yeux des Grecs, l'âge d'or de la dynastie minoenne personnifiée par le dernier des Minos, c'est-à-dire précisément par le règne qui, au témoignage des ruines, en représente l'effondrement. Que ce Minos ait vécu vers 1370, comme l'indique Hérodote, ou vers 1283, d'après d'autres, il est impossible de le faire coïncider avec l'apogée de l'art « minoen récent I et II ». Il ne faut pas oublier, d'ailleurs, que la langue et l'écriture minoennes restaient aussi énigmatiques pour la Grèce hellénique que celles de l'Égypte, avec cette aggravation qu'il ne restait plus de survivants capables de les lui expliquer¹.

En réalité donc, on doit admettre que l'œuvre de concentration symbolisée par le nom de Minos dut être de longue haleine. Au temps des premiers rois de cette dynastie, après 1700, la Crète n'était encore qu'une féodalité de clans hétérogènes et

1. La raison principale de cet embarras nous paraît imputable à l'amour-propre des Athéniens, qui ne pouvaient prendre leur parti de la domination minoenne en Attique. Plutarque (*Thésée*, XVI, 7-9), que confirme Pseudo-Platon, (*Minos*), remarquait déjà, non sans malice, que leurs tragiques se plaisaient à figurer sur la scène Minos avec un rôle odieux, alors qu'Homère et Hésiode le glorifient. Le désir de proclamer leur revanche par l'exploit de Thésée, obligeait leurs annalistes à forcer la chronologie pour faire de Minos un contemporain de Thésée, c'est-à-dire à descendre son règne jusque vers la fin du $xiii^e$ siècle, soit deux cents ans après la ruine de Cnossos. « Rien de plus dangereux, ajoute Plutarque, que de s'attirer la disgrâce d'une ville, qui sait parler et écrire ! » La légende partielle forgée à Athènes, et accréditée par son théâtre, a prévalu dans le monde grec.

turbulents. Il y avait des survivants des anciens Étéocrétois au sud (Libyens ?), des Lyciens Termiles (à l'est), des Pélasges et des Kydoniens (à l'ouest), auxquels virent s'ajouter des partis d'Achéens de Laconie. Certains chefs les plus en vue se présentent dans la légende comme frères de Minos : tels Sarpédon I, prince des Lyciens Termiles, et Rhadamanthys, prince de l'est, qui aurait colonisé Chio et nombre d'îles. En fait, ces frères étaient ses rivaux : il dut s'en débarrasser, en obligeant Sarpédon à s'expatrier en Asie, et Rhadamanthys à se cantonner à l'extrémité est de l'île. Mais il faut avouer que l'histoire politique de la Crète durant les deux siècles du « minoen récent I et II » reste beaucoup plus obscure que celle de sa civilisation.

V. — LA MONARCHIE CRÉTOISE (1580-1450)¹.

C'est surtout par l'analyse comparée des ruines des palais de Mallia, Cnossos, Phaistos, Haghia Triada, des villes comme Gournia, Palaicastro, Zacro, et celle des sanctuaires, que nous connaissons le détail et le décor de la vie crétoise. L'épaisseur

1. **OUVRAGES À CONSULTER.** — 1^o Sur la chronologie, la première esquisse a été donnée par A. Evans, *Essai de classification des époques successives de la civilisation minoenne* (Athènes, 1905, in-8^o ; 2^e éd., Londres, 1906), d'après la stratigraphie archéologique, sans indication de dates. Complétée par Fimmen, *Zeit und Dauer der kretisch-mykenischen Kultur* (Leipzig, 1909, in-8^o), elle a été amendée par Evans lui-même dans *The nine minoan periods* (Londres, 1914, in-8^o), puis dans *The Palace of Minos* (Oxford, 1921, in-8^o). On a parfois discuté la symétrie des subdivisions ternaires des trois périodes minoennes telles qu'elles ont été indiquées plus haut, p. 165, n. 2. Franchet, *Rapport sur une mission en Crète et en Égypte, 1912-1913*, dans les *Nouvelles archives des missions scientifiques*, t. XXII, 1 (Paris, 1917, in-8^o). Cf. Glotz, *La civilisation égéenne*, p. 23-31.

2^o Sur la religion, D. A. Mackenzie, *Mythes of Crete and prehistoric Europe* (Londres, 1917, in-8^o). Cf. la bibliographie dans Glotz, *ibid.* On renonce à chercher, avec Movers, *Die Phänizier*, t. I, p. 32, et suiv., et Bouché-Leclercq, *Histoire de la divination*, t. II, p. 97 et suiv., l'origine du culte du taureau dans celui du Baal-Moloch sémitique. S. Reinach (*Cultes, mythes et religions*, t. II, p. 206 et suiv., Paris, 1906, in-8^o), et Saintyves, dans la *Revue de l'histoire des religions*, année 1912, II, p. 50 et suiv., expliquent le rite du mariage avec la mer.

3^o Sur l'architecture, voir Noack, *Ovalhaus und Palast in Kreta* (Leipzig, 1908, in-8^o) ; Meurer, *Form und Herkunft der kretisch-myken. Säule* (Munich, 1913, in-8^o) ; Wurz, *Der Ursprung der kretisch-mykenischen Säulen* (Munich, 1913, in-8^o) ; Reber, *Ueber einige Probleme altkretischer Architektur*, dans les *Sitzungsberichte der bayerischen Akademie der Wissenschaften*, année 1913, fasc. 8, p. 1 à 30.

4^o Sur les peintures murales, voir Rodenwaldt, *Tiryns*, t. II (Athènes, 1912, in-4^o), p. 201.

5^o Sur les reliefs, Kurt Möller, *Frühmykenische Reliefs*, dans le *Jahrbuch des deutschen archäologischen Instituts*, année 1915, p. 242-336.

6^o Sur l'écriture, voir A. Evans, *Scripta minoa*, t. I (Oxford, 1909, in-8^o) ; Sundwall, *Kretische Linearschrift* dans le *Jahrbuch des deutschen archäologischen Instituts*, année 1915, p. 41.

7^o Sur la langue, consulter Autran, *Tarquoundemos* (Paris, 1923, in-4^o).

respective, notamment à Cnossos, des couches superposées des constructions, dont chacune est caractérisée par des objets ou monuments offrant des variétés de style significatives, détermine les phases d'une évolution locale et leur durée relative. C'est d'après ces indices que l'archéologue anglais Arthur Evans, le grand découvreur des ruines crétoises, a établi le schéma de sa chronologie minoenne à trois échelons : « minoen ancien », « minoen moyen », « minoen récent », lesquels ont été subdivisés, à leur tour, en trois sous-échelons¹. Pour réintégrer ces données locales dans le cadre de la chronologie générale, la découverte d'objets égyptiens datés par les cartouches de pharaons connus a fourni des recoupements assez précis avec les règnes des dynasties historiques de l'Égypte. Mais, si l'on doit à la chronologie historique de l'Égypte les repères qui permettent de fixer le flottement de la chronologie archéologique de la Crète, celle-ci, en retour, sert à circonscrire plus exactement l'écart qui sépare la période comprise entre la « douzième » et la « dix-huitième dynastie », en démontrant l'in vraisemblance d'une évolution archéologique aussi prolongée que l'admettaient les partisans de la « chronologie longue ».

Faute de textes déchiffrables aussi explicites que ceux de l'Asie et de l'Égypte, on en est réduit à définir par ses côtés extérieurs le caractère de la royauté minoenne. L'importance des palais prouve l'importance de la fonction souveraine, en qui se résument l'idéal et l'activité du peuple tout entier.

Les insignes de la suzeraineté du monarque de Cnossos sont le blason à fleurs de lys, le haut sceptre droit et la double hache ; l'épée et la houlette à crosse, analogue au *hik* égyptien, sont ceux des nobles vassaux. Mais c'est surtout par son caractère sacré que se justifiait le prestige du Minos. Il était, comme le roi babylonien ou le pharaon, la personnification d'un dieu mâle de fécondité, l'incarnation du Taureau ; Minos est l'équivalent crétois de l'Apis ou du Mnévis égyptien, avec un caractère plus sauvage qui le rapproche du Taureau asiatique. Comme dieu mâle, il s'identifie aussi au dieu souverain de l'atmosphère, au Zeus maître de la foudre et de la pluie : en cette qualité, il a pour attribut la *labrys* ou double hache, l'arme qui symbolise la foudre meurtrière. Il forme couple avec la Déesse-Mère, personnification de la Terre et de la Nature. Leur association dans le culte prend la forme d'un de ces mariages rituels ou hiérogamies dont

1 Voir plus haut, p. 165, n. 2.

2. Voir plus haut, p. 30.

le souvenir survécut dans le mythe de l'union de Minos et de Pasiphaë : c'est de cette union que l'on fait naître le Minotaure, monstre à tête humaine, c'est-à-dire image du dieu-fils à la manière du Mnévis zoocéphale d'Héliopolis. En somme, la triade royale crétoise semble la réplique composite des trinités égyptienne Isis-Osiris-Râ (Horus ou Mnévis), hittite et syrienne.

Il serait sans doute tentant, mais assurément aventureux, de vouloir reconnaître dans ces analogies les indices d'une influence directe de la religion égyptienne sur celle de la Crète. Le nom même de Minos autorise-t-il un rapprochement avec celui du dieu-taureau Minou de Thèbes, en Égypte, ou du Mnévis d'Héliopolis? On pourrait sans doute alléguer à l'appui de cette hypothèse que Mnévis était aussi pour les Égyptiens le nom d'un législateur mythique, tout comme Minos aux yeux des Grecs; mais, d'aussi fragiles apparences ne compensent pas notre complète ignorance du rituel crétois, la seule source qui serait vraiment révélatrice.

Le souverain crétois paraît avoir été non point un vicaire de la divinité sur terre, à la mode chaldéenne, mais plutôt un fils des dieux vivants, à la manière du pharaon. Le seul rite qui nous soit attesté confirmerait cette interprétation. Tous les neuf ans, le Minos devait avoir une entrevue secrète et directe avec son père Zeus dans le sanctuaire du mont Iouktas, au sud de Cnossos. C'était une sorte de communion destinée à renouveler en lui le caractère divin de sa royauté, comme les retraites où le pharaon récupérait, dans la « chambre d'adoration », les sacrements de son investiture. Le Minos sortait de cette neuvaine purifié, rajeuni et confirmé pour neuf ans dans ses pouvoirs. Il en profitait pour faire accepter du peuple, comme des instructions divines, ses projets de réformes : tels Moïse et Mahomet. Mais ce conciliabule mystérieux était aussi pour lui une épreuve redoutable, car, une fois entré dans la grotte, il risquait de n'en plus sortir. Zeus seul — ou ses agents — savaient alors ce qu'il était devenu.

La reine tenait dans le palais le haut rang que lui conférait aussi son caractère de personnification divine. Elle était la Grande Mère asiatique, puissance de fécondité et de végétation, souvent figurée sur les intailles créto-mycéniennes, comme sur les cachets chaldéens et syro-hittites, en robe à volants, assise sur un trône, sous un arbre, recevant les hommages de ses parèdres. De même, sur terre, la reine est entourée de ses dames

d'honneur comme d'un cortège de nymphes. Loin d'être confinée dans l'ombre d'un harem oriental, si l'on en juge par sa fréquente présence et la liberté de ses allures sur les tableaux de la vie de cour à Cnossos, la femme crétoise jouissait d'une autorité et d'une indépendance qui contrastent avec la contrainte et l'humilité de sa condition en Égypte et en Asie. Plutarque remarquait que les femmes, en Crète, assistaient aux spectacles.

Les religions naturalistes de l'Asie, particulièrement la survivance du matriarcat et de la gynécocratie, propres aux sociétés lyciennes, cariennes et hittites, apparentées à la race crétoise, ont paru expliquer en partie ce féminisme un peu libre, dont l'art de cour s'est fait l'interprète. Peut-être aussi doit-on faire sa part aux conditions spéciales de la vie chez un peuple marin, où les longues absences de la population masculine laissent à la femme une indépendance et une autorité inconnues dans les sociétés terriennes. C'est un trait qu'on a noté dans la description de la Phéacie, par l'*Odyssée*, et l'on a même voulu y reconnaître l'image d'une communauté minoenne. En tout cas, de l'avis des archéologues, aucune intention de libertinage ne doit être soupçonnée dans l'exubérance des attributs nourriciers de la femme, telle que la représentent les fresques, gemmes et statuettes minoennes : ce détail serait un legs des cultes et des idoles néolithiques. Mais il était donné à l'aimable génie de la Crète d'adapter ces vieux symboles aux raffinements d'un paganisme peu féru de hiératisme et de concilier ainsi le protocole rituel avec la mondanité. Car il faut bien convenir que ces déesses naturistes jouent de leurs charmes, savamment attifés, avec une coquetterie de mortelles soucieuses de briller et de plaire. Leur genre est un peu précieux, même quand elles tiennent le rôle de dompteuses de fauves : elles jonglent en virtuoses avec les serpents, et s'en font des bracelets ; en modistes expertes, elles emploient les lionceaux pour orner leurs chapeaux. Rien, dans leur allure dégagée, ne ressemble à la gravité héraldique des Artémis ou Cybébés asiatiques. Elles annoncent plutôt les mignardises des déesses hellénistiques. De fait, on sent comme un avant-goût d'alexandrinisme dans cette civilisation, composite et pourtant originale, des deux grands siècles de la monarchie crétoise.

VI. — L'ART CRÉTOIS DES XVI^e ET XV^e SIÈCLES¹.

C'est surtout sous la forme architecturale que se manifeste à nous la puissance et l'éclat de cette monarchie. Le palais, demeure du roi-dieu, est à la fois un « sérail » oriental et un temple, réunissant les attributs spirituels et temporels de la royauté. C'est moins un édifice unitaire qu'un phalanstère familial. Il dérive d'une conception plus urbaniste que proprement monumentale. C'est un agrégat complexe, comme le « konak » asiatique, la villa romaine, le monastère. L'ensemble assez disparate des bâtiments échappe aux préoccupations de symétrie et de proportions ; mais le plan géométrique révèle le souci d'une orientation rituelle, sans doute originaire de la Chaldée.

Le plan dessine autour d'une vaste cour un quadrilatère assez régulier, dont les quatre côtés correspondent aux points cardinaux. Clos sur l'extérieur, ils avaient leur vraie façade sur l'intérieur. L'est étant l'horizon sacré du soleil levant, le quartier royal, pour lui faire face, occupait donc le côté ouest de la cour, avec le propylée d'honneur et le sanctuaire liminaire où, à Cnossos, à Phaistos, à Mallia, les visiteurs abordaient face au levant. A Cnossos, un autel central, au milieu de la cour, recevait les hommages aux quatre points cardinaux. Les issues de la cour et les couloirs intérieurs formaient aux quatre ailes un système de croisements à angle droit dans le sens longitudinal et transversal, comparable au dispositif du *cardo* et du *decumanus* dans les plans de villes dérivés de la Chaldée, tels que celui d'Hippodamos de Milet, ou ceux que les Romains empruntèrent aux Etrusques pour le tracé de leurs centres urbains et de leurs camps. Ces immenses et mystérieux corridors, ornés des emblèmes de la double hache ou *labrys*, de cornes de consécration, de têtes de taureaux, et sévèrement surveillés par les gardes du Minos, ont sans doute donné naissance, chez les Achéens tributaires, à la légende du « labyrinthe » construit par Dédale et hanté par le Minotaure. En fait, ce mot crétois semble avoir désigné le « Palais de la hache » sous son aspect sacré de demeure du roi-taureau.

Sans doute les rigueurs du Minos ont dû beaucoup contribuer à noircir sa réputation aux yeux des Achéens, notamment des

1. OUVRAGES À CONSULTER. — Voir la bibliographie du paragraphe précédent, p. 173, n. 1.

Athéniens, d'abord soumis à son autorité. La légende toutefois n'a pu méconnaître que cette autorité ne se parât de tous les raffinements de l'art dans un État sagement ordonné. C'est surtout cet aspect de la vie de cour que les découvertes récentes ont mis en relief. Elles permettent de reconstituer les appartements royaux, la salle de réception ou grand « mégaron », la salle du trône (aménagée après 1450), où, sur un fauteuil de pierre adossé au mur, entre deux griffons peints, qui en étaient les gardiens symboliques, siégeait le Minos, entouré de ses dignitaires, assis de chaque côté sur des banquettes de pierre. En face de lui, séparée par des colonnes, une sorte de crypte dallée, située en contre-bas et accessible par un escalier, servait de chambre de purification ou d'adoration pour les rites lustraux et les prières précédant les grandes audiences du roi-prêtre. Celui-ci, comme le pharaon, était astreint à de fréquentes communions avec la divinité dont il tenait son pouvoir. Ce dispositif de crypte, qui dérive architecturalement du cellier clos des maisons rustiques, relié au rez-de-chaussée par un escalier intérieur, se retrouve à plusieurs exemplaires à Cnossos, Phais-tos et ailleurs. Son adaptation à un usage rituel, dans le palais, se rattache peut-être au culte de la divinité distributrice des biens de la terre, équivalent crétois de l'Isis égyptienne. Cette pratique n'est sans doute pas étrangère à la formation de la légende qui fit plus tard de Minos un juge du tribunal infernal, avec deux de ses confrères, dont l'un, Rhadamanthys, porte un nom de consonnance crétoise.

Les autres parties du palais attestent un sens pratique d'un confort quasi moderne, associé au goût décoratif le plus pittoresque. Savante distribution de l'éclairage et de l'aération par des portiques extérieurs en équerre distribuant l'ombre et la fraîcheur, par des puits de lumière ou courettes réparties dans les corps de bâtiments, par des cages d'escaliers à plusieurs volées ; canalisation intelligente des eaux vannes et potables, drainage en ciment avec tout-à-l'égout, installations sanitaires complètes ; ateliers de céramique, de glyptique, d'orfèvrerie ; écoles d'enfants ; multiples celliers, remplis de hautes jarres, coffres-forts blindés et creusés dans le sol ; dépôts d'archives, tout révèle dans les moindres détails une ingéniosité attentive à se pourvoir des commodités de la vie matérielle non moins que spirituelle. Déjà riche en matériaux artificiels — enduits, stucs, mortiers de chaux, gypse naturel et plâtre, ciment, béton, brique cuite, vitrages de parchemins diaphanes —, la tech-

nique crétoise dispose de moyens inconnus de ses devancières. La Grèce elle-même en ignorera longtemps le secret.

Les intérieurs et les façades, tant à Cnossos qu'à Haghia Triada et à Phaistos, étaient largement décorés d'enduits peints. Les uns figurent des sujets animaliers et végétaux. Des paysages de terre, où oiseaux et chats sauvages évoluent parmi les plantes et les rochers, ou bien paysages sous-marins, peuplés de poissons volants, de dauphins, de poulpes, coraux, étoiles de mer, méduses, se distinguent par le sens aigu des attitudes caractéristiques de l'être vivant. Déjà même s'esquissent des essais de perspective et de rendus de l'espace, dont le vide se meuble de zones d'ombre et de lumière, de lignes d'horizon sinueuses et teintées, pour indiquer soit les contours d'une montagne, soit le cours d'une rivière ou la nappe de la mer. Des jeux d'ombres dégradées remplacent, pour l'indication des volumes et du relief, les lignes qui cernaient les objets dans les fresques archaïques du « minoen moyen ». L'art du paysage atteint, au palais reconstruit vers 1700, une souplesse vraiment picturale, dégagée des conventions et de la raideur archaïque de dessin usuelles dans les décorations antérieures à 1750, par exemple dans les fresques du « cueilleur de crocus », de « la huppe et de la perdrix », de « l'officier et du nègre ». D'autres fresques figurent une corrida : sur un taureau lancé à fond de train, des acrobates des deux sexes exécutent des sauts périlleux. Ou bien, c'est une procession de porteurs de vases, une danseuse, une élégante au minois retroussé, aux lèvres peintes (connue sous le sobriquet « la Parisienne »), des dames en conversation. Ailleurs, ce sont de grandes compositions, où l'on voit, devant la façade d'un temple, une foule d'hommes et de femmes assemblés pour une fête.

La décoration architecturale multipliait sur les enduits les imitations de marbres, de bois, d'assises de pierres, comme fit plus tard l'art de Pompéi, ou accompagnait les entablements et les cadres des portes de spirales, entrelacs, frises de demi-palmettes affrontées. Les colonnes, de pierre tendre recouverte d'un enduit brun, avaient la forme d'un tronc d'arbre planté par le bout le plus mince ; elles allaient en s'évasant et se couronnaient d'un chapiteau rond en boudin, souvent hérissé de doubles-haches. Les toits plats, en terrasse, portaient une bordure crénelée de cornes de consécration.

Ce goût très oriental de l'enluminure et des enduits polychromes caractérise l'architecture des pays où la pierre de taille

est remplacée par des matériaux moins solides dont ces artifices dissimulent la pauvreté, comme la brique crue et les pisés d'Égypte et de Chaldée. C'est de ces deux pays que la Crète reçut ses modèles. Elle emprunta beaucoup à la Chaldée, d'où lui vinrent ses modes vestimentaires : telle peinture récemment découverte à Kish nous révèle le prototype direct de la fameuse « Parisienne » de Cnossos, déjà lancé dans le monde dès le troisième millénaire avant J.-C.

L'absence d'une enceinte de fortifications autour des résidences agrandies et remaniées du xvi^e et du xv^e siècle atteste la confiance de la Crète dans la vigilance de ses croiseurs de guerre. Seul le socle massif des murs extérieurs, prolongés en bastion devant les portes de la cour, forme protection. Il en est de même des villes, dont plusieurs ont été explorées : Tyliossos, Gournia, Palaicastro, Zacro, Praisos, Mallia. Gournia offre l'exemple le plus complet d'une agglomération urbaine. Déjà prospère dès le troisième millénaire, elle se rajeunit à partir de 1580. Ville d'artisans, de potiers, de forgerons, de tisserands, de mégissiers, elle est pleine de petits ateliers et de boutiques. Allongée sur une échine rocheuse, des maisons, soudées les unes aux autres l'enserrent, ne laissant comme entrée qu'un goulot unique au sud, d'où bifurque à l'intérieur un réseau de rues inégales et pavées, rejointes par des venelles transversales : telles, aujourd'hui encore, certaines villes de Calabre et de Sicile. Vers le sommet, une grande place est occupée par le marché et par la résidence du chef, modeste imitation provinciale du palais de Cnossos.

Des peintures, des gemmes et des plaques en or représentent des sanctuaires isolés, de types divers. Les uns sont des enclos à ciel ouvert, entourant un édicule rectangulaire à terrasse, unique ou à trois corps de bâtiments, parfois avec portiques intérieurs et latéraux. Ils sont couronnés de cornes de consécration et de doubles haches. Ce sont des tabernacles, abris de l'idole, le plus souvent un bétyle brut ou un pilier rond ou rectangulaire ; certains portent, en outre, sur leur terrasse, un arbre sacré. D'autres font partie d'un ensemble, comme chapelles ou oratoires d'un palais : ainsi ceux de Cnossos et d'autres résidences princières. On n'y a retrouvé que de menues offrandes, coquillages, simulacres de poissons, figurines en faïence de la déesse dompteuse de fauves, vases à libations, croix solaires en marbre.

Nombre de sanctuaires étaient situés dans la mon-

tagne : les grottes sacrées du mont Ida et du mont Dicté étaient parmi les plus célèbres de ces cavernes consacrées aux divinités des hauts lieux, Zeus et la Dame des Monts, Britomartis (« la Vierge ») ou Ariane (la « Très-Sainte »). Le culte des arbres était un des plus répandus : il donnait lieu à la cérémonie de l'arrachage ou de la transplantation de l'arbre, figurée sur plusieurs gemmes. C'était un symbole de la mort et de la résurrection végétales, qu'accompagnaient des danses frénétiques destinées à exciter les forces de la terre. On n'a retrouvé, à part quelques têtes de taureau, aucune statue cultuelle de grande dimension. La religion crétoise s'en tenait de préférence aux menues idoles, aux simples fétiches et aux amulettes. Les cachets, à cet égard, jouaient un rôle religieux, par l'abondance des figurations de génies et de démons dont ils étaient ornés. Les divinités de la mer, figurées par des poulpes ou des poissons, n'étaient pas oubliées par ce peuple marin. On voit sur des gemmes la déesse des eaux naviguer sur un vaisseau, seule. La légende de l'anneau de Minos jeté à la mer et repêché par Thésée est peut-être le souvenir d'une antique cérémonie maritime : le mariage symbolique du roi avec la déesse des flots, resté en usage chez certains peuples dominateurs des mers, comme Samos et Venise. L'embarquement d'Ariane par Thésée, ainsi que l'enlèvement d'Hélène, pourraient se rattacher au même cycle.

L'absence de grande statuaire privait l'art crétois de la profondeur idéalisatrice qui devait être l'apanage de la Grèce classique. Aussi, comparé à l'art de la Chaldée et de l'Égypte et avec ses dons ingénieux d'observation vivante et de pittoresque décoratif, semble-t-il encore un peu terre-à-terre ; mais il excelle dans le divertissement. Ses danses sont restées célèbres, ainsi que les « chœurs d'Ariane » construits, disait-on, par Dédale : c'étaient des pistes entourées de gradins, dont les « théâtres » de Cnossos et de Phaistos nous ont conservé le dispositif.

Il n'est guère douteux, d'autre part, que l'éclat de l'art crétois n'ait été complété par une brillante activité intellectuelle. On voit sur les monuments la flûte, la cithare et le sistre figurer avec honneur aux cérémonies du culte. La Crète eut assurément des littérateurs, des poètes lyriques, des musiciens égaux à ses peintres, à ses céramistes, à ses orfèvres. A l'époque où l'Égypte produisait un chef-d'œuvre comme l'*Hymne au soleil* attribué à Aménophis IV (1376-1360), il paraît invraisemblable que la Crète n'en eût pas l'équivalent. Aussi bien, un beau chant des Coufètes, datant de la Crète dorienne, nous a

sûrement transmis un écho du lyrisme minoen. Et n'est il pas probable que les récits des navigateurs crétois aient augmenté le fonds de légendes maritimes dont s'est inspirée l'*Odyssée* ?

VII. — LE RAYONNEMENT DE LA CIVILISATION CRÉTOISE AUX XVI^e ET XV^e SIÈCLES AVANT J.-C.¹.

Le rayonnement du commerce et de la civilisation de la Crète supposait des débouchés lointains, acquis par la conquête ou par la diplomatie ; de plus, une marine militaire et marchande pourvue de bases navales, échelonnées sur les chemins de la mer et sur les côtes à exploiter ; une politique d'échanges avec les pays riches en matières premières et en produits manufacturés, ainsi qu'avec les consommateurs et clients du producteur ou du courtier crétois. On a vu comment le souverain de la Crète avait dû prendre la haute main sur les Cyclades et assumer la police de la mer Égée en la purgeant des pirates cariens. On relève des stations du nom de Minoa à Dèlos, Siphnos, Paros et Amorgos. La marine de Minos était pourvue de rameurs cariens et lélèges.

Mais il lui fallait aussi une armée coloniale pour garder ses postes d'outre-mer : d'où la nécessité de recruter d'assez nombreux mercenaires exotiques pour suppléer à l'insuffisance du recrutement, forcément limité, de la population crétoise.

Celle-ci avait d'ailleurs fort à faire avec les travaux des champs, les pêcheries et l'industrie de l'armement. Il faut aussi compter avec le besoin d'une nombreuse main-d'œuvre servile des deux sexes. Sans ces auxiliaires, le problème de la thalassocratie crétoise eût été insoluble. On voit, par une peinture de Cnossos, que déjà vers 1600 les soldats noirs formaient la garde du souverain, sans doute encadrée par des officiers crétois. Nubiens et Libyens composaient aussi la gendarmerie des pharaons. Il n'est donc nullement invraisemblable de chercher de ce côté une des sources du recrutement militaire au service de Minos. D'autre part, l'Asie, où il puisait les équipages de ses navires, ne manquait pas d'aventuriers prêts à s'enrôler avec leurs bandes à la solde d'un riche souverain.

Or il y a une coïncidence chronologique significative entre

1. OUVRAGES À CONSULTER. — D. Fimmen, *Die kretisch-mykenische Kultur* (Leipzig, 1921, in-8°) et G. Glotz, *La civilisation égéenne* (cité plus haut, page 112, n. 1).

les données de la tradition grecque sur l'installation en Grèce de divers chefs exotiques et l'apogée de la thalassocratie minoenne aux xvi^e et xv^e siècles. En effet, c'est vers la fin du xvi^e siècle (1533 ?) que Cécrops, Égyptien de Saïs en basse Égypte, serait venu se fixer en Attique ; vers 1466 que Danaos, originaire de Chemnis en haute Égypte, serait arrivé en Argolide. C'est également dans le courant du xv^e siècle que l'on peut approximativement reporter l'installation en Mégaride de Car, frère de Lydos et Mysos, et celle de Lélex à Amyclées, en Laconie, puis à Mégare, en Locride et en Acarnanie. Après ce premier ban, d'autres suivirent : vers 1366, le Phénicien Cadmos occupe la Béotie, et cent ans plus tard les Phrygiens Tantale et Pélops débarquent dans le Péloponnèse. L'existence historique des Danaens est confirmée par la mention des *Danaouna* dans les textes égyptiens du $xiii^e$ siècle, bien avant leur glorification par l'épopée homérique. Les autres, tels que Car et Lélex, Lydos et Mysos, ne sont que les personnifications ethniques de bandes cariennes, lélèges, lydiennes et mysiennes. Quant à Cadmos, sa qualification de Phénicien n'est qu'une approximation sous laquelle il n'est même pas nécessaire de rechercher un émigrant de la côte de Palestine, soumise à l'Égypte ; il suffit de le considérer comme égéen. Tout en faisant la part la plus large aux fantaisies de la légende, il n'est peut-être pas interdit d'accepter en gros comme un fait historique, admis comme tel par les Grecs, l'arrivée sur le continent de ces divers contingents exotiques.

La question est de savoir si ces aventuriers opéraient pour leur compte personnel ou pour celui d'un suzerain plus puissant. Pour les raisons signalées plus haut, il ne semble pas défendu de supposer que les premiers ont pu agir au nom du souverain crétois, à qui appartenait le contrôle des mers. De même que plus tard Venise confiait à des mercenaires de toutes nations la garde de ses *castelli* essaimés à travers et autour de l'Égée, le Minos devait préposer à celle de ses « *presidios* » insulaires et continentaux des capitaines ou *koiranoi* de diverses provenances. Plusieurs d'entre eux durent, à la faveur de l'éloignement et du déclin de la dynastie minoenne, se créer des situations indépendantes : ce fut le cas surtout au xiv^e et au $xiii^e$ siècle, après la chute de l'empire minoen, pour Cadmos et Pélops.

Avec l'Égypte de la « dix-huitième dynastie » (1580-1360), les rapports étaient devenus si intimes qu'on en a conclu à une subordination du roi de Crète au pharaon. Sous Thoutmès III

(1480-1447), des dignitaires ont fait représenter sur leurs tombes les délégations d'étrangers qui apportaient au pharaon les plus beaux produits de leur pays, objets d'art précieux, chefs-d'œuvre de leur industrie ou d'autres articles que leurs relations commerciales leur permettaient de se procurer au loin : parmi les étrangers de marque ainsi mis en scène, figurent, avec un type ethnique, des costumes et des présents qui ne sauraient laisser aucun doute sur leur nationalité, les « princes des îles de Kefti, au milieu de la mer ». Dans le style de la chancellerie égyptienne, *Kefti*, équivalent du *Kaftor* biblique, désigne la Crète et ses satellites. Les princes *Keftiou* ne sont donc autres que le Minos de Crète et ses vassaux. La « flotte de Kefti » est citée aussi, avec la « flotte de Byblos, » comme ayant collaboré à un transport de bois pour le compte du pharaon. Rapprochement et distinction qui correspondent à une réalité : l'existence d'une sorte de relai de la marine crétoise sur la côte syrienne, avec Byblos comme port d'attache. Les marines anciennes opéraient de la sorte par relais pour les transports lointains, en Orient et en Occident.

Faut-il prendre au pied de la lettre les termes orgueilleux du protocole pharaonique, qui font de ces cadeaux et de ces services comme autant d'actes de vassalité ? C'est peu probable. Ce sont là formules de style, propres à glorifier le souverain aux yeux de ses sujets. En fait, il ne s'agissait guère que de services bien rémunérés, comme ceux que les marines de Gênes et de Venise rendirent aux royaumes terriens de l'Occident, et de cadeaux diplomatiques intéressés. Le pharaon répondait par l'octroi de facilités commerciales et par des commandes. On a cru pouvoir attribuer à cette époque la création, près de l'île de Pharos, en face d'Alexandrie, d'un grand môle dont les restes ont été reconnus sous les eaux : il y aurait eu là, a-t-on dit, bien avant Naucratis et Alexandrie, un port ouvert à la marine crétoise au débouché de la vallée du Nil. Mais la haute antiquité de ces vestiges apparaît très contestable. Ce qui est plus assuré, c'est la pénétration des poteries, des orfèvreries et des bronzes crétois dans le royaume de la « dix-huitième dynastie » et, inversement, la présence en Crète d'ivoires, de scarabées, d'armes damasquinées de facture égyptienne. Les peintures des palais d'Aménophis III à Thèbes et d'Aménophis IV à Tell-el-Amarna sont de style crétais naturaliste.

Sur les autres continents, l'expansion crétoise suivit, au cours

des ^{xvi}e et ^{xv}e siècles, la même progression. Chypre, l'île du cuivre, et Rhodes furent les avant-postes du commerce minoen tant avec l'Asie antérieure qu'avec l'Égypte. Au ^{xv}e siècle, un courant d'échanges s'établit entre la Crète et le littoral asiatique depuis Troie jusqu'en Canaan, bien avant le courant d'émigration qui devait, au début du ^{xii}e siècle, fixer à Rhodes, en Palestine et sur la côte d'Ionie des bandes crétoises.

Du côté de l'ouest, le continent helladique fut, sauf l'Arcadie, presque totalement conquis par la civilisation minoenne. La côte orientale du Péloponnèse — Argolide et Corinthie — était facilement accessible par les étapes insulaires précédemment décrites¹ : la Laconie par Cythère, l'Attique et la Béotie par Salamine et l'Eubée. Dans toutes ces régions, Minos dominait par ses agents ou vice-rois ou par ses comptoirs. Il tirait de ces pays des tributs en nature et même en personnel, si l'on interprète comme l'expression d'une réalité la légende du tribut humain exigé de l'Attique pour le culte du Taureau crétois. En Argolide, la dynastie de Danaos, en Laconie celle de Lélèx représentaient la prise de possession directe du Péloponnèse par la culture minoenne. La capitale lélège, Amyclées, communiquait avec Cnossos par son port de Gytheion. On y adorait un dieu de la végétation au nom de consonnance créto-asiatique, Hyakinthos. On y a retrouvé deux tombeaux à coupole de l'époque dite du « minoen récent I » (1580-1450), antérieurs de plus de deux siècles au règne de l'Atride Ménélas.

De la Laconie, la culture minoenne, sans doute aussi transmise par des éléments inféodés à la Crète, passa sur la côte occidentale du Péloponnèse, à Pylos de Messénie (aujourd'hui Tragana) et à Pylos de Triphylie (aujourd'hui Cacovato). Là encore, les tombes à coupole ont révélé des vases du même style que ceux du palais de Minos, importations ou imitations locales de l'art crétois des ^{xvi}e et ^{xv}e siècles, également antérieur de deux cents ans au règne épique de Nestor. De la Triphylie, la route du littoral d'Elide conduisait à Olympie, à l'île de Zakynthos et à l'entrée du golfe de Corinthe. Les marins crétois y pénétrèrent jusqu'au golfe de Crisa, d'où ils remontèrent à Pytho. Ils y apportèrent au primitif sanctuaire-oracle de la Terre et du serpent Python le culte de leur dieu aquatique, le Dauphin, emblème de leurs navires dont le nom se retrouve dans celui de Delphes, substitué à Pytho.

Du golfe de Corinthe, les Crétois remontèrent par les îles

1. Voir plus haut, p. 13.

Ioniennes, Céphallénie, Leucade, jusqu'à Corcyre, siège de cette Phéacie homérique, qui semble être le souvenir idéalisé d'une colonie minoenne. Les vaisseaux crétois pouvaient ensuite gagner la Sicile ; et s'ils ne s'engageaient pas eux-mêmes dans la mer Tyrrhénienne et jusqu'au fond de l'Adriatique, ils pouvaient, grâce aux relais des marines locales, y recevoir, en échange de leurs poteries, de leurs bronzes et de leurs orfèvreries, la liparite des îles Éoliennes, le cuivre et l'argent de l'Ibérie, l'étain des îles Cassitérides (ou îles Scilly, au large de la Cornouaille) ou bien l'ambre de la Baltique, acheminé par terre jusqu'à l'entrepôt de la future Hadria, au fond de l'Adriatique. Dans toute cette organisation du commerce occidental, les Crétois ont montré le chemin aux marines ultérieures des Achéens, des Phéniciens et des Grecs, à qui il était réservé d'atteindre directement les confins extrêmes de la Méditerranée.

En résumé, malgré les différences qui séparent la civilisation crétoise de la culture hellénique, il serait paradoxal de nier entre elles toute affinité. Celle-là fut vraiment la préface de celle-ci et comme le premier « miracle grec » avant les Grecs. La Crète a su éveiller le génie méditerranéen, inculquer aux populations égéennes la conscience du genre de vie auquel les prédestinait ce milieu, compris et aimé comme un don de la mer Égée ; elle a développé en elles la notion du rôle bien-faisant de la mer, comme trait d'union entre les peuples les plus divers et les plus lointains ; elle a su faire de la marine une institution utile et pacifique, au lieu d'un instrument de rapines et de pirateries. En art, elle a concilié les leçons de l'Orient avec ses propres inspirations : les yeux ouverts sur la nature, elle en a dégagé des visions fraîches, primesautières, impressionnistes, où l'homme s'efface devant cette souveraine panthéiste et magique, dont il vénère tous les aspects et s'abstient de discipliner les fantaisies.

Loin de renier leurs attaches avec cette civilisation préhellénique, les Hellènes ont reconnu ce qu'ils lui devaient. Au delà de cette aïeule, ils n'entrevoient qu'un chaos de barbarie. Ils savaient qu'elle avait été industrieuse, sage et ordonnatrice. Aujourd'hui, nous voyons plus clairement par quels intermédiaires le flambeau s'est transmis : il n'y a plus de solution de continuité, mais dévolution.

Il nous reste, après avoir inventorié l'héritage, à considérer les héritiers.

VIII. — LA CHUTE DE L'EMPIRE CRÉTOIS¹

La paix semble avoir régné en Crète sans troubles intérieurs de 1600 à 1450. Mais, vers cette dernière date, survint une nouvelle catastrophe, réédition partielle de celle de 1750. Les palais de Phaistos, Haghia-Triada, Tylissos s'abîmèrent dans les flammes.

Cette fois pourtant Cnossos resta indemne. On a cru pouvoir en conclure que le monarque de Cnossos devait être l'auteur d'une destruction profitable à sa suprématie. Or il n'est nullement certain que le Minos n'ait pas été lésé dans ses intérêts par la ruine de ses plus riches feudataires. Si son palais ne fut pas détruit, il fut notablement remanié. De la seconde moitié du ^{xv}^e siècle datent la construction de la « Salle du trône », celle d'un pavillon situé hors du palais, au bord du ruisseau Kératos, et qu'on désigne sous le nom de Basilique ou Tribunal, enfin celle de la belle tombe royale à coupole de la nécropole d'Isopata, à trois kilomètres environ du palais.

Tous ces embellissements attestent, il est vrai, un renouveau de puissance et de prestige; mais peut-être y faut-il voir l'effet d'une influence étrangère. L'hypothèse d'une rébellion populaire est toute gratuite. La ruine d'Haghia-Triada semble porter sa signature : c'est un « mégaron » de type continental qui s'est superposé à la construction minoenne. On en peut conclure que la catastrophe de 1450 fut le prodrome du danger le plus redoutable qui menaçât la puissance crétoise : le péril achéen. Si Cnossos, durant la seconde moitié du ^{xv}^e siècle, put continuer à s'embellir, ce fut dans un esprit assez différent de la tradition antérieure, sous une influence qui accéléra son évolution vers des formes plus schématiques et plus guindées, dans le goût stylisateur du continent. On serait donc fondé à admettre en 1450 une intervention brutale, mais limitée, de l'agresseur achéen venu de l'ouest.

Le conflit, sans doute, couvait sourdement depuis longtemps. D'abord pacifique, l'infiltration dans l'île d'éléments achéens, introduits comme mercenaires et ouvriers ruraux, a dû commencer bien avant la date fatidique de 1450. Peut-être a-t-elle débuté par l'occupation de la moitié occidentale de l'île : car, par une exception encore inexpliquée, toute la région à

1. OUVRAGES A CONSULTER. — Les mêmes qu'au § V (p. 173, n. 1).

l'ouest de l'Ida semble à peu près dépourvue de vestiges notables d'installation minoenne. Il ne reste rien de l'antique Kydonia, recouverte par la moderne la Canée, et les ruines voisines d'Aptéra sont d'époque hellénique.

Si Cnossos fut épargnée, ce fut probablement grâce à une transaction. Mais cette immunité fut de courte durée. Vers 1400, sans doute surprise par des bandes déjà installées dans l'île et renforcées par des secours extérieurs, elle fut saccagée et totalement ruinée. Gournia, Pseira, Zacro, Palaicastro succombèrent de même.

Dès lors, le rôle de Cnossos comme capitale de la Crète est fini. Elle est partiellement abandonnée, ainsi que Phaistos. Seule Haghia-Triada renaît à une vie médiocre, concentrée dans un « mégaron » mycénien. Gournia aussi est faiblement réoccupée par une population achéenne. Les nécropoles, de type continental, se garnissent d'un mobilier de style mycénien, vases et sarcophages. Quelques scarabées et ivoires égyptiens de la « dix-huitième dynastie », que l'on peut dater de 1375 à 1360, attestent seuls encore des rapports avec l'Égypte.

L'ancienne population dut émigrer en masse vers de lointains refuges, en Asie, Chypre, Palestine, jusqu'en Sicile et en Italie. Qu'était-il advenu de la dynastie crétoise ? Le pouvoir du dernier Minos, expatrié en Sicile, aurait passé aux mains de son so-disant petit-fils Idoménée (peut-être un Achéen ?). Celui-ci participa à la guerre de Troie, et, revenu en Crète, fut, selon les uns, honoré d'une belle sépulture, selon d'autres, chassé à son tour et contraint de se fixer à Salente, en Messapie, l'actuelle presqu'île d'Otrante.

Si l'on admet que, dans ces légendes, les noms propres sont moins individuels que collectifs, on peut y discerner une suite de possibilités, sinon de réalités historiques. Des adoptions et des mariages entre Achéens et Crétois ont pu contribuer à la fusion des deux aristocraties et perpétuer pour un temps la royauté de droit divin dans la lignée minoenne. Ainsi, en Argolide, la légende attribuait pour épouse à Atrée une petite-fille du dernier Minos, Aéropè, mère d'Agamemnon et de Ménélas. L'avènement d'Idoménée représenterait dans cette descendance la suprématie de l'élément achéen, et son exil correspondrait peut-être à sa propre dépossession par l'invasion doriennne.

Quoi qu'il en soit, par un synchronisme probant, la catastrophe de la Crète, constatée par l'état des ruines, coïncide avec la floraison de l'Argolide et des résidences de Mycènes,

de Tirynthe, d'Amyclées, d'« Orchomène IV » et de « Troie VI », pour nous servir des termes consacrés, qui servent aujourd'hui à désigner les diverses étapes de l'existence des deux célèbres cités. L'axe du monde égéen s'est déplacé vers l'ouest. Les rôles sont renversés. La Crète, dominée par ses envahisseurs, n'est plus qu'une dépendance du continent. Elle reçoit d'eux une race nordique, barbue, peut-être blonde, un type d'habitation septentrionale qui se superpose, à Haghia-Triada et à Gournia, aux ruines des palais crétois. Le nom de « Kesti » disparaît des documents égyptiens. La race hellénique entre en scène : c'est désormais à la Grèce propre qu'est dévolu le rôle directeur dans la Méditerranée orientale.

CHAPITRE V

L'EXPANSION ACHÉENNE ET LA CIVILISATION MYCÉNIENNE, DU XV^e AU XIII^e SIÈCLE AVANT J.-C.¹

Dans la seconde moitié du xvi^e siècle avant J.-C., les principales tribus proto-hellènes venues du nord-est et du nord-ouest s'étaient fixées dans leurs cantonnements. Quelques États réguliers s'y dessinaient même déjà, souvent divisés sans doute par leurs rivalités, mais relativement unis par le mélange de leurs populations et une certaine communauté de race, de langue et de civilisation. C'est alors que, de la masse composite, où les éléments les plus anciens avaient été absorbés par les nouveau-venus et qui s'était plus ou moins teintée de sang exotique au contact des pirates caro-lélèges, des trafiquants et des garnisaires du Minos crétois, commencent à émerger les groupes directeurs, destinés à un rôle mi-historique, mi-légitimaire

I. — LA MIGRATION ACHÉENNE².

Dans le plus ancien texte littéraire grec, celui de l'épopée homérique, l'ensemble des peuples réunis sous le sceptre d'Aga-

1. OUVRAGES D'ENSEMBLE À CONSULTER. — Les grandes histoires grecques de Busolt, Beloch, etc., sur lesquelles nous reviendrons, livre III, chap. III; la *Geschichte des Altertums* d'Ed. Meyer, t. II (4^e éd., 1931), ainsi que le t. II de la *Cambridge ancient history*, chap. XVI (par A. J. B. Wace), sur la civilisation mycénienne, et chap. XVII (par J. B. Bury), sur les Achéens. Consulter, en outre, R. Dussaud, *Les civilisations préhelléniques dans le bassin de la mer Égée* (Paris, 1910, in-8°, 2^e éd., 1914).

2. OUVRAGES À CONSULTER. — G. Murray, *The rise of the greek Epic* (Oxford, 1907, in-8°, 3^e éd., 1924); Kahrstedt, *Die Nationalität der Urbauer von Mykenae und Tiryns*, dans les *Neue Jahrbücher für das klassische Alterthum*, t. XX (1917), p. 71-75. Les fouilles récentes de Mycènes, Tirynthe et Thèbes ont précisé la chronologie des établissements des Achéens. Voir, sur Mycènes, Wace, dans l'*Annual of the British School*, t. XXIV et XXV (1919-1925); sur Tirynthe, Rodenwaldt, *Tiryns* (Athènes, 1912, in-4°); K. Müller et Dragendorff, dans les *Athenische Mitteilungen*, 1913, p. 78-91, et dans les *Archeologische Jahrbücher*, 1919; sur le palais de Cadmos à Thèbes, Kéramo-

memnon est désigné par les termes génériques de Danaens, Achéens et Argiens. En fait, cette synonymie artificielle est une synthèse d'éléments dont un seul est particulier à l'Argolide. Le nom d'Argos s'appliquait à toute la contrée avant d'être restreint à sa capitale historique. Les termes de Danaens et d'Achéens sont les dénominations ethniques des deux éléments dominants de la population proto-historique de l'Argolide. On les reconnaît dans les *Danaouna* et les *Akaïouasha* que citent les textes égyptiens du XIII^e siècle avant J.-C., parmi les « peuples de la mer ».

La coexistence de ces deux nationalités en Argolide au XVI^e siècle avant J.-C. est aussi attestée par Hérodote, qui distingue nettement, après les Pélasges indigènes, deux dynasties étrangères : celle de Danaos, venue d'Égypte et continuée par la lignée de Persée, et la dynastie des Pélopidès (Atrée, Agamemnon, Oreste). On a dit plus haut les raisons qui semblent justifier l'origine exotique du groupe danaen. Quant aux Pélopidès, originaires de Phrygie, leur nom n'a jamais été qu'un gentilice dynastique : il n'a pas pris l'extension d'un nom ethnique. Or la qualification appliquée couramment aux sujets de cette dynastie est celle d'Achéens. On peut donc supposer sans trop d'in vraisemblance que le fond de la population argolique, au temps de la guerre de Troie, se composait de Danaens et d'une masse d'Achéens : celle-ci justifie l'épithète homérique d'Argos achéenne.

D'où venaient ces Achéens et à quelle date se sont-ils répandus dans la plus grande partie de la Grèce ? Le seul fait assuré, c'est qu'à la fin du XII^e siècle il avaient constitué en Grèce des États, unis par la communauté d'origine, de dialecte et de civilisation. Mais leur point de départ reste incertain. Les uns le cherchent en Asie ; mais on le met d'ordinaire en rapport avec une de ces migrations nordiques de parler indo-européen, venues entre 2500 et 2000 avant notre ère des parages de la Russie méridionale ou de l'Europe centrale et, après une longue station dans la péninsule balkanique, descendues en Grèce à la fois par le nord-est (Thrace, Macédoine, Thessalie) et par le nord-ouest (Illyrie et Épire). On attribue à ces Achéens un type septentrional, brachycéphale, une chevelure et une barbe blondes, des yeux bleus, des vêtements plus étoffés que le

poullou, *Θηβαϊκά* (Athènes, 1917, in-8°), et *Journal of hellenic studies*, 1912, p. 272 ; sur Orchomène IV, *Bulle. Orchomenos* (cf. p. 164) ; sur le palais de Ghâ, A. de Ridder, dans le *Bulletin de correspondance hellénique*, t. XVIII (1894), p. 271-310 et 446-452.

pagne crétois, un type d'habitation nordique rectangulaire, composé d'un « mégaron » à foyer central et couvert d'un toit à double versant. Deux régions, l'une en Thessalie (Achaïe Phthioté), l'autre au nord du Péloponnèse, avaient gardé, dans la Grèce historique, le nom d'Achaïe. On pourrait aussi alléguer, en faveur de leur origine septentrionale, la parenté étymologique de leur nom ethnique avec les nombreux noms de fleuves du nord-ouest de la Grèce : Achélôos, Achéron, Inachos, Arachthos (et peut-être le nom d'Achille), où la racine *ach*, identique à celle du latin *aqua*, signifie « eau ». Les Achéens seraient donc le « peuple des rivières », les « Aquitains » de la Grèce.

Ce terme d'Achéens, comme plus tard celui d'Hellènes, devait prendre à la longue une extension assez large. Dans les pays mêmes où domina l'élément achéen, comme l'Argolide et la Laconie, il se mêla à d'autres populations plus anciennes et plus nombreuses. En Thessalie, en Arcadie, en Béotie, il voisinait avec des peuplades usant de dialectes similaires et qu'on pouvait considérer comme des proches parents : les Minyens, les Éoliens, les futurs Ioniens. Après l'invasion dorienne, toutes ces variétés se fondirent en un seul nom ethnique, par une de ces simplifications familières à l'esprit grec : de même que toute la Grèce préhistorique était qualifiée de pélasgique, la Grèce prédorienne en général fut appelée achéenne.

II. — L'HÉGÉMONIE DE L'ARGOLIDE ¹.

L'Argolide eut le privilège de remplacer la Crète dans son rôle hégémonique. Elle le dut sans doute d'abord à sa proximité de la grande île et aussi à sa position sur le carrefour des routes qui relient le golfe Saronique et l'isthme de Corinthe à l'intérieur du Péloponnèse. Avec des ports comme ceux de Nauplie et d'Asinè, une série de hautes guettes et d'acropoles naturelles comme celles de Palamède, de Tirynthe, Midea, Argos, Mycènes, Lyrkeia, etc., situées à distance de la mer, donc à l'abri des coups de main des pirates, de plus à l'entrée des défilés pénétrant vers l'intérieur dans tous les sens, elle était, mieux que toute autre, en situation de drainer les richesses de l'arrière-pays fertile et peuplé, auquel elle était adossée.

Aussi attira-t-elle de bonne heure les envahisseurs et les retint

1. OUVRAGES À CONSULTER. — Les mêmes qu'au paragraphe précédent.

elle sur place. La bourgade primitive de Mycènes, fondée avant 2000, était déjà florissante entre 2000 et 1600. Elle recevait alors des poteries crétoises du style de Camarès. Mais c'est de la première moitié du xvi^e siècle que datent les merveilleux trésors exhumés en 1876 par l'archéologue allemand Schliemann des tombes à fosse d'un cimetière royal. Tout atteste dans cette profusion d'objets en or, de bijoux, de gemmes ciselées, d'armes damasquinées — produits directs de l'industrie minoenne ou adaptations au goût continental — une pénétration active de l'art et des modes de la Crète auprès de la dynastie locale. La durée de celle-ci dut à peine dépasser un siècle, et rien n'atteste en elle un caractère proprement indigène. Peut-être coïncide-t-elle avec l'établissement en Argolide d'une autorité étrangère, peut-être caro-lycienne, plus ou moins inféodée au suzerain de la Crète ? Peut-être aussi est-ce à elle que se réfère la légende de Persée, fondateur de Mycènes ?

La résidence princière était déjà entourée d'un rempart qui serrait de près la base du sommet ; mais c'est un peu plus tard, à partir du début du xiv^e siècle avant J.-C., que l'aménagement de cette citadelle fut transformé. Les anciennes tombes, entourées d'un double mur circulaire en dalles dressées, formèrent un enclos sacré, lui-même enfermé dans un redan du rempart agrandi et pourvu d'une entrée monumentale. la fameuse « Porte des lions ». Sur le sommet, un nouveau palais, surmonté d'un étage, avec *mégaron* décoré de fresques et pavements ornementés, déployait le luxe d'un art dérivé de la Crète, mais déjà fortement stylisé par l'esprit continental. Cette éclosion, qui correspondait à la ruine des palais crétois, semble l'œuvre d'une dynastie nouvelle, exaltée par la victoire. Il n'est pas interdit de reconnaître en elle la légendaire lignée des Pélopidés. La chronologie antique datait de 1266 l'arrivée dans le Péloponnèse du Phrygien Pélops, fils de Tantale, qui, chassé d'Asie par Ilos, roi des Troyens, se serait établi d'abord en Élide, puis en Argolide. Or des textes hittites ont révélé l'activité diplomatique et militaire des Achéens et des Éoliens en Asie dès la seconde moitié du xiv^e siècle avant J.-C. Leurs Jémêlés ou leurs négociations avec les empires anatoliens du Khati, d'Amourrou, de Troie et leurs voisins les Lyciens et les Cariens y apparaissent comme le long prélude de la guerre de Troie et apportent une confirmation historique aux données légendaires de la tradition grecque. Il n'est pas impossible que Pélops, allié ou apparenté aux Achéens, déjà fixés en Asie,

soit venu sur le continent pour organiser avec le concours des forces achéennes la revanche, que son petit-fils Agamemnon devait prendre soixante-dix ans plus tard.

A l'établissement de cette dynastie pélopidé paraît correspondre à Mycènes l'épanouissement du type des tombes massives à coupole ou *tholoi*. Celles-ci y atteignent, en effet, un degré, inconnu ailleurs, de hardiesse constructive, de magnificence et de perfection. Déjà connu en Crète depuis le troisième millénaire, puis transplanté sur le continent, en Laconie et en Messénie, par les feudataires du roi de Crète durant la première moitié du *xv^e* siècle, c'est dans la nécropole mycénienne plus récente (vers 1250) que, peut-être sous l'influence des Phrygiens, grands bâtisseurs de tombeaux, furent édifiés les spécimens les plus monumentaux de ce genre. La tradition locale, recueillie par Pausanias, les identifiait avec les chapelles funéraires ou « trésors » d'Atrée et de sa descendance; et certains archéologues sont disposés aujourd'hui à admettre l'exactitude de ce synchronisme.

A cette époque, les rapports entre la Crète minoenne et le continent achéen étaient déjà depuis longtemps renversés. Affranchi de la tutelle crétoise, le monde achéen avait imposé la sienne à l'ancien empire de Minos. Depuis deux siècles environ, les colonies ou protectorats avaient peu à peu envahi, puis brusquement conquis leur métropole, ainsi que nous l'avons exposé plus haut. La dynastie minoenne avait cédé le trône à une dynastie achéenne représentée, vers la fin du *xiii^e* siècle, par Idoménée, qui, dit Homère, régnait sur Cnossos, Phaistos, Gortyne, était l'ami et l'allié d'Agamemnon et participa à la guerre de Troie avec quatre-vingts vaisseaux.

Avant d'être unifiée, à la fin du *xiii^e* siècle, sous le sceptre des Atrides, l'Argolide avait été longtemps partagée en principautés indépendantes, que s'étaient disputées, d'après la tradition, des dynasties rivales. Celle de Danaos aurait régné depuis 1466 sur Argos et sur Tirynthe. La capitale achéenne du royaume d'Argos, sans doute recouverte par la ville historique, n'a pas laissé de traces; elle avait pour acropole principale la Larissa pélasgique et comme annexe une modeste bourgade dont on a retrouvé le cimetière au pied de la butte Aspis. Seule la forteresse de Tirynthe rivalisait en splendeur et en puissance avec Mycènes.

Elle aussi s'était développée en plusieurs phases, remaniée et agrandie durant les trois périodes du « minoen récent », de 1580

à 1180, avec ses trois palais successifs, ses trois terrasses et ses formidables remparts, abritant dans leur épaisseur des séries de celliers desservis par des couloirs. Le premier palais s'était élevé, entre 1600 et 1580, sur les ruines d'un simple petit hameau formé de huttes ovales en briques crues¹ : c'était une énorme rotonde de trente mètres de diamètre, couverte en tuiles cuites, sans doute un phalanstère familial, divisé en chambres autour d'une cour centrale, le tout protégé par une enceinte. Sur cette installation se superpose, au début du xiv^e siècle, un second palais, rectangulaire, entouré d'un fort rempart de pierres ; ce second état correspondrait à l'installation de Proitos, à qui Pausanias attribue la construction des murs cyclopéens de Tirynthe. Un remaniement, opéré entre 1300 et 1200, correspondrait au règne de la dynastie des Perséides et d'Eurysthée, contemporain d'Atrée. Les remparts nouveaux furent pourvus de galeries intérieures et de casemates, et le palais fut orné de peintures murales. Plus tard, après 1200, peut-être au temps de l'invasion dorienne, l'enceinte fut allongée au nord pour offrir un camp retranché à la population rurale. D'autres citadelles et nécropoles, à Midea, Asinè, Lyrkeia, attestent que ces localités étaient les capitales de principautés secondaires.

Tout autour du massif arcadien se développait un cercle de petites royautes achéennes, dont les chefs étaient apparentés ou alliés aux souverains argiens de la dynastie d'Atrée. Ce n'est donc qu'au cours des deux siècles consécutifs à l'écroulement de l'hégémonie crétoise que l'élément achéen a pu prévaloir en toute liberté et que se sont organisées les principautés locales réellement indépendantes, dont le faisceau constituait la première puissance protohellénique consciente et maîtresse de ses actes, telle qu'elle apparaîtra dans l'épopée homérique.

Cette observation vaut pour les régions de la Grèce centrale et septentrionale. Les États destinés à une vie historique s'y formèrent entre 1400 et 1200. Les petites principautés de la Corinthie, de la Mégaride et de l'Attique, fortement imprégnées d'influences caro-lélèges et crétoises, et longtemps tributaires de la Crète et de ses cultes, étaient aussi riches en forteresses, en nécropoles et en objets de style mycénien. En Attique, la primitive acropole d'Athènes, les tombes à coupole et les tombes rupestres de Ménidi, Brauron, Spata, Thoricos, Porto-

1. Voir plus haut, p. 167.

Raphti, Éleusis datent de la seconde moitié du ^{xvi}^e siècle ou du siècle suivant : on y a trouvé des bijoux, des ivoires, des céramiques qui sont soit des importations ou des imitations du dernier style minoen du palais de Cnossos, soit des produits de l'art proprement mycénien à décor naturaliste, auquel succédera, au ^{xiv}^e et au ^{xiii}^e siècle, le décor mycénien linéaire.

En Béotie, les races diverses qui s'y étaient cantonnées et plus ou moins fondues poursuivaient l'évolution d'une civilisation partie autochtone et partie d'emprunt. Les peuplades des Athamanes et des Minyens, rameaux de la branche achéenne, y occupaient la région du lac Copaïs, où elles s'étaient fixées après avoir laissé en Thessalie une partie de leurs congénères. Ce mélange de deux éléments apparentés, dont la communauté d'habitat et de civilisation sur les plus riches territoires de la Grèce septentrionale et centrale ne fit que renforcer la solidarité, se distingua de la masse achéenne par des particularités de dialectes et de culture qui firent attribuer aux nouveaux occupants la dénomination spéciale d'Éoliens, c'est-à-dire de « sang-mêlé ».

La dynastie cadméeenne, installée à Thèbes depuis une époque inconnue, sur l'acropole appelée Cadmée, y avait construit un palais décoré de peintures dans le même style que celles du troisième palais de Tyrinthe. A l'extrémité ouest du lac Copaïs, la « quatrième Orchomène » superposait aux couches préhistoriques une brillante cité d'un style analogue à celui qui était en honneur chez les Crétois de 1450 à 1180, avec une admirable tombe à coupole, désignée par Pausanias comme celle de Minyas, et de belles peintures décoratives.

Au milieu du lac, dans l'île fortifiée de Ghâ, se trouvait un édifice mycénien de la même époque, où l'on a voulu reconnaître la résidence d'Athamas. Tout un réseau de drainages du lac Copaïs et les essais d'un tunnel pour l'évacuation des eaux à travers la bordure montagneuse prouvent la science des ingénieurs minyens, qui rivalisait en célébrité chez les anciens avec celle de Dédale. Les Minyens paraissent avoir suivi les Achéens dans leur migration jusqu'en Arcadie, où ils fondèrent une autre Orchomène. Ceux de leurs parents qui restèrent en Thessalie, près des ports de Iolcos et de Pagases, y ont laissé des tombeaux à coupole qui semblent plus anciens (entre 1550 et 1400) que ceux de Minyas et d'Atrée.

Enfin, sur l'autre littoral de la Grèce, le groupe des îles

Ioniennes, en particulier Leucade et Céphallénie, ont livré des tombeaux à coupole bâtis sur le type local des tombes plates circulaires de l'époque prémycénienne (entre 1900 et 1700) et qu'on peut aussi dater de la période comprise entre 1400 et 1200.

III. — LA CIVILISATION MYCÉNIENNE¹.

De l'ensemble des monuments découverts sur toutes les parties de la Grèce, dans les îles de l'ouest et de l'est, sur toute la bordure de la mer Égée et jusqu'en Sicile et en Italie méridionale, se dégage une impression générale d'unité. Elle se traduit en langage archéologique par le terme de « civilisation mycénienne », adopté pour caractériser l'expansion de la culture qui succéda immédiatement à celle de la Crète minoenne.

Cette civilisation mixte est un composé de l'apport propre des immigrants continentaux, que l'on désigne par le terme d'*helladique*, et de l'héritage cycladique et minoen. C'est à partir du ^{xvii}e siècle avant J.-C. que commencent à apparaître sur le continent les derniers produits de la céramique crétoise dite de Camarès, concurremment avec la poterie locale à peinture mate, dite « prémycénienne ». Dans le courant du ^{xv}e siècle, la Crète inonde l'Argolide, la Béotie et la Messénie de ses armes, bijoux, gemmes et poteries. Mais l'industrie continentale s'affirme par des produits personnels (céramique lustrée à décor naturaliste). C'est aux ^{xiv}e et ^{xiii}e siècles qu'après la conquête de la Crète par le continent, se dégage en Argolide le style (dit « mycénien III ») du décor linéaire curviligne, puis naturaliste stylisé, avec le type courant du vase à étrier. Cette dernière période coïncide avec l'apogée de la suprématie achéenne dans le monde égéen.

La civilisation proprement mycénienne se distingue de la crétoise par le caractère de plus en plus populaire et industriel d'une production céramique soucieuse d'utilitarisme, plutôt que de luxe. Pour satisfaire aux besoins d'une clientèle diffuse, ses fabriques adoptent des motifs d'exécution sommaire et

1. OUVRAGES A CONSULTER. — Perrot et Chipiez, *Histoire de l'art*, t. VI: *La Grèce primitive, l'art mycénien* (Paris, 1894, in-4°); Tsountas et Manatt, *The Mycenaean age*. (Boston, 1897, in-8°); les livres, cités p. 112 et 164, de Cavvadias, Fimmen, Hall, Glotz. Pour le détail: Schliemann, *Mycènes* (Paris, 1879, in-8°); du même *Tirynthe*. (Paris, 1885, in-8°); Dörpfeld, Schmitt, Götze, *Troja und Ilion* (Athènes, 1902, 2 vol. in-8°); Furtwängler, *Mykenische Vasen* (Berlin, 1886, in-folio); Rodenwaldt, *Der Fries des Megaron von Mykenai* (Halle, 1921, in-8°).

schématique qui contrastent avec la souple richesse et la beauté décorative des œuvres sorties de la fabrique royale de Cnossos. Même dans les fresques des nouveaux palais de Mycènes, Tirynthe, Thèbes et Orchomène, où elle s'inspire des modèles crétois entre 1400 et 1200, elle fige et raidit ces modèles en silhouettes et en attitudes conventionnelles. En cela, elle exagère la tendance que déjà l'art crétois lui-même manifestait dès 1450 dans des peintures telles que les griffons de la salle du Trône et les scènes décoratives du sarcophage d'Haghia-Triada.

Ainsi, la civilisation mycénienne a créé une langue artistique de diffusion, une sorte de *koinè* cosmopolite, qui finira, entre 1200 et 1100, par dégénérer en banalités et en poncifs d'école, dans le style géométrique des centres décadents de la culture dite « submycénienne », en Crète, en Palestine, en Chypre et en Sicile.

IV. — L'EXPANSION ACHÉO-ÉOLIENNE DANS LA MER ÉGÉE ET EN ASIE-MINEURE (1400-1100)¹.

En fait, le mérite éminent de la civilisation mycénienne ne se mesure pas à la qualité de son style décoratif et de sa céramique. Il est surtout dans son ubiquité. La conquête de la Crète fut la première étape des Achéens sur la voie de l'expansion : elle leur servit d'étape entre la Grèce et l'Asie. Dès lors, s'ouvrit pour les Protohellènes une ère de rayonnement outre-mer. Le « peuple des rivières » allait prendre rang en tête des « peuples de la mer ». Cette conversion des continentaux à la vie maritime fut le fait capital de l'histoire égéenne après la chute de la puissance crétoise. Ainsi se précisait le rôle respectif des îles et de la péninsule dans l'éducation des riverains de la mer Égée et s'inaugurait le premier rythme de ses transformations. Le Grec d'origine terrienne est obligé de se risquer sur les « vaisseaux creux » et d'aller au loin chercher fortune : la légende disait que les Arcadiens eux-mêmes, qui ignoraient ce qu'était une rame, finirent par s'embarquer pour Chypre et pour Troie. La Grèce achéenne réunit les aptitudes militaires du guerrier

1. OUVRAGES À CONSULTER. — Sur les tablettes de Boghaz-Keui, voir plus haut, p. 137. Sur les peuples de la mer et la guerre de Troie, voir ci-dessous, p. 216, la note bibliographique, et, en particulier, l'article du P. Dhorme, *Les Achéens dans les textes de Boghaz-Keui*, dans la *Revue biblique*, t. XXXIII (1924), p. 557-565.

terrien aux aptitudes nautiques de l'Égée : tel fut le principe de sa force d'expansion.

Le point faible des puissances maritimes insulaires, c'est l'insuffisance de leur recrutement national et l'obligation pour elles de tirer du dehors leurs forces militaires. Or, plus elle s'étend, plus leur domination favorise dans leurs colonies ou leurs pays de protectorat les aspirations à l'indépendance. Les indigènes, instruits et organisés, profitent de ces progrès pour s'émanciper. En face de l'extrême dispersion de l'empire crétois, les pays tributaires sur le continent avaient fini par prendre conscience de la solidarité de leur race, de leur langue et de leurs intérêts. Des liens de parenté unissaient leurs dynasties et leurs aristocraties. Depuis la Thessalie jusqu'aux caps du Péloponnèse, les diverses peuplades acheo-éoliennes, à force de s'embarquer sur les flottes minoennes et de servir à l'étranger comme mercenaires du suzerain de Cnossos, s'étaient accoutumées à la navigation et aux expéditions lointaines. Elles avaient mis le pied sur la terre d'Asie, peut-être d'abord au nom du roi de Crète, puis en conquérants indépendants : leur ambition se précisa et s'accrut du jour où, affranchies après 1400 du joug crétois, elles furent maîtresses d'agir à leur guise.

Les textes des tablettes hittites de Boghaz-Keui, récemment déchiffrés, nous apportent quelque lumière sur ces établissements des principautés achéo-éoliennes en Asie Mineure dès le ^{xiv}^e siècle, sous les règnes des rois hittites Moursil II (1337-1312) et Thoudalias III (1263-1225). Les *Akhaïava*, ou Achéens, occupent la région à cheval sur la Lycie et la Pamphylie : la Milyas, débouché de l'Anatolie entre Rhodes et Chypre. Leurs démêlés avec les Ciliciens provoquent l'intervention amicale du roi Moursil II. Sous Thoudalias III, leur roi « Attarassias » (Atrée ?), à la tête d'une flotte de cent navires, attaque la côte carienne à l'embouchure du Xanthos ; mais, cette fois, le monarque hittite lui signifie son veto. Cet État achéen est assez puissant pour que son chef, qualifié de *koiranos*, soit traité en frère par le protocole hittite, c'est-à-dire mis sur le même pied que les souverains d'Égypte, de Babylonie et d'Assyrie.

Ce sont là les premiers documents historiques qui attestent la présence des Achéens en Asie, bien avant que les textes égyptiens signalent les *Akaïouasha* parmi les « peuples de la mer » ; ce sont, en outre, dans la mesure où l'équivalence proposée des transcriptions hittites avec certains noms grecs pourra être confirmée, les premiers qui permettent d'affirmer

la réalité historique de diverses généalogies et personnalités principales jusqu'ici reléguées dans le domaine de la légende. Ils nous apprennent enfin qu'à la même époque, les Éoliens étaient intimement alliés aux Achéens. Car deux autres chefs des *Akhaïava* de Lycie, en rapports avec les mêmes rois hittites, portent les noms d'«Antravas» (Andreus ?) et de «Tavaglavas» (Étéocle ?), celui-ci qualifié en outre d'*aïvalavas* (éolien ?). Or on sait par Pausanias qu'Andreus, père d'Étéocle, passait pour le fondateur d'Orchomène de Béotie. En lui attribuant officiellement la qualité d'éolien, le texte hittite confirmerait donc l'identification des Minyens de la tradition avec les Éoliens et la solidarité ethnique et politique de ceux-ci avec les Achéens. Comme Antravas porte, par surcroît, le titre de *koiranos* de «Laspa» (Lesbos ?), il s'ensuit — toutes réserves faites sur la validité linguistique de ces transcriptions — que l'ensemble de ces données coïncide avec les inductions suggérées à plusieurs historiens par l'étude des récits traditionnels.

Pourtant la critique s'est si bien habituée à la pénombre de ces sous-sols historiques, que sa vue s'offusque d'un tel jet de lumière. Cet «Attarassias», contemporain de Thoudalias III, entre 1263 et 1225, se présente à point comme une résurrection authentique de l'Atrée argien, monté sur le trône en 1233, d'après la chronologie courante des Grecs. Coïncidence d'autant plus troublante qu'elle rejaillit aussi sur son fils Agamemnon, dont les Grecs ne savaient plus s'il avait régné avant 1280, comme le prétend Hérodote, ou de 1200 à 1184, selon une autre tradition, qui deviendrait la bonne d'après les documents hittites. Ce n'est pas tout. La date même de la guerre de Troie, tant bellottée, se fixerait enfin dans la décade 1193-1184, comme l'admettaient, entre autres, Ératosthène et Denys d'Halicarnasse.

Tant de certitudes font hésiter, bien que ce faisceau de coïncidences semble trop complexe pour n'être qu'un mirage d'apparences ou d'erreurs. On éprouve, d'autre part, quelque stupeur à constater à quel point les Hittites, évidemment moins imaginatifs et plus précis dans leurs informations, étaient mieux documentés que les Grecs sur l'état-civil des héros les plus légendaires de la Grèce elle-même. Celle-ci voyait naïvement dans l'achéo-éolien Andreus, fondateur d'Orchomène et gendre d'Athamas, un enfant du fleuve thessalien Pénée et dans son fils Étéocle un enfant du Céphise béotien. Or, réintégrés

dans l'histoire par les archivistes hittites comme princes de Lesbos, ces personnages y réintègrent du même coup la légende des Argonautes et toute la colonisation de l'Éolide asiatique par les Minyens-Éoliens de Thessalie et de Béotie¹.

Lesbos était bien, en effet, le poste le plus avancé vers la côte d'Asie où les marins des deux fractions jumelles des Éoliens partant d'Iolcos (aujourd'hui Volo) et d'Aulis (dans le détroit de l'Euripe) aboutissaient et stationnaient avant de se risquer soit à débarquer sur le continent troyen, soit à pénétrer dans l'Hellespont (Dardanelles). Le nom de Troie elle-même, écrit « Trouia », ne pouvait manquer de se trouver aussi sur les tablettes, mêlé aux négociations des rois hittites, et cette mention éclaire quelque peu l'imbroglio gréco-oriental qui sert de préface — et de confirmation — à la guerre de Troie.

1. L'explication des fantaisies mythologiques de la Grèce sur son passé ne saurait être, comme on l'a affirmé, que la brillante société achéenne cultivait la poésie, mais ignorait l'écriture ; car on a retrouvé à Thèbes, dans le palais de Cadmos, des restes d'une variété continentale de l'écriture crétoise, qui pourrait bien correspondre à l'alphabet cadméen, soi-disant importé de Phénicie.

CHAPITRE VI

L'ASIE ET L'ÉGYPTE AU TEMPS DE L'EMPIRE HITTITE¹

Parmi les causes qui ont favorisé l'expansion des Achéens en Asie Mineure figure en première ligne le conflit qui, vers 1350, avait mis aux prises en Syrie le « Grand Hittite » et le pharaon. Ce conflit, en se prolongeant, amènera un nouveau renversement des positions respectives occupées par les Asiatiques et les Égyptiens, provoquera l'effondrement de l'empire dû au rude labeur de la glorieuse dynastie thébaine et assurera, en revanche, à ses vainqueurs, l'hégémonie sur toutes les provinces où l'Égypte avait osé porter ses armes conquérantes.

I. — LES SIGNES AVANT-COUREURS DE LA DÉCADENCE ÉGYPTIENNE SOUS AMÉNOPHIS IV (1376-1360)².

A la mort d'Aménophis III, en 1376, l'empire égyptien était à son zénith ; mais, à force de se mêler aux peuples du continent asiatique, le pharaon commençait, à ce qu'il semble, à perdre

1. **OUVRAGES D'ENSEMBLE À CONSULTER.** — Aux grandes histoires, indiquées précédemment (en particulier, p. 21, n. 1), de G. Maspero (t. II, 1895), d'Ed. Meyer (t. I, 2^e partie, 4^e éd., 1921) de Hall (6^e éd., 1924), et à la *Cambridge ancient history*, t. II (1924), joindre les ouvrages généraux consacrés à l'empire et à la civilisation hittites par A. H. Sayce, *The Hittites ; the story of a forgotten Empire* (Londres, 1903, in-12 ; 5^e éd., 1910) ; J. Garstang, *The land of the Hittites* (Londres, 1910, in-8^o) ; Eduard Meyer, *Reich und Kultur der Chetiter* (Berlin, 1914, in-8^o) ; A.-E. Cowley, *The Hittites* (Londres, 1918, in-8^o, p. 94) ; E. Pottier, *L'art hittite* (Paris, 1926, 100 p. in-4^o), extr. de la revue *Syria*, ann. 1920-1924 ; G. Contenau, *La glyptique syro-hittite* (Paris, 1922, in-8^o). — Cf., du même, *Éléments de bibliographie hittite* (Paris, 1923, in-8^o).

2. **OUVRAGES À CONSULTER.** — H. Schäfer, *Altes und Neues zur Kunst und Religion von Tell el Amarna*, dans la *Zeitschrift für ägyptische Sprache*, t. LV (1918), p. 1-43 ; A. Blackmann, *A study of the liturgy celebrated in the temple of Aton at El Amarna*, dans le *Recueil d'études égyptologiques dédié à la mémoire de Champollion* (Paris, 1922, in-8^o ; fasc. 234 de la « Bibliothèque de l'École des hautes études ; sciences hist. et philol. »), p. 505-528 ; H.-R. Hall, *Egypt and the external World*, dans le *Journal of Egyptian archaeology*, t. VII (1921), p. 39-53.

quelque peu le sentiment de la tradition nationale. Sous Aménophis IV (1376-1360), le jeune fils du monarque défunt, l'équilibre est tout de suite rompu.

Aménophis IV est un des pharaons dont l'histoire a le plus piqué la curiosité du public et des littérateurs, parce qu'il se posa en fondateur de religion. En réalité, la doctrine qu'il chercha à propager et à élever au-dessus des autres cultes nationaux n'était pas véritablement nouvelle, car on en trouve des traces déjà sous Aménophis III : c'est une des formes du culte de Râ ou d'Atoum, une des plus anciennes, puisque, on le sait, elle était celle d'Héliopolis. Le soleil est adoré non plus sous une figure animale ou humaine, qui l'assimile à un dieu local ou même national, comme l'était Amon-Râ de Thèbes, mais sous l'aspect d'un disque lumineux (*aten*), tel que le voient tous les hommes.

Les raisons qui poussèrent Aménophis IV à tenter une grande réforme religieuse furent peut-être simplement d'abord le désir d'échapper à l'influence du puissant sacerdoce d'Amon ; mais très vite ces intentions premières furent dépassées. Thèbes, la ville de ce dieu, fut déchue de son rang de capitale ; le pharaon en construisit une autre, plus au nord, dont les ruines se voient encore à Tell-el-Amarna, et il lui donna un nom qui fit allusion à l'éclat de l'astre auquel il entendait vouer un culte solennel : *Ikhoutaten*, c'est-à-dire « l'horizon d'Aten ». Le dieu thébain Amon fut traité en ennemi et son nom martelé sur les monuments. Le roi troqua son propre nom, qui signifiait « Paix d'Amon », contre celui d'*Ikhounaten*, c'est-à-dire « Qui plaît à Aten ». Toute la cour, tous les services de l'administration centrale durent se transporter dans la nouvelle capitale, consacrée à la gloire de la divinité supérieure devant qui Aménophis avait décidé que tous désormais devraient s'incliner.

Les fouilles pratiquées sur le site de Tell-el-Amarna ne nous ont pas seulement livré un lot important de tablettes cunéiformes, renfermant une curieuse correspondance diplomatique, mais aussi les ruines d'un palais royal et des tombes pleines de tableaux et de textes. Nous y voyons souvent le roi, avec sa famille, rendre hommage à son Dieu. Celui-ci est représenté sous la forme d'un disque d'où partent des rayons : pour montrer l'action vivifiante de l'astre, ces rayons sont terminés par autant de mains, qui tantôt présentent à l'adorant la croix ansée, signe de la vie, tantôt semblent saisir les offrandes. La doctrine

est exposée dans des *Hymnes au Soleil*, justement célèbres ¹, que le roi chanta lui-même et dont les ruines nous ont rendu de longs fragments. Ils nous surprennent par leur fraîcheur poétique, si nouvelle dans la littérature égyptienne de ce temps ; mais la théologie qui s'en dégage est des plus simples : c'est le soleil qui est la source de toute vie, le créateur et l'ordonnateur du monde.

Il est bien difficile de démêler, à des millénaires de distance, quelle fut chez le roi, dans la réforme entreprise, la part de la conviction mystique. Les érudits ont légitimement recherché si, sur l'esprit de ce pharaon, abandonnant le culte du dieu national auquel ses prédécesseurs avaient rapporté tout le mérite de leurs victoires, il n'y eut pas l'influence d'idées étrangères. On doit renoncer à rapprocher Aten d'Adonai, mais on peut observer qu'Aménophis IV était fils et mari d'une asiatique et que la conquête avait mis l'Égypte en contact intime avec les étrangers. Plus peut-être qu'à n'importe quelle époque de son histoire antérieure, l'Égypte se laisse alors pénétrer par un esprit qui n'est pas le sien. Cet esprit est manifeste dans les *Hymnes au Soleil* dont nous avons parlé ; les peuples étrangers, tels que les Syriens, y sont mentionnés comme les adorateurs du Dieu, à côté de l'Égypte et de la Nubie. Or, en Égypte, les dieux nationaux pouvaient bien être les créateurs du monde, mais ils étaient surtout les créateurs et les protecteurs de l'Égypte. Aten, lui, n'a pas seulement formé pour celle-ci un Nil terrestre qui sort des profondeurs souterraines ou qui tombe du ciel, mais aussi un Nil d'en haut, d'où viennent les pluies qui fertilisent les autres contrées. Ce souci d'élargir ainsi le cercle des fidèles nous laisse entrevoir les intentions politiques du réformateur. N'est-il pas naturel dès lors de penser qu'il a voulu fonder un culte qui pût être non seulement celui des Égyptiens, mais encore celui de tous ses sujets, un culte qui fût celui de l'empire tout entier ?

Nous ignorons quel accueil les sujets étrangers du pharaon firent à ce monothéisme solaire, dont le roi d'Égypte, en qualité de fils d'Aten, était le grand prêtre, mais nous savons qu'en Égypte la doctrine ne devait pas survivre à son fondateur : lui mort, la guerre civile devait éclater, le sacerdoce d'Amon reprendre son influence, le gouvernement royal être ramené à Thèbes. Par la violente réaction qu'elles provoquèrent alors,

1. Ce qui nous en reste a été traduit intégralement en anglais par Breasted, dans son *History of Egypt* (Londres, 1906, in-8°), p. 371 et suiv.

on peut juger de la sourde opposition que les idées d'Aménophis durent, de son vivant, susciter dans la vallée du Nil.

Elles eurent, en tout cas, le tort grave de s'emparer de son esprit au point de lui faire négliger les mesures de précaution qui s'imposaient plus que jamais aux frontières d'Asie et de laisser l'empire à la merci d'une surprise, à l'heure où le pouvoir grandissant des Hittites était bien fait pour éveiller des inquiétudes.

II. — L'ÉTABLISSEMENT DE LA DOMINATION HITTITE EN SYRIE (1376-1345)¹.

Car, à l'époque où nous sommes arrivés, les peuples hittites avaient achevé de s'organiser en un vaste État solidement groupés autour de leur capitale d'Hattoushash — la moderne Boghaz-Keui — et leur « grand roi », Shoubbilouliouma (1400-1360 environ), contenu encore au temps d'Aménophis III, avait repris avec activité des intrigues en Syrie, où les ambitions rivales des Mitanniens et des Amorites créaient un terrain favorable à ses projets.

L'insuffisante attention apportée aux événements politiques par le gouvernement d'Aménophis IV, tout entier absorbé par les grandioses réformes auxquelles il consacrait ses efforts, laissait là-bas le champ libre aux adversaires de la domination égyptienne. Tandis que les Amorites attaquaient les villes côtières de Simyra (au nord de Tripoli de Syrie) et de Byblos (Djébaïl), au secours desquelles le roi de Mitanni Doush-ratta accourait, le pharaon négligeait d'intervenir et abandonnait à elles-mêmes des cités fidèles.

La Phénicie se sépare alors en deux camps : Arvad et Sidon se déclarent contre Byblos ; Tyr, rivale de Sidon, se range du côté de l'Égypte. Tout le pays est bientôt déchiré et, comme les fils des grands vassaux rivaux sont élevés à la cour du pharaon, les intrigues de palais, qui énervent et égarent l'autorité, s'ajoutent aux guerres, qui ruinent l'empire. La Syrie est à feu et à sang. Les chefs de cités font appel à des bandes de pillards, qui parcourent le pays en quête de subsistances et se louent

1. OUVRAGES À CONSULTER. — Outre les ouvrages généraux indiqués p. 202, n. 1, voir J. A. Knudtzon, *Die El-Amarna Tafeln* (Leipzig, 1915, 2 vol. in-8°) ; D. G. Hogarth, *Ionia and the East* (Oxford, 1909, in-8°) ; P. Dhorme, *Les pays bibliques au temps d'El-Amana*, dans la *Revue biblique*, t. V (1908), p. 509-510 ; t. VI (1909), p. 50-73 et 368-385.

au plus offrant : tels sont les *Sagaz*, les *Souti* ou Bédouins, les *Habiri*, que l'on a cru, sans raison décisive, apparentés aux Hébreux, peut-être les Hébreux eux-mêmes, qui, sortis d'Égypte sous Thoutmès IV, sont en train de pénétrer en Canaan par le sud de la Palestine¹. Simyra, Byblos, Beyrouth finissent par succomber sous les coups de l'Amorite Azirou ; et un assassinat délivre celui-ci de Ribaddi, le *khazanou*² ou prince de Byblos, qui gouverne la place comme vassal du souverain égyptien. Azirou a l'habileté de se faire pardonner en reconnaissant, à son tour, la suzeraineté de l'Égypte. Mais c'est alors que Shoubbiloulouma se démasque ; il attaque Azirou et annexe à son empire tout le territoire que l'Amorite avait conquis.

Les progrès des Hittites en Syrie sont foudroyants. L'autorité de leur roi se fait sentir presque aussitôt jusqu'à Jérusalem, et, dans le même temps, elle s'impose au Mitanni. Le roi d'Assyrie, Assour-Ouballit, avait déjà arraché au roi mitannien Doushratta la partie limitrophe de ses États ; Doushratta avait été assassiné : Shoubbiloulouma, chez qui l'héritier direct s'était réfugié, le met sur le trône et lui fait épouser sa fille.

Sous Moursil I^{er} (1360 à 1330 environ), frère de Shoubbiloulouma, puis sous Moutallou, fils de Moursil, l'empire hittite atteint à l'est la frontière assyrienne et les monts d'Arménie, au nord la mer Noire ; à l'ouest, son influence s'étend jusque vers la mer Égée, si l'on en juge par les sculptures trouvées au mont Sipyle, près de Smyrne. Au sud, Kadesh, près du lac de Tibériade, est à lui ; il domine jusqu'en Galilée et s'avance presque jusqu'à l'Égypte, qui ne garde guère que la Palestine.

L'effacement de l'Égypte, après ses brillantes victoires du xv^e siècle et du début du xiv^e, va s'accroissant de jour en jour sous le règne obscur de son gendre Toutankhamon (1360-1350 environ), dont des fouilles retentissantes viennent de nous restituer la momie sacrée et le mobilier funéraire. Un détail en dit long : la veuve de Toutankhamon (d'autres croient qu'il s'agit d'Aménophis IV) demanda au roi hittite de lui envoyer un de ses fils comme époux. A cette date, Shoubbiloulouma n'était plus de ce monde ; mais, du fond de sa tombe, le conquérant de la Syrie dut se réjouir de ce merveilleux renversement des situations. Le temps était loin déjà où l'orgueil égyptien se refusait à frayer avec les peuples « barbares » d'Asie.

1. Voir plus haut, p. 155 et plus bas, p. 234.

2. Sur les *khazani*, voir plus haut, p. 154.

III. — LA GUERRE ÉGYPTO-HITTITE JUSQU'A LA BATAILLE DE KADESH (1320-1295) ¹.

L'Égypte cependant ne pouvait s'avouer vaincue. Après le règne réparateur d'Horemheb (1345-1321), qui passe, aux yeux de certains, pour avoir inauguré une « dix-neuvième dynastie », et après le court passage sur le trône de son vieux compagnon d'armes Ramsès I^{er} (1321-1320), la marche en avant reprit sous Sétî I^{er} (1320-1300) et sous Ramsès II (1300-1234), le fils et le petit-fils du premier Ramsès.

L'Égypte allait connaître à nouveau l'enivrement de la gloire, Thèbes revoir les défilés de prisonniers et d'offrandes. Les victoires de Sétî, et surtout celles de son fils Ramsès II, racontées sur les murs des grands sanctuaires, devaient si bien frapper l'imagination des hommes que, par la légende, la postérité la plus lointaine devait en recueillir la mémoire, avant même d'en retrouver les monuments. Autant peut-être que les Senousret de la première monarchie thébaine, Ramsès II revit dans le Sésostris des Grecs.

A la vérité, nous connaissons moins bien les campagnes de Sétî I^{er} et de Ramsès II que celles de Thoutmès III, et l'on n'a pas gravé, sur les murs d'Abydos, de Karnak ou de Louksor, des textes aussi précis que les fameuses *Annales* ; mais on y a sculpté les épisodes marquants des guerres syriennes : des inscriptions les racontent, des poèmes les chantent, le ciseau des artistes les met sous notre regard. Pour aucun pays de l'antiquité, nous n'avons rien d'équivalent à ces pages d'histoire illustrée et à jamais fixée sur la pierre. Sans doute, c'est de l'histoire officielle ; sans doute nous n'avons que des épisodes isolés, et il nous manque pour l'Orient ce que nous a laissé l'antiquité classique : l'œuvre de l'historien qui embrasse et explique la suite des faits. Mais, s'il est vrai, comme l'a dit Taine, qu'avant de pénétrer l'âme des générations disparues, il faille tout d'abord « reconstruire l'individu visible » et comme « supprimer le grand intervalle de temps qui nous empêche d'observer

1. OUVRAGES A CONSULTER. — Outre les livres d'ensemble indiqués en tête du chapitre (p. 202 n. 1), voir D.-D. Luckenbill, *Hittite treaties and letters*, dans l'*American Journal of semitic languages*, t. XXXVII (1921), p. 161-211. Sur la première campagne de Sétî I^{er}, vers 1320, voir un article de A. Moret, dans la *Revue de l'Égypte ancienne*, t. I (1925), p. 18-30 (d'après de nouveaux documents trouvés dans les fouilles américaines à Beisan, dans la vallée du Jourdain). — Sur la bataille de Kadesh, voir James-H. Breasted, *The battle of Kadesh* (Chicago, 1903, in-4°, 49 p., dans les « Decennial publications of the University of Chicago »).

l'homme avec nos yeux, avec les yeux de notre tête », il est bien peu de pays antiques dont l'art nous permette d'accomplir si facilement « ce premier pas de la recherche historique ».

C'est avec Sétî I^{er}, vers 1320, que les troupes égyptiennes revinrent dans cette Palestine où on ne les avait pas vues depuis tant d'années. Les bédouins pillards s'agitaient. Sétî n'eut pas de peine à rétablir l'ordre. Il s'empara de plusieurs villes, franchit le Carmel, passa au delà du Jourdain et dressa sa stèle frontière dans le Haourân. Puis il revint vers la Phénicie qu'il prit à revers, sans rencontrer de grandes résistances; il y réorganisa les ports qui devaient servir de bases navales pour les expéditions prochaines, comme au temps de Thoutmès. Les Égyptiens étaient de nouveau maîtres du Liban, dont les forêts allaient pouvoir leur fournir des bois de construction pour leur flotte. Le retour de Sétî fut triomphal : il revint à Zalou, dans le Delta, et l'autel d'Amon vit couler le sang des prisonniers.

Plus tard, à une date qui n'est pas fixée, Sétî entreprit une autre campagne, cette fois dans la vallée de l'Oronte, et il s'empara de Kadesh, au nord du lac de Tibériade. Ce fut la première rencontre des armées égyptiennes et des armées hittites. Elle se termina à l'avantage du pharaon (1315), qui se trouva en mesure de rétablir le protectorat égyptien en Palestine et en Phénicie. Ainsi les funestes erreurs des soixante dernières années semblaient tout d'un coup effacées : l'Égypte reprenait sa place à la tête des nations ; sa civilisation pouvait à nouveau s'épanouir dans une atmosphère de paix glorieuse. L'art officiel, dont nous avons d'admirables spécimens au temple funéraire de Sétî à Abydos et dans son hypogée de la « Vallée des rois », atteint une élégance pleine de noblesse et exprime avec une grâce souveraine la beauté majestueuse du pharaon victorieux.

Pourtant l'œuvre n'était pas achevée encore : le jeune fils de Sétî, Ramsès II, dont la vaillance s'était déjà manifestée dans les guerres de Syrie et dans diverses expéditions sur le haut Nil, plus hardi peut-être et plus épris de gloire militaire, allait poursuivre activement la reconstitution de l'empire et la lutte contre les Hittites.

Mais il ne se trouvait pas devant les Hittites seuls. Dans les armées en présence, on voit maintenant apparaître des éléments nouveaux. L'expansion achéenne a gagné l'Asie Mineure et y a provoqué de grands remous de peuples : dès le xv^e siècle nous avons vu s'agiter les Lyciens, les Danaens, les gens de Sagalassos et ceux de Sardes (ces derniers déjà en mouvement,

selon quelques érudits, vers la grande île qui sera la Sardaigne) ; des contingents de ces peuples et de peuples apparentés vont désormais figurer dans les rangs des troupes hittites. Beaucoup d'entre eux, que les Hittites nommaient *Pédasa* (Pédasiens), *Masa* (Mysiens ?), *Dardanoui* (Dardaniens), *Iliouna* (gens d'Ilion ?), semblent venir de Troade. Il y en aura pareillement dans les camps égyptiens. Ramsès disposera de mercenaires indo-européens. Avant d'entreprendre la guerre contre les Hittites, il aura déjà constitué avec des *Shardana* (prisonniers de Sardes ?), ramassés au cours d'une attaque libyenne sur le Delta, un corps d'élite, qui viendra s'encadrer dans une armée qui comptera aussi des Libyens et des nègres.

Il est probable que, pas plus du côté hittite que du côté égyptien, ces peuples ne seront engagés comme nations. Ce sont des bandes enrôlées, et qui cherchent leur profit dans la guerre et le pillage. Mais, en même temps, on remarque qu'autour des Hittites une véritable coalition s'est formée, sans doute préparée de longue date, au moins dès que l'Égypte avait fait mine de redevenir redoutable. Les archives de leur royauté, retrouvées à Boghaz-Keui, nous ont livré de véritables traités d'alliance : par exemple, celui du Grand Hittite Moursil I^{er} (1360 à 1330 environ) avec le roi du Pont ou « pays de Kizzouadna » ; Moutallou, successeur de Moursil, écrit au roi d'Alep pour l'entraîner dans son alliance, et le décide en effet à adhérer à la coalition qui se noue contre Ramsès II et qui finit par englober encore les princes du Naharin, ceux de Karkémish, de « Kodi » (c'est-à-dire la Cilicie), de Kadesh, d'Arvad.

En 1295, à la fin d'avril, l'armée égyptienne quittait Zalou et, au bout d'un mois, atteignait l'Oronte à la hauteur de Beyrouth. Outre les mercenaires de Sardes, elle se composait d'un corps de jeunes Amorites et de quatre divisions égyptiennes, celles de Râ, de Ptah, d'Amon et de Soutekhou. Les confédérés étaient campés derrière Kadesh. Ramsès, trompé par un faux rapport d'émissaires hittites, les croyait bien loin, dans la région d'Alep. Il part en avant, sans prendre soin d'éclairer sa route, avec les Shardanes et la division d'Amon et, passant le gué de Shobtowna, remonte vers le nord pour aller camper au nord-ouest de la place de Kadesh, qu'il espère investir tranquillement et sûrement, laissant en arrière ses autres divisions. Celles-ci suivent de très loin et à longs intervalles l'une de l'autre. Leur marche est encore retardée par le passage du gué ; les Hittites et leurs alliés, au nord-est de Kadesh, sont habi-

lement dissimulés derrière la ville, très renseignés sur les mouvements de l'ennemi. Sans méfiance, Ramsès pousse de l'avant quand, tout à coup, par des prisonniers, il apprend que ses adversaires sont là. Ses forces sont insuffisantes pour résister à l'armée confédérée tout entière. Le premier ministre est dépêché en hâte pour presser la marche des divisions attardées. Les Hittites qui les attendent, cachés derrière la ville, se jettent à l'improviste sur le flanc de la division de RA, qui vient en tête, au moment où elle approche du camp. Elle est rompue, dispersée, et Ramsès se voit coupé du reste de ses troupes. Tout était perdu sans le courage du roi et de sa petite escorte : du haut de son char, il invoque son père Amon, et soutient le choc des ennemis, donnant le temps aux autres divisions d'arriver ; alors l'ennemi, à son tour, est mis en déroute.

Tel est, sèchement résumé, le développement de cette fameuse bataille de Kadesh, la première des grandes batailles de l'histoire dont nous ayons le récit détaillé. Ce n'est plus, on le voit, le simple choc brutal de deux armées déployées l'une contre l'autre : le chef hittite organise une véritable manœuvre que, seule, la vaillance de Ramsès fait échouer ; encore l'échec n'est-il que partiel et la victoire égyptienne reste-t-elle douteuse. Il est dommage qu'une tablette de Boghaz-Keui soit si mutilée, qui nous donnait peut-être une autre version des mêmes événements. Sans doute, malgré l'exagération du récit égyptien et la glorification splendide des exploits du pharaon dans le poème de *Pentaour* (dont un papyrus et des inscriptions nous ont conservé le texte), n'y eut-il là qu'une bataille indécise : dans les années suivantes, nous trouvons la Syrie et la Palestine soulevées, et il faudra seize ans de guerre (1295-1279) pour venir à bout de la résistance et recouvrer les territoires qui, sous Sêti, avaient pu être réincorporés à l'empire égyptien.

IV. — L'ÉQUILIBRE EN ORIENT : L'ALLIANCE ENTRE L'ÉGYPTE ET L'EMPIRE HITTITE¹.

Entre temps, vers 1290, le roi hittite Moutallou était mort et Hattousil lui avait succédé. Des deux parts, on était fatigué

1. OUVRAGES A CONSULTER. — En dehors des ouvrages généraux indiqués p. 202, n. 1, voir S. Langdon et A. Gardiner, *The treaty between Hattushil and Ramesses II*, dans le *Journal of Egyptian archeology*, t. VI (1920), p. 179-205, et C. Kuentz, *La stèle du mariage de Ramsès II*, dans les *Annales du service des antiquités de l'Égypte*, t. XXV (1925), p. 181-238.

de la guerre et l'empire hittite peut-être sentait, de plus, la nécessité de surveiller les mouvements des peuples d'Asie Mineure, qui menaçaient ses frontières ; mais l'attention de ses gouvernants devait surtout être attirée du côté de l'est, où, sur son flanc, un autre danger se levait.

Assour-Ouballit, qui régnait en Assyrie au temps d'Aménophis IV, n'avait pas seulement achevé de se dégager, en fait, de la vassalité du roi kassite de Babylone¹ : il avait eu l'habileté de lui faire épouser sa fille et avait pu ménager ainsi à son petit-fils Kourigalzou la succession au trône de Mésopotamie. Kourigalzou avait déçu ses espoirs : car, bien loin d'accepter sa tutelle, il avait fait une politique de roi vraiment babylonien, pillé l'Élam et écarté résolument toute ingérence de son pays d'origine dans les affaires de son pays d'adoption. Mais, s'ils n'avaient pu, de vassaux qu'ils étaient en théorie, devenir les suzerains de Babylone, les rois d'Assour avaient du moins, avec une adroite patience, su exploiter la faiblesse croissante des successeurs de Kourigalzou pour prendre un pouvoir de plus en plus étendu sur les provinces de la Mésopotamie septentrionale, naguère rattachées au royaume kassite. L'avènement, vers 1290, du roi d'Assyrie Salmanasar I^{er}, marque le début d'une forte poussée assyrienne qui a même pour effet d'arracher un moment Karkémish aux Hittites. On a la preuve, dans les archives retrouvées à Boghaz-Keui, que l'Assyrie ne cessait d'inquiéter le roi Hattousil. Quant à Ramsès, il devait bien sentir que, tant qu'il aurait contre lui l'hostilité des Hittites, la conquête de la Syrie serait perpétuellement à recommencer. On devait donc en venir à un accord. La paix, longuement négociée, fut signée en 1279.

Le traité a été gravé en hiéroglyphes sur les murs de deux grands temples de Thèbes : celui d'Amon à Karnak, et le sanctuaire funéraire de Ramsès II, dans la plaine de Gournah. Une tablette d'argile trouvée à Boghaz-Keui, en pays hittite, nous en a gardé un autre exemplaire en cunéiformes. Le texte égyptien est la reproduction d'une tablette d'argent rédigée au nom d'Hattousil et scellée de son sceau ; le texte cunéiforme reproduit, au contraire, la tablette d'argent envoyée par Ramsès à Boghaz-Keui et rédigée en son nom. Le traité est placé sous la double protection des dieux égyptiens et des dieux hittites ; les grandes clauses qui y sont insérées sont déjà en partie celles

1. Sur les débuts de la puissance assyrienne, voir ce qui a été dit p. 150 à 156.

qu'on est accoutumé à rencontrer dans les pactes internationaux de nos jours, et le roi hittite, qui n'est plus le « misérable vaincu de Hatti » des anciens protocoles égyptiens, mais le « Grand roi », y traite à égalité avec Ramsès. Après un préambule où sont énumérés les titres des deux souverains contractants, les traités antérieurs sont rappelés comme justification de l'accord actuel ; les deux princes se promettent à jamais paix et amitié ; ils s'engagent à respecter leurs frontières ; ils se lient même l'un à l'autre par un pacte d'assistance mutuelle, qui jouera soit en cas d'attaque par un ennemi extérieur, soit en cas de révolte intérieure ; enfin un des articles prévoit l'interdiction réciproque d'accepter les transfuges venus de l'autre pays et règle les conditions auxquelles ils devront être extradés.

Des documents postérieurs nous apprennent que, pour renforcer l'alliance ainsi conclue entre les deux ennemis de la veille, Ramsès II épousa, en 1266, une des filles de Hattousil, et qu'à cette occasion, le roi hittite vint faire visite à son gendre. Les sculptures du portique d'Abou-Simbel, en haute Égypte, quelque cinquante kilomètres en aval de la deuxième cataracte, ont immortalisé cette rencontre. Cette fois, la princesse étrangère n'était point épouse de second rang, mais grande épouse royale. Elle prit le nom égyptien de *Mat-nefrou-râ*, « Celle qui voit les beautés du soleil ».

V. — LA CIVILISATION HITTITE¹.

Cette alliance eût pu être plus et mieux qu'un pacte politique ; elle eût pu être l'union de deux civilisations, faites, semble-t-il, pour se mêler et se compléter : l'Égypte forte d'une longue expérience, apportant des conceptions religieuses épurées, son art souple et affiné ; les Hittites apportant leur sobre et puissant réalisme.

Car il y a déjà au XIII^e siècle une civilisation hittite. La religion des Hittites ne peut être déterminée qu'en gros. Elle s'apparente aux croyances primitives des initiateurs de l'Asie

1. OUVRAGES A CONSULTER. — G. Perrot et Ch. Chipiez, *Histoire de l'art dans l'antiquité*, t. IV : *Cappadoce* (Paris, 1887, in-4°) ; F. von Reber, *Die Stellung der Hethiter in der Kunstgeschichte*, dans les *Sitzungsberichte der bayerischen Akademie der Wissenschaften*, t. XIII (1910), 112 p. in-8° ; F. Hrozny, *Code hittite* (Paris, 1922, in-8°) ; E. Cuq, *Les lois hittites*, dans la *Revue historique de droit français et étranger*, 1924, et à part (67 p. in-8°) ; E. Pottier, *L'art hittite*, et les autres ouvrages indiqués précédemment, p. 202, n. 1.

antérieure, les Sumériens. Les Hittites reconnaissent un Grand-dieu des sommets, le dieu créateur Teshoub, maître du tonnerre, des orages et des pluies, et une Grande-déesse, la Terre-mère. Par leur union, les deux divinités engendraient la vie en ce monde. A côté d'eux, figurait un dieu plus jeune, d'un caractère analogue à celui du Grand-dieu et dont la légende faisait le fils ou l'amant de la Grande-déesse, souvent même les deux à la fois. Les divinités masculines étaient représentées tenant le foudre et la hache ; leur animal-attribut était soit le taureau, soit un capridé. La Grande-déesse apparaît sous deux aspects : déesse de la fertilité, c'est une femme long-vêtue, la tête ceinte d'une sorte de couronne en forme de tiare ; déesse de la fécondité, elle est nue et comme achevant de se dévêtir devant le fidèle. Son animal-attribut était tantôt le lion, tantôt la colombe. Ces divinités subsisteront en Asie Mineure et en haute Syrie. La déesse sera Cybèle ou Dèmèter ; le grand dieu, l'Adad syrien, se perpétuera sous les traits du Jupiter Dolichénos debout sur un taureau ; le jeune dieu sera Adonis.

La civilisation matérielle des Hittites est mieux connue que leur religion. La capitale de leur royaume était la ville d'Hattoushash. Le site domine la route moderne d'Angora à Yuzgat. La longueur des murs d'enceinte est d'environ cinq kilomètres et demi ; de place en place, des tours renforçaient la muraille. Plusieurs forteresses surplombaient la cité. Les bâtiments étaient construits en briques sur fondations de pierre, et des souterrains les reliaient entre eux. L'art de la fortification, les caractères de l'architecture inspirent plutôt une comparaison avec le monde égéen qu'avec la Mésopotamie.

Les portes du palais étaient gardées par des lions, expression grandiose du bon génie qui écarte les mauvaises influences, et par un guerrier sculpté en bas-relief et qui semble être le Grand-dieu lui-même, sous les traits d'un homme armé.

A côté de Boghaz-Keui, à Iasili-Kaya, dans un sanctuaire rupestre en plein air, plusieurs grandes scènes religieuses ont été sculptées sur les parois des rochers. L'une est la scène du mariage mystique du Grand-dieu et de la Grande-déesse, sans lequel il ne saurait y avoir fécondation et reproduction sur la terre. Deux files de personnages vont l'une vers l'autre : c'est la cour des dieux, composée de divinités secondaires et de prêtres ; le dieu-fils figure dans le cortège de la Grande-déesse, derrière laquelle il se tient. On retrouve là quelques-uns des caractères essentiels de l'art hittite : prédilection pour la sculp-

ture rupestre et pour les figures disposées en longue file ; recherche du mouvement ; goût pour la sculpture largement conçue, faisant abstraction du détail pour s'en tenir aux grandes masses ; emploi d'animaux comme ornements des portes, qu'ils soient collés contre la muraille ou que l'avant-train semble en sortir.

C'est au XIII^e siècle que remontent la plupart des monuments hittites ; leur aire de dispersion va de la mer Égée au Taurus, attestant sinon une domination absolue et permanente sur tous les points de ce territoire, au moins une main-mise temporaire ; puis, quand l'empire hittite s'est étendu à toute la haute Syrie, le même type de monuments se propage du Taurus à l'Euphrate, et jusqu'à la mer Morte, signe irrécusable des progrès parallèles accomplis par les armes et par la civilisation d'un grand peuple, auquel tout semblait prédire de brillantes destinées.

VI. — L'INVASION DES « PEUPLES DE LA MER » ET LA CHUTE DE L'EMPIRE HITTITE¹.

Mais au moment où les Hittites paraissaient à la veille de récolter les fruits de leurs longs et patients efforts, survint l'invasion des « peuples de la mer ».

Cette invasion n'est d'ailleurs qu'un épisode de la lente et formidable expansion indo-européenne, dont la poussée a déjà mis en mouvement tant de peuples d'Asie et des îles et jeté leurs bandes éparses jusque sur le royaume des pharaons. A la fin du second et au commencement du premier millénaire, on voit parfois le continent anatolien parcouru par des tribus en marche et tout le pourtour des rivages maritimes battus par des flottes immenses, portant des peuplades en quête d'un établissement ou seulement d'un profitable butin. Nous avons déjà rencontré des troupes de ces barbares enrôlés parmi les Libyens, les Hittites ou même dans l'armée de Ramsès II. La puissance hittite va succomber sous les attaques d'un peuple qui semble bien avoir été de même race, les Moushki, venus de Thrace et apparentés aux Phrygiens ; ils s'établiront ou

1. OUVRAGES A CONSULTER. — H. R. Hall, *The People of the Sea* dans le *Recueil d'études égyptologiques dédiées à la mémoire de J. F. Champollion* (Paris, 1922, in-8° ; fasc. 234 de la « Bibliothèque de l'École des hautes études ; sciences historiques et philologiques »), p. 297-329 ; G. Farina, *I popoli del mare*, dans la revue *Aegyptus*, t. I (1920), p. 8-20 (sceptique).

s'infiltreront dans l'empire hittite, qu'ils refouleront vers Karkémish, sur l'Euphrate, et dont ils recueilleront en Asie Mineure la civilisation, comme les Perses, plus tard, recueilleront la vieille civilisation babylonienne.

L'événement suivit de peu la mort du roi Hattousil (1255), auquel l'empire hittite avait dû la paix et la prospérité, enfin rétablies dans les provinces occidentales de l'Asie antérieure. Seuls, en apparence au moins, les progrès des rois assyriens, auxquels il opposait les Kassites, avaient pu dans les dernières années de sa vie lui inspirer de légitimes inquiétudes : car presque au lendemain de sa mort, vers 1250, l'Assyrien Toucoulti-Ninourta (1260-1240) prenait Babylone. Il semble que les Hittites aient alors laissé faire : signe évident de faiblesse. Les Moushki avaient-ils déjà attaqué et envahi leur empire ? N'en étaient-ils encore qu'à la menace ? On ne saurait le dire avec certitude. Doudhalia et Arnouanta, qui régnèrent successivement après leur père Hattousil, sont des souverains effacés : les annales de Boghaz-Keui ne vont guère au delà du règne d'Hattousil.

Dès cette époque, en tout cas, on voit les Moushki nommés dans les documents assyriens parmi les ennemis d'Assour, et l'on peut conjecturer qu'ils ont contribué à ruiner la puissance de Toucoulti-Ninourta, le conquérant de Babylone. Celui-ci périt, vers 1240, assassiné par son fils ; et Babylone, libérée du joug assyrien, réussit même, sous son roi Mélishipak, à établir sa domination sur le pays qui venait de tâcher à l'asservir.

Mais ce fut le dernier éclat de la dynastie kassite. Ébranlée jusque dans ses fondements par une violente attaque du petit roi d'Élam Shoutrouk-Nahounte, qui, entre 1189 et 1187, saccagea tout le pays et emporta comme trophée une partie des monuments qui ont été retrouvés dans les fouilles de Suse — stèles de Sargon d'Agadé et de Naram-Sin, obélisque de Manishtousou, code de Hammourabi, etc. —, elle sombra définitivement en 1169 sous les coups qui lui furent portés par les princes du « pays de la mer », à nouveau affranchis et qui, réalisant enfin leur vieux rêve de conquête du ^{xviii}^e siècle, s'emparèrent de l'antique cité de Babylone, y imposant la dynastie de Pashé, dont la domination devait se prolonger durant plus de cent trente années.

VII. — L'INVASION DES « PEUPLES DE LA MER » EN ASIE MINEURE ET LA GUERRE DE TROIE¹.

Cependant les Achéens, mêlés aux Éoliens et dont nous avons vu la rapide expansion dans tout le bassin de la mer Égée, se répandaient sur les côtes de l'Asie Mineure. A la faveur de la rivalité du Grand-Hittite et du pharaon pour la possession de la Syrie, forts de leur puissance navale, ils s'étaient aménagé, au ^{xiv}^e siècle, une base navale sur le littoral voisin de Lycie. De là, ils avaient dominé Chypre et les abords de la côte syrienne, et nous allons voir un groupe d'entre eux partir de la Crète pour tenter sur le Delta des coups de main dont le souvenir revit en certains exploits d'Ulysse et de Ménélas dans l'*Odyssée*.

Or, par une coïncidence significative, c'est à la même époque (1193-1184) que plusieurs chronographes grecs plaçaient la guerre de Troie. L'expédition des Grecs contre cette ville et sa chute, ainsi que la fin de l'hégémonie achéenne, pourraient, d'après ces données, s'expliquer comme le contre-coup de la double invasion nordique de ce temps, thraco-phrygienne en Asie et dorienne en Grèce. C'est le groupe continental et colonial des Minyens-Éoliens qui paraît avoir pris l'initiative de l'expédition. Atteints, sur le continent, en Thessalie et en Béotie, par les premières vagues des envahisseurs doriens et portés à chercher outre-mer une revanche dans l'extension de leurs colonies asiatiques, il était naturel qu'ils cherchassent, à leur tour, à profiter de l'isolement des Troyens, au moment où l'effondrement de l'empire hittite privait soudain ceux-ci de protecteur.

Depuis longtemps sans doute les ambitions commerciales et coloniales des Éoliens s'étaient butées à la résistance de cet État tampon de Troie, gardien jaloux des routes terrestres et maritimes qui aboutissaient au cœur de l'Anatolie et au Pont-Euxin. S'il était permis de reconnaître dans l'épopée des

1. OUVRAGES A CONSULTER. — G. Murray, *The rise of the greek epic* (Oxford, 1907 in-8°; 3^e éd., 1924); Leaf, *Troy, a study in homeric geography* (Londres, 1912, in-8°), Van Gennep, *L'Iliade, poème économique*, dans *Religions, mœurs et légendes*, 5^e série (Paris, 1914, in-12); Sartiaux, *Troie, la guerre de Troie et les origines préhistoriques de la question d'Orient* (Paris, 1915, in-12); R. Weill, *Phéniciens, Egéens, Hellènes dans la Méditerranée*, dans la revue *Syria*, t. II (1921), p. 120-144; du même, *Sur la dissémination des noms géographiques dans le monde égéo-asiatique*, même revue, t. III (1922), p. 27-40; P. Dhorme, *Les Achéens dans les textes de Boghaz-Keui*, dans la *Revue biblique*, t. XXXIII (1924), p. 557-565.

Argonautes l'écho d'un fait historique antérieur d'une trentaine d'années (vers 1225) à la guerre de Troie, on serait enclin à supposer une première tentative éolienne de pénétration maritime, dont le souvenir se serait ensuite enrichi de toutes les conquêtes coloniales de l'hellénisme en Propontide (mer de Marmara) et sur les bords du Pont-Euxin. La population de l'État troyen était un mélange d'habitants de toute provenance, les uns arrivés de la région du Caucase par l'est et par le nord (Troyens, Péoniens, Dardaniens, Mygdoniens, Thraces, Phrygiens, Trères), les autres venus du sud (Lélèges, Teucriens, Lyciens, Ciliciens). Sa composition ethnique, sa langue, sa religion, sa civilisation ne différaient pas essentiellement de celles de la Grèce achéenne. Sur le site de Troie-Ilion, peuplé dès le début de l'âge du cuivre (3000-2400) et pourvu durant le demi-millénaire suivant (2400-1900) d'une ville prospère, que les archéologues appellent « Troie II », s'élevait la cité qui répond à l'Ilion homérique, celle que les archéologues désignent sous le nom de « Troie VI » (1400-1200). Ses fortifications, ses palais du type continental, le style de sa céramique, importée ou imitée, dénotent une forte influence mycénienne; mais sa propre poterie faisait, de son côté, dans toute cette région anatolienne une forte concurrence aux produits de la céramique étrangère.

La coalition d'intérêts qui provoqua l'expédition contre Troie était déjà faite, en Asie même, entre les Éoliens de la côte nord, appuyés sur Lesbos, et les colons achéens de la côte sud, également impatients de s'ouvrir l'accès du Pont-Euxin. Dans quelle mesure furent-ils soutenus par des renforts venus du continent? Il est difficile de le préciser. Le premier noyau de la légende épique a dû se former à Lesbos, point de rassemblement de la coalition. Plus tard, les aèdes ioniens ont mêlé au fait initial les souvenirs de la colonisation post-mycénienne. Les additions tardives du fameux *Catalogue* inclus au chant II de l'*Iliade* et les récits de diverses épopées locales de la Grèce ont fini par donner à l'expédition primitive les allures d'une croisade panhellénique où figurent les héros des principaux peuples de la Grèce archaïque. L'intervention d'Ulysse, représentant de l'archipel de l'ouest, est évidemment due à l'amalgame de deux cycles différents. L'*Iliade* authentique se résume dans l'alliance d'Achille, d'Agamemnon et de Ménélas, représentants des trois fractions de la Grèce mycénienne les plus intéressées à la disparition de Troie.

Les résultats pratiques de l'expédition contre Troie demeurent enveloppés de mystère : on ne s'en étonnera pas, étant donné le caractère poétique de nos renseignements et l'incertitude qui continue à planer touchant la réalité même des détails qu'évoque l'épopée homérique ; mais les données générales concordent bien avec les faits précis révélés par les documents sur l'expansion des « peuples de la mer » tout autour de la péninsule anatolienne.

VIII. — L'INVASION DES « PEUPLES DE LA MER » ET LA CHÛTE DE L'EMPIRE ÉGYPTIEN¹.

En Syrie, les changements ne furent pas moindres. Les nomades Araméens, qui erraient sur les rives de l'Euphrate, s'y étaient depuis longtemps déjà infiltrés et dès le temps d'Aménophis IV avaient commencé peut-être à s'y établir en masse, sur les lieux mêmes où ils devaient fonder, à la lisière du désert, les royaumes florissants de Samal, de Hamah et de Bogah (Damas). En outre, sous le règne du fils de Ramsès II, Ménéphthah, dont l'avènement se place vers 1235, une révolte générale éclata en Canaan. Pour la première fois parmi les vaincus, on voit figurer Israël ; Ménéphthah le nomme sur sa stèle triomphale, trouvée dans les ruines de son temple à Thèbes². Les Hébreux étaient donc déjà établis dans le pays, probablement en deux groupes, au sud et au nord de Jérusalem, demeurée cananéenne. Le pharaon tint tête bravement à l'orage ; il réussit à forcer l'entrée d'Ascalon, puis celle de Gaza, dont la résistance semble avoir été particulièrement rude, car Ménéphthah prit dès lors le surnom de « Dominateur de Gaza ».

Une nouvelle attaque des Libyens, dont Ramsès II avait dû repousser déjà une agression contre le Delta, fut plus grave encore, car les Libyens n'étaient plus seuls ; ils avaient partie liée avec des pirates venus du nord : des Lyciens, des *Shardana* (de Sardes ?), des gens de Sagalassos, des Tyrsènes et quelques-uns de ces Achéens que l'on a vu s'établir sur la côte proche de la Lycie, d'où ils avaient étendu leur domination sur Chypre et les abords de la Syrie. Mais c'est alors pour la

1. **OUVRAGES À CONSULTER.** — Les mêmes que ci-dessus, p. 214.

2. On ne peut, par suite, comme on le faisait autrefois, placer l'« exode » sous ce prince, ce qui d'ailleurs, dans le système chronologique que nous avons adopté, laisserait trop peu de temps à la période dite des Juges.

première fois qu'on voit paraître en Égypte ces diverses populations apparentées aux Hellènes, dont quelques-unes sont déjà mentionnées dans les documents hittites; c'est, sur la vallée du Nil, la première vague de ce flot de « peuples de la mer », ces Indo-européens occidentaux, dont l'invasion dans l'Égée était en train de transformer la face du monde méditerranéen. Maintenant, ils visent la côte africaine; Ménephtah les rencontre mêlés aux Libyens et, si on l'en croit, les met en fuite ou les anéantit à l'ouest du Delta, ainsi que les Libyens eux-mêmes.

Ménephtah mourut en 1225, et l'histoire de l'Égypte retombe dans la confusion. On sait le nom, mais non l'ordre de ses successeurs. Ce qui est sûr, c'est que le quatrième fut Sêti II, qui laissa l'Égypte dans une telle anarchie qu'on finit par voir un aventurier syrien sur le trône. Puis un soldat, Sênekt, rétablit l'ordre et, au bout d'un an, laissa la double couronne à son fils Ramsès III (1200), premier pharaon de la « vingtième dynastie » et remarquable souverain, qui réussit à rendre un moment à l'Égypte son prestige et sa grandeur, en s'inspirant des exemples de son illustre prédécesseur Ramsès II. Grâce à lui, l'Égypte s'arrête un moment sur la pente de la décadence. Il parvient à restaurer, par la paix, la prospérité et la richesse du pays. Un papyrus conservé au Musée Britannique¹, et qui provient vraisemblablement de sa tombe, contient l'énumération des libéralités multiples qu'il fit tant à son peuple qu'aux dieux, et des bas-reliefs du temple qu'il fonda à Médinet-Habou nous font voir l'entassement de toutes ces richesses.

Thèbes retrouvait son opulence des beaux jours du xv^e. du xiv^e ou du xiii^e siècle. Puisque l'Égypte était maintenant en contact avec les peuples qui élaboraient les premières traditions de la Grèce classique, il est à croire que c'est la Thèbes de Ramsès III qui a laissé chez eux ce renom de splendeur dont l'auteur de l'Iliade devait, pour nos races, éterniser le souvenir : « Thèbes d'Égypte, dit-il, entasse en ses palais les plus grandes richesses ». Et, de même, dans les traditions de l'Égypte saïte, telles qu'Hérodote les recueillera, ce sera probablement encore ce Ramsès III qui deviendra le Rhampsinite dont il nous parle en nous contant qu'on en faisait le fils de Neit (*Si-neit*), la grande déesse de ce temps, et en nous rapportant sur son compte une foule d'anecdotes piquantes.

1. Reproduit par S. Birch, *Fac-simile of an egyptian hieratic papyrus of the reign of Ramses III* (Londres, 1876, in-folio).

Ce pacifique n'en eut pas moins à défendre l'Égypte contre une des plus terribles invasions qui l'aient assaillie. Déjà, l'an 5 de son règne (1195), il avait repoussé une attaque de Libyens, mêlés aux Philistins (*Pélésati*) et aux Zékals. Ces Philistins, que nous retrouverons au prochain chapitre, venaient alors de Crète, où ils étaient arrivés, peut-être après avoir séjourné en Lycie ou en Carie ; quant aux Zékals (*Zakara*), qui seront les Sicules, ils avaient aussi séjourné en Carie, en Cilicie et en Crète, et devaient plus tard s'installer dans les ports qui vont du Carmel jusqu'à Dor. Ramsès III en fit un grand carnage. Mais, en l'an 8 (1193), les « peuples de la mer » n'arrivèrent plus par bandes et en auxiliaires des Libyens : ce fut une migration de peuples entiers, avec femmes et enfants, et traînant sur des chariots toutes leurs richesses.

Les inscriptions de Ramsès III permettent de reconstituer en partie l'itinéraire de cette invasion plus terrible que toutes les précédentes et qui allait porter le coup de grâce aux Hittites. Le mouvement semble avoir pris naissance au nord ou au nord-ouest de l'Asie Mineure, où plusieurs de ces peuples étaient fixés. Peut-être était-ce un corollaire de l'invasion phrygienne venue de Thrace. L'empire hittite est le premier emporté ; puis vient le tour de la Cilicie et de Karkémish, sur l'Euphrate ; de là, les barbares arrivent sur la côte de la Phénicie septentrionale, vers Arvad. Le flot dévastateur se répand avec une violence incroyable. Tout est détruit sur son passage. Les bandes se concentrent en Canaan. Ce sont les Philistins, armés de cuirasses et reconnaissables, sur les monuments égyptiens, à leur bonnet surmonté d'une couronne de hautes plumes, les *Ouashasha* ou Crétois (*Fazioi*), les Zékals, les *Shardana* les *Danaouna* ou Danaens, qui viennent des îles. Ramsès III, averti, se prépare à la résistance.

Son énergie parvient à retarder pour l'empire égyptien, menacé du même sort que l'empire hittite, l'échéance fatale. Le pharaon arrive à surprendre la flotte ennemie à l'ancre, soit sur la côte phénicienne, soit aux bouches du Nil : il en vient à bout par une double bataille, sur terre et sur mer. Après la victoire et le massacre, pour repousser les Cananéens et les Hittites qui avaient été entraînés par l'invasion, Ramsès entreprend plusieurs campagnes qui l'amènent sur l'Oronte, tout près de Kadesh. Parmi les vaincus mentionnés dans l'inscription figurent les mêmes peuples que du temps de Ramsès II. Beaucoup pourtant avaient alors disparu : les scribes de la cour

égyptienne avaient la fâcheuse habitude de copier les listes triomphales des rois précédents, sans souci des changements survenus dans la géographie politique. Mais on voit aussi apparaître des noms nouveaux, comme Jacob-el, Levi-el, qui paraissent indiquer que les Israélites se trouvaient parmi les ennemis du pharaon.

Ce devait être le dernier succès notable des rois thébains. Ramsès saura protéger l'intégrité du territoire égyptien ; mais après sa mort (1175 environ), la décadence reprendra et les « peuples de la mer » poursuivront leurs progrès incessants. Les Philistins déjà s'étaient établis en Syrie, dans la Sheph-élah et dans les villes de la côte : ce fut la Palestine dont le nom conserve encore leur souvenir. Puis l'Égypte devra se replier sur le Nil ; et les descendants de Ramsès III — les derniers « Ramessides » —, qui régneront jusque vers l'an 1100 sous ce même nom de Ramsès qu'ils se transmettront pieusement de génération en génération, finiront par ne plus exercer qu'un pouvoir théorique. A partir de Ramsès IX (1156-1136 ?), ce sont les grands prêtres qui règnent en fait, et le pharaon, impuissant, peut être comparé aux « rois fainéants » de l'histoire mérovingienne. Après Ramsès IX, on jugera la feinte inutile : Héri-Hor inaugurera la dynastie des rois-prêtres, la « vingt et unième » ; mais son autorité sera limitée à la Thébaïde. Le nord de l'Égypte lui échappera entièrement.

Ainsi s'achève, par la chute de la domination égyptienne en Asie, la longue suite d'événements qui, depuis le milieu du ^{xiv}^e siècle, n'avaient guère cessé de mettre son existence en péril. Un moment on avait pu croire que l'Égypte allait être absorbée dans l'empire hittite : la formation de cet empire, son expansion rapide et menaçante avaient été le grand fait de l'histoire orientale durant la seconde moitié du ^{xiv}^e siècle et la première moitié du ^{xiii}^e. Mais l'empire hittite s'était établi trop tard, dans une Asie en pleine fermentation, où l'afflux des « peuples de la mer » créait à une puissance aussi jeune de redoutables difficultés. L'alliance des Hittites et des Égyptiens n'avait pu les sauver ni les uns ni les autres de la catastrophe qui s'annonçait. Aussi, quand le ^{xii}^e siècle se clôt, l'Orient ne nous offre-t-il plus que le spectacle désolant d'empires écroulés, de ruines poudreuses et de civilisations en décadence.

LIVRE III

Les nouvelles forces du monde antique du XI^e au VI^e siècle avant J.-C.

Le xv^e et le xiv^e siècle avant J.-C. avaient vu naître ou s'affermir en Asie, en Afrique, en Grèce, de grands empires : Babylonie kassite, Assyrie, royaume hittite, Égypte des Ramessides, hégémonie achéenne en Grèce et dans les îles égéennes, prolongée elle-même par une emprise sur le continent asiatique. Puis, brusquement, au xiii^e et au xii^e siècle, l'équilibre qui semblait s'établir entre ces puissances est rompu. Un tourbillon d'invasions parties de toutes les extrémités du monde gréco-oriental déchaîne le désordre et bouleverse toutes les positions acquises. De toutes parts les nomades de la périphérie foncent sur les riches domaines de la civilisation. Les empires s'ébranlent ou s'écroulent, ou bien se replient sur eux-mêmes, dans un état d'anarchie angoissée.

Ces effondrements pourtant ne sont pas sans compensations. Les énergies usées des fondateurs des vieilles civilisations n'ont pas travaillé en vain : les jeunes races, aryennes ou sémitiques, descendues des hauts plateaux, comme les Iraniens, ou des après massifs de la Thrace, comme les Moushki phrygiens, ou des forêts balkaniques, comme les Doriens, celles aussi qui sont accourues du fond des déserts d'Arabie, comme les Araméens et les Hébreux, ou encore des repaires de la piraterie égéenne, comme les Philistins et les autres « peuples de la mer », tous ces bans d'envahisseurs recueillent et s'assimilent l'héritage de ceux qu'ils supplantent. Ils font mieux : ils le régénèrent par l'idéal plus frais des vastes espaces où s'est formé leur génie natif.

Ainsi s'élaboreront, de chaque côté de la mer Égée, des sociétés nouvelles. Chacune ajoutera sa contribution originale au fonds traditionnel du vieux monde : Israël créera, dans son iso-

lement farouche, une réserve de spiritualité monothéiste appelée à révolutionner les théologies païennes ; la Perse iranienne associera à de remarquables aptitudes d'organisation le dogme d'une morale épurée jusqu'à l'ascétisme ; dans le même esprit rigoriste, les Doriens enseigneront la vertu civique qui fait la force des cités libres ; tandis que les Phrygiens déchaîneront l'enthousiasme mystique de l'âme confondue dans la grande nature, les Lydiens et les Phéniciens, plus positifs, découvriront les secrets de la richesse publique et privée, fruit d'une intense activité économique et industrielle ; les Ioniens enfin couronneront l'édifice en embellissant la vie par le culte de la liberté et de toutes les curiosités intellectuelles : de la science, de la philosophie, de la poésie et de l'art.

De la variété de cet effort, à la fois particulariste et collectif, l'ensemble de la civilisation sortira modernisé. Chacun devra quelque chose à son voisin ; mais il subsistera toujours un antagonisme de principe entre l'Orient asiatique et africain, fidèle à son idéal de monarchie théocratique et impérialiste, et l'esprit de la Grèce, de plus en plus épris d'émancipation patriotique et individualiste.

Un jour viendra où les deux mondes, après s'être pénétrés, s'entre-choqueront.

CHAPITRE PREMIER

LES PEUPLES DE SYRIE ET DE PALESTINE AVANT LES CONQUÊTES ASSYRIENNES¹

L'empire hittite effondré et l'Égypte repliée sur elle-même depuis la mort de Ramsès III (1175), le pivot de l'histoire orientale restait fixé en Mésopotamie. C'est là que se trouvaient encore le foyer de civilisation le moins atteint, la puissance monarchique et sacerdotale la plus cohérente, ainsi que la force militaire la mieux organisée.

Toujours paralysée par le duel interminable et monotone de Ninive et de Babylone, la Mésopotamie sembla s'éclipser de l'histoire durant le siècle qui suivit la mort du conquérant assyrien Toucoulti-Ninourta I^{er}, vers 1240. Mais, dès l'avènement, vers 1115, de Téglath-Phalasar I^{er}, restaurateur de l'hégémonie assyrienne sur Babylone, elle connut un glorieux réveil de son expansion militaire et politique.

En fait, cette expansion garantissait la sécurité et la richesse de la vaste plaine agricole, accessible de tous côtés. Celle-ci avait besoin pour son outillage et son armement, pour la construction et le faste de ses palais et de ses temples, de matériaux, de bois, de métaux, d'objets de luxe, d'une cavalerie nombreuse et d'une main-d'œuvre servile inépuisable : tous éléments vitaux qu'elle devait obtenir, par gré ou par force, de la bordure de montagnes et de plateaux qui l'encerclait au loin. Sans la liberté des routes par où s'acheminaient les convois et les caravanes, sans l'assentiment volontaire ou contraint des peuples détenteurs de ces richesses et de ces routes, elle eût étouffé comme en vase clos entre ses deux fleuves. Ainsi elle était obligée à d'incessantes manifestations de sa force et de sa diplomatie sur tous les districts du monde tumultueux et bigarré

1. **OUVRAGES D'ENSEMBLE A CONSULTER.** — Voir les ouvrages généraux cités p. 21, n. 1, de G. Maspero (t. II et III), Ed. Meyer (t. I), Hall et la *Cambridge ancient history*, t. II (1924) et III (1925).

qui l'encerclait, afin de le dominer par la terreur ou la protection.

De cette situation résultait entre le centre et les régions de la périphérie un singulier mélange d'antagonismes ethniques et de solidarité économique, politique et religieuse. Lorsque, sous le sceptre des Iraniens médo-perses, la Mésopotamie possédera des souverains à l'intelligence méthodique et persévérante, dégagée des routines impulsives de la rivalité assyro-babylonienne, elle s'unifiera, mais ne pourra maintenir cette unité hégémonique qu'à condition d'absorber son entourage jusqu'à ses limites extrêmes. La logique de son impérialisme l'entraînera même hors d'Asie, jusqu'au fond de l'Égypte, et, par delà la mer Égée, jusque sur l'acropole d'Athènes.

C'est pourquoi, avant d'aborder l'exposé historique de cette expansion inévitable, il convient de jeter un coup d'œil circulaire sur le cadre qui en justifie le développement et les péripéties.

Vers la fin du deuxième millénaire, la Palestine et la Syrie ont profité de la décadence des grands empires pour s'affranchir du joug étranger et naître à la vie autonome. Quatre groupes principaux émergent du pêle-mêle de races ou d'États que le flux et le reflux des migrations a déposés sur cette marche commune de l'Égypte, de l'Anatolie et de l'Asie mésopotamienne : ce sont, sur la côte, les Philistins, les Phéniciens, les Syriens du nord et, à l'intérieur, les Hébreux. Nous les passerons successivement en revue.

I. — LES PHILISTINS¹.

Vers l'angle sud de la zone côtière contiguë à l'Égypte, entre Raphia et Joppé, les Philistins avaient occupé, vers l'année 1190 avant J.-C., les ports de Gaza, d'Ascalon, d'Ashdod et Ekron, et, sur la plaine côtière de la Shéphélah, la ville de Gath. Ce peuple non sémite était une épave des *Pélésati*, cités parmi

¹. **OUVRAGES A CONSULTER.** — Aux ouvrages généraux indiqués à la note précédente, (p. 225), joindre ceux, déjà un peu anciens, de F. Hitzig, *Urgeschichte der Philistiner* (Leipzig, 1845, in-8°) et de K. Stork, *Gaza und die Philistäische Küste* (Iena, 1852, in-8°); les études récentes de M. Noordzij, *De Filistijnen; hun Afkomst en Geschiedenis* (Kampen, 1905, in-8°), et de R. A. S. Macalister, *The Philistines* (Londres, 1913, in-8°, « Schweich lectures »), ainsi que R. Dussaud, *Les civilisations préhelléniques dans le bassin de la mer Égée* (Paris, 1910, in-8°; 2^e éd., 1914), p. 297-303 de la 2^e édition.

les « peuples de la mer » que Ramsès III avait déconfits et chassés d'Égypte : avec l'assentiment du pharaon, ils avaient obtenu de se réfugier en Shéphélah, qui, de leur présence, prit le nom de Palestine. Les Hébreux, leurs voisins et rivaux, les qualifiaient de *Khérétim* ou Crétois, originaires de *Kaphtor* (la Crète). Aussi croit-on pouvoir reconnaître des souvenirs de leur civilisation minoenne dans leurs cultes, leurs légendes, leur architecture, leur écriture et leur poterie, qui est de basse époque mycénienne. Sans doute aussi le choix qu'ils firent des ports cananéens du sud répondait-il à leurs goûts ataviques pour la navigation, car, comme la plupart des anciens Crétois, ils devaient descendre d'ancêtres caro-lyciens. Situé au débouché et au croisement des chemins de caravanes venant d'Égypte et d'Arabie, le nouvel habitat maritime des Philistins leur promettait une activité plus fructueuse que la Crète décadente.

Les cinq cités philistines, gouvernées chacune par un chef ou *seren*, formaient une confédération régie par un conseil fédéral de ces magistrats locaux. Elles adoptèrent les dieux naturistes des indigènes cananéens, de race sémitique, parmi lesquels elles s'installaient, mais sans oublier les divinités de leur Crète natale. Ascalon garda ses dieux poissons, Dagon et Dercéto, originaires de la basse Chaldée, mais en y ajoutant la déesse crétoise aux colombes, tandis que Gaza se vouait au culte du couple crétois Zeus Crétagénès et Britomartis.

Les Philistins ont pu implanter en Palestine la culture de la vigne et de l'olivier ; s'ils adoptèrent le dialecte sémitique des indigènes, ils conservèrent leur écriture égéenne, leur armement et leur supériorité dans le maniement de l'arc. Pendant longtemps ils résistèrent à l'infiltration des Hébreux dans la Shéphélah ; et, dès le début du XII^e siècle, ils allèrent même les attaquer dans la vallée du Jourdain, s'emparèrent de leur arche sainte et les réduisirent en captivité. Ce duel dura encore plus d'un siècle, jusqu'au jour où le roi David libéra enfin Israël unifié.

S'il était possible de reconnaître dans les *Zakkara* des textes égyptiens le nom ethnique crétois des habitants de Zacro (à l'encontre de la théorie qui veut identifier ce nom à celui des Zékals ou Sicules), ce serait une autre peuplade égéenne qui serait venue se fixer en Palestine auprès des Philistins, dans le district côtier du mont Carmel, avec Dor comme port principal et capitale. Les *Zakkara* ne concevaient guère la navigation que sous la forme de la piraterie : ils infestèrent ainsi les parages

de la Palestine durant le ^x^e siècle, jusqu'au jour où les Phéniciens s'emparèrent de leurs ports.

II. — LES PHÉNICIENS¹.

Au delà, vers le nord, jusqu'à l'îlot d'Arad ou Arouad, le littoral était aux mains d'un peuple sémitique apparenté aux Araméens et que l'antiquité grecque a désigné sous le nom de Phéniciens, c'est-à-dire « peuple des palmiers ».

Certains linguistes ont cru reconnaître dans ce qualificatif, par l'intermédiaire du latin *Paenus* et *punicus*, la déformation de *Phoun*, *Poun* ou *Pount*, nom égyptien de la côte des Somalis, qui fait face, sur la mer Rouge, à la pointe sud-ouest de l'Arabie ; d'autres situent le berceau des Phéniciens dans les îles du golfe Persique, de façon à restituer à ces infatigables marins un état-civil conforme à leurs aptitudes ; mais toutes ces hypothèses sont contredites par la théorie actuelle qui place en Syrie et Palestine le lieu d'origine des Sémites.

Dès le troisième millénaire, les ports cananéens, notamment Byblos, étaient en rapports avec l'Égypte et dans son obédience. A la faveur des événements qui, au ^x^e siècle, avaient supprimé la concurrence des marines mycéniennes et l'ingérence en Syrie des Égyptiens et des Hittites, les Phéniciens purent restaurer les ports saccagés de leurs ancêtres et y ajouter ceux qu'ils reprirent aux pirates Zakkara. La ligne de leurs villes maritimes s'égrenait au pied du Liban depuis Dor, par Tyr, Sidon, Béryte (Beyrouth), Byblos, jusqu'à Arad, rendues prospères par le commerce des bois abattus sur les pentes de la

1. OUVRAGES A CONSULTER. — Aux ouvrages généraux indiqués en tête de ce chapitre, joindre le livre classique de Movers, *Die Phoenizier* (Leipzig, 1841-1856, 3 vol. in-8°), qui, bien que de tendances exagérées, reste utile par ses références aux textes ; de même, l'ouvrage original de V. Gérard, *Les Phéniciens et l'Odyssee* (Paris, 1902-1903, 2 vol. in-8° ; 2^e éd. remaniée, 1927), à côté de conclusions historiques fondées sur des étymologies sémitiques contestées par les linguistes, offre des vues pénétrantes sur les conditions de la colonisation primitive en Méditerranée.

Les travaux d'Isidore Lévy (*L'origine du nom de la Phénicie*, dans la *Revue de philologie*, t. XXIX, 1905, p. 309-314), de C. Autran, *Les Phéniciens ; essai de contribution à l'histoire antique de la Méditerranée* (Paris, 1920, in-8°), de R. Weill, *Phéniciens, Egéens et Hellènes dans la Méditerranée primitive* (dans la revue *Syria*, t. II, 1921, p. 120-144) s'efforcent d'élucider l'origine et la portée du terme ethnique de Phéniciens.

Parmi les recherches de détail, signalons F.-C. Eiselen, *Sidon* (New-York, 1907, in-8°) ; G. Dahl, *Materials for the history of Dor* (New-Haven, 1915, in-8°) ; W. B. Fleming, *History of Tyre* (New-York, 1915, in-8°).

Pour l'archéologie et l'art, bon résumé dans R. Dussaud, *Les civilisations préhelléniques dans le bassin de la mer Egée* (Paris, 1910, in-8° ; 2^e éd., 1914), p. 303-326 de la 2^e éd., et l'ouvrage récent de G. Contenau, *La civilisation phénicienne* (Paris, 1926, in-8°).

montagne et le passage des caravanes, au débouché des vallées fertiles de la Cœlé-Syrie. Ce devait être l'origine de la fortune merveilleuse réservée à la marine phénicienne. Elle était célèbre dès ce temps par les qualités nautiques de ses navires de guerre et de commerce et par l'ordre parfait de leur arrimage.

Les cités phéniciennes se répartissaient en trois groupes : au nord, celui de l'ilôt d'Arad avec Simyra dans la plaine ; au centre, celui de Gêbel ou Byblos, Béryte et Sidon ; au sud, celui de Tyr. Ces villes étaient sous l'autorité de rois locaux ; mais leurs rivalités, surtout celle de Sidon et de Tyr, aboutissaient à conférer l'hégémonie tantôt à l'une, tantôt à l'autre. Sidon finit par dominer le groupe du nord et Tyr celui du sud avec les anciens ports des Zakkara. Au ix^e siècle, au temps d'Ithbaal, les rois de Tyr étaient aussi rois de Sidon. La politique prudente des Phéniciens, toute subordonnée à leurs intérêts commerciaux, s'abstenait d'intervenir dans les conflits de leurs voisins et des empires d'Égypte et d'Asie. Pourtant les rois de Tyr conclurent des alliances avec Israël. Contraints de subir le joug de l'Assyrie sous Assourbanipal en 876, ils payaient tribut à Ninive. Pour s'en affranchir, ils s'allièrent avec Juda et l'Égypte contre Sennachérib, et provoquèrent ainsi, en 702, la ruine de Tyr, dont profita Sidon.

La marine phénicienne s'adonnait d'abord à la pêche du murex sur les côtes de Syrie, d'Afrique, de Crète, des îles et du continent helléniques, où pullulait le coquillage dont on extrayait la pourpre. Les fabriques et teintureries de Sidon et de Tyr détenaient le monopole des tissus de laine pourprée. Mais le commerce des aromates, des métaux, des pierreries, des bois du Liban et des divers produits de l'industrie et de la métallurgie orientale, sans oublier celui des esclaves, subvenait aussi à l'activité des transactions avec des clients de plus en plus lointains.

L'habileté méthodique et souple des Phéniciens leur suggéra une organisation commerciale à longue portée, qui leur permit de concentrer dans leurs entrepôts les produits de l'Orient et de les répartir au dehors grâce à un système de comptoirs échelonnés jusqu'en Occident. Ainsi, du côté de l'intérieur, ils se ménageaient sur les confins des États voisins, par des ententes avec les roitelets maîtres des communications, une place privilégiée dans ces ports du désert où affluaient les caravanes, tels que Hamah, Damas, Thapsaque, Nisibis. Là, leur propre pacotille servait d'objets d'échange contre

ceux qui leur étaient livrés. Ce système fonctionnait aussi en Égypte, notamment à Memphis, par l'intermédiaire de représentants indigènes autorisés. Du côté de la mer, ils obtenaient, de gré ou de force, des points de simple accostage ou de débarquement, où ils troquaient leurs articles contre les produits du pays. Il s'agissait moins d'établissements fixes sur terre que de mouillages à fleur de côte.

On s'est plu à exagérer le caractère colonial et permanent de cette expansion, en réalité plus circonspecte et mercantile que pénétrante. Les cités phéniciennes n'étaient pas assez populeuses pour fournir les éléments d'une occupation lointaine, militaire et multiple : à cet égard, elles ne disposaient pas des mêmes ressources que la Crète de Minos ou que la Grèce achéenne et dorienne.

Leur premier souci fut de mettre leur propre littoral à l'abri d'une emprise étrangère : les croiseurs phéniciens surent interdire aux Grecs l'accès de leurs parages. De leur côté, les colonies grecques tinrent les Phéniciens à distance des côtes d'Asie Mineure. Seule la côte méridionale, de la Lycie à la Cilicie, pouvait être abordée dans la mesure où les pirates locaux le permettaient. A Chypre, les Phéniciens s'implantèrent d'abord, à partir du ^xe siècle, sur le littoral proche des gisements de cuivre, en face de la Syrie, notamment à Kiton (Larnaca), qui payait un tribut intermittent au roi de Tyr, et dans le port d'Amathous ou Amathonte (Limisso) ; mais, loin d'avoir été pé étreée à fond par l'influence phénicienne, ce fut plutôt la gr^{nde} île qui, par son industrie et par son art, à la fois orientaisé et hellénisé, réagit sur la Phénicie. Au surplus, ses richesses étaient trop disputées pour que les profits n'y fussent pas très partagés.

Aussi la recherche de gisements vierges attira-t-elle les Phéniciens dans l'autre bassin de la Méditerranée, vers les mines de la Sardaigne et de l'Espagne. Là, leur marine risquait d'entrer en concurrence avec celle des Étrusques. Ils abandonnèrent donc à celle-ci et aux Grecs le bassin tyrrhénien et se réservèrent la mer Libyque comme champ d'exploitation. Mais il leur fallait là une base fixe : ce fut Carthage, que Tyr installa en 814-813 sur le site d'un poste un peu plus ancien, fondé puis abandonné par Sidon. Carthage devint elle-même une métropole indépendante qui essaima des sous-colonies sur les îles qui commandaient le détroit de Malte (Malte, Gaudos, Cossyra) et sur la pointe ouest de la Sicile (Motyé, Lilybée).

De proche en proche, tout le bassin sud-ouest de la Méditerranée, inclus entre la Sardaigne, les Baléares, l'Espagne méridionale et la côte libyenne, depuis les Colonnes d'Hercule jusqu'à la Petite Syrte (Tunisie), devint un lac carthaginois, où les colonies phéniciennes s'alignaient en face de la bordure de colonies grecques échelonnées depuis la Sicile jusqu'à Gadès (Cadix).

C'est surtout comme intermédiaires et courtiers entre l'Orient et l'Occident méditerranéens que les Phéniciens se sont rendus utiles au monde antique. Poussant plus loin que les Égéens, ils atteignirent les sources extrêmes de la richesse et ravitaillèrent la Grèce, l'Égypte et l'Asie en cuivre et en étain. Au point de vue intellectuel, ils contribuèrent au progrès général par une invention surtout pratique : celle d'une écriture phonétique, réduite à un alphabet de vingt-deux lettres, sans voyelles. La simplicité ingénieuse de ce système, très supérieur aux cursives égyptiennes et crétoises ou aux cunéiformes mésopotamiens, florissait déjà à Byblos dès le ^{xiii}^e siècle avant J.-C. Du jour où les Grecs se l'approprièrent, l'alphabet devint l'instrument littéraire de toute la civilisation méditerranéenne.

En revanche, c'est, semble-t-il, à tort qu'on a voulu faire honneur aux Phéniciens d'une contribution non moins ancienne et non moins féconde à la religion grecque. Dans ce domaine, leur participation reste assez insignifiante, si on la compare à celle des autres peuples orientaux avec qui les Préhellènes et les Hellènes se trouvèrent en contact dès le début : Égypte, Crète minoenne, Carie-Lycie, Phrygie, Lydie et Thrace. La religion grecque était déjà constituée depuis longtemps quand l'influence de la Phénicie put entrer en jeu entre le ^{ix}^e et le ^{vii}^e siècle avant J.-C. L'erreur commise par les anciens, suivis par des critiques modernes, provient d'une confusion anachronique : on a porté au compte des Phéniciens tard venus ce don d'ubiquité maritime et coloniale qui fut avant le ^{xii}^e siècle l'apanage des Caro-lélèges, des Crétois et des Achéens, peuples non sémitiques, dont le souvenir s'était effacé à l'époque où les Phéniciens devinrent de grands routiers des mers.

En matière religieuse, les Phéniciens n'étaient guère que les héritiers et les copistes des dogmes savants de la Babylonie et de l'Égypte. Des échanges s'étaient faits depuis les pharaons de la famille de Ramsès (ou Ramessides) entre les sanctuaires de Memphis et de Thèbes et ceux de Byblos, eux-mêmes disciples des mythes et théologies de la Chaldée. Byblos était

la grande cité sainte de la Phénicie : dans le ravin du torrent Adonis, dont les eaux empourprées par le pollen des fleurs printanières semblaient un flot de sang, on célébrait la mort du jeune dieu de la végétation, pleuré par la Grande Déesse Astarté, son amante, puis sa résurrection. Des fêtes orgiaстiques se déroulaient autour de ce drame mystique de la Passion. Chaque ville phénicienne adorait un couple de « maîtres » divins (Baal et Baalat), qualifiés aussi « rois » (Melek ou Molok) et « reines » (Milkat) des cieux.

A ces titres souverains s'ajoutaient des épithètes locales tirées du nom de la ville et des qualificatifs de nature (Adad, El, Melkart, Adonis, Ashtoret, Tanit, etc.). La propagation à travers la Méditerranée de certains de ces dieux et de ces rites s'est faite surtout après l'hellénisation de la Syrie par Alexandre le Grand et à l'époque gréco-romaine par les col-lèges ou associations de trafiquants phéniciens, comme ceux que l'on connaît à Délos.

III. — LA SYRIE DU NORD¹.

De l'îlot d'Arad au golfe d'Alexandrette s'étendait le district côtier et montagneux adossé aux talus de l'Amanus et du Taurus et encadré entre l'Oronte et la boucle de l'Euphrate. Cet ancien « Pays des deux fleuves » (le *Naharin* égyptien), auquel les Assyriens avaient donné le nom de « Mitanni », avait été englobé dans l'empire hittite, puis s'en était détaché pour former, au x^e siècle, un groupe composé de non-sémites et d'Amorites (habitants d'« Amourrou ») répartis entre trois suzerains principaux et une multitude de seigneurs locaux.

Au nord, subsistait le dernier morceau de l'empire hittite, dont la capitale était Karkémish, sur le gué de l'Euphrate; à l'ouest, à l'embouchure de l'Oronte et autour du lac d'Antioche, le royaume d'Ounki; à l'est, le Bit-Agousi, autour du puissant castel d'Arpad, voisin d'Alep; au sud-ouest, le Khattina qui s'allongeait entre le site d'Alep et la côte d'Arad.

Les maîtres de ces districts n'avaient d'autre importance

1. **OUVRAGES A CONSULTER.** — Outre les ouvrages généraux indiqués en tête de ce chapitre, spécialement G. Maspero, *Histoire ancienne des peuples de l'Orient classique*, t. II, p. 33-41 et la *Cambridge ancient history*, t. II, chap. xi à xiii, et t. III, chap. vi (avec les bibliographies correspondantes), voir A. T. Clay, *The empire of the Amorites* (New-Haven, 1919, in-8°).

que celle qu'ils devaient à leur position. Ils détenaient les clefs du gué de Karkémish et des divers couloirs aboutissant de l'Euphrate à l'embouchure de l'Oronte. Conscients des avantages de leur rôle de portiers de la Mésopotamie, ils prétendaient en récolter tous les profits, en détroussant ou rançonnant les convois : voisinage fort importun aux souverains assyriens, qui s'évertueront à les mater.

Il en était de même de l'État voisin de Hamah et Damas, composé d'une douzaine de tribus d'anciens nomades amorites, répartis les uns autour d'Hamah et de Karkar vers l'entrée nord de la Cœlé-Syrie, les autres autour de Damas et du Haourân, près des percées latérales qui le relie aux chemins et oasis du désert.

IV. — LA PALESTINE ET L'ARRIVÉE DES HÉBREUX¹.

Entre le désert de Syrie et la lisière maritime de la Palestine et de la Phénicie, l'intérieur du pays au sud du Liban, de l'Anti-Liban et des territoires de Damas et Hamah, c'est-à-dire la dépression du Jourdain et de ses deux grands lacs, ainsi que leur double bordure de larges montagnes, était depuis des siècles peuplé par des tribus sémitiques. On a vu comment celles-ci, après avoir longtemps vécu en Égypte à l'état de servitude, avaient pu se soustraire au joug des pharaons vers l'époque d'Aménophis II (1447-1420) et de son successeur, Thoutmès V (1420-1410).

Grâce à la Bible, nous sommes pour la première fois en présence d'un récit proprement historique et suivi, où l'on s'est

1. **OUVRAGES À CONSULTER.** — Aux ouvrages généraux indiqués p. 225, ajouter d'abord les histoires générales du peuple d'Israël, parmi lesquelles on peut citer comme particulièrement au courant des résultats de la critique et de l'érudition modernes (renouvelées par les célèbres *Prolegomena zur Geschichte Israels* de J. Wellhausen, 1878), celles de R. Kittel, *Geschichte des Volkes Israel* (Gotha, 1892, 2 vol. in-8°; 5^e édition, très remaniée, 1923), qui s'arrête à l'Exil; de L. Desnoyers, *Histoire du peuple hébreu*; t. I (seul paru) : *La période des Juges* (Paris, 1922, in-8°); de E. Sellin, *Geschichte des israelitisch-judischen Volkes*, t. I (Leipzig, 1924, in-8°); et, pour la civilisation, R. A. S. Macalister, *A history of civilization in Palestine* (Cambridge, 1912, in-12); P. Thomsen, *Kompendium der palästinischen Altertumskunde* (Tübingen, 1913, in-8°); A. Bertholet, *Kulturgeschichte Israels* (Göttingen, 1919, in-8°).

Pour la période de l'Exode, voir F. Petrie, *Egypt and Israel* (Londres, 1923, in-8°); A. Mallon, *Les Hébreux en Egypte* (Rome, 1921, in-8°; fasc. 3 des « *Orientalia* »); J. S. Griffiths, *The Exodus in the light of archeology* (Londres, 1923, in-12).

Pour la période cananéenne, voir H. Vincent, *Canaan d'après l'exploration récente* (Paris, 1907, in-8°); Ed. Meyer et B. Luther, *Die Israeliten und ihre Nachbarstämme* (Halle a. S., 1906, in-8°); Böhl, *Kanaanäer und Hebräer* (Leipzig, 1911, in-8°); L. B. Paton, *Israel's conquest of Canaan*, dans le *Journal of biblical studies*, t. XXXII (1913), p. 1 à 53.

proposé de conserver le souvenir de la vie d'un peuple et de l'œuvre qu'il a accomplie. Certes, ce Livre saint n'est pas un document partout irrécusable, et la critique n'a pas de peine à y démêler une forte part de légende ; mais d'autres textes viennent parfois en confirmer les données, et l'on peut ainsi reconstituer la suite des tribulations et des guerres qu'Israël eut à subir avant d'achever son installation en Palestine.

Le livre de l'*Exode* raconte comment, sous la conduite de leur chef Moïse, ces tribus s'étaient mises en marche vers cette « terre promise » de Canaan, que leur Dieu avait destinée aux enfants d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, puis, après un long séjour au désert, étaient enfin parvenues en Palestine. Mais, entre le moment où ils avaient dû abandonner la vallée du Nil et celui où ils s'étaient établis sur les rives du Jourdain, il s'était écoulé plusieurs siècles. Tantôt par des alliances fructueuses, tantôt par d'heureux combats, ils avaient peu à peu réussi à s'installer en différents points du territoire, chacune des tribus israélites qui formaient la masse de la population agissant d'ailleurs souvent pour son compte. On a vu, à tort ou à raison, dans les bandes de Josué ces *Habiri*, qui s'agitaient en Syrie au début du xiv^e siècle. Certaines tribus avaient si fortement occupé le sol dès le milieu du xiii^e siècle qu'elles osèrent s'allier avec les populations voisines contre les pharaons : nous avons déjà trouvé le peuple d'Israël parmi ceux que Méneptah, fils de Ramsès II, se vantait d'avoir vaincus¹.

Pendant toute cette période de recueillement et d'organisation au désert, puis de conquête, les Hébreux, vivant en nomades, ne possédaient pas encore de temple, mais leur religion prenait peu à peu sa forme définitive. Ils transportaient avec eux les Tables de la Loi, que Yahvé avait données à Moïse sur le Sinaï. Ces tables étaient renfermées dans un tabernacle portatif, l'Arche d'Alliance, en attendant qu'un sanctuaire pût être élevé au vrai Dieu. Les Hébreux étaient gouvernés par des « Juges », que Yahvé suscitait à l'heure du danger pour guider les tribus, lutter contre la politique intéressée des chefs de clans et permettre, par une action commune, l'accomplissement des destins d'Israël.

Les Israélites avaient occupé d'abord, semble-t-il, le pays de Moab, à l'est de la mer Morte ; puis, franchissant le Jour-

1. Voir ci-dessus, p. 213.

dain, sous la conduite de Josué, ils avaient pris Jéricho, Lakish et Gézer ; ensuite ils s'étaient attaqués à Hébron. Jérusalem leur avait d'abord échappé¹. Quelques tribus étaient parvenues à s'installer parmi les Cananéens du nord, par exemple le clan d'Éphraïm, tandis que celui de Juda demeurait dans le sud, séparé du précédent par le pays de Jérusalem. Les Israélites s'étaient fixés sur les collines, alors que les Cananéens conservaient, pour leur part, la plaine ; puis, peu à peu, ils s'étaient entraînés à affronter les armées cananéennes, que des chars de guerre, construits à l'imitation de ceux des Égyptiens, rendaient extrêmement dangereuses pour des guerriers qui ne disposaient encore que de pauvres moyens de combat. Sous la conduite de Barak, de la tribu de Nephtali, ils leur avaient infligé, près de Taannach (aujourd'hui Tell-Taaneek), une sanglante défaite, dont le *Chant de Débora*, dans le livre des *Juges*, a conservé le souvenir. Les clans alliés furent Éphraïm, Benjamin, Manassé, Zebulon, Nephtali, Issachar. Les autres n'intervinrent pas : Dan et Asher, cantonnés dans le district du Carmel, y vivaient contents de leur sort. Vers 1080, les Philistins rencontrèrent à Ebenezer une armée d'Israël réunie sous les ordres d'Éli ; ils la défirent complètement et s'emparèrent de l'Arche d'Alliance, qui renfermait les Tables de la Loi. Les tribus furent désarmées ; des garnisons philistines occupèrent le pays ; les vaincus durent payer de lourds impôts. Asservis et, malgré la tolérance religieuse de leurs vainqueurs, forcés de se laisser diriger par des peuples dont ils sentaient la culture inférieure à la leur, ils durent pendant un demi-siècle ronger leur frein en silence.

V. — LA FONDATION DU ROYAUME D'ISRAËL : SAÛL ET DAVID².

La libération vint enfin, aux environs de l'an 1030. Décidés à secouer le joug, les Hébreux comprirent que l'union était la condition de leur salut : ils s'entendirent pour désigner un roi de la libération, et ce roi fut Saül. Celui-ci groupa autour de lui toutes les tribus et se jeta d'abord sur les Ammonites, alliés

1. Ce qui vient à l'appui de la théorie qui place l'Exode avant l'époque des Aménophis.

2. OUVRAGES À CONSULTER. — Les histoires générales d'Israël indiquées au paragraphe précédent et, en outre, S. A. Cook, *Critical notes on Old Testament history : the traditions of Saul and David* (Londres, 1907, in-8°).

des Philistins, dont le pays était au nord-est de la mer Morte ; il les battit ; puis, par une agression soudaine, il chassa les Philistins ; enfin il se tourna au sud contre les Amalécites, dont Samuel, de sa propre main, sacrifia le roi à Yahvé. Le reste du règne de Saül fut occupé par des guerres contre les Philistins, qui cherchaient à venger leur échec. Ils finirent par l'emporter à la bataille du mont Gilboa (au nord-est du Carmel), où Saül resta parmi les morts, et replacèrent Israël sous leur domination.

Mais David, un des guerriers d'Israël qui s'était d'abord le plus distingué dans les combats contre les Philistins et auquel ses exploits avaient valu l'honneur d'être désigné par le prophète Samuel comme le futur roi du peuple de Dieu, réussit bientôt à rétablir la situation compromise. Amené par la jalousie de Saül à s'expatrier avant la bataille de Gilboa, il avait su, sans jamais prendre position contre ses anciens compagnons d'armes, se ménager la bienveillance des Philistins, au point que ceux-ci, réorganisant le pays, après leur victoire, se laissèrent aller à lui confier le gouvernement des provinces du sud, avec la capitale d'Hébron, en maintenant, dans les provinces du nord, sous leur suzeraineté Ishbaal, fils de Saül, dont la capitale était Mahanaïm. Mais, fort du droit qu'il tenait de la désignation faite par Samuel, David n'hésita pas à attaquer Ishbaal ; il s'empara de son royaume et entra d'assaut dans Jérusalem, où les Israélites n'avaient encore pu pénétrer que par surprise. Il en fit sa capitale à la place d'Hébron. Alarmés enfin par ces actes d'indépendance, les Philistins marchèrent contre lui ; **défaits**, ils perdirent les statues de leurs dieux. David se précipita sur leur trace et envahit leur pays ; des luttes féroces se livrèrent autour de Gath, puis d'Ashdod, qui furent prises, et David, triomphant, conduisit solennellement « l'Arche d'Alliance » à Jérusalem.

Le royaume d'Israël était né, mais il était fragile encore. David, résolu à lui assurer une solide base territoriale, commença par élargir les cadres de son armée en confiant des commandements à des chefs choisis parmi les anciens possesseurs du pays, tels qu'Ittaï le Philistin ou Ouriah le Hittite, tout en prenant la précaution de placer à leurs côtés des chefs originaires d'Israël. Il ne faisait que suivre la méthode dont les princes syriens, cinq siècles plus tôt, avaient déjà donné l'exemple. Mais en même temps, pour être plus sûr de ses compatriotes eux-mêmes, il peupla le sacerdoce d'hommes éprouvés, peut-être de ses

propres fils. Après quoi, il s'élança à la conquête des provinces voisines.

Moab fut le premier pays à passer sous sa domination ; la population en fut décimée. Le royaume d'Ammon se ligua en vain avec les tribus araméennes du nord : il devint, lui aussi, province d'Israël. De proche en proche, les tribus araméennes jusqu'à l'Euphrate se soulevèrent contre David ; celui-ci les battit et soumit Damas à son pouvoir. Pour se garantir ces possessions, il fit alliance avec Hiram, le roi phénicien de Tyr, et avec le roi de Hamah. Après quoi, il passa au sud : Édom vit ses habitants massacrés et son territoire annexé jusqu'au golfe d'Akaba. Seules les tribus philistines des régions les plus méridionales paraissent avoir échappé, sans doute parce qu'elles s'étaient mises sous la protection du roi d'Égypte.

Les résultats obtenus par David étaient décisifs. Non seulement Israël s'était libéré du joug des Philistins, mais un royaume compact avait été, par la force des armes, créé à son profit, qui déjà englobait presque tous les territoires compris entre les chaînes côtières et le désert, de part et d'autre de la mer Morte et du Jourdain.

VI. — LE ROYAUME D'ISRAËL SOUS LE RÈGNE DE SALOMON (975-935) ¹.

David mourut, en 975, laissant le trône à son fils Salomon. A la tête d'un royaume solide et riche, Salomon apparaît comme le type de ces souverains orientaux amis du faste et du luxe ; en réalité, il fut, avant tout, un organisateur.

Maître des grands chemins de communication entre les divers pays de l'ancien monde, il voulut que ses États devinssent un asile de paix, où le commerce et la richesse se développeraient largement, à l'abri du danger. Soucieux d'assurer sa sécurité du côté du sud, où il avait pour voisin immédiat un peuple puissant, il fit alliance avec le pharaon de Tanis, dont il épousa, dit-on, une des filles. Une autre alliance avec le roi phénicien Hiram de Tyr lui assura le concours d'une flotte excellente, qui lui permit d'entreprendre, de concert avec Hiram, une grande

1. OUVRAGES À CONSULTER. — Aux ouvrages indiqués p. 233, n. 1, ajouter principalement, au point de vue archéologique, Perrot et Chipiez, *Histoire de l'art dans l'antiquité* ; t. IV : *Judée* (Paris, 1887, in-8°) ; P. S. P. Handcock, *The archeology of the Holy Land* (Londres, 1916, in-8°).

expédition maritime vers le pays d' « Ophir », dont le site demeure incertain (la côte des Somalis ? le sud de l'Arabie ? l'Inde même peut-être?).

Après les jours d'épreuves, Israël connut alors la gloire et la fortune. Un des premiers soins de Salomon fut d'en rendre grâce à Dieu en bâtissant à Jérusalem un temple digne de lui. Ce fameux « Temple de Salomon », construit par des architectes phéniciens, s'élevait sur une esplanade mi-naturelle, mi-artificielle, contenue tout entière dans l'enceinte sacrée. Entre le temple et l'extrémité de cette esplanade, se dressait l'autel des sacrifices. Il n'en reste malheureusement rien aujourd'hui : seule l'esplanade même (Haram-es-Sherif) subsiste encore ; la mosquée dite d'Omar en occupe l'emplacement, ce qui laisse supposer que le sanctuaire primitif ne devait guère mesurer moins d'une trentaine de mètres de long sur une dizaine de large. Salomon avait voulu faire beau et grand, et les richesses fabuleuses que la légende lui prête répondent sans doute à une réelle magnificence.

Par ailleurs, le règne de Salomon ressemble à celui de tous les princes orientaux. Ce ne sont qu'intrigues du palais, complots et révoltes. Dans ces intrigues, on reconnaît souvent la main de l'Égypte, mal résignée à la perte de la Syrie et décidée à saisir la première occasion pour intervenir en Palestine. Cette occasion se présenta bientôt.

A la mort du roi Salomon (935), une scission se produisit entre le nord et le sud : le nord refusa de reconnaître pour roi Rehoboham, ou Roboam, fils du défunt, et se rallia à Jéroboam, né de mère égyptienne et marié lui-même à une femme originaire d'Égypte. Aussitôt, le pharaon Sheshonk fit irruption dans le sud de la Palestine et envoya des troupes piller le temple de Jérusalem ; mais les tribus du sud-ouest, celles de Juda et de Benjamin, restèrent fidèles à Roboham, qui se donna le titre de « roi de Juda ». Jéroboam, qui prit le nom de « roi d'Israël », ne put se maintenir que dans le nord. La séparation des deux royaumes fut religieuse autant que politique : tandis que les tribus du sud conservaient un culte détaché de tout symbole matériel, le nord, au contact peut-être des peuples avec lesquels il était entré en rapports, pratiqua le culte des images divines. De ce schisme, la littérature prophétique de l'Ancien Testament a gardé le souvenir indigné.

Aussi est-ce dans le sud et spécialement dans le pays de Juda que s'accomplit l'œuvre originale des Israélites, celle

qui leur assure un rang éminent dans l'histoire de l'humanité : la transformation de la pensée religieuse. Aux dieux de la cité, attachés au sol, comme l'étaient les dieux babyloniens, au dieu national des Assyriens, qui varie selon la capitale que le peuple se choisit, au dieu unique proposé par Aménophis IV aux nations de son empire, les Juifs opposeront leur Dieu exclusif, universel et révélé.

VII. — LA RELIGION D'ISRAËL¹.

Le Dieu d'Israël, en effet, n'est pas seulement le Dieu unique dont tout dépend. Il est extérieur au monde; à la différence des autres dieux de l'Asie occidentale ou de l'Égypte, il ne s'incarne en aucune partie de l'univers. Une des premières affirmations de son pouvoir souverain, c'est qu'il est impossible de le contraindre. Il n'y a pas de magie qui ait prise sur lui, comme en Égypte ou en Babylonie, et ce ne sont point seulement des sacrifices qu'il demande à ses fidèles : quiconque s'attache à

1. OUVRAGES À CONSULTER. — Le P. M.-J. Lagrange, *Étude sur les religions sémitiques* (Paris, 1903, in-8°; 2^e édit., 1905); A. Loisy, *La religion d'Israël* (Celfonds, 1901, in-12; 3^e éd., 1933); S.-A. Cook, *The religion of ancient Palestine* (Londres, 1908, in-12); A. Dufourcq, *L'avenir du christianisme*; 1. *Le passé chrétien*, t. I: *Les religions païennes et la religion juive comparées* (Paris, 1908, in-12; 6^e éd., 1923); L. Gautier, *Introduction à l'ancien Testament* (Lausanne, 1914, 2 vol. in-8°); E. Montet, *Histoire de la Bible* (Paris, 1924, in-12) et les articles de l'importante *Encyclopædia of Religion and ethics*, publiée sous la direction de J. Hastings (Edimbourg, 1908-1921, 12 vol. in-4°).

L'ensemble des livres saints des Israélites, dont la date de composition a été très discutée, a été traduit de l'hébreu en grec, au IV^e siècle avant J.-C., à Alexandrie, par les Septante (assemblée de savants au nombre de 70, dit-on); en latin, au V^e siècle de notre ère, par saint Jérôme (c'est la Vulgate); enfin l'école israélite des Massorètes se préoccupa, du V^e au X^e siècle après J.-C., de fixer définitivement le texte hébreu et inventa le système des points placés au-dessus et au-dessous des lettres, pour indiquer les voyelles, que l'hébreu primitif n'écrivait pas.

D'après leur contenu, on peut diviser les livres de la Bible en quatre groupes 1^o les livres historiques, qui sont : *Juges*, *Samuel* (1 et 2), *Rois* (1 et 2), *Ezra* et *Néhémie*, *Chroniques* ou *Paralipomènes* (1 et 2), *Maccabées* (1 et 2); 2^o les livres des origines et de la Loi : les cinq livres de Moïse (*Genèse*, *Exode*, *Lévitique*, *Nombres*, *Deutéronome*), le livre de Josué; 3^o les livres prophétiques : *Isaïe*, *Jérémie*, *Ezéchiel*, *Daniel*, les *Douze petits prophètes*; 4^o les livres poétiques et sapientiaux : *Psaumes*, *Proverbes*, *Job*, le *Cantique*, l'*Ecclésiaste* et le reste de la Bible.

Au point de vue historique, le livre des *Juges* rend compte des événements survenus avant l'établissement de la royauté, *Samuel* des événements survenus depuis Saül jusqu'à la fin du règne de David; les *Rois* résument l'histoire depuis Salomon jusqu'à la fin du royaume de Juda (528). Le livre des *Maccabées* se rapporte à l'insurrection contre le roi de Syrie Antiochos Épiphane (II^e siècle avant J.-C.) et à la période d'indépendance qui suivit.

Les grands prophètes vécurent : Isaïe, sous Ezéchias (2^e moitié du VIII^e siècle avant J.-C.), Jérémie sous Josias (fin du VII^e et début du VI^e siècle), Ezéchiel et Daniel à l'époque de l'Exil (milieu du VI^e siècle avant J.-C.).

lui, s'engage par cela même à tendre vers l'idéal de perfection morale qu'il représente ; il réclame de ses fidèles un effort continu pour s'en rapprocher constamment. Tandis que les dieux de Babylone paraissent, dans une œuvre comme le poème du *Juste souffrant*¹, jouer avec les hommes au gré de leur fantaisie, le Dieu d'Israël est juste : il récompense chacun selon ses mérites, c'est-à-dire selon la façon dont il aura respecté sa loi.

Ce Dieu unique a fait du peuple d'Israël son « peuple élu » ; et cette prédilection détermine toute l'histoire des Hébreux : car la mission leur incombe de faire triompher Yahvé, qui redevient, malgré tout, par ce biais un dieu national et qui suscite Moïse afin de leur montrer le chemin qu'ils ont à suivre. Le séjour en Égypte a fait oublier aux Hébreux les coutumes du temps lointain d'Abraham et les a amollis : Moïse les conduira au milieu des épreuves au pays qui fut celui de leurs pères ; il retrempera leurs âmes, et par ses lois posera les bases des devoirs des fidèles envers Dieu.

A partir de ce moment, toute l'histoire d'Israël sera empreinte de la mission qui lui a été confiée. Les Hébreux, adonnés en Égypte au polythéisme, installés au milieu de populations qui adorent les dieux de l'Asie occidentale, prenant femmes parmi elles, seront enclins à oublier le culte nouveau ; mais Yahvé les ramènera à lui, soit en accablant d'épreuves les infidèles, soit en récompensant libéralement les fidèles. Il fera naître des chefs pour les diriger, et lorsque la période des « Juges » sera passée, lorsque la royauté héréditaire sera régulièrement instituée et que la volonté divine ne se manifesterait plus dans le choix des chefs, c'est par l'intermédiaire des prophètes qu'il fera connaître sa volonté. Tour à tour, Saül, qui n'a point obéi à Dieu, sera abandonné ; il ne sera point accordé à David de bâtir le Temple ; et Salomon, qui, à la fin de son règne, se sera détourné de Yahvé, verra ses fils se dresser contre lui. Le Dieu d'Israël deviendra ainsi mieux qu'un dieu national : l'âme même de la nation, dont il fera la force et l'union.

Mais cette union ne se maintiendra pas longtemps. A peine né, le royaume des Hébreux donne déjà des signes d'épuisement. Après le siècle brillant qui correspond à l'époque de sa formation et de son triomphe, il semble, vers la fin du x^e siècle avant notre ère, voué à une ruine prochaine. Il a triomphé des

¹ Voir plus haut, p. 108.

Philistins grâce à l'accord de tous ; mais maintenant que l'accord est rompu et que vacille la foi robuste, qui jusqu'alors l'a soutenu dans la lutte, triomphera-t-il d'un ennemi résolu et vigoureux ? Question d'autant plus pressante que, de la Mésopotamie, se lève à nouveau une puissance redoutable, appelée tôt ou tard à reprendre en Syrie la politique de tous les souverains de Babylone : la puissance assyrienne, depuis longtemps en pleine croissance et que son essor impérialiste devait fatalement précipiter sur cette marche occidentale, pour s'y emparer des ports méditerranéens et s'y ouvrir le chemin de l'Égypte.

CHAPITRE II

LES PEUPLES DE L'ASIE MINEURE ET DES MARCHES MÉSOPOTAMIENNES DU NORD ET DE L'EST¹

Le vaste saillant occidental que les Grecs nommaient *Asie Mineure* ou *Anatolie* (Levant) se soude au continent asiatique par les massifs et chaînons transversaux qui, de l'angle sud-est de la mer Noire à l'angle nord-est de la Méditerranée, dessinent la ligne de partage des eaux entre les fleuves mésopotamiens et la grande rivière anatolienne l'*Halys*.

Cette terrasse massive formait aux flancs de la Mésopotamie un bastion plus dangereux que protecteur : car, c'est précisément à l'est qu'elle était le moins accessible aux maîtres de la grande plaine inférieure. Là, son glacis de hautes montagnes, pénétré de couloirs tortueux et étroits, ne permettait que des infiltrations venues du nord-est par les défilés du Caucase, de l'Arménie, du Kourdistan et des steppes du plateau iranien. Vers le sud-est, elle opposait aux armées conquérantes les barrières abruptes de l'*Anti-Taurus* et du *Taurus*. En revanche, au nord-ouest, aucun obstacle infranchissable n'arrêtait les invasions européennes parties de la péninsule balkanique : les pertuis du Bosphore et des Dardanelles pouvaient être franchis en barques par les envahisseurs les moins marins. A l'ouest, la richesse de la côte en golfes, en presqu'îles et en îles protectrices était faite pour attirer les

1. **OUVRAGES D'ENSEMBLE A CONSULTER.** — Voir les grands ouvrages, cités précédemment (p. 21, n. 1), de G. Maspero (t. II et III), de E. Meyer (t. I et II), de H. R. Hall et la *Cambridge ancient history*, t. II (1924) et III (1925), où l'on trouvera des bibliographies détaillées. Voir, en outre, les histoires grecques, dont les plus importantes seront indiquées plus loin (ch. iv) et l'*Histoire de l'antiquité* d'E. Cavaignac (Paris, 1913-1919, 3 vol. in-8°), malheureusement confuse et qui ne doit être utilisée qu'avec précautions (en particulier le t. I, intitulé : *Javan*). Pour la géographie historique, voir plus particulièrement W. Ramsay, *Historical geography of Asia Minor* (Londres, 1890, in-8°) ; H. Winckler, *Die Völker Vorderasiens* (Leipzig, 1899, in-8°) ; F. Hommel, *Grundriss der Geographie und Geschichte des alten Orients*, t. I, seul paru (Munich, 1904, in-8°).

navigateurs égéens vers les débouchés des plus belles vallées fluviales : c'est de ce côté que s'étend la façade de l'Anatolie.

Aussi les races les plus diverses, accourues de toutes les solitudes les plus lointaines, depuis le Touran jusqu'à la Thrace, ou des pays civilisés de l'occident hellénique, vinrent-elles à l'envi composer en Anatolie la plus compliquée des mosaïques ethniques. L'élément aryen y prédominait, tandis que les Sémites, si abondamment représentés en Mésopotamie et en Syrie, en étaient presque absents.

La structure physique et la position de l'Asie Mineure contrastaient avec celles de la Mésopotamie et se rapprochaient plutôt de celles de la péninsule hellénique : extrême division du territoire en vallées fluviales divergentes, hauts plateaux encerclés de montagnes et partagés en terres de labour, en pâturages, en steppes infertiles, littoral ouvert sur trois mers communicantes, toutes ces particularités favorisaient, en même temps que l'immigration, la répartition des races en clans séparés, tantôt réduits à de menues principautés, tantôt épanouis, dans les grandes vallées, en royaumes, eux-mêmes amplifiés parfois jusqu'à former des empires.

Toutes les influences convergeaient vers cette péninsule : elle connut la sauvagerie destructrice des Européens thraces, scythes et cimmériens, la barbarie exaltée des Phrygiens, la puissance organisatrice des Hittites et des Iraniens, l'emprise colonisatrice des Hellènes. Elle se pénétra aussi des conceptions théocratiques et de la science mésopotamiennes. A la fois nordique, occidentale et orientale, la variété de ses civilisations reflétait l'image composite des peuples qui l'habitaient.

Il est malaisé de démêler dans cet amalgame un noyau autochtone. Pourtant c'est, semble-t-il, le groupe lélége-carolygien qui représentait aux yeux des Grecs le fond le plus « asianique » ; mais le problème des origines, aryennes ou non, de ce peuple n'est pas encore élucidé.

Les immenses richesses de l'Anatolie en métaux, denrées, main-d'œuvre, étaient trop proches de la Mésopotamie pour n'avoir pas attisé les convoitises des conquérants ninivites. De plus, la turbulence des peuplades qui y étaient installées ne pouvait, sans danger pour eux, échapper à leur contrôle. Aussi devaient-ils sans cesse travailler à s'ouvrir une brèche vers le nord-ouest ou, tout au moins, à incorporer dans leurs frontières le réduit le plus proche, celui du bassin de l'Halys, dont le cours supérieur livre à celui qui l'occupe l'accès

des grandes vallées fluviales de l'ouest. L'effrondement des Hittites, détenteurs de ce bassin, allait favoriser ces ambitions. Sa conquête fut le plus grand pas de la puissance assyrienne vers l'ouest et le prélude du conflit qui s'annonçait entre l'Orient et l'Occident.

I. — L'ILE DE CHYPRE¹.

Inscrite dans l'angle des côtes syrienne et anatolienne, la vaste île de Chypre allait servir de trait d'union entre l'une et l'autre. Durant une longue période de civilisation primitive, du troisième au deuxième millénaire avant J.-C., sa population, d'origine inconnue, s'était attardée aux balbutiements de l'art et de l'industrie. Elle sort enfin de sa torpeur au moment où des races plus avancées découvrent les admirables ressources de ce sol riche en minerais, en bois, en fruits de la terre. Dès le ^{xvi}^e siècle l'Égypte de Thoutmès I^{er} la compte, sous le nom d'« Asi » ou « Alasia », parmi ses fournisseurs de cuivre. A la même époque, la Crète de Minos recevait d'elle aussi et lui renvoyait des poteries de sa façon. Il est à présumer enfin que la Mésopotamie et les Hittites s'en procuraient pareillement chez elle par des intermédiaires. Mais toutes ces relations lointaines n'exerçaient sur la grande île qu'une influence atténuée.

Au ^{xiv}^e siècle survint un voisin plus proche, qui allait lui infuser une vitalité nouvelle : ce fut cette principauté achéenne qu'on a vue² installée sous le nom d'« Akhaïava », à la lisière de l'empire hittite, sur la côte de Lycie, en face de Chypre. De leurs repaires lyciens, les navires achéens étaient maîtres de ces parages et les écumaient sans répit. Au ^{xiii}^e siècle, sous leur chef Attarassias (Atrée ?), ils s'étaient avancés jusqu'en Cilicie, où la légende fait parvenir leurs héros Persée et Bellérophon; puis ils avaient pris pied dans l'île, y étaient devenus maîtres de la côte nord et y avaient implanté leur civilisation mycénienne et leur langue hellénique.

1. **OUVRAGES À CONSULTER.** — Outre les ouvrages généraux indiqués en tête de ce chapitre (p. 242), et ceux de la p. 228, n. 1, voir E. Oberhummer, *Die Insel Cypern* (Munich, 1903, in-8°) ; du même, article *Kypros* dans Pauly et Wissowa, *Real-Encyclopädie der klassischen Altertumswissenschaft*, t. XII, 1 (1924) ; et, pour l'art chypriote, l'important *Catalogue of the Cesnola collection of antiquities from Cyprus* de J. L. Myres (New-York, 1914, in-8°). — Sur le rôle des Phéniciens, voir p. 230.

2. **Ci-dessus**, p. 199.

Au siècle suivant, après la guerre de Troie, cette première colonisation se voit renforcée par l'exode en masse des Achéo-éoliens, chassés de Grèce par l'invasion doriennne. En même temps que la côte entière, depuis la Lycie jusqu'à la Cilicie, se garnit d'établissements grecs de toutes races (d'où le nom de Pamphylie donné à une partie de ce littoral), Chypre reçoit de nouveaux immigrants, notamment un contingent d'Arcadiens, commandés par Agapènor. Un dialecte achéo-éolien, apparenté à l'arcadien, devient la langue commune de ces colons grecs. Empruntant à un modèle asiatique ou égéen un système d'écriture syllabique de cinquante-deux signes, ils l'adaptent assez gauchement à la transcription de leur idiome. Dès lors, Chypre entre dans le plein courant de la culture submycénienne. Son industrie, secondée par une marine active, améliore, multiplie et diffuse au loin ses produits. Les Doriens eux-mêmes, à partir du ^xⁱ^e siècle, viennent s'adjoindre et, par endroits, se substituer aux Achéens et importent l'usage du fer et la mode des fibules.

Les colonies grecques de Chypre se répartissent surtout sur les côtes nord et sud-ouest, où elles forment sept ou huit principautés : Lapathos, Soloi, Paphos, Courion, Salamis, isolée sur la côte nord-est, Idalion, Chythroi et Tamassos dans l'intérieur. A Paphos, fondée par les Arcadiens, le culte d'Aphrodite dite Cypris se greffe sur celui d'une Grande Déesse indigène : comme Byblos en Phénicie, cette ville devient le principal lieu saint de l'île, et l'on y voit se développer une caste sacerdotale, les « Kinyrades », cependant que d'autres sanctuaires d'Aphrodite s'installent à Idalion et à Golgoi.

C'est aussi à partir du ^xⁱ^e siècle que les Phéniciens s'établissent sur la côte sud, à Kition et Amathonte, où ils importent le culte d'Astarté. Leur concurrence, en excluant les Achéens de ce district, a pour effet d'ajouter un nouvel élément de diversité à la civilisation chypriote. Mais à cette époque, l'Assyrie se rapprochait déjà de la Méditerranée où Assurnasirpal, vers 876, avait pu, selon le rite, venir laver ses armes. Aux yeux des Assyriens, Chypre était une île grecque, un fragment de l'Ionie : aussi l'appelaient-ils « Iavân », nom d'ailleurs assez mal famé dans leur esprit, car il évoquait les sinistres exploits de pirates incorrigibles. Sargon II dut les arraisonner sévèrement pour quelques méfaits commis sur les côtes de Phénicie et de Cilicie : on le voit se glorifier « d'avoir extirpé l'Ionien du sein des mers et d'avoir rendu

la paix aux gens de *Koui (Cilicie) et de Tyr* ». En signe de soumission, les sept roitelets coupables envoyèrent leurs présents à Ninive. C'étaient sans doute des Grecs, et les Phéniciens de l'île avaient dû contribuer à la répression de ces corsaires. Ainsi s'expliquerait la découverte à Kition (Larnaca), port phénicien, d'une belle stèle de marbre noir offerte vers 709 par Sargon à ses auxiliaires phéniciens de Chypre : le souverain y est figuré en bas-relief, et une longue inscription énumère ses succès.

Le caractère hybride de la nationalité chypriote s'opposa longtemps à l'unité ; et le manque d'entente des éléments qui la composaient facilita la tâche des Assyriens, dont le joug lointain parut moins vexatoire aux Phéniciens de l'île que ne l'avait été celui de Tyr, leur métropole. Sous le roi assyrien Asarhaddon (681-669), les rois grecs de Chypre participèrent à la fourniture de poutres équarries et de main-d'œuvre destinées à la reconstruction du palais de Ninive. Sous Assourbanipal (669-626), dix rois chypriotes, dont quatre grecs, figureront comme tributaires. Mais la prépondérance assyrienne ne fera qu'ajouter une influence nouvelle à toutes celles qui se reflètent déjà dans l'art archaïque de Chypre du *viii^e* siècle et qui se complèteront vers la fin du *vii^e*, avant la chute de Ninive, par le rattachement politique de l'île à l'Égypte des Saïtes (622).

Durant toute cette période, Chypre apparaît comme un brillant foyer de culture mi-grecque et mi-orientale. Vers le *x^e* siècle, elle produit le plus ancien des poètes cycliques, Stasinos. La vie voluptueuse et raffinée de ses petits souverains, les rites licencieux de l'Aphrodite gréco-phénicienne adorée à Paphos, à Amathonte, à Idalion, à Golgoi, la profusion des fleurs éclatantes et des parfums produits dans l'île même, associaient dans ses fêtes les élégances de l'Ionie à celles de l'Orient syrien, chaldéen et égyptien.

De même, la statuaire de Chypre, sa céramique et son art décoratif offrent un singulier mélange de styles et de costumes qui rappellent avec moins de fadeur les goûts éclectiques de l'art phénicien. Ses statues de pierre tendre associent d'abord au vêtement ionien des types asiatiques, barbus et frisés, coiffés du bonnet pointu assyrien ou hittite ; puis, au *vi^e* siècle, une mode égyptisante vulgarise les effigies deminues, vêtues du pagne africain et coiffées du « *klaft* ». Sa céramique imite les rondeurs de la gourde entourée de spar-

terie ; puis elle adopte le style géométrique submycénien et attique ; après quoi, elle s'éprend des vases à formes humaines et animales. Ses modelleurs de figurines empruntent à la Babylonie le type nu de la Déesse-mère, ancêtre de la Vénus de Cnide. Ses décorateurs orientalisent tantôt sur le mode égyptien, tantôt sur le mode assyrien, même sur l'un et l'autre à la fois, dans l'ornementation, les ciselures ou les reliefs qu'ils développent sur les patères de bronze ou d'argent, les boucliers, les pectoraux ; ils incrustent des émaux sur des cuirasses, comme celle dont le roi de Paphos Kinyras fit don à Agamemnon ; ils cisèlent aussi les ivoires et leur virtuosité composite se déploie dans le travail des gemmes, des colliers, des bracelets et diadèmes.

Grâce à son isolement, l'industrie artistique et commerciale de Chypre devait poursuivre sans interruption sa brillante carrière durant toute l'antiquité.

II. — LA CILICIE¹.

Au coin de la côte où s'allonge la pointe de Chypre s'ouvre une plaine triangulaire, large et profonde de cent kilomètres, close par les trois barrières du Taurus, de l'Anti-Taurus et de l'Amanus. Trois fleuves, le Cydnos et le Saros, descendus du Taurus, et le Pyramos, issu du massif cappadocien, la fertilisent de leurs alluvions : d'où le nom de « Plaine aléienne » (marécageuse), donné par les Achéens au territoire actuel d'Adana. Les Assyriens désignaient tout le district sous le nom de *Koui* ou *Koué* et réservaient le terme de *Hilakkou*, équivalent de « Cilicie », au district supérieur du Taurus. Les Grecs distinguaient la Cilicie « plane » de la Cilicie « trachée », c'est-à-dire abrupte, formée par les pentes du Taurus, qui surplombent d'une hauteur de 2.400 à 1.600 mètres toute la côte occidentale jusqu'à la Pamphylie.

La plaine cilicienne servit de refuge aux pirates achéens du littoral et de Chypre, qui venaient piller les villes et les convois descendus de l'intérieur vers les ports. De riches principautés achéennes s'y installèrent, dont la légende épique

1. OUVRAGES A CONSULTER. — Outre les ouvrages généraux indiqués en tête du chapitre et notamment la *Cambridge ancient history*, voir E. Forrer, *Die Provinzeinteilung des assyrischen Reiches* (Leipzig, 1921, in-8°) ; du même, article *Cilicia* dans l'*Encyclopædia britannica*, 11^e éd., et article *Kilikien*, dans la *Real-Encyclopædie der klassischen Altertumswissenschaft* de Pauly et Wissowa, t. XI, 1 (1921).

a gardé le souvenir. C'est là que Bellérophon, chassé de la Lycie, aurait cherché un dernier asile. Trois oracles y florissaient, qui se donnaient pour fondateurs de célèbres devins achéens : Amphilochos, fils de l'Argien Amphiaraios et fondateur de Mallos, ainsi que des colonies achéennes de Pamphylie, puis le fameux Chalkas, devin d'Agamemnon, honoré d'un culte en Pamphylie et à Selgé en Pisidie ; enfin, Mopsos, fils du devin thébain Tirésias et éponyme des villes ciliciennes de Mopsueste (foyer de Mopsos) et Mopsoucrènè (source de Mopsos). Cette colonisation, sans doute renforcée par les débris de « l'Akhaïava » lycienne, valut aux Ciliciens d'être appelés *Hypachaioi*, c'est-à-dire « sous-Achéens ».

La position de la Cilicie lui assignait un rôle capital dans les relations de l'Anatolie et de la Mésopotamie avec la Méditerranée. Confluent des trois routes qui, par les « Portes de Cilicie » à travers le Taurus, par les défilés de l'Anti-Taurus entre Comana et Mopsueste, par les « Portes de Syrie » à travers l'Amanus, débouchaient de la Cappadoce phrygienne et hittite et de la vallée de l'Oronte, elle était comme le vestibule de trois régions : Anatolie, Mésopotamie, Syrie. Aussi les maîtres de celles-ci ne pouvaient-ils manquer de se la disputer. Le Koui sera l'objet de maintes luttes entre ces compétiteurs, jusqu'au moment où les souverains de l'Assyrie parviendront à le réunir à leurs États : Salmanasar III, de 840 à 835, le ravira une première fois au roi araméen Hazaël ; cent ans après, en 740, Téglath-Phalasar III lui infligera un gouverneur assyrien ; enfin, en 698, Sennachérif fera d'Anchialè et de Tarse des forteresses puissantes fermant, comme de solides verrous, les huis naturels de la Cilicie aux pillards asianiques, cimmériens, pamphyliens et chypriotes.

III. — LA PAMPHYLIE ET LA LYCIE¹.

A partir de la Cilicie Trachée, les riverains asianiques échappaient à l'emprise directe de la Mésopotamie, pour

1. OUVRAGES A CONSULTER. — Aux ouvrages généraux indiqués p. 242 ajouter, au point de vue géographique, Lanckoronski, Niemann et Petersen, *Städte Pamphyliens und Pisidiens* (Vienne, 1890-1892, 2 vol. in-8°) ; E. Kalinka, *Tituli Asiae Minoris*, t. I. (Vienne, 1901, in-8°) ; J. Sundwall, *Die einheimischen Namen der Lykier nebst einem Verzeichnisse kleinasiatischer Namenstämme* (Leipzig, 1913, in-4° ; « Beiheft » n° 11 de la revue « Klio ») ; et, au point de vue historique, O. Treuber, *Geschichte der Lykier* (Tübingen, 1887, in-8°) ; Th. Kluge, *Die Lykier ; ihre Geschichte und ihre Inschriften* (Leipzig, 1910, in-8°, de la petite collection « Der alte Orient »).

entrer dans la zone d'attractions alternatives qui les orientaient de préférence vers la Syrie, l'Égypte et le monde égéen. Tantôt, avec les *Keftiou*, ils se ruaient sur les pays du sud et de l'occident, tantôt ils subissaient le choc en retour des uns et des autres. De ces échanges résultaient des mélanges de races et de cultures, qui donnaient à cet ensemble un caractère mixte, mi-asianique et mi-hellénique.

C'était d'abord la Pamphylie, au nom significatif (« Rendez-vous de toutes les nations »). Son large golfe, succédant aux pauvres criques de la longue falaise cilicienne, offre une vaste plaine au débouché de trois fleuves. Les corsaires achéens y avaient embusqué leurs flottes, avant de se joindre aux « peuples de la mer » dans leur désastreuse équipée sur le delta du Nil. Après la guerre de Troie, d'autres étaient venus les rejoindre, de Chypre, de Lycie, des îles et du continent argien. Mêlés aux indigènes de l'arrière-pays (Pisidie), les fondateurs d'Aspendos, de Pergè, Selgè, Sidè, Phasélis avaient formé cette race mêlée, où prédominait un dialecte apparenté au chypriote.

De la plaine pamphylienne à l'embouchure du Méandre, l'angle sud et sud-ouest de l'Anatolie appartenait à des groupements asianiques unis par un fond commun de race, de langue et de civilisation : la Lycie et la Carie.

La Lycie occupait le versant méridional du massif alpestre, dont quelques sommets atteignent plus de 3.000 mètres et qui s'avance entre le golfe de Pamphylie et l'embouchure de l'Indus, en face de Rhodes. L'arrière-pays, Milyas et Pisidie, formait comme une Suisse pourvue de beaux lacs. Les noms des villes, terminés souvent par les finales en *-ssos* (Telmessos, Ariassos, Termessos, Sagalassos, etc..) ou en *-nda* (Cadyanda, Oenoanda, etc.), sonnent comme un écho de la toponymie de la Crète et de la Grèce dite « pélasgique » : accord explicable soit par une double invasion parallèle de la même race en Asie et en Grèce, soit par une expansion précoce des Asianiques dans les îles et en Grèce¹. On doit faire honneur aux montagnards indigènes, Solymes et Termiles, d'un type d'architecture nationale dont l'écriture pictographique des Lyciens et leur architecture funéraire ont souvent reproduit l'aspect rustique et coquet : ce sont d'élégants chalets en bois, couverts d'un léger toit en berceau et posés sur un

1. Voir ci-dessus, p. 116-117.

socle de poutres incurvées dans le style des portes japonaises. L'abondance du bois et celle des ports naturels qui bordent la côte prédisposaient aussi ces charpentiers ingénieux à la construction navale et à la navigation. Mais c'est avant tout sous l'influence d'une race étrangère que s'éveilla la vocation maritime qui devait assurer à la Lycie un rôle de premier plan dans la maîtrise des mers.

Il semble, en effet, que la Crète minoenne et la Grèce achéenne aient été ses initiatrices. D'après la tradition, des émigrés achéens auraient refoulé les Solymes et les Termiles dans l'intérieur et donné au pays son nom de Lycie. On les retrouve dans l'*Iliade* parmi les alliés de Priam, mais toujours conscients et fiers de leur ascendance achéenne. Glaucos II, en face de l'Étolien Diomède, lui décline sa généalogie, qui remonte par Bellérophon au roi de Tirynthe Prætos (xiv^e siècle ?) et à son contemporain Sisyphe, roi de Corinthe. Une réconciliation chevaleresque clôt ce colloque, sans soulever de protestation. De même Sarpédon, cousin de Glaucos II, est un chef lycien de race grecque devenu le souverain de la riche vallée du Xanthos. Ainsi, la noblesse achéenne de Lycie, par des mariages et une assimilation progressive, s'était fondue avec le milieu indigène et assez fortement asianisée pour s'associer à la coalition troyenne, mais sans oublier ses origines. Les Athéniens aussi revendiquaient pour leur héros Lycos, fils de leur roi Pandion, l'honneur d'avoir donné son nom à la Lycie. Hérodote affirme, pour sa part, que Sarpédon n'était autre qu'un seigneur crétois évincé par Minos. Toutes ces traditions peuvent aujourd'hui s'expliquer comme autant de variantes de la geste de l'« Akhaïva », cette principauté achéenne de l'Anatolie méridionale¹ révélée par les tablettes de Boghaz-Keui dès le xiv^e siècle avant J.-C. : les aèdes ioniens et les rhapsodes épiques s'en sont inspirés, en recueillant les épisodes et généalogies que les nobles familles des émigrés y avaient insérées, et cette adjonction ne scandalisait personne.

Sur les monuments de la dix-huitième dynastie égyptienne, les *Loukki*, qui apparaissent porteurs de somptueux cadeaux², sont encore de purs *Keftiou*, sinon identiques, du moins apparentés par le costume et le type aux Crétois et aux Philistins. Leur civilisation est déjà très affinée. Plus tard, sous l'in-

1. Voir ci-dessus, p. 199.

2. Cf. ci-dessus, p. 184.

fluence de l'Ionie, la Lycie s'hellénisera de plus en plus, sans abdiquer son originalité, comme l'atteste le style composite des tombeaux de Xanthos, de Patara, de Tlôs. Elle défendra son autonomie et ses côtes contre les Phéniciens et les colons grecs de la Doride et échappera même à la domination perse jusqu'à la veille des guerres médiques.

IV. — LA CARIE¹.

La Carie, comprise entre les cours de l'Indus au sud, et la chaîne de la Mésogis au nord, était réduite au bassin du Méandre et de ses affluents. Mais elle possédait de fertiles vallées et surtout une admirable façade maritime, riche en golfes, en presqu'îles et en îles. Les noms de ses villes la rattachent au même groupe toponymique que la Lycie. Elle aussi avait une population indigène antérieure à la colonisation grecque : au sud, les Cauniens, puis les Lélèges et les Cariens. Ces deux derniers peuples furent les principaux artisans de cette « thalassocratie » égéenne qui leur fut ravie par Minos : triomphe qui ressemble fort à une émancipation coloniale, car la Crète primitive, par les noms de ses villes, par ses cultes de Zeus, de la double Hache et d'Artémis, atteste qu'elle avait reçu une empreinte asianique et carienne assez profonde.

Lélèges et Cariens s'étaient répandus partout dans les îles, sur les côtes, même dans l'intérieur du continent hellénique et jusque sur le littoral du Pont-Euxin, où ils semblent avoir été les premiers fondateurs d'Odessa, Hermonassa, Salmydessos. L'épanouissement des marines minoennes et achéennes réduisit la leur à un rôle subalterne. Puis ce furent les colons grecs qui accaparèrent leurs meilleurs ports. Les Cariens, renommés pour leurs aptitudes guerrières et la qualité de leur armement, durent les employer à la solde d'autrui. Ils peuplèrent les garnisons des forteresses lydiennes et les camps de mercenaires installés en Égypte par les pharaons saïtes.

Plus tard, l'empire perse, en absorbant la Carie, lui laissera cependant, pour le service de la flotte militaire du Grand

1. OUVRAGES À CONSULTER. — Aux ouvrages généraux indiqués en tête du chapitre (p. 242) ajouter W. Aly, *Karer und Leleger*, dans la revue *Philologus*, t. LXVIII (1909), p. 428-444.

Les peuples de l'Asie Mineure

Roi, une dynastie locale dont le siège sera à Halicarnasse et qui, au IV^e siècle, avec Artémise et Mausole, deviendra le noyau d'une régénération unitaire de toute la Carie.

V. — LA LYDIE¹.

Au nord de la Carie, la profonde vallée de l'Hermos, parallèle à celle du Méandre, remonte vers l'est le talus anatolien jusqu'à la barrière du plateau supérieur, dominée par le massif du Dindymos (2.500 mètres). Ces territoires, ainsi que le haut pays qui s'étend jusqu'à l'Halys, intermédiaires entre le littoral égéen et le domaine hittite, devaient s'éveiller à une vie personnelle et active, une fois libérés, à l'est, du joug pesant des Hittites et mis en relations, à l'ouest, avec le monde grec par les colonies helléniques de la côte.

Formée par l'amalgame de diverses tribus superposées au cours des temps, Méoniens, Thraco-phrygiens ou Tyrrhéniens, Sardiens, Leuco-syriens ou Hittites et Lydiens, la Lydie n'a reçu son nom traditionnel qu'à partir du VII^e siècle : elle est ignorée d'Homère, qui ne connaît que la Méonie.

Son berceau, entre la mer et le plateau phrygien, englobait le massif ovale dessiné par les monts Sipyle, Tmolos et Mésogis. Les vallées de l'Hermos et du Méandre l'encadrent au nord et au sud ; celle du Caystre le creuse en son axe médian d'une longue dépression d'est en ouest. Trois débouchés maritimes cor-

1. **OUVRAGES A CONSULTER.** — Aux ouvrages généraux indiqués p. 242, et notamment au t. III de la *Cambridge ancient history* (chap. XXI, par G. Hogarth, p. 501-526, avec une bibliographie, p. 741), joindre Fréret, *Recherches sur la chronologie de l'histoire de Lydie*, dans les *Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, t. V (1725), p. 273 et suiv. (encore intéressant) ; G. Radet, *La Lydie et le monde grec au temps des Mermnades* (Paris, 1893, in-8° ; fasc. 63 de la « Bibliothèque des Ecoles françaises d'Athènes et de Rome »), étude d'ensemble très précieuse ; K. Flower Smith, *The literary tradition of Gyges and Candaules*, dans l'*American Journal of philology*, t. XLI (1920), p. 1 à 37 ; Ch. Picard, *Ephèse et Claros, recherches sur les sanctuaires et les cultes de l'Ionie du nord* (Paris, 1922, in-8° ; fasc. 123 de la « Bibliothèque des Ecoles françaises d'Athènes et de Rome »).

L'histoire de la Lydie, connue par une riche série de textes littéraires, a été en partie renouvelée par la découverte d'un lot remarquable d'inscriptions lydiennes qui ont été publiées par Butler, Littmann et quelques autres pour le compte de la « Société américaine des fouilles de Sardes » : *Sardis*, t. I : *The excavations ; Lydian inscriptions* (Leyde, 1916, in-4°) ; t. VI : *Lydian inscriptions* (Leyde, 1924, in-4°). Sur p. 69-79, et A. Cuny, *Questions gréco-orientales*, XII : *L'inscription lydo-araméenne de Sardes*, dans la *Revue des études anciennes*, t. XXII (1920), p. 259-272, et t. XXIII (1921), p. 1-27.

respondent à ces trois vallées : les golfes de Smyrne, d'Éphèse et de Priène. Des couloirs rayonnants aboutissent au nord en Mysie, à l'est en Cappadoce par la Phrygie, au sud en Carie.

A l'aube de leur histoire, les Lydiens reconnaissaient une dynastie d'Atyades ou descendants d'Atys, père légendaire de Tyrsène et de Lydos. Elle était sans doute de race thracophrygienne et avait pour capitale Asia, le plus ancien nom de Sardes et prototype de celui de l'Asie. Ces Atyades semblent avoir régné du XII^e au XI^e siècle, un peu avant le déclin de la puissance hittite. Ils étaient sous la dépendance de la Phrygie, elle-même vassale du Grand-Hittite. On trouve cités dans le poème de *Pentaour*, parmi les « Peuples de la mer », alliés des Hittites, que Ramsès II déconfit à Kadesh¹ en 1295, le groupe des *Maounna*, qu'on identifie avec les Méoniens, les *Tursha* ou Tyrsènes, appelés aussi Tyrrhènes (gens de Tyrrha), et les *Shardana*, peut-être de Sardes, c'est-à-dire trois des peuplades considérées dans l'antiquité comme ayant fait partie de la Lydie primitive. Les Tyrrhènes et les *Shardana* auraient émigré plus tard, les uns en Italie, les autres en Sardaigne. Toutefois l'origine lydienne des Étrusques, affirmée par Hérodote, quoique vraisemblable, est encore discutée. Les récentes découvertes américaines à Sardes ont paru apporter quelques probabilités en faveur d'une parenté linguistique du lydien avec le hittite et l'étrusque ; mais si la langue lydienne des inscriptions demeure encore obscure, le style des bijoux, des bronzes et des ivoires offre avec celui de l'Étrurie des affinités indéniables, qui attesteraient une commune inspiration assyro-hittite. D'autre part, les noms de divinités lydiennes, tels que *Pldans* (Apollon), *Artimus Ipsunsis* (Artémis d'Éphèse), *Bakis* (Bacchos), attestent que Lydiens et Grecs d'Asie ont tiré ces noms d'un fonds commun de mythologie anatolienne. Les noms de Sardes (en lydien *Sfart*) et de Tyrrha, capitales lydiennes, semblent enfin assez significatifs. Ils prouvent qu'avant d'être unifié sous le sceptre des Mermnades, le pays lydien était partagé entre plusieurs peuplades, les unes terriennes (Méoniens et Lydiens), les autres maritimes (Tyrrhènes ou *Tursha* et *Shardana*).

Ces dernières formaient la marine lydo-phrygienne, qui participa en 1193 à l'expédition et au désastre des « Peuples de la mer ». Ruinées par la suprématie politique des Lydiens pro-

1. Sur cette bataille et le poème de *Pentaour*, voir ci-dessus, p. 209-210.

prement dits et par la concurrence maritime des colonies grecques, elles durent s'expatrier en plusieurs étapes, du VIII^e au VII^e siècle, et aller chercher fortune en Occident, les Tyrrhènes en Italie, en passant par les îles, notamment par Lemnos, et les Sardiens en Sardaigne.

Vers le début du XI^e siècle, la Lydie passa directement sous la domination d'une dynastie hittite, celle des Héraclides sandonides, qui s'attribuaient pour ancêtre Héraclès Sandon, dieu indigène introduit en Cappadoce et en Mésopotamie par les Hittites. Les Héraclides lydiens formaient en Lydie une féodalité militaire dispersée dans de nombreuses forteresses, d'où ils opprimaient les populations rurales. Leur capitale s'appelait Hydé, qui resta le nom de l'acropole de Sardes.

L'éloignement devait mettre les Lydiens, jusqu'à la ruine de la grandeur assyrienne, à l'abri des coups portés en Asie Mineure par les conquérants venus de Mésopotamie et leur donner le moyen, des siècles durant, de maintenir jalousement en face d'eux l'autonomie de leurs petits princes locaux. Et quand leur résistance commença à faiblir, au début du VII^e siècle, on devait voir un changement dynastique opportun les aider à la prolonger d'une façon efficace et brillante : pendant quelques années encore : en 687, l'Héraclide de Sardes Myrsilos, dont le nom équivalait au Moursil hittite, mais que la légende connaît plutôt sous le surnom de Candaule, fut renversé par un prince d'une branche cadette, du clan indigène des Mermnades ou « Faucons », le célèbre Gygès, prince de Tyrrha, capitale de la vallée du Caystre.

Gygès passait aux yeux des Grecs pour avoir été le premier « tyran », prototype de ces souverains usurpateurs qui allaient aussitôt pulluler dans les colonies grecques d'Asie et, par contagion, dans les îles et la Grèce continentale. On connaît, d'après Hérodote, l'histoire romanesque de l'avènement de ce soldat heureux. Candaule, très fier de la beauté de sa femme, voulut la faire apprécier sans voiles à Gygès, capitaine de sa garde. La reine, ayant surpris l'indiscrétion, s'en vengea en obligeant Gygès à l'épouser après avoir tué Candaule. On a voulu reconnaître dans ce conte une réminiscence du matriarcat asianique et de la transmission de la royauté par les femmes. De même une autre anecdote, dont Gygès était aussi le héros, celle de l'anneau d'or qui le rendait invisible, serait la déformation légendaire d'une réalité : la transformation que Gygès fit subir à la royauté

lydienne en adoptant le protocole assyrien, également imité par les rois mèdes, qui interdisait aux sujets de voir le monarque face à face.

Mais Gygès a des titres plus sérieux à l'attention de l'historien. Il fut le fondateur de la grandeur lydienne et du merveilleux prestige qu'elle acquit aux yeux des Grecs. Candaule avait déjà compris le rôle propre de la Lydie comme intermédiaire entre l'arrière-pays de Phrygie — Cappadoce et Mésopotamie — et le monde égéen. On l'appelait le « tavernier », sans doute parce qu'il avait su organiser les relais, gîtes d'étapes et péages de la longue route de caravanes, artère du transit entre la côte et les régions au delà de l'Halys. Pour donner plus d'envergure et de consistance à cette politique économique, Gygès l'appuya sur une diplomatie qui visait à se concilier les deux États détenteurs des deux débouchés extrêmes, l'Assyrie à l'est et l'Ionie à l'ouest. C'est alors qu'il entra en rapports avec le souverain de Ninive et offrit spontanément, semble-t-il, à Assourbanibal en 663 sa vassalité et son tribut. Du côté de l'Ionie, c'est en choisissant pour bailleur de fonds et pour gendre le riche et puissant Éphésien, Mélas I^{er}, et en courtisant la Pythie de Delphes qu'il brigua le concours temporel et spirituel de l'hellénisme. Mais ces manifestations de parade cachaient un double jeu. Au fond, Gygès était, avant tout, lydien ; il ne se fit pas faute de le prouver, en trahissant parfois ses amitiés assyriennes et grecques : compromissions explicables par la difficulté d'accorder les intérêts multiples d'un État vivant du commerce avec les sympathies politiques de ses clients. La ligne Éphèse, Sardes, Ptéria, Ninive était le tentacule principal de la Lydie d'ouest en est ; d'autres s'allongeaient au nord vers la Mysie, où Gygès établit, en 653, des colons lydiens à Ardynion et Lampsaque ; vers la Propontide, où il contrôlait les mines d'or de Crémasté, près de Cyzique ; vers le Pont-Euxin, où Sinope était son débouché commercial. Au sud, c'est surtout par Milet qu'il pouvait atteindre l'Égypte, client magnifique, capable aussi de faire contrepoids à l'omnipotence assyrienne.

Le jeu de balance de Gygès fut brusquement troublé par l'invasion des Cimmériens et des Trères, venus en trombe de la Russie méridionale par le Bosphore, vers 708. Ces barbares, accompagnés de femmes guerrières, émules de leurs aïeules les Amazones, terrorisaient l'Asie depuis le début du VII^e siècle. Gîtés en Paphlagonie, entre le Sangarios et l'Halys, comme en un

repaire de brigands, ils avaient infesté de leurs raids dévastateurs tous les États voisins. Arrêtés en 678 par le roi d'Assyrie Asarhaddon dans la Cappadoce, ils s'étaient jetés sur la paisible Phrygie et l'avaient ruinée. En 676, ils avaient battu le dernier des Mîdas, qui s'était tué, puis avaient envahi la Troade et s'étaient emparés d'Antandros, débouché du transit lydien en Éolide (663). C'est alors que Gygès, inquiet, chercha appui auprès d'Assourbanipal. Il ne devait en obtenir qu'une bienveillante neutralité. En 660, il battit les Cimmériens et envoya à Ninive leurs chefs enchaînés. Il se retourna ensuite (653) vers le rival de l'Assyrien, l'Égyptien Psammétique I^{er} et son allié, le Babylonien Shamash-Shoum-Oukin. Entre temps, il s'empara de Colophon.

Mais alors allait surgir à la tête des bandes cimmériennes, l'habile Tugdammé ou Dygdamis (confondu par les Grecs avec le Lycien Lygdamis); et Gygès, attaqué et débordé par lui, devait périr en défendant son royaume (652). En manière d'oraison funèbre, Assourbanipal déclarera reconnaître, dans cette fin tragique du vassal qui l'avait trahi pour « Pisamelki » (Psammétique), la vindicte divine d'Assour et d'Ishtar!

La Lydie, envahie par Dygdamis, sera dévastée, Sardes prise, sauf son acropole, Éphèse et son sanctuaire saccagés, ainsi que Magnésie du Méandre; et, en ce désarroi général, Ardys II, successeur de Gygès (652-615), renouvellera à Assourbanipal ses hommages de vassal.

La Lydie toutefois ne s'avouera vaincue que beaucoup plus tard et l'Assyrie n'aura déjà plus la force d'exploiter son affaiblissement momentané. Les Cimmériens eux-mêmes seront hors d'état de poursuivre leurs progrès à ses dépens. Dygdamis mourra en 650, en Cilicie, battu par l'Assyrien au moment où il s'apprêtait à l'envahir. Dès lors la déroute des Cimmériens se précipitera : Cobos, leur dernier chef, sera écrasé en 633 par le roi scythe Madyès; en 630, Sinope leur sera reprise par les Milésiens; Antandros, en 570, par les Lydiens. Chassés de l'Asie Mineure, les Cimmériens seront obligés de se disperser en Syrie et en Égypte, tandis que la Lydie reprendra le cours de sa paisible et prospère existence, insouciant des nouveaux orages, qui peu à peu s'amasseront à l'horizon lointain de l'orient mésopotamien, prêts à fondre sur elle et à détruire, définitivement cette fois, sa puissance et ses richesses.

VI. — LA PHRYGIE¹.

Le fondement économique de la puissance lydienne obligeait ses rois à soumettre d'abord à leur contrôle les ports du littoral. Après quoi, ils purent entreprendre la conquête du continent jusqu'aux confins de la Mésopotamie : œuvre grandiose, qui ne devait être réalisée qu'au ^{vi}^e siècle par Crésus. Mais déjà Gygès l'avait amorcée, en étendant son hégémonie sur les territoires qui le séparaient des débouchés maritimes de l'Éolide, de la Propontide et du Pont-Euxin. Là et à l'est, l'expansion lydienne se heurtait à la masse, plus ou moins compacte, d'un immense empire anatolien, rival en puissance et en étendue de celui des Hittites : c'était l'empire phrygien.

Les éléments les plus anciens y étaient représentés par les peuplades nordiques qui, dès l'époque néolithique, avaient traversé les Dardanelles et le Bosphore et fondé autour de la ville de Troie l'état pré-dardanien, dont les palais de type septentrional et l'orfèvrerie attestent, sur les ruines de la « seconde » Troie (2400-2000 avant J.-C.), la richesse et la civilisation. Sans arrêt, de nouvelles vagues s'étaient succédé, venues de la vallée du Danube ou de la Thrace, et avaient répandu leurs alluvions ethniques autour des lacs et sur les rives de la Propontide et dans la vallée du Sangarios : Mysiens, Bithyniens, Paphlagoniens avaient ainsi donné leurs noms définitifs aux contrées qu'ils avaient occupées.

Ces peuplades et d'autres, comme les Bébryques, appartenaient à un groupe plus étendu, celui des Bryges ou Phrygiens, qui, venus des bords du Strymon de Thrace, s'étaient installés en plus grand nombre sur le fertile plateau compris entre le cours du Sangarios et le mont Dindymos, dans l'arrière-pays de la Troade et de la Lydie. Leurs princes avaient contracté des unions avec les Troyens : Hécube, épouse de Priam, était une Phrygienne de la vallée du Sangarios ; et le nom d'Ascanios, fils d'Énée, est celui d'une peuplade phrygienne et

1. OUVRAGES À CONSULTER. — Aux ouvrages généraux indiqués p. 242 ajouter E. Brandenburg, *Phrygien und seine Stellung im kleinasiatischen Kulturkreis* (Leipzig, 1907, in-8° ; collection « Der alte Orient ») et, au point de vue géographique, W. M. Ramsay, *Cities and bishoprics of Phrygia* (Londres, 1895-1897, 2 vol. in-8°). Pour les rapports avec la Cappadoce, voir l'article du même, *On the early historical relations between Phrygia and Cappadocia*, dans le *Journal of the royal asiatic Society*, ann. 1883, p. 100-135. Pour l'art, G. Perrot et C. Chipiez, *Histoire de l'art dans l'antiquité*, t. V (Paris, 1890, in-4°).

Les peuples de l'Asie Mineure

de deux lacs situés aux extrémités nord et sud de l'empire phrygien : le lac de Nicomédie et le lac de Lycie.

Dans la seconde moitié du ^{xiii}^e siècle, un nouvel afflux de Thraco-phrygiens était venu submerger toute l'Anatolie occidentale : ç'avait été l'invasion du peuple que les Assyriens appelaient *Moushki*, du nom sans doute de la tribu la plus proche de leurs frontières. Un siècle après la mort du roi hittite Hattousil, en 1255, ces Phrygiens avaient envahi l'Asie Mineure depuis le Bosphore jusqu'à l'Anti-Taurus et soumis nombre de peuples à leur autorité. Leur intimité avec les Troyens avait cimenté la coalition asianique accourue au secours de Troie. Ensuite, renforcés par de nouveaux immigrants de même race, ils avaient réussi à s'affranchir de la suprématie des Hittites, déjà très ébranlée. Peu à peu ils les avaient refoulés du bassin de l'Halys en Cappadoce méridionale, en Cataonie, autour de Comana, et au nord de la Syrie, entre Karkémish et la côte.

Leur principale ville, Gordion, sur le fleuve Sangarios, se trouvait au centre même de l'Anatolie ; mais, au ^{viii}^e siècle, on les voit déborder à l'est en Cappadoce et en Cataonie, où ils vivent, mêlés aux Hittites, autour de Comana et de Mazaca comme capitales, puis jusqu'en Lycaonie, à Tyana et, au sud-ouest, jusque dans l'angle compris entre la Pisidie, la Lycie et la Carie, aux bords du second lac Ascanien. Ils prennent pied en Lydie avec la dynastie des Atyades. Leur empire est alors le seul qui, un moment, touche à la fois aux deux extrémités de l'Anatolie, de la mer Égée au bassin du haut Euphrate.

Les ambitions phrygiennes étaient plutôt orientées vers l'intérieur que vers la mer. L'existence, parfois soupçonnée, d'une thalassocratie phrygienne, reste problématique. Aux yeux des anciens, la Phrygie était surtout une terre de paysans. Ses rois s'adonnaient avec sollicitude à l'agriculture, punissaient de mort l'abattage d'un bœuf ou la destruction d'une charrue. Le premier d'entre eux, Gordios, passait pour l'inventeur d'un système d'attache indénouable entre le joug et le timon : c'était le « nœud gordien », conservé comme un talisman national avec le chariot auquel il tenait. Aussi bien le culte des dieux de la Terre occupait-il le premier rang dans la religion phrygienne, avec Mâ ou Cybèle, adorée à Comana, ou Nana, déesse-mère, amante de son fils Atys ou Attès, dieu de la végétation, comme l'Adonis syrien. Le dieu lunaire Mên s'associait à Nana ; et, jusqu'à l'époque romaine,

le culte d'un bétyle noir, ou pierre-borne, subsistera à Pessinonte. Dionysos enfin était un dieu thraco-phrygien, dont le culte, transporté en Grèce avec celui de Cybèle et d'Atys, devait infuser au paganisme classique un esprit d'exaltation asiatique.

Les rois portaient alternativement les noms de Gordios et de Midas ou Mita, sans doute titres dynastiques, dont le second paraît avoir été emprunté au protocole de l'ancien royaume mésopotamien, non sémitique, du Mitanni (ou pays de Mita), cité dès le xvi^e siècle dans les documents assyriens.

L'art phrygien est représenté par une belle série de monuments funéraires et autres, taillés dans le roc, qui se répartissent sur toute l'Anatolie, depuis la région de Tyane jusqu'au mont Sipyle. Les plus anciens (ix^e-viii^e siècles), comme la tombe d'Ayaz-In, sont si fortement marqués de l'empreinte hittite qu'il est malaisé de les distinguer des œuvres proprement hittites. Les autres, comme la majestueuse tombe rupestre d'un Midas (vii^e siècle), dans la nécropole voisine de Nacoleia, associent à une façade architecturale grecque la décoration géométrique de la tapisserie indigène.

Les deux principaux ennemis de l'empire phrygien étaient la Lydie, dont il comprimait l'essor, et l'Assyrie, qu'il inquiétait. Mais, même amputé par Crésus de ses territoires de l'ouest et chassé par l'invasion cimmérienne du vii^e siècle de tout le littoral du Pont-Euxin à l'ouest du Sangarios, il devait conserver assez de vitalité pour tenir tête à l'Assyrie et se survivre à lui-même jusqu'à la conquête perse.

VII. — LE ROYAUME HITTITE DE L'EUPHRATE¹.

De l'angle cilicien à la mer Noire s'alignait, sur la rive ouest de l'Euphrate, une zone continue de menus États insérés entre les empires anatoliens (hittite, phrygien, lydien) et l'Assyrie. C'était d'abord, au sud, le *Hatti* ou pays des Hittites dits « Syriens noirs » : ceux-ci se distinguaient, d'après Strabon,

1. OUVRAGES A CONSULTER. — Outre les ouvrages généraux indiqués p. 242, consulter J. Garstang, *The land of the Hittites* (Londres, 1910, in-8°) ; E. Meyer, *Reich und Kultur der Chetiter* (Berlin, 1914, in-8°) ; D. G. Hogarth et C. L. Woolley, *Carchemish* (Londres, 1914-1923, 2 vol. in-8° ; publication du British Museum) ; E. Pottier, *L'art hittite*, dans la revue *Syria* (articles cités p. 202, n. 1) ; G. Contenau, *La glyptique syro-hittite* (Paris, 1922, in-8°).

par leur teint basané des Leuco-syriens ou « Syriens blancs », c'est-à-dire des Hittites de Cappadoce, qu'on croyait originaires de Syrie, alors qu'aujourd'hui c'est l'hypothèse inverse qui paraît la plus plausible.

Divers groupes de Hittites avaient passé dès 1925 avant notre ère de Cappadoce en Chaldée, puis en Syrie, bien avant l'immigration des Hébreux en Palestine. On a signalé plus haut¹ l'influence qu'ils prirent en Galilée et en Syrie au xiv^e siècle grâce à leur alliance avec le roi de Mitanni et comment ils tinrent en échec l'Assyrie et l'Égypte, en fomentant la coalition asianique qui vint se briser à Kadesh contre l'armée du pharaon Ramsès II. L'accord intervenu en 1279 avait dû permettre aux « enfants de Heth » établis déjà en Syrie, de subsister dans la région de Hamah, où la Bible signale leurs rapports avec Israël au temps de David et de Salomon (x^e siècle); mais cette occupation paraît avoir été assez clairsemée dans cette région, et aucun monument hittite de cette époque n'en subsiste.

En revanche, dès la fin du xiii^e siècle, la poussée des Phrygiens avait provoqué une émigration bien plus importante des Hittites cappadociens sur les flancs de la Mésopotamie, dans le district compris entre l'Euphrate et l'Amanus. Là s'était établi, autour de Karkémish comme capitale, l'État que les textes assyriens de Téglath-Phalasar I^{er}, à la fin du xii^e siècle, désignent les premiers sous le nom de *Hatti*. Il s'étendait jusqu'à la région d'Alep, et son influence rayonna de bonne heure bien au delà de Karkémish, même sur la rive droite de l'Euphrate. C'est alors sans doute que, par des croisements avec les Sémites araméens déjà répandus sur tout ce territoire, la race acquit le teint foncé qui lui valut l'épithète de « Syriens noirs ». Quant à l'art tardif du Hatti, il se distingue nettement de l'archaïsme des monuments hittites de la Cappadoce septentrionale et méridionale : aussi propose-t-on de lui réserver le qualificatif de « néo-hittite ».

Maîtres à la fois du gué de Karkémish et de la route qui le prolongeait à travers le Taurus vers Marash, le Hatti intéressait à la fois la Phrygie et l'Assyrie : l'histoire militaire et diplomatique de l'une et de l'autre l'a bien prouvé.

1. Ci-dessus, p. 205-210.

VIII. — LES PAYS ARAMÉENS¹.

Au nord du Hatti et à partir de Marash, le dernier chaînon du Taurus anatolien oblique brusquement au nord-est vers Samosate, forçant l'Euphrate à le suivre parallèlement jusqu'à son extrémité. C'est sur le talus intermédiaire qu'entre Marash et Samsat (Samosate) s'établit l'État de « Koummoukh », dont le nom semble l'équivalent assyrien de la « Commagène » grecque.

Le fond de la population, d'origine sémitique, se composait de tribus araméennes, auxquelles s'adjoignirent des éléments hittites. Les Araméens, issus des nomades du désert syro-arabique, ont joui du privilège d'ubiquité. Très tôt, ils se sont infiltrés en Mésopotamie moyenne, autour de Harran, où la tradition hébraïque place le séjour du clan d'Abraham. De là, ils débordent, à l'est et au sud, sur toute la Syrie. Vers 1680, ils font partie des « peuples pasteurs » qui, sous le nom de Hyksôs, ont envahi l'Égypte. Au x^v^e siècle, ils entrent en Palestine avec les Hébreux, se mêlent aux Amorites et aux anciens Cananéens, propagent leur langue, apparentée à l'hébreu, et empruntent aux Phéniciens le modèle de leur écriture cursive et pratique.

Maîtres des ports du désert par Damas, Hamah, Samal (Zendjirli) et Marash, ils prolongèrent sur terre l'activité mercantile des Phéniciens par le trafic des caravanes entre la Syrie, l'Arabie, la Mésopotamie, l'Anatolie. Leur pullulement en Syrie rejoignit à travers le Hatti leur domaine de Koummoukh et leur ancien cantonnement de Harran. A cheval sur le moyen Euphrate, dans le Bit-Adini, à partir du xi^e siècle, ils profitent des faiblesses d'Assour et de Babel pour se répandre en Mésopotamie, y accaparer les cultures, fomentent des coalitions avec les ennemis de Ninive et de Babylone. Une partie de l'activité guerrière de celles-ci se dépensera à pourchasser ou détruire ces parasites : Téglath-Phalasar III en expulsera trente cinq tribus; Sargon les exilera en Palestine pour remplacer les Israélites déportés; Sennachérib en éliminera d'un seul coup plus de deux cent mille.

1. OUVRAGES A CONSULTER. — Outre les ouvrages généraux cités en tête du chapitre, voir A. Sanda, *Die Aramäer* (Leipzig, 1902, 32 p. in-8°; collection « Der alte Orient »); S. Schiffer, *Die Aramäer* (Leipzig, 1911, in-8°); G. H. Kraeling, *Aram und Israel* (New-York, 1918, in-8°); L. W. King, *Kummukh and Commagene; a study in North Syrian and Mesopotamia geography*, dans le *Journal of the Manchester egyptian and oriental Society*, ann. 1913, p. 47-56.

Les peuples de l'Asie Mineure

Le petit État de « Gourgoum », au pied même du Taurus, n'était qu'un satellite du Koummoukh. L'un et l'autre reçurent un fort appoint de contingents hittites, qui leur fournirent des princes de leur race, aux noms hittites.

IX. — LA CAPPADOCE ET SES CONFINS SEPTENTRIONAUX¹.

Plus au nord, la section du haut plateau cappadocien (à, 1200 mètres d'altitude) enclose entre le Taurus, l'Euphrate son affluent le Tokhma-Sou et l'Anti-Taurus, était occupée par les principautés hittites de Malatia ou Milid (la future Mélitène), de Tabal ou Toubal (au nord d'Albistan?) et de Coumani (Comana). Tout ce bassin commandait les débouchés du haut Sarus et du haut Pyramus sur la Cilicie, passages indispensables aux armées assyriennes pour gagner soit la Syrie par Cocusus (Gæksun), soit Marash ou le pays Moushki par la route directe de l'Euphrate à Mazaça (Kaïsarieh) en passant par Tilgarimmou (Gœrun). Aussi l'Assyrie en devait-elle faire une province, qu'elle garnit de forteresses.

Au delà du Tokhma-Sou, ou rivière de Malatia, jusqu'au Pont-Euxin, la géographie de cette époque est fort obscure. Entre le haut Euphrate et les sources de l'Halys, dans la région de Khârpout et de Moush, on situe l'« Enzite » des Assyriens et, plus à l'ouest, vers l'actuelle Sivas, le pays des Kashkaï, atteint en 712 par les armées de Sargon II. Au nord du fleuve Lykos, c'était l'âpre chaîne Pontique, avec ses mines de fer et d'argent exploitées par les « Chaldéens », les « Chalybes » des Grecs.

L'Anatolie proprement dite s'arrête sur cette longitude.

X. — LES MARCHES MÉSOPOTAMIENNES DU NORD : OURARTOU ET MANNAÏ².

A l'est, dans la région contiguë, directement au nord de la Mésopotamie, entre le haut Euphrate, le haut Tigre et la

1. **OUVRAGES A CONSULTER.** — Voir les ouvrages généraux cités en tête de chapitre (p. 242) ainsi que ceux de Garstang et de Meyer cités p. 259.

2. **OUVRAGES A CONSULTER.** — Outre les ouvrages généraux cités p. 242, voir H. Hyvernat, *L'histoire ancienne de l'Arménie* (Paris, 1892, in-8°); M. Streck, *Das Gebiet der heutigen Landschaften Armenien, Kurdistan und Westpersien nach den babylonisch-assyrischen Keilschriften*, dans la *Zeitschrift für Assyriologie*, t. XIII, XIV et XV (1899-1901); H. Lynch, *Armenia travels and studies* (Londres, 1901, 2 vol. in-8°).

mer Noire, se dresse la formidable acropole du massif arménien. De même que le bastion anatolien, cette citadelle naturelle était plus menaçante que protectrice pour la vallée qu'elle domine. Au nord de la plaine fluviale, l'hémicycle du Taurus arménien dessine l'abrupt soulèvement d'une terrasse haute de 1600 à 1700 mètres, dont le revers nord est contrebuté par la chaîne Pontique en surplomb sur la mer. Fermé au nord et au sud, l'intérieur de ce massif est parcouru d'est en ouest par un dédale de plissements secondaires, entre lesquels sinuent de longs et étroits couloirs, accessibles surtout aux bandes qui débouchaient des hauts plateaux de l'Iran.

Les Mésopotamiens, pour accéder à ce réduit, n'avaient qu'une ressource : cheminer longuement à l'ouest du Taurus arménien par les ravins du haut Euphrate, à travers le Koummoukh et l'Enzite. Après s'être frayé à la hache leurs pistes parmi les futaies et les rochers, ils débouchaient, au-dessus du Naïri (région des sources du Tigre), en Ourartou ou « Pays haut », l'Ararat de la Bible, dont le nom évoquait pour la Chaldée submergée l'image d'un refuge inaccessible à l'inondation. Là, du Taurus à la vallée de l'Araxe, le massif arménien hérissait le chaos de ses cimes blanches et de ses ravins sylvestres, entrecoupés de larges clairières où miroitaient deux grands lacs. Au fond du paysage, les pyramides du Petit et du Grand Ararat érigent à 4080 et 5160 mètres leurs parois étincelantes de neiges perpétuelles.

Le nom de l'Ourartou paraît pour la première fois dans les documents contemporains du roi assyrien Salmanasar III (859-824). Sa population, originaire de l'Asie occidentale, avait le type vigoureux et trapu de l'actuel montagnard arménien. Elle parlait une langue caucasique apparentée au géorgien, possédait un outillage de fer, une écriture, une civilisation et une religion imprégnées de celles des Hittites et de l'Assyrie. De nombreux documents avec inscriptions, aujourd'hui déchiffrés, complètent à son sujet les données historiques des archives assyriennes.

L'Ourartou ne fut d'abord qu'une poussière de clans, qui peu à peu s'unifièrent sous l'autorité du groupe voisin du lac Supérieur (1800 mètres), le Biaïnas, d'où dérive le nom actuel de Van. Le district riverain du lac Inférieur (1330 mètres, aujourd'hui lac d'Ourmia) s'appelait le Mannai. Voué à l'anarchie et au brigandage, il devait transmettre ses instincts à ses successeurs, les Carduques de Xénophon et les Kurdes actuels.

Ce dangereux voisinage et sans doute aussi le besoin pour l'Assyrie de se ménager une liaison avec les mines et forges des Chalybes métallurgistes mirent fréquemment aux prises Ourartiens et Mésopotamiens. Au ix^e et au viii^e siècle, les premiers rois connus de l'Ourartou s'attachèrent et réussirent à faire de Van une citadelle imprenable. Pour les rois d'Assyrie, la rude campagne en Ourartou sera une prouesse régulièrement inscrite à leur programme militaire. Très habilement l'Ourartien s'ingéniera à des diversions : il fomenta des coalitions avec le Moushki, le Hittite, la Syrie. Il réussira quelquefois à paralyser son adversaire; mais, avec des souverains énergiques comme le seront Salmanasar III et Salmanasar IV, Téglath-Phalasar III ou Sargon II, il s'exposera à de terribles représailles; et l'on verra, par exemple, Sargon énumérer avec orgueil le magnifique butin que lui vaudra, en 714, la capture des trésors du roi ourartien Rousas I^{er} en vases et lingots d'or, d'argent et de cuivre ou en étoffes de lin et en bijoux.

Après la chute de Ninive en 612, l'Ourartou, éprouvé aussi par l'invasion scythe, ne fera que changer d'ennemi pour trouver des maîtres en Nabuchodonosor et en Cyaxarès, qui l'annexeront à leurs empires.

XI. — LES MARCHES MÉSOPOTAMIENNES DE L'EST : GOUTI, ÉLAM, CALDOU¹.

Au sud-est de l'Ourartou et du lac d'Ourmia, le croissant du Taurus arménien se prolonge jusqu'à l'entrée du golfe Persique par le soulèvement du plateau iranien. L'ensemble (monts Zagros et du Louristan) forme une vaste chaîne, large de 250 kilomètres, plissée d'une douzaine de bourrelets parallèles, qui s'échelonnent en hauteur comme les degrés d'un immense escalier. Les plus élevés, situés sur la bordure du plateau, atteignent une altitude moyenne de 1800 à 2000 mètres, mais se hérissent de pics isolés culminant à plus de 3000 et 4000 mètres. Sur le revers, ils s'étalent en gradins descendant vers le désert salé de l'Iran, dont l'altitude moyenne se tient entre 1000 et 1200 mètres, tandis que le niveau de la Mésopotamie à Bagdad ne dépasse pas 37 mètres au dessus de

1. OUVRAGES A CONSULTER. — Les ouvrages généraux indiqués en tête du chapitre; mais il convient de tirer parti des textes réunis par G. Hüsing, *Die einheimischen Quellen sur Geschichte Elams* (Leipzig, 1916, in-8°).

la mer. Cet écart d'altitude se traduit entre les deux régions par des différences de température, de climat, de genre de vie et d'énergie dont l'histoire s'est ressentie.

Du côté mésopotamien, entre le Tigre et la chaîne des montagnes, s'étend une longue berge sablonneuse, où débouchent les affluents, dont les ravins servaient de passages du bas pays au plateau : telle la « Porte médique » ou défilé du Gyndès (Dijala), qui reliait Bagdad à Ecbatane. Tout le long de cette lisière et dans le labyrinthe des brèches par où dévalaient les rivières, nombre de peuplades barbares vivaient en marge de la Mésopotamie : Gouti, Zamua, Namri, Ellipi, détresseurs des sentiers de montagne et maraudeurs de la Chaldée. Les plus nombreuses étaient les tribus araméennes, cantonnées entre Bagdad et le Shatt-el Haï, et même, sous le nom de « Caldi », débordant sur toute l'embouchure des deux fleuves.

Mais l'État le plus ancien et le plus puissant de toute cette zone était l'Élam, installé autour de Suse à 200 mètres d'altitude, sur la large rampe par où la Kerkha et le Karoun descendent en plaine. Ses princes, de race anzanite, originaire du Caucase, ni sémitique ni aryenne, fiers de la très haute antiquité d'une civilisation qui était l'aïeule de celles de la Chaldée, traitaient avec dédain les souverains de Babylone et de Ninive. Isolés derrière le rideau des nomades de la berge, toujours disposés à s'abriter sous leur patronage, les Élamites réussirent à sauvegarder leur indépendance jusqu'au VIII^e siècle. Mais la conquête de Babylone par l'Assyrien Téglat-Phalasar III en 729 les mettra en contact direct avec leur nouveau voisin. Le roi d'Élam Koumbanigash, ayant eu l'imprudence de s'associer avec les Araméens à la révolte de Babylone en 721, provoquera une intervention, d'ailleurs peu efficace, de Sargon II, renouvelée sans plus de succès en 692 par Sennachérib; mais Assourbanipal, en 661, battra le roi d'Élam Ourtakou et achèvera en 640 par le sac de Suse la ruine politique de ce royaume, jusqu'au jour où son prestige renaîtra avec la dynastie perse des Achéménides.

XII. — LA MÉDIE ET LA PERSE¹.

C'est sur la haute bordure des monts Zagros (Kourdistan) et sur la lisière du plateau iranien que se trouvait alors l'habitat

1. OUVRAGES À CONSULTER. — Outre les ouvrages généraux de J. V. Prasek, *Geschichte der Meder und Perser bis zur makedonischen Eroberung* (Gotha, 1906-1910,

des deux peuples, les Mèdes et les Perses, appelés à recueillir finalement la succession des empires assyrien et babylonien.

Leurs origines sont fort obscures. Au temps de Naram-Sin¹ (2768-2712), puis vers 2000, les textes citent un peuple *Manda* ou *Mada*, qu'on hésite encore à identifier avec les *Mutai*, *Amadaï* ou *Madaï* mentionnés par des documents assyriens de Salmanasar III, qui les combattit en 837 au cours d'une expédition dans la région du lac de Van. Ces *Madaï*, sans doute les Mèdes historiques, occupaient la haute plaine, tandis que les *Parsoua* (Perses) vivaient dans les montagnes. D'après les données linguistiques, on suppose qu'avant de s'installer dans ce district du Kourdistan, ils étaient partis de la Russie méridionale, où l'on situe leur berceau; de là, ils auraient traversé le nord de l'Asie Mineure en contournant l'empire hittite et l'Ourartou hostiles, pour gagner le bassin du lac d'Aral (Bactriane et Sogdiane), d'où ils se seraient répandus, vers le début du deuxième millénaire, en deux groupes sur le haut plateau iranien, les Mèdes, au nord, dans la région d'Ecbatane, les Perses, au sud, dans celle de Persépolis. Mèdes et Perses formaient, en effet, deux rameaux d'une même souche d'Iraniens, apparentés, à leur tour, aux *Mannaï*.

Le pays accidenté, qui domine le désert de l'Iran et où les Mèdes s'étaient installés, est fertile en arbres fruitiers et riche en eaux vives, qui, drainées par des canaux souterrains, pouvaient rendre cultivable la lisière désertique; aussi les Mèdes étaient-ils cultivateurs en même temps que pasteurs ou éleveurs de chevaux, de bœufs, de moutons, de chèvres et de dromadaires. Ils formaient six clans autonomes, répartis au sud des monts Demavend et Elbourz et étaient assez nombreux pour que Téglat-Phalasar III, en 744, ait pu en tirer, dit-on, cinquante mille prisonniers. Leurs tribus étaient maîtresses

2 vol. in-8°, de la collection des « Handbücher der alten Geschichte », et Cl. Huart, *La Perse antique et la civilisation iranienne* (Paris, 1925, in-8°; fasc. 24 de la collection « L'évolution de l'humanité »), voir le volume déjà un peu ancien de W. Geiger, *Ostiranische Kultur im Alterthum* (Erlangen, 1882, in-8°; traduit en anglais sous le titre *Civilization of the eastern Iranians*, Londres, 1885-1886, 2 vol. in-8°); le mémoire de H. Howorth, *The beginning of Persian history*, dans le journal *Academy*, année 1892, p. 182, 231, 273-275, 519; mais surtout les études du P. Dhorme, *Les Aryens avant Cyrus*, dans le recueil des *Conférences de Saint-Etienne*, 1910-1911, in-8°, p. 98 et suiv.; H. Winckler, *Die Arier in den Urkunden von Boghaz-Köi*, dans la *Orientalistische Literaturzeitung*, année 1910, p. 289-301; P. D. Güne, *The Indo-Iranian migrations in the light of the Mitani records*, dans le *Journal of the Iranian Association*, t. X (1921), p. 81 et suiv.; A. Meillet, *Grammaire du vieux perse* (Paris, 1915, in-8°); M. Rostovtsev, *Iranians and Greeks in south Russia* (Oxford, 1922, in-6°).

1. Voir ci-dessus, p. 91.

des défilés routiers qui reliaient la Mésopotamie à l'Iran. Les rois d'Assyrie auront donc grand intérêt à les tenir sous leur dépendance; et, dans leurs opérations de police sur les confins orientaux de l'empire, ils ne manqueront jamais d'exploiter le manque d'union de ces dangereux voisins pour les réduire en vassalité et leur imposer tribut. Ainsi feront Salmanasar III en 837, Samsi-Adad IV (824-812), Adad Nirari III, qui conduira à partir de 810 sept campagnes en Médie, puis Téglat-Phalasar III en 744 et 737 et Sargon II en 722 et 715. Celui-ci, pour affaiblir leur nationalité, transplantera chez les Mèdes un fort parti d'Israélites, s'emparera du chef mède Dayoukkou (Déjocès I^{er}), l'exilera en Syrie et recevra le serment de vingt-deux autres chefs de clans. En 674, Asarhaddon pénétrera jusqu'au désert salé et ramènera deux rois prisonniers, avec un butin d'hommes, de chevaux, de chameaux et de lapis-lazuli, fort abondants dans le pays.

Avertis par l'expérience des dangers de leur désaccord, les Mèdes, à la fin du VIII^e siècle, se laissèrent grouper sous l'autorité d'un roi suprême, Dayoukkou ou Déjocès II, fils de Fravartis ou Phraorte I^{er}. Ce personnage, désigné par l'historien grec Hérodote comme le fondateur de l'empire médo-perse, s'était signalé au respect des Mèdes par sa justice et son intelligence. Il réalisa autour de sa propre personne l'union de plusieurs tribus et les dota d'une capitale fortifiée sur le modèle de Babylone. Il y établit sa résidence et y réunit ses trésors : ce fut Hagmatana ou Ecbatane, aujourd'hui Hamadan, située au débouché du chemin principal qui traverse la chaîne du Zagros (mont Elvend).

D'après Hérodote, Déjocès aurait régné cinquante-trois ans (708-655). Il sut mettre fin aux razzias et aux désordres qui provoquaient l'intervention des armées assyriennes et s'acquitta régulièrement de ses devoirs de vassalité. Ses bonnes relations avec son suzerain lui valurent une longue période de paix. Pour rehausser le prestige de sa couronne, il adopta le cérémonial de la cour de Ninive, qui interdisait aux sujets l'accès direct auprès du souverain. Son fils, Phraorte II (655-633), continua d'abord cette politique de prudence, en s'occupant de rallier ou d'incorporer à l'union mède les peuplades qui n'en faisaient pas encore partie; et ce programme l'entraîna à tenter aussi l'assimilation du groupe perse, qui poursuivait isolément ses destinées sur son territoire propre.

Les Perses ou *Parsoua* étaient alors partagés en dix tribus,

dont six d'agriculteurs sédentaires et quatre de nomades. Ils s'étaient groupés peu à peu autour de la tribu des Pasargades et de sept clans aristocratiques où se recrutaient les chefs des principaux apanages. Tributaires, comme les Mèdes, des rois assyriens Sargon, Salmanasar et Asarhaddon, ils seront attaqués et soumis par Phraorte, vers 635 ; et ce sera alors peut-être que le clan perse des Hakhamanish (Achéménides) s'expatriera en Élam, dont il mettra les troubles et la décadence à profit pour supplanter à Suse la dynastie anzanite.

Il y devait constituer, sur le glacis occidental du plateau iranien, une principauté perse indépendante, dont les trois premiers rois seront Tchaïpich (Téispès), Curash I (Cyrus I^{er}) et Cambuziya I (Cambyse I^{er}), auquel succédera Curash II ou Cyrus — roi de Suse de 558 à 549, avant d'être le grand Cyrus.

XIII. — LE DÉSERT SYRIEN.

Ce panorama de l'entourage de la Mésopotamie, pour être circulaire et complet, doit rejoindre son point de départ en Syrie. La vaste zone qui subsiste entre le golfe Persique et l'oasis de Damas, pour désertique qu'elle fût, n'était cependant pas vide ni sans action historique. Des bouches de l'Euphrate aux confins de l'Anti-Liban et de l'isthme sinaïtique, les peuples qu'un texte égyptien dénomme « les nomades aux jambes toujours agitées » la parcouraient sans répit, tantôt pour former les convois porteurs des aromates de l'Yémen et de l'Hadramaout, tantôt pour les intercepter ou pour fondre à l'improviste sur les oasis et les villes isolées. Les pillards Caldi de la basse Mésopotamie se prolongeaient à travers les sables par les Araméens du Kédar, par les Nabatou et les Aribis. Les armées des rois du Nil et de l'Euphrate avaient soit à se défendre, soit à se servir de ces vagabonds pour enrayer leurs trahisures ou obtenir leurs corvées d'outres et de chameaux. La vie latente du désert compliquait de son mystère et de ses perfidies l'immense bourdonnement des nations sédentaires.

XIV. — LES CONDITIONS RESPECTIVES DE LA MÉSOPOTAMIE ET DE SON ENTOURAGE.

Le monde si complexe que nous venons de passer en revue au cours de ce chapitre et du précédent paraît, dans son

ensemble, graviter autour de la Mésopotamie ; mais il subit en même temps l'attraction de quelques centres de gravitation secondaires, dont le principal est l'empire hittite, tant qu'il reste debout, puis les États nés de ses débris : Phrygie et Lydie. En outre, sur toute la périphérie, il est en relations d'échanges continus avec d'autres mondes : l'Asie antérieure attire du nord et de l'est les barbares thraces, scythes, iraniens ; du sud, les nomades d'Arabie et les armées des pharaons ; de l'ouest sur toutes ses côtes, les colons helléniques ; tandis que, pour sa part, elle rayonne elle-même jusque dans le lointain Occident, par les colons phéniciens, les sous-colonies grecques établies sur son sol, les émigrés tyrsènes et sardes, et jusqu'au fond de l'Égypte par les mercenaires cariens et ioniens.

Dans sa propre masse, mêmes alternatives d'actions et réactions entre le centre et la périphérie. L'apparent désordre de cette turbulence interne obéit à un rythme réglé par le mécanisme des forces en jeu. Au centre même, la Mésopotamie se subdivise en deux domaines, dessinés par les deux boucles de ses fleuves et répartis entre deux races inconciliables. Le duel primordial entre l'antique Babylonie, entichée de théocratie et de prérogatives pontificales, et l'Assyrie, militaire et rapace, ne finira que par l'intervention d'un arbitre énergique descendu des hauts plateaux. En outre, l'immense vallée fluviale, prodigue en céréales et en pâturages, livre à un peuple innombrable d'agriculteurs et de pasteurs une nourriture surabondante, mais des matériaux limités à la terre, à l'eau et au bitume : moyens insuffisants pour les besoins d'une humanité sédentaire qui veut bâtir, s'outiller, s'armer, embellir sa vie. Or, tout alentour, dans le circuit de montagnes et de plateaux, pierre, bois, métaux, bijoux sont détenus par des tribus jalouses et indociles. Force est donc de les asservir pour les exploiter et se garantir de leur rapacité.

Ainsi les nécessités économiques et défensives suscitent et justifient la création d'une force militaire imposante ; mais celle-ci finira par s'employer dans son propre intérêt : elle ne sera maintenue en bonne forme que par l'appât du butin. La cupidité, excusée par les besoins de la vie, dégénérera chez les Assyriens en manie conquérante. De là, le rythme fastidieux de leurs expéditions, corvées militaires dont la consigne obligatoire se transmet d'un règne à l'autre : campagne de Babylonie, de Mitanni, d'Ourartou, de Moushki, de Syrie, d'Élam ; pillages, massacres, déportations en masse... De retour au foyer,

le roi boit avec la reine, sous un bosquet, et ricane devant la tête coupée du vaincu.

Mais, à ces coups de bélier périodiques que nous allons voir l'Assyrie asséner sur la muraille qui l'enserre, l'ennemi multiple ripostera par des coalitions et des révoltes, et tout sera sans cesse à recommencer. A ce jeu meurtrier, les deux parties s'épuiseront. L'Assyrie se rendra odieuse à tous, et son écroulement final sera une délivrance : l'Asie sera prête alors à accueillir en libérateur le successeur assez raisonnable pour accommoder son ambition aux traditions et aux intérêts des peuples, subjugués sans doute, mais réconciliés sous un despotisme vigilant.

CHAPITRE III

L'EMPIRE ASSYRIEN¹

Le peuple, qui devait reprendre aux mains défaillantes des Hittites la lourde massue de combat n'était pas un nouveau venu. Incidemment² on l'a vu intervenir avant qu'il occupât le devant de la scène. Le moment est venu de rappeler ses antécédents et les préludes de son apogée.

I. — LES DÉBUTS DE L'EMPIRE ASSYRIEN³.

Ses origines sont inconnues. D'après les noms de ses rois, on s'accordait autrefois à le classer parmi les premiers occupants sémitiques de la Mésopotamie; on sait maintenant que l'Assyrie était originairement habitée par des non-sémites, de la famille des Mitanniens. En outre, les plus vieilles statues trouvées à Assur — ou plutôt Assour — présentent un type sumérien très accusé, mais barbu. L'Assyrie fut donc formée par un peuple, allogène à ses débuts, qui s'est ensuite fortement imprégné des influences sumériennes et sémitiques de son entourage.

1. OUVRAGES D'ENSEMBLE A CONSULTER. — Parmi les histoires générales de l'antiquité, on retiendra d'abord et surtout le tome III de la *Cambridge ancient history* (1925), où les chapitres sur l'Assyrie ont été écrits par Sidney Smith (chap. I à V, avec une bibliographie détaillée). On y joindra R. W. Rogers, *A history of Babylonia and Assyria* (New-York, 1900, in-8°; 6^e éd., 1915); A. T. Olmstead, *History of Assyria* (New-York, 1923, in-8°) et le grand travail documentaire de Budge et King, *Annals of the kings of Assyria*, t. I, seul paru (Londres 1902, in-4°).

Pour la chronologie des rois d'Assyrie, il y a lieu de tenir compte des importantes recherches de E. F. Weidner, *Studien zur assyrisch-babylonischen Chronologie* et *Die Könige von Assyrien*, dans les *Mitteilungen der vorderasiatischen Gesellschaft*, ann. 1915 et 1921.

2. Voir p. 150, 155-156, 206 et 211.

3. OUVRAGES A CONSULTER. — Outre les ouvrages d'ensemble indiqués à la note 1, il y a lieu, pour les périodes anciennes auxquelles nous faisons allusion dans ce paragraphe, de se reporter aussi aux tomes I et II de la *Cambridge ancient history* et aux histoires générales de Maspero, Meyer, Hall, citées précédemment (p. 21. n. 1). Ajouter, parmi les travaux de détail, A. T. Olmstead, *Tiglath-Pileser I and his wars*, dans l'*American Journal of semitic languages and literatures*, t. XXXVII (1917), p. 169 et suiv.

L'empire assyrien

Dès 2400 avant J.-C., on les trouve installés sur les deux rives du Tigre, dans le triangle compris entre les premières terrasses du mont Zagros et le Khabour, affluent de gauche de l'Euphrate, depuis le Shatt-el-Adhem, affluent de gauche du Tigre, à cinquante kilomètres au nord de Bagdad, jusqu'aux premières pentes du mont Masios. Leur capitale est Assour, résidence du dieu du même nom, sur la rive droite du Tigre ; Ninive n'est alors que la ville sainte de la déesse Ishtar. A l'est, ils ont pour voisins les Kassites du Zagros, à l'ouest le Mitanni et les Araméens de Harran, au sud la Babylone.

Leurs premiers rois sont tributaires de ceux d'Our et de Babylone. Hammourabi (2123-2081) entretient garnison à Assour. A dater de 2250 environ, la liste des quatre-vingt-huit rois assyriens s'établit presque complète dans leur ordre de succession jusqu'à la fin de Ninive en 612 ; mais, durant plus de six cents ans, seuls leurs noms émergent de l'obscurité historique, où l'on devine, plus qu'on ne le voit, le long effort de l'Assyrie pour se dégager de l'étreinte de ses voisins. Enfin, au ^{xv}^e siècle, quelques lueurs partielles la décèlent aux prises avec le Mitanni, qui la tient en vasselage¹.

Vers 1350, Assour-Ouballit, contemporain d'Aménophis IV (1376-1320), beau-père et vassal du roi kassite de Babylone, s'ingénie à tirer parti du conflit qui met aux prises le mitannien Doushratta avec le hittite Shoubbilouliouma, pour se faire prendre en considération et agrandir son royaume aux dépens de Babylone.

Ses successeurs, et surtout Adad-Nirari I^{er} (vers 1330-1290), poursuivent ce progrès. Dès lors la politique assyrienne entre délibérément dans la voie des conquêtes. La déchéance du Mitanni lui laisse les coudées plus franches. Avec Salmanassar I^{er} (vers 1290-1260), le rêve impérialiste commence à prendre corps du côté de l'ouest. Une série de campagnes portent le roi jusqu'à l'Euphrate, à Karkémish, qu'il enlève au Hatti. Sans doute pour jouir d'un sol moins torride et pour se rapprocher des routes directes qui aboutissent à cette porte de la Syrie, confluent de tout le trafic oriental, il établit sa capitale à soixante-dix kilomètres au nord d'Assour, en amont de l'embouchure du Grand-Zab et sur la rive gauche du Tigre, à Kalah, distante de vingt kilomètres au sud de Ninive.

1. Voir p. 150.

Après lui, Toucoulti-Ninourta I^{er}, qui régna entre 1260 et 1240¹, profite du désarroi des Hittites, bousculés par les Moushki, pour mettre la main sur la Commagène et le Naïri, puis, vers 1247, sur Babylone, dont il rase l'enceinte et massacre la garnison. Poussant jusqu'au golfe Persique, il pille le sanctuaire du dieu Mardouk, dont il emporte en Assyrie la statue. Mais la sainte Babel répudie avec horreur l'intrusion d'Assour : sept ans plus tard, le conquérant périt dans une émeute suscitée par son propre fils.

Durant un siècle se poursuit un duel, dont quelques passes nous sont relatées. D'abord, l'Assyrie avait dû rompre, céder du terrain sur le Zab ; mais l'Élam, en asservissant Babylone, préparait une revanche à Assour. Assourdân I^{er} (vers 1182-1145) exécute un raid fructueux et Assour-resch-Ishi (vers 1135-1115), repousse une attaque de Nabuchodonosor I^{er}.

Avec plus d'éclat, le règne de Téglath-Phalasar I^{er} (vers 1115-1100) sonne la première fanfare de guerre qui retentit au loin, des lacs de l'Ourartou et des plaines anatoliennes jusqu'aux bords de la Méditerranée. Dans l'espace de cinq ans (1115-1110), quarante-deux peuples, tant en Koummoukh (Commagène ?) qu'en Naïri, Ourartou, Gourgoum, Hatti, Amourrou, Phénicie, etc., sont terrassés et rançonnés. Pour la première fois, le royal archer d'Assour accomplit le geste symbolique de dompter la mer, où il lave ses armes et, monté sur un navire, transperce un dauphin. Après quoi, il se retourne à deux reprises contre Babylone, dont il traîne à son char hommes et dieux comme otages.

Ainsi l'Assyrie se révélait au monde terrorisé avec ses prodigieuses qualités guerrières. Dans le récit glorieux de ses exploits, Téglath-Phalasar, « roi puissant, destructeur des méchants, qui anéantit les bataillons ennemis », répète un refrain significatif des goûts de ce peuple pour la guerre fraîche et implacable : « Je couvris de ruines les territoires... ; je semai le sol de cadavres, comme on fait de bêtes fauves. Je livrai les villes aux flammes ; je démolis ; je détruisis ; j'entassai ruines et décombres. Je leur imposai le poids de mon joug et, à leur face, je rendis des actions de grâces au dieu Assour, mon Seigneur. » Ce mélange de barbarie et de piétisme donnait à ces expéditions des allures de croisades : les dieux vaincus étaient emmenés pêle-mêle avec les prisonniers, pour être rendus inoffensifs.

1. Voir p. 215.

Entre temps, le triomphateur rebâtissait temples et palais à Assour; mais l'excès même de ses victoires suscitait les énergies adverses qui devaient en ternir l'éclat : le règne finit par des revers retentissants. Babylone se ressaisit, envahit elle-même l'Assyrie, et la punit, selon ses propres rites, par l'enlèvement de ses idoles.

II. — L'ASSYRIE SOUS ASSOUR-NASIR-PAL (884-859)¹.

Les campagnes de Téglaath-Phalasar I^{er} léguaient à ses successeurs le modèle et le rythme de ces combats périodiques dont les buts ne variaient guère plus que les méthodes. Après un siècle d'épuisement, où les obscurs héritiers du conquérant durent pactiser par des mariages avec Babylone et d'autres rivaux, l'ardeur belliqueuse se réveilla avec Adad-Nirari II (vers 910-890) et Toucoulti-Ninourta II (890-884). Celui-ci renoua la tradition des expéditions annuelles, qui le conduisirent d'abord en Chaldée et chez les Moushki de Commagène. Mais surtout le règne d'Assour-Nasir-Pal (884-859) semble la réédition systématique de celui de Téglaath-Phalasar I^{er}.

Avec le nouveau roi, l'Assyrie apparaît comme un État en pleine possession de ses moyens d'attaque. L'armée, commandée par le roi lui-même, par le prince héritier ou par un général en chef — le *tourtan* — est formée d'un petit nombre de soldats de métier, appartenant à la garde du roi et bien entraînés : cadres permanents qui donnent de la cohésion à la masse, recrutée dans tout le royaume, et en assurent la valeur technique. Les chars de guerre sont nombreux, quoique l'importance en aille diminuant. En revanche, la cavalerie a pris un développement inconnu jusqu'alors, et l'emploi de l'arc, qui avait déjà valu tant de succès aux Sémites, fondateurs du royaume d'Agadé, est devenu courant. Sur le char de guerre, un archer prend place à côté du conducteur, et des fantassins armés d'un arc de grande taille tirent de loin, à l'abri de

1. OUVRAGES À CONSULTER. — Aux ouvrages généraux indiqués plus haut, p. 271, joindre J. Hunger, *Heerwesen und Kriegführung der Assyrier* (Leipzig, 1910, in-8°; collection « Der alte Orient »); M. Jastrow, *The civilization of Babylonia and Assyria* (Philadelphie, 1915, in-8°); E. A. W. Budge, *Assyrian sculptures in the British Museum; reign of Ashur Nasir Pal* (Londres, 1914, in-8°); B. Meissner, *Grundzüge der mittel- und neubabylonischen und der assyrischen Plastik* (Leipzig, 1914, in-8°; collection « Der alte Orient »); du même, *Babylonien und Assyrien* (Heidelberg, 1921-1925, 2 vol. in-8°); plus élémentaire : G. Contenau, *La civilisation assyro-babylonienne* (Paris, 1922, in-16, fasc. 18 de la « Collection Payot »).

hauts boucliers qui les protègent comme une muraille. Le commandement dispose d'une élite de troupes d'attaque. Celles-ci portent la longue robe babylonienne, recouverte d'un vêtement de mailles avec un capuchon de même nature qui, comme la broigne et le haubert de notre moyen âge, emboîte la tête, au-dessous du casque conique qui le coiffe : autant d'entraves qui alourdissent la marche. L'armée est dotée d'un important matériel de siège : ce sont, d'après les bas-reliefs du temps, des sortes de caisses roulantes, de l'intérieur desquelles les assaillants manœuvrent le bélier, qui leur permettra d'ouvrir une brèche dans la muraille.

Cette armée bien encadrée et outillée donne à Assour-Nasir-Pal une supériorité marquée sur tous ses voisins et lui fournit le moyen de rendre à l'empire ses possessions perdues depuis la mort de Téglat-Phalasar. Aussi Naïri, Mannaï, Koummoukh, pays des Moushki, vallée du Khabour (ou Bit-Khaloupi), Bit-Adini, Khattina, Phénicie le voient-ils restaurer chez eux, en dix années, la puissance assyrienne. De Ninive au Liban et à la mer, celle-ci se retrouve finalement avec une armature plus solide de forteresses commandant les accès des frontières.

Se ressaisissant aussi, l'architecture et la sculpture assyriennes atteignent, à la même époque, leur plénitude classique. De nombreux bas-reliefs retracent les campagnes du roi. L'art n'est plus au service exclusif de la divinité : il sert aussi à glorifier le souverain. Tantôt celui-ci est représenté en superbe costume d'apparat, entouré de sa cour ; tantôt se succèdent, comme autant de scènes grandioses, charges de cavalerie, combats de chars, prises de villes, passages de rivières, chasses mouvementées, où d'admirables figures d'animaux révèlent le goût et la maîtrise de l'artiste. La sculpture a quelque chose de rude ; la musculature des jambes et des bras y est marquée avec excès. Les formes du corps, il est vrai, se cachent presque toujours sous de longues robes, faites de lourde étoffe, que l'artiste couvre de minutieuses broderies. C'est un art composite, où se trahit la double influence de l'art sumérien et de l'art hittite.

Les bas-reliefs du temps d'Assour-Nasir-Pal, comme les documents écrits, donnent de la société assyrienne une impression de force brutale et de terreur. La terreur semble avoir été érigée par l'Assyrie en système de gouvernement. Aux peuples conquis, l'armée du souverain victorieux apporte non

point le pardon, mais la violence et la cruauté. La population d'une ville prise d'assaut est exposée à d'effroyables représailles, dont le roi aime à conserver le souvenir en le faisant évoquer par les sculpteurs à sa solde. Aux supplices les plus raffinés et les plus cruels — le souverain en personne crève les yeux des prisonniers — s'ajoutent les déportations en masse : quand chez un peuple l'esprit d'indépendance paraît trop vivace, il est tout entier relégué à l'autre bout de l'empire et remplacé par d'autres déportés, sans souci des désordres économiques qu'entraînent de pareils bouleversements.

Comment s'étonner, si l'empire assyrien semble, dès le début, chanceler sur sa base, si les peuples soumis à un pareil régime marquent peu d'empressement à se rallier à leurs nouveaux maîtres et si ceux-ci doivent toujours compter avec la révolte ?

III. — LES CONQUÊTES DE SALMANASAR III (859-824)¹.

Sous Salmanasar III (859-824), les conquêtes se poursuivent encore, moins rapides cependant et déjà moins brillantes. Il faut multiplier les campagnes pour venir à bout des populations, d'ailleurs mieux organisées, auxquelles on s'attaque : en trente-deux ans de règne, on mentionne trente-cinq campagnes menées par le nouveau roi, et la plupart contre des peuples qu'Assour-Nasir-Pal avait déjà cru définitivement soumis.

Les premières expéditions de Salmanasar furent dirigées, au nord, contre le royaume d'Ourartou et, au sud, contre la Syrie, dont la soumission parut complète. Mais, en 854, les rois araméens de Hamah et de Damas parvinrent à nouer contre la Syrie une formidable coalition : à eux deux, ils mirent en ligne 1200 chars, 12.000 cavaliers, 20.000 hommes de pied. Achab, roi des Israélites du nord, qui avait réussi à placer pour un temps sous sa suzeraineté le royaume de Juda tout entier, leur envoya 2000 chars et 10.000 fantassins ; la Cilicie, le roi d'Ammon, les tribus arabes et les villes de Phénicie, sauf Tyr et Sidon, demeurées fidèles se joignirent également à eux. Les troupes assyriennes rencontrèrent les forces alliées à Karkar, sur l'Oronte, au nord de Hamah, où se livra une bataille sanglante, mais aussi indécise que l'avait été autrefois celle de Karkémish entre Égyptiens et Hittites. La coalition n'en fut pas moins disloquée, et Salmanasar put

1. OUVRAGES À CONSULTER. — Aux ouvrages généraux indiqués p. 271, n. 1, ajouter L. W. King, *Bronze reliefs from the gates of Shalmaneser* (Londres, 1915, in-4°).

s'avancer jusqu'à la plaine côtière; il put même — pour symboliser sa domination sur la mer — exécuter le long du rivage syrien une promenade sur un navire pris à l'ennemi.

Après quoi, il entreprit de nouvelles campagnes, de 850 à 846, contre le royaume de Karkémish et contre celui de Damas, que la bataille de Karkar n'avait point réduits. Les coalisés de la veille se divisèrent. Le roi araméen de Damas et le roi d'Israël Achab en vinrent bientôt aux prises. Achab fut tué; en 842, Salmanasar vint ravager le Haourân, au sud de Damas, et s'avança jusqu'à l'embouchure du Nahr-el-Kelb, où il reçut les tributs des villes de Tyr et de Sidon.

Les royaumes des Hébreux, ainsi séparés de leurs alliés du nord, achevaient de s'épuiser en luttes intestines : Juda contre Israël, Moab contre les deux autres. En 850, Mésa, roi de Moab, pouvait se glorifier d'avoir ravagé le pays d'Israël et élever, pour en perpétuer le souvenir, une stèle que conserve aujourd'hui le musée du Louvre. Des révolutions de palais, éclatant coup sur coup au pays d'Israël (peu après 850) et au pays de Juda (836), livraient la Palestine à l'influence étrangère : le nouveau roi d'Israël, Jéhu, et le nouveau roi de Juda, Joad, n'hésitaient pas, pour se soustraire à l'emprise de leur coreligionnaire le roi de Moab, à se placer sous la protection du roi araméen de Damas, Hazaël; et même Jéhu se rangea délibérément parmi les vassaux du roi d'Assyrie. Sur un monument appelé « l'obélisque de Salmanasar » et qui a été trouvé dans le palais de Kalah (Nimroud), sur les bords du Tigre, il est représenté lui apportant des présents et lui rendant hommage.

La Babylonie elle-même parut enfin sur le point de céder. Pas plus que la Syrie ou la Palestine, elle ne sut rester unie en face des entreprises de l'Assyrie : vers 850, une révolte du frère du roi Mardouk-Shoum-Iddin amena ce dernier à faire appel au concours de son puissant et ambitieux voisin. Toute peine mérite salaire : Mardouk-Shoum-Iddin garda son trône, mais la Babylonie dut payer tribut.

Ainsi, vers le nord, comme vers le sud ou l'ouest, aux dépens tour à tour du royaume d'Ourartou, de celui de Babylone ou des royaumes hittites, araméens ou juifs et des cités phéniciennes, Salmanasar s'était avancé plus loin que son prédécesseur et avait frayé la voie à un grand empire assyrien dont Babylone ne serait plus exclue. Unis, ses voisins avaient pu lui tenir tête; désunis, ils n'avaient pu lui résister : l'Assyrie récoltait à la fois les fruits de sa ténacité et de leur discorde.

IV. — L'EMPIRE DE TÉGLATH-PHALASAR III ET DE SARGON II (746-705)¹.

L'achèvement de l'empire assyrien fut pourtant retardé d'un demi-siècle encore. Une crise intérieure éclata avant même que Salmanasar n'eût rendu le dernier soupir. Son fils aîné se révolta, et, Salmanasar mort, son second fils Shamsi-Adad V (824-812) dut lutter six ans pour se rendre maître du trône. Il dut faire la guerre pour replacer sous sa suzeraineté une partie des provinces et des royaumes incorporés par son père à l'empire assyrien. Son successeur Adad-Nirari III (811-782) fut occupé à la même tâche; mais le royaume d'Ourartou, après lui avoir échappé, s'agrandit à l'est jusqu'au lac d'Ourmia, à l'ouest jusqu'à Malatia (ou Milid, au nord-est du Taurus), au sud jusqu'aux monts du Ioudi-Dagh, à cent cinquante kilomètres seulement de Ninive, englobant ainsi tout le pays de Kouïm-moukh (la Commagène ?).

En 763, à l'occasion d'une éclipse totale de soleil, où les mécontents virent un présage défavorable à la dynastie, une nouvelle révolution éclata en Assyrie et l'ordre ne put être rétabli par le nouveau roi Assourdân III (772-754) qu'en 758. Profitant de ces troubles, Babylone recouvra son indépendance sous le roi Nabou-Shoum-Ishkoun II, tandis que l'armée assyrienne, en 746, dans une nouvelle révolte de palais, proclamait roi un de ses généraux sous le nom de Téglaath-Phalasar III, qui est sans doute le *Poulou* de la Bible et qui devait se maintenir au pouvoir jusqu'en 727.

Désormais la crise de croissance était close; et, avec Téglaath-Phalasar III, l'empire, ébranlé pendant un demi-siècle, allait pouvoir reprendre son essor sous la direction énergique d'un chef militaire éprouvé.

Après avoir fait reculer les tribus du nord-est, qui serraient de trop près l'Assyrie, et châtié les nomades araméens, qui

1. OUVRAGES A CONSULTER. — Aux ouvrages généraux indiqués en tête de ce chapitre joindre : 1° sur Téglaath-Phalasar, le livre de A. S. Anspacher, *Tiglath Pileser III* (New-York, 1912, in-8°); 2° sur Sargon, celui de A. T. Olmstead, *Western Asia in the days of Sargon of Assyria* (New-York, 1918, in-8°); 3° au point de vue archéologique, les publications de E. Botta, *Les monuments de Ninive* (Paris, 1850, 5 vol. in-8°), de V. Place, *Ninive et l'Assyrie* (Paris, 1863, 3 vol. in-fol.) et de A. Layard, *Monuments of Nineveh* (Londres, 1850, 2 vol. in-fol.) et les ouvrages plus récents de W. Andrae, notamment *Die Festungswerke von Assur* (Leipzig, 1913, in-8°). Pour l'histoire des découvertes archéologiques, voir Ch. Fossey, *Manuel d'assyriologie*, t. I, seul paru (Paris, 1904, in-8°).

infestaient la frontière assyro-babylonienne, Téglat-Phalasar marcha droit contre les princes de Syrie, qui, sous la conduite de Mati-Ilou, roi d'Arpad (au nord d'Alep), s'étaient unis au puissant roi d'Ourartou, Sardouris III; il abattit d'un coup le gros de ses ennemis de l'ouest (741) et reporta la frontière de son empire aux confins des royaumes araméens et juifs de Syrie et de Palestine. La résistance de ces faibles États ne fut pas longue. Le premier emporté fut le petit royaume araméen de Samal, apparu depuis peu tout au nord de la haute Syrie dans la région de Zendjirli, au sud de Marash : Téglat-Phalasar le réincorpora à son empire. Il contraignit le roi araméen de Damas à lui payer tribut; puis, appelé au secours par Ahaz, roi de Juda, contre Ménahem, roi d'Israël, il pilla le territoire de ce dernier, emmena en captivité les tribus de Ruben, de Gad et, en partie, celle de Manassé. Après quoi, continuant sa marche vers la côte, il s'attaqua aux Philistins, dont il pilla, en 734, la ville principale, Gaza : deux ans plus tard, le royaume de Damas était annexé et sa population déportée, à son tour. Les royaumes d'Ammon, de Moab, d'Édom et les tribus arabes prirent peur et se soumirent spontanément; mais Téglat-Phalasar eut la précaution, cette fois, de placer des résidents auprès de tous les princes tributaires. Cette mesure, jointe à la pratique des déportations, contribua à maintenir les pays conquis dans l'obéissance.

La dernière guerre de Téglat-Phalasar fut dirigée contre Babylone, dont la dynastie avait été renversée par l'usurpateur Oukinsir. Celui-ci fut repoussé jusqu'au rivage du golfe Persique; toute la Babylonie et le « pays de la mer » se soumirent.

L'Assyrie récoltait enfin le fruit de plusieurs siècles d'efforts. Mais il ne lui suffisait pas d'établir sur les royaumes voisins une suzeraineté lointaine : elle visait à la soumission totale, absolue. On allait s'en apercevoir sous le règne de Sargon II (722-705), second successeur de Téglat-Phalasar.

Déjà Salmanasar V (727-722) avait donné aux peuples tributaires un exemple significatif de la vindicte assyrienne lorsque Hosée, roi d'Israël, ayant jugé opportun de faire acte d'indépendance, il avait marché contre lui, saccagé son territoire et assiégé la ville de Samarie. Privée, sur ces entrefaites, de son roi par un assassinat, l'armée assyrienne n'avait pu poursuivre sa marche; mais Sargon devait se charger de reprendre l'opération.

Celui-ci dut cependant, comme à chaque changement de

règne, parer d'abord aux révoltes de quelques autres pays tributaires. La rébellion était d'autant plus sérieuse que la transmission du pouvoir n'avait pas été régulière de père à fils, Sargon n'étant pas de race royale. L'Assyrie retrouva, groupés contre elle, la Babylonie et l'Élam, gouverné par le roi Houmbanigash, et qui, depuis longtemps replié sur lui-même, avait cessé d'intervenir dans les affaires mésopotamiennes. Houmbanigash envahit la Babylonie en 721, vainquit Sargon sous les murs de la ville de Dour-Ilou, mais n'exploita pas son succès. Alors la Babylonie s'affranchit et se donna un roi. Mais le roi de Damas, le roi philistin de Gaza et les Israélites de Samarie, encore mal remise du siège que lui avait fait subir Salmanasar, se groupèrent, avec l'appui du chef éthiopien Sabacon, qui peu après devait se faire reconnaître roi d'Égypte. Mais Sargon tint tête à l'orage. Il battit à Karkar le roi de Damas (720) et à Raphia, sur la frontière d'Égypte, Sabacon et les Philistins, dont le roi fut fait prisonnier. Sabacon dut payer un tribut. Frappés de crainte, les Bédouins et même le lointain roi de Saba envoyèrent des présents. La campagne se termina par la destruction de Samarie, dont la population fut déportée en Médie, tandis qu'un mélange de Babyloniens et de Syriens venait prendre sa place.

Sargon n'avait plus devant lui que deux adversaires : la Babylonie, appuyée par l'Élam, et les tribus du nord, chaque jour plus menaçantes. A celles-ci, il fit face tout d'abord. Le royaume d'Ourartou, gouverné alors par Rousas I^{er}, groupait sous sa domination ou retenait dans son alliance des tribus de Mannai, composées de Mèdes, mêlés à des déportés et cantonnés entre l'Arménie et la Médie, et celles des Moushki du Koummoukh. Sargon réussit à vaincre, en 715, et déporta à Hamah le roi des Mannai, le Mède Dayoukkou ou Déjocès ; en 714, il s'empara de la capitale du royaume d'Ourartou et la détruisit ; puis, il refoula les Moushki et leur roi Mita (ou Midas) dans les montagnes du Taurus ; enfin il se tourna contre la Babylonie, que le roi d'Élam abandonna à son sort. Il pénétra en vainqueur dans Babylone, y établit son autorité et soumit tout le « pays de la mer ».

Ainsi, du Taurus au golfe Persique, des monts d'Arménie aux frontières de l'Égypte, le roi d'Assyrie groupait sous sa domination directe ou sous sa suzeraineté toutes les provinces, tous les royaumes. Sur tous sa main de fer s'appesantissait.

On s'en apercevait dès l'abord quand on s'approchait de sa

capitale. Celle de Sargon, Dour-Sharroukin, autrement dit « Sargonville », a été retrouvée en 1843 par le Français Botta sur l'emplacement du petit village de Khorsabad, près de Ninive et en face de Mossoul. La ville n'était qu'une immense forteresse, entourée d'une muraille de vingt-quatre mètres d'épaisseur, de vingt-trois mètres au moins de hauteur, avec un énorme soubassement de pierre s'élevant d'un mètre au-dessus du sol et supportant de solides assises de brique crue. Le mur était, sans doute, précédé d'un fossé, couronné d'un parapet et percé de créneaux ; il était flanqué tous les vingt-sept mètres d'une grande tour rectangulaire de plus de treize mètres de façade, formant une saillie de quatre mètres et percée de meurtrières en sa partie supérieure. Sept portes donnaient accès dans la cité : portes basses, véritables tunnels creusés à travers l'épaisse muraille et cantonnés, à l'entrée et à la sortie, de gros ouvrages défensifs de vingt-cinq mètres de saillie. On sent à première vue que le souverain qui habite là ne règne que par la terreur.

Le palais, qui se détache au nord-ouest, sur une terrasse d'où l'on domine la plaine, forme lui-même comme un gigantesque bastion, couvrant près de dix hectares de terrain et qui, sortant de la masse, semble braver l'assaillant. Une énorme tour, destinée en principe aux besoins du culte, complétait cet ensemble. Faite de terrasses superposées et de dimension décroissante, dont quatre ont été retrouvées, elle s'élevait formidable à quelque quarante ou quarante-cinq mètres de haut.

Tapi derrière ces défenses accumulées, le maître de l'Assyrie s'était ménagé la possibilité de goûter le charme de la vie car, à l'intérieur du château, s'égrènent les cours, les salles de réception, les appartements du prince, les logements des officiers de la garde royale, les communs et les dépendances réservés aux services et aux gens de métier chargés d'assurer l'existence des hôtes du lieu. Quelques pilastres ou des demi-colonnes engagées dans la muraille, des plinthes d'albâtre sculpté, des revêtements de brique émaillée et de nombreuses fresques décoratives en teinte plate, mais de couleur vive, venaient rompre la monotonie des parois et égayer l'œil. Des bas-reliefs d'albâtre décoraient les cours, les salles de réception et les corridors. La composition en est simple, sobre, frappante. De grands personnages y défilent sur des fonds unis ; l'histoire militaire du roi y est évoquée avec une netteté froide, mais énergique, et les silhouettes d'animaux ou de colosses ailés

s'y profilent avec une précision tranchante, où achève de se marquer le caractère du peuple pour lequel cet art a été créé.

V. — SENNACHÉRIB ET LA CONQUÊTE DE LA MER¹.

Il restait encore à l'Assyrie à devenir une puissance maritime. Sans doute, on avait pu voir Salmanasar III monter, en 854, à bord d'un navire phénicien, pour aller, en une promenade symbolique, au large de la côte syrienne, signifier au monde qu'il prenait possession de la Méditerranée ; sans doute aussi, on avait pu voir les armées assyriennes progresser victorieusement jusqu'aux rives du golfe Persique ; mais, en réalité, la conquête de l'empire des mers était encore à faire. Ce fut l'œuvre de Sennachérîb (705-681), le fameux constructeur du palais de Ninive, le fils et successeur de Sargon.

La Phénicie est la première menacée. Sennachérîb veut se débarrasser du roi de Sidon, Louli, qui a pris la tête de la confédération phénicienne et a lié partie avec Hézékias, roi de Juda, lequel prétend, de son côté, à l'autorité sur toute la Palestine. Le roi d'Assyrie détrône Louli et lui substitue un chef de son choix, Ithbaal. Puis, longeant la côte, il soumet tous les princes de Syrie et de Palestine, s'empare de la ville de Lakish, au nord-est de Gaza, et envoie une armée assiéger Jérusalem, qui se rend, le roi de Juda s'empressant de faire hommage au vainqueur, afin d'épargner la ville sainte.

En 698, Sennachérîb envoie encore une armée en Cilicie, où ses généraux prennent Tarse ; ils lui assurent ainsi la domination du golfe d'Alexandrette et de la route des caravanes qui relie la haute Syrie à l'Asie Mineure. Toutes les côtes de Cilicie, de Phénicie, de Syrie et de Palestine se trouvent désormais sous son empire, et ses regards commencent à dépasser l'horizon des terres.

Dès 694, résolu à châtier les menées concertées de l'Élam et de Babylone, que gouverne alors son vassal, le roi Mardouk-Apal-Iddin (ou Merodach-Baladân), Sennachérîb se fait construire, en s'inspirant des modèles phéniciens, une grande flotte sur l'Euphrate, à Til-Barsip près de la moderne Djérabis. Les

1. OUVRAGES À CONSULTER. — Aux ouvrages généraux indiqués en tête du chapitre (p. 271), joindre G. Smith, *History of Sennacherib* (Londres, 1878, in-8°) ; O. Weber, *Sanherib, König von Assyrien* (Leipzig, 1905, 29 p. in-8° ; collection « Der alte Orient ») ; S. Smith, *The first campaign of Sennacherib* (Londres, 1921, in-8°) ; D. Luckenbill, *The Annals of Sennacherib* (Chicago, 1924, in-8°).

navires gagnent la mer en suivant le fleuve et les canaux ; ils ravagent la côte élamite, le sud de la Babylonie, et reviennent chargés de butin. Les succès sur mer ne donnent pas de résultat décisif : seule une victoire remportée en rase campagne, près de Haloulé, sur le Tigre, en 692, permet au roi assyrien de rompre la coalition des Élamites et des Babyloniens. C'est seulement trois nouvelles années après (689) qu'il arrive à s'emparer de Babylone, qu'il détruit de fond en comble.

Un fait nouveau n'en était pas moins acquis : riverains désormais du golfe Persique comme de la Méditerranée, les Assyriens avaient appris à se servir d'une flotte, à l'utiliser, non seulement comme moyen commercial — ce dont ils ne se souciaient qu'assez peu sans doute, la guerre étant pour eux la grande industrie nationale — mais encore et surtout comme moyen militaire. Ils allaient le prouver au cours des luttes qui s'annonçaient prochaines avec cette Égypte, maintenant toute proche d'eux et sur laquelle, maîtres de la Syrie, il leur était difficile de ne pas jeter des regards d'envie.

VI. — LA CONQUÊTE DE L'ÉGYPTE (670-663)¹.

L'Égypte commençait alors à sortir de l'état de décadence profonde où elle s'était trouvée plongée pendant quatre siècles. Après la disparition du dernier « roi fainéant » de la dynastie de Ramsès au commencement du ^x^e siècle avant J.-C., le pouvoir royal s'y était aussitôt divisé à nouveau² : dans le sud, à Thèbes, les grands-prêtres d'Amon, investis, malgré leur sacerdoce, de l'autorité souveraine ; dans le nord, la dynastie des princes de Tanis, maîtres du Delta, et qui, ayant usurpé le titre de pharaon, l'avaient gardé jusqu'au milieu du ^x^e siècle.

Vers 945, un soldat libyen, Sheshonk, d'une grande famille de Boubaste, avait réussi pendant un temps à reconstituer l'unité du royaume et s'était même risqué, une dizaine d'années après, repassant les frontières du nord-est, à intervenir dans les affaires de Palestine et de Syrie, sans beaucoup de succès,

1. OUVRAGES À CONSULTER. — Aux ouvrages indiqués en tête de ce chapitre ajouter les livres généraux, cités p. 21, n. 1, de G. Maspero (t. III, 1899), Ed. Meyer (t. I, 4^e éd., 1921), de Hall (6^e éd., 1924), le t. III de la *Cambridge ancient history* (1925) et les histoires d'Égypte de Budge (t. VI et VII, 1902), de Breasted et de F. Petrie, citées au même endroit.

2. Voir plus haut, p. 221.

il est vrai, on l'a vu précédemment¹. Mais il avait, d'autre part, laissé se reformer dans ses États une puissante féodalité, qui n'avait pas tardé à mettre en échec l'autorité royale, de sorte qu'à peine reconstituée, celle-ci s'était peu à peu émiettée encore une fois. A côté des pharaons de Tanis, on avait vu surgir d'autres pharaons rivaux — jusqu'à quatre simultanément, — tandis que les grands-prêtres d'Amon exilés s'en allaient fonder en Éthiopie un nouvel État, original et solide avec pour capitale Napata, près du Djébel-Barkal (la Montagne Sainte). Ils y avaient transporté le culte de la triade thébaine; et, de là, leur empire s'était étendu jusqu'à englober tous les territoires compris entre l'Abyssinie et la première cataracte.

Singulier empire d'ailleurs, où se coudoyaient les populations des races les plus différentes : Himyarites, Berbères, Égyptiens, avec pour chef un pharaon fantôme, sous la dépendance des prêtres, qui lui fixaient l'heure d'abdiquer ou même, dit-on, de mourir ! Mais ces prêtres se souvenaient de leur origine et préparaient en silence la « reconquête » de leur chère Thébaïde.

L'Égypte septentrionale cependant était restée partagée en petites principautés jusqu'au jour où, vers 730, Tefnecht, prince obscur de Noutir, dans les environs de Canope, était parvenu à s'élever au-dessus des autres dynastes de basse Égypte et à s'étendre à l'occident du Delta. Maître du Saïte, de l'Athribite, du Libyque et du Memphite, il avait remonté le Nil jusqu'au delà de Khmounou. Mais ses adversaires s'étaient tournés vers l'Éthiopie, dont l'heure avait enfin sonné. Piankhi-Meïamon, qui régnait à Napata, avait répondu, en effet, à leur appel et réussi à soumettre entièrement la vallée du Nil. Il était retourné mourir à Napata; mais Kashta, son fils, s'était maintenu en Thébaïde et son petit-fils, Shabaka, fils de Kashta (le Sabacon des Grecs), avait complété son œuvre en s'emparant de Bokenranf (celui que les Grecs appelèrent Bocchoris), le fils de Tefnecht, qui essayait de reconstituer à Saïs, dans le Delta, une dynastie autonome. Il l'avait fait brûler vif et avait réduit à son obéissance tous les territoires du Nil inférieur.

Au début du *vii^e* siècle, au temps où Sennachérib achevait de se rendre maître des côtes syriennes et des provinces de Palestine, l'Égypte reprenait donc peu à peu figure d'État unifié.

1. Voir plus haut, p. 238.

Sans doute, les dynasties princières qui s'étaient constituées au cours des siècles antérieurs ne s'étaient pas évanouies comme par enchantement. Elles étaient, au contraire, nombreuses encore et souvent très fortes, spécialement dans la région du Delta, la plus riche, la plus remuante et la plus accessible aussi aux influences du dehors à cause de sa situation géographique et du caractère très mêlé de ses habitants. Le roi d'Assyrie Asarhaddon, qui venait, en 681, de succéder à son père Sennachérib, ne l'ignorait pas.

Il n'ignorait pas non plus qu'une Égypte unifiée était pour ses possessions un danger permanent : les menées du pharaon en Palestine et en Syrie n'étaient que trop visibles ; les cités les mieux soumises en apparence trahissaient l'une après l'autre la cause assyrienne, gagnées par l'or égyptien. Il avait fallu sévir : en 678, Sidon avait été prise, ses murs rasés, la ville détruite, à titre d'exemple, et une ville assyrienne, au nom significatif de Kart-Asarhaddon (la Cité d'Asarhaddon), avait été substituée près de là à la vieille cité phénicienne. A la source de toutes ces difficultés, le rôle du pharaon était aisé à reconnaître. Asarhaddon ne pouvait hésiter à aller frapper sur le Nil un coup qu'il espérait décisif.

En 670, l'invasion commença. Les Bédouins, achetés par l'Assyrie, permirent la traversée du désert et Asarhaddon put atteindre Memphis. Après une résistance désespérée, la ville fut prise et détruite. Le pharaon Taharka, successeur de Shabaka, s'enfuit à Thèbes, laissant le champ libre dans le nord au roi assyrien, qui provisoirement se borna à occuper la région du Delta et à mettre garnison dans les capitales des petites dynasties princières.

Ceci explique que son fils Assourbanipal (669-626), ait dû peu après revenir à la charge pour refouler le pharaon Taharka, qui avait pu un moment ressaisir une partie des territoires conquis. Mais il ne se contenta plus d'occuper Memphis et le Delta ; il poussa jusqu'à Thèbes et s'en empara avec l'aide d'une flottille qui remonta le Nil. Thèbes se rendit, et Taharka ne dut son salut qu'à une fuite rapide jusqu'en Nubie.

La soumission de l'Égypte demanda encore plusieurs années d'efforts. Il fallut réprimer à deux reprises des tentatives désespérées faites par Taharka pour reprendre la région thébaine ; il fallut aussi faire face à des soulèvements des princes du Delta, en particulier de Nékhaou, prince de Saïs ; mais, en 663, une campagne nouvelle, menée avec une énergie farouche, eut raison

des dernières résistances. Thèbes, épargnée jusqu'alors, fut mise à sac, ses habitants furent déportés, remplacés par des Élamites, et Assourbanipal put se flatter un moment d'avoir incorporé à son immense empire les restes glorieux de ce qui jadis avait été la première puissance du monde.

VII. — L'APOGÉE DE L'ASSYRIE SOUS ASSOURBANIPAL¹.

Mais, comme ses prédécesseurs, Assourbanipal avait eu d'abord surtout à défendre et à consolider l'unité mésopotamienne, réalisée par le fragile rattachement de la Babylonie à l'Assyrie; car Élamites, Mannai, Mèdes, Cimmériens, Bédouins du Haourân continuaient à la harceler de leurs razzias. Puis il avait dû s'occuper de maintenir les conquêtes lointaines, en assurant la suzeraineté, toujours chancelante, de l'Assyrie sur le nationalisme impatient des pays civilisés : Lydie, Phénicie, Judée, Égypte. Chaque année, il fallait de nouveau courir aux frontières et même au delà; aussitôt une campagne terminée et le gros de l'armée assyrienne rentré dans ses quartiers ou appelé à d'autres répressions, les intrigues, les insurrections et coalitions se reformaient, et tout était à recommencer.

Sur les quarante-trois années du règne d'Assourbanipal, les vingt-sept premières furent consacrées à des expéditions militaires, confiées pour la plupart à des généraux. Le souverain se réservait la direction générale des affaires et la diplomatie; il n'intervenait personnellement à la tête de ses troupes que dans les cas où le prestige de la couronne l'exigeait, comme dans ses démêlés avec Babylone et l'Élam, ses voisins immédiats. La tâche la plus urgente était de s'assurer l'obédience, plus ou moins consentie, de la Babylonie, à la fois marche protectrice contre les rapines des montagnards élamites ou des Arabes du Haourân et débouché vers le golfe Persique. Œuvre délicate, exigeant autant de diplomatie que de force, car il fallait ménager les susceptibilités de cette métropole vénérée de la religion et de la civilisation mésopotamiennes, auprès de qui l'Assyrie faisait figure de parvenue.

1. OUVRAGES À CONSULTER. — Aux ouvrages généraux indiqués en tête du chapitre joindre M. Streck, *Assurbanipal und die letzten assyrischen Könige* (Leipzig, 1916, in-8°); C. F. Lehman, *Samassumukin* (Leipzig, 1892, in-8°); C. J. Gadd, *The fall of Nineveh* (Londres, 1923, in-8°); et, sur la civilisation, F. Delitzsch, *Assurbanipal und die assyrische Kultur seiner Zeit* (Leipzig, 1909, in-8°, de la petite collection « Der alte Orient »).

Téglaath-Phalasar III avait résolu le problème en laissant à Babylone une autonomie de façade, sauvegardée par le dédoublement de sa propre souveraineté en deux royautes distinctes, celle d'Assyrie et celle de Babylonie. Sennachérîb avait dû tolérer la résurrection d'une royauté séparée, mais vassale. Assourbanipal adopta dès son avènement une solution mixte : il confia le trône de Babylone à son frère Shamash-Shoum-Oukin. Pendant dix-sept ans, la concorde régna entre les deux frères ; mais, à partir de 652, Assourbanipal, enivré par son triomphe sur l'Élam, commit la faute de traiter son cadet avec dédain, comme un simple gouverneur de province. Shamash-Shoum-Oukin, après l'avoir appelé à son secours, en 665, lui dut son salut ; mais, en 652, il se compromit en tractations suspectes avec les factions élamites. Sur quoi, Assourbanipal intervint en 649, assiégea Babylone et la réduisit par la famine. Shamash-Shoum-Oukin, certain du sort qui l'attendait, résolut de se brûler avec ses femmes, ses enfants, ses esclaves et ses trésors, dans l'incendie de son palais. Ce suicide théâtral, plus tard transposé au nom d'Assourbanipal, donna naissance à la légende de « Sardanapale. » Après de copieux massacres, Assourbanipal se proclama roi de Babylone, reçut l'investiture dans le temple de Bel et fut adopté par les Babyloniens sous le surnom de Kandalanou (648). Ainsi se trouvait restaurée la royauté gémînée de Téglaath-Phalasar.

Les conflits avec l'Élam éclatèrent dès 665. Une première expédition, dirigée contre l'usurpateur Tammaritou, coupable d'avoir attaqué Babylone, eut pour effet de dégager la capitale de Shamash-Shoum-Oukin. En 660, le roi d'Élam Téoumman lui ayant adressé un ultimatum offensant, Assourbanipal envoya ses généraux en campagne. Battu à Tulliz, près de Suse, Téoumman fut tué et décapité. Assourbanipal commémora ce succès en se faisant représenter sur un bas-relief (aujourd'hui conservé au Musée britannique) festoyant avec la reine dans les jardins de son palais, près d'un arbre où pendait la tête de Téoumman.

Mais les intrigues de Shamash-Shoum-Oukin avec le successeur de Téoumman, Houmbânigash, investi par Assourbanipal lui-même, ne tardèrent pas à raviver le conflit. De 652 à 650, une troisième campagne en Élam y suscita une révolution qui mit fin pour le moment aux incursions élamites en Babylonie et détermina Assourbanipal à se rendre maître de Babylone et de son frère (648). Mais, l'année suivante, tout était remis

en question par l'insubordination des princes élamites et leur insatiable appétit de razzias. Une quatrième expédition assyrienne aboutit à la prise de l'importante place de Bit-Imbi (647), suivie, en 646, par le siège, la prise et la destruction de la capitale élamite, Suse. Cette fois, la population fut transplantée, les sanctuaires violés, la ville entièrement saccagée. Les Assyriens recouvrèrent et rapportèrent à Ninive les antiques idoles que le roi Koudour-Nahounte avait enlevées aux Sumériens en 2358, lorsqu'il avait détruit la dynastie d'Our¹. Quatre ans plus tard, en 642, Assourbanipal consacrait par un triomphe solennel l'effondrement définitif de la puissance élamite et son annexion à l'Assyrie.

Des mesures complémentaires avaient été prises entre temps : en 663, les montagnards du Mannai, au nord-ouest de la chaîne du Zagros, et les Mèdes avaient été dûment arraisonnés, ainsi que les « Aribi » ou Arabes du Haourân, en 645 ; au sud-est en 642, tout le désert jusqu'au Kédar et jusqu'à la Syrie, était retombé en vassalité. Une menace des Cimmériens sur les passages du Taurus fut conjurée par une aide opportune accordée en 645 au roi de Lydie, Ardys, fils de ce Gygès qui, en 663, avait, on se le rappelle², cru habile de reconnaître la suzeraineté assyrienne.

Restait dans l'héritage d'Asarhaddon l'entreprise d'Égypte. Ce fut la plus grave erreur de l'orgueil assyrien. L'éloignement, le désert qui les séparait, les différences de race, de civilisation, de religion, de langue, et l'antagonisme de leurs aspirations nationales rendaient toujours précaire pour l'Assyrie la possession de la vallée du Nil. Assourbanipal attendit jusqu'en 663, après sa première campagne en Élam, pour s'en inquiéter sérieusement. On vient de voir³ comment ses armées occupèrent Thèbes et la saccagèrent (662). L'Égypte redevint une dépendance de l'Assyrie : Assourbanipal se contenta de cette suzeraineté plus nominale qu'effective. Quand Psammétique, fils de Nékhaou, s'attribua vers 651 la royauté sur les deux Égyptes, le roi d'Assyrie préféra en finir avec l'Élam et s'abstint d'intervenir dans une situation sans issue.

A partir de 642, son activité militaire s'apaisa. Il vécut les seize dernières années de son règne dans une tranquillité relative, jouissant de ses triomphes, construisant à Ninive un immense palais, décoré de sculptures d'une exécution remar-

1. Voir ci-dessus, p. 101.

2. Voir plus haut, p. 256.

3. Ci-dessus, p. 285.

quable, où il glorifiait ses victoires, ses chasses, ses fêtes. Il était le potentat fastueux, dont la légende a tiré le type de Sardanapale. Il réunit dans son palais un riche dépôt d'archives, à la fois historiques, administratives, magiques, astrologiques et littéraires, véritable encyclopédie, qui a été retrouvée et transportée au British Museum. Il restaura et construisit partout, en Babylonie et ailleurs, sanctuaires, palais et forteresses.

VIII. — LA CHUTE DE L'EMPIRE ASSYRIEN¹.

C'est au milieu de cette quiétude que le surprit, en 635, l'attaque soudaine du Mède Phraorte, vainqueur des Perses, qui surgit alors sur les confins de l'Assyrie. Il lui opposa des troupes qui réussirent à le battre et à le tuer (633). Mais cette attaque n'était, dans ces parages, que le premier contre-coup d'un mouvement de peuples commencé au loin depuis le ^{xiii}^e siècle : les Mèdes, au sud de la Caspienne, les Cimmériens en Asie Mineure, les Oumman-Manda en Arménie, — ramassis de Scythes, de Mannaï, de Cimmériens — s'agitaient autour de l'heureuse Mésopotamie, objet de leurs convoitises. Assourbanipal, avant de mourir, put avoir le pressentiment du danger suprême qui devait finir en catastrophe pour son empire. Vers l'an 627, Cyaxare, fils de Phraorte, avait l'audace de violer la frontière assyrienne et de venir assiéger Ninive, à la satisfaction des peuples transplantés, comme les Hébreux, par les despotes assyriens. Mais, à ce moment, Assourbanipal recueillit le fruit de la diplomatie traditionnelle qui l'avait fait, à l'exemple de ses prédécesseurs, habilement pactiser avec les chefs des hordes scythes. L'un de ceux-ci, Madyès, sans doute sollicité par Assourbanipal, survint comme un sauveur en Médie, si bien que Cyaxare dut lever le siège de Ninive, pour voler à la défense de ses foyers. Le dénouement fatal était ajourné, mais non conjuré. La mort d'Assourbanipal, en 626, ne fit que précéder l'agonie de son empire.

Ses fils, Assour-Étil-Ilâni (626-620 environ), puis Sin-Shar-Ishkoun ou Saracos (620-612), héritiers éphémères de sa double royauté, s'appliquèrent à réparer les dégâts subis par les forteresses et les palais au cours de l'invasion. La Babylonie profita de leur faiblesse pour s'émanciper. Elle se donna pour roi son

1. OUVRAGES A CONSULTER. — Les mêmes qu'au paragraphe précédent et, en outre, l'article du P. Dhorme, *La fin de l'empire assyrien d'après un document nouveau*, dans la *Revue biblique*, ann. 1924, n. 218-234.

gouverneur chaldéen, Nabou-Apal-Outsour (Nabopolassar), qui se plaça sous la tutelle de Cyaxare. Celui-ci accourut en 615 avec son armée et bloqua dans Ninive le dernier roi d'Assyrie qui, épuisé par une résistance de trois ans, dut, en fin de compte, aller se réfugier à Harran, en abandonnant au Mède, qui l'anéantit sans pitié, l'orgueilleuse capitale, désormais rayée de la liste des villes vivantes (612).

La chute du brillant empire des Sargonides fut un soulagement pour les peuples qu'il avait opprimés. Les Assyriens ont laissé une réputation de brutalité sanguinaire. Entourés et harcelés d'ennemis, dans un monde sans cesse bouleversé par les hordes barbares, il leur fallait broyer impitoyablement les résistances. Dans ce tourbillon, leur idéal fut d'organiser une force militaire incomparable : ils ont ainsi préparé le premier élément de stabilité et ébauché la première esquisse d'empire unitaire capable d'instaurer un certain ordre dans le chaos de l'Asie antérieure. Mais leur ambition conquérante finit par user l'instrument de leur grandeur. L'armée assyrienne, épuisée par des guerres sans répit, était impuissante à contenir tous les vaincus exaspérés et révoltés. Le régime de la terreur perpétuelle ne pouvait produire que des résultats précaires. Il a manqué aux despotes assyriens, sauf peut-être à Asarhaddon, l'art de la souplesse et des concessions. Ils se sont plu à humilier, à choquer les mœurs des peuples différents d'eux-mêmes, sans leur apporter un idéal supérieur. A cet égard, leur plus grosse erreur fut de vouloir conquérir l'Égypte avec de tels moyens, alors qu'ils réussissaient déjà si mal à induire la Babylonie à la résignation.

CHAPITRE IV

L'INVASION DORIENNE ET LA FORMATION DE LA GRÈCE HELLÉNIQUE DU XI^e SIÈCLE A LA FIN DU VI^e.¹

Le début de l'âge du fer, vers la fin du xii^e siècle, marque pour la Grèce le prélude d'une révolution dans son histoire et sa civilisation. Une nouvelle race nordique, les Doriens, lui apporte, avec un changement de costume et des armes plus efficaces, un esprit nouveau, d'essence plus européenne, qui vient régénérer la culture mycénienne, si imprégnée d'exotisme crétois. Continentaux avant tout, les Doriens ont le culte de la discipline militaire, de l'esprit de caste aristocratique, de la force et de l'organisation. Moins épris de raffinements que de puissance, ils préfèrent les conceptions simples, logiques et dogmatiques aux jeux de la pensée, du langage et de l'art. Là où ils règnent souverainement, ils organisent leur habitat comme un camp et leur vie comme une école du soldat. L'État est pour eux un organisme de domination qui a pour fonction de tirer du citoyen le maximum d'énergie vouée à sa grandeur.

L'entrée en scène de cette race volontaire bouleversa la Grèce de fond en comble. Elle fut pour elle d'abord une cause d'asservissement et de ténèbres, mais ensuite de libération et de rayonnement. Les races antérieures, retrempées par la lutte ou contraintes à s'expatrier, procéderont durant six siècles à la réinstallation de leurs foyers ou à la fondation d'établissements

1. OUVRAGES D'ENSEMBLE A CONSULTER. — Outre les histoires générales déjà citées page 21, n. 1, et notamment la *Geschichte des Altertums* d'Ed. Meyer (t. II, 4^e éd., 1921-31) et la *Cambridge ancient history*, t. III (1925), voir la très consciencieuse *Griechische Geschichte* de G. Busolt, t. I et II (Gotha, 1885-1888, 2 vol. in-8°; 2^e éd., 1893-1895), une des plus utiles à consulter pour l'abondance de ses références, avec citations, aux textes anciens; J. Beloch, *Griechische Geschichte*, t. I : *Die Zeit vor den Perserkriegen* (Strasbourg, 1904, in-8°; 2^e éd., 1912), quelque peu aventureux; l'excellent et lucide manuel de J. B. Bury, *A history of Greece to the death of Alexander the Great* (Londres, 1910, in-12; 8^e éd., 1913, 2 vol. in-8°) et l'instructif volume de A. Jardé, *La formation du peuple grec* (Paris, 1923, in-8°; fasc. 10 de la collection « L'évolution de l'humanité »).

lointains. Une double Grèce nouvelle surgira de ce chaos. Autour du noyau continental, nettement divisé en patries autonomes, une ceinture de riches colonies encerclera le monde barbare par delà les mers : il naîtra de cette dissémination un hellénisme cohérent dans ses principes, mais complexe en ses aspects. L'hellénisme terrien de la Grèce propre se voit aux prises avec les problèmes positifs de la vie en commun sur des territoires exigus. Il les résout par un abandon progressif des traditions de l'âge patriarcal, qui conféraient le privilège de la propriété foncière au roi-prêtre et à la noblesse des chefs de clans. Il précède de plus en plus l'idéal égalitaire de la Cité stabilisée. L'hellénisme d'outre-mer cherche dans l'exploitation du monde barbare les éléments de sa prospérité. Il s'épanouit dans le faste, la joie et la poésie, loin du rigorisme dorien. A Athènes, cité continentale et maritime, ces deux aspects de l'hellénisme viennent se fondre en une harmonie qui concilie les droits de l'imagination et les devoirs de la raison.

Cette lente période d'incubation sociale, politique et intellectuelle fut donc comme la vigoureuse adolescence de l'hellénisme. Celui-ci était déjà armé et aguerri quand éclata le conflit retentissant que ses progrès et ses audaces avaient provoqué en suscitant les jalousies et la réaction d'un asianisme ombrageux, ravivé par l'ambition des jeunes races iraniennes. Les deux mondes étaient prédestinés par leurs besoins communs à se pénétrer et à se compléter, mais aussi, par leurs antinomies natives, à s'entre-choquer.

De ce duel, l'hellénisme complet, dorien, ionien, attique, sortira vainqueur, recueillant le fruit de la longue fermentation d'idées et de forces qui l'avait amené, dès la fin du ^{vi}^e siècle, à la pleine conscience de sa personnalité.

I. — L'INVASION DORIENNE¹.

Vers la fin du ^{xii}^e siècle avant J.-C., l'éclipse de la civilisation mycénienne en Grèce est matériellement attestée par les

1. OUVRAGES À CONSULTER. — Le livre d'Otfried Müller, *Die Dorier* (Breslau, 1824, 2 vol. in-8°; 2^e éd., 1844), est plus un panégyrique qu'une histoire. En dehors des exposés de G. Busolt, *Griechische Geschichte*, t. I (Gotha, 2^e éd., 1893, in-8°), p. 202 et suiv., et d'Eduard Meyer, *Geschichte des Altertums*, 4^e éd., t. II (Stuttgart et Berlin, 1921, in-8°), p. 230, la théorie négative de Beloch, dans le *Rheinisches Museum für Philologie*, t. XLV (1890), p. 578, et dans sa *Griechische Geschichte*, t. I (Strasbourg, 2^e éd., 1912, in-8°), p. 61 et suiv., n'a guère été approuvée. Bon résumé de l'ensemble

données archéologiques : là où il y avait splendeur, profusion, élégance, les ruines et les tombes ne montrent plus que la pauvreté grossière d'un style linéaire primitif et la décadence de toute architecture. Or ces constatations coïncident avec un ensemble de traditions qui, prises chacune à part, pourraient à la rigueur être tenues pour dénuées de toute valeur historique, mais qui, éclairées par les débris concrets, en reçoivent une confirmation incontestable.

Une conclusion résulte de cet accord, c'est qu'au début de l'âge du fer, aux approches de l'an 1100 avant J.-C., un complet bouleversement a transformé l'aspect de la brillante civilisation achéenne et inauguré une ère de demi-barbarie. Avec l'apparition du fer, de la fibule, du costume drapé et de l'ornementation géométrique, c'est la civilisation européenne dite d'Hallstadt qui se substitue à la culture égéenne de l'âge du bronze.

Pour expliquer un tel changement, l'hypothèse d'une invasion venue du nord n'est-elle pas *a priori* la plus plausible ? Si l'on songe aux migrations thraco-phrygiennes qui submergèrent l'Asie Mineure et la Syrie durant le ^{xiii}e et le ^{xii}e siècle¹, on est amené à admettre leur retentissement sur l'occident balkanique, au moment où, affaiblie par sa dispersion, la puissance achéenne était moins capable de résistance. Ainsi, le mouvement auquel les historiens anciens appliquaient la dénomination mythologique de « retour des Héraclides », remplacée chez les historiens modernes par celle d' « invasion doriennne », ne serait qu'un flux de la grande marée ethnique du nord. Les données des chronographes anciens varient quant à la date précise de cet événement, mais elles s'accordent à le placer environ soixantedix ou quatre-vingts ans après la guerre de Troie, et la plupart dans la deuxième moitié ou vers la fin du ^{xii}e siècle.

Ce flottement même semblerait indiquer qu'il s'agissait moins d'une irruption soudaine et courte, que d'une assez lente pénétration, pouvant être répartie sur la durée d'un siècle. L'épisode de la guerre de Troie² pourrait ainsi apparaître, dans une certaine mesure, à la fois comme un effet de la première

par J. Miller, dans Pauly et Wissowa, *Real-Encyclopädie der klassischen Altertumswissenschaft*, t. X (Stuttgart, 1905, in-8°), article *Dorer*, col. 1551-1558; Casson, *The dorian invasion reviewed*, dans *Antiquaries Journal*, t. I (1921), p. 199-218. Voir enfin, comme synthèse récente, le livre important de M. Neubert, *Die dorische Wanderung in ihre europäischen Zusammenhänge* (Stuttgart, 1920, in-8°)

1. Voir plus haut, p. 258.

2. Voir plus haut, p. 216.

poussée des envahisseurs et comme une cause qui précipita la seconde poussée. Troie fut en réalité le tombeau de l'hégémonie achéo-éolienne sur le continent. Le principal profit qu'en retirèrent les vainqueurs, ce fut d'ouvrir en Asie à leurs congénères un refuge plus profond, à mesure que ceux-ci se voyaient chassés de la métropole. La chute d'Ilion marque ainsi le dénouement glorieux de la première colonisation conquérante du ^{xiv}^e et du ^{xiii}^e siècle et le prélude de la seconde colonisation post-mycénienne, qui ressemble à un exode en masse des continentaux. Le tableau douloureux des « retours » (les fameux *Νόστοι*) des héros achéens dans leurs foyers, les meurtres et compétitions dynastiques qui les font disparaître ou les expatrient derechef, ont pour conséquence, dans les généalogies princières, des interruptions ou des intrusions qui, derrière le souci de raccorder artificiellement un nouveau régime à l'ancien, révèlent d'importants bouleversements dynastiques.

Si donc, dans sa généralité, le fait de l'invasion dorienne semble suffisamment établi, il n'y a qu'obscurité et confusion sur ses péripéties. Elle dut mettre en action un amas de peuplades obscures, sans cohésion ni unité. Quelques-unes émergèrent sans raison apparente, peut-être par cet effet habituel de grossissement qui présente à un peuple organisé ses voisins les plus immédiats comme les représentants de toute l'humanité hors frontières. C'est ainsi que des clans minuscules, Hellènes, Grecs, Doriens ont pu, aux yeux des Achéens et des Italiotes, se hausser à la dignité d'éponymes généraux, de même que les Francs chez les Gallo-romains, les Angles et les Alamans chez les Français, les Welches chez les Germains.

La Grèce historique rattachait ses origines à deux berceaux distincts, qui durent ce privilège à des raisons diverses. L'un était aux confins du territoire proprement grec, dans un coin de l'Épire. Il y avait là, autour de Dodone et des forêts de chênes du mont Tomaros, une sorte de sanctuaire quasi-druidique très ancien, desservi par une confrérie de *Helloi*, interprètes des oracles d'un dieu céleste, dont les pensées s'exprimaient par la voix des tourterelles ou le bruissement des arbres. Ces prêtres-devins se recrutaient sans doute dans la tribu presque homonyme des *Helopes*, cantonnés dans la région lacustre de Janina, d'où l'on a voulu dériver leur nom ethnique (de *hélos*, marais). Ils avaient pour voisins, dans la vallée du fleuve Oropos, le clan des *Graioi* ou *Graitoi*, dont le nom, transmis

de bonne heure aux Italiotes par les Illyriens, fut adopté plus tard par les Latins pour désigner les Hellènes.

Ces deux peuplades pastorales, Hellopes et *Graïoi*, durent quitter leurs montagnes vers le début du ^{xii}^e siècle, pour descendre dans la riche plaine de Thessalie, dont les gras pâturages excitaient la convoitise des nomades.

A l'est, une peuplade, peut-être originaire de Macédoine, les Doriens, voisinait avec les Hellènes. Elle occupait, au pied de l'Olympe et de l'Ossa, la plaine qu'Hérodote appelle l'Hestiaiotide. Au sud du fleuve Pénée, le delta formé en Thessalie par le réseau serré de ses grands affluents appartenait aux Béotiens, groupés autour d'Arnè (plus tard Kiérion).

Ainsi la Thessalie apparaît comme le premier creuset où les peuplades nordiques de l'ouest et de l'est amalgamaient plus ou moins leurs traditions, leurs cultes et leurs dialectes. C'est sans doute dans ce vaste habitat commun que les Hellopes-Hellènes s'imposèrent d'abord, grâce au prestige préhistorique de leur sanctuaire-oracle, à la vénération de leurs voisins achéo-éoliens (Achéens-Phthiotes, Minyens, Béotiens, Thessaliens), non moins qu'à celle de leurs voisins doriens ; et de cette première fusion superstitieuse, chacun devait conserver le souvenir dans ses pérégrinations ultérieures. Parachevée ensuite et vulgarisée par le travail des aèdes et des généalogistes, toujours soucieux de rattacher tous ces groupes à des ancêtres communs, cette réminiscence aboutit à conférer au nom ethnique des Hellènes le privilège de priorité et de généralité qui avait définitivement détrôné celui des Achéens, vers le début du ^{vi}^e siècle.

Cependant, si vaste que fût la Thessalie, une longue stagnation n'y était guère permise, chaque arrivant poussant au dehors ses prédécesseurs. Déjà, avant la guerre de Troie, un premier parti de Béotiens avait émigré à Chéronée, près du lac Copaïs. Une trentaine d'années après la chute de Troie, un autre groupe dut céder devant l'irruption d'une peuplade originaire de Thesprotide, en Épire, celle des Thessaliens, qui, descendue du Pinde, réussit à s'implanter, à son tour, dans la vallée du Pénée. Le restant des Béotiens partit rejoindre ses frères en Cadmée, où il se fixa, non sans dérangement pour les autres occupants de la Thessalie. Entraînés par eux de gré ou de force, les Doriens les suivirent sur la route du sud, mais s'arrêtèrent en chemin dans la vallée supérieure du Céphise béotien, en un petit canton resserré entre trois montagnes, le Callidrome, l'Ceta, le Parnasse. Ils prirent quartiers dans un district appelé

Makednon, peut-être en souvenir de leur berceau macédonien, près de la ville et de la rivière Pindos ; immobilisés là, ils laissèrent passer le flux des autres émigrants. Plus tard, ce cantonnement, appelé Doride, devait être honoré comme la « métropole » du dorisme, d'où seraient parties les bandes doriennes qui conquièrent le Péloponnèse. En attendant, les Doriens commencèrent à se donner de l'air en expulsant de la vallée du Spercheios (l'Ellada) le peuple des Dryopes (« Hommes des chênes »), peut-être derniers survivants des anciens Pélasges, qui furent contraints d'aller coloniser en Eubée, à Styra et à Karystos et sur la côte d'Argolide, à Hermione, Asiné et Eiones.

Quant aux *Graioi*, qui avaient dû suivre les Doriens lors de leur départ de Thessalie, ils allèrent s'échouer en face de l'Eubée, dans un petit canton de la côte béotienne, appelé *Graikè*, du nom de leur capitale Graia. C'est le seul vestige qu'ils devaient laisser d'eux dans la Grèce hellénique, avec le nom de la bourgade Oropos, souvenir de leur fleuve épirote. Les Latins furent seuls à sauver de l'oubli le nom de ces anciens et obscurs voisins de l'Italie.

La tradition antique distinguait deux phases dans la conquête doriennne. La première, antérieure d'environ quarante ans à la guerre de Troie, aurait daté de l'époque où les Doriens, sous leur roi *Ægimios*, occupaient encore la Thessalie. Ils se seraient alors joints à *Hyllos*, fils d'Héraclès, leur héros national, dans une première expédition contre l'Argolide. *Hyllos* aurait échoué et succombé. La légende des travaux imposés à Hercule par *Eurysthée*, roi de *Tirynthe* et contemporain d'Atrée, signifierait que cette bande de Doriens se serait alors mise à la solde du prince achéen. La seconde expédition, dite, en conséquence, « retour des Héraclides », aurait eu lieu quatre-vingts ans après la guerre de Troie, vers 1104, en partant de la Doride. Un premier ban tenta sans succès de forcer par terre l'entrée du Péloponnèse par l'isthme rocheux de la *Mégaride*. Un second ban, arrivé à *Naupacte* par la route d'*Amphissa*, passa le golfe de *Corinthe*, débarqua à *Rhion* avec l'aide des *Étoliens*, battit les Achéens et gagna l'Argolide, la *Laconie*, la *Messénie*, que les trois Héraclides, chefs de l'expédition, *Téménos*, *Aristodème* et *Chresphonte*, se partagèrent. Chacun d'eux prit la place d'une dynastie achéenne, tandis qu'*Oxylos*, leur allié étolien, recevait l'Elide pour prix de son concours. D'après

une autre version, le conquérant Téménos aurait préféré emprunter la voie de mer, par les pertuis de l'Eubée, pour aller débarquer à Argos.

Il est difficile de démêler la part de vérité historique qui peut se cacher derrière ces légendes ; mais la critique moderne n'a pas le droit de substituer aux récits des Grecs ses propres affirmations ou négations, quand aucune preuve décisive ne les appuie. L'historien qui nie en gros la réalité de l'invasion doriennne exige en sa faveur une autre forme de crédulité qui n'est ni plus justifiée ni plus efficace. De fait, ainsi que le remarque, au début de son Histoire, Thucydide, interprète des traditions péloponnésiennes, la Grèce mycénienne à son déclin était déjà comme ébranlée et disloquée par des convulsions intestines quand apparurent les bandes doriennes, réduites à une poignée de guerriers munis d'armes de fer, et forts surtout de leur esprit offensif. En Argolide, ils restèrent longtemps impuissants devant les formidables forteresses seigneuriales, qui subsistèrent comme des îlots achéens au milieu des populations rurales, plus facilement subjuguées.

Bref, ce qu'on appelle « l'invasion doriennne » ne fut, à l'origine, qu'un épisode d'un phénomène plus général : le déversement progressif sur le reste de la Grèce du trop plein des populations venues du nord-ouest et qui s'étaient entassées dans la plaine thessalienne. L'action directe de la peuplade doriennne fut limitée à certaines fractions du Péloponnèse. Elle doit son retentissement dans l'histoire au fait qu'elle atteignait la puissance achéennne dans ses parties vitales, en Argolide, Laconie et Messénie, et surtout au rôle historique ultérieur de Sparte. Mais, à ses débuts, elle ne fut qu'un contre-coup des déplacements antérieurs de peuples peut-être plus importants, tels que les Béotiens et les Thessaliens. Ceux-ci avaient pris les meilleures places dans la plaine du Copaïs, dans la vallée du Pénée et en Attique. Tard venus et partis tard, les Doriens, après s'être modestement fixés dans la Doride, n'y purent vivre à leur aise, parce que c'était un couloir trop battu par les migrations. Aussi se décidèrent-ils à aller quérir un gîte jusque dans le Péloponnèse ; et la résistance des forteresses achéennes d'Argolide gênant leur occupation, force leur fut de pousser jusqu'en Laconie.

A partir de ce moment, le reflux des Achéens, peu à peu délogés de leurs positions, entraîna une perturbation presque générale.

Il fallut au moins cinq siècles pour consolider le statut entre occupants et indigènes, pour stabiliser les États nouveaux issus de la conquête et permettre aux éléments évincés de s'aménager de lointains refuges par la colonisation.

Cette ère confuse d'installation, durant laquelle la civilisation achéenne disparue n'était pas encore remplacée par une civilisation assez mûre, correspond à la première période archaïque de l'hellénisme. On l'a souvent appelée le « moyen âge » de la Grèce ancienne. Pourtant, malgré la différence de leur culture, Achéens et Doriens étaient deux rameaux d'une même race apparentés par le langage et la communauté de leur origine nordique. Les uns et les autres étaient des Hellènes, au sens le plus large du mot. Il n'y avait pas entre eux la même opposition qu'entre les Pélasges « barbarophones » et les Achéens. Ce qui les distinguait, c'était surtout le fait que les Achéens, entrés en contact avec la civilisation crétoise en pleine floraison, s'étaient dépouillés de leur rudesse native et déjà fortement teints d'un vernis d'exotisme égéen et oriental, tandis que les Doriens arrivaient avec toute la fraîcheur d'une race neuve et intacte. Aussi ont-ils paru et prétendu personnifier l'hellénisme dans toute sa pureté. Les Mycéniens (Achéo-éoliens) font donc, dans l'histoire, figure de proto-Hellènes, par opposition aux Pélasges et autres barbares pré-hellènes; et l'hellénisme proprement dit ne commence qu'après l'arrivée des Doriens. Mais les prétentions exclusives des Doriens à le représenter ne sont nullement justifiées : s'ils ont apporté à la Grèce abâtardie un élément de régénération morale, par leur énergie et leur discipline farouche, le dorisme, n'est pas, tant s'en faut, tout l'hellénisme historique. Celui-ci ne s'est dégagé qu'à la longue, par la fusion et la coopération des divers peuples nordiques, anciens et nouveaux, surtout au moment critique où, sous la menace d'une agression des Mèdes, beaucoup comprirent la nécessité de s'unir et prirent ainsi conscience de leur solidarité en face du monde barbare.

II. — L'ORGANISATION GÉNÉRALE DES ÉTATS CONTINENTAUX¹.

L'occupation par les bandes thessaliennes, béotiennes et doriennes des meilleurs lots de la Grèce mycénienne mit

1. OUVRAGES À CONSULTER. — Aux histoires générales indiquées en tête de ce chapitre joindre l'ouvrage de G. Busolt, *Die griechischen Staats- und Rechtsaltertümer*,

envahisseurs et envahis en présence de problèmes complexes. Il s'agissait d'abord pour les nouveaux venus de s'assurer les bénéfices de leur déplacement par un partage plus ou moins léonin des meilleures terres entre chefs, soldats et sujets ; il s'agissait aussi de se réserver l'exercice de l'autorité et le privilège exclusif des droits civiques. La population indigène avait le choix entre plusieurs partis : 1^o se soumettre à merci, de gré ou de force, et tomber en servage, ce qui advint en Thessalie, en Argolide et en Laconie aux habitants les moins dociles ; 2^o obtenir un statut de liberté personnelle, mais sans participation au gouvernement, et un droit de propriété dans les domaines de la périphérie, ce qui fut le traitement accordé aux Périèques de Laconie et de Messénie ; 3^o pactiser avec l'occupant sur un pied d'égalité, en lui faisant place au prix de certains sacrifices, s'allier à lui par des mariages, qui favorisaient l'assimilation des races, ou par des concordats religieux et civils, qui facilitaient la vie côte à côte et rendaient même possible l'union contre un ennemi commun : ce fut le régime de la Béotie et celui de l'Attique, avant et après Thésée ; 4^o s'expatrier en détail ou en masse et fonder une nouvelle patrie dans une colonie : ce fut l'exode général des Achéo-éoliens et des Achéo-ioniens, qui créa la Grèce d'outre-mer.

La solution brutale fut celle des pays où s'affrontaient deux unités ethniques assez cohérentes : le conquérant autoritaire et une population indigène unifiée, comme, en Argolide et Laconie-Messénie, les Doriens d'une part et les Achéens de l'autre. La méthode conciliante fut celle des pays où la division des races induisait l'envahisseur à des tractations séparées, comme entre Béotiens et Minyens-Cadméens, mais surtout en Attique, où il n'y eut jamais de conquête totale, mais seulement extension, aussi diplomatique que militaire, des clans thessaliens et ioniens.

Le bienfait de cette solution plutôt pacifique valut à la cité athénienne le privilège d'une existence libre et heureuse,

(Munich, 1889, in-8° ; 3^e éd., 1920 ; forme le tome IV, 1^{re} partie, du *Handbuch der klassischen Alterthumswissenschaft*, publ. sous la direction d'Iwan von Müller). G. Gilbert, *Handbuch der griechischen Staatsalterthümer*, t. I : *Statistischer Teil* (Leipzig, 1885, in-8° ; 2^e éd., 1893) donne aussi un précis de l'histoire particulière et des institutions des divers États grecs, de même que Poehlmann, *Grundriss der griechischen Geschichte nebst Quellenkunde* ; 3^e éd. (Munich, 1905, in-8°), formant le t. III, 4^e partie, du *Handbuch d'I. von Müller*. Ajouter l'exposé de Thumser dans la 6^e éd. de Herrmann, *Griechische Staatsalterthümer* (Fribourg-en-Brisgau, 1889, in-8°), p. 82 et suiv., et Kuhn, *Ueber die Entstehung der Städte der Allen: Komenverfassung und Synoikismos* (Leipzig, 1878, in-8°).

tandis que la vie de l'État spartiate fut condamnée à une perpétuelle tension, parce que la caste dirigeante se trouvait aux prises avec cette double difficulté : ne pas trop affaiblir la population indigène, nécessaire à son entretien, et pourtant ne pas trop la renforcer, de peur de s'exposer à ses coups. Elle ne pouvait elle-même se développer que par des annexions territoriales, la conquête étant la seule ressource sur laquelle elle pût compter. Sparte ne souffrit pas, du moins jusqu'au iv^e siècle, des mêmes crises intérieures que ses semblables ; mais elle ne connut guère la paix et ne se résigna pas à l'accorder aux autres.

A ne considérer que les États eux-mêmes, le trait commun qui les caractérise est une tendance à l'unité nationale. A mesure que décroît le prestige de la royauté et de l'aristocratie, le loyalisme patriarcal se mue en sentiment patriotique. Le foyer commun de la cité remplace celui d'une famille ; ce sont de véritables peuples, et non plus des clans, qui s'affrontent ou se coalisent.

III. — L'ORGANISATION DE L'ARGOLIDE¹.

L'Argolide était la plus forte citadelle de la Grèce achéono-éolienne. Aussi est-ce sans doute par infiltration pacifique que les Doriens s'y insinuèrent tout d'abord, vers la fin du xii^e siècle, comme mercenaires et ouvriers agricoles au service des Perséides et des Pélopidés, ainsi qu'on le peut inférer de la légende d'Hercule asservi à Eurysthée. Puis les rôles furent renversés. Les Achéens, affaiblis par leurs expéditions lointaines et leurs habitudes de faste, entrèrent en agonie dès qu'ils n'eurent plus le pouvoir de tenir tête à leurs vassaux.

L'épopée et le drame ont recueilli l'écho des ces convulsions dynastiques en montrant sur la scène la famille des Atrides accablée sous la fatalité et les représailles de la Némésis, irritée par leur orgueil. Pendant l'absence d'Agamemnon, son trône est usurpé par Égisthe ; Clytemnestre, son épouse infidèle, le tue à son retour et succombe sous le poignard de son propre fils Oreste. Le fils d'Oreste, Tisaménos, dernier des Atrides,

1. OUVRAGES À CONSULTER. — Outre les ouvrages indiqués page 291, n. 1, voir Schneiderwirth, *Geschichte der dorischen Argos* (Heiligenstadt, 1865-1866, in-8°), bon recueil de sources, mais critique insuffisante ; K. Fr. Hermann, *Die dorischen Könige von Argos*, dans les *Verhandlungen der vierzehnten Philologenversammlung* (Altenburg, 1854, in-8°), p. 36-40 ; F. Cauer, article *Argolis*, dans Pauly et Wissowa, *Real-Encyclopädie der Altertumswissenschaft*, t. II (1896), col. 728-743.

est finalement évincé au profit des Héraclides doriens, Aristomachos et Téménos. Ainsi, c'est bien un dénouement de positive réalité historique qui clôt le drame mythique et moral immortalisé par Eschyle et Euripide. On en peut déduire que la résistance des forteresses mycéniennes tint assez longtemps en échec les envahisseurs doriens.

C'est surtout à Argos que les derniers conquérants doriens s'établirent après leur débarquement. Cette « Argie », constituée en domaine seigneurial, fut répartie entre les trois tribus des vainqueurs, les Hylléens, les Dymanes, les Pamphyles. L'élément dorien y forma une aristocratie de propriétaires, soldats et citoyens de plein droit, tandis qu'en dehors de la capitale, la population indigène, réduite en servage sous le nom de « gymnètes », c'est-à-dire « légèrement armés », se vit astreinte à cultiver les terres de l'aristocratie conquérante, sans autre bénéfice qu'un léger prélèvement sur les produits du sol. Toutefois une quatrième tribu, les Hyrnatiens, rassembla quelques familles non doriennes, admises exceptionnellement au droit de cité.

En dehors de l'Argie proprement dite, le territoire soumis à Argos s'étendit au sud jusque sur la Cynurie et la Thyréatide. On y rencontrait des communautés rurales de propriétaires et d'artisans restés libres, mais dépourvus de droits politiques valables en Argie propre. On les appelait Ornéates, du nom d'Ornées, principale localité de ce district. Quant à Mycènes et à Tirynthe, elles paraissent avoir gardé leur autonomie jusqu'aux guerres médiques.

En somme, dans l'État dorien d'Argolide, les liens de subordination de la masse indigène à l'aristocratie conquérante paraissent avoir été moins serrés qu'en Laconie. Moins unitaire, moins isolé, plus voisin du cœur de la Grèce par le débouché de son golfe sur les Cyclades et par les voies de terre qui le reliaient à Corinthe et au golfe Saronique, il subissait plutôt l'attraction de la Grèce centrale que celle du Péloponnèse. Aussi son dorisme mitigé put-il échapper au rigorisme doctrinaire de l'État spartiate et même en contrecarrer les empiétements. L'aurole de son brillant passé mycénien lui valut d'imposer son prestige à ses voisins de Corinthe, de Sicyone et de Phlionte, d'abord inféodés à son influence politique et restés longtemps disciples et tributaires de son industrie céramique et de son art.

Argos rayonna au sud jusqu'au cap Malée et à l'île de Cythère,

en essaimant sur le littoral les colonies de Prasiai, de Zarax, d'Épidaure Liméra, de Boiai. Au nord, par Trœzène et Épidaure, villes à demi-ioniennes affiliées à l'amphictyonie maritime de Calaurie, l'État argien entra en contact avec l'Attique de la Tétrapole ionienne, dont il s'appropriâ le héros Thésée. Du même coup il attira dans son orbite Égine et Mégare et les pourvut d'une aristocratie dorienne.

Ainsi le groupe argolique, fortement mélangé d'éléments non doriens, interposa sa souplesse entre le bloc spartiate et l'Attique. Son rôle fut de transmettre à celle-ci le génie vigoureux du Péloponnèse sous la forme atténuée qui le rendait plus assimilable.

IV. — L'OCCUPATION DE LA LACONIE ET LES ORIGINES DE L'ÉTAT SPARTIATE¹.

L'établissement des Doriens en Argolide était un fait accompli vers la fin du XII^e siècle. L'occupation de la Laconie semble avoir été plus tardive et plus longue. Officiellement, les Lacédémoniens soutenaient qu'Aristodème les avait amenés dans le pays à travers l'Arcadie ; mais une autre version attribuait le fait seulement à ses fils. Des conditions topographiques, on déduirait de préférence un itinéraire qui aurait conduit les Doriens par les routes d'Argolide en Arcadie méridionale, dans la plaine de Mantinée et de Tégée et de là aux défilés qui rejoignent le ravin supérieur de l'Europas, l'ancienne Ægyptis². L'occupation aurait été ainsi un prolongement de celle de l'Argolide, ralenti par une série de combats en pays montagneux et dans la haute plaine laconienne où les indigènes, Lélèges et Achéens, disputèrent le terrain pied à pied. Après avoir conquis l'une après l'autre Amyclai, Pharis, Géronthrai, c'est seulement dans la première moitié du VIII^e siècle que les Doriens auraient enlevé le dernier réduit achéen, perdu parmi les marais

1. **OUVRAGES À CONSULTER.** — Outre les ouvrages généraux indiqués page 291, n. 1, voir G. Busolt, *Die Lakemonier und ihre Bundesgenossen* (Leipzig, 1878, in-8°); Neumann, *Die Entstehung des spartanischen Staates*, dans la *Historische Zeitschrift*, t. XCVI (1906), p. 1-80; B. Niese, *Neue Beiträge und Landeskunde Lakedaïmons*, dans les *Göttingische Nachrichten*, ann. 1906, p. 101 et suiv., L. Pareti, *Storia di Sparta arcaica*, t. I (Florence, 1917, in-8°).

2. Une autre tradition admettait que les Doriens de Laconie étaient venus directement de Naupacte par Cleitor, Mantinée et la Cynurie sans passer par l'Argolide. Mais on peut soupçonner qu'elle fut inventée par l'amour-propre des Spartiates, désireux de ne pas faire figure de colons argiens.

du sud, autour d'Hélos. Progressive, cette lente occupation aurait duré plus d'un siècle. Elle se serait faite sans unité. Les bandes doriennes auraient d'abord formé, au cours de leurs cantonnements, autant de communautés indépendantes, plus ou moins mêlées aux indigènes, sous l'autorité de roitelets locaux.

Il y avait, dans la vallée moyenne de l'Eurotas, au débouché des défilés d'Arcadie, couvert de ce côté par une butte naturelle, enclos à distance par le large amphithéâtre que dessinent les chaînes du Parnon et du Taygète et, de plus, irrigué par l'Eurotas et ses affluents, un canton privilégié. Sa fertilité lui valut le nom de Sparte ou « l'Emblavée ». La nature avait pourvu à sa sécurité. Là se développa et prospéra rapidement un agrégat de bourgades rurales qui, sans aboutir à une concentration urbaine, tendirent à se grouper en une communauté religieuse, politique et militaire. Ce fut le noyau de l'État spartiate, qui se constitua entre le ^x^e et le ^{ix}^e siècle et finit par dominer le reste du pays par la puissance et au profit de son organisation aristocratique.

Au début, le pouvoir était exercé indivis par plusieurs dynasties, d'abord au nombre de trois : les Agiades, les Eurypontides, les Ægides; puis de deux, après l'élimination des Ægides, contraints à s'expatrier dans l'île de Thèra (1074 ?). Telle aurait été l'origine de la double royauté spartiate. Des deux lignées régnantes, la plus ancienne, honorée de certaines prérogatives, était celle des Agiades. Quoique sa généalogie officielle la rattachât à un ancêtre dorien, Eurysthène, fils d'Aristodème, une anecdote contée par Hérodote a pu sembler la présenter comme une héritière de l'ancienne dynastie achéenne d'Amyclées. En 506, le roi agiade Cléomène II, ayant voulu pénétrer dans le temple d'Athèna sur l'acropole d'Athènes, la prêtresse lui signifia que le sanctuaire était interdit aux Doriens. A quoi le Spartiate aurait riposté : « Je ne suis pas dorien, mais achéen ! »

Vraie ou fausse, une telle anecdote n'a pu s'accréditer qu'à la faveur d'une situation de fait qui la justifiait. On doit admettre que le purisme de race n'était pas, du moins au début de la conquête, un principe exclusif et absolu, même dans l'État spartiate; car une forte proportion de l'élément indigène achéo-lélége avait dû émigrer devant l'envahisseur. Mais, lors du morcellement primitif de la Laconie en principautés indépendantes, il intervint des transactions : quitte à s'attribuer plus tard des généalogies doriennes, certaines familles achéennes se rallièrent à l'aristocratie conquérante. Nombre de petits propriétaires,

artisans et commerçants, restèrent dans leurs bourgades, soit isolés, soit mêlés à des Doriens, à qui ils durent céder une partie de leurs terres, sans pour cela tomber en servage. Ce sort rigoureux fut infligé au VIII^e siècle à la population achéenne d'Hélo pour la punir de sa longue résistance. Mais, durant un temps, en maintes localités, Doriens et Achéens vécurent à égalité de droits. Même après l'unification politique, le bloc des sujets libres, Doriens ou non, soumis au sceptre des « rois des Lacédémoniens » comportait des distinctions non pas tant de race, que de classe civique.

V. — L'ORGANISATION DE L'ÉTAT SPARTIATE : LYCURGUE¹.

L'unité lacédémonienne fut l'œuvre patiente de la communauté de Sparte, devenue peu à peu l'organisatrice souveraine de la conquête. Elle ne fut achevée que vers 750. L'histoire en est obscure. Sans doute l'édifice constitutionnel de l'État spartiate ne fut pas la création soudaine d'un seul homme, mais le produit de plusieurs générations et de transactions successives entre chefs de clans et de partis. De cette obscurité émerge la figure imposante du législateur Lycurgue, dont la réalité historique reste d'autant plus sujette à caution que les versions des auteurs anciens à son sujet sont aussi contradictoires que diverses. Il aurait vécu, pense-t-on, dans le courant du IX^e siècle, entre les dates extrêmes de 884 et 804. Membre de la famille royale des Agiades, c'est en qualité d'oncle et tuteur du roi mineur Labôtas qu'il aurait reçu mission de donner un code de lois à l'État spartiate. Il en aurait emprunté le modèle à la Crète et en aurait promulgué les articles sous la caution de

1. OUVRAGES A CONSULTER. — Outre les ouvrages généraux indiqués page 291, n. 1, voir Ed. Meyer, *Die Entwicklung der Ueberlieferung über die Lykurgische Verfassung*, dans le *Rheinisches Museum für klassische Philologie*, t. XLI (1886), p. 560-591, et t. XLII (1887), p. 81-101 ; Fustel de Coulanges, *Recherches sur le droit de propriété en Grèce*, dans *Nouvelles recherches sur quelques problèmes d'histoire* (Paris, 1891, in-8°), p. 1-144 ; Paul Guiraud, *La propriété foncière en Grèce* (Paris, 1893, in-8°), spécialement p. 41, 160 et suiv., 407 et suiv. ; Claudio Jannet, *Les institutions sociales et le droit civil à Sparte* (Paris, 1880, in-8°) ; G. Attinger, *Essai sur Lycurgue*, thèse de droit (Neufchâtel, 1892, in-8°, 52 p.) ; E. Cavaignac, *Sparte*, dans la *Revue de Paris*, année 1912, t. V, p. 331-351 ; Ed. Meyer, *Lycurgos von Sparta*, dans ses *Forschungen zur alten Geschichte*, t. I (Halle, 1892, in-8°), p. 212-286 ; Kahrstedt, *Griechisches Staatsrecht*, t. I : *Sparta und seine Symmachie* (Göttingen, 1922, in-8°) ; V. Ehrenberg, *Spartiaten und Lakedaimonier*, dans la revue *Hermes*, t. LIX (1924), p. 23-72.

Jeanmaire (*La cryptie lacédémonienne*, dans la *Revue des études grecques*, année 1913, p. 121 à 150) propose une explication ethnographique de la cryptie.

l'oracle de Delphes et sous la forme de quatre édits ou *rhétrai*, dont Plutarque nous a transmis le texte plus ou moins légendaire.

Le plus ancien et, semble-t-il, le plus authentique de ces édits est ainsi conçu : « Fonder un sanctuaire de Zeus Syllanios et d'Athèna Syllania. Établir la division en tribus subdivisées en *ôbai*. Instituer un sénat en y comprenant les chefs (rois). Convoquer l'*apella* (assemblée populaire) de mois en mois entre [le pont] Babyka et [la rivière] Knakion; lui soumettre les propositions et la dissoudre. » A ce statut, les rois Polydoros et Théopompos auraient ajouté cet amendement : « En cas de décision incorrecte, le sénat et les rois se retireront », ce qui équivalait à lever la séance.

Que l'intervention de Lycurgue soit réelle ou mythique, la constitution lacédémonienne, telle qu'elle se dégage des textes, était fondée sur certains principes. La communauté de Sparte, composée des citoyens de plein droit, au nombre de 8000 environ au milieu du v^e siècle, formait un groupe à part, noyau politique et religieux de l'État et siège du gouvernement, avec le sanctuaire national de Zeus Syllanios et Athèna Syllania sur la place Hellanion, avec les deux rois et les deux assemblées délibératives (sénat et *apella*), plus le collège exécutif des cinq éphores.

La double royauté, à vie et héréditaire par droit d'aînesse dans chacune des deux lignées royales, comportait des attributions religieuses, politiques, judiciaires, diplomatiques et surtout militaires, avec certaines prérogatives honorifiques et domaniales. Les rois présidaient l'*apella* et le sénat, où ils avaient chacun une voix. Comme chefs des armées en campagne, leurs pouvoirs étaient considérables, quoique les éphores eussent sur eux un droit de surveillance. Ils pouvaient de leur propre initiative entreprendre toute expédition qui leur plaisait.

Le sénat (*gérousia*) se composait de vingt-huit membres, citoyens de plein droit, âgés au moins de soixante ans, élus à vie et par acclamation par l'*apella*, plus les deux rois. Il préparait l'ordre du jour des séances de l'*apella* et faisait fonction de Haute cour en matière pénale et politique, notamment dans les actions intentées par les éphores contre les rois.

L'*apella*, ouverte à tous les Spartiates au-dessus de trente ans, nommait les sénateurs, les éphores, les généraux, décidait de la paix et de la guerre, des cas litigieux de succession au trône, des affranchissements d'hilotés, acceptait ou rejetait

les projets de loi. Elle ne possédait aucune initiative. Sans discussion et sans vote, elle se prononçait par acclamations pour ou contre les propositions qui lui étaient soumises par les autorités. Son opinion se déduisait de l'intensité de l'acclamation, appréciée par une commission d'auditeurs appostés dans un local voisin, d'où ils entendaient l'assemblée sans la voir. En cas de doute, leur président pouvait demander la disjonction de l'assemblée en deux groupes d'opinants, répartis l'un à sa droite, l'autre à sa gauche.

Le collège des cinq « éphores » (surveillants), institué un peu plus tard, vers l'époque de la première guerre de Messénie, aux dépens de la royauté, était recruté parmi les Spartiates sans distinction de fortune ni de rang. Les éphores devaient d'abord surveiller les rois, que deux d'entre eux accompagnaient en campagne. Ils pouvaient, sauf en cours d'expédition, les incarcérer et les traduire en jugement. Peu à peu, leurs attributions s'étendirent jusqu'à celles d'un ministère annuel de gouvernement exécutif. Mobilisation, négociations diplomatiques, police, éducation civique et militaire, contrôle des fonctionnaires relevaient de leur compétence, sans cesse accrue au détriment de celle des rois.

La population spartiate restait divisée entre les trois tribus doriennes : Hylléens, Dymanes et Pamphyles, après la dispersion de la tribu des Ægides composée d'éléments non doriens, Achéens indigènes et Minyens originaires de Béotie. Les membres des trois tribus, subdivisées en *ôbai* (phratries), vivaient épars dans les cinq bourgades dont se composait la cité spartiate : Pitane, Mésoa, Limnai, Konoura, Dymê. Les autres agglomérations rurales de ce district, telles qu'Amyclées, n'étaient plus que des hameaux sans statut particulier.

D'après Éphore et Plutarque, le territoire de Sparte aurait été converti par Lycurgue en « domaine de la Cité » au profit exclusif des citoyens doriens ou dorianisés. Il aurait été partagé en 4500 lots égaux, héréditaires et inaliénables. Les Achéens auraient été expulsés hors des limites de l'État proprement spartiate. Plus tard, le nombre des lots aurait été porté à 6000, puis à 9000. Cette réforme, qu'elle soit imputable ou non à Lycurgue, procédait d'un esprit de nationalisme aristocratique et militaire, mais nullement de collectivisme doctrinaire. Elle intervint au moment où la communauté dorienne redoutait d'être absorbée par la masse indigène. Alors se précisa sa méthode de défense : concentration et isolement de ses effectifs dans une

sorte de camp où elle se vouerait exclusivement à la sauvegarde de sa souveraineté par la pratique exaltée des vertus militaires et civiques. Absorbée par cette tâche, l'élite spartiate devait rejeter sur les non-Spartiates le soin de pourvoir à ses besoins matériels.

Son lot domanial assurait la subsistance du citoyen, mais il était interdit à celui-ci de le cultiver lui-même, ainsi que de s'adonner à tout métier industriel ou commercial qui l'eût détourné de son devoir essentiel. Légalement, le Spartiate n'avait le droit de posséder ni or ni argent ; mais il s'enrichit plus tard par des voies obliques, en transférant ses biens aux femmes de sa parenté, en déposant ses capitaux à l'étranger, dans certains sanctuaires faisant office de banques, comme celui d'Athéna Aléa à Tégée. De fait, une stricte discipline militaire réglait l'existence de Sparte. La vie du temps de paix y préparait et continuait celle de la guerre, avec sa hiérarchie, ses parades et exercices, ses chants de marche, ses repas de corps quotidiens entre compagnons de tente. Dès le bas-âge, les enfants des deux sexes étaient entraînés. Ce n'est qu'à partir de trente ans que le Spartiate entrait dans la classe des « pairs » (*homoioi*) ou citoyens également pourvus de la plénitude des droits civiques et politiques.

Les lots du « domaine de la cité » étaient cultivés par les « hilotes », ainsi appelés peut-être du nom de la ville d'Hélos, dont la population aurait été la première réduite en servage. Dans son ensemble, la classe des hilotes était, elle aussi, propriété collective de la cité spartiate : celle-ci les prêtait individuellement aux citoyens, ou plutôt à leur lot ; mais elle se réservait le droit de les affranchir et interdisait aux particuliers de les vendre hors du pays. L'hilote vivait en famille sur le bien de son propriétaire et l'exploitait en métayer, moyennant une redevance annuelle et fixe de soixante hectolitres d'orge et d'une quantité proportionnelle de fruits, d'huile et de vin. Le surplus de la récolte lui restait acquis, comme pécule. En campagne, il servait dans les équipages, les troupes légères, les rameurs.

Ce servage eût été tolérable, sans les procédés de terrorisme qu'autorisait la méfiance de la cité. L'expédition nocturne annuelle, dite « cryptie », au cours de laquelle les jeunes Spartiates allaient massacrer les hilotes n'était peut-être qu'un rite marquant l'entrée des jeunes gens dans la classe des guerriers ; mais il est certain que Sparte vivait sous l'obsession

du péril hilote et l'aggravait par les moyens mêmes qu'elle employait à le conjurer. Ayant eu la témérité de confier à des vaincus le soin vital de sa subsistance, elle y ajouta l'inconséquence de vouloir la leur faire expier. Elle ne réussit qu'à aviver en eux l'esprit de révolte ; elle se fit un ennemi intérieur d'un auxiliaire indispensable à sa puissance : vice originel, qui devait, après maints embarras, précipiter sa ruine.

En dehors du riche « domaine de la cité », réduit à la vallée moyenne de l'Eurotas, s'étendait le « Territoire d'alentour » ou *Péριοικίς*. Vers 750, il ne comprenait encore que la haute et la basse vallée, les chaînes du Taygète et du Parnon, le littoral du golfe laconien, et l'île de Cythère. C'était le vaste cantonnement affecté au gros des populations antérieures non réduites en servage, mélange de Lélèges, d'Achéens et de quelques bandes d'immigrés divers tolérés par les Spartiates. Sujets libres de l'État lacédémonien, sans être membres de la cité spartiate, les « périèques » avaient un statut intermédiaire entre celui des citoyens de pleins droits et celui des serfs hilotes. Ils possédaient les droits civils, liberté personnelle et propriété foncière, mais non les droits politiques. Ils ne participaient ni aux assemblées ni au gouvernement. Leurs bourgades, au nombre d'une centaine, mais petites, payaient un « impôt royal » permanent et régulier ; elles jouissaient, en revanche, d'une certaine autonomie communale et avaient conservé des magistratures municipales, que les bourgeois exerçaient sous la surveillance d'« harmostes » ou contrôleurs spartiates, chargés de rendre la justice et d'organiser le recrutement. Les périèques devaient le service militaire sur terre, en principe dans les troupes légères, mais parfois dans les hoplites, et sur mer, où ils fournissaient équipages et officiers : d'aucuns commandèrent des escadres ou furent chargés de hautes missions diplomatiques.

L'importance économique et sociale de la classe des périèques compensait la quasi-nullité de sa capacité politique. Réduits d'abord aux portions les moins productives du territoire laconien, ils se dédommageaient par l'exploitation des mines de fer du Taygète, d'où se tiraient les barres de 605 grammes qui servaient de monnaies ou de poids en Laconie. Les industries métallurgiques du bronze, du fer et de l'acier, la fabrication des armes, des tissus, des poteries, la construction et l'armement des navires, ainsi que le grand commerce d'importation pouvaient les enrichir ; mais le loyalisme périèque, à mesure que la

cit  spartiate s'usait par la guerre, fut d'autant plus mis   contribution au d triment de son activit  lucrative. Sparte ne sut gu re mieux le m nager que la docilit  craintive des hilotes. Et ce fut l , pour elle, un autre danger.

Le territoire p ri que  tait, lui aussi, divis  en lots h r ditaires, peut- tre inali nables, attribu s aux p ri ques eux-m mes; mais il englobait en plus certaines parcelles de propri t  spartiate : biens de la couronne et autres concessions octroy es soit   titre de r compense   des citoyens en sus de leur lot civique, soit   des  trangers   titre honorifique, comme le fut plus tard le domaine de Scillonte, en  lide, affirm    X nophon. Il n'est pas dit que les p ri ques eussent le droit, comme les citoyens, d'employer la main d' uvre hilote; mais les hilotes affranchis, dits « n odamodes », semblent avoir joui du statut p ri que.

VI. — LES CONQU TES SPARTIATES¹.

La cit  spartiate  tait un organisme de combat. Fait pour assurer la domination  go ste d'une caste militaire sur la Laconie, il devait fatalement l'induire   s' tendre au dehors par la conqu te. A mesure que l'effectif des citoyens augmentait par les naissances, le besoin de nouveaux territoires, ainsi

1. OUVRAGES   CONSULTER. — Outre les livres g n raux cit s p. 291, n. 1, consulter : 1^o Sur la conqu te de la Mess nie : Kohlmann, *Quaestiones Messeniaca* (Bonn, 1866, in-8^o); Busolt, *Zu den Quellen der Messeniaka des Pausanias*, dans les *Jahrb cher f r klassische Philologie*, ann e 1883, p. 814 et suiv.; B. Niese, *Die  ltere Geschichte Messeniens*, dans la revue *Hermes*, t. XXVI (1896), p. 1   32; Toepfler, *Die Messonische Kriege*, dans le *Rheinisches Museum f r klassische Philologie*, nouv. s rie, t. XLIX (1894), p. 225-230; Hiller von G rtzingen et Lattermann, *Hira und Andania* (Berlin, 1911, in-4^o).

2^o Sur l'histoire primitive de l' lide : bon r sum  des discussions dans Pauly et Wissowa, *Real-Encyclop die der Altertumswissenschaft*, t. X (1905), p. 2368-2432, article *Elis* par Swoboda; Niese, *Drei Kapitel eleischer Geschichte*, dans le *Genethliakon C. Robert  berreicht* (Berlin, 1910, in-8^o), p. 1-48.

3^o Sur l'expansion en Acha e : Gerhard, *Ueber den Volkstamm der Ach er*, dans les *Abhandlungen der Berliner Akademie; Philolog.-histor. Klasse*, ann e 1853, p. 419-458.

4^o Sur l'expansion en Arcadie : Ed. Meyer, *Forschungen zur allen Geschichte*, t. II (Halle, 1899, in-8^o), p. 67, 68, 121; G. Foug res, *Mantin e et l'Arcadie orientale* (Paris, 1898, in-8^o; fasc. 78 de la « Biblioth que des Ecoles d'Ath nes et de Rome »); Hiller von G rtzingen et Lattermann, *Arkadische Forschungen* (Berlin, 1911, in-8^o); Immerwahr, *Die Kulte und Mythen Arkadiens* (Leipzig, 1891, in-8^o); Victor B rard, *De l'origine des cultes arcadiens* (Paris, 1894, in-8^o; fasc. 67 de la « Biblioth que des Ecoles fran aises d'Ath nes et de Rome »); Ch. Dugas, Berchmans, Clemmensen, *Le sanctuaire d'Al a Ath na   T g e* (Paris, 1924, in-4^o, avec atlas).

5^o Sur l'expansion en Argolide : outre les  tudes cit es p. 300 de Schneiderwirth et de K. F. Hermann, voir l' tude de Trieber, *Pheidon von Argos* (Hanovre, 1886, in-8^o); How et Wells, *A commentary on Herodotus* (Oxford, 1912, 2 vol. in-12), t. II, p. 117-118.

que d'un surcroît de main-d'œuvre hilote et de contributions périèques, devenait plus impérieux.

La conquête de la Messénie. — Dès le début de la pénétration dorienne dans le sud du Péloponnèse, une partie des envahisseurs, au lieu de descendre en Laconie par la vallée de l'Eurotas, dut bifurquer vers le sud-ouest. De la plaine de Mégalopolis, en suivant le cours supérieur du Pamisos, elle atteignit plus rapidement la haute vallée de Messénie, y installa sa capitale, Stényclaros, résidence légendaire de l'Héraclide Chresphonte. D'autres, plus tard, purent, de Laconie, les rejoindre par les défilés du Taygète et occuper la plaine basse aux alentours de la capitale achéenne de Phères. Mais il ne se constitua pas, semble-il, sur le flanc de l'ancien royaume mycénien de Pylos un État dorien aussi unitaire que celui de la Laconie. Au début, envahisseurs et indigènes paraissent s'être maintenus côte à côte dans un esprit de conciliation qui devait, à la longue, inquiéter la cité de Sparte. Celle-ci, sans doute, provoqua des troubles pour avoir un prétexte à une intervention que réclamaient ses convoitises territoriales.

Dès le ^{vii}^e siècle, l'histoire des guerres de Messénie fut poétisée par les chants de marche et les élégies belliqueuses du soi-disant Athénien Tyrtée, devenu le barde de l'armée spartiate, vers 633-629. Plus tard, après la restauration de l'indépendance messénienne au ^{iv}^e siècle, elle fournira le thème de romans dramatiques composés à la gloire du héros Aristomène.

Le premier conflit paraît s'être déroulé de 735 à 716 environ : il se termina par la retraite d'Aristodème et des Messéniens les plus irréductibles sur le mont Ithôme ; d'autres s'expatrièrent ; ceux qui restèrent tombèrent à l'état d'hilotes ; le pays confisqué fut partagé entre les Spartiates, les périèques laconiens et les réfugiés argiens d'Asiné.

La seconde guerre aurait duré dix-sept ans (645-628). Soulevés par Aristomène et soutenus par une coalition d'ennemis de Sparte, Arcadiens, Argiens, Pisates et Sicyoniens, les Messéniens, d'abord vainqueurs, auraient finalement succombé sous la ténacité spartiate, entraînée par Tyrtée, poète doublé d'un stratège. Trahis par le roi arcadien, Aristocrate, les compagnons d'Aristomène se réfugièrent sur l'acropole du mont Eira, où ils tinrent durant onze ans. Réduits à capituler, ils émigrèrent en Arcadie, à Rhégion en Italie (aujourd'hui Reggio) et à Zancle, qui prit d'eux le nom de Messine.

Un troisième soulèvement des Messéniens devait se produire au ^v^e siècle, à la faveur du tremblement de terre qui ruina Sparte et la Laconie en 464. Les hilotes seuls y participèrent, les pétriques s'étant abstenus. Après quelques succès, les hilotes durent encore se réfugier sur l'Ithôme. En cette circonstance, le parti conservateur d'Athènes commit la faute d'envoyer Cimon avec un corps de troupes prêter assistance aux Spartiates; mais les soldats athéniens montrèrent si peu de zèle que leur chef prit le parti de les ramener. Les Messéniens n'en durent pas moins capituler. Ils obtinrent la vie sauve, à condition de quitter le Péloponnèse sans esprit de retour. La démocratie athénienne les installa à Naupacte, dont Athènes venait de s'emparer.

L'expansion spartiate en Élide. — Ainsi, partie de l'Argolide, la conquête dorienne avait pivoté autour du massif arcadien pour aboutir à la bordure ouest du Péloponnèse, jusqu'à l'embouchure de la Néda. Au delà, elle rencontrait la Triphylie et l'Élide, riches pays d'élevage et de culture, peuplés d'un mélange de trois races : Arcadiens, Minyens, Étoliens.

Les Crétois et les Mycéniens n'avaient eu garde de négliger ce littoral et ces plaines, étapes de leur commerce avec les îles de l'Occident. Aux célèbres écuries d'Augias, la légende ajoutait les pâturages où Ulysse engraisait son gros bétail. Cette fertilité, don d'un réseau de rivières intarissables, fit de très bonne heure naître au confluent de l'Alphée et du Cladéos un sanctuaire de divinités naturalistes du Ciel et de la Terre. Ce fut ensuite le couple crétois de Chronos et Rhéa, supplanté par le couple argien de Zeus olympien et Héra. Sa popularité, d'abord toute locale, s'étendit au loin. Les Argiens, soucieux de s'en assurer le bénéfice moral, y intronisèrent leur héros Pélops et les Doriens leur Héraclès : tous deux se disputèrent la gloire d'avoir organisé les premiers jeux olympiques. D'abord célèbres comme jeux funèbres autour du tombeau de Pélops, ils furent censés avoir été célébrés tous les quatre ans à partir de 884 d'après le programme concerté entre Lyeurgue et Iphitos, dont les noms auraient été inscrits sur un disque commémoratif; mais ce n'est qu'à partir de 776 que l'on aurait tenu à jour la liste officielle des vainqueurs. Cette date inaugurerait l'ère dite des olympiades. Cependant, la présidence des fêtes et l'administration temporelle du sanctuaire olympique attisèrent, au cours du ^{vii}^e siècle, une série de conflits entre les États de Pise et d'Élis, le premier soutenu par Argos, le second

par Sparte. Finalement, en 572, les Éléens et leurs alliés triomphèrent. Pise fut rasée et son territoire confisqué par les Éléens.

Cette victoire assurait à Sparte le prestige d'un protectorat sur un sanctuaire panhellénique, où ses athlètes représentaient avec éclat l'éducation spartiate.

Sparte se contenta de ces avantages politiques et moraux. L'annexion directe d'un État sacerdotal lui inspira sans doute quelques scrupules ; mais l'Élide, dont l'occupation par l'Étolien Oxylos avait coïncidé, d'après la légende, avec le retour des Héraclides¹, n'en subissait pas moins l'hégémonie spirituelle du dorisme laconien.

L'expansion spartiate du côté de l'Achaïe. — Pour achever l'encerclement du Péloponnèse, il eût fallu atteindre la bande de littoral (Ægialée), qui, tout le long du golfe de Corinthe, joignait l'Élide aux États doriens de Sicyone, Corinthe et Argos.

A l'origine, ce revers nord du massif arcadien était détenu par une peuplade ionienne, sans doute satellite de la grande migration achéo-éolienne. Mais l'établissement des Doriens en Béotie et dans le Péloponnèse détermina de toutes parts un refoulement de populations achéennes, dont quelques-unes cherchèrent un refuge sur ce littoral protégé contre Sparte par la masse du bastion arcadien. L'occupation achéenne conserva cependant la division ionienne du pays, dès lors appelé Achaïe, en douze cités, avec le sanctuaire fédéral de Poseidon Hélicônios comme centre religieux. Cette confédération réussit jusqu'au milieu du ^{ve} siècle à se dérober au joug de Sparte.

L'expansion spartiate en Arcadie. — Restait, au cœur même du Péloponnèse, le puissant bastion arcadien, toujours inviolé. Les populations d'Arcadie, apparentées à la plus ancienne branche épirote-thessalo-éolienne, s'étaient aussi mélangées d'éléments achéens refoulés par la conquête doriennne. Elles se répartissaient en communautés rurales très nombreuses, gouvernées par des roitelets. Les tribus des cantons montagneux du Ménale, du Lycée, des monts Aroania, de la haute vallée du Ladon, étaient réputées pour la sauvagerie de leurs mœurs pastorales. Elles se nourrissaient de glands doux. On immolait à Zeus Lykaïos des victimes humaines. Ce sont les cantons de la haute

1. Voir plus haut, p. 293.

plaine fermée contiguë à l'Argolide qui s'ouvrirent les premiers à la civilisation et transformèrent progressivement leurs groupes de bourgades autonomes en petites confédérations, puis en États centralisés.

La plaine de Tégée s'offrait comme un refuge aux émigrés achéens de Laconie et d'Argolide : Tégée se flattait de posséder le tombeau et la dépouille mortelle d'Oreste. Elle était le passage le plus commode entre l'Argolide et la Laconie. Aussi de très bonne heure Sparte songea-t-elle à s'en assurer la possession. Les premiers conflits dont la tradition ait recueilli l'écho attestent la résistance victorieuse des Tégéates aux agressions des Héraclides. Le roi de Tégée, Echémós, aurait tué en duel le chef dorien Hyllós. Pourtant le départ du chef tégéate Agapénór avec une colonie arcadienne qu'il aurait établie à Chypre après la guerre de Troie (Chypre en garda l'usage du dialecte arcadien) et la participation d'autres émigrés arcadiens à la colonisation de l'Ionie et de l'Éolide semblent bien attester que l'Arcadie ne resta pas indemne de toute pression dorientienne sur son territoire. En effet, à la fin du VIII^e siècle, après la première guerre de Messénie, Sparte semble avoir réussi à réduire provisoirement Tégée à l'impuissance : car cette ville ne put s'opposer à la traversée de son territoire par l'armée lacédémonienne qui alla se faire battre par les Argiens, en 669-668, dans le défilé d'Hysiai.

Cependant, lors de la deuxième guerre de Messénie, l'Arcadie, coalisée sous le commandement du roi d'Orchomène Aristocrates, prêta aux Messéniens et à leurs alliés argiens et pisates un concours dont la trahison de ce chef devait, après plusieurs échecs de Sparte contre Tégée, annuler l'efficacité. Vers 554, Sparte fut libre de soumettre à son hégémonie Tégée, avec ses comparses Mantinée et Orchomène. Sa diplomatie s'ingéniait à exploiter les rivalités locales qui divisaient les Arcadiens, en dépit de leur apparente solidarité, attestée au VI^e siècle par l'adoption d'un sanctuaire commun en l'honneur de Zeus Lykaïos, et par la frappe d'une monnaie avant cours dans toute l'Arcadie.

L'expansion spartiate en Argolide. — Après qu'elle eut réduit à la servitude, à l'obéissance ou à l'impuissance les peuples non doriens du Péloponnèse, il ne restait plus devant Sparte qu'un compétiteur capable de lui tenir tête dans la péninsule : l'État dorien d'Argos appuyé sur ses satellites, Corinthe,

Sicyone et Mégare. Les deux royaumes des Héraclides devaient entrer en conflit au sujet des cantons avancés de la Thyréatide et de la Cynurie, conquis par les Doriens d'Argos, entre le flanc oriental de la Laconie et la mer. Là encore, la tradition racontait une série de combats dont l'authenticité demeure incertaine. En 719-718, le roi spartiate Polydoros aurait infligé aux Argiens une grave défaite autour de Thyréa. En 669-668, les Argiens prirent une revanche moins discutable à Hysiai. Cette victoire raviva l'opposition des Pisates et de leurs alliés arcadiens contre la mainmise de Sparte sur Olympie. Sparte réagit en s'emparant de Phigalie (659), dont le territoire interceptait le libre passage de ses armées entre la Messénie et le sanctuaire olympique.

Argos devait naturellement bénéficier des embarras de Sparte durant la seconde guerre messénienne. C'est alors qu'un de ses derniers rois doriens, Pheidon, dixième successeur de Téménos, aurait réussi à rehausser l'autorité et la puissance agonisante de la royauté argienne et à la convertir en un pouvoir absolu qui équivalait, dans l'esprit d'Hérodote et d'Aristote, à une tyrannie. La date la plus plausible de son règne paraît être la première moitié du VII^e siècle, avant la deuxième guerre messénienne. Pheidon serait alors le vainqueur d'Hysiai contre les Spartiates, en 669-668, ce qui expliquerait son prestige dans tout le monde hellénique.

Toujours est-il qu'il réussit à unifier la communauté argolique sous son sceptre et à accroître considérablement les prérogatives royales. On lui prêtait la création du premier monnayage qui ait eu cours en Grèce. En fait, il se borna à adopter l'étalon monétaire d'argent déjà répandu dans le Péloponnèse par l'atelier d'Égine. L'autre innovation qu'on lui attribue aussi est la promulgation d'un système de poids et mesures différent de celui d'Égine et plus rapproché de l'étalon babylonien commun, c'est-à-dire de la *mine* pesant 600 grammes et du pied de 0 m. 33. Au point de vue extérieur, il s'appliqua à faire échec aux ambitions de Sparte. Il poursuivit l'extension du territoire argien vers le sud ; Égine, Corinthe, Sicyone devinrent des satellites d'Argos. Il intervint surtout dans le conflit éléen-pisate, en faveur de Pise. Il aurait même réussi, dit-on, à s'assurer la présidence d'une fête clympique, succès qui atteignait directement le prestige de Sparte, protectrice des Éléens, et faisait de lui l'arbitre du Péloponnèse.

Aussi, dès la mort de ce redoutable adversaire, Sparte s'ap-

prêta-t-elle à réagir avec vigueur contre son œuvre. A Argos même, la royauté ne devait guère survivre à sa puissante personnalité. Elle fut enlevée aux Héraclides par la concurrence des autres familles nobles et finit par déchoir en magistrature aristocratique. Le conflit au sujet de la Thyréatide et de la Cynurie se perpétua dans le cours du ^{vii}^e et du ^{vi}^e siècle. Finalement, les Argiens perdirent la Cynurie, qu'ils avaient reconquise après leur victoire d'Hysiai, puis la Thyréatide : celle-ci leur fut enlevée au moment où Crésus faisait appel à Sparte (546). Égine et Sicyone se séparèrent d'Argos.

A cette époque, Sparte ayant réussi à investir définitivement les Éléens de la direction des jeux olympiques (572), tenait le sanctuaire sous son protectorat. Sujets, tributaires ou alliés, les trois cinquièmes du Péloponnèse, de gré ou de force, subissaient son autorité ; le reste marchait à sa remorque. Telle fut l'origine de ce qu'on a appelé la « ligue péloponnésienne ».

A vrai dire, ce n'était pas une confédération régulière, mais une « symmachie », ou union militaire de divers États particuliers subordonnés à un État directeur. Sparte dépêchait chez ses « alliés » ses « recruteurs d'auxiliaires » (*xénagoi*), pour lever leurs milices. Les obligations des participants se bornaient à une coopération militaire. Ils ne payaient pas de tributs réguliers, mais contribuaient aux frais de la guerre en raison de leurs moyens. Il n'y avait ni sanctuaire, ni gouvernement, ni congrès fédéral des États alliés : ceux-ci envoyaient à Sparte, sur sa convocation, des délégués chargés de décider avec les autorités spartiates des affaires communes et des plans de guerre.

Le besoin d'annexions territoriales fut le premier mobile de la politique de Sparte en Messénie et en Cynurie. Vint ensuite la nécessité, pour assurer ces conquêtes, de renforcer l'armée lacédémonienne de corps auxiliaires empruntés à des alliés. Ce résultat fut obtenu par la soumission de Tégée et d'une partie de l'Arcadie. Enfin, vers la fin du ^{vii}^e siècle, le souci de garantir la constitution de Sparte contre toute contagion démocratique dévia son action vers des fins politiques. Par la force des choses, Sparte devint le foyer de la propagande aristocratique en Grèce et le point de ralliement des oligarchies menacées par l'éclosion des tyrans populaires et des démagogues.

VII. — L'ORGANISATION DE LA THESSALIE ET DE LA BÉOTIE¹.

Tandis que le Péloponnèse était à peu près devenu la citadelle du dorisme spartiate, le reste de la Grèce continentale, où dominait l'élément achéo-éolo-ionien, s'aménageait plus librement en dehors de l'influence doriennne. Le seul noyau de cette race qui y subsistât se limitait à la petite communauté de la Doride, restée à l'écart dans les replis du Parnasse. Reconnue plus tard comme métropole des Doriens, elle servit surtout à procurer à ceux du Péloponnèse un titre protocolaire qui légitimât leur participation à l'amphictionie pylæo-delphique² et leurs relations intéressées avec l'oracle de Delphes. Sparte complétait ainsi le bénéfice moral qu'elle tirait déjà, aux yeux de tout l'hellénisme, de son influence sur le sanctuaire olympique.

Après les remous des migrations, la Grèce du nord et la Grèce centrale se divisaient en quatre grands groupes répartis entre divers États : 1^o au nord, le groupe thessalien avec ses tributaires de communautés montagnardes éparses sur toute la ceinture de la vaste plaine thessalienne : Magnètes du Pélion et de l'Ossa, Perrhèbes de l'Olympe et des monts Cambuniens, Athamanes et Dolopes du Pinde, Achéens-Phthiotes du mont Othrys, Ainianes et Maliens du mont Ceta et les insulaires des Sporades du nord ; 2^o à l'ouest, le groupe épirote, acarnanien et étolien, avec les îles de l'ouest, qui vivait en marge de l'hellénisme actif et passait pour à demi barbare ; 3^o au centre, le groupe qui gravitait autour du massif du Parnasse et du bassin du lac

1. OUVRAGES A CONSULTER. — Outre les livres généraux cités p. 291, voir : 1^o sur la Thessalie : Mézières, *Mémoire sur le Pélion et l'Ossa* (Paris, 1853, in-8°) ; L. Heuzey, *Le mont Olympe et l'Acarnanie* (Paris, 1860, in-8°) ; du même, *Mission de Macédoine* (Paris, 1876, in-4°) ; Hiller von Gärtringen, *Das Königthum bei den Thessalern in sechsten und fünften Jahrhundert*, dans les *Archäologische Beiträge für C. Robert* (Halle, 1890, in-8°) ; Costanzi, *Ricerche di storia tessalica*, dans la *Rivista di filologia*, t. XXIX (1901), p. 436 et suiv. ; du même, *Saggio di storia tessalica*, dans les *Annali dell' Università toscana*, t. XXVI (1906), p. 1-74, et t. XXVII, p. 77-158 ; Kern, *Die Landschaft Thessaliens und die Geschichte Griechenlands*, dans les *Neue Jahrbücher für klassische Philologie*, t. VII (1904), p. 12-22 ; G. Kip, *Thessalische Studien. Beiträge zur politischen Geographie, Geschichte und Verfassung der thessalischen Landschaften* (Neuenhaus, 1910, in-8°, 141 p.) ; A. Ferrabino, *Θεσσαλῶν πολιτεία*, dans les *Entaphia in memoriam di Em. Pozzi* (Turin, 1913, in-8°), p. 71-128 ; F. Stählin, *Das hellenische Thessalien* (Stuttgart, 1925, in-8°).

2^o Sur la Béotie : Rhys Roberts, *The ancient Boeotians* (Cambridge, 1895, in-8°) ; Head, *History of the coinage of Boeotia* (Londres, 1881, in-8°) ; F. Cauer, article *Boiotia*, dans Pauly et Wissowa, *Real-Encyclopädie der Altertumswissenschaft*, t. XV (1897), col. 637-663.

2. Voir plus loin, p. 360.

Copaïs : Locride éolienne, Locride hespérienne, Phocide, Béotie et son satellite l'Eubée ; 4° à l'est, l'Attique, les îles du golfe Saronique et les Cyclades du centre ; 5° la Crète et les Cyclades du sud, satellites du Péloponnèse.

Le premier et le troisième de ces groupes peuvent tout de suite être mis à part. Les Thessaliens se rattachaient à un lot d'immigrants issus du même berceau épirote que les Hellènes. Cantonnés d'abord au sud du Pénée, ils conquièrent toute la plaine de Thessalie. Les populations antérieures, achéo-éoliennes, émigrèrent ou se soumirent. Celles qui restèrent furent assez nombreuses pour réagir sur le dialecte du conquérant, mais elles furent réduites en servage sous le nom de « pénestes ». Leur condition était comparable à celle des hilotes : ils cultivaient les vastes domaines de l'aristocratie thessalienne moyennant une redevance fixe qui leur laissait une certaine part de revenus personnels. Les Thessaliens eux-mêmes étaient divisés en principautés indépendantes, ayant chacune sa dynastie, sa capitale et son dialecte. Tantôt l'une, tantôt l'autre prévalait sans qu'elles aient jamais formé un ensemble politique unifié sous un seul roi. Quatre villes cependant se distinguèrent par leur importance : Pharsale, Crannon, Phères et Larissa. Elles formaient une confédération militaire, sous les ordres d'un chef ou *tagós* nommé à vie. La principale force de l'armée thessalienne résidait dans sa nombreuse et magnifique cavalerie. Cette organisation donnait à la Thessalie une apparence de personnalité collective dans l'amphictionie pylæodelphique.

En Béotie, il semble que l'influence de l'esprit dorien ait été encore plus atténuée qu'en Thessalie. Les Béotiens eux-mêmes ne réussirent jamais à faire prévaloir leur suprématie sur toute la région du Copaïs. Contournant au sud la capitale achéo-minyenne d'Orchomène, ils gagnèrent par Chéronée, Coronée et Onchestos la capitale achéo-cadméenne, Thèbes, et s'y installèrent. La population indigène ne fut pas asservie, comme en Laconie et en Thessalie. La langue commune qui prévalut fut une variété, mieux unifiée qu'en Thessalie, du dialecte éolien. Mais la Béotie ne connut qu'une apparence d'unité sous la forme d'une confédération religieuse et militaire de sept villes. Le sanctuaire d'Athèna Itonia, à Coronée, où se célébrait la fête des *Pambæotia*, et celui de Poseidôn, à Onchestos, en furent les centres culturels ; mais chaque cité conserva ses rois ou ses magistratures aristocratiques.

Le commandement militaire, confié à sept « béotarques », élus par chacune des sept villes affiliées, le monnayage fédéral à l'emblème du bouclier béotien, ne portèrent aucune atteinte à l'indépendance particulariste. La division naturelle du territoire en deux grandes plaines cultivables favorisa l'essor et aussi la rivalité des deux villes les plus anciennes et les plus puissantes : Orchomène et Thèbes. Leur duel séculaire ne se termina qu'à la fin du vi^e siècle à l'avantage de Thèbes.

VIII. — LES ORIGINES DE L'ÉTAT ATTIQUE¹.

Si obscurcie qu'elle soit par les légendes officielles et populaires, l'histoire des origines de l'État attique laisse entrevoir quelques traits essentiels. Le plus caractéristique, c'est que l'Attique (c'est-à-dire le « Promontoire »), par sa position excentrique de péninsule avancée vers l'est, close vers le continent par la barrière continue des monts Parnès et Cithéron, était située naturellement en dehors du chemin des migrations nordiques. Celles-ci, pour passer de la Grèce continentale en Péloponnèse, trouvaient plus de facilité à emprunter la voie de mer qu'à s'engager dans les sentiers abrupts et surplombants du territoire mégarique. De plus, l'aridité de son sol, ainsi que Thucydide le constate, n'était pas faite pour attirer des immigrants terriens, en quête de pâturages ou de cultures.

Le peuplement de l'Attique se fit, semble-t-il, au moyen d'une série d'incursions, par terre et par mer, de groupes qui se juxtaposèrent en cantonnements cellulaires, au hasard des disponibilités. Le dogme de l'autochtonie athénienne consacrait officiellement un fait historique, à savoir qu'aucune trace de conquête générale ne révélait dans le passé l'asservissement d'une partie de la population à une autre. L'Attique avait été un

1. **OUVRAGES À CONSULTER.** — Outre les livres généraux indiqués en tête du chapitre, p. 291, n. 1, voir, entre autres, Büschenschütz, *Die Könige von Athen* (Berlin 1885, in-8°, programme) ; Töpffer, *Attische Genealogie* (Berlin, 1889, in-8°) ; F. Jacoby, *Die attische Königsliste*, dans *Klio*, t. II (1902), p. 406-439 ; Wilamowitz-Moellendorf, *Aristoteles und Athen* (Berlin, 1893, 2 vol. in-8°) ; G. de Sanctis, *Atthis. Storia della repubblica ateniese dalle origini alla età di Pericle* (Turin, 1898, in-8° ; 2^e éd., 1912 ; n° 58 de la « Biblioteca di scienze moderne ») ; A. J. Reinach, *Atthis. Les origines de l'État athénien*, dans la *Revue de synthèse historique*, t. XXIV (1912), p. 297-318, et t. XXV (1912), p. 1-25 et 143-180 ; Paul Foucart, *Le culte de Dionysos en Attique* dans les *Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, t. XXXVII (1904), 204 p. in-4° ; du même, *Les mystères d'Eleusis* (Paris, 1914, in-8°) ; Bruna Tamaro, *Culte miceneo sull'Acropoli*, dans l'*Annuario della Scuola archeologica di Atene*, t. IV-V (1921-1922), p. 1 et suiv.

asile largement ouvert aux proscrits et aux aventuriers de races diverses, mais n'avait jamais été la proie d'un envahisseur.

La population préhellène, qualifiée de Pélasges, s'installa à l'époque néolithique dans les trois plaines qui se déploient en éventail autour du golfe Saronique : à l'est la Mésogée, au centre la vallée du Céphise attique, à l'ouest la plaine de Thria. C'est là qu'abondent les noms de montagnes, de fleuves et de bourgades terminés par les désinences caractéristiques en *ettos* et *essos*. Les plus anciens cultes qui étaient célébrés à l'Acropole d'Athènes — alors appelée *Cranaa*, c'est-à-dire « l'Escarpée » — et qui divinisent tous la Terre et les forces de la nature, doivent remonter à cette époque primitive.

Durant la thalassocratie minoenne du *xvi^e* et du *xv^e* siècle, l'Attique dut recevoir des colons étrangers, tels que Cécrops, qu'on dit Égyptien, des Crétois et des pirates caro-léléges, comme en fait foi la légende du taureau crétois localisée à Marathon. Puis la civilisation mycénienne conquiert la région entière, à en juger par les tombes rupestres et à coupoles découvertes aux environs d'Éleusis, d'Acharnes (Ménidi), de Spata, de Marcopoulo, avec nombre d'objets de style mycénien des *xv^e* et *xiv^e* siècles, ainsi que par les acropoles d'Athènes, de Thoricos, de Brauron.

De petites principautés achéo-éoliennes, fondues avec la population préhellénique, s'installèrent dans les plaines. Les premiers ébranlements des peuples entassés en Thessalie devaient, dans le courant du *xiii^e* siècle, activer l'afflux de réfugiés de toutes provenances, notamment l'arrivée, vers 1300, d'un clan achéo-éolien, qui, sous la conduite de Xouthos, pénétra soit par la côte orientale, soit par les pertuis de l'Eubée, dans la plaine de Marathon et y fonda la Tétrapole ionienne de Marathon, Oinoé, Tricorythos, Probalinthos. La division caractéristique en quatre tribus, le dialecte et les cultes d'Apollon et de Dionysos permettent d'identifier ce clan avec les ancêtres de ceux qui reçurent plus tard le nom générique d'Ioniens (*laones*), dont l'éponyme légendaire, Ion, passait pour un fils de Xouthos. On a vu qu'un autre clan de la même famille ethnique s'était établi sur la côte septentrionale du Péloponnèse. L'invasion doriennne obligea divers groupes achéo-éoliens à chercher un refuge sur ce même littoral. Cédant à leur poussée, un parti de ces Ioniens du Péloponnèse vint, vers la fin du *xii^e* siècle, s'adjoindre à la Tétrapole ionienne de l'Attique. Entre temps, d'autres émigrés, Minyens, Cadméens (Édipe), Tanagréens, gens d'Eubée, de

Lemnos, de Trézène, Messéniens et Triphyliens (Nélides) vinrent, au début du ^x^e siècle, compléter cette mosaïque de petits peuples.

Tous ces éléments s'absorbèrent peu à peu dans le clan ionien. Celui-ci, étant le mieux organisé, devenait l'arbitre des querelles locales. De la multitude des groupements particuliers, trois États se détachèrent à la longue, celui de la Tétrapole ionienne dans la Mésogée, celui de la plaine du Céphise oriental avec la Cécropia mycénienne (l'ancienne Cranaa pélasgique) pour centre, et, dans la plaine de Thria, l'État sacerdotal d'Éleusis.

Au début du premier millénaire, il semble que le clan ionien de Marathon ait réussi à dominer l'acropole de Cécropia ; il en résulta l'unification politique connue sous le nom de « syncécisme » attique. La tradition en attribuait l'initiative au légendaire Thésée, prince de la Tétrapole, dont l'existence était datée vers 1225. C'était la reconnaissance par tous les anciens groupements locaux d'une religion, d'une capitale et d'une royauté communes. Le culte était celui d'Athèna, qui s'était substituée à la primitive déesse de la Nature (Pandrosos), adorée de tout temps sur le rocher tutélaire de Cécropia. Son sanctuaire s'identifiait avec le palais des rois, ses grands-prêtres, et ceux-ci se muaient de ce fait en suzerains politiques et militaires de tous les chefs des communautés attiques, tenus de venir sacrifier une fois l'an aux fêtes communes des Apatouries, des Panathénées et des *Synoikia*. Le nom collectif d'« Athènes », substitué à celui de Cécropia, symbolisait cette unification ; et le nom ethnique officiel d'Athéniens s'appliquait à tous les habitants libres nés en Attique.

Le « syncécisme » attique fut probablement inspiré aussi par le besoin de concentrer toutes les forces du pays en face du péril dorien. Il fut la consécration administrative et constitutionnelle de l'hégémonie guerrière du clan ionien de Marathon, et, en même temps, la reconnaissance des avantages militaires et économiques de la plaine d'Athènes (Pédion) et de sa citadelle naturelle. Là étaient à la fois le boulevard de tout l'Attique du côté du continent et son débouché sur le golfe Saronique, en face de l'Argolide et des îles. Les rapports légendaires de Thésée, fils du héros marin Égée, avec Trézène et la Crète et l'association sur l'acropole du culte de Poseidôn à celui d'Athèna paraissent indiquer que, de bonne heure, l'État athénien possédait une marine et était affilié à l'antique amphictyonie fondée à l'époque mycénienne entre sept cités maritimes de

Béotie, d'Attique et d'Argolide (Nauplie, Prasiai, Hermione, Épidaure, Égine, Athènes, Orchomène), avec le sanctuaire fédéral de Poseidon, à Calaurie, pour centre.

Athènes, devenue par le « syncrisme » la capitale de l'Attique, prit forme de ville. Le roi et les nobles ou « eupatrides » résidaient sur l'Acropole, dans l'enceinte mycénienne appelée « Pélargicon » (« mur des Cigognes »), dont on fit plus tard le « Pélasgicon » (« mur pélasgique »). La cité bourgeoise et populaire s'étendit d'abord au sud jusqu'au lit de l'Ilissos. Là se trouvaient les sanctuaires des dieux ioniens, Zeus olympien, Poseidon héliconien, Dionysos aux Marais et la fontaine Callirrhoe. Au rocher d'Arès (Aréopage) s'adjoignit un sanctuaire des Euménides, dont le sacerdoce héréditaire avait le privilège d'interpréter le droit sacré en matière d'homicide et d'arbitrer les duels judiciaires.

IX. — L'ORGANISATION PRIMITIVE DE LA CITÉ ATHÉNIENNE¹.

L'histoire de l'État attique du ^x^e au ^{viii}^e siècle est très obscure. Aucun crédit ne peut être accordé aux diverses généalogies contradictoires des successeurs de Thésée, fabriquées tardivement pour justifier les prétentions d'Athènes au titre de métropole des douze villes ioniennes d'Asie et celles des familles nobles à une ascendance royale. Le dernier des Théséides aurait été dépossédé au début du ^x^e siècle par un chef d'émigrés messéniens, descendants de Nélée, et chassés de Pylos par les Doriens. En 1066, d'après les généalogistes, le roi nélide Codros serait mort en voulant arrêter une incursion des Doriens en Attique. Sans accepter cette légende, on peut supposer que l'Attique ne resta pas indemne de toute agression dorienne ou béotienne. Encore moins fut-elle exempte de troubles intérieurs. Les anciens chefs de clans, groupés à Athènes, y transportèrent la division en quatre tribus primitives de l'ancien clan ionien, qui formait l'élément dirigeant du nouvel État. Les noms traditionnels de ces tribus, « géléontes » ou « géomores » (cultivateurs), « argadeis » (ouvriers), « aigikoreis » (chevriers), « hoplètes » (hommes d'armes), ne correspondaient plus à des localisations territo-

1. **OUVRAGES À CONSULTER.** — A ceux du paragraphe précédent ajouter Arthur Ledl, *Studien zur älteren athenischen Verfassungsgeschichte* (Heidelberg, 1914, in-8°) ; Lipsius, *Das attische Recht und Rechtsverfahren* (Leipzig, 1915, in-8°) ; Ferguson, *The Athenian phratries*, dans la *Classical Philology*, t. V (1910), p. 251-284.

riales ni à des distinctions professionnelles. Chacune gardait son roi, subordonné à celui de toute la communauté. Dans la population de chaque tribu, dispersée sur diverses parties du territoire, on distinguait trois classes sociales : « eupatrides » (bien nés), « géomores » (cultivateurs), « dèmiurges » (artisans), tous membres du peuple libre ou *dèmos* des Athéniens. La classe des eupatrides se composait des chefs de familles possédant un ancêtre patronymique et des domaines : on en comptait d'abord trois cent soixante. En eux revivait à la fois l'esprit séparatiste du clan familial, qui faisait échec au pouvoir souverain du monarque, et l'esprit aristocratique d'une caste sacerdotale, terrienne et militaire, jalouse de ses privilèges et soucieuse de maintenir la plèbe à l'écart ou dans une condition inférieure.

De là une double série de conflits et de réactions contre l'œuvre unitaire de Thésée. D'abord, les eupatrides formèrent un sénat (*boulè*), équivalant à la *gèrousia* spartiate, à la fois conseil politique et tribunal en matière d'homicide. Il prit le nom d'« aréopage », de la colline consacrée à Arès où il jugeait les affaires de meurtre. A partir du *x^e* siècle environ, les eupatrides dépouillèrent la royauté successivement de ses attributions politiques et militaires pour la confiner dans son sacerdoce. Les traditions tardives sur cette évolution ayant été forgées pour justifier les prétentions nobiliaires de quelques grandes familles, sont fort sujettes à caution. La plus accréditée faisait remonter jusqu'au début du *xi^e* siècle, vers 1091 ou 1088, l'institution d'un « archonte » viager, choisi dans la famille des Médontides, descendants de Médon, fils de Codros, et qui aurait été le premier archonte. Aristote, dans sa reconstitution hypothétique de ces origines, admet que le premier magistrat adjoint au roi aurait été le chef militaire ou « polémarque », choisi dans la noblesse, puis l'« archonte », créé soit sous Médon, soit sous son successeur Acastos.

L'embarras d'Aristote s'explique peut-être par le fait que, après Médon ou Acastos, la royauté fut dédoublée en une royauté sacerdotale, de droit divin, d'abord viagère et héréditaire dans la famille des Médontides, et en une royauté politique et juridique, également viagère, mais responsable, élective et accessible à d'autres familles nobles. Cette fonction fut appelée « archontat », mais comme elle était d'abord confiée à des eupatrides plus ou moins apparentés aux descendants de Nélée et pourvus, comme chefs de tribu ou de grande famille, d'une royauté de clan à laquelle était attaché le titre souverain

d'« archonte », les généalogistes complaisants confondirent dans leurs listes les noms des rois et ceux des archontes.

Le treizième et dernier titulaire de l'archontat à vie aurait été le Nélide Alcmeon. Après lui, vers 752, l'archontat fut rendu décennal, sans doute pour satisfaire un plus grand nombre d'ambitions, mais il resta pendant soixante ans le privilège des Alcmeonides. La royauté aurait bientôt subi le même sort, vers 714, après un sacrilège commis par le dernier Médontide Hippoménès. Elle fut alors rendue décennale et ouverte à diverses familles eupatrides. Trente-deux ans plus tard, en 682, sous la double pression des ambitions oligarchiques et de l'aristocratie d'argent qui, grâce à l'essor de l'industrie et de la colonisation, commençait à disputer à la noblesse du sang ses prérogatives dans le gouvernement de la cité, une réforme générale de la constitution intervint. Les trois anciennes magistratures, royauté, polémarchie, archontat, furent réduites à la durée d'un an, de façon à les rendre plus impersonnelles et plus accessibles à tous les citoyens notables. Le couple royal gardait ses titres de roi et de reine et conservait la direction des cultes officiels de la cité. L'archonte devenait « éponyme », c'est-à-dire que son nom servait à dater les actes publics et à dénommer l'année officielle. Comme celle-ci commençait au solstice d'été, il s'ensuit qu'une année d'archontat est à cheval sur deux années du calendrier julien. De plus, un collège de six « thesmothètes » ou légistes, également annuels, fut institué pour enregistrer la jurisprudence des *thesmoí* ou jugements, qui faisaient loi en matière pénale et civile. L'élection de ces neuf magistrats, couramment associés en collège sous le titre général d'archontes, était confiée à l'aréopage, qui les choisissait d'après leur noblesse et leur richesse. Le roi siégeait au Boucoleion, le polémarque au Polémarcheion ou Épilykeion, l'archonte au Prytanée, les thesmothètes au Thesmothéteion.

L'importance de l'aréopage, cet ancien sénat royal composé des pairs de la noblesse, s'était accrue à mesure que la réduction des pouvoirs politiques de la royauté avait transformé l'État attique en une république oligarchique. Il était devenu le conseil (*boulè*) aristocratique, synthèse des clans dont il personnifiait l'esprit et les traditions. Aussi était-il compétent pour statuer sur les affaires de meurtre, qui, d'après les idées primitives sur la responsabilité collective de la famille, déchaînaient, en principe, des représailles sanglantes entre clans, que seule une juridiction et une procédure sacrées pouvaient amener

à composition. Toujours présidé par le roi, il fut constitué en arbitre suprême et en gardien de la constitution, de l'ordre et des mœurs. Il se recrutait parmi les archontes sortis de charge. Seules, les fonctions d'aréopagite restaient viagères.

Il est probable qu'une assemblée du peuple (*ecclèsia*) était aussi convoquée alors, plus ou moins régulièrement. La cité attique se modernisait en adaptant aux survivances du clan patriarcal les organismes nécessaires à l'administration et à la défense d'un État centralisé. C'est ainsi que, sans doute dans le courant du VIII^e siècle, sur l'antique répartition démographique en quatre tribus, présidées chacune par un roi de tribu (*phylobasileus*) et divisées en « phratries » et en familles (*génè*) se greffèrent les circonscriptions administratives, territoriales et militaires de l'État. À chaque tribu fut rattaché un groupe de trois circonscriptions appelées « trittyes », subdivisées elles-mêmes en quatre « naucraries » (arrondissements maritimes), dont chacune, présidée par un « naucrare », avait à fournir un navire équipé et deux chevaux montés. Le naucrare était, en outre, chargé de percevoir les contributions et de solder les dépenses de sa circonscription ; il versait le reliquat de ses fonds à la caisse commune des quarante-huit naucrares. Celle-ci alimentait elle-même celle des trésoriers appelés « colacrètes », chargés de pourvoir aux frais de divers sacrifices et « théories » sacrées. L'institution d'une flotte de guerre de quarante-huit navires, du type « pentécontore » (à cinquante rameurs) atteste la préoccupation de protéger sérieusement le littoral et le commerce maritime contre les pirates.

Telle était la constitution d'Athènes avant les législations de Dracon et de Solon.

CHAPITRE V

LES INSTITUTIONS DE LA GRÈCE PRIMITIVE JUSQU'A LA FIN DU VI^e SIÈCLE¹

On a souvent célébré la précocité du génie grec : il fut plutôt le fruit d'une longue impatience. Réfractaire à l'inégalité, il lui fallut une dure préparation de six siècles, de 1100 à 500 avant J.-C., pour dégager clairement les principes destinés à régler l'existence des États historiques ressortissant à l'hellénisme. En cet ordre d'idées, la Grèce, créatrice de la Cité, a réellement ajouté à l'héritage des civilisations antérieures une forme inédite de communauté. Tributaire de ses devancières pour la religion, l'art, la science et l'outillage concret de la vie, elle a déployé toute son originalité inventive dans le domaine social et politique et ouvert la voie aux organisateurs du monde moderne.

La cité (*polis*) est le cœur de l'organisme hellénique. Les gestes de l'humanité grecque, ses spéculations, son idéal, ses manifestations collectives et individuelles concourent à cette définition d'Aristote : « L'homme est un animal politique. »

La *polis* est le produit d'une longue évolution qui, de la peuplade et du clan primitifs, par l'émancipation progressive de l'individu et l'élargissement des cadres de la famille patriar-

1. OUVRAGES D'ENSEMBLE À CONSULTER. — Le livre de Schoemann, *Griechische Alterthümer* (Berlin, 1855, 2 vol. in-8°; 4^e éd. par Lipsius, 1897; traduction française par Galuski, sous le titre : *Antiquités grecques*, Paris, 1882-1885, 2 vol. in-8°) garde encore tout l'intérêt de sa clarté et de son agrément, de même que celui de G. Gilbert, *Handbuch der griechischen Staatsalterthümer* (Leipzig, 1885, 2 vol. in-8°; 2^e éd. du t. I, 1893), garde son utilité par la précision et l'abondance de ses références aux textes. Ajouter Busolt, *Griechische Staatskunde*, dans le *Handbuch der klassischen Alterthumswissenschaft* d'I. von Müller, t. IV, 1^{re} partie, 3^e éd. (Munich, 1920, in-8°); Halliday, *The growth of the City state* (Liverpool, 1923, in-8°).

Sur la société d'après Homère et Hésiode, voir Lang, *Homer and his age* (Londres, 1906, in-8°); du même, *The world of Homer* (Londres, 1910, in-8°); Drerup, *Anfänge der hellenischen Kultur : Homer* (Munich, 1903, in-8°); Seymour, *Life in the homeric age* (New-York, 1907, in-8°); W. Leaf, *Homer and history* (Londres, 1925, in-8°).

On n'oubliera pas enfin que toutes les grandes histoires grecques et les traités généraux d'histoire ancienne, rappelés en tête du chapitre précédent, analysent, avec plus ou moins de détail, le mécanisme des institutions helléniques.

cale, a fait du citoyen libre l'artisan responsable des destinées de la communauté.

A la fin du ^{vi}^e siècle, l'hellénisme ne s'était pas encore élevé jusqu'à une conception d'État plus large que celle de la cité. Cependant la religion, d'une part, avait déjà ébauché autour de certains sanctuaires des groupements spirituels ou « amphictionies » ; la guerre et la communauté des idées politiques, d'autre part, avaient déterminé des rapprochements et des alliances militaires et diplomatiques ou « symmachies ». La combinaison des unes et des autres allait aboutir, à l'époque suivante, à la formation de véritables systèmes fédéraux : les « sympolities » et les *koina*. Ceux-ci, d'ailleurs, devaient toujours rester partiels. L'hellénisme, dans son ensemble, n'a jamais été qu'un nationalisme moral, admettant autant de variétés de formes constitutionnelles que de patries.

I. — LES FORMES SOCIALES PRIMITIVES : DU CLAN PATRIARCAL A LA CITÉ¹.

La société de la Grèce primitive n'était nullement individualiste. Depuis les temps protohistoriques jusqu'au ^{vi}^e siècle avant J.-C., c'est un principe communautaire qui règle le droit public et privé. Comme chez la plupart des peuples indo-européens, la peuplade (*ethnos*) forme un groupe inorganique, tantôt cantonné entre des frontières indécises, tantôt dispersé par les migrations. Ses membres ne sont unis que par les liens d'une solidarité plus morale que politique : sentiment d'une communauté d'origine attestée par les traits spécifiques de la race, du dialecte, de la religion. Comme le souvenir du berceau natal s'était perdu au cours de la vie nomade, les légendes suppléaient à cette incertitude par de pures fantaisies ou ne faisaient état que

1. OUVRAGES A CONSULTER. — Fustel de Coulanges, *La cité antique* (Paris, 1864, in-12) ; du même, *Recherches sur le droit de propriété en Grèce*, citées page 304, n. 1 ; Pau Guiraud, *La propriété foncière en Grèce* (Paris, 1893, in-8°) ; Burckhardt, *Griechische Kulturgeschichte*, publ. par J. Oeri (Berlin, 1898-1902, 4 vol. in-8°) ; G. Glotz, *La solidarité de la famille dans le droit criminel en Grèce* (Paris, 1904, in-8°) ; Daremberg et Saglio, *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*, articles *Genos* par Lécivain (1896), *Koinon* et *Komé*, par G. Fougères (1900), *Phratría* et *Philé* par Lécivain (1906), *Thètes*, par G. Glotz (1913) ; Francotte, *La Polis grecque* (Paderborn, 1907, in-8° ; t. I, fasc. 3-4 des *Studien zur Geschichte und Kultur des Altertums*, publ. par Drerup, Grimm et Kirsch) ; Kuhn, *Ueber die Entstehung der Städte der Allen : Komenverfassung und Synoikismos* (Leipzig, 1878, in-8°) ; Szanto, *Die griechische Phylon*, dans les *Sitzungsberichte der Akademie der Wissenschaften zu Wien ; Philolog.-histor. Klasse*, t. CXLIV (1902), fasc. 5 (74 p.) ; Kornemann, *Polis und Urbs*, dans *Klio*, t. V (1905), p. 72-92.

des avant-dernières étapes qui avaient précédé le cantonnement historique : ce fut le cas des Doriens. L'*ethnos* ne formait pas un Etat constitué, mais un pays (*chôra*) occupé par des clans plus ou moins nomades. Parfois certaines circonstances pouvaient provoquer leur groupement passager sous l'autorité d'un chef militaire éprouvé, mais leur régime ordinaire était celui de la vie sporadique des peuples pasteurs et chasseurs. Cette forme rudimentaire, où s'attardèrent certaines populations des districts montagneux de la Grèce — Arcadie, Acarnanie, Étolie, Thesprotie, Épire — était considérée à l'époque historique comme une survivance de la barbarie. La description des Cyclopes dans l'*Odyssée* en avait popularisé l'image aux yeux de la Grèce antique, comme l'existence des Valaques du Pinde en semble la répétition aux yeux de la Grèce moderne.

Toutefois, si différentes que fussent les mœurs de ces peuplades et celles des nations sédentaires vouées à l'agriculture, la vie sociale et matérielle des unes et des autres était réglée par le statut traditionnel de la famille patriarcale (*génos*). En Grèce, ce statut ne décèle aucune trace d'influence totémique. Il y paraît d'origine toute naturelle. Sous sa forme normale, restreinte à la filiation agnatique de quatre générations vivantes, depuis le bisaïeul jusqu'à l'arrière-petit-fils, le *génos* constitue l'unité primaire de toute communauté. L'autorité s'y transmet par droit d'aînesse dans la lignée masculine. Ce pouvoir paternel est considéré comme d'origine divine. En effet, il a été transmis au chef de famille par la lignée réelle ou fictive de ses ancêtres. Chaque famille adore un fondateur éponyme, dieu ou héros, dont le nom, augmenté du suffixe patronymique en *adès* ou *idès* (Aleuades, Atrides, etc...) lui sert de gentilice. C'est par le culte des ancêtres que s'affirme la solidarité du *génos* dans le temps. Les morts, enterrés primitivement dans la maison même, furent ensuite déposés dans des sépultures de famille et toujours honorés de libations, d'offrandes et de sacrifices faits sur l'autel funéraire (*bothros*) et suivis de repas collectifs.

Ce dogme de la perpétuité familiale dans le passé garantit aussi la perpétuité dans l'avenir. En principe, le *génos* forme un groupe à part, où le sang des ancêtres doit se transmettre pur de tout alliage. La proscription du célibat, le mariage agnatique, les répudiations pour cause de stérilité en sont les conséquences logiques ; mais, en pratique, l'adoption peut suppléer à l'extinction par l'équivalent d'une filiation rituelle.

Le *génos* n'est pas moins solidaire dans l'espace que dans

le temps. Son habitat forme un enclos sacré (*herkos*), au milieu duquel est le foyer circulaire (*hestia*, *eschara*), où le feu est entretenu sur les cendres. La maison (*oikos*) primitive forme un phalanstère familial, où le ménage du chef vit entouré de ceux de ses fils et même de ses filles. Ce n'est d'abord, à l'âge du cuivre, qu'une sorte de ferme, groupe de petites cabanes rondes réunies autour d'une cour, enceinte d'un mur de clôture. Aux époques suivantes, la demeure des grands chefs prend les proportions architecturales d'un palais à appartements multiples. Le culte de la demeure est inséparable du culte familial des ancêtres : devant l'autel de la cour centrale, consacré à Zeus Herkeios, protecteur de l'enclos, et l'autel intérieur formé par le foyer, « cœur chaud de la maison », consacré à Hestia, le père de famille récite les prières et invoque les génies domestiques, selon les formules et les rites propres à son *génos*. La mère de famille veille à l'entretien du foyer et de la lampe ; mariages, naissances, adoptions se célèbrent par des fêtes intimes ; l'étranger, hôte ou suppliant, est sacré dès qu'il touche au foyer ; celui-ci reçoit même les hommages des esclaves de la maison.

A l'égard du sol dont il tire sa subsistance, ainsi que dans ses rapports avec ses congénères, le *génos* garde sa personnalité collective. Dans la Grèce primitive des migrations, la propriété résulte de l'occupation d'un territoire par droit de conquête ou par concession. Elle est parfois régularisée, comme chez les Doriens, par un partage égal des terres ; mais, en principe, elle est attribuée non pas à l'individu, mais au *génos*. Elle est donc indivisible, héréditaire, inaliénable par testament ou hypothèque. Le *génos* tout entier en reçoit l'usufruit avec celui du troupeau et des esclaves ; son chef en devient l'administrateur, astreint à le transmettre intact à son héritier. En cas de déshérence par défaut de filiation mâle, le patrimoine dévolu à la fille héritière (« épiclère ») oblige celle-ci à l'« endogamie » ou mariage dans la famille : elle doit épouser son plus proche parent ou un frère adoptif. En pratique, le principe de l'indivision ne s'applique pas aux pâtures ou aux parcelles conquises par le travail personnel sur les terres en friche hors du patrimoine héréditaire ; le chef de famille peut concéder la propriété de pareils lots à des ouvriers libres (« thètes »), même à des esclaves affranchis, en récompense de leurs services.

Dans ses rapports avec les autres familles, le *génos* est solidaire des outrages commis ou subis par ses membres. Il est atteint tout entier dans sa responsabilité ou dans son honneur :

réparations ou représailles sont collectives. Offenseur, il doit donc s'attendre à la réciprocité ; offensé, il a le droit de vengeance. De part et d'autre, le sang provoque le sang jusqu'à composition. De là une ère de vendettas héréditaires qui ne devait prendre fin, très tardivement, que par l'institution d'une justice d'État fondée sur le principe de la responsabilité individuelle et des fautes personnelles.

La maison patriarcale ne pouvait suffire à l'accroissement continu de la parenté tant directe que collatérale. Des demeures séparées s'élevaient autour de l'*oïkos* et sur son modèle. Il en résultait un hameau d'habitants « unis par le lait » (« homogalactes »), sorte de colonie du *génos* étendu, à qui s'appliquait le terme de *cômè*. C'était la communauté du premier degré issue de l'*oïkos* unitaire. Le plus ancien, qualifié d'archonte (chef) ou de *basileus*, c'est-à-dire roi ou conducteur du peuple, avait autorité sur les autres chefs de famille. Au deuxième degré, une *cômè* plus importante ou un groupement de « cômes » constituait un « dème », toujours né, en principe, du démembrement du *génos*. Chaque dème avait son « prytanée » ou foyer commun, son roi, assisté d'un conseil d'anciens, et s'administrait isolément.

Au début, la coexistence, dans un même canton, de plusieurs cômes ou dèmes n'impliquait pas forcément l'homogénéité du sang et de la race. Les migrations juxtaposaient anciens et nouveaux habitants ; les « homogalactes » se dispersaient selon les disponibilités de la culture. Mais le lien familial, réel ou fictif, des clans consanguins subsistait même dans la dispersion des membres affiliés au même culte domestique. Ainsi se formèrent, dans le milieu bigarré des agglomérations territoriales des cômes et des dèmes, diverses associations de parenté cultuelle, telles que la « phratricie » (confrérie), qui unissait spirituellement autour d'un autel commun les familles soi-disant issues d'un même ancêtre en des fêtes et assemblées présidées par une « phratriarque ». C'est là que le nouveau marié faisait consacrer son union, que le père faisait confirmer la légitimité de ses enfants, que le citoyen recevait son état civil. Un groupement de phratries constituait sur le même type de communauté familiale, mais plus étendue, la tribu (*phylè*), présidée par un roi de tribu (*phylobasileus*), chargé du culte du héros éponyme commun et de la célébration de fêtes particulières.

Phratries et tribus formeront l'armature de la cité ultérieure,

où seront admis les citoyens non nobles qui auront perdu tout lien avec un *génos* ancestral.

Malgré leur rapprochement territorial en un même canton, il arrivait que le séparatisme moral de la *cômè* et du *dème*, menues unités parfois étrangères les unes aux autres par la parenté et le culte, les isolât rituellement au point que les mariages étaient interdits d'une unité à l'autre. A plus forte raison s'opposait-il, au début, à ce qu'aucun lien politique, aucune autorité collective intervînt pour leur donner figure d'États. Cependant peu à peu les intérêts matériels de l'habitat commun, les besoins de sa défense et de son aménagement, l'influence de la cohabitation prolongée et la situation dominante d'un *dème* ou d'un sanctuaire privilégié déterminèrent des coopérations et des rapprochements. Alors naquit le régime des « systèmes de *dèmes* », petites associations cantonales formées de trois bourgades (« *tricômes* » « *tripoles* »), de quatre (« *tétracômes* » « *tétrapoles* »), de cinq (« *pentapoles* »), etc... avec un conseil, des magistrats (« *démiurges* ») et un sanctuaire communs, mais sans que cette organisation fédérale absorbât l'autonomie de chaque *dème*. Tel fut le troisième degré, où s'attardèrent jusqu'au iv^e siècle certaines communautés rurales d'Arcadie, d'Élide, de Locride, d'Étolie.

Un pareil « système de *dèmes* » supposait d'ordinaire un chef-lieu. C'était la bourgade la plus importante, désignée soit comme marché du canton par sa position centrale, soit comme abri en cas d'attaque par la possession d'une hauteur fortifiée, soit comme capitale religieuse par la présence d'un sanctuaire vénéré. Ne fallait-il pas mettre en sécurité le culte et les chefs de la communauté ? Le château fort devint l'asile des dieux et de la noblesse armée ; manants et artisans se groupèrent peu à peu en contre-bas, autour du marché. Ainsi se constituait la capitale primitive, composée d'une ville haute (*polis*) et d'une ville basse (*astu*, c'est-à-dire « demeure »). A mesure que celle-ci se peuplait et concentrait en elle activité et richesse, elle confisquait à son profit l'ancien terme de *polis* : le néologisme *acro-polis* fut ensuite réservé à la citadelle.

Cet état de fait fut régularisé finalement par une mesure officielle de regroupements des *dèmes*, dite « *synœcisme* » ou « *sympolitie* ». Celle-ci consacra l'avènement en Grèce de l'État légal — *polis* au sens concret, *politeia* au sens constitutionnel, — qui se superposa au régime patriarcal comme la personnification politique de la nation entière. L'époque archaïque ne connut que la

forme mitigée du syncrécisme, inauguré, disait-on, en Attique, par Thésée. Dans ses traits essentiels, elle impliquait la reconnaissance d'une capitale officielle, siège de la cité collective, représentée par une divinité « poliade » ; par un roi souverain, chef religieux et militaire, supérieur aux roitelets locaux, obligés d'abandonner leur autonomie politique ; par l'institution d'un foyer commun ou « prytanée » ; par un conseil d'anciens et une assemblée des citoyens répartis en un corps civique, régulièrement recensé et divisé, à son tour, en *génè*, *phratries* et *tribus*.

Comme l'indique l'étymologie de ces termes, la cité se plaisait à reconnaître en ces divisions l'image théorique des degrés de parenté extensive qui unissait tous les rejetons d'une même descendance. Elles semblent s'être constituées durant la période d'installation consécutive à l'invasion dorienne. Peut-être à l'origine correspondaient-elles encore à des unités territoriales réellement consanguines ; mais, par la suite, la fusion due aux syncrécismes les réduisit, dans la cité, à des cadres culturels, démographiques et administratifs, sans localisation, au contraire de la *cômè* et du *dème*, qui demeurèrent fixés à des parcelles déterminées du sol.

Il est de fait, en tout cas, que les principaux peuples helléniques entrent en scène dans l'histoire déjà divisés en tribus : les Doriens en trois, les Ioniens en quatre ou groupes de quatre.

II. — LA ROYAUTE PRIMITIVE¹.

La Grèce primitive n'a pas connu d'autre régime politique que la monarchie. La royauté n'y est, à vrai dire, que le plus haut degré de l'autorité patriarcale, étendue à tout un peuple, lui-même agrandissement collectif du clan originel. Toutefois il importe de ne pas confondre deux périodes distinguées tant par la nature de nos sources d'information que par le caractère de leurs civilisations respectives : l'époque créto-mycénienne et l'époque postérieure à l'invasion dorienne. Entre les données concrètes de l'archéologie sur la première et celles

1. OUVRAGES À CONSULTER. — Fanta, *Staat in Ilias und Odyssee* (Innsbruck, 1882, in-8°) ; Mistchenko, *La royauté homérique*, dans les *Mélanges Graux* (Paris, 1884, in-8°), p. 159-162 ; Andréadès, *Les finances de l'État homérique*, dans la *Revue des études grecques*, t. XXVIII (1918), p. 377-416 ; Louis Bréhier, *La royauté homérique et les origines de l'État en Grèce*, dans la *Revue historique*, t. LXXXIV (1904), p. 1-32, et t. LXXXV (1904), p. 1-23 ; F. Moreau, *Les assemblées politiques d'après l'Iliade et l'Odyssee dans la Revue des études grecques*, t. VI (1893), p. 204-250.

des textes sur la seconde la concordance n'est pas telle qu'elle autorise à leur sujet les mêmes généralisations.

La royauté minoenne, nous l'avons vu¹, apparaît comme une théocratie appuyée sur une puissance temporelle extrêmement fastueuse. Le Minos est plus que le vicaire de la divinité ; il en est l'incarnation, à la mode égyptienne. Son luxe, la complexité de son administration supposent qu'il est le maître absolu d'un innombrable personnel de fonctionnaires, soldats et marins, qui étendent au loin ses relations d'affaires et son autorité, qu'il dispose d'une main-d'œuvre illimitée pour ses constructions et ses fantaisies de potentat raffiné.

Cette forme de despotisme quasi-oriental semble avoir servi de modèle aux monarques achéens du continent. Les trésors funéraires de la première dynastie mycénienne, les formidables bâtisses des acropoles et des tombes à coupole de Mycènes, Tirynthe, Amyclées, Pylos, Orchomène, Ghlâ et, quoique à un moindre degré, celles d'Athènes attestent aussi une opulente omnipotence, qui disposait de corvées d'ouvriers et de milices bien supérieures aux ressources des petits royaumes.

Avec ces splendeurs, c'est aussi le prestige de la monarchie absolue qui s'effondre après l'arrivée des Doriens. Du ^x¹^e au ^{viii}^e siècle, la Grèce appauvrie, déchuë dans ses pouvoirs comme dans ses moyens, ne laisse nulle part le même brillant sillage que celle qui l'a précédée. La renaissance de l'architecture et du luxe ne commence qu'avec l'ère des tyrans, qui ressuscitent le despotisme, ou avec les républiques aristocratiques, qui ressuscitent la richesse. Sans doute, les poèmes homériques rappellent quelques souvenirs des magnificences d'antan ; mais le contraste de ces évocations avec la faiblesse du pouvoir réel d'un Agamemnon prouve que la tradition avait gardé un souvenir plus fidèle des réalités concrètes que des conditions sociales et politiques. Les tableaux évocateurs du luxe nous reportent au brillant passé de la royauté ; ceux où sont dépeintes des faiblesses attestent sa situation déjà misérable au ^{ix}^e siècle.

Le titre de roi (*basileus*) ou de maître (*anax*) était donné aux chefs de famille et de tribus aussi bien qu'aux chefs d'État. Ce fait atteste l'origine patriarcale de la royauté primitive, issue du *génos*. La plupart de ses attributions s'expliquent par ses débuts. D'abord la royauté était un sacerdoce. Comme le chef de famille était le prêtre du foyer domestique, le chef de l'État

1. Voir plus haut, p. 174-175.

ou « roi suprême » (*basileutatos*) était le pontife du foyer de la cité. Il tenait cet office de son droit divin, en tant qu'héritier du dieu ou du héros que la cité se reconnaissait pour protecteur ou pour ancêtre. Lui seul possédait le secret des rites et des formules sacrées qui avaient le pouvoir d'enchaîner la bienveillance du patron divin. Nul autre n'avait qualité pour assumer ce rôle d'intermédiaire entre les hommes et les dieux. Le roi avait reçu son sceptre de Zeus. A sa mort, on lui décernait des honneurs funèbres qui équivalaient à une apo théose.

Les insignes de la royauté étaient autant de symboles divins : le sceptre, symbole du sacre, dérivé du bâton magique des chefs préhistoriques ; la couronne, emblème naturiste de la puissance végétale, ou le diadème, succédané de la bandelette de laine, emblème de la puissance vitale animale ; la pourpre, symbole du sang, principe de vie ; le trône, symbole de la permanence et de la majesté divines.

Comme la dignité de père de famille, la royauté était héréditaire par droit d'aînesse dans la filiation mâle. En cas de déshérence de la dynastie, le peuple désignait un successeur dans la famille royale. Les prérogatives du monarque n'avaient rien d'un despotisme arbitraire. Il était lié par un statut non écrit : le serment qu'il avait prêté de se conformer aux rites et à la coutume, sources d'inspiration divine. On exigeait de lui sagesse, intelligence et vigueur corporelle. Un roi trop vieux était obligé de déléguer à son fils la réalité du pouvoir. Ses arrêts, qu'il prononçait en levant son sceptre, avaient force de lois. Il exerçait aussi le commandement militaire, avec droit de vie et de mort sur ses subordonnés en campagne.

L'État monarchique étant une communauté féodale de familles auparavant distinctes et qui auraient pu rester telles, le roi n'était que le premier entre ses pairs : c'est de leur consentement et de leur accord qu'il tenait son autorité. En principe, le pouvoir temporel du chef de famille était restreint à son propre *génos*, et la religion seule conférait au chef de la famille royale un prestige supérieur, parce que son culte domestique s'identifiait avec le culte collectif de la communauté. En fait néanmoins, il n'est nullement certain que cette identification naturelle ait toujours été la cause initiale de l'avènement d'une dynastie. Souvent elle a dû n'intervenir qu'après coup, artificiellement, pour légitimer une prépondérance acquise par d'autres raisons plus positives : valeur personnelle, don du commandement, posses-

sion d'une forteresse, etc... Un chef de clan, audacieux et habile; un soldat heureux a pu acquérir un ascendant qui, à la faveur des circonstances, lui a permis de s'élever au rang de roi des rois. Ainsi, le titre ancien de *koiranos* désigne, sur les tablettes de Boghaz-Keui, les chefs des principautés achéennes et éoliennes déjà fixées en Asie au ^{xiv}^e siècle. Or ce terme reparaît dans la langue poétique à partir d'Homère comme synonyme de roi, bien que son sens primitif soit celui de chef militaire. Ce fait linguistique doit refléter une réalité : il n'est pas impossible que des capitaines d'aventures, même étrangers, aient pu réussir à conquérir leur couronne et à fonder une dynastie à la pointe de leur lance. Ils trouvaient ensuite des généalogistes pour légitimer leur droit divin.

Le roi était la « loi vivante », car sa compétence était un don des dieux. Mais ses pouvoirs politiques étaient limités par les droits de ses pairs, les chefs des tribus, maîtres de leur personnel et de leur patrimoine, selon le statut traditionnel. Ayant seul à décider, il ne pouvait cependant sans leur avis engager la communauté dans aucune entreprise. Aussi était-il obligé de réunir l'assemblée (*boulè* ou *gérosia*) des chefs des tribus ou des grandes familles. Ce conseil aristocratique siégeait sur des bancs ; le roi lui communiquait ses projets. Les orateurs, avant de parler, recevaient des mains d'un héraut le sceptre symbolique de la souveraineté collective exercée par ce concile de sous-rois, intermédiaires entre le monarque et le peuple. C'est au conseil que le roi demandait des contributions en or, en argent, des prestations en nature et le service militaire. Par réciprocité, il distribuait à ses fidèles divers bénéfices, sur ses biens ou en pays conquis : part de butin, femmes, esclaves, troupeaux, récoltes, tributs de villes. Il fallait, pour les mesures d'intérêt général, en référer au peuple des citoyens libres, simples membres des *génè*, ouvriers salariés, convoqués en *agora* (à Sparte *apella*), pour entendre les décisions prises par le roi. Sans discussion ni vote, l'assemblée du peuple manifestait son opinion par des acclamations, des murmures ou des silences, que le roi et ses conseillers interprétaient à leur gré. Les protestations personnelles exposaient leurs auteurs à des châtiments directs, du moins en campagne : ainsi Homère nous montre Thersite battu par Ulysse en pleine assemblée militaire. Le premier et le dernier mot restaient donc aux chefs.

Le roi ne se trouvait pas réduit à son patrimoine personnel

(*agros*) et à sa clientèle familiale de parents, de serfs et d'esclaves. Il s'y ajoutait le domaine de la couronne, qui pouvait être fort rémunérateur, étant choisi parmi les plus productifs. C'est ce que l'on appelait le *téménos* royal. Il y avait des rois très riches et conscients des avantages du métier, tel Sarpédon, qui tient ce langage au livre XII de l'*Iliade* : « Pourquoi nous accorde-t-on les plus grands honneurs et la préséance et les meilleures portions et le vin à grandes coupes ? Pourquoi, regardés par tous comme des dieux, cultivons-nous un domaine grand et beau, où la terre est plantée d'arbres et le sol fertile en blé ? » Puis il met cette réflexion dans la bouche d'un sujet : « Ce n'est pas sans gloire que nos rois gouvernent, mangent de grasses brebis et boivent un vin excellent, doux comme le miel ; mais leur valeur est grande, puisqu'ils combattent à notre tête. » C'est, il est vrai, le tableau d'une royauté asiatique : Sarpédon était un ex-Crétois devenu Lycien, et peut-être l'idéal fastueux qu'il évoque se ressent-il de cette double origine ; mais tel devait être également celui des rois mycéniens. A eux aussi leurs sujets consentaient la part du lion ; mais ils exigeaient d'eux une vaillance combative à l'avenant. En dehors de cette prérogative, le roi ne levait de sa propre autorité ni impôts ni armée. Les autres familles gardaient l'autonomie de leur organisation domestique, leur chef, leur culte, leur justice, leurs assemblées. Leur participation à la guerre défensive ou offensive résultait d'un libre consentement de leur part, sous la suggestion du danger ou de l'intérêt. En campagne, l'armée, organisée en phratries et en tribus, se modelait sur la hiérarchie du clan, depuis les princes bardés d'airain, qui paraient sur leurs chars de guerre, jusqu'à la plèbe des fantassins légers et des valets.

Il arrivait que le rayonnement d'une royauté s'étendît hors de ses frontières sur des États dont les souverains lui étaient apparentés directement ou par alliance : Minos dominait les îles par ses fils, qu'il y avait installés comme vice-rois, peut-être avec le titre de *koiranoi* ; Ménélas, frère cadet d'Agamemnon, se meut dans l'ombre de son aîné. Dans la levée en masse des Achéo-éoliens contre Troie, aucun des participants n'abdiquait son autonomie ; chacun restait maître de son contingent. D'un commun accord, ils avaient conclu une alliance militaire ou « symmachie » et déferé le commandement suprême au plus puissant d'entre eux, le roi de Mycènes ; mais les opérations étaient décidées en conseil ; les troupes ne recevaient d'ordres que de leurs chefs particuliers. Hors de son clan, le

roi des rois Agamemnon n'était qu'un généralissime de coalition, non le souverain d'un État fédéral.

La période guerrière des migrations mettait au premier plan les grands chefs dont la peuplade secondait l'initiative par sa discipline, condition du succès ; mais, dès l'occupation, les liens conventionnels de cette union se dénouaient sous l'action du particularisme invétéré des clans : à propos du choix et du partage des terres, des rivalités surgissaient ; soupçonné de partialité, l'arbitrage royal provoquait des litiges d'où le pouvoir personnel sortait compromis. C'est ainsi que le roi dorien Cresphonte aurait été déposé par les Spartiates mécontents de son libéralisme envers les Messémiens. Les intérêts de la couronne s'opposaient à ceux de l'aristocratie : l'une, au nom de son droit divin, aspirait aux avantages temporels les plus étendus ; l'autre, jalouse d'une dynastie dont elle s'estimait l'égale, lui disputait ses prérogatives, au nom des droits sacrés du *génos*. Le résultat fut qu'à la longue le peuple, d'abord spectateur et victime de ces conflits, en devint l'arbitre et en recueillit les bénéfices ; il rompit ou élargit les cadres théocratiques de la cité archaïque pour y faire prévaloir les droits de l'individu dans une démocratie égalitaire.

Partout, du ix^e au vii^e siècle, l'histoire intérieure des États grecs aboutit à une diminution de l'autorité royale. A Sparte, l'institution de la double royauté a pu être expliquée soit comme une émanation rituelle du culte laconien des Gémeaux, Castor et Pollux, soit comme le produit d'un concordat entre les races achéenne et dorienne. En fait, la complication onéreuse de ce dédoublement du pouvoir royal n'aurait sans doute pas survécu si elle n'avait offert à l'oligarchie spartiate un surcroît de sécurité contre le despotisme. D'autre part, la création, en apparence démocratique, du collège des éphores, dans la seconde moitié du viii^e siècle, servait trop bien les préventions de l'aristocratie pour qu'on lui en conteste l'invention.

Ainsi tenue en bride, la royauté spartiate put se maintenir grâce à l'état de guerre perpétuel, qui servait ses intérêts et ceux de la noblesse. Mais presque partout ailleurs elle ne fit que décliner du viii^e au vi^e siècle. La paix était fatale aux souverains, abandonnés à leurs faiblesses et à la jalousie de leurs rivaux. Pour tenir tête aux nobles, des monarques ambitieux, comme Pheidon d'Argos, essayant de s'appuyer sur le peuple, se firent démagogues. La plupart se virent peu à peu dépouillés de leurs attributions politiques et de leurs prérogatives

militaires, juridiques, administratives au profit soit de conseils, soit de magistrats appelés archontes ou prytanes, choisis à tour de rôle parmi les chefs des grandes familles. Il ne leur resta plus que le titre de *basileus* avec ses fonctions sacerdotales. Même celles-ci cessèrent d'être viagères et héréditaires dans la même dynastie, pour devenir temporaires et partagées entre diverses familles et, finalement, se transformer en une magistrature annuelle et élective.

III. — L'OLIGARCHIE DE NAISSANCE ET LA BOURGEOISIE D'ARGENT¹.

Quand la coalition des chefs de *géné* eut triomphé de la monarchie, commença le règne de l'oligarchie de naissance. A l'intérieur de chaque cité, on vit une caste de familles nobles, parées de leur gentilité patronymique (Alcméonides d'Athènes, Bacchiades de Corinthe, etc.) ou d'un titre nobiliaire collectif — « eupatrides » (bien nés) d'Athènes, Spartiates de Laconie, « cosmes » (ordonnateurs) de Crète, « basiliides » (fils de rois) d'Éphèse, *hippeis* (chevaliers), « géomores » (propriétaires), etc. — accaparer le droit de cité, la propriété foncière et les magistratures. L'effectif de ces privilégiés varia entre deux cents et mille citoyens de plein droit. C'était la classe dirigeante des nobles (*esthloi*). L'autorité suprême tomba aux mains d'un sénat irresponsable qui faisait la loi, désignait le pouvoir exécutif et imposait ses décisions à l'assemblée populaire, admise à écouter, non à délibérer. Cette caste puisait sa force dans son prestige nobiliaire, sa richesse et sa capacité militaire : elle seule possédait des ancêtres, de riches domaines et un équipement de cavalerie. En dehors d'elle, la cité comprenait des citoyens de condition moyenne ou inférieure, libres, mais roturiers (*laoi*). C'étaient les petits propriétaires, artisans, commerçants, qui exploitaient un champ, un atelier, une boutique pour leur propre compte, en patrons, non en salariés. En Attique, ils représentaient les « géomores »

1. OUVRAGES A CONSULTER. — Töpffer, *Attische Genealogie* (Berlin, 1889, in-8°). J. G. Droysen, *Die attische Kommunalverfassung*, étude encore utile, recueillie dans les *Kleine Schriften zur alten Geschichte*, t. I (Berlin, 1893, in-8°) ; Wilamowitz-Möllendorf, *Aristoteles und Athen* (Berlin, 1893, 2 vol. in-8°) ; Daremberg et Saglio, *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*, article *Eupatridai*, par Lécrivain, au t. II (1892) ; Pauly et Wissowa, *Real-Encyclopädie der klassischen Altertumswissenschaft*, articles *Demiurgos*, par Schœffer, au t. IV (1901), et *Geomoroi*, par Boerner, au t. VII (1910) ; Francotte, *La Polis grecque* (cité page 326, n. 1), p. 24-30.

ou plutôt les *agroikoi* (cultivateurs), et les « démiurges » (ouvriers), c'est-à-dire les deux dernières classes de la société après les « eupatrides » dans l'organisation antérieure au VII^e siècle. Ils étaient inscrits dans les cadres des phratries et des tribus, mais non dans les cadres aristocratiques des *génè*.

Mais tous les hommes libres d'un pays n'étaient pas citoyens de droit ni inscrits dans les cadres réguliers d'une tribu ou d'une phratrie. Il y avait une masse d'indigents, isolés et exclus de la famille civique, quoiqu'ils ne fussent pas proprement des esclaves : c'étaient les « hectèmores » (sixeniers), *pélatai* (clients), « thètes » (gagistes), travailleurs salariés touchant en nature le sixième de la récolte, ou bien ouvriers d'occasion qui se louaient pour leur nourriture, et la foule des vagabonds, des mendiants et des parasites. Souvent obligés pour subsister d'hypothéquer leur petit bien-fonds ou, à défaut d'autre propriété, leur personne, ils tombaient pour toute leur vie en servage et pouvaient être vendus par leurs créanciers. Dans la région d'Athènes, tous ces parias comptaient parmi les « Attiques », qui étaient des habitants dépourvus du droit de cité, et ne figuraient pas dans les cadres normaux du « peuple des Athéniens ».

A côté de l'oligarchie des grands propriétaires, puis contre elle, on vit aussi se développer une roture industrielle qui s'enrichissait dans les affaires. La construction, la métallurgie, la céramique, le tissage, le trafic maritime et colonial, la traite des esclaves alimentaient chantiers, manufactures, marchés, arsenaux et ports de mer. Cette bourgeoisie d'industriels, de marchands, d'armateurs avait pour clientèle une plèbe ouvrière et s'assurait, par ses biens mobiliers et la spéculation, des fortunes qu'elle aspirait à convertir en propriétés nobles, c'est-à-dire en biens-fonds. Les capitales se transformaient en grandes villes, où les quartiers ouvriers, comme le « Céramique » d'Athènes, les agoras marchandes, les docks et les arsenaux entretenaient une activité plus productive que l'oisiveté élégante, mais dispendieuse, des demeures « eupatrides » ou l'activité sportive du gymnase et du stade.

Dès le VI^e siècle, la multiplication de ses colonies tenait la Grèce en rapports constants avec tout le littoral méditerranéen et le Pont-Euxin. L'essor commercial qui en résultait fit la fortune de villes comme Corinthe, Mégare, Égine, Athènes, Chalcis, Milet, Corcyre, Sélinonte, au plus grand profit de la bourgeoisie et de la plèbe urbaine. Comme le statut de la plupart des colonies était moins rigide que celui des métropoles, son

exemple avivait les aspirations libérales sur le continent. La prétention des oligarchies à tenir en marge de la cité les artisans de son bien-être, tout en se réservant le droit de les exploiter, parut intolérable. Déjà au milieu du VIII^e siècle, le poète Hésiode se faisait l'écho des doléances des petits cultivateurs béotiens contre la rapacité de leurs juges aristocratiques. Deux siècles après, les rôles étaient renversés : Théognis de Mégare exhalait ses rancunes de noble ruiné contre les nouveaux riches devenus princes à leur tour. C'est que, dans l'intervalle, une révolution avait mis fin au règne des « bons » (*agathoi*) ou des nobles (*esthloi*) et livré le pouvoir aux « vilains » (*kakoi*) ou roturiers (*laoi*).

IV. — RÉVOLUTIONS, AISYMNÈTES ET LÉGISLATEURS : DRACON, SOLON¹.

L'avènement de la bourgeoisie fut la seconde étape de cette évolution sociale, après celle qui avait substitué à la monarchie le règne des « eupatrides ». Toutes les cités grecques participèrent à cette nouvelle crise, plus violente que la première ; car, au lieu du simple « contre-un », c'était désormais le duel de deux classes. Partout les factions faisaient rage. La classe moyenne trouvait un appui dans le peuple, désireux, sinon déjà de participer au gouvernement, du moins d'améliorer sa condition. Là où les nobles comprenaient la nécessité de transiger, les partis faisaient appel d'un commun accord à un arbitre (« aisymnète ») qualifié, réformateur politique ou législateur au criminel et au civil. On lui donnait, parfois à vie et avec l'appui d'une force armée, pleins pouvoirs de promulguer une constitution ou un code. Tel fut le rôle de Lycurgue à Sparte, de Dracon (621) et de Solon (594) à Athènes, de Zaleucos à Thourioi (vers

1. OUVRAGES A CONSULTER. — Outre ceux qui sont cités p. 318, 325 et 337, voir, Aristote, *Constitution d'Athènes*, IV à XII, texte et traduction G. Mathieu et B. Hausoulou (Paris, 1922, in-8°, « Collection des Universités de France ») ; G. Mathieu, *Aristote : Constitution d'Athènes* (Paris, 1915, in-8°, fasc. 216 de la « Bibliothèque de l'Ecole des hautes études ; sciences historiques et philologiques ») ; J. Hofmann, *Studien zur drakontischen Verfassung* (programme de Straubing, 1899, in-8°) ; Pauly et Wissowa, *Real-Encyclopädie der Altertumswissenschaft*, t. I (1894), article *Aisymnètes* par Tœpffler, et t. V (1905), article *Drakon*², par J. Miller.

Sur Solon, voir Ch. Gilliard, *Quelques réformes de Solon* (Lausanne, 1907, in-8°) ; E. Cavaignac, *Sur les variations du cens des classes « soloniennes »*, dans la *Revue de philologie*, t. XXXII (1908), p. 36-46 ; Nordin, *Æsymnetie und Tyrannis*, dans *Klio*, t. V (1905), p. 392-409 ; Linforth, *Solon the Athenian* (Berkeley, 1919, in-8°).

Sur le droit pénal, voir surtout G. Glotz, *La solidarité de la famille dans le droit criminel en Grèce* (Paris, 1904, in-8°), et sa bibliographie.

650), de Pittacos à Mytilène (début du ^{vi}^e siècle), de Charondas à Catane (fin du ^{vii}^e siècle). Fixés par écrit et portés à la connaissance de tous, les nouveaux codes substituaient des textes formels à l'interprétation arbitraire des coutumes dont les rois et les oligarques détenaient le secret.

Les législateurs s'appliquèrent à équilibrer les pouvoirs et les droits en ouvrant la cité à la bourgeoisie d'argent et en facilitant aux déshérités l'accès à la propriété du sol avec la garantie légale de leur condition libre. Dans l'Athènes du ^{vii}^e siècle, il semble qu'un précurseur inconnu¹ se soit avisé avant Solon de substituer au classement des citoyens d'après leur noblesse et leur condition une répartition plus démocratique fondée sur les signes apparents de la fortune. Les trois classes des « eupatrides », « géomores », « démiurges » furent remplacées par quatre classes : les « pentacosiomédimnes » (possesseurs d'un revenu minimum de cinq cents mesures solides ou liquides), les *hippeis* ou « chevaliers » (possesseurs d'un cheval), « les » « zeugites » (possesseurs d'un attelage de charrue), les « thètes » (salariés). Ainsi les « eupatrides » n'eurent plus d'existence légale ; la noblesse cessa d'être un indice de la capacité civique ; place fut faite dans la cité à tout Attique de condition libre.

Néanmoins les troubles continuèrent, sans doute parce que le statut des thètes se heurtait à des difficultés d'application. L'archonte Solon (594-593), muni de pleins pouvoirs, fut appelé à porter remède à la situation. Il établit une hiérarchie précise des citoyens d'après leur capacité censitaire. Celle-ci était encore évaluée d'après le revenu foncier. Sous les mêmes dénominations, Solon établit l'échelle suivante : 1^o pentacosiomédimnes, d'un revenu imposable de 500 médimnes de grains (260 hectolitres) ou 500 métrètes de liquide (195 hectolitres) ; 2^o chevaliers : 300 médimnes ou métrètes (156 ou 117 hectolitres) ; 3^o zeugites : 200 médimnes ou métrètes (104 ou 78 hectolitres) ; 4^o thètes, dépourvus de biens-fonds ou ne récoltant pas 200 mesures.

Les deux premières classes seules avaient accès aux fonctions importantes (l'archontat et la trésorerie étant réservées à la première) ; la troisième ne pouvait gérer que les magistratures inférieures ; la dernière n'avait que le droit de siéger à l'assemblée du peuple et aux tribunaux. Les obligations militaires, également, étaient proportionnées à la fortune : seuls

1. Ce n'était pas Dracon. La réforme peut dater du milieu du ^{vii}^e siècle.

les pentacosiomédimnes et les *hippeis* étaient astreints au service à cheval ; les zeugites servaient comme hoplites et les thètes comme rameurs.

Cette constitution n'eût pas été viable sans le complément pratique qui en était le postulat : la libération matérielle des thètes. Tant que l'indigence les exposait à l'esclavage, leur droit de cité et leur capacité de posséder restaient illusoires. Solon le comprit : ce fut l'originalité la plus audacieuse de sa réforme. Par deux mesures radicales, il affranchit les thètes de leur fardeau passé et futur : l'une, qu'il appela « l'exonération » (*seisachtheia*), abolissait d'un coup, par la suppression des bornes hypothécaires plantées autour des champs, toutes les dettes et hypothèques privées et publiques contractées sur les biens et les personnes ; l'autre interdisait désormais la contrainte par corps ou tout prêt gagé sur une personne. Ainsi, terres et personnes étaient également affranchies. Mais Solon, aussi hostile aux convoitises des pauvres qu'aux empiètements des riches, refusa de procéder à un partage des terres.

Il se proposait aussi de réagir contre le principe de l'inaliénabilité et de l'indivision du patrimoine aristocratique. Des lois complémentaires tendirent à enrayer l'accaparement et l'immobilisation agraires par les grandes propriétés des eupatrides et à faciliter la transmission et la division du sol au profit des individus : telles les lois sur les successions, qui autorisaient la constitution de dots immobilières aux filles « épiclères », le partage du domaine entre les fils, la liberté de tester hors du *génos* faute d'héritier naturel, l'adoption entre vifs ou par testament, la liberté d'acheter et de vendre la terre.

La constitution censitaire de Solon établissait la fusion des classes par l'unité de la loi civile pour nobles et non-nobles. La condition sociale du citoyen devenait proportionnelle à une valeur concrète et mesurable : le revenu. Le citoyen se faisait ainsi l'arbitre et l'artisan de sa qualité civique : suivant qu'il accroissait ou laissait s'appauvrir son patrimoine, la richesse, fruit du travail, déterminait ses droits et ses devoirs. Ce progrès moral restait pourtant incomplet tant que la capacité politique était proportionnée à l'importance du domaine foncier : il en résultait que des hommes d'affaires, dont la fortune était toute mobilière, étaient inscrits dans la dernière classe des citoyens, parmi les salariés, thètes et démiurges.

Cette anomalie devait suggérer plus tard (en 581, semble-t-il) un amendement réparateur. Le revenu, au lieu d'être

évalué en nature, fut compté en espèces monétaires, au prorata de la valeur du médimne ou du métrète en drachmes d'argent, d'après le talon euboïque, soit un talent de revenu pour la première classe, deux mille drachmes pour la deuxième, mille drachmes pour la troisième. Ainsi l'ascension aux classes supérieures et aux magistratures fut permise aux capitalistes que l'ancien système reléguait au dernier rang.

Solon n'était pas un révolutionnaire. Il retenait de la tradition ce qui lui semblait utile. Aussi se garda-t-il d'affaiblir le vieux conseil aristocratique de l'aréopage. Il lui laissa la garde de la constitution, des lois, de la politique, de l'administration, avec pouvoir de poursuivre les complots et d'infliger des amendes et peines corporelles. Une loi astreignait tous les citoyens à s'armer et à descendre dans la rue en cas d'émeute, l'abstention entraînant la perte des droits civiques : c'était une façon d'obliger les amis de l'ordre à se coaliser contre les factieux professionnels.

Solon créa, en outre, un « conseil des Quatre-cents », dont chaque tribu élisait cent membres ; analogue au « conseil populaire » institué à Chios au ^{vii}^e siècle, il devait élaborer les projets de loi, soumis ensuite à l'assemblée du peuple. Celle-ci nommait les tribunaux et les magistrats, astreints à lui rendre compte de leur gestion.

Les lois de Solon furent gravées sur des stèles tournantes exposées au Portique royal : les archontes et le peuple jurèrent de les observer pendant cent ans.

En même temps que le droit constitutionnel, le droit pénal se fondait, lui aussi, sur les ruines de l'ancien esprit de clan. L'État, neutre auparavant, intervint pour substituer sa justice et ses codes écrits aux sanglantes représailles de la responsabilité collective. Il ne voulut plus connaître que des individus et des fautes personnelles. Peu à peu, la vengeance du sang, depuis l'institution du duel judiciaire, s'était atténuée par une série de transactions et de compositions amiables entre les familles lésées par homicide ou offense grave : les progrès consistèrent à instituer la *cojuratio* ou serment solidaire des parents en faveur de l'accusé, à faire tarifier par arbitre, puis par un tribunal, les indemnités réparatrices et à considérer le meurtre comme une souillure, qui rejetait le meurtrier hors de la communauté et impliquait l'obligation d'une purification. Dans les cités oligarchiques, la justice, confiée au sénat — à l'aréopage en Attique, — fondait ses arrêts sur une tradition orale et arbitraire de précédents. A partir

du VII^e siècle naquirent les codes écrits de Zaleucos à Locres, de Charondas à Catane, de Dracon à Athènes, de Philolaos à Thèbes, de Pittacos à Mytilène, d'Androdamas en Chalcidique. Une loi des Éléens, datant de la fin du VII^e siècle, retrouvée à Olympie, montre la première intervention de l'État dans les litiges entre particuliers en vue de protéger la personne du prévenu contre les représailles des offensés.

En 621, à Athènes, Dracon dressa un code pénal et institua les « éphètes » pour prononcer au criminel. S'il édictait en principe la peine de mort pour le moindre vol, c'était afin de rendre obligatoire le recours à la juridiction du tribunal d'État, seul compétent pour apprécier la culpabilité de l'accusé et autoriser les accusateurs à se faire justice dans une mesure déterminée. Solon compléta cette œuvre de transition entre l'ancien et le nouveau droit pénal en octroyant à tout citoyen le droit de se porter accusateur et en instituant une juridiction d'appel. C'était, sinon dessaisir l'ancien clan de tous ses privilèges de poursuite, du moins l'étendre à tous les membres de la cité.

V.—L'AVÈNEMENT DE LA DÉMOCRATIE : LES TYRANS¹.

Les réformes précédentes établissaient le régime censitaire, mais non point encore l'égalité entre tous les citoyens. La classe la plus nombreuse et la plus déshéritée, celle des thètes, n'avait fait que changer de maîtres. D'abord associée à la bourgeoisie dans sa lutte contre les nobles, elle poursuivit pour son propre compte ses revendications, en vue d'obtenir un surcroît de bien-être et d'influence. Dans les campagnes, le berger et le petit cultivateur, réduits aux portions les plus maigres du territoire, tels que les « diacriens » (montagnards) de l'Attique, enviaient les lots plus fructueux de la plaine ; dans celle-ci, les journaliers qui

1. OUVRAGES A CONSULTER. — R. von Pöhlmann, *Geschichte des antiken Kommunismus und Sozialismus* (Munich, 1893-1901, 2 vol. in-8° ; 2^e éd., sous le titre *Geschichte der sozialen Frage und des Sozialismus in der antiken Welt*, Munich, 1912, 2 vol. in-8°) ; Plass, *Die Tyrannis des alten Griechenlands in ihren beiden Perioden* (Leipzig, 1852, 2 vol. in-8° ; 2^e éd., 1859), livre vieilli, mais toujours utile ; article *Tyrannus* par A. Humbert, avec bibliographie, dans Daremberg et Saglio, *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*, t. V (1919), p. 567-573 ; Nordin, *Æsymmetie und Tyrannis*, dans la revue *Klio*, t. V (1905), p. 392-409 (veut identifier à tort les deux termes) ; G. Porzio, *I Cipselidi* (Bologne, 1912, in-8°), hypercritique ; et, comme vue d'ensemble, Alfred Croiset, *Les démocraties antiques* (Paris, 1909, in-12, de la « Bibliothèque de philosophie scientifique », publ. par G. Le Bon) ; plus récemment, P. N. Ure, *The origin of tyranny* (Cambridge, 1922, in-8°).

peinaient sur les riches domaines des « pédiéens » (campagnards de la plaine) en revendiquaient pour eux-mêmes quelques parcelles ; les « démiurges » (artisans de la ville) rêvaient d'échapper à la demi-servitude de l'atelier ou de l'échoppe en participant aux affaires publiques sur le même pied que leurs patrons. Les « paraliens » (gens de la côte), pêcheurs, marins et marchands, n'étaient guère plus satisfaits. Prise en bloc, chaque région territoriale avait ses intérêts distincts et, dans cette région même, les classes pauvres s'opposaient aux classes riches, les premières réclamant la terre, c'est-à-dire une révolution.

Lorsque l'hostilité des partis excluait l'arbitrage d'un « aisymnète », les choses ne se passaient guère à l'amiable. Du désordre surgissait quelque ambitieux prêt à exploiter la situation. C'était tantôt un noble mécontent, transfuge de sa caste et avide de revanche, comme Orthagoras à Sicyone, Pisistrate à Athènes, Lygdamis à Naxos, tantôt un magistrat oligarchique, qui abusait de son autorité régulière pour la convertir en dictature, comme le roi Pheidon à Argos et le prytane Thrasybule à Milet, ou plus souvent encore un démagogue, qui prenait la tête d'une faction, séduisait la multitude par ses promesses et s'emparait du pouvoir par un coup de force.

On donnait à ces chefs improvisés le titre de « tyran » (souverain), sans doute emprunté au phrygien, car il figure pour la première fois chez le poète Archiloque de Paros, dans la première moitié du VII^e siècle. La tyrannie se distingue de la royauté en ce qu'elle n'est pas un pouvoir légitime, héréditaire et de droit divin. Illégale, arbitraire et toute personnelle, elle est irresponsable ; usurpée par la force, elle ne règne que par elle, sans le consentement qui légitimait la dictature des aisymnètes ; issue d'une crise et créée pour la lutte, elle ne survit pas longtemps, sauf exceptions, aux circonstances qui l'ont fait naître.

Le programme ordinaire des tyrans se résumait dans l'écrasement de l'oligarchie, en quoi ils personnifiaient les aspirations populaires. Ils s'appliquaient à disloquer les cadres et l'armature de l'aristocratie, soit en abolissant les tribus ou en changeant leurs noms en sobriquets ridicules ou infamants, soit en décimant ses effectifs par des exécutions ou des bannissements, en tout cas en lui enlevant tout privilège et toute influence politique au profit des roturiers ; ils la ruinaient par des confiscations, par le partage de ses terres au peuple et des abolitions de dettes ; enfin ils la désarmaient en lui interdisant toute organisation militaire. En revanche, ils s'entouraient eux-mêmes

de gardes mercenaires et d'espions et s'isolaient à l'abri des remparts de leur acropole. Populaires tant qu'ils se bornaient à persécuter les nobles, ils se laissaient souvent entraîner par leur égoïsme à des violences et suspensions, dont le peuple lui-même avait à souffrir. Après s'être appuyés sur la multitude, ils finissaient quelquefois par se méfier d'elle et de ses désirs d'émancipation. Aussi s'ingéniaient-ils à l'occuper sans cesse, soit à la culture de terres qu'ils lui distribuaient, soit à des travaux d'utilité publique, aqueducs, routes ou constructions, soit à des entreprises militaires.

Les tyrans, plus que les rois, ont songé à des œuvres édilitaires, destinées à la communauté autant qu'à leur glorification personnelle ; ils ont embelli les villes de portiques et de fontaines, plutôt que de palais ou de tombes fastueuses. Ils rachetèrent maintes fois les vices d'un despotisme irrégulier par d'éminentes qualités. Ces parvenus de la politique surent déployer toutes les ressources de leur fortune, de leur énergie, de leur intelligence, souvent très ouverte et très subtile, pour conquérir un prestige égal ou supérieur à celui de la monarchie. Plus cultivés que les rois, plus dénués de préjugés et plus enclins au progrès, ils attiraient auprès d'eux poètes, philosophes, savants et artistes de tous pays. Ils se composaient une cour brillante et raffinée. Pour rehausser leur éclat aux yeux du monde panhellénique, ils offraient aux grands sanctuaires de la Grèce les cadeaux les plus somptueux, les ornaient de chefs-d'œuvre et de chapelles votives ou « trésors » ; ils entretenaient des écuries de chevaux de course ; ils participaient brillamment aux concours de quadriges et cherchaient ainsi à dériver à leur profit le patronage de la religion. Aussi favorisaient-ils dans leur cité l'avènement de cultes populaires, qui faisaient concurrence aux dieux de l'oligarchie sacerdotale et, comme celui de Dionysos, étaient un prétexte à ébats et divertissements joyeux.

Par ces moyens, certains réussirent à durer et à laisser le souvenir d'une activité bienfaisante. La tyrannie ancienne, celle des VII^e et VI^e siècles, née des aspirations populaires, rendit, en effet, le service de préparer l'avènement de la démocratie. Elle fut plus politique que militaire, tandis que la tyrannie des IV^e et III^e siècles représenta souvent la mainmise d'un oppresseur étranger appuyé par une garnison. C'est, semble-t-il dans l'atmosphère plus libre des colonies d'Asie, que la fermentation plus précoce de l'esprit démocratique fit éclore, à partir de 650 environ, à Éphèse, Érythrées, Milet, Chios, Lesbos, les

premiers tyrans populaires, suivis cent ans plus tard par Polycrate de Samos, brigand fameux pour sa fortune et son infortune, puis par une série de tyranneaux, simples suppôts du Grand Roi.

En Grèce, l'hostilité de Sparte à l'égard des tyrans démagogues s'opposa à la diffusion de ce régime dans tout le domaine soumis à son influence, c'est-à-dire la Crète et le Péloponnèse presque entier, y compris les territoires de Corinthe et de Sicyone, où l'élément dorien constituait une caste dominante. L'Achaïe semble avoir passé directement de la royauté à une forme de démocratie modérée. A Argos, l'activité belliqueuse déployée par Phéidon pour soustraire son royaume à l'emprise de Sparte a seule pu lui prêter figure de tyran dans la tradition suivie par Hérodote et Aristote; en fait, sa royauté était parfaitement régulière et légitimée, mais il dut, pour garantir son autonomie, en fortifier les pouvoirs et le prestige. Après lui, l'oligarchie dorienne réduisit la royauté à une simple magistrature : aucun nom de tyran n'émerge dans l'histoire d'Argos au VI^e siècle.

VI. — LA TYRANNIE A CORINTHE, SICYONE ET MÉGARE¹

Il n'en fut pas de même dans la région du golfe de Corinthe, de l'Isthme et du golfe Saronique. Là s'alignaient les ports les plus actifs de la Grèce. Leurs relations constantes avec les colonies de l'est et de l'ouest, en y développant le trafic, l'industrie et la richesse mobilière, y avaient créé une bourgeoisie impatiente de secouer le joug de l'oligarchie. Aussi devint-elle le noyau de la tyrannie sur le continent.

A Corinthe, l'oligarchie se composait d'une caste dorienne d'armateurs et de négociants, organisée comme une grande famille de deux cents membres, sous l'autorité d'un chef annuel, qualifié roi ou « prytane ». Leur nom générique, Bacchiades, leur venait d'un ancêtre mythique, Bacchis. Ils avaient accaparé les magistratures et ne se mariaient pas en dehors de leur clan. En relations avec les rois de Phrygie et de Lydie et avec l'Occident, ils passaient pour avoir fondé les colonies de Corcyre et de Syra-

1. OUVRAGES A CONSULTER. — E. Wilisch, *Beiträge zur Geschichte der alten Korinth* (Zittau, 1901, in-8°, programme); G. Porzio, *La più antica aristocrazia corintiaca: i Bacchiadi*, dans la *Nuova rivista storica*, t. I (1917), p. 56-76 et 188-226; t. II (1918), p. 48-76 et 292-318; du même, *I Cipselidi* (Bologne, 1912, in-8°); L. de Gubernatis, *Il nuovo storico di Sicione*, dans les *Atti della reale Accademia di Torino*, t. LI (1916), p. 290-305; M. Denicolai, *La genealogia dei tiranni di Sicione*, *ibid.*, p. 1219-1228; Casson, *The topography of Megara*, dans l'*Annual of the British School at Athen*, t. XIX (1912-1913), p. 70-81; Cauer, *Parteien und Politiker in Megara und Athen* (Stuttgart, 1890, in-8°).

cuse en 734 et aménagé le chemin de halage (*diolkos*) des navires à travers l'isthme de Corinthe. Ils comptaient parmi eux le poète épique Eumèlos, Philolaos, le législateur de Thèbes, et Dèmarètos, qui émigra en Étrurie et fut père de Tarquin l'Ancien. Leurs richesses étaient immenses, comme celles d'une vaste société commerciale. Leur domination dura quatre-vingt-dix ans (747-657). Elle sombra sous le mécontentement du peuple, irrité de leur avidité, de leurs abus et aussi de leur échec contre Corcyre révoltée (664). Ce fut un tyran, Kypsèlos, qui les renversa et les dépouilla. Il consacra à Olympie un coffre incrusté qui passait pour une merveille, une statue en or de Zeus et, à Delphes, un « trésor » plein d'offrandes précieuses. Il s'occupa de jalonner la route maritime de Corinthe à Corcyre et de là en Italie et en Sicile par la fondation de nouvelles colonies, à la fois étapes navales et bases pour l'exploitation des marchés de l'Épire et de l'Illyrie : Anactorion, à l'entrée du golfe d'Ambracie, Épidamne, Apollonia en Illyrie. Il régna environ trente ans (657-627).

Son fils Périandre lui succéda. Il régna quarante et un ans (627-586) et devint le plus fameux des tyrans, tant par sa cruauté que par sa haute intelligence. Plus impitoyable que son père, il entreprit de niveler l'aristocratie : « Il fallait, disait-il, couper les épis trop hauts. » Hérodote et Éphore se plaisent à le représenter comme le type même du tyran ; mais Aristote n'hésite pas à le compter parmi les sept sages de la Grèce. Il est avéré, en tout cas, que, par son habileté d'administrateur et de diplomate, Périandre porta la fortune de Corinthe au plus haut degré de prospérité. Il compléta l'œuvre coloniale de Kypsèlos en orientant aussi vers la mer Égée l'activité de la marine corinthienne, jusqu'alors dirigée surtout du côté de l'ouest. Il enleva le port d'Épidaure à son beau-père Proclès et, par la fondation de Potidée en Chalcidique, s'assura le bénéfice de relations fructueuses avec l'immense et riche arrière-pays de la Macédoine et de la Thrace. D'un côté, les bronzes et céramiques de Corinthe inondaient l'Italie et l'Étrurie ; de l'autre, ses vaisseaux allaient quérir le métal et les bois de construction. La diplomatie de Périandre s'appliquait aussi à resserrer les relations de Corinthe avec les États affranchis de l'ingérence de Sparte, avec Sicyone et avec Athènes, de façon à faire contre-poids à la concurrence de Mégare et d'Égine. Il sut, en outre, se concilier l'amitié du tyran de Milet, Thrasybule, le plus puissant des potentats de l'Ionie. L'intimité des rapports entre

l'Ionie et Corinthe est alors attestée par le fait que l'art corinthien archaïque paraît tout imprégné du style fleuri et orientalisant de l'Ionie. Enfin, il réussit à gagner la confiance du pharaon Psammétique, dont il donna même le nom à son neveu.

A l'égard des sanctuaires de Delphes et d'Olympie, il poursuivit la politique déferente de son père, mais contribua aussi à rehausser la notoriété du sanctuaire local de Poseidon sur l'Isthme dont Corinthe avait la direction. Par l'éclat donné aux jeux isthmiques, ces fêtes acquirent assez de popularité pour attirer une affluence de concurrents et de spectateurs dont les Éléens, organisateurs des concours olympiques, concurent quelque dépit : ils le montrèrent en s'abstenant d'y assister. A Corinthe même, Périandre patronna le culte nouveau et populaire de Bacchus. Il en fit l'occasion de fêtes agrémentées de chants, danses et liesses. Il appela le célèbre poète lyrique et cithariste Arion de Méthymne, le chargea de composer et régler les chœurs dithyrambiques dont les figurants évoluaient autour de l'autel vêtus de peaux de bouc.

Périandre mourut en 586. Son neveu Psammétique lui succéda et régna trois ans ; il périt dans une sédition oligarchique. La réaction abolit la tyrannie à Corinthe et rétablit l'ancien régime. Corcyre en profita pour déclarer son indépendance. Sans doute l'action de Sparte ne fut pas étrangère à cette restauration de l'élément dorien dans ses privilèges (583).

Une étroite solidarité économique enchaînait les deux États, jumeaux et voisins, de Corinthe et de Sicyone. A cheval sur l'isthme, Corinthe était prédestinée au rayonnement maritime et colonial. Sicyone, plus favorisée par la richesse de son sol en cuivre et en récoltes, était la forge et le grenier où s'alimentaient le marché et l'exportation de ses voisins. Sicyone avait devancé Corinthe dans l'industrie et l'art du bronze ; mais elles furent toutes deux disciples et tributaires d'Argos pour la céramique¹.

La plèbe rurale et ouvrière de Sicyone descendait en partie de l'ancienne population achéo-éolienne asservie par les Doriens. Elle souffrait d'être exploitée par cette aristocratie allogène qu'elle enrichissait de son travail. Aussi les conflits furent-ils, à Sicyone, plus précoces et plus violents encore qu'à Corinthe.

1. La théorie, soutenue par F. Johansen (*Les vases sicyoniens*, Paris, 1923, in-8°), qui veut attribuer à Sicyone l'honneur d'une céramique archaïque abondante et faisant l'objet d'un important commerce d'exportation est infirmée par le fait qu'aucun vestige n'en a été retrouvé sur place.

Sans doute la défaite de Sparte à Hysiai (669) ne fut-elle pas sans compromettre la situation de l'oligarchie. Vers 665, un démagogue, Andréas, qui n'était pas dorien, devint tyran sous le nom d'Orthagoras. Le règne de sa famille dura un siècle : ce fut la plus longue de toutes les tyrannies. L'un des derniers descendants d'Orthagoras, Clisthène (vers 600-570), fut le plus célèbre. Il se signala par l'âpreté de sa politique antidorienne. C'est lui qui eut l'idée de défigurer en sobriquets animaliers les noms des trois tribus doriennes de Sicyone et de parer la sienne du titre de « chefs du peuple » (*archélaoi*). Il proscrivit le culte du héros argien Adraste, participa, avec les Thessaliens et Athènes, à la première guerre sacrée (600-590), pour défendre les pèlerins de Delphes contre les exactions des gens de Crisa. Il fut le premier vainqueur au concours du quadriges à Delphes, puis à Olympie; et son prestige fut assez grand pour décider le noble Athénien Mégaclos, de la famille des Alcéméonides, à demander la main de sa fille Agaristé.

La condition de Mégare ressemblait à celle de Corinthe et de Sicyone. Son territoire, au milieu de l'isthme rocheux qui relie l'Attique à la Corinthie, était bordé par deux mers, entre lesquelles s'interpose la barrière des monts Géraniens. Il suffisait à peine à l'entretien d'une plèbe de bergers et d'une aristocratie dorientale, propriétaire de l'étroite plaine cultivable, de cinq kilomètres de large sur dix de profondeur, où s'était installée la capitale, en face de Salamine. L'avenir de cet État était donc sur la mer.

Il possédait deux ports sur le golfe de Corinthe, Pagai et Aigosthène, et un autre, Nisaia, sur le golfe Saronique. Après la conquête dorientale, Mégare passa de la royauté à l'oligarchie terrienne; mais, dès le ^{viii}^e siècle, elle s'était lancée dans de grandes entreprises coloniales. Elle commença par suivre les marines de Chalcis et de Corinthe, vers les parages de l'ouest; elle installa en Sicile, vers 728, la colonie de Mégara Hyblaia, qui, cent ans plus tard, devait elle-même essaimer dans sa sous-colonie de Sélinonte. Puis, au début du ^{vi}^e siècle, Mégare se tourna vers l'est : elle prit position d'abord sur la Propontide (mer de Marmara) par la fondation du port de Sélymbria, en Thrace; après quoi, elle s'installa sur les deux rives de l'entrée du Bosphore où elle fonda Byzance et Chalcédoine. Détenant ainsi les clefs du Pont-Euxin, elle s'assurait pour deux siècles le monopole lucratif de l'importation en Grèce des blés de Thrace

et de Scythie. Alors son ancienne aristocratie foncière se transforma en une ploutocratie qui se rendit odieuse à la plèbe agricole et pastorale. Celle-ci, imitant l'exemple donné par ses semblables à Corinthe et à Sicyone, poussa au pouvoir le tyran Théagène qui se signala par la construction d'un grand aqueduc creusé dans le roc. Il maria sa fille avec l'Athénien Cylon, l'auteur malheureux d'un coup d'État à Athènes, vers 630. Théagène appuya son gendre en cette occurrence et se compromit dans l'esprit des Athéniens. Aussi une réaction aristocratique le renversa-t-elle facilement peu après.

Ce fut dès lors, entre les partis, une lutte acharnée, qui durait encore dans la deuxième moitié du vi^e siècle. On a cru en retrouver dans les *Elégies à Kyrnos* du poète mégarien Théognis, aristocrate exilé, l'écho douloureux et partial. Elle devait, après des alternatives diverses, se terminer par le triomphe d'une aristocratie modérée; mais il se peut que les doléances de Théognis s'appliquent à la situation ultérieure de Mégara Hyblaia, colonie de Mégare, et non à celle de la métropole.

VII. — LA TYRANNIE A ATHÈNES : PISISTRATE¹.

La contagion révolutionnaire qui, de Mégare, avait gagné Athènes, s'y était heurtée à la forte solidarité des eupatrides, dirigés par l'archonte Mégaclês, chef de la grande famille des Alcéméonides. L'aristocrate Cylon ayant tenté de s'emparer de la tyrannie, fut assailli dans l'acropole; il put s'enfuir, mais ses partisans furent massacrés au mépris du droit d'asile. Cette répression sacrilège aggravait plutôt les maux de la cité, responsable tout entière d'un forfait envers ses dieux. Le peuple exigea, en expiation, le bannissement de l'arrogante famille des Alcéméonides et la purification de la ville par le thaumaturge crétoïs Épiménide (vers 596 ?). L'espoir d'un tyran sauveur continuait à hanter les esprits, aigris en outre par un conflit sans issue avec Mégare au sujet de Salamine. En 621, le code de Dracon fut une œuvre de juriste plutôt qu'une réforme sociale. Solon déclina l'offre de la tyrannie pour se renfermer dans le rôle légal d'arbitre et de législateur. Après avoir promulgué sa constitution, il se déroba par un

1. OUVRAGES A CONSULTER. — Outre les ouvrages généraux indiqués page 318 et page 325, voir Oddo, *Pisistrato* (Palerme, 1903, in-8°); Von Stern, *Solon und Pisistratos*, dans la revue *Hermes*, t. XLVIII (1913), p. 426-441.

exil volontaire aux récriminations des deux partis extrêmes, En 583-582 ou 582-581, un archonte ambitieux, Damasias, exploita leur rivalité exaspérée pour tenter un coup d'État. A l'expiration de sa charge, il se maintint de sa propre autorité au pouvoir pendant une deuxième année et deux mois ; mais il fut chassé de force (581-580 ou 580-579).

Alors, pour éluder une tyrannie, quelques habiles s'avisèrent d'un compromis constitutionnel jeté en pâture aux plus ardents : un archontat porté à dix titulaires, moitié nobles (cinq eupatrides), moitié roturiers (trois campagnards et deux ouvriers). Mais chaque parti, voulant tout pour lui, jugeait les autres trop bien servis. La bataille reprit de plus belle entre la Montagne (« diacriens »), la Plaine (« pédiéens ») et la Côte (« paraliens »). Ces qualificatifs régionaux représentaient, en principe, les aspirations dominantes dans chacun des trois districts géographiques de l'Attique, mais ils n'excluaient pas de l'un à l'autre des collusions entre les mêmes classes, rapprochées par l'identité de leur condition. La Plaine groupait l'aristocratie terrienne sous la direction politique du Philaïde Lycurge ; la Côte, la bourgeoisie moyenne avec l'Alcméonide Mégaclos II, gendre du tyran sicyonien Clisthène ; la Montagne, la plèbe rurale et urbaine, dont l'ambitieux polémarque Pisistrate s'attribua le patronage. Il devait sa popularité à un beau fait d'armes : l'occupation soudaine, vers 566-565, du port mégarien de Nisaia. Cette opération paralysait, au profit du trafic athénien, toute concurrence maritime de Mégare dans la mer Égée. Avec ce succès coïncide l'inauguration des concours gymniques ajoutés au programme de la fête quinquennale des grandes Panathénées (566-565).

L'abolition des dettes par Solon avait créé un double mécompte : celui des thètes, débiteurs libérés, mais sans ressources, et celui de leurs créanciers, dont les plus modestes étaient ruinés. Anciens et nouveaux pauvres ne voyaient qu'un remède à leur détresse : le partage des terres, également convoité par la classe des métayers « hectémores » (sixeniers). Pisistrate sut rallier autour de lui ces misères qui s'exaspéraient aux assemblées du peuple par leur contact avec les classes favorisées. En 561-560, feignant de craindre pour sa sécurité personnelle de chef de parti, il eut l'astuce de provoquer une motion qui lui octroyait une garde de cinquante massiers recrutés dans le peuple. Il l'augmenta bientôt et s'en servit pour s'emparer de l'acropole.

Plus heureux que Cylon, Pisistrate inaugurait à Athènes par

ce coup de force le régime de la tyrannie. Il fut accueilli sans résistance sérieuse. S'il est vrai que Solon protesta, la voix du vieux législateur eut d'autant moins d'écho qu'elle devait s'éteindre peu de temps après (560-599) et que le tyran eut la prudence de ne rien changer à l'ordre établi. Intimidée, une notable fraction des aristocrates — Mégaclês et les Alcméonides — se déroba par l'émigration. Un autre, Miltiade, secondé par Pisistrate, alla se tailler une principauté dans la presqu'île de Gallipoli, appelée alors Chersonèse de Thrace (559-556). Le tyran se débarrassait ainsi d'un adversaire influent, et Athènes y gagnait une base précieuse, à l'entrée des détroits.

Mais ce début ne devait être qu'un essai. Les deux partis contre-révolutionnaires de la Plaine et de la Côte, s'étaient ressaisis et coalisés. Leurs chefs, Mégaclês et Lycurgue, furent assez forts pour chasser le tyran, dont les biens furent mis en vente ; mais, après son départ, se retrouvant face à face, ils ne purent ni s'accorder ni dominer la plèbe. Mégaclês reconnut la nécessité d'une transaction avec Pisistrate : le tyran rentrerait, à condition de devenir son gendre. Pisistrate accepta ; mais, comme cette union l'associait à une famille damnée depuis le meurtre des partisans de Cylon, il ne l'envisagea que comme un moyen politique et s'arrangea pour réserver aux fils qu'il avait eus d'un premier mariage le privilège de sa succession.

Il revint donc à Athènes avec une mise en scène où il apparaissait en char, escorté d'une Athèna, que figurait une belle bouquetière de banlieue. Mais son beau-père, offensé de la fausse situation faite à sa fille et à tous les siens, se remit à comploter contre lui.

Le tyran se voyait donc contraint de reprendre le chemin de l'exil, plus résolu que jamais à avoir le dernier mot. Réaliste avant tout, il sut se ménager les ressources financières et les renforts militaires indispensables à son action. Il trouva les concours financiers dont il avait besoin dans la région aurifère du Strymon et du mont Pangée, en Macédoine ; quant aux troupes qui lui manquaient, il les obtint du tyran de Naxos, Lygdamis, ainsi que d'Érétrie, en Eubée, et d'Argos. Après onze ans de préparatifs, il débarquait à Marathon à la tête d'une armée de mercenaires, aussitôt grossie de ses partisans, mettait en déroute à Pallène, au pied de l'Hymette, les milices envoyées contre lui et reprenait le pouvoir pour la troisième fois.

Il devait le garder jusqu'à sa mort, survenue en 528-527.

Il avait gouverné en tout dix-neuf ans et vécu en exil quatorze ans¹.

VIII. — L'ŒUVRE DE PISISTRATE².

Les témoignages impartiaux des auteurs anciens s'accordent à juger favorablement le gouvernement de Pisistrate. Il sut s'accommoder des cadres réguliers de la cité : sans rien changer à l'ordre établi des magistratures et des pouvoirs constitutionnels, il se bornait à y pousser ses partisans et à prendre des mesures fiscales favorables à sa clientèle populaire. Les eupatrides les plus irréductibles durent partir en exil, spontanément ou non ; leurs biens furent partagés entre les métayers et les thètes. Par le morcellement des domaines confisqués, Pisistrate encourageait l'essor d'une classe paysanne libre ; il organisa même une sorte de crédit foncier qui prêtait de l'argent aux petits cultivateurs, astreints seulement à payer une dîme du vingtième sur le revenu de la terre. Il institua aussi des juges de paix parcourant les campagnes et chargés de régler sur place les menus litiges. Le peuple était ainsi tenu loin de l'agora, au plus grand profit de l'autorité du tyran. Quant aux eupatrides suspects, restés à Athènes, leurs fils, pris comme otages et confiés à la garde de Lygdamis, tyran de Naxos, répondaient de leur sagesse.

D'autre part, l'admirable floraison de la céramique attique vernissée à figures noires et celle de la sculpture archaïque en marbre polychromé, montrent l'Athènes de Pisistrate devenue un brillant foyer de production industrielle et artistique. D'abord disciple de l'Ionie, elle s'affranchit de l'imitation par ses qualités originales de finesse et d'exécution. Celles-ci attestent aussi chez la bourgeoisie athénienne de cette époque des goûts de luxe et d'élégance souriante, parfois même un peu mièvre, qui

1. La chronologie de ces vicissitudes est inextricable. Les données incohérentes d'Hérodote (I, 62) et d'Aristote (*Constitution d'Athènes*, 14, 15, 17 ; *Politique*, 13, 15 b, 30-34), ont suggéré diverses combinaisons non moins arbitraires que contradictoires. Voir le résumé par G. Mathieu, p. 31-33 de l'ouvrage cité page 339, n. 1.

2. OUVRAGES À CONSULTER. — A ceux du paragraphe précédent on peut ajouter P. Foucart, *Le culte de Dionysos en Attique* (Paris, 1904, in-4°, extr. des *Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, t. XXXVII) ; G. Fougères, *Athènes*, 4^e éd. (Paris, 1923, in-8°), p. 13-14 ; Lechat, *La sculpture grecque avant Phidias* (Paris, 1904, in-8°) ; Heberdey, *Altattische Poros-skulptur* (Vienne, 1919, in-f°), p. 168, 228-229 ; C. Welter, *Das Olympieion in Athen*, dans les *Athenische Mitteilungen des deutschen archaologischen Instituts*, ann. 1922, p. 61-71.

supposent une large diffusion du bien-être et une conception optimiste de la vie.

Comme les autres tyrans, Pisistrate eut à cœur de résoudre le problème, vital surtout à Athènes, de l'alimentation de la ville en eau fraîche. Une conduite souterraine, longue de quatre kilomètres, fut aménagée pour drainer les eaux de la haute vallée de l'Ilissos jusqu'à un réservoir creusé dans une roche au sud-ouest de l'acropole, sur une place où elle se déversait par neuf bouches dans un bassin : ce fut l'*Ennéakrounos*, transformation de l'ancienne Calirrhœ de l'Ilissos.

Ayant fixé sa résidence sur l'acropole des anciens rois et des eupatrides, le tyran ne pouvait que rivaliser avec ses prédécesseurs par sa piété envers Athéna. Il dut, dès le début de sa tyrannie, en 560, améliorer l'entrée orientale, qui conduisait à sa résidence. Vers 550, il acheva la construction d'un grand temple en tuf, commencé du vivant de Solon, vers 566, à l'époque de l'inauguration des Grandes Panathénées. Il était consacré à Athéna « Polias », c'est-à-dire « protectrice de la cité » démocratique. L'édifice mesurait cent pieds de long (32 m. 80), d'où son nom d'*Hécatompédon*. Pisistrate n'eut garde de négliger les cultes de la ville basse, notamment celui de Dionysos, cher à ses plus chauds partisans, les vigneronns d'Icaria, en Diacrie. Le plus ancien culte de Dionysos était celui d'Éleusis, où ce dieu était uni à Déméter, sans doute sur le modèle du couple égyptien Isis-Osiris. Dès le ^{xiv}^e siècle, un autre culte de même origine, introduit dans la Tétrapole de Marathon et la région d'Icaria par des colons crétois, y donnait lieu aux fêtes des Dionysies rurales. De là, transporté à Athènes par les Ioniens, sans doute à l'époque du synœcisme, il s'installa dans la plaine marécageuse, ou *limnai* (marais), entre l'acropole et l'Ilissos, où fut aménagé le plus ancien sanctuaire urbain, le Limnaion, autour du pressoir (*lénaion*) où se célébraient les fêtes des *Lénaia* (en janvier) et des *Anthestéria* (en février). Enfin un autre Dionysos, d'origine nordique, apparenté à une divinité thracophrygienne des eaux et de la végétation, pénétra de Béotie en Attique, par Éleuthères, au début du ^{vi}^e siècle. Son temple fut installé entre le versant sud de l'acropole et le Limnaion : on y célébrait les Dionysies urbaines ou grandes Dionysies, en mars-avril.

Pisistrate eut à cœur, comme les autres tyrans, de donner un éclat particulier à cette série de fêtes dionysiaques qui, se succédant de janvier jusqu'en avril, tenaient le peuple en joie, par la variété de leurs danses, de leurs mascarades sacrées et repré-

sentations scéniques, d'où naquirent le dithyrambe, la tragédie et la comédie attiques. Les premiers concours de tragédies, institués vers 536-535, à la fin de la deuxième tyrannie de Pisistrate, furent inaugurés par le poète acteur Thespis d'Icaria, père de la tragédie, suivi dès 524-521 par les Athéniens Choirilos et Phrynichos, puis, au début du v^e siècle, par Pratinas de Phlionte et Eschyle.

Vers 530, Pisistrate entreprit, au bord de l'Ilissos, et dans le style ionique, la construction d'un temple colossal en tuf dédié à Zeus olympien. Il ne put d'ailleurs la terminer, pas plus que celle d'un temple d'Apollon Pythien, ou *Pythion*, qu'il avait fait entamer vers la même époque. Ces fondations étaient destinées, dans son esprit, à attester la dévotion d'Athènes envers les deux sanctuaires panhelléniques d'Olympie et de Delphes. C'est aussi probablement sous Pisistrate que le sanctuaire d'Éleusis fut officiellement rattaché à la cité athénienne, et que la célébration des mystères fit partie de la religion d'État.

Pisistrate s'occupa, en outre, de compléter les règlements établis par Solon touchant les récitations publiques des poèmes homériques par les rhapsodes. Il institua, sous la présidence du poète athénien Onomacrite, une commission chargée de transcrire les divers morceaux récités de mémoire par les rhapsodes les plus réputés et d'en fixer le texte et l'ordre en une édition définitive. Celle-ci fit loi pour les récitations intégrales ajoutées par le Pisistratide Hipparque au programme des Panathénées.

Une telle variété de sollicitudes éclairées explique l'appréciation favorable d'Aristote sur la bienfaisance et le libéralisme du gouvernement de Pisistrate. Celui-ci avait su gagner les sympathies d'une partie des nobles comme celles du peuple : « C'était, disait-on, la vie sous Kronos », c'est-à-dire l'âge d'or !

IX. LES PISISTRATIDES¹.

Le fils aîné de Pisistrate, Hippias, lui succéda dans la tyrannie avec le concours de son frère Hipparque. Durant quatorze ans (528-514), ce gouvernement des Pisistratides s'inspira de

1. OUVRAGES À CONSULTER. — Aux ouvrages indiqués p. 318 et 325, joindre les articles *Hippias* et *Hipparchos*, par J. Miller, dans Pauly et Wissowa, *Real-Encyclopädie der Altertumswissenschaft*, nouvelle édition, t. VIII (1913), col. 1663-1664 et 1703-1704 ; E. Cahen, article *Panathenaia* dans Daremberg et Saglio, *Dictionnaire des antiquités* (t. IV, 1907), p. 303-311 ; Wilamowitz-Moellendorf, *Die Pisistratische Recension*, dans les *Philologische Untersuchungen*, t. VII, 2^e partie.

la modération intelligente de leur père. Ils continuèrent ses fondations inachevées, la transformation de l'entrée de l'acropole par un propylée en marbre et celle de l'*Hékatompédon* en un grand temple entouré de colonnes et orné de deux nouveaux frontons en marbre représentant, l'un Athéna luttant contre les Géants, l'autre deux lions terrassant un taureau. Ils consacrèrent un autel aux Douze dieux, aménagèrent en parc le sanctuaire suburbain du héros Académus, attirèrent à Athènes des poètes, tels que Simonide de Céos, Anacréon de Téos et Pratinas, et participèrent à l'organisation de la fête panathénaïque. Mais cette période brillante fut interrompue en 514 par un drame : Thessalos, troisième fils de Pisistrate, avait gravement offensé un jeune homme nommé Harmodios. Celui-ci, d'accord avec son ami Aristogiton, jura de se venger sur la famille des tyrans. Les deux conjurés surprirent Hippias, tandis qu'Hippias organisait le cortège panathénaïque, et le tuèrent. Mis à mort, ils furent plus tard glorifiés par la démocratie comme héros tyrannicides.

Dès lors, Hippias, aigri et méfiant, devint cruel. Les Alcéméonides, qui jusqu'alors avaient vainement comploté contre les tyrans, réussirent en 513 à gagner l'appui de la Pythie, en prenant l'initiative d'une vaste souscription internationale pour la reconstruction du temple delphique.

D'autre part, Sparte, après avoir, en 550, arraché la Thyréatide aux Argiens et avoir encouragé à Corinthe la réaction oligarchique, s'inquiétait de l'obstacle qu'opposaient à ses ambitions la victoire d'Athènes sur Mégare et l'appui consenti aux Pisistratides par Argos et la Thessalie. Cédant aux suggestions de la Pythie, toute acquise aux Alcéméonides, elle décida d'envoyer par mer en Attique un corps de troupes commandé par Anchimolos, avec mission de chasser Hippias. Mais un secours de mille cavaliers thessaliens, conduits par leur roi Cinéas, mit en déroute l'infanterie spartiate débarquée dans la plaine de Phalère (printemps 510). Bientôt après (été 510), une deuxième expédition, sous les ordres du roi Cléomène, accourut de Sparte par la voie de terre et vint bloquer dans l'acropole Hippias et sa famille. Au cours d'une tentative d'évasion, les enfants des tyrans furent pris comme otages. Les Pisistratides capitulèrent et s'expatrièrent à Sigée.

A la tyrannie succéda une réaction oligarchique (510). Le parti démocratique de la Montagne, vaincu avec ses chefs, perdait le pouvoir. Restaient en présence l'aristocratie de la Plaine,

dirigée par Isagoras, et le parti modéré de la Côte, conduit par l'Alcméonide Clisthène. Après un conflit de deux ans, ni l'un ni l'autre ne se jugea assez fort pour se passer du concours du troisième parti. Chacun des deux rivaux évolua, Clisthène vers le peuple, Isagoras, ancien ami des tyrans, vers Sparte, dont il sollicita l'intervention pour chasser les Alcméonides. Clisthène dut s'exiler (été 508) sur les injonctions lacédémoniennes. Bientôt (automne 508) Cléomène revenait avec des troupes, occupait l'acropole, bannissait les Alcméonides avec sept cents familles et investissait l'archonte Isagoras, avec un conseil de trois cents de ses partisans. C'était rétablir une tyrannie oligarchique avec l'appui des lances spartiates. Le peuple n'accepta pas ce compromis. Le conseil régulier des Quatre Cents, soutenu par le parti démocratique, tint tête à la coalition de Cléomène et d'Isagoras et les obligea à se réfugier dans l'acropole. Bientôt réduits à capituler, ils s'éloignèrent. Clisthène et les sept cents familles bannies avec lui furent rappelés (hiver 508 ?).

Amené à choisir entre deux aristocrates, Isagoras, pactisant avec des étrangers hostiles à la démocratie non moins qu'à la cité athénienne, et Clisthène, rallié à la cause populaire et nationale, le peuple, clairvoyant, opta pour ce dernier. Le sentiment patriotique groupa autour de Clisthène tous ceux que n'égarait plus l'esprit de parti. Athènes avait besoin de stabilité. Peu à peu, l'œuvre de Pisistrate avait acheminé les esprits vers un idéal d'ordre dans la liberté. Le peuple se sentait mûr pour la démocratie. Il ne restait plus qu'à l'organiser par une réforme de la constitution, plus étendue et plus profonde que celle de Solon : œuvre nécessaire non seulement à l'épanouissement de la cité, mais aussi à sa préparation en vue de l'orage qui menaçait l'hellénisme du côté de l'Asie.

X. — LES ÉLÉMENTS D'UNION : LE LIEN RELIGIEUX¹.

Si le morcellement territorial prédisposait les divers peuples helléniques au particularisme, la fusion s'était néanmoins accom-

1. **OUVRAGES À CONSULTER.** — 1° Sur la religion grecque, citons seulement ici L. Preller, *Griechische Mythologie* (Berlin, 1854, 2 vol. in-8°; 4° éd. refondue par C. Robert, 1894-1923, inachevé), le meilleur manuel de mythologie; O. Gruppe, *Griechische Mythologie und Religionsgeschichte* (Munich, 1906, 2 vol. in-8°; t. V, 2° partie du *Handbuch der klassischen Altertumswissenschaft* d'l. von Müller), répertoire compact, bourré de renseignements; L. R. Farnell, *The cults of the Greek States* (Oxford, 1896-1909, 5 vol. in-8°).

plie entre les éléments hétérogènes à l'intérieur de chaque cité autonome. Races conquérantes et races subjuguées avaient fini par s'accorder dans l'harmonie relative d'un statut constitutionnel, symbole de l'unité politique et morale de l'État. En revanche, l'union de ces États en un groupement panhellénique ne fut jamais qu'occasionnelle, précaire et partielle. Ce qui planait au-dessus des divisions du peuple grec, c'était le sentiment d'une vaste solidarité familiale, d'une communauté de langue, de civilisation, de religion, par quoi le monde hellénique s'opposait lui-même nettement au monde barbare.

Les éléments de cette solidarité étaient surtout d'ordre moral et spirituel. C'était d'abord la langue, dont l'unité primitive se laissait reconnaître sous la variété des quatre dialectes achéarcadien, éolien, attico-ionien, dorien, entre lesquels elle s'était émiettée au cours des migrations. Ces quatre grands groupes linguistiques formaient eux-mêmes, sauf le dorien, autant de langues communes et de valeur égale, qui couvraient l'ensemble du monde grec, à l'exception de quelques îlots « barbarophones », où survivait en pleine Grèce historique l'usage d'idiomes préhelléniques, ni grecs ni sémitiques, tels que le « pélasge » de Lemnos, qui rappelle l'étrusque, et l'« étéo-crétois » de Praïsos, tous deux connus par des inscriptions. Mais ces épaves de barbarie n'étaient nullement comparables en importance à celles du slave, de l'albanais, de l'italien et du turc dans la Grèce médiévale et moderne. Déjà, sur les confins de l'hellénisme, les patois de certaines tribus de l'ouest, comme les Eurytanes d'Étolie, étaient presque inintelligibles aux autres Grecs. Plus on approchait du nord-est et du nord-ouest, plus la grécité du langage devenait indistincte. En somme, la Grèce s'étendait et s'arrêtait avec la langue grecque.

La religion reflète la même antinomie de tendances particularistes et de fonds commun. Le panthéon des dieux principaux, déjà constitué au temps d'Homère et d'Hésiode, représente la fusion de deux groupes, l'un indo-européen, avec Zeus, Diônè,

2° Sur les amphictionies, voir Sainte-Croix, *Des anciens gouvernements fédératifs* (Paris, 1804, in-4°); Tittmann, *Ueber den Bund der Amphiktyonen* (Berlin, 1812, in-8°); P. Foucart, article *Amphiktyones*, dans Daremberg et Saglio, *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*, t. I (1881), p. 235-238; Cauet, article *Amphiktyonia*, dans Pauly et Wissowa, *Real-Encyclopädie der Altertumswissenschaft*, t. I (1894), col. 1914-1935; Røder, *L'arbitrage international chez les Hellènes* (Christiania, 1912, in-4°), dans les *Publications de l'Institut Nobel norvégien*, t. I).

3° Sur la langue, voir A. Meillet, *Aperçu d'une histoire de la langue grecque* (Paris, 1913, in-12; 2° éd., 1920); Meillet et Vendryès, *Traité de grammaire comparée des langues classiques* (Paris, 1924, in-8°).

Hestia, Héra, Dèmèter, Dionysos, Poseidôn, Apollon, Hermès-Arès, l'autre égéen, avec Athèna, Artémis, Aphrodite, Hèphaios. Mais, comme la langue, la religion avait ses dialectes et sous-dialectes. La même divinité, adorée sous le même nom dans diverses cités, prenait dans chacune une physionomie particulière, précisée par une épithète spéciale et un rituel local. La divinité de l'époque historique était le plus souvent l'adaptation d'une vieille divinité cantonale, progressivement transformée à l'image de ses adorateurs et métamorphosée par eux en symbole idéal de la cité : tel fut le cas à Athènes pour Athèna¹.

La popularité panhellénique de certains dieux dépendait donc étroitement du rayonnement de la cité qui les avait façonnés. Il s'en rencontrait, en même temps, dont le culte prenait nettement un caractère collectif, souvenir de l'origine commune de divers groupements ethniques. A ce titre, Zeus, le dieu par excellence des Hellènes indo-européens, reçut l'épithète de Zeus Panhellénien, symbole de la solidarité générale du monde hellénique, considéré comme un tout spirituel, dont le terme de Panhellènes, déjà employé par Homère et Archiloque, exprimait la réalité. Apollon, le dieu solaire des Doriens, groupait les Doriens de Sparte et ceux de la Doride. Sous le même nom, un dieu analogue associait dans son culte les insulaires des Cyclades et les Ioniens. Poseidôn dieu des marins éoliens de Thessalie et de Béotie, unissait les cités maritimes de la Grèce centrale et du golfe Saronique. D'autres cultes, comme ceux de Dèmèter et de Dionysos à Éleusis, des Cabires à Samothrace, d'Asclèpios à Épidaure, par la généralité des conceptions ou des aspirations qu'ils personnifiaient, recevaient les hommages de tout l'hellénisme. Les oracles de Delphes, de Dodone, de Lébadeia jouissaient, au même titre, d'un prestige universel, non seulement chez les Grecs, mais aussi chez les barbares plus ou moins hellénisés. Tous ces cultes dépassaient les frontières étroites de leur sanctuaire régional et formaient autant de centres de ralliement spirituel panhellénique.

Dans le courant du ^{vii}^e et du ^{vi}^e siècle, les cultes de ce genre trouvèrent auprès des tyrans une faveur intéressée, qui s'explique par le désir de réagir contre les cultes familiaux des oligarchies. La tyrannie fut, dans ce sens, un agent d'internationalisme hellénique. De même, certaines aristocraties, comme

1. L'exposé d'ensemble de la religion grecque trouvera place au second volume de cette Histoire : *La Grèce et l'Orient, des guerres médiques à la conquête romaine*, par Pierre Roussel, p. 103 et suiv

celle des Alcméonides d'Athènes, recherchèrent les bonnes grâces de la Pythie, et nous avons déjà signalé les efforts constants de Sparte pour se concilier celles des sanctuaires d'Olympie et de Delphes.

Il était logique que des préoccupations politiques finissent par s'ajouter aux liens religieux dans les associations culturelles qui groupaient autour d'un même sanctuaire vénéré les rejetons autonomes d'une même souche ethnique. Le terme d'« amphictionies », c'est-à-dire « associations des habitants d'alentour », pouvait désigner à l'origine les cultes communs à un cercle de dèmes régionaux, politiquement indépendants. Ainsi, en Arcadie, le culte de Zeus Lykaïos était le lien spirituel des communautés indépendantes du pays. Partout les unions ou « systèmes de dèmes » antérieurs à la cité unitaire supposaient un culte commun, tel que celui d'Athèna Aléa à Tégée, de Poseidôn Hippios à Mantinée, de Poseidôn à Samicon en Élide, d'Artémis à Amarynthos pour les villes d'Eubée, d'Apollon Hyakinthios à Sparte, d'Athèna Polias à Athènes : c'étaient autant d'embryons d'amphictionies régionales, destinées à se convertir en ligues provinciales comme celle des Acarnaniens, des Phocidiens, l'hexapole dorienne et la dodécapole ionienne, les ligues béotienne, achéenne, étolienne, etc. Mais le titre d'amphictionie n'est attesté que pour une demi-douzaine, au plus, de groupements d'importance très inégale.

XI. — L'AMPHICTIONIE PYLÆO-DELPHIQUE¹.

L'amphictionie dite pylæo-delphique, la plus célèbre et la plus compréhensive, fut, plus que toute autre, mêlée à l'histoire générale de l'hellénisme. Elle naquit, sans doute à l'époque des premières migrations thessalo-doriennes, à l'entrée nord-est du défilé des Thermopyles, autour d'un sanctuaire de Déméter dépendant de la bourgade d'Anthèla. Là, une fête de la moisson réunissait le cercle des peuplades intéressées à se ré-

1. **OUVRAGES À CONSULTER.** — Outre les ouvrages indiqués p. 357, n. 1, sous le n° 2, voir P. Foucart, *Mémoire sur les ruines et l'histoire de Delphes*, dans les *Archives des missions scientifiques*, 2^e série, t. II, 2 (1865), p. 1 à 230 (spécialement p. 157 et suiv.) ; Sauppe, *Commentatio de amphictionia delphica* (Göttingen, 1873, in-8°) ; Bürgel, *Die pylaëisch-delphische Amphiktyonie* (Munich, 1877, in-8°) ; Dempsey, *The delphic oracle* (Oxford, 1918, in-8°) ; Bourguet, *Les ruines de Delphes* (Paris, 1914, in-8°) ; F. Poulsen, *Delphi*, adapté du danois en anglais par Richards (Londres, 1920, in-4°) ; Hiller von Gärtringen, art. *Delphoi*, dans Pauly et Wissowa, *Real-Encyclopädie der klassischen Altertumswissenschaft*, t. IV (1901), col. 2517-2583.

server la liberté du passage ou « pyles » (portes) entre la Grèce du nord et la Grèce centrale : d'où le nom de *Pylaia* ou « conseil des portes », donné à cette première assemblée de « pylagores », représentants des Perrhèbes et Dolopes, Magnètes, Thessaliens, Achéens, de Phthiotide, Ænians, Cétéens, Maliens, Doriens de la Doride, Locriens, Hypocnémidiens ou Opontiens. La pénétration des Doriens dans le district du Parnasse et vers le golfe de Corinthe leur fit prendre position à Delphes. Là, le prestige de l'oracle et des jeux pythiques, ainsi que la parenté du culte delphique de Gê (la Terre) avec celui de la Déméter d'Anthèla, entraîna, au profit du sanctuaire de Delphes, sans doute au début du vi^e siècle, un dédoublement de l'amphictionie primitive en une amphictionie pylæo-delphique, où furent aussi admis les Béotiens, les Phocidiens et les Ioniens d'Attique et d'Eubée, c'est-à-dire les principaux peuples de la Grèce centrale.

Dès lors le sanctuaire pythique fut considéré comme une sorte de foyer commun de l'hellénisme continental. Il réunissait douze peuples, représentés au conseil amphictionique par deux catégories de délégués, les « pylagores » et les « hiéromnémons ». Chaque nation disposait de deux voix, de manière à assurer la représentation proportionnelle des nationalités, divisées en deux groupes autonomes, comme les Ioniens d'Attique et d'Eubée, les Doriens de la métropole (Doride) et du Péloponnèse, les Locriens de l'est (Opontiens) et de l'ouest (Hespériens ou Ozoles). Les sessions avaient lieu deux fois l'an, au printemps et à l'automne, dans les deux endroits, d'abord à Anthèla, puis à Delphes, où, tous les quatre ans, la session annuelle d'automne coïncidait avec la fête pythique.

Les hiéromnémons formaient le Conseil amphictionique, indépendant du clergé delphique. Ils n'avaient pas à s'immiscer dans les questions cultuelles. Leurs attributions étaient celles d'un conseil de fabrique et d'un tribunal de droit sacré. Ils géraient les affaires temporelles des sanctuaires d'Anthèla et de Delphes, administraient leur fortune, adjugeaient les travaux de construction, dirigeaient l'organisation des fêtes. Ils infligeaient des amendes aux particuliers et aux États qui avaient violé des propriétés sacrées ou les règlements amphictioniques sur l'observation de la trêve durant les fêtes, sur l'entretien et la liberté des routes de pèlerinages, sur l'interdiction faite aux États affiliés de couper les canaux d'irrigation et de cultiver le domaine du dieu. Ils déclaraient la guerre sacrée

contre les États frappés par eux d'excommunication. En revanche, ils décernaient des privilèges honorifiques à ceux qui avaient bien mérité du sanctuaire. Ils frappaient enfin des monnaies spéciales aux effigies d'Apollon et de Déméter.

Par extension et à titre facultatif, le tribunal amphictionique se vit déférer l'arbitrage de divers litiges ou d'infractions au droit des gens et au protocole international généralement admis parmi les Grecs. Ainsi, il eut à faire respecter l'interdiction de la piraterie entre Grecs, de l'attaque sans déclaration de guerre préalable, du massacre ou refus de rachat des prisonniers de guerre, du pillage des sanctuaires. Ces interventions conférèrent, du moins en principe, au conseil amphictionique la haute autorité d'un gardien et d'un régulateur de la morale panhellénique, qu'aucun État ne pouvait enfreindre sans s'exposer à des sanctions ou à une réprobation qui le mettait au ban de l'hellénisme. Dans l'émiettement et le particularisme politique et religieux des diverses peuplades grecques, il existait au fond des consciences un code non écrit des coutumes et des droits communs de la Grèce, avec le sentiment d'une morale dictée par Zeus à ses fidèles. Interprète de cette morale, l'amphictionie s'appliquait à conjurer les guerres par des médiations arbitrales, tout au moins entre ses affiliés. Elle proclamait la responsabilité de l'État en cas de meurtre d'un citoyen étranger sur son sol et le droit à réparation de l'État lésé, l'inviolabilité des hérauts porteurs de sommations, même de la part de souverains barbares, le droit de trêve pour l'ensevelissement des guerriers tués au combat, le respect des trophées élevés sur le champ de bataille, la validité des serments et traités de paix, le respect et la protection de l'hôte, même étranger.

En théorie, tous les affiliés étaient tenus de concourir de tous leurs moyens, « de jour et de nuit, par la main, le pied, la parole et toutes les forces dont ils disposaient », comme dit Eschine, à l'application des sentences lancées par le tribunal amphictionique. En fait, le commandement des troupes fédérées était remis à l'État le plus influent. Au début du *vi*^e siècle la première guerre sacrée fut proclamée, à la demande de Solon, contre la ville de Crisa, déclarée coupable d'exactions à l'égard des usagers de la voie sacrée. Le commandement de l'armée, où voisinaient des contingents d'Athènes, de Sicylene et d'autres villes, fut dévolu à la Thessalie, alors détentrice de la présidence du conseil et des jeux pythiques. En 590, Crisa fut

prise, rasée, et son territoire incorporé au domaine du temple comme plaine sacrée, interdite désormais à la culture et transformée en bois et pâturages. C'est alors que l'administration du sanctuaire delphique fut réorganisée sous la direction de l'amphictionie. La communauté de Delphes entra dans la confédération phocidienne comme État autonome. Les visées des Thessaliens sur la Grèce centrale les mirent en opposition avec les Béotiens, qui les battirent à Kéressos vers 571, puis, vers 507, avec les Phocidiens, appuyés par Sparte et commandés par Daïphantos : celui-ci remporta une brillante victoire, qui coupa court aux prétentions thessaliennes, mais exalta celles des Phocidiens, inconsolables d'être dépossédés de la Plaine sacrée et de la surintendance du sanctuaire. Il devait en résulter les deux guerres saintes qui diviseront la Grèce au iv^e siècle et provoqueront l'intervention soi-disant libératrice de Philippe de Macédoine.

Tout bien considéré, l'amphictionie pylæo-delphique ne parvint à exercer ses bienfaits que par intermittence. Elle fut incapable de réfréner les aspirations violentes ou astucieuses à l'hégémonie. En théorie, sa composition semblait une garantie d'accord entre les éléments hétérogènes de la péninsule; en fait, elle était dominée par les plus forts. Elle eut du moins la vertu de personnifier un idéal de concorde auquel l'hellénisme devait, tous les quatre ans, l'embellie de la fête pythique.

XII. — L'AMPHICTIONIE DÉLIENNE¹.

D'autres amphictionies n'ont joué qu'un rôle secondaire et encore plus limité. On soupçonne celle qui unissait Argos, la Messénie, Sicyone et Épidaure autour du temple d'Apollon Pythien à Argos. On connaît mieux celle qui groupait autour d'un sanctuaire de Poseidôn les villes béotiennes d'Onchestos, de Cōpai et de Platées, auxquelles s'adjoignit Mégare, et celle du sanctuaire de Poseidôn à Calaurie, à qui étaient affiliées pour la défense de leurs intérêts maritimes, Nauplie, Prasiai, Hermione, Épidaure, Égine, Athènes et Orchomène de Béotie. Mais la plus importante de ces amphictionies maritimes, celle qui, après Delphes, rallia la plus grosse partie du monde grec, avait pour centre reli-

1. OUVRAGES A CONSULTER. — Outre les ouvrages généraux indiqués page 357, n. 1, voir Waser, art. *Delos*, dans Pauly et Wissowa, *Real-Encyclopädie der klassischen Altertumswissenschaft*, t. IV (1901), col. 2459-2503; Gilbert, *Deliaca* (Göttingen, 1869, in-8°); V. von Schœffer, *De Deli insulae rebus* (Berlin, 1889, in-8°).

gieux le sanctuaire d'Apollon dans l'île de Délos, sanctifiée comme le berceau du dieu.

D'abord rattachée à l'Orient et à la Crète par les cultes asiatiques de la déesse-mère Lèto et de son doublet Artémis, associées au dieu solaire, Délos avait été occupée par les Cariens et sans doute annexée à l'empire insulaire de Minos. La colonisation ionienne la fit passer au VII^e siècle sous le protectorat de Naxos. Elle devint alors le centre religieux d'une amphictionie des Ioniens insulaires et d'une panégyrie dont un hymne homérique célèbre la splendeur. Sa situation au centre des Cyclades et sur la route du trafic maritime entre l'Ionie, les Cyclades et l'Attique faisait d'elle une étape, un asile, un marché cosmopolite. L'expansion croissante d'Athènes l'attira dans l'orbite de la grande cité. Les Athéniens, s'autorisant de leur parenté avec les Ioniens et désireux de s'assurer le prestige d'une amphictyonie moins inféodée à l'élément dorien que celle de Delphes, s'installèrent à Délos en 543, au temps de Pisistrate; sous prétexte de purifier le sanctuaire; mais ils laissèrent Polycrate, tyran de Samos, rattacher l'île sainte à son protectorat. C'est seulement après les guerres médiques et la constitution, en 477, de la première ligue maritime, dont elle prendra la direction, qu'Athènes soumettra, non sans violences, Délos à son autorité et en fera le centre religieux et économique de son empire égéen.

Ainsi, la composition de l'amphictionie délienne était plus homogène que celle de l'amphictionie pylæo-delphique. Le dualisme dorien-ionien, en qui, dans son Histoire, Thucydide se plaît à reconnaître le principe de la vie collective de l'hellénisme, se traduisait par la concurrence des deux grandes associations religieuses, l'une continentale, l'autre insulaire et coloniale.

CHAPITRE VI

L'EXPANSION HELLÉNIQUE¹

L'Orient asiatique et africain et la Grèce hellénique n'étaient pas deux mondes vivant isolés l'un de l'autre. Les nécessités de leur expansion commerciale faisaient de la mer, qui les séparait géographiquement, un lien et non un obstacle.

A partir du troisième millénaire, l'Asie et l'Égypte avaient reflué d'abord sur le continent occidental de la mer Égée, par l'intermédiaire de la Crète minoenne, avec les Caro-lélèges des îles, de Laconie, d'Attique, de Locride, les Phrygiens de Pélopes et les Danaëns d'Argolide, les Cécropides d'Athènes et les Cadméens de Béotie. Puis l'arrivée en Grèce des Proto-hellènes du nord et l'hégémonie achéenne avaient déterminé un courant contraire : la Grèce, du ^{xiv}^e au ^{xiii}^e siècle, avait reflué sur les îles, l'Asie et l'Égypte, avec les Pélasges, les Éoliens de Thessalie et de Béotie, les Achéens de Phthie, d'Argolide, de Laconie et de Messénie. On avait vu alors les principautés achéo-éoliennes s'installer en marge de l'empire hittite, à Lespa (Lesbos), et même jusqu'au Caucase (où subsistaient à l'époque de Plinie plusieurs tribus d'Achéens), en Cilicie, à Rhodes et à Chypre; après quoi s'était produite la poussée générale des « peuples de la mer » sur l'Égypte, l'établissement des Philistins crétois en Palestine et finalement la ruée collective de la guerre de Troie.

Les influences orientales imprègnent la civilisation minoenne

1. **OUVRAGES D'ENSEMBLE À CONSULTER.** — Outre les histoires générales de la Grèce et les grands traités d'histoire ancienne indiqués précédemment, p. 160 (et notamment celui d'E. Meyer et le t. III de la *Cambridge ancient history*, qui renferme de bonnes bibliographies), voir Raoul Rochette, *Histoire critique de l'établissement des colonies grecques* (Paris, 1815, in-4°), vieilli, mais encore intéressant; A. Jardé, *La formation du peuple grec* (Paris, 1923, in-8°; fasc. 10 de la collection « L'évolution de l'humanité »), où l'on trouvera, p. 213-280, un bon tableau d'ensemble. Voir aussi A. Meillet, *Aperçu d'une histoire de la langue grecque* (Paris, 1913, in-12; 4^e éd., 1935), spécialement p. 145-150 et 269-279, intéressant pour la question des dialectes coloniaux. Au point de vue géographique, consulter la carte IX (*Colonia Phœnicum et Graecorum*) des *Formae orbis antiqui* de Kiepert (Berlin, 1906, in-folio).

et son héritière la civilisation mycénienne ; mais chaque province grecque réagit sur cet orientalisme selon son tempérament : la Crète avec sa liberté insulaire, la Grèce achéenne avec ses goûts nordiques de simplification linéaire et de stylisation.

Dès lors l'emprise du monde grec sur le monde barbare se fait de plus en plus forte. La Grèce, accrochée aux flancs de l'Orient, lui rend avec usure ce qu'elle a reçu et va continuer à recevoir de lui. Orientalisée, elle ne cesse maintenant d'helléniser à son tour : telle est la conséquence de l'invasion dorienne. Durant les cinq siècles qui la suivent, la Grèce prend conscience de son génie, de l'unité morale qui plane au-dessus de ses divisions politiques ; elle multiplie ses forces en les dispersant, grâce aux foyers indépendants où s'avive l'émulation de chacune de ses cités.

On reconnaît dans les divers modes de cette nouvelle expansion l'image même du continent nouveau, tel que l'a fait l'invasion dorienne : expansion sporadique, moins massive que celle de l'ère achéenne, mais d'autant plus rayonnante. L'Orient ne lui suffisant plus, elle va gagner aussi l'Occident, et finira par enserrer tout le monde barbare, du fond du Pont-Euxin jusqu'au détroit de Gibraltar, d'une ceinture de communautés grecques.

I. — CAUSES ET MODALITÉS DE L'EXPANSION COLONIALE¹.

Dans la deuxième moitié du deuxième millénaire avant J.-C., ni l'Égypte ni l'Asie n'étaient pour les Grecs des îles et du continent des terres inconnues. Avant la guerre de Troie, l'hellénisme achéen avait pris directement contact avec l'Orient. La civilisation mésopotamienne avait pénétré jusqu'aux peuples de la côte anatolienne : là, les cultes de la déesse-mère, les symboles religieux, l'art et la science des Babyloniens s'étaient infiltrés, à travers l'empire hittite, dans cette longue bordure d'États riverains échelonnés de la Syrie à Troie, en

1. **OUVRAGES À CONSULTER.** — P. Foucart, *Mémoire sur les colonies athéniennes aux v^e et iv^e siècles*, dans les *Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 1^{re} série, t. IX, p. 323-413 ; P. Guiraud, *La propriété foncière en Grèce* (Paris, 1893, in-8°), ch. vi, p. 78-89 ; Caillemer, article *Colonia*, dans Daremberg et Saglio, *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*, t. I, 2^e partie (1887), p. 1297-1302 ; Aubry Gwyn, *The character of greek colonisation*, dans le *Journal of hellenic studies*, t. XXXVIII (1918), p. 89-123 (insiste sur le caractère agraire de la première colonisation, au risque de méconnaître son rôle économique) ; G. Glotz, *Le travail dans la Grèce ancienne* (Paris, 1920, in-8°), p. 120-135.

face de la presqu'île hellénique. Un rôle particulièrement actif de diffusion peut être attribué aux races de Lycie et de Carie, à ces Caro-lélèges dont la faculté d'expansion, les qualités guerrières et industrielles faisaient l'équivalent asianique des Hellènes de l'ouest. Plus au nord, les Méoniens-Lydiens, les Dardaniens-Troyens formaient des États tampons, maîtres des débouchés des vallées fluviales et des voies terrestres qui reliaient le massif anatolien aux golfes de la mer Égée et en drainaient vers l'ouest les richesses.

On a vu¹ comment, au XIII^e siècle, des principautés achéo-éoliennes, installées en Cilicie, en face de Chypre, et à Lesbos, entretenaient avec le Grand-Hittite des relations diplomatiques et militaires. Les précurseurs de la colonisation hellénique, apparentés aux protagonistes de la guerre de Troie, sont pour nous les premiers témoins authentiques de la première réaction de l'hellénisme naissant contre le monde barbare déjà vieux. Leur intervention suppose des forces militaires et navales bien organisées et une aristocratie de chefs intelligents et hardis, capables de s'imposer au respect même du Grand-Hittite. Dès cette époque la Grèce achéenne se révèle donc déjà préparée à l'action collective qu'elle entreprend au début du XII^e siècle contre la coalition asianique groupée autour de Troie.

Les mobiles qui provoquèrent l'essor et l'établissement des colons grecs au delà des mers étaient, en général, assez complexes. Les appétits territoriaux et l'esprit de conquête, les raisons économiques et l'esprit de lucre, toutes ces causes agissaient à la fois, sans omettre, dans une société aussi imbue de crédulité mythologique, le pouvoir suggestif des rêves de prouesses héroïques, de butins fabuleux et de curiosité aventureuse. Au temps de la royauté achéenne, les chefs de bandes agissaient en Asie pour leur propre compte et pour celui de leur suzerain. Il y avait parmi eux des cadets de sang royal, en quête de l'apanage dont les frustrait le droit d'aînesse. Mais les rois eux-mêmes désiraient agrandir le domaine, ou *téménos*, dont ils tiraient le principal de leurs revenus, se procurer des trésors, des femmes, des esclaves, accroître leur flotte. Plutôt que de guerroyer contre parents ou voisins d'égale force, ils avaient plus de chance de s'enrichir et de s'illustrer par des conquêtes en terre barbare. Ils partaient; puis, l'expédition terminée, ils rentraient dans leurs foyers, laissant en pays conquis un gouverneur, ou

1. Ci-dessus, p. 199-201.

koiranos, qui leur envoyait le tribut en nature tiré de la colonie. C'est par ce moyen qu'Agamemnon, à l'instar de Minos, étendit sa domination sur les îles et en Asie Mineure. Aussi cette première colonisation achéenne a-t-elle le caractère spontané des entreprises suggérées par l'ambition monarchique.

L'émigration maritime qui suivit les invasions thessaliennes et doriennes à la fin du ^{xii}^e siècle était d'ordre différent. C'est sans doute sous la poussée des Thessaliens que les Achéoliens du golfe d'Iolcos s'échappèrent par mer vers la rive nord de l'Asie, dont les Argonautes de Jason, un siècle environ auparavant, puis les Minyens d'Andreus et d'Étéocle et les Myrmidons d'Achille leur avaient montré le chemin. Quant aux Doriens, ayant pris le parti d'émigrer à l'intérieur de la Grèce, ils refoulèrent d'abord les habitants du Péloponnèse, désireux de se soustraire à leur joug. Les Messéniens de Pylos refluèrent en Attique, ainsi que les Égialéens-Ioniens dépossédés par les Achéens d'Argolide et d'Arcadie. Il se forma à Athènes un groupe d'expatriés, qui, sans cesse grossi, se trouva vite à l'étroit sur la terre attique, et dont une partie prit à son tour le chemin de la future Ionie.

La deuxième colonisation avait ainsi, dès le début, le caractère d'une émigration forcée, effet brutal de la conquête dorienne et de l'incompatibilité des races. Ce fut un caractère durable : car le régime aristocratique, à dater du ^{ix}^e siècle, déclina dans les cités des luttes de partis qui amenèrent les vaincus à s'expatrier de gré ou de force. En outre, le régime de la propriété familiale et du droit d'aînesse excluant les cadets de la possession individuelle, les incitait à chercher fortune ailleurs ; et il en était de même des roturiers. Sous les tyrans, l'émigration fut aussi pour les nobles une forme d'exil obligatoire, pour les plébéiens un appât offert par le pouvoir à leur turbulence. Dans la démocratie athénienne, la colonisation deviendra un expédient de socialisme officiel et une mesure de défense impériale.

En même temps, à partir du jour où, au ^{vii}^e siècle, la police des mers par les flottes d'État eut réfréné la piraterie, la sécurité des transactions navales créa d'autres besoins pour les villes maritimes. L'activité de la Grèce s'est toujours doublée en s'exerçant à la fois sur terre et sur mer : elle ne fut jamais exclusivement agricole ou mercantile, mais à la fois l'un et l'autre, comme le voulait la structure de ce pays, partout pénétré par la mer et entouré d'îles. De là, deux types de colonisation, inspirés par des préoccupations différentes, quoique le plus sou-

vent combinées dans les mêmes entreprises, et cela de très bonne heure, comme l'attestent les voyages en tous sens des céramiques primitives et les cachets de jarres crétoises destinées à l'exportation des huiles et des vins. Chez les plus anciens poètes, Homère et Hésiode, les tableaux de la vie rurale alternent avec les évocations de la vie maritime.

Naturellement curieux et bavards, les Grecs des ports n'ignoraient ni les ressources des pays lointains ni leurs besoins. Les aventures des navigateurs de l'époque héroïque étaient contées partout; les bonnes aubaines, comme celle de ce Colaïos de Samos, qu'un coup de vent d'est avait emporté, vers 630, jusqu'en Andalousie et qui en était revenu chargé d'or, excitaient l'émulation. La consigne du silence et du mystère, si chère à la marine phénicienne, n'a jamais prévalu chez les Grecs. Au surplus, l'activité de leurs ateliers exigeait l'importation de matières premières et des débouchés pour les produits manufacturés; et l'agriculture elle-même avait, pour les vins, les huiles, les figes, un excédent à exporter, tandis que le blé indigène ne suffisait pas à la consommation locale.

II. — L'EXPANSION GRECQUE DANS LA MER ÉGÉE¹.

La colonisation de la côte asiatique par les Grecs frappe au premier coup d'œil par un trait général très remarquable. Chaque groupe d'émigrants a suivi la ligne directe qui le conduisait vers l'est à la partie du rivage anatolien située en face du point de départ. On pourrait ainsi dessiner en latitude trois zones de colonisation qui s'échelonnent du nord au sud : 1^o de l'Hellespont à l'embouchure du Caïque, avec les îles de Ténédos et de Lesbos, c'est l'*Éolide*, domaine colonial des Achéoliens de la Thessalie et de la Béotie; 2^o au milieu, de l'embouchure du Caïque à celle du Méandre d'abord, puis jusqu'au golfe d'Iasos, avec les îles de Chios et de Samos, c'est l'*Ionie*, domaine colonial des émigrants divers groupés sous la direction d'Athènes; 3^o au sud, du golfe d'Iasos jusqu'à celui de Marmaria, avec les Sporades du sud (Léros, Calymnos, Cos) et Rhodes, c'est la *Doride*, domaine colonial des Doriens du Péloponnèse, des Cyclades du sud et de la Crète.

1. OUVRAGES À CONSULTER. — Aux ouvrages indiqués page 365, n. 1, ajouter Lolling, *Hellenische Landeskunde und Topographie* (Munich, 1889, in-8°, t. III, 2^e section, vol. 1, du *Handbuch der klassischen Altertumswissenschaft* d'I. von Müller), et Lehmann-Hartleben, *Die antiken Hafenlagen des Mittelmeeres* (Leipzig, 1923, in-8°).

Grâce à ce parallélisme tripartite entre les deux façades de la mer Égée, qui fait songer d'avance au parallélisme des métropoles européennes et de leurs colonies américaines sur les deux côtés de l'Atlantique, les mêmes nationalités et les mêmes dialectes se font vis-à-vis à l'est comme à l'ouest. Une telle symétrie peut-elle s'expliquer par des raisons de géographie théorique ? Il est douteux que le culte de la ligne droite ou la recherche d'une isothermie équivalente à celle de la métropole aient suffi à déterminer une orientation aussi rigoureuse chez des navigateurs primitifs. Ce sont des motifs d'ordre plus pratique qui leur ont tracé la route. Si aventureux qu'on les suppose, il leur fallait avant tout quelques certitudes favorables : d'abord celle d'un itinéraire déjà exploré par leurs ancêtres et éclairé par quelques notions précises ; puis, celle d'un trajet jalonné d'escales et de refuges, où ils auraient l'espoir à la fois d'être accueillis pour le repos nocturne et le ravitaillement de leurs équipages et d'être renseignés sur les étapes suivantes ; enfin celle d'un atterrissage à un point déterminé, dans des conditions connues. Pour tous ces motifs, ils n'avaient chance de réussir qu'en traversant une zone peuplée de gens amis, unis à eux par la parité de la race, du langage ou des liens d'hospitalité.

Or, si l'on rejoint sur la carte à travers la mer Égée les zones de départ et celles d'arrivée, on constate que les parties intermédiaires ont assez exactement les mêmes caractères ethniques et linguistiques que les deux extrémités. En plein archipel, comme autant de ponts entre les deux continents, on retrouve mêmes divisions et groupements : 1^o au nord, la zone achéo-éolienne, depuis l'Eubée septentrionale et l'île de Skiathos jusqu'à celle de Lesbos ; 2^o au centre, la zone ionienne, depuis l'Eubée moyenne et l'Attique, en passant par le groupe des Cyclades moyennes entre Andros et Ios, jusqu'à Chios et Samos ; 3^o au sud, la zone dorienne, depuis le Péloponnèse, en passant par les Cyclades méridionales et de Mélos à la Crète jusqu'à Côs et Rhodes.

Une conclusion ressort de cette observation : ce sont les trois variétés du peuplement des îles qui, avant et après l'invasion dorienne, ont préparé les voies à la triple émigration en Asie. En fait, le nord de l'Eubée, autour d'Oréos, appartenait à des Achéo-éoliens de Thessalie et Béotie ; le centre, jusqu'à Érétrie, à des Abantes-Ioniens ; le sud, à des Dryopes-Éoliens mêlés d'Ioniens. Vers la fin du VI^e siècle l'Eubée entière était passée sous l'influence attico-ionienne. Il en était de même des Cyclades

de la zone médiane, où le sanctuaire d'Apollon Cynthien à Délos était, dès le ix^e-viii^e siècle, le centre religieux des Ioniens insulaires, qui s'y réunissaient en fête, avec femmes et enfants, pour y chanter des hymnes et exécuter des chœurs en l'honneur de la triade Apollon, Artémis, Lèto.

La zone méridionale était toute doriennne. Les deux chapelets d'îles qui se détachent du Péloponnèse — celui de Kythnos, Mèlos, Théra, Cos, et celui de Cythère, Crète, Carpathos, Rhodes — furent progressivement occupés par les Doriens d'Argos et de Laconie : c'était le prolongement logique de la conquête du Péloponnèse et son extension au domaine maritime d'Agamemnon. Les Doriens colonisèrent d'abord la moitié occidentale de la Crète, qui semble avoir été négligée à l'époque minoenne, et y fondèrent Kydonia. Dans le reste de la grande île, les anciens Minoens et Achéens qui restèrent sur place furent réduits en servage sous la dénomination de « mmoïtes »¹ ou « clarôtes ». On connaît par leurs monnaies plus de cinquante villes de cette époque : l'une des plus importantes était Gortyne, dont nous est parvenu un remarquable code de lois.

Les institutions politiques et militaires de la Crète doriennne étaient un mélange de la tradition minoenne et de la doctrine doriennne. Elles servirent, disait-on, de modèle aux lois attribuées à Lycurgue. En général, les citoyens doriens ou assimilés étaient partagés entre trois tribus, auxquelles s'ajoutaient des tribus allogènes : au vi^e siècle, les anciens rois locaux étaient remplacés dans chaque cité par des magistrats appelés « cosmes », assistés d'un sénat et d'une assemblée populaire. Sous ce régime, grâce à son isolement et à ses ressources, la Crète doriennne connut une assez longue prospérité.

Des colons laconiens remplacèrent aussi à Mèlos et à Théra les Minyens-Cadméens de l'époque mycénienne. Des Doriens d'Argolide occupèrent Anaphé, Astypalaia, Carpathos et Rhodes, où ils fondèrent les trois villes d'Ialysos, Camiros et Lindos. De ces deux dernières îles à la côte d'Asie il n'y avait que quelques heures de navigation.

Le peuplement de ces trois zones de la mer Égée fut le prélude nécessaire de la colonisation plus lointaine. Celui des deux premières zones remontait évidemment à l'époque achéo-éolienne et dut commencer avec l'expansion mycénienne dans

1. Ce terme ne paraît avoir aucun rapport avec le nom de Minos. Voir E. Boisacq, *Dictionnaire étymologique de la langue grecque*; 2^e éd. (Paris, 1923, in-8°), p. 193.

L'expansion hellénique

les îles, tandis que, dans la dernière zone, les Doriens, tard-venus, eurent à déposséder les Mycéniens. Aussi la dorisation ne put-elle y débiter avant la fin du xii^e siècle, pour se poursuivre au cours du xi^e et du x^e.

III. — LA COLONISATION GRECQUE EN ASIE MINEURE¹.

L'échelonnement géographique et ethnique de la colonisation grecque en trois zones à partir du nord semble aussi correspondre à l'ordre chronologique des migrations. L'Éolide fut sans doute abordée la première, parce que l'exode des Achéo-éoliens de Thessalie dut coïncider avec la première poussée des Thessaliens vers 1149, avant la descente des Doriens dans le Péloponnèse. L'arrivée de ceux-ci, après 1104, provoqua le reflux des Messéniens et Égialéens (Ioniens) en Attique, puis, dès 1045, leur émigration en Ionie. Enfin l'occupation de la Doride asiatique se présente en dernier lieu, non plus comme une fuite, mais comme un complément logique de la conquête des prolongements insulaires du Péloponnèse.

L'ordre de cette deuxième colonisation de l'Asie est donc inverse de celui qu'avait suivi l'expansion mycénienne, avant la guerre de Troie. C'est alors l'Asie méridionale, la Cilicie, Chypre et Rhodes qui paraissent avoir été pénétrées les premières par les Achéens d'Atrée, puis Lesbos et l'Éolide par les Minyens d'Andréus et d'Étécle, tandis que la région médiane, c'est-à-dire la future Ionie, était restée indemne, parce qu'elle était à cette

1. OUVRAGES À CONSULTER. — 1^o Sur l'Éolide, voir Hirschfeld, article *Aiolis*, dans la *Real-Encyclopädie des Altertumswissenschafts* de Pauly et Wissowa, t. I (1894); p. 1035-1036; Koldewey, *Die antiken Baureste der Insel Lesbos* (Berlin, 1890, in-8^o), Clarke, Bacon et Koldewey, *Investigations at Assos*, t. I (Cambridge Mass., 1902, in-fol.)

2^o Sur l'Ionie, voir Wilamowitz-Möllendorf, *Die Ionische Wanderung*, dans les *Sitzungsberichte der Berliner Akademie der Wissenschaften, Philologisch-historische Klasse*, ann. 1906, p. 59 et suiv.; Hogarth, *Ionia and the East* (Oxford, 1909 in-8^o); Bilabel, *Die ionische Kolonisation* (Leipzig, 1920, in-8^o); « Suppléments » du *Philologus*, t. XIV, fasc. 1; Charles Picard, *Éphèse et Claros; recherches sur les sanctuaires et les cultes de l'Ionie du nord* (Paris, 1922, in-8^o; fasc. 123 de la « Bibliothèque des Ecoles françaises d'Athènes et de Rome »); Rayet et Thomas, *Milet et le golfe Latmique* (Paris, 1877, in-4^o, avec atlas; inachevé); Dunham, *History of Miletus* (Londres, 1915, in-8^o). Les fouilles poursuivies à Éphèse et à Milet par les missions anglaises et autrichiennes, à Samos par les Allemands, font l'objet de grandes publications en cours.

3^o Sur la Doride, voir Büchner, article *Doris*², dans la *Real-Encyclopädie* de Pauly et Wissowa, t. V (1905), col. 1565-1566; Van Gelder, *Geschichte der alten Rhodier* (La Haye, 1900, in-8^o); Blinckenberg, *Rhodou Ktistai*, dans la revue *Hermes*, t. XLVIII (1913), p. 236-249, et, du même, *Rhodische Urvölker*, dans la même revue, t. L (1915), p. 271-323; S. Zervos, *Rhodes* (Paris, 1920, in-folio).

époque détenue par des partis créto-caro-lélèges, installés du ^{xv}^e au ^{xii}^e siècle à Chios et sur les sites de Colophon, de Claros, d'Éphèse, d'Érythrées, de Magnésie et de Milet. Cette barrière de principautés asiatiques, avant-poste maritime des puissantes satrapies hittites de Phrygie et de Lydie, s'était opposée à l'établissement de comptoirs mycéniens. Il avait fallu la décadence de l'empire hittite, dans le courant du ^{xi}^e siècle, pour que les premiers émigrants ioniens pussent aborder à Éphèse en 1045 et en chasser Lélèges et Lydiens.

L'Éolide se divisait en trois groupes de colonies. Le plus ancien comprenait les îles de Ténédos et de Lesbos, celle-ci avec six villes, dont la principale était Mytilène, centre de cette civilisation raffinée qu'illustrèrent au ^{vii}^e siècle le poète lyrique Alcée et sa contemporaine Sapho, ainsi que les premiers aèdes épiques. L'autre groupe formait sur le littoral mysien une confédération de douze villes, parmi lesquelles se distinguaient Cymè, Myrina et Smyrne : cette dernière, que sa position exposait aux convoitises de l'Ionie, fut bientôt soustraite à l'Éolide. Le troisième groupe était formé de sept sous-colonies, réparties sur les bords du golfe d'Adramytte et, dans l'intérieur, autour de l'Ida troyen : il comptait Antandros, Assos et Néandria, dont les ruines ont livré des restes originaux de temples, de chapiteaux et de sculptures archaïques du ^{vii}^e et du ^{vi}^e siècle. Ce sont des témoins de ce qu'on peut appeler le style éolique. L'arrière-pays, avec le site de Troie, occupé par une population d'origine thraco-phrygienne, les Mysiens, appartient successivement à la Phrygie, à la Lydie et aux Cimmériens.

L'Ionie, qui jouissait, selon le mot d'Hérodote, « du plus beau ciel et du plus beau climat que l'on connaisse chez les hommes », fut aussi, et de beaucoup, le groupe le plus florissant des colonies asiatiques. Le premier établissement cité est celui d'Éphèse, où le Codride Androcle installa, vers 1045, un premier lot d'Attiques, entouré d'une troupe composite d'émigrants. Il y avait là, au pied du mont Coressos et parmi les marais du Caystre, un îlot, Syriè, qui fut le premier refuge des émigrés, et un vieux sanctuaire caro-lydien de la déesse-mère Oupis, que les Grecs transformèrent en Artémis. D'autres arrivants suivirent. Tous ces colons, de nationalités diverses, Ioniens-Attiques, Abantes et Dryopes de l'Eubée, Messéniens de Pylos,

Minyens d'Orchomène, Phocidiens, Arcadiens-Pélasges, Doriens d'Épidaure et même Molosses d'Épire, n'ayant point emmené de femmes, épousèrent des indigènes cariennes. Leur dialecte n'était pas plus homogène que leur sang : il se subdivisait en quatre variétés, qui se fondaient toutefois en une langue littéraire commune. Ils avaient aux yeux des Grecs le défaut de s'être trop assimilés au milieu barbare : plusieurs de leurs princes furent choisis dans de nobles familles lyciennes. Pourtant ils se désignaient en bloc sous le nom d'Ioniens, où l'on a voulu reconnaître tantôt le noyau de l'aristocratie atticisée qui avait dirigé toutes ces colonies, tantôt un terme emprunté sur place au vocabulaire asianique (*Iavân*) par les colons eux-mêmes.

L'Ionie formait une confédération de douze villes, auxquelles Smyrne fut adjointe par conquête. Milet, sur la rive méridionale du golfe latmique, à l'estuaire du Méandre, devint la plus importante. Elle s'attribuait des fondateurs de pur sang ionien, rattachés à la noblesse d'Athènes par la fête commune des Apatouries. Elle possédait sur son territoire le grand sanctuaire et l'oracle d'Apollon didyméen, ancien dieu lycien, hellénisé à l'instar de celui de Delphes, et dont le culte était confié à la caste sacerdotale des Branchides.

Priène, en face de Milet, sur le golfe latmique, dominait l'estuaire du Méandre et le débouché de la vallée qui remontait au cœur de la Phrygie. Éphèse, plus au nord, communiquait par celle du Caystre avec la région aurifère du Tmolos, au cœur de la Lydie. Son grand sanctuaire d'Artémis, dont le culte était tout imprégné de traditions orientales, mésopotamiennes, hittites et caro-lydiennes, avec son prêtre-eunuque ou « mégabyze », ses collèges de prêtres et de prêtresses, devint le centre de la religion de la Nature, personnifiée par la déesse à la fois mère et vierge.

A trente kilomètres au nord et à treize kilomètres de la mer, Colophon possédait un antre prophétique et, près de son port de Notion, le sanctuaire et l'oracle d'Apollon Clarios, substitut hellénique d'un dieu-fils local créto-carien.

Smyrne enfin, au fond de son vaste golfe protégé par la presqu'île de Clazomènes, à l'embouchure de l'Hermos, servait d'entrée et d'exutoire au large bassin fluvial qui la reliait au centre de la Lydie et à sa capitale Sardes. A la pointe septentrionale du golfe de Smyrne, Phocée reçut une colonie de Phocidiens mêlés à des Ioniens. L'île de Samos se peupla d'Argiens d'Épidaure, celle de Chios d'émigrés attiques.

La beauté du climat et la fertilité du littoral n'étaient pas les seuls privilèges de l'Ionie. Elle avait aussi celui d'un arrière-pays d'une richesse proverbiale en métaux précieux, en bétail, en étoffes, en esclaves, et dont l'accès était facilité par un réseau de voies naturelles déployées en éventail. Les plateaux lydiens et phrygiens débouchaient vers ses ports de Milet, Éphèse, Smyrne et Phocée. Au delà de Sardes, la route royale hittite traversait le massif anatolien, s'allongeait jusqu'à Ptéria, la capitale, dans la boucle de l'Halys ; de là, elle bifurquait d'un côté vers Sinope, sur le Pont-Euxin, de l'autre sur l'angle de la Méditerranée du côté de Tarse, d'où elle se prolongeait jusqu'à Ninive. Vers cette grande artère affluent, du nord au sud, un double réseau de voies secondaires, qui drainaient le trafic par caravanes des districts limitrophes. Il est évident que, pour aboutir sûrement aux ports maritimes des Ioniens ou pour en partir, ces échanges supposaient des relations amicales entre les riverains de la côte et les maîtres de l'intérieur. Les besoins de luxe des monarques orientaux leur faisaient accueillir avec satisfaction les produits artistiques de l'industrie hellénique ; en retour ils livraient or, gemmes, chevaux, laines, tissus fins et tapis, dont la Grèce aristocratique n'était pas moins friande. Ces deux peuples échangèrent non seulement des produits, mais leurs mœurs, leurs connaissances, leur sang. L'Ionie hellénisa la Lydie, dans la mesure même où elle se laissait asianiser par sa voisine.

Le philhellénisme traditionnel des princes Héraclides du ^{viii}^e siècle se transmet, on l'a vu¹, à leurs successeurs, les Mermnades du ^{vii}^e siècle. L'amitié de Gygès (687-646), quoique parfois gâtée de vellétés dominatrices, permit aux Milésiens de réaliser un rêve qu'ils n'avaient pu qu'ébaucher sous ses prédécesseurs : la conquête maritime du Pont-Euxin, dont il sera question plus loin.

Beaucoup plus restreint, en comparaison, et moins fructueux était le domaine d'exploitation des colonies doriennes. Adossées aux massifs plus boisés que peuplés de la Carie, elles avaient peu de chose à tirer de l'arrière-pays. Leurs principaux ports, Halicarnasse, colonie de Trézène, et Cnide, colonie laconienne, situés à l'extrémité de très longs promontoires, offraient surtout des marchés de tissus et d'esclaves et des escales très sûres

1. Voir ci-dessus, p. 254-256.

au cabotage entre le Péloponnèse et Rhodes par les Cyclades ou la Crète et entre l'Ionie et la Syrie par Chypre. L'île de Cos produisait un vin célèbre. Mais Rhodes, avec ses ateliers de céramique, ses fonderies de bronze, ses fabriques d'armes et ses chantiers de constructions navales, ses pêcheries d'éponges et de poissons, son commerce de vins, d'huiles, de raisins secs, de figues, de safran, de marbres et d'agate, éclipsait toutes les autres par ses multiples richesses et son activité rayonnante. Elle était le centre vital de cette région ; les poètes lui ont décerné l'épithète de « Macaria » (bienheureuse). Camiros, à l'époque archaïque, a répandu dans les îles et sur le continent grec ses beaux vases aux décors fleuris, où des silhouettes d'animaux rehaussées de couleurs se profilent sur un fond jaune clair, ainsi que ses figurines de terre cuite et de porcelaine émaillée. De Ialysos, des colliers en verre et en ambre, des armes en bronze, des coupes fines et d'un décor exquis s'ajoutaient à la renommée des tissus peints et brodés. Toute cette activité industrielle et artistique préludait à la célébrité future de l'île de Rhodes dans le domaine des arts à l'époque hellénistique et à celle de ses faïenceries du ^{xv}^e au ^{xvii}^e siècle de notre ère.

IV. — LA COLONISATION DES CÔTES DE THRACE¹.

L'attraction de l'Orient avait entraîné le gros de l'émigration hellénique vers des régions connues, civilisées et relativement hospitalières. Tel n'était pas le cas du rivage septentrional de la mer Égée. La côte macédonienne et thrace, habitée par des peuplades incultes, resta longtemps une terre peu abordable. Mais les causes permanentes de l'émigration subsistaient et agissaient encore après le premier envol de l'hellénisme vers les eldorados de l'est et de l'ouest. Au ^{viii}^e siècle, de part et d'autre, les meilleures positions étaient prises ; il fallait donc se rabattre sur les plus ingrates. Ainsi firent Chalcis et Érétrie, les deux villes d'Eubée qui avaient déjà participé avec les Attiques à la colonisation de l'Ionie. Depuis lors leur

1. OUVRAGES A CONSULTER. — G. Perrot, *Mémoire sur l'île de Thasos*, dans les *Archives des missions scientifiques*, 2^e série, t. I (1863), p. 1-103 ; Heuzey et Daumet, *Mission archéologique en Macédoine* (Paris, 1864-1876, in-4^o) ; Büchner, article *Chalkidiki* dans Pauly et Wissowa, *Real-Encyclopädie der Altertumswissenschaft*, t. VI, col. 2069-2075 (Stuttgart, 1899, in-8^o) ; Struck, *Makedonische Fahrten*, I : *Chalkidiki*, dans *Zur Kunde der Balkanhalbinsel*, t. IV (Vienne et Leipzig, 1907, in-8^o) ; P. Perdrizet, *Les cultes du Pangée* (Paris et Nancy, 1910, in-8^o) ; « *Annales de l'est* », t. XXIV, fasc. 1).

activité s'était ravivée grâce à une sorte de consortium avec Corinthe. Celle-ci, sans posséder en Asie de colonie qui lui fût propre, entretenait avec la Lydie un commerce important d'articles de luxe. Pour le cabotage autour du Péloponnèse et dans les Cyclades, trop de rivaux, Égine, Mégare, Argos, Athènes, lui faisaient concurrence. Elle prit donc le parti de reporter ses ambitions vers l'ouest ; elle conclut avec Chalcis et Érétrie une entente, à laquelle s'adjoignit Samos, destinée d'abord à ruiner le commerce d'Égine et à approvisionner Corinthe elle-même en métaux, en céréales, en bois de constructions navales.

Les marines eubéennes débouchaient par les pertuis de l'Euripe à la fois au nord et au sud sur les domaines insulaires et coloniaux des Achéo-éoliens, des Ioniens et des Doriens. Dès le VIII^e siècle, le besoin de terres qui tourmentait les cités aristocratiques de Chalcis et d'Érétrie, les avait conduites vers les trois pointes de la presqu'île thermaïque jusqu'alors négligées, quoique si proches de la Grèce, ainsi que vers les Sporades du nord, Thasos, Samothrace, Imbros et Lemnos, repaires de pirates et refuges d'anciens Tyrsènes et Pélasges mêlés à des Thraces. Ces îles restèrent, sauf peut-être Lemnos lors de la première expansion minyenne, en dehors du grand mouvement de colonisation. Thasos possédait pourtant des gisements d'or qui avaient déjà attiré les Phéniciens. Entre 720 et 708, cette île fut occupée, sous la conduite de Télésiclès, père du poète Archiloque, par des colons de Paros, ainsi que le district aurifère (Scaptè Hylè) du mont Pangée, qui lui fait face : les mines de l'île et de la terre ferme rapportaient aux Thasiens environ 150 talents d'or par an. Mais la colonisation continue de la côte thrace commença par la fondation de Mendé, à l'extrémité de la presqu'île de Pallène, au sud-ouest de la Chalcidique. Là, Érétrie semble avoir servi d'éclaireur à Corinthe, qui s'assura de Potidée, un peu plus au nord, sur l'isthme de Pallène. Mais Chalcis intervint avec une telle activité que, plus tard, toute la presqu'île aux trois pointes reçut le nom de Chalcidique de Thracé. Ces colonies eubéennes étaient surtout agraires ; au IV^e siècle, on en comptait trente-deux. Au mont Athos, dont les bois étaient recherchés, Andros fonda Stagire.

De la Chalcidique jusqu'à l'embouchure de l'Hèbre (la Maritsa), la côte thrace fut parsemée, dès le milieu du VII^e siècle, de factoreries ioniennes, telles qu'Abdère (654), colonie de Clazomènes, et Marôneia, colonie de Chios. Les Éoliens

s'installèrent à Ainos, à l'embouchure de l'Hèbre, puis pénétrèrent dans l'Hellespont où ils fondèrent Sestos.

Ainsi, par cette bordure continentale du nord, faisant face à la ligne des Cyclades ioniennes, les Ioniens régnaient sur les deux tiers du bassin égéen, dont le reste relevait de leurs proches parents, les Éoliens. La vraie « mer ionienne » de l'époque historique était donc là, en dépit de l'archaïsme qui a fait maintenir cette dénomination à la mer occidentale comprise entre l'Ionie primitive et la Sicile.

V. — LA COLONISATION SUR LES COTES DE LA PROPONTIDE ET DU PONT-EUXIN¹.

Les Ioniens ne devaient pas se confiner dans les limites géographiques de ce domaine égéen. Au delà des pertuis de l'Hellespont et du Bosphore, où ils se rapprochaient presque jusqu'à se toucher, les continents d'Europe et d'Asie livraient passage vers des espaces de mer et des rivages inexplorés.

A vrai dire, ce prolongement lointain de l'Égée avait une fâcheuse réputation parmi les navigateurs : mer brumeuse, sans cesse bouleversée par les orages, côtes inhospitalières peuplées de tribus féroces, tout contribuait à présenter la mer Noire comme une de ces puissances malfaisantes dont il était prudent de ne parler qu'avec euphémisme. Aussi l'appelait-on, par antiphrase, la « mer accueillante » ou Pont-Euxin. Pourtant la légende des Argonautes contait que Jason et ses compagnons s'y étaient aventurés, mais sans y fonder d'établissements durables. Il est malaisé de démêler ce que cette fable doit à la colonisation historique du VIII^e siècle et ce qu'elle contient de réels souvenirs d'une entreprise antérieure à la guerre de Troie. C'est, en tout cas, dès le début du VIII^e siècle que la plus entreprenante des cités ioniennes s'avisa de pénétrer dans ce domaine interdit, en obéissant à la fois à des raisons politiques et à des préoccupations économiques. Milet était alors hantée par l'idée d'aborder par le nord ce massif compact et fermé de l'Anatolie septentrionale, Mysie et Cappa-

1. OUVRAGES A CONSULTER. — L. Büchner, *Die Besiedelung der Küsten des Pontos-Euxinos durch die Milesier* (Kempten, 1885-86, in-8°, programme) ; E. von Stern, *Die griechische Kolonisation am Nordgestade des Schwarzen Meeres im Lichte der archäologischen Forschung*, dans la revue *Klio*, t. IX (1909), p. 139-152 ; du même, *Die politische und soziale Struktur der griechischen Colonien am Nord-Ufer des Schwarzen Meergebiets*, dans la revue *Hermes*, t. L (1915), p. 161-224 ; M. Rostovtzeff, *Iranians and Greeks in South-Russia* (Oxford, 1922, in-4°). — Sur la colonisation des Milésiens à Cyzique, voir Hasluck, *Cyzicus* (Cambridge, 1910, in-8°).

doce, resté en marge de l'empire hittite et devenu une marche plus ou moins indépendante de la monarchie lydienne.

Vers le milieu du *viii^e* siècle Milet posa ses premiers jalons par l'occupation d'Abydos, puis de Cyzique et finalement de Sinope. Ces trois positions formeront, du côté de l'Asie, les trois bastions naturels, l'un du passage des Dardanelles, l'autre du vestibule de la mer de Marmara, le troisième de la mer Pontique. Les deux derniers, installés sur des pointes avancées, qu'un isthme étroit relie à la côte, étaient d'une défense facile. D'autre part, tous trois dominaient les débouchés de routes importantes du trafic terrestre. Mais cette installation ne fut d'abord qu'un essai hardi, bientôt compromis par la brutale entrée en scène des Cimmériens, vers 708. Sinope fut occupée par les barbares, qui se ruèrent ensuite, on l'a vu¹, sur la Phrygie et la Lydie. Devant le danger commun, les Milésiens apportèrent à Gygès l'aide de leurs excellentes milices. En retour, le Lydien les autorisa à rétablir et à multiplier leurs factoreries sur les Détroits, la Propontide (Marmara) et le Pont-Euxin. Tactique habile, qui encourageait les amiraux milésiens, redevenus maîtres des Détroits, à empêcher les hordes thraces de venir renforcer les envahisseurs de la Lydie.

C'est alors que Milet reprit position à Cyzique (675), à Abydos (670), à Proconnésos, et s'installa à Lampsaque et à Parion. Ainsi redevenue maîtresse de la Propontide, elle s'assura du Pont-Euxin par le relèvement d'Olbia (646), de Panticapée, de Sinope (630), et de Trapézonte. Au *vi^e* siècle, sous Astyage, elle aurait fondé Odessos et, par la suite, réussi à enserrer toute la mer Noire d'une ceinture de soixante-quinze colonies. Ce chiffre est sans doute exagéré : la plupart n'étaient que des comptoirs à fleur de côte, sans rayonnement sur l'intérieur et nombre d'entre eux n'étaient pas des créations directes de Milet. Il n'en reste pas moins établi que, commercialement, la mer Noire était devenue une mer milésienne.

Toutefois, dans ce domaine ionien, le monopole milésien dut tolérer la présence d'une concurrente dorienne, Mégare. Celle-ci n'avait guère été heureuse dans ses entreprises². Cette fois, les circonstances la favorisèrent. Réduite à la famine sur son isthme rocheux, elle avait la ressource de chercher au loin sa vie de deux côtés. A l'ouest, elle s'était laissé distancer par ses rivaux

1. Ci-dessus, p. 255, où nous nous sommes aussi expliqué sur la politique lydienne à cette époque.

2. Sur les entreprises coloniales de Mégare, voir p. 349.

Corinthe et Chalcis ; quand, déçue, elle se tourna vers l'est, les meilleures positions étaient prises aussi bien par ses congénères doriens que par ses rivaux éoliens et ioniens. Il ne restait qu'un seul domaine libre, la Propontide et le Pont-Euxin. Au moment où, après leur retraite, les Milésiens allaient y reprendre pied, vers le milieu du ^{vi}^e siècle, les Mégariens les devancèrent : vers 677, ils occupèrent la pointe de Chalcédoine, à l'entrée est du Bosphore, puis en 660, créèrent Byzance, sur la pointe d'en face. Cette double opération, renforcée par la fondation des deux postes d'Astacos (près d'Ismid) et de Sélymbria (Silivri), livra à Mégare les clefs du détroit : les convois de blé passant du Pont-Euxin dans la Propontide durent s'arrêter désormais aux guichets de sa douane de Byzance et les bandes de thons, nombreux aux approches du Bosphore, vinrent enrichir ses pêcheries du golfe de Nicomédie.

Sans doute l'intrusion de Mégare dans ces parages était pénible à l'amour-propre de Milet, obligée de subir les exigences de ce portier du Bosphore. Mais, à part Byzance, la demi-douzaine de sous-colonies mégariennes, essaimées à l'intérieur du Pont-Euxin, telles qu'Héraclée pontique et Mésembria, n'était pas de force à compromettre l'hégémonie milésienne.

VI. — LA COLONISATION GRECQUE EN ANATOLIE MÉRIDIONALE¹.

Le bassin méridional de l'Égée, cette mer de Myrto encadrée entre les Cyclades, les Sporades du sud et la ligne insulaire, Cythère, Crète, Carpathos et Rhodes, était le domaine propre de la marine dorienne. Mais, hors de ces limites, il avait aussi des prolongements lointains correspondant pour lui à ceux du domaine ionien. C'était d'abord, à l'est, le coin de l'Anatolie, avec la mer de Carpathos jusqu'à Chypre, et le littoral de Lycie, Pamphylie, Cilicie, continuation naturelle de la Doride ; puis, au sud, en face de la Crète, la mer africaine. Il y avait ainsi, entre le nord et le sud des territoires coloniaux de l'orient méditerranéen, une symétrie analogue à celle que nous avons relevée d'ouest en est.

Sur tous ces territoires subsistaient les débris des princi-

1. OUVRAGE A CONSULTER. — Lanskoronski, *Les villes de la Pamphylie et de la Pisidie* (Paris, 1890-1893, 2 vol. in-folio).

pautés achéennes, contemporaines des rois hittites du xiv^e et du xiii^e siècle : les souvenirs en survivaient dans les légendes des héros argiens orientalisés, tels que Bellérophon et Persée. Là, comme en Éolide et en Ionie, la voie était frayée à la colonisation consécutive à l'invasion doriennne, mais avec les restrictions résultant, au viii^e et au vii^e siècle, de l'hégémonie assyrienne, médique et phénicienne sur le continent et en Chypre.

En fait, ces colonies de la Doride se prolongèrent au sud de l'Anatolie par une série de stations échelonnées sur la côte lycienne, avec Phasélis, colonie argienne, puis sur celle de Pamphylie-Pisidie, avec Aspendos, Sidé, Selgè, fondations argiennes, et sur celle de Cilicie, avec Tarse et Mallos, argiennes aussi. Mais, à vrai dire, ce n'étaient là que des étapes sur la voie maritime de Rhodes à Chypre, les deux centres vitaux de toute cette région, grâce auxquels la marine hellénique put reprendre en Méditerranée orientale la succession de l'ancienne marine carienne et faire concurrence à celle des Phéniciens.

Chypre était un territoire mixte, à demi-phénicien et à demi-grec. Les centres phéniciens étaient Amathonte et Kition ; les centres helléniques, Paphos et Salamis, peuplées de Doriens et d'Arcadiens, Lapathos, colonie laconienne, Courion, plutôt argienne, et Soloi, plutôt attique.

VII. — LA COLONISATION GRECQUE EN ÉGYPTE¹.

Il était fatal qu'à force de se glisser comme marchands vers le sud, le long du littoral asiatique, et de s'immiscer comme mercenaires dans les conflits des pharaons avec leurs vassaux syriens et leurs rivaux mésopotamiens et anatoliens, les Grecs réussissent à prendre pied sur la terre d'Égypte.

Dès le viii^e siècle on les y rencontre comme soldats. Ils sont cantonnés d'abord aux frontières, dans des postes ou

1. — OUVRAGES À CONSULTER. — D. Mallet, *Les premiers établissements des Grecs en Égypte*, dans la collection des *Mémoires de la mission archéologique française au Caire* (Paris, 1893, in-4°).

Pour les fouilles faites à Naukratis par Fl. Petrie en 1884-1885 et par E. A. Gardner en 1885-1886, voir *Naukratis*, I, dans les *Publications of the Egypt exploration Fund* (Londres, 1886, in-4°) et *Naukratis*, II (Londres, 1888, in-4°), utilisés dans le livre cité de D. Mallet. Pour les recherches postérieures, voir Hogarth, dans l'*Annual of the British School at Athen*, t. V (1899), p. 26-97, et dans le *Journal of hellenic studies*, ann. 1905, p. 105-136. Enfin, sur la céramique, voir Hugo Prinz, *Funde aus Naukratis* (Leipzig, 1908, 153 p. in-4°; formant le « Beiheft » n° VII de la revue *Klio*). On peut y joindre un article d'orientation générale de A. J. Reinach, dans le *Journal des savants*, ann. 1909, p. 354-363.

camps fortifiés. Psammétique I^{er} (651-610) les installe ainsi à Daphné, sur la branche pélusiaque. Ils vivent séparés de la population indigène, comme l'attestent les débris de céramique exclusivement grecque retrouvés sur les sites de leurs cantonnements. Mais, en dépit de la répugnance des Égyptiens pour des étrangers estimés impurs, les pharaons saïtes s'appliquent à supprimer ces barrières de préjugés entre les deux races. Psammétique I^{er} laisse se constituer, pour faciliter les rapports, une classe d'interprètes recrutés parmi des enfants égyptiens confiés aux mercenaires pour apprendre le grec.

Amasis, porté au trône d'Égypte en 570 par le parti indigène, doit, au début, prendre des mesures en apparence hostiles à l'égard des Grecs; mais ces mesures leur sont favorables en fait. Car, s'il interdit à leurs navires l'accès de la branche pélusiaque, détruit les arsenaux grecs de Néchao et supprime le camp de Daphné, il développe une ville grecque, Naucratis, sur la branche bolbitique. Il transporte les mercenaires à Memphis, dans sa capitale, où ils composent sa garde du corps, et les répartit aussi au cœur même du pays. Il y eut dès lors à Memphis un quartier grec, composé des familles de mercenaires.

Mais les Grecs établis en Égypte n'étaient pas tous soldats : beaucoup étaient commerçants. C'est à Milet qu'appartint l'initiative en cette matière. Son premier établissement, appelé par Strabon *Fort des Milésiens*, sur un promontoire sablonneux de la branche bolbitique, date, au plus tard, du temps de Psammétique I^{er}. La cité de Naucratis fut fondée sous ce roi, vers 650. Colonie purement milésienne d'abord, elle détint au vi^e siècle le monopole de cette branche du Nil, les autres Grecs n'ayant droit de passage que sur les autres. Amasis ferma aux Hellènes la branche pélusiaque, concentra tous les commerçants grecs à Naucratis et lui assura le monopole du transit par la mer.

Dès lors Naucratis devint une ville panhellénique et prit un essor nouveau. Onze cités s'unirent aux Milésiens pour y fonder un sanctuaire et un entrepôt : Chios, Téos, Phocée, Clazomènes, villes d'Ionie, l'éolienne Mytilène, les villes doriennes, Cnide, Halicarnasse, Phasélis et les trois cités rhodiennes Lindos, Camiros et Ialysos. Les Samiens y possédèrent un sanctuaire d'Héra, les Éginètes un temple de Zeus, les Leshiens un temple d'Aphrodite. Les ruines de la ville ont été découvertes

à Tell-el-Nebireh, sur la branche canopique. Elle était construite sur l'emplacement d'une ville égyptienne, l'ancienne Pi-em-rô. Son étendue était médiocre (800 mètres de long sur 400 de large); mais ce sont les dimensions des villes du temps. Elle communiquait avec Saïs par un canal. Sa constitution était oligarchique : ses magistrats, appelés « timouques », font penser à ceux de Marseille. Le marché était administré par des « prostates ».

Sans doute, tous les commerçants grecs ne furent pas concentrés à Naucratis. Il dut y en avoir dans toutes les grandes villes égyptiennes jusqu'en haute Égypte. On soupçonne un comptoir milésien à Abydos ; Hérodote nous dit que les Samiens de la tribu d'Æschronie étaient allés jusqu'aux oasis, mais c'est par Naucratis que devaient passer toutes les marchandises échangées avec la mer Égée.

Or Naucratis a ainsi importé en Égypte presque tous les produits de la Grèce, mais presque exclusivement ces produits. On n'y trouve rien ou presque rien de phénicien ou d'assyrien. Par les fragments de sa céramique, où abondent les spécimens les plus certains de la céramique ionienne, on voit qu'elle mit l'Égypte en relations avec Milet, Samos, Clazomènes, Lesbos, Cyrène, le Péloponnèse, Corinthe et Athènes. Elle exporta en Grèce les produits égyptiens : céréales, alun, albâtre, papyrus, faïences, métaux précieux, et ceux que l'Égypte tenait d'ailleurs : cuirs, ébènes, ivoires, œufs et plumes d'autruche, aromates. Mais elle ne se borna pas à assurer ces échanges matériels : elle fut un de ces centres où l'hellénisme prit contact avec une des plus vieilles civilisations orientales, tout en restant un flot de pure Ionie dans le Delta. Ce que l'on devine de son existence la montre comme une aimable et brillante cité, jouissant du laisser-aller voluptueux qu'autorisaient la sécurité et l'amitié d'un grand pays civilisé. Elle était célèbre par ses marchands de fleurs et ses courtisanes : c'est là que le frère de Sapho se ruina pour la belle Doriché.

VIII. — LA COLONISATION GRECQUE EN LIBYE¹.

Il était réservé aux Doriens du sud de coloniser une des côtes les plus redoutées de l'Afrique, mais située directement dans

1. OUVRAGES À CONSULTER. — Studniczka, *Kyrene, eine altgriechische Göttin* (Leipzig, 1890, in-8°); L. Malten, *Kyrene, Sagenhistorische und historische Untersuchungen*.

l'axe de leurs possessions : la côte libyenne. Les parages de la Libye étaient surtout fréquentés par les marins crétois, pêcheurs d'éponges et de murex. Vers 637, un parti de Minyens de l'île de Théra, en conflit avec les Doriens de cette île, se décida, sur le conseil de la Pythie, à s'expatrier. Guidés par des pilotes crétois, ils débarquèrent dans l'îlot de Platéa, proche de la côte libyenne ; puis, au bout de sept ans, ils prirent pied sur la terre ferme et se fixèrent sur un double plateau fertile où ils fondèrent Cyrène.

La ville dominait le port d'Apollonia, situé à trois kilomètres et demi en contre-bas. Pourvu de sources, irrigué par des pluies périodiques, le site produisait en abondance le blé, des pâturages pour les moutons et le *silphion*, plante qui jouissait, pour ses propriétés toniques et aromatiques, d'une popularité équivalente à celle de notre café ou de notre thé. L'exportation du *silphion*, ajoutée à celle de la laine et du blé, ainsi que celle des produits du désert, ivoire, cornes de gazelle, peaux de fauves, amenés par le chemin de caravanes qui débouchait entre les deux plateaux, fit la rapide prospérité de Cyrène. Avec leurs aptitudes héréditaires à la navigation et aux transactions, les Minyens de Cyrène surent s'adapter au milieu libyen et entretenir des relations actives avec l'Égypte et les îles grecques. En échange de ses produits exotiques, ils fournissaient à la Libye les vins, l'huile et les produits de l'industrie hellène. C'est ainsi que leur céramique du ^{vi}^e siècle, apparentée à celle de la Laconie, se distingue par une note pittoresque d'orientalisme. Les mariages mixtes avec des Libyennes, les cultes égyptiens d'Ammon et d'Isis donnèrent à la civilisation de Cyrène un caractère à demi africain, qui se greffait sur un fond de culture laconienne et crétoise.

Les rois de Cyrène durent empiéter sur les terres des Libyens : il en résulta une réaction de l'Égypte. Le pharaon Apriès, en 571-570, envoya une armée contre les envahisseurs ; mais il fut battu, et sa défaite suscita en Égypte la révolution qui porta au trône le philhellène Amasis. En revanche, Cyrène subit peu après une attaque des Libyens, qui lui coûta 7000 hoplites. Il s'ensuivit une crise intérieure, qui provoqua le recours à un arbitre. Le législateur Démonax de Mantinée, désigné par la Pythie, réforma la constitution de Cyrène vers 550. Il réduisit le rôle politique de la royauté à des prérogatives

gen, dans les *Philologische Untersuchungen*, t. XX (Berlin, 1911, in-8°) ; Ch. Dugas, *Vases cyrénéens*, dans la *Revue archéologique*, 1912, II, p. 88-105.

honorifiques et lui substitua un gouvernement plus démocratique.

En somme, dans l'ensemble de la colonisation grecque, le rôle de Cyrène rappelle celui de l'Ionie en Asie et en Égypte. Elle fit œuvre de conciliation entre l'hellénisme et l'orientalisme africain, la Syrie et Carthage. Juste en face du Péloponnèse, elle implanta dans le voisinage redouté des Syrtes un avant-poste d'activité et d'influence grecques, grâce auquel cette façade désertique de l'Afrique s'ouvrit à l'allégresse de la vie méditerranéenne, hors du joug onéreux de l'Égypte et de la Phénicie.

IX. — L'EXPANSION HELLÉNIQUE EN MÉDITERRANÉE OCCIDENTALE¹.

En se précipitant d'abord vers l'est, l'expansion grecque avait obéi aux premières suggestions de la nature. Le monde gréco-oriental formait un quartier dont les façades s'opposaient autour de l'Égée comme autour d'une *agora* commune, parsemée de refuges qui en facilitaient la traversée en tous sens. Grèce, Anatolie, Syrie, Égypte et Libye y voisinaient. Du contact de leurs variétés était née une culture inter-égéenne, par quoi elles avaient cessé, au ^{vi}^e siècle, d'être étrangères les unes aux autres.

Du côté de l'occident, les conditions étaient fort différentes. Là, les deux péninsules hellénique et italique se tournent le dos, plutôt qu'elles ne se font vis-à-vis. Au bout de l'Adriatique, après avoir suivi une direction parallèle, elles ne se

1. OUVRAGES A CONSULTER. — 1^o Sur l'expansion en Sicile et Grande-Grèce : Brunet de Presle, *Recherches sur les établissements des Grecs en Sicile* (Paris, 1845, in-8^o) ; F. Lenormant, *La Grande Grèce* (Paris 1881-1884, 3 vol. in-8^o) ; E. Pais, *Storia della Sicilia e della Magna Grecia* (Turin, 1894, in-8^o) ; Pareti, *Studi siciliani ed italioti* (Florence, 1914, in-8^o) ; Columba, *Il mare e le relazioni marittime tra la Grecia e la Sicilia nell' antichità* dans l'*Archivio storico siciliano*, t. XIV (1889), p. 315 et suiv. ; J. Hulot et G. Fougères, *Sélinonte* (Paris, 1910, in-folio) ; Schweitzer, *Die Gründungszeit der griechischen Kolonien in Sizilien und Unteritalien*, dans les *Athenische Mitteilungen*, t. XLIII (1918), p. 8-49.

2^o Sur l'expansion en Gaule et en Ibérie : C. Julian, *Histoire de la Gaule*, t. 1 : *Les invasions gauloises et la colonisation grecque* (Paris, 1908, in-8^o ; 4^e éd., 1920), p. 193-226 ; M. Clerc, *La prise de Phocée par les Perses et ses conséquences*, dans la *Revue des études grecques*, t. XVIII (1905), p. 143-158 ; du même, *Les premières explorations phocéennes dans la Méditerranée occidentale*, dans la *Revue des études anciennes*, t. VII (1905), p. 328-356, et cf. t. XVII (1915), p. 300 ; Constans, *Arles antique* (Paris, 1921, in-8^o ; fasc. 119 de la « Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome »), p. 40-44 ; Gsell, *Histoire de l'Afrique du nord*, t. I, 2^e éd. (Paris, 1914, in-8^o), p. 440 et suiv. ; A. Schulten, *Tartessos* (Hambourg, 1922, in-8^o).

rapprochent que par leurs rivages les plus abrupts, Épire et Iapygie ; puis elles divergent brusquement l'une vers l'est, l'autre vers l'ouest. Sicile et Péloponnèse leur font à chacune, sous la même latitude, un prolongement symétrique ; mais alors, cinq cent cinquante kilomètres de mer les séparent. C'est sur ce grand vide que débouchent le golfe de Corinthe et le détroit de Messine, et cette immensité n'est jalonnée d'aucun refuge intermédiaire.

Entre les deux pays, la liaison maritime n'était pratique que par le canal d'Otrante, grâce au courant qui remonte, au nord de Corcyre, le long de l'Illyrie jusqu'à Apollonie ; de là, on traversait en une journée le canal, large de cent soixante kilomètres, jusqu'au cap Iapygien, où l'on trouvait un courant transversal qui permettait de suivre les sinuosités du golfe de Tarente jusqu'à l'entrée sud du détroit de Messine. Comparé aux facilités de la navigation dans les Cyclades, ce périple de la mer Ionienne représentait une aventure héroïque. Seuls les progrès de la construction navale au ^v^e siècle réduisirent à une douzaine de jours la durée du trajet entre le golfe de Corinthe et Messine.

A d'autres égards, le contraste entre les sociétés d'Orient et d'Occident était fait pour intimider les plus audacieux. Au lieu de la variété des civilisations orientales déjà pénétrées de l'influence millénaire des plus anciens foyers de culture mésopotamienne et égyptienne, c'était l'uniformité de la barbarie européenne du dernier âge du bronze et du début de l'âge du fer. Les Iapyges et les Messapiens, habitants du talon de la botte italique, semblent apparentés aux Illyriens de la péninsule balkanique ; les peuples indigènes de la Sicile — les Sicanes, auxquels on attribue une origine ibérique, les Sicules apparentés aux Ligures, et les Élymes — étaient encore fort attardés. Les nécropoles sicules attestent, il est vrai, par leur mobilier, l'existence, du ^{xiv}^e au ^{ix}^e siècle avant J.-C., de rapports commerciaux entre la Sicile primitive, la Crète minoenne et les Mycéniens décadents ; mais ces rapports cessent brusquement vers le ^{ix}^e siècle. Ces peuples avaient donc été touchés, assez superficiellement d'ailleurs, par la civilisation protohellénique. L'arrivée précoce des Phéniciens dans ces parages n'est qu'une hypothèse. Carthage fut organisée par Sidon, puis, à partir de 814, par Tyr, surtout pour l'exploitation des métaux de l'Espagne et de la Sardaigne. Ce n'est, sans doute, qu'après l'apparition des navigateurs grecs, au ^{viii}^e siècle, qu'elle prit

possession de la pointe sud-ouest de la Sicile, qui lui faisait face, afin de s'assurer la maîtrise du chenal.

A cette époque, le besoin de terres, plus que toute autre raison, détermina sans doute le départ des premiers émigrants grecs vers les territoires vacants de l'Occident. Chalcis partit en avant-garde, pour le compte de Corinthe, vers 735. Elle établit sur la côte sicilienne, à l'entrée du détroit de Messine, la colonie de Naxos. Corinthe, pourvue d'un bon port sur l'ouest, d'où ses navires pouvaient atteindre la Sicile en douze ou quinze jours, était la plus intéressée à ne pas abandonner à d'autres le bénéfice de cette heureuse initiative. Vers 734, une expédition conduite par Archias se saisit d'abord, au passage, de la position capitale de Corcyre et fonda en Sicile la colonie de Syracuse.

Ce fut dès lors une émulation et une ruée vers les meilleures terres à prendre. Avant 730, les Chalcidiens, renforcés des Érétriens et toujours en avant-garde, pénétrèrent dans la mer Tyrrhénienne, s'y installent à l'île d'Ischia et à Kymè (Cumes), en Campanie ; ils inaugurent ainsi l'hellénisation de cette province privilégiée de l'Italie, où bientôt les Rhodiens les suivent en se fixant à Parthénopé (Naples). Désirant ensuite s'assurer la maîtrise du détroit de Messine, les Chalcidiens et leurs colons fondent en ces parages de nouveaux ports : Catane, Zancle (Messine), Callipolis, Eubolia, Mylai et, en face, sur la côte italienne, Rhégion.

En 728, Mégare accourt, trop tard, comme à son ordinaire. Elle ne trouve place qu'au pied de l'Etna, près du mont Hybla, et fonde Mégara Hyblaia. Entre temps, d'autres cités colonisent toute la botte italienne : Sybaris, achéenne, vers 709, elle-même métropole de Poseidonia (Paestum) ; Crotona, achéenne aussi ; puis Siris, ionienne, et Locres, Tarente, Callipolis, doriennes ; Métaponte, achéenne, toutes cités jalonnant la route maritime du cap Iapygien au détroit de Messine. Les cités achéennes de cette région forment une confédération qui s'attribue le titre d'Italienne. Bientôt Corcyre organise deux étapes à l'entrée de l'Adriatique : Épidamne (637) et Apollonia (588), sur la côte illyrienne ; en face, sur la côte iapygienne, Hydronte est une fondation de Rhodes.

Enfin, pour compléter l'emprise hellénique sur le triangle sicilien, les Rhodiens s'implantent à Géla (690 ?), les Mégariens Hybléens à Sélinonte (628), les Syracusains à Camarina (597), les Géloens à Agrigente (580). Sauf le littoral nord et ouest et

l'intérieur, presque toute la Sicile était investie par les Grecs. Les Carthaginois se trouvaient réduits à l'angle occidental de l'île, avec Solunte, Panorme, Éryx, Motyè, Lilybée.

Entre temps, comme on l'a vu, la progression dans la mer Tyrrhénienne avait déjà dépassé Naples, puisqu'elle avait atteint Cumes vers 730. Un siècle plus tard, dès la fondation de Cyrène, un double glissement parallèle de la navigation hellénique le long de la côte d'Afrique, d'une part, et du littoral tyrrhénien et ligure, d'autre part, conduisit les colons grecs jusqu'au delà du détroit de Gibraltar. Ce serait le Samien Colaïos qui, emporté de l'îlot de Platéa par un coup de vent d'est, entre 637 et 630, aurait atterri le premier au sud de l'Espagne, en Tartèse (Andalousie), d'où il serait revenu avec un riche chargement d'or. Vers le même temps, les Rhodiens, déjà établis à Parthénopè, gagnèrent les bouches du grand fleuve qui séparait alors le territoire des Ibères de celui des Ligures et qui reçut d'eux son nom définitif de Rhodanos (Rhône). Là leurs fondations de Rhodanousia (Arles ?) et de Rhodè (Rosas) en Espagne, précéderent celles des Phocéens.

Ceux-ci entrèrent en scène au début du VII^e siècle. Vers 600-594, le Phocéén Euxène, d'après les uns, ou Protis, selon d'autres, aurait inauguré par un mariage avec une princesse ligure la fondation de la brillante métropole de l'hellénisme en Gaule, Massilia (Marseille). Celle-ci essaima bientôt après, à l'ouest, sur les côtes ligures et ibériques, les sous-colonies de Thélinè (sur le Rhône), Agathè (Agde), Emporiai (Empourias), Héméroscoption (cap de la Nao), Alonis (au nord d'Alicante), Mainakè ou Malakè (Malaga); à l'est, sur le golfe de Ligurie, Tauroeis (la Ciotat), Olbia (Salins d'Hyères), Antipolis (Antibes), Nicaia (Nice). L'activité de Marseille, vivifiante pour l'Espagne et pour toute la Gaule, pénétra par les vallées de la Garonne et de la Loire jusqu'à l'Atlantique et même au delà, jusqu'aux îles britanniques; par celle du Rhône jusqu'à l'Helvétie et jusqu'à l'Europe danubienne. Ses monnaies se répandirent dans tout le monde celtique.

Peu de temps après la fondation de Marseille, vers 564, les Phocéens abordèrent en Kyrnos (Corse), où ils établirent un comptoir à Alalia (Aléria), sur la côte est, à l'embouchure du Tavignano; puis ils poussèrent en Tartèse (Andalousie) et s'y lièrent d'amitié avec le roi centenaire Arganthonios. Mais la menace perse sur l'Ionie les rappela à Phocée. Celle-ci prise vers 544, par Harpage, le général de Cyrus, les Phocéens expa-

triés retournèrent en Corse ; mais, au bout de cinq ans, leurs pirateries dans ces parages coalisèrent contre eux les flottes carthaginoises et tyrrhéniennes. Les Phocéens perdirent dans un combat naval quarante navires sur soixante. Alors, ayant embarqué leurs colons d'Alalia, ils évacuèrent cette colonie et cherchèrent asile chez les Chalcidiens de Rhégion (539 ?). De là, ils repartirent pour fonder sur la côte de Lucanie, au sud du golfe de Paestum, la colonie de Hyélè ou Élée (Vélia), qui devait être, avec des penseurs comme Xénophane, Parménide et Zénon, le berceau d'une célèbre école de philosophie.

Ainsi constituée avant la fin du vi^e siècle, la frange de colonies grecques se développait, sans autre solution de continuité que la mer Adriatique et la côte de Syrie, depuis le fond du Pont-Euxin jusqu'au détroit de Gibraltar ; elle bordait tout le continent européen, le continent anatolien et le continent africain jusqu'à la Grande Syrte. Elle se divisait en deux zones, séparées par l'étranglement de la Méditerranée entre la pointe du Péloponnèse et celle de Cyrène. Dans chacune de ces deux zones, la colonisation phénicienne se trouvait assez étroitement bloquée à l'est, sur la côte syrienne ; à l'ouest, sur la côte africaine depuis la Grande Syrte jusqu'au détroit de Gibraltar, avec quelques avancées sur la pointe ouest de la Sicile, sur le sud de la Sardaigne, les Baléares et l'extrémité sud de l'Espagne. Partout ailleurs les éléments les plus divers du monde hellénique concouraient à la même œuvre colonisatrice ; et ce rapprochement ne fut pas sans contribuer à cette unité morale de civilisation qui compensait, chez les Grecs, le vice des divisions politiques de la mère-patrie.

Dans tout l'Orient et l'Occident, les semences de cette civilisation devaient faire germer des idées nouvelles. Selon le mot de Cicéron, « la Méditerranée n'était plus qu'une lisière grecque brodée sur les terres barbares ».

X. — LE RÉGIME DES COLONIES GRECQUES¹.

Le contraste entre l'immensité du domaine de l'expansion hellénique et l'exigüité du berceau métropolitain a été tantôt

1. OUVRAGES A CONSULTER. — Aux ouvrages généraux indiqués en tête de ce chapitre (p. 365), ajouter ceux de la p. 366, et notamment Caillemer, article *Colonia*, dans Daremberg et Saglio, *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*,

exalté comme un exemple de prodigieuse vitalité, tantôt réprouvé comme une cause d'affaiblissement. En fait, l'ensemble ne formait nullement un empire colonial au sens moderne du mot. C'était une aire d'expansion dispersée, ne relevant particulièrement d'aucune puissance politique, mais favorable aux intérêts matériels et moraux de tout l'hellénisme en général. Telle quelle, elle devait préparer les voies à la pénétration massive, profonde et plus cohérente d'Alexandre le Grand, qui elle-même infusa à l'hellénisme la force de survivre à la conquête romaine.

Jusqu'à la fin du ^{vi}e siècle, l'envoi d'une colonie n'était pas un acte officiel de la cité, inspiré par une pensée hégémonique. Le premier exemple d'une colonie d'État, ou *clêrouchia*, date de l'an 506, lorsqu'Athènes décida de distribuer entre ses citoyens les quatre mille lots de terre enlevés aux propriétaires ou « hippobotes » de Chalcis en Eubée. Jusqu'alors les fondations de colonies gardaient le caractère d'entreprises particulières, le plus souvent provoquées par des dissentiments avec le gouvernement de la cité. Celui-ci, s'il trouvait son compte à l'expatriation d'un groupe d'adversaires ou de mécontents, pouvait ne pas s'y opposer et même l'encourager. Mais il ne s'ensuivait d'ordinaire aucun engagement de patronage ni aucun pacte comportant des obligations réciproques de protection et de dépendance politique. Entre la cité et ses émigrés, il ne subsistait d'autre lien qu'un sentiment familial plus ou moins vivace, selon la composition plus ou moins homogène de la colonie.

Partout où dominait l'élément national, le respect de la métropole se manifestait par de pieuses démonstrations : la colonie s'associait aux fêtes de la cité par des ambassades et des offrandes. Ces rapports affectueux relevaient d'un code de bienséances inscrit dans les mœurs par l'antique morale panhellénique. L'opinion réprouvait comme impies les conflits brutaux entre métropoles et colonies ; elle exigeait qu'ils fussent réglés par voie d'arbitrage. La métropole estimait avoir droit à des égards et répudiait les violences ; la colonie se croyait tenue envers elle au respect, mais se dérobaît à l'oppression. Nombre de colonies excitaient l'envie de leur métropole par leur prospérité et l'offusquaient par leur esprit d'indépendance. Néanmoins, si l'amitié survivait à ces causes de mésin-

t. 1^{er} (1887), p. 1297-1302, et P. Guiraud, *La propriété foncière en Grèce* (Paris, 1893, in-8°), p. 78-90, 418, 574-582.

telligence, on pouvait, de part et d'autre, en cas de détresse, compter sur une assistance réciproque ; mais les exemples en sont assez rares. Toutefois, entre les colonies devenues fondatrices à leur tour et leurs sous-colonies, les rapports de dépendance étaient plus étroits : Sinope, par exemple, imposait aux siennes un tribut.

En vertu du principe qu'un citoyen ne pouvait avoir deux patries, l'émigré perdait son droit de cité dans la métropole. Plus tard seulement, dans les colonies d'État, telles que les « clérouchies » attiques du ^v^e et du ^{iv}^e siècle, véritables prolongements de la cité, le « clérouque » restait athénien, en vertu d'une charte dûment établie.

Régulièrement, la création d'une colonie se décidait et s'accomplissait suivant un protocole et des rites consacrés par la tradition. Le premier soin des promoteurs était de s'assurer la garantie et les bons offices d'un grand sanctuaire, de préférence un oracle réputé, tel que Delphes, Dodone ou Ammon. Le dieu était censé dicter lui-même le choix d'un emplacement propice à la fondation projetée. En fait, grâce à ses relations dans le monde entier, le clergé delphique était fort bien informé. Ses renseignements étaient d'autant plus sûrs qu'il était intéressé au succès de ses clients : toute colonie qui réussissait devenait une nouvelle source d'hommages et de libéralités et un foyer de propagande.

Le but fixé, l'effectif des émigrants se recrutait par enrôlements volontaires, en masse ou individuels, parmi les citoyens et les étrangers, quelquefois par voie de tirage au sort, comme ce fut le cas à Théra pour la fondation de Cyrène. La liste dressée, on désignait un fondateur attitré ou « œkiste », d'ordinaire un chef aristocratique agréé par la cité. Il emportait le feu sacré, pris au foyer commun de la métropole, et était accompagné de devins, de prêtres, de « géomores » ou répartiteurs pour le partage des terres.

Les dieux de la colonie étaient naturellement ceux de la métropole, dont on emportait des effigies, destinées aux sanctuaires de la cité nouvelle. Les émigrants recrutés parmi les étrangers pouvaient aussi emporter leurs cultes avec eux, et l'on y ajoutait plus tard, après fusion avec les indigènes d'outre-mer, certains dieux exotiques. Mais le culte le plus particulier à la colonie était celui de son fondateur, adoré en qualité de héros, avec sacrifices et jeux funéraires célébrés autour de son *hérôon* ou temple-tombeau.

Mais les choses ne se passaient pas toujours aussi méthodiquement. Certains départs ressemblaient à des fuites précipitées, sans but précis ; certains atterrissages résultaient de cas fortuits, surprises de navigation ou coups de main improvisés. Il arriva aussi que des négociants, d'abord installés au petit bonheur dans une ville barbare, y formèrent peu à peu une colonie assez populeuse pour se constituer en communauté hellénique. On cherchait alors à régulariser la situation : on demandait un « œkiste » d'emprunt à la métropole la plus représentée, ou bien on en choisissait un dans le Panthéon grec, de préférence un Apollon, un Hermès ou un Héraclès.

La constitution des villes coloniales était aussi à l'image de celle des métropoles. Au début, les clans achéo-éoliens et ioniens chassés par l'invasion dorienne avaient pour chefs un prince et une noblesse qui transportaient avec eux les cadres d'une monarchie ou d'une cité aristocratique. Ce type primitif s'imposa, par la force de la tradition, même aux émigrations provoquées par les abus de l'oligarchie métropolitaine. Par une inconséquence singulière, les colons adoptaient pour eux-mêmes, hors du pays natal, le régime dont ils avaient voulu fuir les vices ; de plus ils se montraient souvent réfractaires aux réformes proposées par leurs législateurs. Ces résistances s'expliquent sans doute par les appréhensions qu'inspire le brusque progrès à une société transplantée hors de son milieu, et aussi par la soif soudaine de déshérités pour des privilèges enfin accessibles. L'esprit colonial se trouvait ainsi partagé entre les tendances novatrices qui avaient provoqué la scission d'avec la métropole et certaines routines conservatrices avivées par la crainte de paraître manquer de traditions. C'est ce qui explique, par exemple, qu'en art les colonies de Sicile se distinguent par un goût d'archaïsme et une prédilection marquée pour des dispositifs très anciens, depuis longtemps abandonnés par les artistes de la Grèce propre.

Cependant ne généralisons pas à l'excès. En politique surtout, l'évolution des cités coloniales vers le libéralisme fut plus rapide que celle des métropoles. Le régime de la propriété y était d'ordinaire plus favorable aux droits individuels, et notamment à ceux des cadets. Après une assez courte période d'adaptation, l'égalité ne tardait pas à tout niveler. L'accession à la démocratie était plus prompte dans des pays où l'on éprouvait très tôt le besoin d'un statut régulier. Aussi les colonies ont-elles été des pépinières de législateurs à qui l'on dut, avant

Lycurgue, Dracon et Solon, les premiers essais de codes et de constitutions : tels ceux des premiers « cosmes » crétois, de Zaleucos à Locres, de Pittacos à Lesbos, de Charondas à Catane.

Dans les colonies hétérogènes, comme Rhègion, Crotone, Locres, Agrigente, l'application du régime censitaire faisait d'un sénat de mille membres, recruté parmi la bourgeoisie d'argent, le maître du gouvernement. Ailleurs, la démagogie fit pulluler les premiers tyrans, à Samos avec Polycrate, à Milet avec Thrasybule, à Naxos avec Lygdamis, l'ami de Pisistrate.

On ne risque donc guère d'exagérer la bienfaisante contribution des colonies à l'essor du génie grec. C'est l'émigration qui a sauvé de la ruine les éléments les plus cultivés de la Grèce prédorienne et le brillant héritage de la culture créto-mycénienne. Sans elle, la Grèce serait restée, sous le régime dorien, une communauté forte de son rigorisme, mais courte d'idées, comme devait l'être plus tard la Rome archaïque. Réduite à ses propres moyens, la péninsule hellénique se dépense inutilement dans le particularisme des haines de clans et l'héroïque vanité d'un nationalisme borné : il lui faut, à toute époque, le grand air de la mer et le contact des mondes extérieurs pour aviver ses facultés d'observation et enrichir son esprit inventif. De l'âpre guépier balkanique, les essaims achéo-éoliens, minyens et ioniens ont fait la ruche industrielle où s'est élaboré, avec le suc des plus belles fleurs exotiques, le miel savoureux de l'atticisme.

CHAPITRE VII

L'ART ET LA CIVILISATION DE LA GRÈCE ARCHAÏQUE¹

On réserve d'ordinaire la qualification « d'archaïque » à la période de civilisation grecque comprise entre l'invasion dorienne et la seconde guerre médique, c'est-à-dire entre le ^x^e siècle et l'an 480 avant J.-C. Ce terme implique une idée de commencement, mais dans un sens relatif qui n'exclut pas celle d'un recommencement. L'archaïsme se relie le plus souvent à un état antérieur contre lequel il réagit, mais dont il subit aussi la tradition.

En outre, il est plus qu'une période chronologique. Il est un état d'esprit, un stade de civilisation caractérisé par un ensemble de préoccupations et de tendances qu'on retrouve sensiblement identiques à des moments divers de l'histoire et dans des pays très différents. La plupart des archaïsmes se ressemblent par la prédominance de l'élément mystique sur le sens de l'observation imitative de la nature. Ils procèdent

1. **OUVRAGES D'ENSEMBLE A CONSULTER.** — Sur l'évolution générale de l'art grec à l'époque archaïque, consulter d'abord l'*Histoire de l'art dans l'antiquité* de G. Perrot et Chipiez, t. VII à X (Paris, 1898-1914, in-4°), qu'on complétera ou corrigera à l'aide des grands manuels d'archéologie grecque, parmi lesquels nous retiendrons surtout Collignon, *Histoire de la sculpture grecque* (Paris 1892-1897, 2 vol. in-8°); Bülle, *Handbuch der Archaeologie*, t. I (Berlin, 1913, in-8°); W. Klein, *Geschichte der griechischen Kunst* (Leipzig, 1904-1907, 3 vol. in-8°); P. Ducati, *L'arte classica* (Turin, 1920, in-8°); Ch. Picard, *La sculpture antique*, t. I (Paris, 1923, in-8°); H. Lechat, *La sculpture grecque* (Paris, 1922, in-18, de la « Collection Payot »); W. Deonna, *L'archéologie, sa valeur, ses méthodes* (Paris, 1912, 3 vol. in-8°); A. de Ridder et W. Deonna, *L'art en Grèce* (Paris, 1924, in-8°; fasc. 12 de l'« Évolution de l'humanité »).

Sur les autres aspects de la civilisation grecque durant cette période, on trouvera d'intéressants aperçus dans H. Blümner, *Technologie und Terminologie der Gewerbe und Künste bei den Griechen und Römern* (Leipzig et Berlin, 1879, 2 vol. in-8°; 2^e éd. refondue, 1912); F. Noack, *Die Baukunst des Altertums* (Berlin, 1910, in-8°); Bell, *Hellenic architecture, its genesis and growth* (Londres, 1920, in-8°); G. Leroux, *Les origines de l'édifice hypostyle en Grèce, en Orient et chez les Romains* (Paris, 1913, in-8°; fasc. 108 de la « Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome »); E. Pottier, *Catalogue des vases antiques du Louvre* (Paris, 1895-1899, 3 vol. in-12); M. Croiset, *La civilisation hellénique* (Paris, 1922, 2 vol. in-18, de la « Collection Payot »); Baumgarten, Poland, Wagner, *Die hellenische Kultur* (Leipzig, 1905, in-8°; 3^e éd., 1913).

d'un concept idéaliste, dominé jusqu'à l'obsession par un protocole de dignité rituelle. De là les préférences dont ils témoignent pour les attitudes raides et guindées, qu'on qualifie en général de « hiératiques », mais en les expliquant trop exclusivement par la maladresse technique d'un art dans l'enfance. En fait, il convient aussi d'y reconnaître un effort d'idéalisation tendant à dégager les attributs essentiels de l'idole, symbole de la fixité et de la permanence divines.

Le même esprit subjectif inspire la décoration. Celle-ci emprunte ses motifs linéaires, croix gammée, cercles concentriques, roue radiée, méandres, etc., au répertoire des vieux symboles magiques, que l'humanité primitive tire spontanément de son cerveau comme autant de créations mystérieuses, capables de dominer et contraindre les forces de la nature.

L'archaïsme grec est loin d'être uniforme. Les tendances multiples qui s'y révèlent correspondent aux aspects divers de la vie collective durant cette longue incubation de l'hellénisme. Elles s'identifient aux épisodes de l'histoire qui a été retracée précédemment. Sous une forme concrète, elles en sont l'expression logique et la confirmation.

I. — LE PREMIER ARCHAÏSME ORIENTALISANT¹

Les plus anciens documents qui nous soient parvenus après ceux de la basse époque mycénienne s'échelonnent sur le ix^e et le viii^e siècle. Ils attestent une zone d'influence où l'art doit presque tout à l'Orient et très peu de chose à la Grèce continentale. Mais cet orientalisme lui-même n'est pas celui de telle ou telle province particulière de l'Asie ou de l'Égypte : c'est un mélange auquel les uns et les autres ont collaboré. Il est,

1. OUVRAGES A CONSULTER. — Outre les livres généraux cités à la note précédente, voir F. Poulsen, *Der Orient und die frühgriechische Kunst* (Leipzig, 1912, in-8°) ; Hogarth, *The archaic Artemisia*, dans *British Museum. Excavations at Ephesus* (Londres, 1908, in-folio) ; G. Radet, *Ephesiaca* (Bordeaux, 1907, in-8°, 40 p. ; extr. de la *Revue des études anciennes*, t. VIII, 1906, et du *Journal des Savants*, 1906) ; Charles Picard, *Ephèse et Claros ; recherches sur les sanctuaires et les cultes de l'Ionie du nord* (Paris, 1922, in-8° ; fasc. 123, de la « Bibliothèque des Ecoles françaises d'Athènes et de Rome »), p. 474-538 ; Bülke, *Der schöne Mensch* ; I : *Altertum* (Munich, 1898, in-4° ; 2^e éd., 1910) ; Julius Lange, *Darstellung der Menschen in der älteren griechischen Kunst* (Strasbourg, 1899, in-4°), traduction d'un mémoire paru en danois dans les *Mémoires de l'Académie royale de Danemark*, 6^e série t. IV, 4^e livraison (1898) ; Lermanns, *Altgriechische Plastik* (Munich, 1907, in-4°) ; W. Deonna, *Les Apollons archaïques* (Genève, 1909, in-4°) ; H. Lechat, *La sculpture grecque avant Phidias* (Paris, 1904, in-8°) ; Heberdey, *Altattische Porosskulpturen* (Vienne, 1919, in-folio).

par conséquent, le reflet de cet Orient composite tel qu'il résultait au IX^e siècle des rapports politiques et commerciaux entre la vallée du Nil, la Mésopotamie et l'Asie Mineure. En Asie, il est naturellement plus asianisant, et il devient plus égyptisant aux confins de l'Afrique, notamment à Rhodes, à Chypre et en Phénicie. Cet orientalisme mixte s'est transmis aux colonies ioniennes par l'intermédiaire de la Lydie et de la Phrygie, aux îles et à la Grèce continentale concurremment par les colonies grecques et par les Phéniciens.

Ainsi, le trésor de l'ancien temple d'Artémis à Éphèse (VI^e siècle) offre des ex-voto (effigies de la déesse, lions, sphinx, chars, etc.), qui dérivent de prototypes babyloniens et hittites, transmis par la Lydie. Des plats de bronze et des coupes du même métal ou en argent, du VIII^e et du VII^e siècle, provenant de Chypre et qu'on a voulu attribuer à des ateliers phéniciens, ont aussi pour équivalents des objets similaires découverts en Crète, dans l'autel sacré du mont Ida, et des ex-voto trouvés à Olympie.

A l'exemple de l'Ionie, toute la céramique grecque du VII^e siècle orientalise, à Rhodes, dans les Cyclades, en Crète, en Argolide et surtout à Corinthe. La Laconie elle-même, dans les nombreuses figurines en plomb des VIII^e et VII^e siècles provenant du sanctuaire d'Artémis Orthia à Sparte, suit le même courant. Celui-ci est comme un choc en retour d'Asie en Europe du mouvement inverse d'ouest en est qui avait répandu sur l'Asie et l'Égypte les produits de l'industrie créto-mycénienne.

L'art de la Grèce archaïque s'est enrichi d'une création qui semble avoir manqué à la période antérieure : la grande statuaire en pierre ou en marbre. Quoique les modèles en ce genre existassent depuis des siècles en Égypte, en Chaldée et chez les Hittites, c'est seulement vers le VIII^e siècle que les ateliers grecs paraissent s'en être inspirés, sans doute afin de pourvoir d'idoles et d'effigies durables les nouveaux temples et les tombes. Deux types leur furent suggérés simultanément : celui de la figure féminine, debout ou assise, qui, drapée dans une robe étroite comme un fourreau et coiffée d'une sorte de tiare ou *polos*, ou encore d'une chevelure nattée retombant sur les épaules à la manière du « *klaft* » égyptien¹, semble dériver de cet orientalisme mixte du VIII^e siècle qui combine le type de l'Artémis éphésienne avec des réminiscences d'art égyptien. On retrouve une

1. Voir plus haut, p. 68.

transposition de ce modèle à des figures viriles, mais déjà plus grécisée selon le goût ionien, dans les statues assises des Branchides (milieu du ^{vi}^e siècle), prêtres d'Apollon Didyméen, alignés devant l'entrée du temple à la manière égyptienne, mais drapés à la mode d'Asie Mineure ou « asianique » et trônant majestueusement. De l'art hittite, ils ont la lourdeur et l'imprécision anatomique, et l'ampleur de leur volume n'enveloppe guère que du vide. A Chypre, les statues funéraires d'hommes debout et drapés offrent une adaptation de la même formule asianique à un type local gréco-phénicien.

De l'autre série, celle des figures viriles entièrement nues, désignées sous le terme d'« Apollons » ou de *kouroi* (jeunes hommes), nous connaissons de nombreux spécimens. Celle-ci paraît bien être sinon une création, du moins une variation plus personnelle d'ateliers grecs, s'inspirant des modèles égyptiens. La chevelure nattée en forme de « klast », comme celle des Artémis asianiques, est sans doute une mode d'Égypte transmise par Naucratis à la Syrie, à l'Ionie, aux îles, à la Crète et répétée à satiété par leurs ateliers de marbriers et de bronziers. Les proportions élancées, la sveltesse de la taille, l'attitude statique, les bras pendants sur les jambes raides et légèrement distantes évoquent bien l'image d'un Égyptien dépouillé de son pagne africain et de sa physionomie ethnique. La nudité complète est ici une suggestion de l'éducation gymnique de la Grèce et un attribut héroïque de jeunesse et de force : car ces statues représentent tantôt des dieux, tantôt des morts héroïsés.

Il semble qu'on puisse attribuer à des ateliers crétois du ^{vii}^e siècle la diffusion de ce type viril, auquel correspond un type féminin drapé, du genre éphésien. La gravité des visages mornes distingue les plus anciennes, tandis que les plus récentes, qu'on peut qualifier d'imitations ioniennes, ont le sourire aux lèvres. Des premières, la Crète a livré des spécimens caractéristiques : telles les statues trouvées à Prinias, à Éleuthernes et à Aptéra. L'antiquité faisait honneur à l'école des Dédalides d'avoir assoupli les statues divines par l'ébauche d'un mouvement de marche. Les maîtres crétois Dipoinos et Skyllis allèrent travailler à Sicyone et à Argos. D'autre part, les types de l'adulte viril ou de la femme drapée à la mode éphésienne furent adoptés par les écoles de la Grèce, dans les îles (Naxos, Chios), en Ionie, en Béotie, en Argolide et Corinthie, en Attique. Chaque école accommoda le modèle selon son tempérament : l'Ionie raffina dans le sens de l'expression joyeuse, dont le

sourire devint le signe conventionnel, et de la coquetterie du costume et de la parure, que les statues de l'acropole d'Athènes poussent jusqu'au maniérisme et à la minauderie ; au contraire, les statues de Cléobis et Biton, œuvres de l'Argien Polymède, se distinguent par la carrure athlétique de leurs épaules et la puissance de leur musculature, au point que les archéologues leur ont décerné la qualification de « portefaix ».

Cette statuaire resta longtemps soumise à des règles sévères : avec leurs visages tournés invariablement droit en avant et la verticalité absolue de la tête et du torse, les sculptures de cette période ont encore quelque chose de raide et de conventionnel, où se trahit, avec l'effort d'un art à ses débuts, la préoccupation d'une attitude rituelle.

II. — IONISME ET DORISME EN PLASTIQUE ET EN ARCHITECTURE¹.

Pour les historiens anciens, depuis Hérodote et Thucydide, la philosophie de l'histoire grecque se résumait dans l'antithèse de l'ionisme et du dorisme. Dans quelle mesure cette opposition s'applique-t-elle à l'art grec ?

Elle a été niée par ceux qui croient à l'influence exclusive de l'ionisme. Sans doute, l'ionisme, plus ou moins teinté d'orientalisme, en vulgarisant partout ses modèles, a été l'éducateur le plus actif du goût hellénique. Mais il n'en est pas moins constant que l'unité générale de la civilisation grecque recouvrait nombre de variantes locales : l'art, comme la langue et la politique, avait ses dialectes. A mesure que se dégageait la personnalité des diverses cités, chacune réagissait selon son tempérament au contact des modèles étrangers. L'Athènes du

1. OUVRAGES A CONSULTER. — Outre les ouvrages généraux cités p. 394, voir E. Pottier, *Le problème de l'art dorien* (Paris, 1908, in-12, de la « Bibliothèque de vulgarisation du musée Guimet ») ; Lechat, *Le temple grec* (Paris, 1902, in-12) ; Pernier, *Templi arcaici di Prinias*, dans l'*Annuario della Scuola archeologica italiana di Atene*, t. I (1914), p. 19 et suiv. ; J. Hulot et G. Fougères, *Sélinonte* (Paris, 1910, in-folio) ; Koldewey-Puchstein, *Die griechischen Tempel in Unteritalien und Sicilien* (Berlin, 1899, 2 vol. in-folio) ; Kawerau, *Der Tempel im Thermos*, dans les *Antike Denkmäler des deutschen archäologischen Instituts zu Athen*, t. 1 (1908).

Sur les fouilles de Sparte : Dawkins, dans l'*Annual of the British School at Athens*, t. XIII (1906-7), XIV (1907-1908), et XV (1908-1909) ; Guy Dickins, *The art of Sparta* dans le *Burlington Magazine* t. LXVIII (1908), p. 66-84 ; Johansen, *Les vases sicyoniens* (Paris et Copenhague, 1923, in-4°) ; Schweizer, *Untersuchungen zur Chronologie der geometrischen Stile in Griechenland* (Heidelberg, 1918, in-8°) ; Bluemel, *Zwei Strömungen in der attischen Kunst des fünften Jahrhunderts* (Berlin, 1924, in-8°, 38 p.).

vii^e siècle semble avoir été influencée tout d'abord par l'art crétois des Dédalides, dont la légende athénienne prétendait faire une école attique. Elle a pu recevoir d'eux le goût des formes sveltes et nerveuses, qu'elle a poussées jusqu'à la gracilité. Puis elle se mit, au milieu du vi^e siècle, à l'école des Ioniens, mais ne tarda pas à affirmer son tempérament propre en transformant leur art un peu trop facile et superficiel dans le sens de la sobriété, de la précision anatomique et de la finesse.

D'autre part, des œuvres nombreuses, telles que certains reliefs et certains bronzes de Laconie ou les statues de Cléobis et Biton en Argolide ou encore, à Sélinonte, colonie dorienne, quelques métopes du temple qu'on est convenu d'appeler temple C révèlent une prédilection toute dorienne pour un type trapu, fortement musclé, aux épaules larges, qui répond à un canon de la figure virile plus puissamment athlétique que celui de l'Ionie, des îles, de l'Attique et même de la Béotie. Le volume y est plus plein, plus anatomique et d'une ordonnance plus rythmée. C'est dans les écoles d'Argos et de Sicyone, elles-mêmes disciples des Crétois, que cet idéal péloponnésien de force et de symétrie a dû s'élaborer au vi^e siècle et préparer la tradition d'où devaient sortir, au v^e siècle, les sculptures d'Égine et d'Olympie et la statuaire de Polyclète, appelée elle-même à infuser sa vigueur à l'art de Phidias.

On relève des contrastes ou des nuances analogues dans la décoration monumentale. Le temple archaïque de Prinias, en Crète, œuvre du vii^e siècle, n'est encore ni dorique ni ionique : couvert d'une terrasse plate, il était orné d'une frise extérieure figurant une procession de jeunes cavaliers ; au-dessus de la porte de la « cella », deux statues de déesses assises, coiffées du polos, se faisaient face à chaque bout d'un linteau décoré, en haut, d'une zone de fauves et, en bas, de deux figures féminines allongées en tête-bêche. Or, si le motif des cavaliers est crétois, ainsi que le toit en terrasse, l'origine asianique des déesses et des fauves est confirmée par de nombreuses analogies. Le sanctuaire archaïque d'Artémis à Éphèse, construit vers 550 avec les subsides de Crésus, présentait aussi un bandeau de sculptures continues sur la corniche ou cymaise du toit, et non pas sur l'architrave ; mais la base des colonnes ioniques était enveloppée de reliefs, par une adaptation que suggéra sans doute aux constructeurs ioniens l'exemple des reliefs décoratifs appliqués sur les plinthes des monuments hittites et assyriens. Des frises de couronnement se retrouvent, de même, sur certaines

tombes lyciennes en forme de tours. Il semble donc que la question si controversée de l'origine de la frise dite ionique comporte une solution éclectique, celle d'une provenance créto-égyptienne, attestée par le temple de Prinias, et celle d'une provenance asianique. En tout cas, il n'est guère douteux que l'épithète traditionnelle d'ionique ne réponde à une réalité psychologique : la prédisposition particulière de l'esprit ionien pour le genre narratif continu, tandis que le rythme alternatif de la frise dorique, scandée de métopes et de triglyphes, correspond plutôt à la tournure lyrique de l'esprit dorien.

Aussi bien la distinction des deux ordres classiques de l'architecture grecque se justifie par des différences fondamentales de structure et de plan qui décèlent des origines distinctes. Le premier temple ionique connu est le sanctuaire archaïque d'Artémis, antérieur à celui de Crésus et construit avant 560 par l'architecte crétois Chersiphron de Cnossos. Il était à double rang de colonnes (ou « diptère »), peut-être à ciel ouvert (ou « hypèthre ») ; la double colonnade, disposée sur le pourtour, était établie, non pas sur un soubassement unique et massif, mais sur des fondations indépendantes pour chaque colonne. Le temple dit de Crésus reproduisait en plus grand ce dispositif. Les colonnes hautes et sveltes et l'entablement léger ne supportaient qu'une toiture de faible poids. Ces caractéristiques communes aux autres temples de l'Ionie propre, comme celui de Samos, et même à ceux de l'époque hellénistique, comme à Didymes et à Priène, suggèrent l'idée que cette architecture légère dérive des portiques asiatiques du type de ceux qu'on rencontre en Susiane (type dit *apadâna*). Le plan rectangulaire est d'une ampleur qui le rapproche du carré.

En Grèce propre, le temple du VII^e siècle se modèle d'abord sur le type de l'habitation elliptique, comme à Thermos et à Érétrie ; puis il s'inspire du palais (ou *mégaron*) continental, de plan rectangulaire très allongé, avec un simple vestibule s'encadrant entre les piliers de la façade (ou vestibule *in antis*), comme à Tirynthe, à Orchomène, à Sparte et au premier *Hécatompédon* (ou « Temple de cent pieds ») d'Athènes, et parfois avec une colonnade axiale intérieure en bois, comme à Thermos en Étolie, à Néandria en Troade, à Locres en Italie. Au VI^e siècle apparaissent les premiers temples à colonnades périphériques (ou temples « périptères »), comme celui de Thermos remanié, avec une colonnade ou *péristasis* simple, aux colonnes de bois, avec un entablement décoré de triglyphes en bois, de métopes et

d'une cymaise en terre cuite peinte. Le bois, comme aux temples d'Héra, à Argos et à Olympie, précède l'emploi de la pierre dans les colonnades et les entablements.

C'est dans les colonies helléniques de l'ouest, et notamment en Sicile (à Sélinonte ou à Ségeste) et en Italie (à Paestum), que le type dorique archaïque atteint des dimensions colossales. Le modèle de la colonne dorique cannelée, empruntée à l'Égypte, où l'on en connaît des exemples, dès l'an 2900 environ à Sakkarah et ensuite à Dér-el-Bahari et Béni-Hassan¹, s'est complété en Grèce par un chapiteau qui semble une adaptation du chapiteau à boudin créto-mycénien. Quant aux détails de l'entablement en pierre, ils ne sont que la stylisation des parties organiques correspondantes de la construction en bois et en terre cuite : architrave, trise à triglyphes et métopes, frontons et cymaise.

Pour ce qui est des origines, le type dorique est septentrional, comme le *mégaron* continental, et il n'est pas interdit de supposer qu'il s'est formé d'abord en Argolide, après l'arrivée des Doriens. Il resta toujours, en Grèce continentale et même dans les pays non doriens, le type en quelque sorte national du temple grec. Le type ionique, que la largeur de son plan rapproche, au contraire, du *mégaron* crétois et méridional, s'introduisit en Grèce avec les « trésors » des colonies ioniennes à Delphes. Mais il était réservé à Athènes, lorsqu'elle s'attribua le titre de métropole de l'Ionie, d'imaginer, par une heureuse synthèse des deux formules, le type composite attico-ionien, qui fit plus tard école jusqu'en Asie.

Ces faits justifient, en somme, la théorie traditionnelle du dualisme hellénique. En art, celui-ci implique un contraste, mais non un antagonisme systématique : ionisme et dorisme sont, pour ainsi dire, les deux lobes d'un même cerveau. Dans l'un domine une conception de la vie plus méridionale et plus fleurie, imaginative et joyeuse : l'idéal ionien s'épanouit en un rêve individualiste de félicité opulente, l'*olbos*. L'idéal dorien se tend de préférence en un rêve aristocratique d'ordre, de domination, de rigorisme, l'*arété*. Mais les deux tendances se juxtaposent et se concilient un peu partout, même à Sparte. Celle-ci ne fit-elle pas appel au bronzier ionien Bathyclès de Magnésie pour élever à Apollon Amycléen une statue colossale, dressée sur un trône que supportait un chœur de jeunes filles, de style ionien ? C'est surtout dans

1. Sur ces monuments, voir plus haut, p. 51-52 et 67-69.

les villes commerçantes, Argos, Corinthe, Athènes, qu'un éclectisme intelligent sut associer ces deux formes d'idéal et les fondre en un type complet de civilisation hellénique.

III. — LE STYLE GÉOMÉTRIQUE DANS LA CÉRAMIQUE ATTIQUE ET LE DORISME¹.

On rattache d'ordinaire à l'invasion doriennne l'éclosion en céramique du décor géométrique qui fleurit un peu partout en Grèce au VIII^e et au VII^e siècle avant le style asianisant, notamment en Argolide, en Béotie, en Attique. Dans celle-ci en particulier, du IX^e au VII^e siècle, s'est épanoui le style qu'on appelle « du Dipylon », du nom de la grande nécropole, voisine de la porte Dipyle, dans le quartier du Céramique, où en furent retrouvés les plus beaux échantillons. Il est représenté surtout par de grands vases funéraires qui surmontaient, en guise de stèles, les tombes de « naucrares »² et autres notables. Le décor se compose d'un répertoire linéaire de zones, remplies de zigzags, damiers, triangles, croix gammées, méandres, etc. Il s'y ajoute parfois des représentations de scènes funèbres, avec groupes de pleureuses suivant un corbillard, défilés de chars, et aussi joutes nautiques ou combats de navires de guerre. Les personnages sont tous d'un dessin schématique, en silhouette opaque, avec des torsos triangulaires et des tailles de guêpes ; les bras sont figurés par de simples barres.

Ce style n'a rien de commun avec l'orientalisme animalier ou végétal ni avec le dessin curviligne submycénien. Il évoque un rapprochement avec le style géométrique rectiligne des Balkans, de l'Europe centrale et de la civilisation dite de Halstatt ou de l'âge du fer. Il semble dériver des motifs linéaires et angulaires familiers aux arts primitifs de la trame et de la chaîne, c'est-à-dire de la broderie et de la sparterie, telles qu'elles sont encore en usage dans les Balkans, la vallée du Danube et la Russie.

1. OUVRAGES A CONSULTER. — Perrot et Chipiez, *Histoire de l'art dans l'antiquité*, t. VII (Paris, 1898, in-4°), p. 254-276 ; F. Poulsen, *Die Dipylongraeber und die Dipylonvasen* (Leipzig, 1905, in-4°) ; E. Pottier, *Catalogue des vases antiques du Louvre*, t. I (Paris, 1896, in-12), p. 212-233 ; S. Casson, *The dorian invasion reviewed*, dans *Antiquaries Journal*, t. I (1921), p. 199-218 ; du même, *Bronze work of the geometric periode and its relation to later art*, dans *Journal of hellenic Studies*, ann. 1922, p. 206-219 ; Helbig, *Les navires sur les vases du Dipylon et les naucrares*, dans les *Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, t. XXXVI (1898), p. 387-421.

2. Voir plus haut, p. 324.

Aussi y a-t-on reconnu un apport des nordiques, en l'espèce des Doriens.

Mais comment s'expliquer que cette formule septentrionale ait atteint son expression la plus complète chez un peuple qui se flattait d'avoir échappé à l'invasion doriennne ? La difficulté est peut-être plus apparente que profonde. D'abord, le style géométrique est le point de départ et l'aboutissement de toute évolution décorative complète, telle qu'on l'observe, par exemple, dans le cycle de l'art créto-mycénien. Celui-ci, après avoir passé du style géométrique primitif au naturalisme, avait fini par évoluer vers la stylisation et par revenir aux thèmes rudimentaires de ses débuts, lesquels, d'ailleurs, n'avaient jamais dû disparaître complètement de l'art populaire. Il est probable que les Doriens, apportant du nord des combinaisons semblables, n'ont fait que contribuer au réveil de cette décoration géométrique à la faveur de la décadence du style mycénien. Que les potiers athéniens du Céramique, en quête de nouveautés, aient, par amour de l'art et sans y attacher aucun sens politique, adopté, enrichi et affiné ce mode décoratif, avec leur ingéniosité coutumière, c'est assez plausible. D'autres le firent, avec moins d'habileté, par exemple en Béotie, en Eubée et à Théra, de même que l'Athènes archaïque devait aussi adopter, sans la moindre arrière-pensée, le costume des femmes doriennes et la lourde fibule halstattienne. Le style du Dipylon n'est guère autre chose que l'application à la céramique d'un répertoire de tapisserie.

Ce qui, dans cette renaissance géométrique, appartient en propre aux ateliers athéniens, c'est la richesse dans l'ordre et la précision technique. Comparé à l'exécution lâchée du style géométrique béotien, le style du Dipylon porte bien la marque des qualités attiques, qui ont su, de cette invasion pacifique du dorisme, tirer une création originale.

IV. — L'OUTILLAGE ET L'INDUSTRIE¹.

La perfection à laquelle atteignit la céramique à vernis noir et rouge dans la seconde moitié du vi^e siècle, comme, d'autre

1. OUVRAGES A CONSULTER. — Outre l'ouvrage de Blümner cité plus haut, p. 394 n. 1, voir Francotte, *L'industrie dans la Grèce ancienne* (Bruxelles, 1900-1901, 2 vol. in-8°); P. Guiraud, *La main-d'œuvre industrielle dans l'ancienne Grèce* (Paris, 1900, in-8°; fasc. 12 de la « Bibliothèque de la Faculté des Lettres de l'Université de Paris »); G. Glotz, *Le travail dans la Grèce ancienne. Histoire économique de la Grèce*

part, la finesse des bronzes incisés ou à reliefs, ou encore la délicatesse croissante du modelé dans le travail du marbre, attestent chez les ouvriers et les artistes une habileté technique égale à leur goût. L'outillage de fer autorisait des délicatesses et des audaces inconnues à l'âge du bronze, du moins en Grèce. L'on y attaque, soit pour l'architecture, soit pour la sculpture, la pierre dure sans timidité ; la pierre tendre et le bois sont délaissés à partir du premier tiers du ^{vi}^e siècle. La fonte et la soudure du fer et du bronze, perfectionnées par les Samiens Rhæcos et Théodoros et par Glaucos de Chios, permettaient déjà à un Bathyclès de Magnésie d'exécuter pour Sparte un Apollon en bronze d'environ quinze mètres de hauteur.

Mais l'industrie était encore confinée dans de petits ateliers : le personnel des plus importants ne dépassait pas quatre ou cinq dizaines d'ouvriers. L'usine, au sens moderne, n'existait pas. Le machinisme était à peu près inconnu : on se contentait de quelques appareils rudimentaires de levage en bois, et, pour les forges, d'un jeu de soufflets en cuir. Tout était fabriqué à la main ; la scie, les tenailles, les marteaux, les forets, les enclumes étaient connus depuis des siècles ; mais le progrès se bornait à la substitution partielle du fer au bronze. Ce qui paralysait l'industrie métallurgique, c'était la pauvreté du combustible. Le charbon de bois ne pouvait alimenter que des foyers de faible puissance : tout le travail devait donc être demandé à la machine humaine. De plus, les navires étaient seuls capables de gros transports de matières premières et de combustible, à de grandes distances : car, sur terre, les charrois étaient réduits au minimum par la médiocrité des chemins et surtout par l'insuffisance et la défectuosité des modes d'attelage.

En effet, le harnachement antique ignorait le collier d'épaule, la bricole, le palonnier, l'attelage en file et la ferrure des animaux. Il ne connaissait qu'une sorte de collier de gorge, qui étouffait le cheval, et le joug de tête ou de garrot pour une paire de bœufs. La moyenne d'un chargement de voiture à deux chevaux ou deux mulets n'atteignait pas une demi-tonne ; encore fallait-il des relais fréquents.

depuis la période homérique jusqu'à la conquête romaine (Paris, 1920, in-8°) ; P. Waltz, *Les artisans et leur vie en Grèce des temps homériques à l'époque classique*, dans la *Revue historique*, t. CXVII (1914), p. 5-41 ; CCLI (1922), p. 161-193 ; CXLII (1923), p. 14-46 ; CXLVI (1924), p. 161-204 ; Lefebvre des Noëttes, *La force motrice animale à travers les âges* (Paris, 1924, in-8°), ouvrage très neuf, auquel nous avons emprunté quelques-unes des idées développées à la fin du présent paragraphe.

Dans l'intérieur du pays, les convois se faisaient le plus souvent à dos d'âne ou de mulet. Pour les grès matériaux de construction, charpentes et pierres de taille, la traction animale exigeait des dépenses hors de proportion avec le but à atteindre. Aussi devait-on, à l'exemple des Égyptiens et des Assyriens, faire un large emploi de la traction humaine.

Cette obligation explique en grande partie le rendement limité de certaines industries, la difficulté du ravitaillement des moulins, des foyers, et surtout la nécessité de l'esclavage. La traite des esclaves en pays barbares était une question vitale pour les cités antiques. Elle était pour leurs colonies une source essentielle de revenus, et c'est ainsi que la Phrygie, la Paphlagonie, la Thrace et la Sicile étaient exploitées en bétail humain.

Le progrès des mœurs et le christianisme lui-même ne purent rien contre ce vice originel, que seule la découverte de harnachements pratiques devaient, beaucoup plus tard, corriger, à l'époque du haut moyen âge.

V. — IONISME ET DORISME DANS LA PENSÉE ET LA LITTÉRATUREⁱ.

Le génie ionien se complaisait aux récits de prouesses et d'aventures. Les plus anciennes récitations, mimées par les aèdes épiques, évoquaient, dans les fêtes, les souvenirs d'un monde héroïque et des visions de contrées lointaines ou fabuleuses. L'imagination asianique, habituée aux longs voyages et fami-

1. OUVRAGES A CONSULTER. — A. et M. Croiset, *Histoire de la littérature grecque*, t. I et II (Paris, 1896 et 1898, in-8°) ; Th. Gomperz, *Griechische Denker* (Leipzig, 1893-1902, 3 vol. in-8° ; 2^e éd., 1903-1909), traduit en français, sous le titre *Les penseurs de la Grèce*, par A. Reymond (Lausanne et Paris, 1908-1910, 3 vol. in-8°) ; L. Robin, *La pensée grecque et l'origine de l'esprit scientifique* (Paris, 1923, in-8°) ; fasc. 13 de la collection « L'évolution de l'humanité ». — Les histoires de la littérature grecque publiées en Allemagne sont surtout des répertoires. La principale est celle de W. von Christ, *Geschichte der griechischen Literatur*, 6^e éd., par O. Stählin et W. Schmid (Munich, 1912-1920, 3 vol. in-8°, de la collection du « Handbuch der klassischen Altertumswissenschaft » d'I. von Müller), dont le t. I^{er} concerne la période ici envisagée ; y joindre celle de Wilamowitz-Moellendorf, *Die griechische Literatur und Sprache des Altertums*, 3^e éd. (Leipzig, 1912, in-8°, formant le t. I, 8, de la collection « Kultur der Gegenwart »). En Angleterre, signalons J. P. Mahaffy, *A history of classical greek literature*, 4^e-5^e édition (Londres, 1903-1908, 4 vol. in-8°) ; H. N. Fowler, *A history of ancient greek literature* (Londres, 1923, in-8°), et, pour la philosophie, J. Burnet, *Greek philosophy*, t. I : *Thales to Plato* (Londres, 1914, in-8°). En Italie, A. Mieli, *La scienza greca*, t. I : *Le scuole ionica, pythagorica ed eleata* (Florence, 1916, in-8°). Sur l'alphabet grec, voir Janssen, *Geschichte des Alphabets* (Berlin, 1925, in-8°) ; R. Dussaud, *Les inscriptions phéniciennes du tombeau d'Ahiram, roi de Gebal*, dans la revue *Syria*, t. V (1924), p. 135-157. Sur les dialectes, voir F. Bechtel, *Die griechischen Dialekte* (Berlin, 1921-1923, in-8°).

liarisée avec les « pays étranges », s'extériorisait volontiers dans le temps et dans l'espace. Curieuse des spectacles de la nature, elle ne s'intéressait pas moins aux aspects multiples de la vie universelle et s'efforçait d'en dégager les lois : la science et la philosophie partaient de l'observation pour aboutir à la théorie spéculative.

Réagissant par ses dons intellectuels sur le fonds des cosmogonies et des notions pratiques de l'Orient chaldéen, le génie ionien en clarifia et en élimina le merveilleux ; il s'éleva peu à peu à la conception raisonnée et métaphysique d'un ordre supérieur régi par une intelligence souveraine. Au ^{vi}^e siècle, Héraclite d'Éphèse, philosophe et poète, Thalès de Milet, Anaximandre et Anaximène, auteurs de traités *Sur la nature*, recherchèrent le principe cosmique d'abord dans un élément physique comme l'eau, puis dans un fluide impondérable, infini et éternel. Xénophane de Colophon, à qui l'on attribuait la fondation de l'école d'Élée, entrevit le premier un dieu unique et ouvrit la voie à l'idéalisme transcendant d'Anaxagore de Clazomènes, qui proclamera, au ^v^e siècle, la toute-puissance du *Nous*, ou pensée créatrice et ordonnatrice. L'ionien Pythagore, émigré à Crotone, y fonda vers 540 un collège, qui ressemblait à un couvent, sur le modèle des confréries qui gravitaient autour de l'Artémision d'Éphèse, et, par son culte des nombres, prépara le mouvement scientifique qui sera plus tard une des gloires de Syracuse.

En poésie, après la floraison épique du ^{ix}^e et du ^{viii}^e siècle en Éolide et en Ionie, le ^{vii}^e siècle fut surtout lyrique. Les Grecs attribuaient au genre lyrique une très ancienne et double origine : la Lycie avec Olen, qui aurait chanté des hymnes à Dèlos, et la Thrace avec Orphée. Olen est peut-être l'ancêtre des lyriques crétois et laconiens. Comme plus proches de la Thrace et de la Piérie, son prolongement vers le versant oriental de l'Olympe, où l'on plaçait le berceau des Muses, les chantres achéo-éoliens se proclamaient les héritiers d'Orphée. C'est à Lesbos, à la fin du ^{viii}^e siècle et au ^{vii}^e, avec Terpandre, Alcée, Sapho, Erinna et Arion, que fleurirent l'ode, le nome, l'élégie et le dithyrambe. L'Ionie compta parmi ses lyriques, au ^{vii}^e siècle, Archiloque de Paros et Simonide d'Amorgos, pères de la satire et de l'iambe, et Mimnerme de Smyrne, chanteur désabusé des joies éphémères de la vie ; au ^{vi}^e siècle, Anacréon de Téos, le poète épicurien, ami du tyran Polycrate de Samos, et Simonide de Céos, auteur de chants de victoire, de thrènes, d'élégies et d'épigrammes.

En Grèce continentale, le génie dorien cultiva de préférence le lyrisme religieux et civique, celui des péans, des marches guerrières, des chants choriques pour jeunes gens et jeunes filles. Le Crétois Thaléas de Gortyne fut, au ^{vii}^e siècle, l'initiateur de Sparte en ce genre, où excellèrent après lui Alcman et Tyrtée. A la fin du siècle suivant, le Mégarien Théognis s'adonna à l'élégie politique avec une passion d'aristocrate dorien. A Athènes, Solon versifia des iambes apologétiques et moraux. En Béotie, les concours poétiques du sanctuaire des Muses, transféré de la Piérie au pied du mont Hélicon, suscitèrent, au ^{viii}^e siècle, les poèmes didactiques, politiques et mythologiques d'Hésiode, tandis qu'à Thèbes, fondée, disait-on, au son de la lyre d'Amphion, les légendes locales se cristallisèrent en épopées multiples. Les colonies de l'ouest eurent aussi leurs poètes lyriques, tels que Stésichore d'Himère et Ibycos de Rhégion.

La participation d'Athènes à cette merveilleuse éclosion de la prose et de la poésie grecques apparaît encore minime et réduite aux poésies assez prosaïques de Solon. C'est seulement sous Pisistrate, éditeur d'Homère et protecteur des cultes de Dionysos, que s'éveille en Attique le goût de la poésie. Athènes rachète alors, par une de ces synthèses dont elle avait le génie, sa longue inactivité littéraire. Par une habile fusion de l'épopée et du lyrisme, elle transforme la narration épique en épisodes dramatiques, y adjoint les chœurs et dégage du dialogue échangé entre choristes et aèdes, ainsi que des intermèdes musicaux et orchestriques du dithyrambe bachique, les formes littéraires de la tragédie et de la comédie.

Le théâtre attique rendit à la Grèce le service d'extraire et de condenser en leçons expressives, pleines à la fois de vie et d'harmonie, comme il convenait à la cité de Dionysos et d'Athènes, les morales éparses dans l'épopée, le lyrisme, la philosophie et les mythes. Par là, il suppléa au défaut d'une Bible et d'un dogme. La Grèce dut à sa littérature individualiste d'échapper au joug et aux décevantes certitudes des théologies unitaires, dont l'Asie s'est montrée si prodigue : ses révélation, qu'elle tirait de sa propre conscience pour les déférer à sa raison critique, ne devaient pas être pour elle une source de fanatisme et d'intolérance.

Il faut observer toutefois que l'essor intellectuel dont l'épopée fut, dès ses débuts, une des plus éclatantes manifestations, ne s'expliquerait pas sans l'écriture. Celle-ci, comme on l'a vu,

était déjà d'un usage courant en Crète sous une forme pictographique. Les colonies grecques d'Asie Mineure la trouvèrent dans l'héritage de la civilisation créto-mycénienne ; mais c'est à d'autres peuples qu'elles empruntèrent le modèle de leur alphabet. Dès le ^{xiii}^e siècle, comme l'a prouvé une découverte récente, les Phéniciens usaient d'un alphabet qui n'est peut-être pas, comme on l'a cru longtemps, une simple imitation de l'écriture hiératique des Égyptiens. Que l'alphabet grec soit né dans les colonies d'Asie de leurs relations commerciales avec les Phéniciens, ce n'est ni impossible ni prouvé. Il est, en tout cas, probable que c'est particulièrement à Cymè, Smyrne, Éphèse et Milet que cet alphabet se constitua au ^x^e et au ^{ix}^e siècle, pour se répandre ensuite, par leur intermédiaire, dans les îles, en Grèce propre et jusqu'en Étrurie.

A une pensée et à un art littéraire déjà évolués, l'écriture venait ainsi donner le secours opportun de ses procédés pratiques, perfectionnés par l'expérience des siècles ; et, la diffusion du papyrus de la vallée du Nil favorisant, à point nommé, après la fondation de Naucratis, l'avènement de la librairie, la Grèce, affranchie des contingences de la mémoire humaine, allait pouvoir connaître les plus hautes jouissances de l'esprit.

VI. — L'UNITÉ MORALE DE L'HELLÉNISME.

A la fin du ^{vi}^e siècle et à la veille des guerres médiques, le monde hellénique avait pris conscience de son unité sous une forme plus cohérente et compréhensive qu'à la veille de la guerre de Troie. En dépit du particularisme des cités, un même fonds de sentiments, d'idéal et de civilisation unissait par delà les mers la communauté diffuse de l'hellénisme. Sous les variétés dialectales, on parlait partout la même langue ; sous leurs multiples épithètes locales, les dieux grecs les plus teintés d'influences orientales ou septentrionales s'affiliaient au panthéon olympien, présidé par Zeus. Les sanctuaires panhelléniques étaient les régulateurs d'une religion et d'une morale qui formaient l'atmosphère spirituelle commune à tout l'hellénisme.

En politique, le régime de la cité autonome, issue de la famille, s'il favorisait l'émiettement de la nationalité en menus États, contribuait pourtant, par l'identité de son mécanisme et de ses tendances, à les rapprocher tous dans un même idéal de vie en commun, dans une même conception théorique et pratique

d'une souveraineté collective, qui déterminait les devoirs et les droits du citoyen. Il en résultait chez les Grecs une horreur innée pour les formes massives des empires asiatiques, où ils ne voyaient qu'un monstrueux composé de despotisme et de servitude.

Protecteurs de la communauté, les dieux se laissaient approcher par leurs adorateurs dans une intimité favorable au rehaussement moral du fidèle, que la terreur n'écrasait plus. Aussi l'art grec, interprète de la cité, en tant qu'association de dieux et d'hommes, partout formée sur des principes analogues, parlait-il partout la même langue, dont l'unité dominait les nuances dialectales. En divinisant les formes humaines et en humanisant les personnalités divines, l'art anthropomorphique de la Grèce contribuait par ce rôle conciliateur à l'harmonie morale de l'hellénisme.

De même, l'activité des cités maritimes réalisait sur tous les rivages du monde connu l'ubiquité de la race grecque. Partout on retrouvait des enfants d'une même métropole, des familles cadettes apparentées de longue date par les liens du sang ou de l'hospitalité : le sentiment de cette solidarité générale, s'il n'abolissait ni la concurrence ni l'inimitié, les dominait moralement.

Habitué à voir partout le même type d'humanité transparaître sous les différences des milieux locaux, l'esprit grec prit le pli de s'élever du particulier au général. La science et la philosophie, comme l'art, la poésie, la morale, naquirent de cette faculté rationaliste d'observation qui, de la multiplicité des apparences, dégagait les principes. Plus l'expansion facilitait les observations, plus s'enrichissait le capital intellectuel de l'hellénisme. Aussi n'est-il pas surprenant que le mouvement soit parti des cités ioniennes, en particulier de Milet, leur métropole la plus rayonnante. Colonie d'Athènes, elle réagit elle-même au ^{vi} siècle sur sa fondatrice, qui devint une colonie intellectuelle de l'Ionie. Mais l'élève se révéla capable de dégager sa personnalité : pénétrée, grâce à ses antécédents, de culture continentale, Athènes joua le rôle de médiatrice entre l'hellénisme indigène et celui du dehors.

Ainsi, c'est par le mouvement, grâce à l'universel entregent de la race grecque, que s'est formée cette civilisation si largement humaine, qui justifie la définition de Synésius : « Ce qui est proprement grec, c'est l'aptitude à communiquer avec les hommes. »

CHAPITRE VIII

LES IRANIENS ET LA FONDATION DE L'EMPIRE PERSE¹

Si considérable que fût déjà la place que la Grèce s'était assurée dans le monde au vi^e siècle, elle n'avait encore attiré dans son orbite aucun des grands peuples d'Asie ou d'Égypte avec lesquels ses colonies avaient commencé à la mettre en contact étroit dans tout l'Orient méditerranéen. Elle devait bientôt s'apercevoir à ses dépens que les forces de ces vieux peuples, momentanément épuisées, restaient néanmoins un facteur important, qu'on ne pouvait négliger sans s'exposer à des réveils douloureux.

Car, de même que la Grèce achéenne avait été bouleversée et renouvelée par l'arrivée des Doriens, l'Asie assyrienne fut régénérée au vi^e siècle par celle des Iraniens. Le seul point commun entre ces deux phénomènes aussi distants l'un de l'autre dans le temps que dans l'espace et si différents par leurs modalités et leurs effets, c'est l'entrée en scène d'une race nordique, ardente et jeune, descendue des hauts plateaux. Cette fois encore l'énergie intacte de l'envahisseur imposa sa discipline au chaos séculaire ; mais, en Asie, ses ambitions dominatrices se doublèrent d'un prosélytisme réformateur, qui allait avoir pour effet d'accroître sa puissance de rayonnement.

Les conquérants iraniens apportèrent, en effet, à l'idolâtrie fêti-

1. **OUVRAGES D'ENSEMBLE A CONSULTER.** — Outre les histoires générales de l'Orient citées précédemment (page 21, n. 1), et en particulier celles de G. Maspero (t. III : *les Empires*, 1899), d'Eduard Meyer (t. I, 4^e éd., 1921) et de Hall (*Ancient history of the near East*, 6^e éd., 1924), on trouvera d'utiles vues d'ensemble dans les livres, déjà un peu anciens, de F. Justi, *Geschichte des alten Persiens* (Berlin, 1879, in-8°) et de A. von Gutschmid, *Geschichte Irans und seine Nachbarländer* (Tübingen, 1884, in-8°), ainsi que dans les ouvrages récents de J. V. Prasek, *Geschichte der Meder und Perser bis zur makedonischen Eroberung* (Gotha, 1906-1910, 2 vol. in-8°), de la collection des « Handbücher der alten Geschichte » et de Cl. Huart, *La Perse antique et la civilisation iranienne* (Paris, 1925, in-8°; fasc. 24 de la collection « L'évolution de l'humanité »), où l'on trouvera des bibliographies détaillées.

chiste de l'Asie une religion plus spiritualiste, plus pure, et un idéal moral plus austère. La foi mazdéiste, ressort de l'âme perse, autant que leur sens politique, suggéra aux plus avisés d'entre eux des méthodes de tolérance éclectique et de sagesse qui les firent accueillir en libérateurs par le monde oriental, lassé du despotisme orgueilleux des monarques assyriens. Et le résultat fut que l'œuvre éphémère d'unification, que les conquérants ninivites avaient tentée par l'emploi exclusif et brutal de la force militaire, put être étendue bien au delà des limites de l'empire assyrien d'Assourbanipal grâce aux facultés d'organisation et d'adaptation que les nouveaux venus surent déployer à l'égard des pays subjugués.

I. — L'HÉGÉMONIE DES MÈDES ET L'EMPIRE MÉDO-PERSE¹.

On a vu² comment le clan des Mèdes avait réussi à s'imposer aux Perses avec Phraorte II, tandis qu'une principauté perse indépendante subsistait en Élam avec la dynastie des Achéménides. On a vu aussi comment Phraorte, étant ensuite devenu roi à la fois des Mèdes et des Perses, s'était cru capable de secouer enfin le joug de l'Assyrie et comment il avait été battu et tué en 633, dans une rencontre avec les troupes d'Assourbanipal. Son fils Cyaxare (633-584) avait réorganisé et aguerri l'armée médo-perse sur le modèle de celle d'Assyrie et renforcé son équipement en archers à pied et à cheval, en piquiers et cavaliers. Cet outil bien forgé lui avait permis de bloquer Ninive. Il avait été sur le point d'en venir à bout par la famine, lorsque l'invasion des Scythes, descendus du Caucase par le défilé de Derbend, l'avait rappelé en Médie (vers 628). Battu et obligé de pactiser avec les envahisseurs, il s'était débarrassé de leur principal chef par une trahison orientale : le roi scythe Madyès, invité à un banquet avec ses généraux, y avait été enivré et massacré.

Cyaxare avait pris sa revanche après la mort d'Assourbanipal en 625. On a relaté déjà³ comment Nabopolassar, gouverneur de Babylone en révolte contre son suzerain nini-

1. **OUVRAGES À CONSULTER.** — Aux ouvrages généraux cités à la note précédente ajouter A. W. Ahl, *Outlines of Persian history based on the cuneiform inscriptions* (Londres, 1923, in-8°).

2. Voir plus haut, p. 267.

3. Ci-dessus, p. 289-290.

vite Shin-Shar-Ishkoun (Saracos), fils et deuxième successeur d'Assourbanipal, avait appelé le Mède à la rescousse et comment Cyaxare était accouru de nouveau, trop heureux d'en finir avec le joug abhorré de Ninive. L'orgueilleuse capitale avait succombé en 612, et la royauté assyrienne était tombée aux mains de Cyaxare, ce qui n'avait pas empêché l'Assyrien Assour-Ouballit de se proclamer, lui aussi, successeur de Shin-Shar-Ishkoun et de prétendre restaurer le trône de ce dernier à Harran, sur l'Euphrate. Les Babyloniens allèrent le renverser en 610 avec le secours des Mèdes, ainsi qu'il résulte d'une lettre encore inédite de Nabuchodonosor. Assour-Ouballit dut chercher refuge en Syrie.

L'empire de Cyaxare s'étendait à l'ouest jusqu'à l'Halys, alors frontière orientale de la Lydie, où régnait Alyatte. Après six ans de conflits incertains entre Mèdes et Lydiens, — ceux-ci soutenus par des mercenaires grecs, — cette frontière aurait, à la suite de la fameuse éclipse de soleil du 28 mai 585, prédite par Thalès de Milet, été acceptée d'un commun accord par les deux États limitrophes, sous l'arbitrage de la Babylonie.

A Cyaxare succéda son fils Ishtouvegou, l'Astyage des Grecs (584-550). Ce roi, pacifique et fastueux, fut trop séduit par le désir d'entourer sa couronne d'un éclat comparable à celui de la royauté assyrienne. Il laissa décliner l'énergie du peuple mède, au moment même où il fallait consolider sa suprématie menacée par l'entreprenante compétition de ses congénères perses ; et finalement sa faiblesse fit le jeu de l'autre fraction du groupe iranien.

II. — L'HÉGÉMONIE DES PERSES : CYRUS ET L'EMPIRE PERSO-MÈDE¹.

Il est permis de croire qu'Astyage pressentit cette rivalité et voulut y parer, selon son caractère, par des moyens diplo-

1. OUVRAGES A CONSULTER. — Depuis l'apparition de quelques-uns des ouvrages généraux cités page 410, n. 1, des documents capitaux ont été mis au jour et ont permis de renouveler sur plusieurs points importants l'histoire des débuts de l'empire perse. Citons la *Chronique de Cyrus*, publiée avec une traduction en langue allemande par E. Schrader, sous le titre : *Die Nabonid-Cyrus-Chronik*, dans sa *Keilinschriftliche Bibliothek*, t. III, 2^e partie (Berlin, 1890, in-8°), p. 128-131 ; C. Bezold, *Die Achaemeniden Inschriften* (Leipzig, 1882, in-4°), avec traduction et commentaire ; P. Weissbach, *Die Keilinschriften der Achaemeniden* (Leipzig, 1911, in-8°), avec traduction et commentaire. Parmi les livres consacrés à Cyrus, retenons G. Fluegel, *Cyrus und Herodotus* (Leipzig, 1881, in-8°) ; J. Abbott, *Life of Cyrus* (New-York, 1900, in-8°) ; J. V. Prasek, *Kyros der Grosse* (Leipzig, 1912, in-8°).

matiques. Hérodote raconte qu'il maria sa fille Mandane à l'Achéménide Cambyse I^{er}, craignant de se susciter un compétiteur dangereux s'il choisissait son gendre dans la noblesse mède. Mais on peut interpréter autrement l'astucieuse arrière-pensée d'Astyage et lui attribuer plutôt le désir de s'allier avec une famille dont l'ambition l'inquiétait. Il pouvait, en qualité de grand-père, se faire confier des enfants de sa fille et les déterminer, en fait, comme otages. Mais, ces intrigues se retournèrent contre lui.

Depuis l'annexion des Perses à la Médie par Phraorte, le clan des Hakhamanish formait en Élam anzanite un État vassal du roi mède, avec sa dynastie perse, dont les princes portèrent jusqu'en 549 le titre officiel de « rois d'Anzan ». Or un document donne à Cyrus II, en 546, le titre de roi de Perse. C'est que, entre temps, il avait réussi à supplanter son grand-père maternel Astyage. Dès 553, de connivence avec Harpage, général d'Astyage, il avait sourdement manœuvré contre lui ; puis, durant une lutte ouverte de trois ans, il avait remporté une victoire à Pasargades, pris et pillé la capitale mède Ecbatane, fait prisonnier et déposé Astyage, dont il s'attribua la succession royale en transférant aux Perses la primauté sur les Mèdes. L'empire médio-perse se muait en empire perso-mède (550-549) et le roitelet du fief achéménide allait devenir le plus grand potentat du monde antique.

Le transfert de la souveraineté mède aux Perses Achéménides dépassait la portée d'un simple changement dynastique. Il signifiait un nouveau déplacement géographique de l'hégémonie impériale, avec toutes ses conséquences politiques, militaires et morales. On s'est plu souvent à stigmatiser la folie impulsive de ces conquérants asiatiques fêrus de guerroyer à tort et à travers. En réalité, ces autocrates subissaient une logique des faits plus impérieuse que leur caprice. L'échelonnement des conquêtes de Cyrus en est la preuve. Il révèle en lui, sous la volonté de dominer, un sens remarquable des circonstances, un souci de l'urgence immédiate qui le détermine à ajourner, au profit d'actions ingrates, mais opportunes, des entreprises plus brillantes et fructueuses. L'empire perso-mède héritait en partie des obligations vitales de ses prédécesseurs assyriens et médio-perses ; mais le fait que son siège était reporté sur le sud-est du talus iranien l'affranchissait d'une inquiétude et lui conférait une immunité stratégique particulière. La possession de Suse comme capitale, complétée par celle d'Echa-

tane et de Pasargades sur le plateau, résolvait l'éternelle question de l'Élam d'une façon plus radicale que n'avait fait la dernière campagne d'Assourbanipal. Sûr de tenir les clefs de la Mésopotamie, l'Achéménide pouvait différer l'annexion officielle de la Babylonie, voire lui accorder provisoirement une autonomie, non seulement inoffensive, mais utilement employée à le décharger de la police des marches méridionales de l'empire : Syrie, Judée, Arabie et Égypte. Il y gagnait la liberté de régler sans délai le statut des frontières les plus instables, celles de l'ouest, encore troublées par le contre-coup des invasions cimmériennes et scythes.

C'est pourquoi Cyrus porta ses premiers coups sur la Lydie, dont l'ambition de Crésus avait singulièrement accru la puissance et qui avait fini par devenir pour ses voisins un danger permanent.

III. — LA GUERRE ENTRE CYRUS ET CRÉSUS : LA CONQUÊTE DE LA LYDIE PAR LES PERSES¹.

Sous Crésus (561-546), le philhellénisme lydien, ne pouvant se satisfaire que par la possession, était, en effet, devenu accapareur avec magnificence. Vers les chères colonies grecques, les deux mains royales se tendaient alors, l'une pour donner, l'autre pour prendre : d'une part, prodigalités envers les temples de Didymes et d'Éphèse, détruits par les barbares et fastueusement reconstruits avec l'or lydien ; cadeaux somptueux aux sanctuaires métropolitains de Delphes, Dodone, Oropos, Livadie ; cajoleries et libéralités à des particuliers, aux Athéniens Alcéméon et Miltiade, à des États comme Sparte ; bourse et table ouvertes aux philosophes, savants et poètes, tels que Bias, Thalès, le fabuliste Ésope, auxquels, sans souci de la chronologie, la tradition ajoute Solon et Pittacos.. Quoique teinté d'argent, le pâle électrum du Pactole exerçait sur les Grecs la même fascination que l'or jaune sur Ulysse. Crésus fut béni de l'Hellade à l'égal d'un sage et d'un bienfaiteur, et sincèrement pleuré comme une victime de la fatalité ! On fermait les yeux sur d'autres gestes moins sympathiques : toutes les colonies de l'Éolide, de l'Ionie et de la Doride annexées ; toutes les villes grecques d'Asie, en y ajoutant Troie, astreintes

1. OUVRAGES À CONSULTER. — Les mêmes qu'aux deux paragraphes précédents

au service d'host, au tribut et à des concessions douanières, leurs acropoles démantelées, leur fidélité contrôlée par un résident royal. Telle était l'autre face du Mécène de l'hellénisme : celle du rapace lydien.

Crésus avait hérité de son ancêtre Gygès le génie des affaires. Il l'avait poussé jusqu'à la mégalomanie. De la Phrygie, si longtemps suzeraine de la Lydie, il avait fait une vassale ; de la Mysie aussi, de la Paphlagonie, de la Bithynie. L'accaparement s'était étendu à toute l'Anatolie, de la mer Égée à l'Halys, du Pont-Euxin à l'Anti-Taurus, à l'exception de la Lycie et de la Cilicie réfractaires. D'ailleurs, aucune oppression politique : chaque conquête conservait sa constitution, républicaine ou royauté locale, mais sous le régime du protectorat lydien. Crésus se souciait peu d'idéologie politique : il prenait d'abord, comme plus tard Frédéric II ; quant aux « pédants », d'un beau geste il assoupissait leurs scrupules.

Les richesses minières et autres de ce vaste domaine s'ajoutant à celles dont la Lydie propre était déjà largement pourvue, Sardes avait fini par regorger d'or. Elle était devenue la banque universelle. L'invention de la monnaie, attribuée à Gygès, avait été un immense progrès, substituant à l'ancien troc des denrées en nature ou aux paiements par lingots de métal, dont il fallait sans cesse vérifier le poids, un mode d'échanges pratique et officiellement garanti. Crésus avait su l'adapter aux besoins des divers peuples d'Asie et de Grèce. Les « statères de Crésus », petits lingots d'électrum poinçonnés à l'estampille de l'État lydien et ajustés tant à l'étalon babylonien qu'à l'étalon grec de Phocée, avaient cours partout. De plus les industries de la joaillerie, des tissus, des teintures, le commerce de transit, avec ses douanes de frontière et ses péages sur route, contribuaient à la fabuleuse prospérité de l'État et du souverain, les plus riches qu'on eût connus.

Mais cette opulence avait son revers. Habitué à tout acheter à prix d'or, Crésus s'imaginait qu'il suffisait pour être fort de payer des mercenaires. Il manquait à son armée hétérogène, comme plus tard à celle de Carthage, le ressort du loyalisme et de l'abnégation patriotique. Trop intelligent pour ne pas pressentir les périls de sa haute fortune, il s'aveuglait, en homme heureux, sur la facilité de son triomphe. Entre ses richesses et les convoitises du Mède et du Perse, l'Halys n'interposait qu'une barrière conventionnelle. Crésus connaissait Cyrus ; il avait même des raisons personnelles de le haïr et de le redouter, car

Cyrus était d'abord pour lui le meurtrier d'Astyage, beau-frère du roi de Lydie. Une méfiance, encore plus aiguë que celle d'Assourbanipal à l'égard de Gygès, les séparait, et une égale et insatiable ambition les opposait l'un à l'autre.

Dans ces conditions, on se préparait des deux parts à l'attaque. Crésus jugea expédient de devancer son rival. Ayant obtenu de Sparte, en 547, une promesse de concours militaire, sollicité auprès d'Amasis l'appui de l'Égypte et auprès de Nabonide celui de la Babylonie, enfin renforcé ses troupes par une levée de mercenaires thraces, il se décida à franchir l'Halys et à se jeter sur Ptéria (546). Cyrus accourut en hâte et offrit à son agresseur un arrangement, qui fut rejeté avec dédain. Une première défaite, en Ptérie, obligea l'outrecuidant Lydien à se replier précipitamment (automne 546) avec une armée en plein désarroi. Cyrus, d'accord avec Nabonide, l'y poursuivit, l'atteignit à Thymbrare, en Lydie, et acheva sa déroute en faisant, sur le conseil d'Harpage, entrer en ligne des chameaux, dont la vue et l'odeur insolite mirent en fuite les coursiers lydiens. Puis ce fut le siège et la prise de Sardes. Crésus, fait prisonnier, aurait voulu imiter le suicide rituel de l'Héraclès Sandon et du roi de Babylone Shamash-Shoum-Oukin en mourant sur un bûcher, mais cette fin orientale fut, au dire des Grecs, épargnée à ce souverain hellénisé, grâce à un orage opportun. Il fut emmené à Ecbatane, où il s'éteignit, après vingt ans d'une captivité sereine, vers 525.

Par cette victoire, l'empire perse venait, d'un seul bond depuis l'Halys, d'atteindre la mer Égée. Avec la Lydie, toute l'Anatolie, y compris la Lycie et la Cilicie, passait sous sa suzeraineté. Seules les colonies grecques éprouvèrent la velléité de faire respecter leur indépendance. Harpage, chargé de les réduire à merci, s'acquitta militairement de sa mission. Tel est, sans doute, le secret de la consternation de la Grèce quand lui parvint la brutale nouvelle de l'effondrement de Crésus. Elle pardonnait tout à ce protecteur retors, mais si débonnaire, à cet Ulysse de la finance et du négoce, en qui elle reconnaissait certaines de ses propres aptitudes. Le pays d'Omphale figurait aux yeux des Grecs un paradis de luxure dorée, où la fête perpétuelle des dieux asianiques Cybèle, Dionysos et Atys menait sa joyeuse orgie au son des cymbales, de la flûte et de la « pectis » aux cordes multiples, mais sans faire tort aux dieux grecs Apollon et Artémis. Grecs et Lydiens se comprenaient, s'empruntaient leurs cultes, leurs modes, leurs élégances, leur lyrisme. La

Lydie, lieu commun des influences phrygiennes, hittites, mésopotamiennes et égyptiennes, offrait à la Grèce un fonds de civilisation exotique, très composite, déjà adaptée au libre esprit de l'Occident.

Et c'est pourquoi les Grecs ne pouvaient voir en Crésus un tyran et encore moins en Cyrus un libérateur.

IV. — LA CONQUÊTE DE L'IRAN ORIENTAL, DU LAC D'ARAL AUX SOURCES DE L'INDUS¹.

Aussitôt après ce bond à l'ouest, un autre, non moins prodigieux, porta la frontière de l'empire perse aux confins du monde connu du côté de l'est, bien au delà du berceau médique, jusqu'à l'extrême Iran, aux glacis du Pamir, du Gandhâra et de la région des sources de l'Indus. Quoique le détail de cette conquête soit obscur, en raison de l'ignorance des historiens grecs sur ces contrées lointaines, l'ensemble en peut être reconstitué.

On s'est étonné de ce « raid » en pays inconnu, alors que la Babylonie, dont l'attitude envers Cyrus n'avait guère été irréprochable, restait impunie et libre. Pourquoi Cyrus ajourna-t-il, pour une expédition mystérieuse, le châtimement de l'infidèle Nabonide? Il faut reconnaître à Cyrus le sens de l'opportunité, et l'on peut, par suite, admettre qu'il avait ses raisons de vouloir parer à un danger plus pressant, quitte à laisser stagner l'adversaire moins imminent. Or la coalition chaldéo-lydo-égyptienne se trouvait désarmée par l'effondrement de son partenaire le plus riche et le mieux armé : la Lydie. Cyrus calcula sans doute que, d'après les précédents, la réduction de la Babylonie devait entraîner celle de tout le chaînon intermédiaire — Syrie, Judée, Philistie, Phénicie, — pour finir par celle de l'Égypte et sans exclure celle de la Grèce. De celle-ci, Cyrus avait pressenti l'irréductible opposition ; il avait même, déjà, dans sa riposte à l'intervention diplomatique de Sparte en faveur de Crésus, fait tonner une sourde menace à l'adresse des Grecs. Donc son programme était arrêté dans sa pensée. Prévoyant une très longue tâche, il voulait être libre de toute autre préoccupation.

1. OUVRAGES A CONSULTER. — Outre les ouvrages généraux indiqués en tête de ce chapitre (p. 410) et ceux qui ont été signalés en tête du § II (p. 412), voir V. Smith, *The Oxford history of India* (Oxford, 1919, in-8°).

Or, à cet instant précis, la situation des marches orientales de la Médie était fort incertaine. Jadis, pour les monarques assyriens, la Médie et l'Élam représentaient la zone extérieure de turbulence. Depuis que la Médie et la Perse formaient le noyau du nouvel empire, cette zone se trouvait reculée d'autant vers l'est, sur le plateau oriental de l'Iran, entre la mer d'Aral et le Pendjâb. Ce cirque immense de steppes servait de champ libre aux évolutions d'une multitude nomade de sang iranien, apparentée aux Médo-perses et aux Aryens de l'Inde, mais encore indomptée. Un bouillonnement de fanatisme religieux aggravait l'effervescence endémique de ces tribus, car c'est à ce moment et dans ces régions que l'on s'accorde à placer le berceau et la prédication de Zarathoustra. La série de guerres saintes qui mit aux prises les diverses fractions de l'Iran oriental et menaçait d'embraser aussi les Médo-perses et les Aryens de l'Inde, ne dut pas être sans influence sur la décision de Cyrus, dont les réflexions concluaient toujours à une action foudroyante.

En gros, on sait que durant six ans (545-539), sans répit, il opéra en Bactriane et annexa Bactres (Balkh), soumit la Margiane (région de Merv), la Sogdiane (pays de Samarcande) et la Khorasmie. Sur un gué de l'Iaxarte (Sir-Daria), il éleva la forteresse de Cyropolis (Oura-Tubé). Plus à l'est, il poussa jusqu'aux sources de l'Oxus (Amou-Daria), puis en Sacastène (Séistan), au pied du Pamir, pour y soumettre les tribus des Saces émigrées du nord du Caucase. Il pénétra même dans le Gandhâra et la région de Caboul, en Afghanistan, pour réduire les tribus aryennes des Haraouvatis, Thatagous, Zaráïnkas.

Cette chevauchée épique aurait fini médiocrement, d'après une tradition douteuse, dans le désert de la Gédrosie (Mekran), qui fut pourtant annexée. Elle assurait à la Perse une garantie nécessaire du côté de cet immense réservoir de peuplades iraniennes, désormais rattachées à leurs congénères du plateau occidental, et apportait à celles-ci un renfort d'idéalisme arien, qui devait permettre de régénérer le vieux fonds sémitique des religions chaldéo-assyriennes. L'Extrême-Orient de l'antiquité allait ainsi ajouter par la Perse sa contribution spirituelle à celles de l'occident hellénique et de l'Égypte. Suse et Ecbatane, situées à mi-distance entre la mer Égée et l'Indus, occupaient exactement, entre la Caspienne et le golfe Persique, l'axe médian de la nouvelle Asie unifiée.

V. — L'ANNEXION DE LA BABYLONIE ET LA FIN DU
SECOND ROYAUME BABYLONIEN¹.

Aussitôt rentré en Perse, Cyrus s'occupa de régler la situation du royaume babylonien. Celui-ci, encerclé à l'est et au nord, n'avait plus d'échappée que vers l'ouest syrien et égyptien, d'où il ne recevait que des suggestions de révolte. Il formait désormais une enclave dangereuse et anormale au cœur de l'empire perse.

Depuis sa reconstitution sous Assourbanipal et l'intronisation de Nabopolassar à Babylone en 625, il était resté, après la prise de Ninive par Cyaxare, l'allié du vainqueur. Le roi mède, occupé à guerroyer au nord et au nord-ouest, en Ourartou et sur l'Halys, laissait à son vassal de Babylone le soin de rappeler à l'obéissance la Syrie, soulevée par Assour-Ouballit, et l'Égypte, toutes deux coalisées contre l'Assyrie. Nabuchodonosor II, fils de Nabopolassar, fut chargé de cette tâche. Il s'en acquitta avec succès, de 608 à 605. Le roi de Juda, Josias, ayant voulu arrêter l'Égyptien Néchao II, avait été battu par celui-ci et tué à Mégiddo (608). Nabuchodonosor survint pour contenir et battre une nouvelle armée de Néchao, près du gué de Karkémish (605). Revenu à Babylone à la mort de son père (604), il en repartit en 601 pour aller à Jérusalem faire de justes remontrances au roi de Juda Joachim, égyptophile incorrigible en dépit des prophètes Jérémie, Baruch et Habacuc. Il y retourna en 597-596, pour le détrôner, prendre Jérusalem, emmener en captivité le jeune roi Joachim, avec ses partisans, et enlever les vases sacrés du temple : ainsi commencèrent pour les Juifs les soixante-dix ans de la « captivité de Babylone ».

Vers 590-587, Nabuchodonosor accourut une fois encore pour châtier la nouvelle coalition du roi de Juda Zédékias avec Tyr et le pharaon Apriès. Jérusalem fut reprise et détruite, le temple démoli, la population déportée. Le roi de Tyr Ithbaal ne devait céder qu'en 573 et le pharaon Amasis en 568.

Nabuchodonosor reconstruisit l'enceinte de Babylone, sans doute en prévision d'une attaque des Mèdes, que l'indolence d'Astyage différa. Son règne ne fut pas sans éclat, et les impré-

1. **OUVRAGES À CONSULTER.** — En dehors des histoires générales indiquées en tête du chapitre (p. 410), voir les histoires de l'Assyrie et de la Babylonie (citées p. 73) de King, d'Olmstead et de Rogers. Le tome III de la *Cambridge ancient history* (1925) renferme un chapitre très étudié (chap. x, p. 206-225) de R. Campbell Thompson sur le second royaume de Babylone.

cations des prophètes hébraïques n'ont pas peu contribué au retentissement de son nom déjà sonore.

Il mourut en 562. Après d'insignifiants successeurs, l'usurpateur Nabonide (556-538) fut intronisé. C'était un érudit, surtout préoccupé d'archéologie et d'archives. Il laissa périlcliter les affaires, au moment où le transfert de l'hégémonie mède aux Perses achéménides allait mettre en question l'existence même de Babylone, après la ruine de Ninive. C'était son fils Bel-Shar-Outsour (Balthazar) qui exerçait le pouvoir réel. Les Juifs, exilés à Babylone, exaltés par les prophètes Jérémie et Ézéchiël, appelaient de tous leurs vœux le libérateur qui les renverrait à Jérusalem. Ils l'entrevirent dans la personne de Cyrus, sympathique d'autre part même aux Babyloniens, que mécontentaient l'inertie et les curiosités sacrilèges du roi Nabonide.

Avec sa décision coutumière, Cyrus entra en scène en 538 et mena l'affaire vivement. Il avait pris Gobryas comme général. Tous deux dérivèrent le cours de l'Euphrate. Tandis que Gobryas pénétrait dans Babylone par le lit du fleuve mis presque à sec et se saisissait de Nabonide, Cyrus battait dans la plaine l'armée chaldéenne. Entré lui-même dans la capitale, il fit grâce à la population et se la concilia par sa clémence. Balthazar, échappé, fut poursuivi et tué par Gobryas. Cyrus se fit investir, selon le rite, avec son fils Cambyse II, par le dieu Bel. Les Juifs, libérés par un édit, furent autorisés à rentrer à Jérusalem et à rebâtir leur temple et leur ville, ce qui valut à Cyrus, auprès des prophètes, une popularité égale à l'impopularité de Nabuchodonosor. La modération de ce vainqueur contrastait si bien avec les usages orientaux qu'elle acheva rapidement l'œuvre de sa patience et de sa stratégie. Il recueillit comme un fruit mûr la Chaldée et tout le rameau de ses tributaires. Les vaincus et, plus tard, les Grecs eux-mêmes, entonnèrent les louanges de ce conquérant pacificateur.

Toute l'Asie accessible étant ainsi soumise, il ne restait plus à prendre que l'Égypte et la Grèce pour que l'Achéménide pût se proclamer le maître du monde. Il est hors de doute que Cyrus ait consacré plusieurs années, entre 538 et 530, à consolider l'organisation de son empire et à préparer l'épilogue nécessaire de la mission qu'il s'était assignée. Mais, avant de passer à l'exécution, il voulut, encore une fois, comme il avait fait avant d'attaquer Babylone, pacifier les confins du nord-est, subitement

menacés par une nouvelle vague de hordes scythes, dont l'identification varie selon les historiens : Daces, Derbikes de Bactriane et Massagètes, ceux-ci commandés, au dire d'Hérodote, par une reine guerrière, Tomyris. De nouveau, Cyrus laissant la régence à son fils aîné Cambyse II, s'enfonça dans la steppe. Il y périt mystérieusement, peut-être d'une blessure de flèche (529); mais son armée put ramener son corps à Pasargades. Son tombeau y subsiste, près d'un petit palais orné d'un relief qui figure un génie ailé et porte une inscription donnant le nom et les titres du roi achéménide.

Le génie de ce bâtisseur d'empire avait édifié le monument politique le plus grandiose et le plus solide qu'on eût encore vu, cimenté par le liant de la force, du bon sens et de la mansuétude. L'Asie, depuis si longtemps torturée par des guerres féroces, connaissait enfin l'ordre et la paix intérieure.

VI. — L'ÉGYPTÉ A LA VEILLE DES CONQUÊTES DE CAMBYSE¹.

Au lendemain de la mort de son père, Cambyse se trouva libre enfin d'employer toutes les forces du royaume perse à reconquérir l'Égypte.

Ce pays ne ressemblait plus guère à ce qu'il avait été au temps des Asarhaddon et des Assourbanipal. Il ne s'était jamais résigné au joug étranger. Après chaque capitulation, il s'était révolté. On l'a vu sans cesse occupé à se dérober, mêlé aux campagnes diplomatiques et militaires des ennemis de son suzerain mésopotamien, qu'il fût assyrien, babylonien ou mède. De cette résistance nationale, la dynastie saïte, qui avait commencé vers 670 avec Néchao I^{er}, prince du Delta et de Memphis, confirmé comme tel par Assourbanipal, avait été l'âme vigilante et obstinée. L'instrument militaire en avait été l'en-

1. OUVRAGES A CONSULTER. — Outre les ouvrages généraux de Maspero et d'Ed. Meyer, cités p. 21 n. 1, la *Cambridge ancient history*, t. III (1925) et les histoires de l'Égypte antique citées aussi p. 21, voir le travail, déjà ancien, de A. Wiedemann, *Geschichte Ägyptens von Psammetich I bis auf Alexander der Grossen* (Leipzig, 1880, in-8°).

En outre, bien que se rapportant à une période postérieure, on consultera avec fruit, sur l'Égypte des VII^e et VI^e siècles, A. Wiedemann, *Herodot's zweiter Buch mit sachlichen Erläuterungen* (Leipzig, 1890, in-8°); C. Sourdille, *La durée et l'étendue du voyage d'Hérodote en Égypte* (Paris, 1890, in-8°); du même, *Hérodote et la religion de l'Égypte* (Paris, 1910, in-8°); G. Leleuvre, *Le tombeau de Petosiris* (Le Caire, 1923-1924, in-4°).

rôlement régulier de mercenaires cariens et grecs, qui étaient venus régénérer la tactique et l'armement des armées pharaoniques. Grâce à ces « hommes d'airain sortis de la mer », selon la prédiction relatée par Hérodote, Psammétique I^{er} (651-610), fils et successeur de Néchao I^{er}, avait pu chasser les garnisons assyriennes et restaurer sous son autorité l'unité du Delta, puis celle de toute l'Égypte, depuis Éléphantine jusqu'aux bouches du Nil.

Un relief du Musée Britannique nous fait connaître sa physionomie de « vieux paysan finaud ». Il avait été le régénérateur énergique et astucieux de la royauté pharaonique ; il avait relevé les ruines accumulées en l'Égypte, le temple de Ptah à Memphis, celui de l'Apis vivant et la nécropole des Apis morts, le fameux Sérapéum ; enfin et surtout il avait pourvu à la sécurité des frontières par la construction des forteresses de Daphné, du côté syrien, de Maréa, du côté libyen, et d'Abou (Éléphantine), du côté éthiopien. Malgré une désertion en masse en Nubie, chez le roi de Napata, de 240.000 soldats indigènes ou Mashaouasha (en grec *Machimoï*), mécontents des privilèges octroyés aux mercenaires étrangers, l'armée modernisée avait pu assurer au pays, sous son règne, une paix et une prospérité depuis longtemps abolies.

Les successeurs de Psammétique I^{er} avaient suivi son exemple. Néchao II (610-594) avait été un pharaon taillé sur le modèle d'un Sénousret ou d'un Aménemhet. Comme eux et comme plus tard les Ptolémées, il avait compris l'importance pour l'Égypte des côtes de la mer Rouge, où les pistes issues des déserts aboutissaient à des ports et y déversaient les produits de l'Arabie et de l'Afrique. Il avait tenté d'améliorer les communications entre le Nil et l'Érythrée par le creusement d'un canal qui s'abouchait au fleuve en amont de Boubaste, longeait d'est en ouest la chaîne arabique, puis s'engageait dans l'ouadi Toumilat. Une tradition veut qu'il ait échoué dans cette œuvre ; mais elle était si logique qu'elle fut reprise par Darius.

Hérodote a aussi recueilli de prêtres égyptiens le récit d'une autre tentative audacieuse : le voyage que, sur l'ordre de Néchao, une escadre phénicienne aurait accompli autour des côtes de l'Afrique en partant de la mer Rouge pour ne rentrer que trois ans après en Méditerranée par les Colonnes d'Hercule. Les écrivains grecs postérieurs, notamment Polybe et Strabon, ont nié la réalité de ce périple. Strabon affirme qu'aucun navigateur n'était, de son temps, parvenu au sud de l'Afrique plus bas

que 5.000 stades de l'entrée de la mer Rouge. Donc, s'il fut réel, l'exploit des marins phéniciens n'aurait pas eu de lendemain.

Cependant Néchao avait payé de la perte de la Syrie la pointe imprudente qu'il avait poussée en 605 sur l'Euphrate, trois ans après sa victoire de Mégiddo¹. Obligé, à la suite de son échec de Karkémish, de traiter avec Nabuchodonosor, il avait dû abandonner au roi de Ninive les provinces au nord du Sinaï.

Sous Psammétique II (594-589), successeur de Néchao, on ne connaît qu'une expédition, celle d'Éthiopie ; mais elle est célèbre dans l'histoire de l'hellénisme, grâce aux inscriptions ou graffiti tracés sur une jambe d'un des colosses assis du temple de Ramsès II, à Ipsamboul, par les mercenaires grecs, cariens, phéniciens, juifs, égyptiens et autres, que le roi avait envoyés faire la police de la frontière éthiopienne. Les noms appartiennent à des nationalités très diverses : le commandant général de l'armée était Psammétique, fils de Théoclès, celui des étrangers, les Égyptiens exceptés, s'appelait Potasimto (*Pedisamtoui*), celui des Égyptiens Amasis².

Le successeur de Psammétique II avait été Ouahibri, appelé aussi Apriès, et sans doute son frère (589-571). Il s'était mêlé en Judée aux intrigues de Zédéchias contre Babylone, sans autre résultat que de provoquer la seconde intervention de Nabuchodonosor, qui s'était terminée par la prise de Jérusalem puis par la soumission de Tyr (573). L'Égypte cette fois encore resta indemne ; mais Apriès alla de son propre chef à la déroute, par sa malencontreuse expédition contre Cyrène. Il n'osa pas mettre en ligne ses mercenaires grecs contre une colonie grecque, et son armée de troupes indigènes se fit battre à Irasa (571) ; celles d'entre elles qui revinrent en Égypte, y provoquèrent une sédition militaire, accusant le roi de les avoir envoyés à leur perte dans le désert pour ménager ses mercenaires grecs et sa garde ionienne. Apriès leur dépêcha, pour les apaiser, un capitaine nommé Amasis (peut-être celui dont le nom figure parmi les graffiti d'Ipsamboul), Égyptien de basse origine, mais connu par ses talents et sa bonne humeur un peu rabelaisienne. Les mutins l'acclamèrent et le firent roi. Apriès intervint alors en personne avec ses mercenaires, mais il fut battu à Momemphis. Amasis l'épargna et le laissa vivre quelque temps à Saïs,

1. Sur cette bataille et les événements qui suivent, voir ci-dessus, p. 619.

2. Voir G. Lefebvre, *Horagapto*, dans le *Bulletin de la Société archéologique d'Alexandrie*, ann. 1925, p. 68-57.

puis il l'abandonna à la populace, qui le réclamait et qui le massacra aussitôt (571).

Amasis était un soldat heureux, qui dut le trône à sa valeur personnelle et à sa popularité. Les Grecs l'auraient, ainsi que Gygès, considéré comme un « tyran », c'est-à-dire un usurpateur. Ce pseudo-pharaon fut pourtant un souverain remarquable (571-526). Suivant les traditions libérales des Saïtes, il contribua à cette renaissance égyptienne inaugurée par Psammétique I^{er} et qui avait eu pour principe un réveil du sentiment national élargi et modernisé sous l'influence des idées étrangères, notamment de l'hellénisme.

Car le fait le plus caractéristique de l'histoire de la xxvi^e dynastie, c'est la pénétration de l'Égypte par les étrangers, surtout par les Grecs : les pharaons saïtes furent tous philhellènes, à l'exemple sans doute des souverains de la Lydie, particulièrement de Gygès et de Crésus.

VII. — L'ANNEXION DE L'ÉGYPTE PAR CAMBYSE¹.

La politique ne contribuait pas moins que les intérêts militaires et économiques au rapprochement de l'Égypte et de l'hellénisme. La même menace de l'hégémonie perse leur inspirait une commune appréhension. Après la mort de Cyrus, on se préparait de part et d'autre à la lutte inévitable. Dès son avènement, en 529, Cambyse indisposa les Perses par une cruauté fort étrangère aux mœurs de son père. Il s'était formé autour de son frère cadet Bardiya (Smerdis), vice-roi des provinces orientales, de la Bactriane à la Caramanie, un parti d'intrigants qui visaient à le pousser à la royauté. Aussi Cambyse dut-il perdre trois années à rétablir l'ordre dans ses États. C'est seulement après s'être débarrassé de Smerdis en le faisant assassiner qu'il put poursuivre les grands projets de son père (526).

Amasis s'était, croyait-il, assuré le concours naval du tyran Polycrate de Samos et de Phanès d'Halicarnasse. Cambyse disposait des contingents et navires des cités sujettes de l'Éolide, de l'Ionie, de la Phénicie et de Chypre. Il sut bientôt rallier à

1. **OUVRAGES À CONSULTER.** — Aux ouvrages généraux rappelés en tête du paragraphe précédent et à ceux qui ont été cités au début du chapitre (p 410, n. 1) ajouter D. Mallet, *Les rapports des Grecs avec l'Égypte, de la conquête de Cambyse à celle d'Alexandre* (Le Caire, 1922, in-4°; collection des « Mémoires de l'Institut français d'archéologie orientale »).

lui Polycrate et Phanès avec leurs flottes ; puis il entra en campagne (fin 526). La traversée du désert entre la Syrie et l'Égypte lui fut facilitée par les Arabes, qui lui fournirent les guides et des convois de chameaux chargés d'outres d'eau. En arrivant à Péluse, au début de 525, il apprit que l'Égypte venait de perdre, au moment le plus critique, son souverain énergique et avisé, Amasis, à qui succédait un héritier inexpérimenté, Psammétique III. Celui-ci, battu sous Péluse, s'enfuit sans même songer à arrêter l'ennemi au passage des canaux du Nil. Aussitôt maîtresse du Delta, l'armée perse s'en fut assiéger Memphis, qui capitula, entraînant la soumission immédiate de toute l'Égypte jusqu'à la cataracte d'Assouan. Psammétique fut mis à mort, et le perse Aryandès fut préposé au gouvernement du pays des pharaons, retombé au rang de satrapie.

Ainsi finit l'indépendance de cette vieille nation, que le joug éphémère de l'Assyrie n'avait pu contraindre à la résignation. Suivant l'exemple de son père à Babylone, Cambyse voulut être un pharaon rituellement investi. Il se fit initier aux mystères de la déesse Neit. Puis il se mit en tête de compléter sa facile conquête par l'annexion de la Cyrénaïque, avec l'arrière-pensée de pousser jusqu'à Carthage, qu'il pensait atteindre par mer. Mais le refus des Phéniciens de lui prêter leur flotte contre leur colonie l'obligea à expédier ses troupes par le désert de la Libye et la grande oasis d'Ammon. Cinquante mille de ses soldats furent engloutis dans les sables (524).

Pour se dédommager de ce désastre, Cambyse se rejeta sur la Nubie, sans beaucoup plus de succès. Cependant l'Éthiopie ne tarda pas à être rattachée à l'empire. Ces échecs agirent sur la raison fragile du monarque et l'incitèrent à des actes de démesure : il tua, dit-on, de sa main, le bœuf Apis en pleine fête à Memphis ; il assassina sa sœur Roxane, s'amusa à percer de flèches le fils de son familier Prexaspès et fit enterrer vifs douze seigneurs perses de sa cour.

Aussi les Égyptiens et les Grecs le virent-ils avec soulagement repartir en 522 vers la Perse, où le rappelait le mécontentement grandissant de ses sujets, ameutés autour d'un mage nommé Gaumata. Se donnant pour Smerdis, le frère que Cambyse avait fait périr, cet imposteur avait réussi à se faire proclamer roi à Babylone avec la complicité de la caste des mages. A cette nouvelle, dit-on, Cambyse se serait donné la mort de désespoir (522) ; d'autres croient qu'il fut victime d'un complot.

Ce dénouement misérable d'une grande ambition montre à quel point le pouvoir démesuré transmis par Cyrus à ses héritiers dépassait la capacité d'une tête moins équilibrée. Il fallait désormais à cet empire illimité et hétérogène un organisateur réfléchi, soucieux de parer à ses causes de dislocation. Aux Grecs, un pareil colosse donnait l'impression d'un monstre malfaisant, créé pour réduire l'humanité en servitude ; mais, comme il ne leur échappait pas que, sous sa masse apparente, l'empire perse était loin de posséder la consistance qui l'eût rendu partout supérieur, ils avaient foi dans leur étoile.

Néfastes imprudences. Car, aussitôt Cambyse disparu, Darius devait inaugurer l'ère de l'organisation méthodique, par la création des satrapies, d'une hiérarchie administrative, d'une législation, des organes de transmission régulière ; son règne allait voir aussi la naissance de l'art achéménide, composé d'influences orientales mariées aux suggestions décoratives du style ionien, et celle d'une religion officielle, superposant en un corps de doctrine le vieux culte des rois-dieux au rituel conservateur de la caste sacerdotale des mages, détentrice des traditions du mazdéisme indo-iranien.

Or, la Lydie et l'Égypte annexées, l'empire perse n'était plus séparé de la mer que par le rideau des colonies grecques ; et, derrière ce rideau, il entrevoyait tout un monde dont l'esprit et l'organisation étaient réfractaires à la servitude. Il devait être entraîné, après la conquête des colonies, à aller frapper au cœur, jusque sur le continent opposé, l'hellénisme de la métropole.

Les pages qui précèdent ont retracé les préliminaires de ce dénouement inévitable d'une situation qui mettait désormais face à face, avec toutes leurs forces et dans la plénitude de leurs consciences, les deux adversaires, asiatique et européen.

CONCLUSION

L'humanité dont s'occupe le présent volume apparaît dès les origines partagée entre plusieurs familles de peuples, qui sont venues successivement jouer leur rôle sur la scène de l'histoire. Le monde antique du vi^e siècle, sur lequel s'arrête notre exposé, est leur œuvre commune, mais leur participation s'y révèle inégale.

Jusqu'au xiv^e siècle avant notre ère, les artisans les plus actifs appartiennent aux races africaines et asiatiques. Celles-ci furent, en Égypte et en Mésopotamie, les fondatrices des plus anciennes civilisations et les éducatrices des races plus jeunes qui parurent après elles. L'héritage des aînés se transmettait aux nouveaux venus ; mais ceux-ci, tout en recueillant l'expérience de leurs devanciers, réagissaient sur elle par leur propre personnalité et recréaient, à leur tour, une société nouvelle, sur laquelle leurs successeurs agissaient de même.

Contemporaines à leurs débuts, les civilisations du Nil et de l'Euphrate ont agi chacune dans son sens. Celle de l'Égypte, précoce et raffinée, si elle a rayonné largement sur le monde, n'a pas exercé d'action directe en dehors de la vallée du Nil, sauf en Syrie, dans une certaine mesure : elle ne s'est pas imposée en bloc aux autres peuples. Au contraire, la civilisation sumérienne et peut-être celle qui l'a précédée se sont épanchées sur toute l'Asie occidentale et y ont constitué un fond unique, commun à tous les peuples qui s'y sont superposés par la suite.

En Grèce, la civilisation minoenne, toute imprégnée des influences de l'Égypte et de la Chaldée, se transforme avec les Achéens en civilisation mycénienne, et celle-ci se transmet aux Ioniens et aux Doriens, dont la collaboration a produit la civilisation hellénique. De même en Asie, les peuples plus récents, tels que Hittites, Mitanniens, Mèdes et Perses, ont emprunté une grande part de leur culture à leurs prédécesseurs mésopotamiens.

L'arrivée des Indo-européens fut, à partir du xv^e siècle et surtout du xiii^e, la cause principale d'un renouvellement du

Conclusion

monde antérieur. A la fin du ^{vi}e siècle, ils règnent et prédominent depuis l'Indus jusqu'au détroit de Gibraltar. Ces races nordiques apportaient avec elles un idéal particulariste très différent de l'esprit grégaire qui prévalait chez les anciens occupants. Malgré les fusions et assimilations qui résultèrent du contact de ces deux éléments, il n'en subsista pas moins entre eux un contraste frappant.

A voir les choses de haut, on aperçoit l'ensemble du monde ancien partagé en deux camps : celui de l'Orient asiatique et africain et celui des pays de la Méditerranée. En Orient, les peuples d'Égypte et d'Asie tendent à s'organiser en grands empires autour de monarques absolus et de droit divin. Dans la vallée du Nil comme dans celle du Tigre et de l'Euphrate, les menues principautés se concentrent en royaumes unitaires et théocratiques, qui finissent eux-mêmes par se condenser en un seul empire massif. Celui-ci à son tour aspire à la domination de tout l'univers civilisé et barbare.

Les exemples caractéristiques de l'Égypte, de la Babylonie, de l'Assyrie et surtout de la Médie et de la Perse permettent de dégager la loi de ce développement impérialiste. Une telle avidité territoriale ne peut s'expliquer uniquement par l'ambition insatiable et la mégalomanie conquérante des monarques. Elle résulte, en fait, d'une nécessité naturelle, inéluctable, inhérente aux conditions mêmes de l'existence collective dans ces pays. Partout où s'est créé un centre de civilisation sur un territoire privilégié, comme les vastes vallées fluviales d'Égypte et de Mésopotamie, la population tend à se rendre maîtresse de tout le domaine productif. Elle atteint ainsi les confins de la périphérie stérile, désert, steppe, rebord des hauts plateaux ou des massifs montagneux. Là, des hordes de nomades faméliques guettent d'un œil jaloux la prospérité de la plaine. Leur misère avide et leur barbarie paresseuse sont les ennemies nées de la stabilité et de la civilisation. Avec de tels voisins, aucune paix, aucun accommodement n'est possible. Seule la force en peut venir à bout. De là, ces expéditions incessantes pour la réduction de ces marches, « bleds » libyens, nubiens, arabes, iraniens, ou hauts repaires de brigandage tels que l'Éthiopie, l'Ourartou, le Taurus. Tout empire terrien est ainsi hanté par la passion du vide hors de ses frontières : il le rêve inhabité, pour vivre en sécurité. Vaine chimère, qui l'entraîne toujours plus loin, au fond des solitudes les plus vastes ou au delà des mers, car il n'est pas de vide réel, de steppe sans maraudeurs,

de mer sans pirates ou sans riverains sur le bord opposé.

En Égypte et en Asie, ces conditions résultaient de la structure naturelle de ces spacieuses contrées, favorables à la densité et au groupement des populations. On a vu qu'en Grèce il en était tout autrement. La distribution du territoire en menues plaines y favorisait la naissance de petits États séparés, d'abord du type patriarcal, puis affectant la forme de républiques. La tendance dominante y était celle de l'autonomie et du particularisme. L'antagonisme entre la plaine et la montagne s'y réduisait à des querelles de factions politiques. Parmi ces États, ceux qui aspirèrent à l'hégémonie ne réussirent pas à créer des empires, et le pouvoir y fut rarement exercé par un seul. Au surplus, ceux qui se trouvaient trop à l'étroit sur leur territoire avaient pour s'épancher la ressource d'émigrer au delà des mers. La conquête coloniale fut la forme particulière de l'impérialisme, très relatif, de la race hellénique. Ce fut d'abord moins une conquête qu'un essor simultané, mais non concerté, commandé par l'identité des conditions de la vie dans les diverses républiques. A la longue, il fut réglé officiellement, avec méthode, quand le commerce par mer eut appris aux cités maritimes le besoin de posséder un pied-à-terre sur le rivage opposé; mais, au rebours des empires orientaux, les cités grecques, au lieu de s'élancer vers le vide, furent toujours attirées vers la masse des continents peuplés, dont elles cherchaient à aspirer la substance.

Les principes de la civilisation grecque étaient, en fait, tout différents de ceux de l'Orient. Si l'hellénisme tint en grande partie de l'Égypte et de la Chaldée les éléments de sa religion, de sa science, de son art et de son agriculture, son rôle propre fut plus fécond encore et plus bienfaisant pour le progrès général de l'humanité. Il consista à développer les notions acquises de civilisation dans le sens d'un perfectionnement rationnel, d'après des principes logiques, affranchis des traditions de despotisme théocratique chères aux sociétés orientales; à régler la vie humaine non plus d'après les suggestions de l'instinct, mais d'après les calculs réfléchis de l'esprit; enfin à définir le statut de l'homme libre dans l'État libre en enrichissant l'humanité d'un type nouveau : le citoyen, rouage conscient et responsable d'un organisme savant, la Cité.

La Grèce et l'Orient constituent donc deux mondes qui, tout en se pénétrant et en restant dès l'origine inexplicables l'un

Conclusion

sans l'autre, s'opposent néanmoins avec netteté. Et, comme le résultat ordinaire de tout rapprochement d'humanités différentes est un choc violent, ils devaient entrer en conflit. Le duel de l'empire perse et de l'hellénisme est le dernier terme de l'évolution qui les avait l'un et l'autre conduits à leur maturité.

Si l'on voulait, à la manière antique, figurer ce combat sous la forme d'un symbole vivant, on y verrait la lutte de deux êtres fantastiques : d'un côté, le taureau d'Asie, colosse terrien, trapu, aux muscles puissants, secondés par une paire d'ailes éployées, avec une face majestueusement royale, fleurie d'une chevelure et d'une barbe de mage et coiffée de la tiare rituelle; de l'autre, le poulpe égéen, tel que l'a popularisé l'art créto-mycénien, être un et multiple à la fois, corps minuscule, éclairé de deux yeux énormes et d'où rayonnent en tous sens de longs tentacules mobiles aux suçoirs innombrables : emblème réaliste de la vigilante ubiquité de l'hellénisme.

APPENDICE

LES RÉSULTATS DES DERNIÈRES FOUILLES ET DES DERNIÈRES RECHERCHES (1929-1937)

I. — LES PEUPLES DU PROCHE ORIENT¹.

C'est en s'aidant des listes très anciennes des souverains d'Égypte et de Mésopotamie que les érudits modernes se sont employés à reconstituer la chronologie de l'histoire des temps les plus reculés. Ces listes indiquant souvent la durée du règne de chaque souverain, il suffit de partir de faits datés pour

1. OUVRAGES A CONSULTER. — G. Contenau, *Les fouilles en Asie occidentale de 1931 à 1933*, dans la *Revue archéologique*, ann. 1934, p. 3-25; du même, *Les fouilles en Asie occidentale, 1933-1934*, dans la *Revue archéologique*, ann. 1935, p. 161-199, articles donnant les résultats généraux des fouilles récentes. — Y joindre H. R. Hall et C. L. Woolley, *Ur excavations*, t. I : *At-Ubaid* (Oxford, 1927, in-4°); J. Jordan, *Erster vorläufiger Bericht über die von der Notgemeinschaft der deutschen Wissenschaft in Uruk-Warka unternommenen Ausgrabungen* (Berlin, 1930, in-4°); du même, *Zweiter vorläufiger Bericht*, etc. (Berlin, 1931, in-4°); du même, *Dritter vorläufiger Bericht*, etc. (Berlin, 1932, in-4°); A. Nöldeke, *Vierter vorläufiger Bericht*, etc. (Berlin, 1932, in-4°); du même, *Fünfter vorläufiger Bericht*, etc. (Berlin, 1934, in-4°); E. Heinrich, *Sechster vorläufiger Bericht*, etc. (Berlin, 1935, in-4°); A. Nöldeke, *Siebenter vorläufiger Bericht*, etc. (Berlin, 1936, in-4°); E. Mackay, *Report on excavations at Jemdet-Nasr, Iraq* (Chicago, 1931, in-4°); du même, *Report on the excavation of the « A » cemetery at Kish, Mesopotamia* (Chicago, 1925, in-4°); du même, *A. Sumerian palace and the « A » cemetery at Kish, Mesopotamia* (Chicago, 1929, in-4°); S. Langdon, *Excavations at Kish, I* (Paris, 1924, in-4°); Ch. Watelin et S. Langdon, *Excavations at Kish, III et IV* (Paris, 1930 et 1934, 2 fasc. in-4°); C. L. Woolley, *Ur Excavations*, t. II : *The royal cemetery* (Londres, 1934, 2 vol. in-4°); Claude F. A. Schaeffer, F. Thureau-Dangin, Ch. Virolleaud, *Ras-Shamra*, rapports annuels des campagnes de fouilles et déchiffrement des inscriptions, dans *Syria*, t. X (1929), p. 285-297; t. XII (1931), p. 1-14; t. XIII (1932), p. 1-27; t. XIV (1933), p. 93-127; t. XV (1934), p. 70-83, 105-154 et 226-251; t. XVI (1935), p. 141-176; t. XVII (1936), p. 105-148; t. XVIII (1937), p. 125-154; Claude Schaeffer, *Aperçu de l'histoire d'Ugarit, d'après les découvertes faites à Ras Shamra*, dans le *Journal des savants*, ann. 1937, p. 203-215, claire et précieuse mise au point, dont la fin est annoncée pour un prochain fascicule du *Journal*; R. Campbell Thompson, *The British Museum excavations at Nineveh, 1931-1932*, dans les *Annals of Archaeology and Anthropology* de Liverpool, t. XX (1933), p. 71-186; G. Contenau et R. Ghirshman, *Fouilles du Tépé-Giyan, près de Néhavend, 1931-1932* (Paris, 1935, gr. in-4°); H. de Genouillac, *Fouilles de Telloh* (Paris, 1934-1936, 2 vol. gr. in-4°); A. Parrot, *Les fouilles de Mari*, rapports annuels dans *Syria*, t. XVI (1935), p. 1-28, 117-140; t. XVII (1936), p. 1-31. — Les résultats de ces fouilles ont été interprétés dans les ouvrages postérieurs à 1929 indiqués ci-dessous, p. 455, dans notre *Supplément bibliographique*.

pouvoir, en remontant de proche en proche, reconstituer approximativement des séries chronologiques complètes¹.

On était autrefois porté, en appliquant ce mode de comput, à reculer jusqu'aux environs de l'an 4000 avant notre ère les débuts de la période historique. Mais on a, depuis, relevé des erreurs de scribes dans les listes; on a reconnu que certaines dynasties étaient synchrones et non successives; enfin les astronomes, en calculant les observations météorologiques que nous ont laissées les Babyloniens, ont cru pouvoir dater avec plus de précision le règne de Hammourabi. Pour le début de ce règne, on adopte en général maintenant le milieu du ^{xx}e siècle (au plus tôt l'an 2000). Plus on remonte dans le passé, plus la chronologie est incertaine. La première dynastie d'Our oscille, selon les historiens, entre 3150 et 2620. Cette dernière date, qui appartient à la « chronologie extra-courte », ne saurait être acceptée : elle ne fait pas état des rapports indéniables qu'on relève entre la civilisation mésopotamienne et celle de l'Égypte à leur début, et dont l'époque vient d'être assurée par les fouilles de ces dernières années.

Elles ont eu pour résultat de faire connaître sur les sites de Tell-el-Obeid, près d'Our, d'Ourouk (aujourd'hui Warka), de Jemdet-Nasr, près de Kish, trois civilisations bien différenciées, ce qui indique, pour chacune d'elles, la présence d'éléments ethniques nouveaux. La grande caractéristique de la première (Obeid) et de la troisième (Jemdet-Nasr) de ces civilisations est l'usage de la céramique peinte.

Les rapports entre l'Égypte et la Mésopotamie s'affirmant à la fin de la période préhistorique et à l'époque thinite pour l'Égypte, à la fin de la période d'Ourouk et à la période de Jemdet-Nasr pour la Mésopotamie, on en conclut que la période thinite, qui commence en 3200 environ, selon la plupart des égyptologues, date la période de Jemdet-Nasr qui lui est contemporaine.

Entre la civilisation de Jemdet-Nasr et celle de la dynastie d'Agadé, s'étend une période assez obscure qu'on nomme pré-agadéenne. Les listes dressées par les scribes sumériens attribuent à cette période une suite de nombreuses dynasties.

1. Il va sans dire que les dates inscrites dans le tableau synchronique joint au présent volume sont, pour les hautes époques, très approximatives. Elles devront d'ailleurs être rectifiées comme il est indiqué ci-après (p. 433, n. 1) si l'on adopte quelques-unes des suggestions dont nous nous faisons ici l'écho, car elles reposent sur une chronologie légèrement différente, que nous avons acceptée dans nos deux premières éditions (1926 et 1929).

Beaucoup d'entre elles n'ont pas de caractère vraiment historique (la durée paradoxale attribuée aux règnes suffit à le prouver), beaucoup n'ont pas été successives, mais simultanées. En tenant compte de ces faits, on retiendra, dans l'état actuel de nos connaissances, la suite d'événements que voici : après la période de Jemdet-Nasr, s'ouvre, vers 3050, la période dynastique archaïque, qui répond aux premières dynasties des listes royales. La fin de cette période est marquée par les « tombes royales d'Our », dont les occupants ont précédé la première dynastie d'Our, laquelle a dû débiter elle-même entre 2950 et 2900. Il paraît bien que cette dynastie fut détruite par Eannatoum, qui fait partie de la lignée des vieux dynastes de Tello et dont le règne date d'environ 2850; la succession des princes de Tello, dont le dernier, Ouroukagina, fut détrôné par Lougal-Zaggisi, détrôné lui-même par Sargon d'Agadé, nous conduit à la période comprise entre 2750 et 2725 pour le début de la dynastie agadéenne. Cette solution a l'avantage de ne pas étendre outre mesure la période de Jemdet-Nasr et la période pré-agadéenne; elle est justifiée par le style des monuments, l'état de l'écriture et ce que nous connaissons de faits historiques pour ces deux périodes¹. En somme, pour cette haute époque, les premiers documents vraiment historiques nous sont fournis par les monuments de Tello, qui nous restituent la lignée de ses dynastes depuis Our-Nina (ou Our-Nanshé), prédécesseur d'Eannatoum (contemporain peut-être du début de la 1^{re} dynastie d'Our), jusqu'aux Agadéens.

Mais voici que se pose un gros problème. A quel peuple faut-il attribuer les civilisations d'Obeid, d'Ourouk et de Jemdet-Nasr? Malgré la diversité de ces trois types de civilisation — emploi, puis abandon, puis reprise d'une céramique peinte, — on y constate un fonds commun qui se développe régulièrement, jusqu'à produire, au début de la période his-

1. Nous donnons à titre d'indication et pour que le lecteur puisse faire lui-même la correction, s'il le désire, les modifications qu'entraîneront une chronologie rectifiée : 1^{re} dynastie d'Our, vers 2950 : Our-Nina (Our-Nanshé), vers 2880; Lougal-Zaggisi, 2749-2725.

Dynastie d'Agadé, 2725-2529 : Sargon, 2725-2671; Rimoush, 2670-2662; Manishtouson, 2661-2647; Naram-Sin, 2646-2591; Sharkalisharri, 2590-2568.

IV^e dynastie d'Ourouk, 2528-2503. — Les Gouti, 2502-2378. — Goudéa, vers 2400. — Outou-hégal, roi d'Ourouk, 2377-2355.

III^e dynastie d'Our, 2354-2238 : Shoulgi (Doungi), 2336-2279; Bour-Sin, 2278-2270; Gimil-Sin, 2269-2261; Ibi-Sin, 2260-2238.

Dynastie d'Isin, 2237-2012. — Dynastie de Larsa, 2237-1975.

I^{re} dynastie babylonienne, 2105-1805 : Hammourabi, 2003-1961; prise de Babylone par les Hittites, 1806. — Les Kassites, 1746-1171.

torique, tout ce qui caractérise la civilisation dite sumérienne. Cependant ces divergences accusent l'intrusion d'éléments nouveaux, et nous savons que la civilisation sumérienne historique a toujours ignoré l'usage de la céramique peinte. Il est vraisemblable qu'un autre peuple, de race proche des Sumériens, a inauguré cette civilisation que les Sumériens ont développée par la suite, tout en abandonnant la céramique peinte.

Sur l'habitat primitif des Sumériens, les dernières fouilles n'ont apporté aucune solution, mais on tend à voir en eux, d'après leurs usages, un peuple venu d'une région, sinon de montagnes, du moins de collines.

En revanche, les fouilles exécutées à Ras-Shamra, près de Lattaquié, par MM. Schaeffer et Chenet, jettent peut-être quelque lumière sur les origines et le berceau des Sémites. Une épopée religieuse, qui reproduit d'anciennes traditions cananéennes et prouve que les connaissances de Philon de Byblos sur la religion phénicienne étaient puisées à bonne source, nous révèle l'habitat primitif des Sémites. Cantonnés dans le Negeb, les pays d'Édom et de Moab, ils essaimèrent du côté de l'Arabie, tandis qu'un autre groupe colonisait la Phénicie et remontait jusqu'en Haute-Syrie, appelée « pays d'Amourrou ». C'est de là que seraient parties les diverses invasions sémitiques en direction du pays de Sumer. Mais les textes de Ras-Shamra, hérissés de difficultés, n'ont pas encore reçu leur traduction définitive, et les archéologues ne sont pas tous d'accord sur le degré de confiance que mérite l'interprétation qui en a été donnée. Des découvertes faites à Mari (aujourd'hui Tell-Hariri), on déduit que la sémitisation du pays situé entre Deir-ez-Zor et Abou-Kemal était encore peu avancée au milieu du ^{xxix}e siècle avant notre ère : à cette époque, le type de la statuaire reste sumérien et, à de rares termes près, les inscriptions sont encore tracées en idéogrammes et non dans la langue sémitique exprimée phonétiquement.

De ces indices, on peut conclure que, si le mélange des races était effectué longtemps avant le début de l'histoire (la civilisation de Sumer ne put être connue des populations de l'Égypte prédynastique que par l'intermédiaire des habitants de la côte), l'élément qui fournit le plus à la civilisation fut l'élément sumérien ; plus tard seulement la civilisation intégra des éléments sémitiques (religion et langue). Lors donc qu'on qualifie cette civilisation de « mésopotamienne », il convient de ne pas

oublier que l'élément **sumérien** paraît avoir continué à jouer le rôle d'initiateur et avoir plus donné qu'il ne recevait.

Nous nous rendons ainsi mieux compte de la position respective de la Mésopotamie et de la côte, ou pays de Canaan, avant le début de l'histoire. La Mésopotamie possède une civilisation pré-sumérienne, puis sumérienne, exempte de sémitisme avant l'année 3000. Le pays de Canaan habité par les Sémites a adopté la civilisation de Sumer; ce sont les habitants de Canaan qui, à l'époque d'Ourouk, ont fait connaître la civilisation sumérienne à l'Égypte et ont influencé sa langue par leur propre langage qui était sémitique.

Ajoutons que les fouilles récentes ont mis en évidence que la civilisation primitive d'Obeid s'étend non seulement à la Mésopotamie, à la Haute-Syrie et au pays de Canaan, mais aussi au plateau de l'Iran, au Balouchistan et même au Turkestan russe. Au fond, la civilisation d'Obeid, si l'on en juge par la céramique si particulière qui la caractérise, couvre, d'une façon générale, toute l'Asie occidentale ancienne, depuis la Méditerranée jusqu'à l'est du plateau de l'Iran. Les civilisations d'Ourouk et de Jemdet-Nasr, inégalement importantes, viennent, par endroits, se greffer sur ce fonds et en modifier l'aspect, sans en altérer ailleurs la continuité.

Les découvertes de Ras-Shamra ont enfin apporté leur contribution à la question de l'origine de l'alphabet, dont l'invention fut un fait capital pour le développement de la civilisation. La thèse de l'origine phénicienne, sous l'inspiration de l'Égypte, était généralement acceptée : or nombre de textes de Ras-Shamra, rédigés en sémitique entre le ^{xiv}^e et le ^{xiii}^e siècle avant J.-C., sont écrits dans un alphabet qui dérive du système cunéiforme. Si l'on y joint la découverte, à Byblos, d'inscriptions encore indéchiffrables, mais évidemment alphabétiques et où paraissent des signes dérivés des hiéroglyphes égyptiens, on voit que l'idée de l'alphabet se faisait jour dès le milieu du ^{II}^e millénaire avant notre ère sur la côte syrienne. Il est possible que l'alphabet phénicien, qui devait éliminer les autres, et que l'on trouve employé à Byblos, au ^{xiii}^e siècle avant notre ère, dans la tombe du roi Ahiram, soit inspiré d'inscriptions relevées au Sinaï, qui sont elles-mêmes des simplifications des hiéroglyphes égyptiens.

Ajoutons que le déchiffrement des hiéroglyphes hittites est maintenant assuré dans ses grandes lignes. M. Hrozný y a reconnu le moyen d'expression d'une langue indo-européenne et

a pu apporter la traduction d'inscriptions historiques assez longues donnant les noms de dynastes de Haute-Syrie. Toutefois, si le principe du déchiffrement échappe à la discussion, quelque flottement subsiste encore sur la valeur de certains signes.

II. — L'ÉGYPTÉ¹.

La préhistoire égyptienne a fait dans ces dernières années de considérables progrès et notre Supplément bibliographique montre qu'il est plus aisé qu'autrefois de s'orienter au milieu de ces questions délicates.

En Égypte, comme dans tout l'Orient, la civilisation primitive semble être passée par les mêmes stades qu'en Occident. Elle a connu une période paléolithique divisée en « paléolithique ancien », bien défini par les découvertes du P. Bovier-Lapierre à l'Abbassieh, et en « paléolithique récent ». L'Orient, à la période la plus ancienne, aurait été peuplée par la même race

1. OUVRAGES A CONSULTER. — Outre les ouvrages indiqués dans notre Supplément bibliographique, notamment les pages du P. Bovier-Lapierre sur la préhistoire dans le *Précis d'histoire de l'Égypte*, t. I (Le Caire, 1932, in-8°), il faudrait citer ici les nombreuses publications de temples et de tombeaux qui, par leurs illustrations, intéressent bien d'autres personnes que les spécialistes. Faute de place, nous ne signalerons que certains ouvrages importants récemment parus ou de publication imminente. Dans cette dernière catégorie, signalons les études sur la Pyramide à degrés d'après les fouilles du regretté Firth : C. M. Firth et B. Gunn, *Teti Pyramid cemeteries* (1926, 2 vol.); C. M. Firth, J. E. Quibell, J. P. Lauer, *The Step Pyramid*, et du point de vue architectural, J. P. Lauer, *La Pyramide à degrés. L'architecture* (1936, 2 vol. des « Publications du Service des antiquités »). Dans la même collection, R. Macramalla vient de donner *Le mastaba d'Idout* (Le Caire, 1935, in-4°). Ajouter les trois volumes de G. Jéquier, *La pyramide d'Oudjebten* (1928); *Les pyramides des reines Neit et Apouit* (1933); *Le monument funéraire de Pépi II* (1936). Dans la collection des « Mémoires de l'Institut français d'archéologie du Caire », P. Montet, avec la collaboration de Mlle Epron et de G. Goyon, prépare *Le tombeau de Ti*. On y trouvera également *Tombes thébaines*, par E. Drioton, Marcelle Baud, G. Foucart, J. Vandier et Mme J. Vandier d'Abbadie, C. Maystre. On se reprocherait enfin de ne pas rappeler les splendides publications : 1° du temple d'Abydos par l'« Egypt Exploration Society » : Miss Calverley, *The temple of king Sethos at Abydos*, t. I (Londres et Chicago, 1913, in-folio); 2° du temple de Medinet Habu par l'« Oriental Institute » de l'Université de Chicago : *Medinet Habu* (Chicago, s. d., 2 vol. in-folio parus à ce jour). Les fouilles d'El Badari ont fait l'objet des comptes rendus ci-après, aux t. XLIV à XLVI des *Publications of the Egyptian Research Account and British School of Archaeology in Egypt* : G. Brunton, A. Gardiner, Fl. Petrie, *Qau and Badari*, I (Londres, 1927, in-4°); G. Brunton, *Qau and Badari*, II et III (Ibid., 1928-1930, 2 vol. in-4°); G. Brunton et Gertrude Caton Thompson, *The Badarian civilisation* (Ibid., 1928, in-4°). Pour le détail des découvertes antérieures, voir les indications bibliographiques d'A. Moret, *Histoire de l'Orient* (citée p. 451), p. 202 et 481. — Pour la chronologie, voir Ludwig Borchardt, *Die Mittel zur zeitlichen Festlegung von Punkten der ägyptischen Geschichte und ihre Anwendung* (chez l'auteur, 1935, gr. in-4°, 128 p., t. II des « Quellen und Forschungen zur Zeitbestimmung der ägyptischen Geschichte »). — Ajoutons que, pour la rédaction des quelques pages qui suivent, nous devons beaucoup à l'obligeance d'A. Moret et de Ch. Boreux.

que l'Occident, à en juger par le seul crâne humain qu'on y ait trouvé, celui de l'*homo galilensis*, exhumé à Tabgha, en Palestine, et qui présentait les mêmes traits que celui de Néanderthal. L'hiatus que l'on avait cru constater entre le « paléolithique ancien » et le « néolithique » a été comblé par la découverte du « capsien » (et de sa variante le « sébilien » de Vignard). Cependant, à cette époque, l'Égypte ne semble avoir connu qu'une population négroïde, la même que celle qui aurait créé en Europe l'« aurignacien ». Elle n'a été touchée ni par les Caucasiens (outillage « solutréen ») ni par les Mongoloïdes (outillage « magdalénien »). Ce seraient les négroïdes qui auraient les premiers occupé la vallée du Nil.

Les recherches de Miss Caton-Thompson, au Fayoum, confirmant des conclusions anciennement entrevues par J. de Morgan, les trouvailles du P. Bovier-Lapierre, à Héliouan, ont montré que l'Égypte a connu le néolithique pur. Cette période serait marquée par l'arrivée de deux races nouvelles, les Kouchites-Hamites — auxquels appartiennent les Égyptiens du sud, les Libyens, les Troglodytes, les Nubiens — et les Sémites, qui, venus d'Arabie, ont pu passer en Égypte par l'ouadi Hamamât ou, venus de Syrie et de Mésopotamie, auraient pénétré en Égypte soit par l'ouadi Hamamât soit par l'isthme. Après une période de civilisation dite « badarienne », qu'ont révélée les fouilles de G. Brunton à El Badari (non loin de Siout, en Haute-Égypte), mais dont les origines demeurent inconnues, la période énéolithique voit se développer successivement la civilisation dite de Négadah, qui a son centre chez les Hamites de Haute-Égypte et de Nubie, puis une seconde civilisation, dont l'origine est en Asie et dont les créateurs seraient apparentés aux montagnards brachycéphales qui peuplaient l'Europe méditerranéenne à l'époque néolithique. D'autres anthropologues et préhistoriens attribuent le rôle prépondérant dans le développement de la civilisation à une race « mesaticéphale », de « *facies* arménoïde », que l'on rencontre dans les nécropoles du nord, et dont les statues de l'Ancien Empire nous donneraient, au dire d'A. Moret, « des représentations saisissantes ».

L'archéologie, qui enregistre tous les jours de nouvelles découvertes, ainsi que la mythologie comparée, qui permet une étude plus poussée des différents mythes, suggèrent des hypothèses plus précises sur les rivalités de l'Égypte du sud et de celle du nord et sur la suite des longs événements qui ont eu pour résultat l'unification de l'Égypte. Les interprétations que

nous avons signalées (p. 28) de la légende des *shemsou Hor* semblent abandonnées. Mais si les nouvelles hypothèses dont nous parlons sont précises, elles n'en sont pas moins fort diverses et souvent compliquées. Pour reprendre une expression de Raymond Weill, une « espèce de malaise » résulte de toutes ces « reconstructions historiques » fort différentes. L'unification définitive a été l'œuvre du sud, et pourtant la « primauté spirituelle » appartiendrait au nord, « avec Osiris, Héliopolis et Horus ». Toutefois les conquérants du sud sont des adorateurs d'Horus, comme ceux du Delta; d'autre part, le sud apparaît aussi comme le domaine de Seth. D'où la nécessité de supposer que la Haute-Égypte séthienne a été au préalable assimilée par les Horiens du nord et que l'ensemble s'est ensuite scindé, pour être unifié de nouveau par les rois du sud. Nous ne saurions exposer ni même indiquer ici les diverses théories proposées par Maspero, Sethe, Moret, Scharff, Kees, etc. On en trouvera une discussion et une critique, avec des vues personnelles, dans l'article que Raymond Weill a donné à la *Revue critique* (ann. 1934, p. 17-29) sur l'ouvrage d'Hermann Kees, *Ägypten*, cité dans notre Supplément bibliographique.

La difficile période qui suit la VI^e dynastie et le passage de l'Ancien au Moyen Empire reste une des plus malaisées à interpréter. La « révolution sociale », dont (p. 61) nous avons retracé, surtout d'après A. Moret, les grandes lignes, n'est pas définie de la même manière par tous les auteurs. L'accession des « pauvres » aux droits religieux, regardée comme une condition à leur participation à des « droits politiques », tel est, selon Moret, le sens profond de ce grand et long mouvement qui aboutit à la restauration du pouvoir royal par la XII^e dynastie et à la reconstitution de l'État sous la forme d'un « socialisme monarchique », sous l'autorité de pharaons « légistes », organisant une société où chacun est placé à son rang. Mais plusieurs auteurs pensent que l'extension des droits religieux à la « plèbe », si même elle n'est pas due à des progrès qui n'ont rien ou peu de chose de commun avec les troubles, serait le résultat plutôt que le but de ces désordres de caractère purement économique, nés de la misère, conséquence d'une administration corrompue, dans un État affaibli. On ne saurait, disent-ils, qualifier de « révolution sociale » des troubles qui finissent par provoquer le redressement du pouvoir royal et la réforme d'une administration de plus en plus centralisée, et non l'instauration d'un régime social nouveau. Nous renvoyons sur ce point encore à un

article de Raymond Weill dans la *Revue critique* (ann. 1934, p. 31-37), à propos de l'ouvrage de S. Dairaines, *Un socialisme d'État quinze siècles avant J.-C.* R. Weill expose ses objections et ses propres idées, et proteste en passant — à bon droit, croyons-nous — contre l'abus dangereux des termes modernes, chargés pour nous d'un sens différent. Il y a aussi quelque péril, à notre avis, à transporter sur le terrain de l'histoire orientale des termes, comme plèbe et droits politiques, empruntés à l'histoire ancienne classique, où ils ont un sens bien défini, qui ne peut exactement convenir ailleurs.

Les progrès que les découvertes géniales d'un Hrozný et de ses émules ont réalisés dans le domaine de la linguistique et de l'histoire des civilisations asiatiques et anatoliennes ont aussi fortement enrichi notre connaissance de l'histoire égyptienne. Les États avec lesquels les pharaons du Moyen et du Nouvel Empire entrent en contact en Syrie et en Mésopotamie, les effets que les rivalités entre ces États ont pu avoir sur la politique égyptienne, ceux des grandes migrations qui ont provoqué l'invasion des Hyksôs et, plus tard, celle des « peuples de la mer », l'apparition et la chute des empires, comme le Mitanni, l'empire hittite, l'Assyrie, le détail même des guerres et négociations de la XVIII^e et de la XIX^e dynasties se manifestent à notre connaissance avec une précision toujours accrue. Toutefois le dessin de notre récit, qui s'en tient aux grandes lignes, ne nous semble pas dénaturé dans l'ensemble, et il suffira de relever ici certains passages qui appellent des rectifications et des compléments.

C'est ainsi que les vues exposées (p. 25) touchant l'ancienne configuration géographique du Fayoum, « tout entier occupé par un lac », — vues inspirées par les explorations et les études du major R. H. Brown, *The Fayûm and lake Mœris* (1892), — semblent avoir été réfutées par les dernières recherches, menées sur le terrain, de Mlles G. Caton-Thompson et E. W. Gardner. Les résultats en sont présentés dans leur ouvrage en deux volumes : *The desert Fayûm*, publié par le « Royal anthropological Institute » de Londres en 1935. Il en ressortirait, à les entendre, qu'à l'aube même des temps historiques, le lac n'était pas tellement plus étendu que le Qaroun actuel et que, dès les anciennes dynasties, son niveau était au-dessous du niveau de la mer. Mais il faut bien dire que cette question est encore controversée et que les conclusions récentes des géologues du « Survey of Egypt » (dont Little) viennent à l'encontre de ces nouvelles théories.

Dans l'histoire de la monarchie memphite, il y aurait lieu (p. 42), à la suite des tables royales, d'intercaler entre Chéops et Chéfren le nom de Zedefrà, dont la pyramide était à Abou Roash, au nord de Gizeh. Une belle tête de ce pharaon, trouvée dans les fouilles de l'Institut français du Caire sous la direction de Chassinat, est aujourd'hui au Louvre. Dans l'histoire de la première monarchie thébaine, on peut ajouter à ce qui est dit de Senousret I^{er} (p. 64-65) qu'il fonda à Kerma, en amont de la troisième cataracte, une sorte de colonie fortifiée dont les ruines ont été retrouvées par A. Reisner. On doit observer aussi que le pays de *Retenou* (ou *Rezenou*), envahi au xix^e siècle av. J.-C. par Senousret III (voir p. 66), devrait, suivant Hrozný, être distingué de la Palestine ou de la Syrie du nord. Le mot *Retenou* serait une transcription de Reseina, capitale du Mitanni, qui apparaîtrait ici pour la première fois. Enfin on commence à mieux connaître l'architecture du Moyen Empire que nous avons cherché à caractériser p. 68. Les fouilles poursuivies depuis 1925 par l'Institut français du Caire à Médamoud et à Toud aideront à l'évoquer avec plus de précision.

Ce qui est dit p. 141-142 de l'invasion des Hyksôs n'est plus de tout point conforme aux dernières recherches. On semble incliner aujourd'hui à voir des Mitanniens dans les chefs des Hyksôs, en marche vers l'Égypte à la fin du xviii^e siècle et au début du xvii^e; en outre, le roi sous lequel Josèphe, d'après Manéthon, place l'invasion se serait appelé, selon le *Laurentianus*, non pas Timaïos, comme nous l'avons dit p. 142, mais Toutimaïos (Τουτιμαῖος), ce qui répond au grec Didoumès, au nom duquel on possède quelques monuments à Edfou.

Dans l'histoire de l'empire thébain au xv^e siècle, telle que nous l'avons rapportée p. 152-153, il apparaît de plus en plus que le principal ennemi de Thoutmès III en Syrie fut le Mitanni; et l'on peut observer (p. 156, I, 1) que c'est probablement la Mitannienne Tadoukhippa, qui prit en Égypte le nom de Nefertiti, dont le buste admirable et très admiré est aujourd'hui au Musée de Berlin. Dans les traits de cette tête célèbre les archéologues et des historiens comme Moret reconnaissent la beauté aryenne.

Dans le tableau que nous avons tracé (p. 157) de la civilisation égyptienne au temps de l'empire thébain, nous avons fait allusion aux multiples confréries chargées de l'entretien du culte et des nécropoles. La plus célèbre d'entre elles, qui était florissante aux temps des XVIII^e, XIX^e et XX^e dynasties, fut celle des

« serviteurs dans la place de la vérité », artisans des tombes royales. Leur village et leur nécropole, à Deir-el-Medineh, ont été explorées par divers archéologues (notamment Schiaparelli) et d'une manière exhaustive par l'Institut français d'archéologie orientale du Caire sous la direction de B. Bruyère.

L'histoire de la décadence au temps d'Aménophis IV (p. 203-204) peut également être précisée aujourd'hui. Les fouilles qui se sont poursuivies et se poursuivent encore à Tell el-Amarna par les soins de l'« Institut allemand » et de l'« Egypt exploration Society » ont livré une multitude de beaux monuments. D'autres de cette même période ont été trouvés sur différents points de l'Égypte, notamment à Thèbes. Telles ces statues monumentales d'Aménophis IV, découvertes par Chevrier (pour le compte du « Service des antiquités ») à Karnak, dans le temple d'Aton.

Quant à l'histoire de la progression hittite, voici comment il conviendrait de la rectifier. D'abord, contrairement à ce que nous avons écrit (p. 206), c'est avec Aij, dernier roi de la XVIII^e dynastie, que se serait remariée la veuve de Toutankhamon, et il paraît plus vraisemblable d'attribuer avec A. Moret¹, à Nefertiti la lettre adressée à Shoubbilouliouma pour lui demander un mari. En outre, les Achéens avec lesquels, comme on l'a dit p. 199-200, les Hittites entrèrent en contact seraient, d'après certains savants, non pas ceux de Grèce propre ou des îles, mais un groupe ethnique établi en Asie Mineure. Plus loin (p. 208), on n'a mentionné que les campagnes les plus importantes de Sêti I^{er} (et il en est généralement de même pour les rois suivants des XVIII^e et XIX^e dynasties). Or il combattit aussi des Libyens. Le roi hittite Moutallou réussit plus tard à reprendre Kadesh. Les guerres de Sêti I^{er} sont connues par des reliefs sculptés sur les murs extérieurs de la salle hypostyle de Karnak, dont les renseignements sont complétés par les documents trouvés en Syrie depuis 1923. Sêti, on le savait déjà, parmi ses ennemis rencontra les Hittites, mais, dans une de ses campagnes en Syrie, il se heurta aussi à des *Tursha* (ou Tyrsènes), ancêtres des Étrusques, et que l'on retrouvera parmi les « peuples de la mer » : il eut donc affaire à une coalition d'Asianiques, de Syriens et de Libyens, dont l'âme étaient les Hittites. Les régiments de Phrâ et de Soutekhhou, qui reparaîtront à la bataille de Kadesh sous Ramsès II,

1. A. Moret, *Histoire de l'Orient*, p. 538.

existaient déjà dans l'armée égyptienne. En conclusion, il semble que Sêti I^{er} ait occupé Canaan et la moitié sud de la Syrie.

Dans la suite du récit (p. 212), on a fait allusion à une visite rendue par le roi hittite Hattousil à son gendre Ramsès II en l'an 1266. C'est sur une stèle trouvée dans la cour extérieure du temple d'Abou-Simbel que le roi des Hittites est représenté faisant adoration, avec sa fille, devant Ramsès II. Mais on voit que le texte du *Bulletin de mariage*, depuis qu'il a été correctement donné par Ch. Kuëntz, ne permet pas de conclure avec certitude à une visite de Hattousil.

Parlant de l'invasion des « peuples de la mer » dans la seconde moitié du XIII^e siècle (p. 218), on a rappelé l'attaque des Libyens en liaison avec divers groupes de pillards venus du nord. Parmi ces Libyens, on constate pour la première fois la présence des *Libou*. Cette population, qui a donné son nom à la Libye, serait arrivée alors dans la région en même temps que les *Akaiousha* (ou Achéens). Le fils de Ramsès II, Ménéphthah, eut affaire à eux.

Disons enfin que, dans notre récit de l'histoire égyptienne au VII^e siècle, nous avons sans doute eu tort d'affirmer que les grands prêtres d'Amon exilés étaient allés fonder en Éthiopie un nouvel État. Ce n'est là en effet qu'une hypothèse, qui ne semble plus pouvoir être retenue. Les fouilles d'A. Reisner, dans les nécropoles royales de Napata ont montré que les rois éthiopiens étaient des Libyens, comme ceux qui régnaient en Égypte depuis la XXII^e dynastie. Depuis le X^e jusqu'au VIII^e siècle, l'Éthiopie est sous l'influence de l'Égypte. Au VIII^e siècle apparaît la XXV^e dynastie de rois éthiopiens (Piankhi, Kashta, Sabaka), qui envahit l'Égypte et la dispute aux rois du nord et aux Assyriens.

III. — LES INDO-EUROPÉENS ET LEURS PREMIÈRES MIGRATIONS¹.

Pour les origines indo-européennes et la civilisation indo-européenne primitive², il y a lieu de tenir compte désormais des

1. OUVRAGES A CONSULTER. — Gordon Childe, *The Aryans* (Londres, 1926, in-8°); Georges Poisson, *Les Aryens. Etude linguistique, ethnologique et préhistorique* (Paris, 1934, in-8°); *Die Indogermanen- und Germanenfrage. Neue Wege zu ihrer Lösung*, très importante série d'études publ. sous la direction de W. Koppers, notamment par A. Nehring, Gordon Childe, Pittioni (Salzburg et Leipzig, 1936, 787 p. in-8°, publ. de l'« Institut für Völkerkunde an der Universität Wien »); Jules Bloch, *L'indo-aryen, des Vêda aux temps modernes* (Paris, 1934, in-8°); John Marshall, *Mohenjo-daro and the Indus civilization, being an official account of archæological excavations at Mohenjo-daro* (Londres, 1931, 3 vol. in-folio); E. Mackay, *La civilisation de l'Indus* (Paris, 1936, in-8°).

2. Voir ci-dessus, p. 129-132.

plus récents travaux des préhistoriens, notamment de Gordon Childe, de Georges Poisson et d'A. Nehring. Nous dégagerons ici leurs principales conclusions.

A les croire, il faudrait chercher l'origine des Indo-européens soit vers Kiev, soit du côté de la civilisation des « kourganes » néolithiques de la Russie méridionale¹, civilisation caractérisée par des tombes avec squelettes recouverts d'une poudre d'ocre rouge et qui fleurit sur le Don, le Donetz et en Crimée vers l'an 2500 avant J.-C. Le « peuple des kourganes », qui serait l'ancêtre des Indo-européens historiques, était nomade et menait la vie pastorale, comme le prouvent les ossements de chevaux et de moutons trouvés dans les tombes qu'ils nous a laissées. La caractéristique de sa civilisation était la hache d'armes, d'abord en pierre polie, plus tard en cuivre, et aussi une céramique ornée par empreintes de cordes (ou « céramique cordée »), qu'il propagea par la suite avec lui dans l'Europe septentrionale. Quant à la race qu'on retrouve dans ces kourganes néolithiques de la Russie méridionale, et qui serait la race indo-européenne primitive, ce serait une race dolichocéphale, mais déjà mixte, issue du mélange de populations sibériennes chassées d'Asie par la glaciation et de « Solutréens » d'Europe occidentale et centrale².

On suppose en général que la première expansion indo-européenne se serait produite vers 2500 avant J.-C. Pour certains auteurs, les Indo-européens, originaires de la Russie méridionale, auraient détruit alentour les anciennes civilisations néolithiques à poterie peinte, dites civilisations de Tripolje (près de Kiev, en Ukraine), de Cucuteni (Roumanie), et d'Eroesd (Hongrie). Envahissant de même la Thessalie, ils y auraient également détruit la civilisation du « thessalien I » et fondé celle du « thessalien II ». Vers 2300, un autre groupe indo-européen, sorti de la steppe russe, se serait emparé de la Pologne, de la

1. Un des collaborateurs du livre de M. Koppers cité à la page précédente, M. Pittioni, serait enclin, pour sa part, à chercher l'origine des Indo-européens un peu plus au nord, du côté de la haute Volga et de la Kama, tandis que, dans le même volume, MM. Nehring (p. 7-231) et Gordon Childe (p. 517-530) s'accordent à la chercher dans la Russie méridionale, soit entre Kiev et l'Oural, au nord de la mer Noire et du Kouban (c'est l'opinion de M. Gordon Childe, déjà développée par lui en 1926 et suivie par M. Poisson), soit même plus au sud encore, dans les régions où ont prospéré la civilisation dite de Tripolje et la céramique dite « rubannée », ce qui correspond aux pays de Kiev et du bas Danube (c'est l'opinion de M. Nehring). Aucun d'eux, en tout cas, ne retient plus l'hypothèse d'une origine Baltique, qu'ils écartent pour des raisons apparemment décisives.

2. Sur les étapes de la préhistoire occidentale, se reporter au troisième volume de cette collection : *La conquête romaine*, par A. Piganiol, 2^e éd., p. 7 et suiv.

Tchécoslovaquie et de l'Allemagne, introduisant avec lui la hache d'armes et la céramique cordée. En Allemagne, il serait entré en contact avec les populations spécifiquement occidentales qui ont élevé les mégalithes (dolmens, etc.) et aurait formé, par son mélange avec elles, le peuple celte.

A l'âge du cuivre (vers 2300-2100), nouvelles vagues d'expansion indo-européenne. On suppose que le cuivre est venu aux Indo-européens par le Caucase, avec un travail de facture mésopotamienne. La hache d'armes de silex, propre au peuple des steppes, aurait été alors transposée en hache de cuivre. On rattache à la civilisation indo-européenne de cette époque les belles sépultures de Maïkop, au Kouban, avec armes de cuivre, têtes de lion et de taureau en or, et l'on propose d'y reconnaître le kourgane d'un puissant roi indo-européen primitif. La hache de cuivre serait l'instrument grâce auquel « l'aristocratie militaire indo-européenne » put asseoir sa domination jusqu'aux Balkans et aux Alpes.

Ainsi se serait établi à travers l'Europe orientale et centrale « un vaste empire indo-européen », que M. Poisson, après A. Meillet, envisage comme une confédération, peut-être fort lâche, de groupes locaux. Cet « empire » aurait englobé, à l'ouest, le bassin du Danube (civilisation dite du « danubien II »), la Bohême (civilisation dite d'Aunietitz) et se serait étendu, à travers la Thrace, jusqu'en Thessalie.

A l'âge du bronze européen (vers 2100-1900), aurait déferlé une nouvelle vague d'expansion indo-européenne. Les Hittites indo-européens, descendus de Thrace, auraient détruit, vers l'an 2000, la seconde ville de Troie. A la même époque, les ancêtres des Grecs, autres clans indo-européens descendus de Thessalie, auraient pénétré en Béotie, y brûlant Orchomène et mettant fin à la civilisation dite de l'« helladique ancien ». A l'extrémité opposée de l'Europe, un troisième peuple indo-européen, celui des Celtes, nés, on l'a dit, du mélange de tribus indo-européennes « à céramique cordée » venues de la steppe russe avec les populations occidentales des mégalithes, se serait développée dans l'Allemagne occidentale, d'où il aurait pénétré dans la France du nord-est et, vers 2000, envahi l'Angleterre.

Ajoutons que, sur la conquête aryenne dans l'Inde à l'époque védique, les recherches linguistiques de M. Jules Bloch sont venues jeter de vives clartés. On entrevoit à l'époque des Vêda, écrit-il entre autres, « des chefs établis avec leurs prêtres et

leurs bardes dans des acropoles ou du moins des villes fortifiées qui caractérisaient récemment encore le Pendjab par rapport à l'habitat disséminé du bassin gangétique ». Et déjà, à cette époque lointaine, on constate la fusion des conquérants aryens avec les populations primitives : « Ces chefs portent assez souvent des noms à consonances barbares pour qu'on puisse admettre déjà l'existence de mélanges jusque dans la noblesse. »

Enfin l'influence exercée sur les immigrants aryens par le milieu pré-aryen de l'Inde se comprend facilement si l'on évoque les puissantes cités pré-aryennes découvertes par Sir John Marshall à Harappa (Pendjab) et à Mohenjo-Daro (Sind), cités dont la richesse est attestée par les beaux cachets à décor d'animaux, d'un réalisme admirable, qui ont été retrouvés, propagés par le commerce, jusque dans la Babylonie sumérienne, pour une époque allant de 2700 à 2200 avant J.-C.¹

IV. — LE MONDE ÉGÉEN ET HELLÉNIQUE².

Le fait le plus considérable qu'aient mis en lumière les derniers travaux relatifs au monde préhellénique, c'est l'action capitale exercée par l'Orient asiatique sur la civilisation égéenne. Dans l'histoire de cette civilisation, la part de l'Égypte, long-

1. Nous avons mentionné, p. 128, l. 11 et 14, les anciennes langues indo-européennes, un moment appelées tokhariennes, qui, au VII^e siècle de notre ère, étaient encore parlées dans le nord du Turkestan chinois, notamment à Koutcha et à Tourfan. Ces langues ont été étudiées par MM. Sieg et Siegling dans leur livre *Tocharische Grammatik* (Göttingen, 1931, in-8°), et par M. Sylvain Lévi, *Fragments de textes koutchéens* (Paris, 1933, in-8°, collection des « Cahiers de la Société asiatique »). On tend maintenant à substituer, pour l'un au moins de ces dialectes, le nom de « koutchéen » à celui de « tokharien ». MM. Pelliot et Haneda ont en effet montré que le terme de tokharien, originaire de la Bactriane, a été indûment appliqué au pays de Koutcha et de Tourfan (P. Pelliot, *Tokharien et koutchéen*, dans le *Journal asiatique*, janvier-mars 1934).

2. OUVRAGES À CONSULTER. — Le *Bulletin de correspondance hellénique* a publié depuis 1920, sous la direction de Ch. Picard, puis de P. Roussel et de R. Demangel, des *Chroniques des fouilles* et de nombreux articles sur les trouvailles les plus importantes. Signalons en outre, pour la civilisation égéenne, *École française d'Athènes. Études crétoises*, I : *Mallia*; 1^{er} rapport, 1922-1924, par F. Chapouthier et J. Charbonneaux (Paris, 1928, in-8°); II : *Les écritures minoennes au palais de Mallia*, par F. Chapouthier (Paris, 1930, in-8°); III : *Tylissos; villas minoennes*, par J. Hazzidakis (Paris, 1934, in-8°); IV : *Mallia*; 2^e rapport, 1925-1926, par F. Chapouthier et R. Joly (Paris, 1936, in-8°); L. Pernier, *Il palazzo minoico di Festos, I : Gli strati piu antichi e il primo palazzo* (Rome, 1935, 2 vol. in-4°, dont un de planches), publication interrompue par la mort de l'auteur; et voir la bibliographie des p. 457-458. Pour la Grèce préhistorique, citons G. Karo, *Die Schachtgräber von Mykenai* (Munich, 1930, in-4°); Y. Béquignon, *Études thessaliennes*, dans le *Bulletin de correspondance hellénique*, t. LVI (1932), p. 89-191.

Sur la question de Troie, Ch. Vellay, *Les nouveaux aspects de la question de Troie* (Paris, 1930, in-8°, de la « Collection d'études anciennes » publiée sous le patronage

temps jugée prépondérante, n'est certes pas méprisable; mais elle paraît fort inférieure à celle de l'Asie.

Dès la fin du III^e millénaire, le trafic, la religion et les arts de la Mésopotamie se sont propagés à travers l'Asie Mineure, la Syrie et la Palestine jusqu'aux rivages méditerranéens, d'où ils ne tarderont pas à atteindre Rhodes, Chypre et la Crète. Aux environs de l'an 2000, empruntant la grande voie qui relie l'extrémité orientale de la Crète aux bouches de l'Amnisos par Palaicastro, Gournia, Mallia, etc., — route dont les partisans les plus résolus de l'hypothèse « égyptienne » ont eux-mêmes signalé l'importance, — les influences asiatiques pénètrent dans l'île des Minos. Elles s'y manifestent d'abord dans la vie religieuse. Comme on l'a très bien observé, le « polysymbolisme naturaliste » des cultes crétois s'apparente beaucoup plus étroitement à l'Asie qu'à l'Égypte. De nombreuses analogies ont été relevées entre les types divins, les cérémonies et les instruments culturels respectifs de la Crète et de l'Anatolie : l'une et l'autre vénéraient la Grande Déesse, la « Mère », la « déesse nue », la « souveraine des fauves »; le dieu asiatique de la lumière correspondait au dieu minoen à la double hache; le palanquin qui, dans les processions crétoises, servait à transporter la déesse, semble de provenance anatolienne; les corridas de taureaux étaient pratiquées, comme jeux sacrés, à la fois dans la grande île et en Cappadoce.

L'importance des rapports créto-asiatiques apparaît de façon non moins saisissante dans le domaine de l'activité artistique. C'est ainsi qu'une notable partie de la céramique crétoise rappelle les fabrications des Cyclades, voire (principalement pour les exemplaires imités du métal) celle de l'Asie antérieure, jusqu'au plateau iranien et même peut-être jusqu'au Turkestan. L'influence de la technique asiatique se discerne pareillement dans la bijouterie minoenne, qui lui doit son exquise perfection

de l'Association Guillaume Budé); du même, *Les « Astypaléens » de Strabon et la première tentative de reconstruction de Troie*, dans la *Revue des études homériques*, t. I (1931), p. 16-27; du même, *Les fouilles d'Hissarlik. Troia iterum exstincta*, dans le *Bulletin de l'Association Guillaume Budé*, n° 38 (janvier 1933), p. 7-15; du même, *La question du site de Troie*, dans *L'Antiquité classique*, t. III (1934), p. 469-488; du même, *Controverses autour de Troie* (Paris, 1936, in-8°, de la « Collection d'études anciennes » publ. sous le patronage de l'Association Guillaume Budé); G. Seure, *A la recherche d'Ithaque et de Troie* (Paris, 1933, in-4°), dont les conclusions rejoignent celles de Ch. Vellay; G. Radet, *Notes critiques sur l'histoire d'Alexandre*, 2^e série, VIII (Bordeaux et Paris, 1933, un fasc. in-8°, extr. de la *Revue des études anciennes*), qui conteste la thèse de Ch. Vellay; E. Ludwig, *Schliemann of Troy : the story of a goldseeker* (Londres et New-York, 1932, in-8°).

durant le « minoen moyen I » : on a pu estimer que les parures de Mochlos et de Mallia étaient annoncées par celles d'Our, et c'est dans cette dernière ville, dès le IV^e millénaire, puis en Babylonie, vers la fin du III^e, qu'on a situé l'origine de la technique crétoise du grénétis. La glyptique minoenne porte aussi l'empreinte asiatique : la forme des cachets et la plupart des motifs décoratifs sont venus d'Asie en Crète sans passer par l'Égypte (contrairement à une opinion fort répandue), et nombre de thèmes de la glyptique crétoise — fabrication des vases par le potier, adoration du disque solaire, etc. — se retrouvent en Asie. C'est encore de la grande imagerie asiatique que dérive, en général, l'iconographie minoenne : le démon léonin à carapace, le bouquetin, le sphinx, le griffon ont été importés de Mésopotamie en Crète par l'Anatolie ou la Syrie. L'architecture crétoise enfin se rattache, pour une large part, à celle de l'Asie : le foyer de type anatolien, par exemple, semble avoir subsisté dans la maison crétoise jusqu'au temps du « minoen moyen I », et l'on a pu rapprocher de prototypes sumériens la *tholos* funéraire de Crète.

De récentes explorations ont permis d'ajouter à notre connaissance de la Crète préhellénique. Signalons, en particulier, la découverte à Mallia de deux nouvelles épées de bronze — dont l'une avec pommeau d'os doré — et, surtout, les précieux résultats des fouilles exécutées, en 1934-1935, au théâtre de Phaistos (dont la construction paraît dater de la période 2000-1500); au sanctuaire d'Amnisos, où le culte semble avoir duré sans interruption depuis la fin des temps minoens jusqu'au II^e siècle après J.-C.; à Apodoulou, où l'on a découvert notamment un mégaron élevé vers 1550 et détruit un siècle plus tard (probablement par un séisme qui n'était pas sans rapport avec l'éruption du volcan de Théra); enfin, dans une caverne d'Archalochori, où l'on a trouvé, pour la première fois, un « trésor » d'âge minoen : vingt-cinq doubles haches en or, portant presque toutes un décor gravé, plusieurs haches d'argent, des centaines de haches en bronze et d'épées — dont une partie étaient de vraies épées de combat, — une double hache en bronze avec inscription hiéroglyphique et des caractères analogues, mais non identiques, à ceux du disque de Phaistos. La divinité adorée en ce lieu (peut-être la grotte sacrée du Lyktos, où la tradition d'Hésiode nous montre Zeus porté après sa naissance) n'agréait pour offrandes que des objets de métal. La plupart de ces trouvailles appartiennent à la fin du « minoen moyen » ou

(principalement les haches en or et les épées de combat) au début du « minoen récent ».

Sur la Crète de l'époque archaïque, certaines découvertes et publications récentes ont également fourni de très utiles aperçus. Nous savons désormais qu'au VIII^e et au VII^e siècles, la grande île fut un admirable foyer d'activité artistique. La céramique y brilla du plus vif éclat, comme l'attestent, en particulier, plusieurs vases somptueusement décorés de Cnossos (ici encore s'exerça, par l'intermédiaire de Chypre, l'influence asiatique). Les vases recueillis au cours des fouilles d'Arcadès ont montré ce qu'une petite ville crétoise pouvait fabriquer et importer durant la première moitié du VII^e siècle. Dans la plastique de la fin du VIII^e siècle et du VII^e, l'influence de l'art oriental se révèle beaucoup plus nettement que celle de la tradition mycénienne. A son tour, la Crète, en ce domaine, inspira la production des artistes laconiens, corinthiens et éginètes : il y eut une véritable école créto-péloponnésienne de petite plastique. Vers le milieu du VII^e siècle, les premières œuvres de la statuaire devaient sortir de l'île des Minos, pleinement fondée à revendiquer les Dédalides : la légende traduit ici un fait historique. C'est aussi la Crète qui servit de berceau à l'excellente école de bronziers dont Corinthe deviendra le centre : les belles séries de bronzes à reliefs découverts dans les grottes de l'Ida (où la légende situait l'activité des Dactyles, les plus anciens sculpteurs et forgerons) témoignent de la rare maîtrise déployée par les Crétois dans le travail du bronze depuis la fin du IX^e siècle ou le commencement du VIII^e. Bref, l'invasion doriennne a été suivie d'une éclatante renaissance de l'art crétois. Tout en subissant des influences assez diverses, sur le détail desquelles nombre d'obscurités subsistent encore, cet art porte la marque, dès l'époque archaïque, d'une puissante originalité, et l'on n'a nullement le droit de le subordonner à l'art de l'Ionie : le panionisme n'est pas plus acceptable que le pancrétisme.

La brillante production artistique dont la Crète fut alors le théâtre ne tarda pas à rayonner, comme l'avait fait la civilisation minoenne, sur une partie du Péloponnèse et peut-être sur l'Attique : ce sont les sculpteurs et les bronziers crétois du VIII^e et du VII^e siècles qui révélèrent l'art oriental à Corinthe, à Sicyone et, par l'intermédiaire des navigateurs corinthiens, à l'Occident grec et aux Étrusques. En somme, dès avant l'Ionie,

dont l'influence ne sera prépondérante qu'au ^{vi}^e siècle, la Crète hellénique a marqué de son empreinte la vie artistique et aussi la religion, la législation et la diplomatie des cités de la Grèce archaïque.

Convient-il, d'ailleurs, d'attribuer entièrement à la Crète, préhellénique ou grecque, l'honneur d'avoir fondé la civilisation de l'Hellade? Tel n'est pas l'avis unanime. Aux fervents admirateurs de la grande île s'opposent, en effet, d'assez nombreux archéologues, qui revendiquent pour la civilisation mycénienne une véritable indépendance à l'égard de la civilisation minoenne. Ils estiment, par exemple, que les plus belles tombes à coupole de Mycènes n'ont pas eu pour créateurs ou pour instigateurs les Crétois, mais des princes achéens du continent, et que la religion grecque fut surtout l'héritière de conceptions apportées par les envahisseurs venus du nord. Mais les fouilles et les travaux récents paraissent avoir solidement établi que l'art et la religion des Achéens, aussi bien dans les villes royales que dans les plus modestes villages, ont subi d'une façon profonde et durable l'influence crétoise : celle-ci a pénétré en Argolide, notamment, par le port d'Asinè. Au voisinage de l'Héraion d'Argos, l'exploration du site de Proshymna, en 1935, a amené la découverte d'une riche *tholos*, contenant de grands vases du style « du Palais » de Cnossos.

Les fouilles récemment pratiquées en Messénie sur l'acropole de Malthi (près du village de Vasiliko) ont révélé de notables vestiges de l'influence crétoise en cette région. Le plan de Malthi paraît rappeler à un moindre degré celui des cités continentales que celui des villes de Crète. On y a découvert une très petite chambre, aux murs épais, renfermant une double hache en cuivre, et les modestes dimensions de cette chambre, comme la nature des trouvailles qu'a livrées la fouille, laissent supposer qu'il y avait là un petit sanctuaire où l'on rendait un culte à la double hache. Près de la porte principale sud, à l'intérieur d'un demi-cercle formé par une double rangée d'orthostates, se trouvaient plusieurs tombes ; à quelques distance s'élevaient deux chambres possédant chacune une table carrée en pierre, appuyée au mur qui les séparait, et destinées au culte des morts. Ces dispositions et le voisinage de la porte principale font songer au « cimetière royal » de Mycènes.

Certaines des recherches exécutées en Grèce occidentale ont fourni d'appréciables résultats. La découverte, à Céphallénie,

de tombeaux à coupole creusés dans le rocher permet, entre autres, de rectifier la théorie d'après laquelle l'emplacement des tombeaux mycéniens restait totalement dérobé aux regards. En effet, la partie supérieure de ces tombeaux de Céphallénie était recouverte de terre de façon à former un tertre visible de loin : dès lors, il n'y a nulle raison de penser que les portes et le dromos en aient été dissimulés.

En Attique, les fouilles de 1934 et 1935 ont été très fructueuses. Les séries de vases protocorinthiens et corinthiens que l'on a recueillis au Céramique dans les tombes du VII^e siècle ont permis d'établir avec une rigoureuse certitude la chronologie relative des fabriques attique et corinthienne; en outre, les plus anciennes tombes géométriques à squelettes connues au Céramique ont été découvertes dans le calcaire même. L'existence d'un habitat préhistorique a été constatée à l'Académie et à Colone, et l'on estime avoir identifié l'ancien port de Phalère avec le petit port actuel de Tourkolimani. A Marathon, on a trouvé deux tombes de pierre intactes, qui étaient, semble-t-il, celles d'un prince indigène et de sa femme. Enfin de récents travaux ont éclairé divers aspects de l'histoire de l'art attique au VI^e siècle. On peut, entre autres, affirmer que la célèbre *Aphrodite à la colombe* du Musée de Lyon n'est pas nécessairement une Aphrodite et qu'elle n'a pas pour auteur un Ionien : faite en marbre pentélique, elle est l'œuvre d'un artiste athénien et l'un des plus anciens témoins du contact entre la sculpture de l'Ionie et celle de l'Attique, vers le milieu du VI^e siècle.

Les recherches poursuivies en Grèce centrale ont sérieusement enrichi notre information sur l'histoire de cette contrée aux temps archaïques, mycéniens et prémycéniens. En Béotie, près du village de Castraki, on a pu identifier le sanctuaire consacré au héros Ptoïos, dont le culte semble avoir été installé en ce lieu tout au commencement du VI^e siècle, sous la protection de la ville d'Acraiphia (aujourd'hui Karditza). — En Phocide, de précieuses découvertes ont pareillement récompensé les efforts des archéologues : à Delphes, la présence d'un habitat mycénien, très riche en céramique, mais relativement pauvre en objets cultuels, a été révélée. L'ensemble date de l'« helladique récent III »; il ne subsiste que des traces insignifiantes de l'« helladique ancien » et de l'« helladique moyen ». La céramique mycénienne paraît ne s'être introduite à Delphes que longtemps après avoir pénétré en Argolide et en Attique; l'occupation de ce site y a été plus étendue à l'époque « géométrique »

(ou postmycénienne) qu'aux temps mycéniens. Enfin les dernières explorations ont mené jusqu'au niveau des périodes archaïque et classique en bien des endroits que l'on n'avait pas encore atteints. Parmi nombre de trouvailles, signalons qu'à mi-chemin entre le sanctuaire pythique et le golfe de Cirrha, non loin du village actuel de Khryssos, on a dégagé l'enceinte, très inégalement conservée, et reconnu les principaux accès de l'acropole de Crisa, la « forte demeure » de la dynastie « homérique » de Crisos, de Strophios et de Pylade. La fouille a livré une abondante céramique allant de l'« helladique ancien » à l'« helladique récent III b » ; mais on n'a découvert presque aucun vestige des temps postmycéniens. Crisa, en somme, où l'influence crétoise s'est exercée plus tôt et plus fortement qu'à Delphes, est le premier site des environs du golfe de Cirrha qui ait été occupé sans interruption depuis l'« helladique ancien » jusqu'à l'époque mycénienne inclusivement ; en revanche, sa citadelle paraît avoir brusquement cessé d'exister dès l'invasion dorienne. Si cette conclusion des récents sondages n'est pas infirmée par de nouvelles recherches, il y aura lieu de réviser l'opinion suivant laquelle la première « guerre Sacrée » fut dirigée contre Crisa autant que contre son port de Cirrha¹.

Les derniers travaux sur la vallée du Spercheios et ses environs ont nettement dégagé l'importance d'une région qui servit, pour ainsi dire, de charnière entre la Thessalie et la Grèce centrale. On connaît mieux désormais l'histoire primitive de cette vallée, envahie vers la fin du IV^e millénaire par une population d'origine septentrionale, occupée de 3000 à 2500 environ et, après un abandon de plusieurs siècles, réoccupée à l'âge du bronze, entre l'« helladique moyen » et l'« helladique récent II ». Si l'on n'a encore découvert nulle trace d'occupation durant les temps mycéniens, on sait du moins que la contrée fut de nouveau habitée dès l'âge ancien du fer (deuxième moitié du XI^e siècle), vers la fin duquel a tout à coup disparu l'habitat préhistorique le plus important (non loin de l'actuel Lianocladi). Les fouilles ont aussi permis de retrouver le site d'Anthéla, où s'élevait le fameux sanctuaire de Dèmèter Amphictyonis ; en outre, on a souligné les faiblesses de la théorie qui représente cette déesse comme originaire de la Thessalie septentrionale : les centres religieux de Dèmèter en Thessalie ne paraissent offrir aucun rapport avec celui d'Anthéla, et c'est,

1. Voir ci-dessus, p. 362-363.

au contraire, à des régions comme la Béotie et la Mégaride ou à la vieille amphictyonie de Calaurie que des liens étroits unissaient Dèmèter Amphictyonis.

- L'archéologie a aussi tiré un grand profit des recherches poursuivies en 1934 dans certaines îles de l'archipel thrace : c'est ainsi qu'à Thasos, en explorant une partie du sanctuaire identifié avec l'Héracleion, on a retrouvé, selon toute vraisemblance, le lieu de culte le plus ancien de la région; à Lemnos, les fouilles ont apporté de nouveaux renseignements sur le remarquable site de Poliochni et achevé de prouver que le mur d'enceinte date de l'âge énéolithique; à l'intérieur de la ville, l'exploration de quelques maisons a donné lieu à d'importantes trouvailles.

Le délicat problème de l'emplacement de Troie continue à soulever d'ardentes controverses. Les adversaires de l'identification d'Hissarlik et de Troie font toujours grand état du texte homérique : les indications de l'*Iliade*, à leur avis, cadrent fort bien avec une hypothèse qui situerait la ville de Priam dans la région du Bali-Dagh, à six kilomètres environ au sud d'Hissarlik. La question serait définitivement tranchée, disent-ils, si l'on explorait à fond cette région. Mais de telles recherches exigeraient le déplacement du village voisin de Bounarbachî et la destruction d'un cimetière turc.

Signalons enfin une très intéressante découverte, faite à Samos, et qui est peut-être un symptôme de la brillante activité maritime des Hellènes au VII^e siècle : dans la région qui s'étend au sud du grand autel, on a trouvé une série de neuf fondations parallèles, dont la disposition générale présente la forme d'un bateau. On a supposé qu'il s'agissait de la consécration d'un navire, peut-être celui de Colaios, le célèbre et hardi Samien qui, vers l'an 630, rapporta de l'Espagne méridionale une abondante provision d'or¹.

1. Voir ci-dessus, p. 369 et 388.

SUPPLÉMENT BIBLIOGRAPHIQUE

Depuis la première édition de ce volume (juillet 1926) ont paru divers ouvrages importants dont on trouvera ici la liste méthodique. Nous y avons joint l'indication de quelques livres ou mémoires publiés antérieurement à l'année 1926, dont les titres n'avaient pu trouver place dans les notes bibliographiques. Notre relevé a été poursuivi autant que possible jusqu'au milieu de l'année 1937.

I. — OUVRAGES GÉNÉRAUX :

M. ROSTOV'TZEFF, *A history of the ancient world*, t. I : *The Orient and Greece*, traduit du russe en anglais par J. D. Duff (Oxford, 1926, in-8°; 2^e éd., remaniée, 1930), sommaire. Les remaniements de la 2^e édition intéressent surtout l'Asie Mineure, la Mésopotamie, l'Égypte, la Crète et Mycènes. — Friedrich BILABEL et A. GROHMANN, *Geschichte Vorderasiens und Ägyptens vom XVI Jahrhundert vor Chr. bis auf die Neuzeit*, t. I : *XVI-XI Jahrhundert*, par F. Bilabel (Heidelberg, 1927, in-8°), excellent résumé qui repose sur une documentation solide et qui devra être ajouté aux volumes indiqués dans la bibliographie de notre livre II — *The Cambridge ancient history*, publ. par Bury, Cook et Adcock, t. IV : *The Persian Empire and the West* (Cambridge, 1926, in-8°), qui traite notamment des origines de l'empire perse et du monde grec au VI^e siècle; du même ouvrage, *Volume of plates*, I, par C. T. SELTMAN (Cambridge, 1927, in-8°), commentaire par l'image des divers chapitres des t. I à IV. — H. JUNKER et L. DELAPORTE, *Die Völker des antiken Orients* (Fribourg-en-Brisgau, 1933, in-8°, vol. 3 de la *Geschichte der führenden Völker*, publ. par H. Finke, H. Junker, G. Schnürer), résumé bien fait, auquel s'ajoute, dans la même collection (vol. 4), Helmut BERVE, *Griechische Geschichte*, t. I : *Von den Anfängen bis Perikles* (Ibid., 1931, in-8°). — Alexandre MORET, *Histoire de l'Orient* (Paris, 1936, 2 vol. in-8°, faisant partie de l'*Histoire générale* publ. par Gustave Glotz).

J. DE MORGAN, *La préhistoire orientale* (Paris, 1926-1927, 3 vol. in-8°), où l'auteur a repris et condensé les conclusions de ses précédents travaux sur la question.

CHANTEPIE DE LA SAUSSAYE, *Lehrbuch der Religionsgeschichte*, 4^e édition, entièrement refondue sous la direction d'A. BERTHOLET et E. LEHMANN (Tübingen, 1925, 2 vol. in-8°), ouvrage capital où la religion égyptienne est étudiée par H. O. Lange (t. I, p. 423-493), les religions sumériennes et babyloniennes par F. Jeremias (t. I, p. 498-607), qui traite aussi des Cananéens, des Syriens et des Phéniciens (t. I, p. 607-647); la religion grecque est exposée par M. P. Nilsson (t. II, p. 281-417). Dans cette refonte, la religion juive a été laissée de côté.

II. — ÉGYPTE :

A. MORET, *Le Nil et la civilisation égyptienne* (Paris, 1926, in-8°, fasc. 7 de la collection « L'évolution de l'humanité »), qui fait suite à l'ouvrage publié par le même auteur en collaboration avec G. Davy sous le titre *Des clans aux empires* (voir ci-dessus, p. 21 n. 1) et va de la royauté primitive à l'an 525 avant J.-C. — A. MORET, *L'Égypte pharaonique* (Paris, 1932, in-4°), formant le t. II de l'*Histoire de la nation égyptienne*, publ. par G. Hanotaux. Le t. I^{er} de cette *Histoire* a pour titre *La géographie de l'Égypte à travers les âges*, par Ch. DE LA RONCIÈRE (Paris, 1931, in-4°). — *Précis de l'histoire de l'Égypte*, par divers historiens et archéologues, t. I (Le Caire, 1932, in-8°), où la préhistoire est traitée (p. 1 à 50) par le P. BOVIER-LAPIERRE et l'histoire de l'Égypte pharaonique par Henri GAUTHIER. — Hermann KEES, *Ägypten* (Munich, 1933, in-8°, formant une fraction du t. III de la 3^e section, 1^{re} partie, du « Handbuch der Altertumswissenschaft » de W. Otto), principalement sur l'histoire de la civilisation. — A. MORET, *Histoire de l'Orient*, citée au § I. — Pour la chronologie, le dernier livre de Ludwig BORCHARDT, *Die Mittel zur zeitlichen Festlegung von Punkten der ägyptischen Geschichte und ihre Anwendung* (1935), cité p. 436. — Pour la description générale de l'Égypte, Bædeker, *Ägypten*, par G. STEINDORFF, nouv. édition (Leipzig, 1927, in-12), édition anglaise (1928).

Préhistoire : Flinders PETRIE, *Prehistoric Egypt* (Londres, 1920, in-4°, dans la collection de la « British School of archæology in Egypt »), à compléter avec le recueil du même, *Prehistoric Egypt corpus* (Londres, 1921, in-4°, même collection). — A. SCHARFF, *Grundzüge der ägyptischen Vorgeschichte* (Leipzig, 1927, in-16, fasc. 12 de la collection « Morgenland »).

Histoire : Raymond WEILL, *Les successeurs de la XII^e dynastie à Médamoud*, dans la *Revue de l'Égypte ancienne*, t. II (1929), p. 114 et suiv. — W. WOLF, *Die Stand der Hyksosfrage*, dans la *Zeitschrift der deutschen Morgenländischen Gesellschaft*, ann. 1929, p. 67 et suiv. — K. SETHE, *Das Hatshepsut Problem noch einmal untersucht*, dans les *Abhandlungen der Akademie von Berlin*, ann. 1932. — W. F. EDGERTON, *The Thutmösid succession* (Chicago, 1933, in-8°, « Oriental Institute of Chicago. Studies in ancient civilization », n° 8). — C. A. NALLINO, *L'Égypte avait-elle des relations directes avec l'Arabie méridionale avant l'âge des Ptolémées ?* dans les *Mélanges Victor Loret*, formant le t. XXX (1930-1932) du *Bulletin de l'Institut français d'archéologie orientale*, p. 415-435, et l'ensemble de ce volume. — Gustave LEFEBVRE, *Histoire des grands-prêtres d'Amon de Karnak* (Paris, 1929, in-8°).

Religion : les textes des pyramides ont été traduits en français, d'après l'édition de K. Sethe, par L. Speleers, *Les textes des pyramides égyptiennes. Traduction et vocabulaire* (Bruxelles, 1923-1924, 2 vol. in-4°; 2^e éd., remaniée, 1934). — F. LEXA, *La magie dans l'Égypte antique, de l'Ancien Empire jusqu'à l'époque copte* (Paris, 1924-1925, 3 vol. in-4°). — Ad. ERMAN, *Die Religion der Ägypter* (Leipzig, 1934, in-8°), traduit par H. Wild sous le titre *La religion des Égyptiens* (Paris 1937, in-8°), capital. — S. A. B. MERCER a consacré de 1933 à 1936 un périodique aux questions qui intéressent la religion égyptienne, sous le titre : *Egyptian religion, Publication of the Alma Egan Hyatt Foundation* (New-York, in-8°).

Institutions et droit : Jacques PIRENNE, *Histoire des institutions et du droit privé de l'ancienne Égypte* (Bruxelles, 1932-1935, 3 vol. in-8°).

Littérature et science : A. ERMAN, *Die Literatur der Ägypter* (Leipzig, 1923, in-8°). — G. RÆDER, *Altägyptischen Erzählungen und Märchen* (Iena, 1927, in-8°). — E. SUYS, *Étude sur le conte du fellah plaideur, récit égyptien du Moyen Empire* (Rome, 1933, in-4°, dans les « *Analecta orientalia* »). — Du même, *La sagesse d'Ani*, texte, traduction et commentaire (Rome, 1935, in-4°, même série). — O. GILLAIN, *La science égyptienne. L'arithmétique au Moyen Empire* (Bruxelles, 1927, in-8°). — Abel REY, *La science orientale avant les Grecs* (Paris, 1930, in-8°, de l'« *Évolution de l'humanité* », série complémentaire), avec une riche bibliographie.

Art et archéologie : Ch. BOREUX, *L'art égyptien* (Paris et Bruxelles, 1926, in-8°, de la « Bibliothèque d'histoire de l'art » de la librairie Van Oest), album de 64 planches, avec une introduction historique. — J. CAPART, *L'art égyptien, études et histoire* (Bruxelles, 1924, in-4°). — Du même, *Propos sur l'art égyptien* (Bruxelles, 1931, in-8°). — J. CAPART et Marcelle WERBROUCK, *Memphis. A l'ombre des pyramides* (Bruxelles, 1930, in-4°). — G. LEGRAIN, *Les temples de Karnak* (Bruxelles, 1929, in-4°). — Luise KLEBS, *Die Reliefs des alten Reiches*, fasc. 3 des *Abhandlungen der Heidelberger Akademie. Philolog.-historische Klasse*, ann. 1915. — De la même, *Die Reliefs und Malereien des mittleren Reiches*, fasc. 6 du même recueil, ann. 1922. — Marcelle BAUD, *Les dessins ébauchés de la nécropole thébaine* (Le Caire, 1935, in-4°, dans la série des « Mémoires de l'Institut français d'archéologie orientale », t. LXIII). — M. PILLET, *Thèbes* (Paris, 1928-1930, 2 vol. in-8°, de la collection « Les villes d'art célèbres »). — Notons que F. von BISSING a commencé la publication d'un grand traité d'histoire de l'art égyptien : *Ägyptische Kunstgeschichte* (Berlin-Charlottenburg, grand in-8°), qui paraît par fascicules depuis 1934.

Les publications suivantes sont des albums de planches : J. CAPART, *L'art égyptien* (Bruxelles, 1909-1911, 2 vol. petit in-4°). — F. von BISSING et BRUCKMANN, *Denkmäler ägyptischer Skulptur* (Munich, 1914, in-folio). — G. JÉQUIER, *L'architecture et la décoration dans l'ancienne Égypte* (Paris, 1920-1924, 3 vol. in-folio). — W. WRESZINSKI, *Atlas zur altägyptische Kulturgeschichte* (Leipzig, 1915-1928, 2 vol. in-8° parus). — G. STEINDORFF, *Die Kunst der Ägypter* (Leipzig, 1928, in-8°). — J. CAPART, *Documents pour servir à l'étude de l'art égyptien*, t. I et II (Bruxelles, 1927-1931, 2 vol. in-4°, le t. III de publication prochaine).

III. — ASIE ANTÉRIEURE :

G. CONTENAU, *Manuel d'archéologie orientale* (Paris, 1927-1931, 3 vol. in-8°, de la collection des manuels d'archéologie de la librairie A. Picard), auquel on pourra joindre le petit recueil de planches publié avec une introduction par le même auteur, *L'art de l'Asie occidentale ancienne* (Paris et Bruxelles, 1928, in-8°, dans la « Bibliothèque d'histoire de l'art » de la librairie Van Oest). — E. SPEISER, *Mesopotamian origins* (Londres, 1930, in-8°). — H. FRANKFORT, *Archæology and Sumerian problem* (Chicago, 1932, in-8°). — V. GORDON CHILDE, *The most ancient East* (Londres, 1929, in-8°) et, du même, *New light on the most ancient East* (Londres, 1934, in-8°), trad. française par E. J. Lévy, *L'Orient préhistorique* (Paris, 1935, in-8°). — G. CONTENAU, *La civilisation d'Assur et de Babylone* (Paris, 1937, in-8°). —

Les *Mémoires de la Délégation française en Perse* cités p. 74, n. 1, ont été continués sous la direction de R. de Mecquenem et V. Scheil et comptent 27 vol. in-folio (Paris, 1900-1937).

Sur les Hittites, la Haute-Syrie et l'Iran, M. VON OPPENHEIM, *Der Tell Halaf, eine neue Kultur im ältesten Mesopotamien* (Leipzig, 1931, in-8°), trad. anglaise par G. Wheeler, *Tell Halaf, a new culture in oldest Mesopotamia* (Londres, 1933, in-8°). — A. GOETZE, *Kleinasiens*, et A. CHRISTENSEN, *Die Iranier*, formant le volume III, 1^{re} partie, du *Handbuch der Altertumswissenschaft* (Munich, 1933, in-8°). — G. CAMERON, *The history of early Iran* (Chicago, 1926, in-8°), trad. française par E. J. Lévy, *Histoire de l'ancien Iran* (Paris, 1937, in-8°). — G. CONTENAU, *La civilisation des Hittites et des Mitanniens* (Paris, 1934, in-8°). — L. DELAPORTE, *Les Hittites* (Paris, 1936, in-8°, fasc. 8 bis de la collection « L'évolution de l'humanité »). — A. GOETZE, *Hethiter, Churriter und Assyrer* (Berlin, 1936, in-8°).

Sur l'Assyrie, S. SMITH, *Early history of Assyria* (Londres, 1928, in-8°). — C. J. GADD, *The stones of Assyria* (Londres, 1936, gr. in-4°).

Sur la Syrie et la Palestine, Adolphe LODS, *Israël, des origines au milieu du VIII^e siècle* (Paris, 1930, in-8°, vol. 27 de la collection « L'évolution de l'humanité »), et, du même auteur, *Les prophètes d'Israël et les débuts du judaïsme* (Paris, 1935, in-8°, vol. 28 de la même collection), avec de copieuses bibliographies. — L. DESNOYERS, *Histoire du peuple hébreu, des Juges à la Captivité* (Paris, 1922-1930, 3 vol. in-8°). — W. O. E. CESTERLEY et Th. H. ROBINSON, *A history of Israel* (Oxford, 1932, 2 vol. in-8°). — G. RICCIOTTI, *Storia d'Israele* (Turin, 1932-1933, 2 vol. in-8°). — R. KITTEL, *Geschichte des Volkes Israel*, 6^e éd., très remaniée et complétée (Gotha et Stuttgart, 1925-1929, 3 vol. in-8°). — E. SELLIN, *Geschichte des israelitisch-jüdischen Volkes* (Leipzig, 1932, in-8°). — Alfred BERTHOLET, *Histoire de la civilisation d'Israël*, trad. franç. par J. Marty du livre allemand cité p. 233, n. 1 (Paris, 1929, in-8°). — L. BENZIGER, *Hebräische Archäologie*, 3^e éd. (Leipzig, 1927, in-8°). — E. DHORME, *L'évolution religieuse d'Israël*, t. I : *La religion des Hébreux nomades* (Bruxelles et Paris, 1937, in-8°, de la coll. de l'« Institut de philologie et d'histoire orientales et slaves de l'Université de Bruxelles »), qui traite de l'histoire et de la civilisation primitives des Hébreux, ainsi que de celle des peuples apparentés aux Hébreux ou vivant dans leur voisinage. — R. DUSSAUD, *Topographie historique de la Syrie antique et médiévale* (Paris, 1927, in-8°, vol. 4 de la « Bibliothèque archéologique et historique » publiée par le Service des antiquités et des beaux-arts en Syrie et au Liban).

Sur la Lydie, R. DUSSAUD, *La Lydie et ses voisins aux hautes époques* (Paris, 1930, in-8°).

IV. — INDO-EUROPÉENS :

Reallexikon der Vorgeschichte, publié sous la direction d'EBERT (Berlin, 1924-1929, 14 vol. in-8°), où l'on trouvera divers articles (notamment « Indogermanen », « Pferd », etc.) intéressant la question des origines indo-européennes. — H. PEDERSEN, *Le groupement des dialectes indo-européens*, t. XI, 3, des *Mémoires de l'Académie royale des sciences et des lettres du Danemark* (Copenhague, 1925, in-4°). — G. IPSEN, *Der alte Orient und die Indogermanen*, dans *Stand und Aufgaben der Sprachwissenschaft. Festschrift für W. Streitberg* (Berlin, 1924, in-8°), p. 200-237, sur les rapports des

Indo-européens avec l'Orient, un peu aventureux mais suggestif. — Gordon V. CHILDE, *The Aryan. A study in Indo-Europeans origins* (Londres et New-York, 1926, in-8°, de la collection « History of civilization »), en faveur de l'origine danubienne des Indo-européens. — J. CHARPENTIER, *The original home of the Indo-Europeans*, dans le *Bulletin of the School of oriental studies* de Londres, t. IV (1926), p. 147-170. — Georges POISSON, *Les Aryens. Études linguistique, ethnologique et préhistorique* (Paris, 1934, in-8°). — *Die Indogermanen- und Germanenfrage, Neue Wege zu ihrer Lösung*, volumineux recueil publié sous la direction de W. KOPPERS, cité p. 442, n. 1, et les livres de J. BLOCH, J. MARSHALL et E. MACKAY cités ibid.

V. — GRÈCE. HISTOIRES GÉNÉRALES :

Gustave GLOTZ, avec la collaboration de Robert COHEN, *Histoire grecque*, t. I : *Des origines aux guerres médiques* (Paris, 1925, in-8°; fait partie de l'« Histoire générale » publiée sous la direction de G. Glotz), publiée originairement en quatre fascicules, dont les deux premiers seuls ont paru à la fin de l'année 1925, quand notre première édition était en cours d'impression, et les deux derniers au cours de l'année 1926. — J. HATZFELD, *Histoire de la Grèce ancienne* (Paris, 1926, in-8°; 2^e éd., 1931), excellent résumé avec des vues personnelles. — H. BERVE, *Griechische Geschichte*, t. I (Fribourg-en-Brisgau, 1931, in-8°), cité plus haut p. 453. — Robert COHEN, *La Grèce et l'hellénisation du monde antique* (Paris, 1934, in-8°, 2^e volume de la collection « Clio »), précieux par ses copieuses bibliographies et l'exposé de l'« état actuel des questions » que l'on trouvera à la fin de chaque chapitre. — D. M. ROBINSON, *A short history of Greece* (New-York, 1936, in-8°). — *European civilization, its origin and development*, publ. sous la direction d'E. EYRE; t. I : *Prehistoric man and earliest known societies* (Londres, 1935, in-8°), dont la 6^e partie, rédigée par A. W. GOMME, expose l'histoire de la Grèce des temps égéens à la conquête macédonienne, ainsi que l'expansion de l'hellénisme en Orient.

VI. — CIVILISATION ÉGÉENNE :

G. GLOTZ, *La civilisation égéenne*, nouv. édition (Paris, 1937, in-8°), reproduisant à peu de chose près le texte de 1923 (cité p. 112, n. 1), mais avec un important supplément, dû en majeure partie à Ch. Picard, sur les fouilles et publications antérieures à 1936. — H. LUNN, *Aegean civilization* (Londres, 1925, in-8°). — H. J. ROSE, *Primitive culture in Greece* (Londres, 1925, in-8°). — E. PHILIPPON, *Les peuples de l'Europe méridionale* (Paris, 1925, in-8°). — H. R. HALL, *The civilization of Greece in the bronze age* (Londres, 1927, in-8°). — P. WALTZ, *Le monde égéen avant les Grecs* (Paris, 1934, in-16, de la « Collection Armand Colin »). — G. KARO, *Mykenische Kultur*, dans Pauly et Wissowa, *Real-Encyclopädie der Altertumswissenschaft*, 2^e série, Supplementband VI (1935), col. 584-615. — Sp. MARI-NATOS, *La marine créto-mycénienne*, dans le *Bulletin de correspondance hellénique*, t. LVII (1933), p. 170-235.

Ed. BELL, *Prehellenic architecture and the Aegean* (Londres, 1926, in-8°). — P. LAVEDAN, *Histoire de l'architecture urbaine : antiquité et moyen âge* (Paris, 1926, in-8°). — J. CHARBONNEAUX, *L'art égéen* (Paris, 1928, in-8°, de la « Bibliothèque d'histoire de l'art » de la librairie Van Oest), planches avec une courte introduction. — A. EVANS, *The palace of Minos at Knossos*, t. II-IV (Londres, 1928-1935, 5 vol. in-4°), magnifique publication, richement illustrée, faisant suite au volume paru en 1921 et annoncé ci-dessus, p. 173, n. 1; exposé magistral où, à l'occasion de Cnossos, l'auteur trace un tableau d'ensemble de la vie en Crète à l'époque minoenne. — J. D. S. PENDLEBURY, *A handbook to the palace of Minos at Knossos* (Londres, 1933, petit in-4°). — F. CHAPOUTHIER, *A travers trois gemmes prismatiques (époque minoenne)*, dans les *Mélanges Gustave Glotz*, t. I (Paris, 1932, in-8°), p. 183-201. — P. DEMARGNE, *Deux représentations de la déesse minoenne dans la nécropole de Mallia (Crète)*, dans le même recueil, t. I, p. 305-314. — Du même, *Crète et Orient au temps d'Hammourabi*, dans la *Revue archéologique*, 1936, t. II, p. 80-91.

O. KERN, *Die Religion der Griechen*, t. I : *Von den Anfängen bis Hesiod* (Berlin, 1926, in-8°). — U. VON WILAMOWITZ-MËLLENDORFF, *Der Glaube der Hellenen* (Berlin, 1931-1932, 2 vol. in-8°). — M. P. NILSSON, *The Minoan-Mycenaean religion and its survival in Greek religion* (Lund, 1927, in-4°, t. IX des « Acta reg. Societatis humaniorum litterarum Lundensis »). — Ch. PICARD, *Les origines du polythéisme hellénique. L'art créto-mycénien* (Paris, 1930, in-8°). — L. GERNET et A. BOULANGER, *Le génie grec dans la religion* (Paris, 1932, in-8°, fasc. 11 de la collection « L'évolution de l'humanité »). — D. ISAAC, *L'évolution du sentiment religieux dans les civilisations préhelléniques*, dans la *Revue des études grecques*, t. XLVI (1933), p. 284-292.

VII. — GRÈCE PRÉHISTORIQUE :

J. R. MUCKE, *Die Urbewölkerung Griechenlands und ihre allmähliche Entwicklung zu Volksstämmen* (Leipzig, 1927-1929, 2 vol. in-8°). — J. L. MYRES, *Who were the Greek ?* (Berkeley, California, 1930, in-8°). — L. B. HOLLAND, *The Danaoi*, dans les *Harvard studies in classical philology*, t. XXXIX (1928), p. 59-92. — C. HOPKINS, *The early history of Greece*, dans les *Yale classical studies*, t. II (1931), p. 115-183.

ST. CASSON, *Macedonia, Thrace and Illyria, their relations to Greece from the earliest times down the time of Philip son of Amyntas* (Oxford, 1926, in-8°). — F. GEYER, *Makedonien bis zur Thronbesteigung Philipps II* (Munich et Berlin, 1930, in-8°). — G. N. CROSS, *Epirus. A study in Greek constitutional development* (Cambridge, 1932, in-16). — H. D. HANSEN, *Early civilization in Thessaly* (Baltimore, 1933, in-8°). — E. KUNZE, *Orchomenos, II : Die neolithische Keramik*, dans les *Abhandlungen der Bayerischen Akademie der Wissenschaften, Philosophisch-historische Abteilung*, nouv. série, fasc. 5 (Munich, 1931, in-4°). — Du même, *Orchomenos, III : Die Keramik der frühen Bronzezeit*, dans la même publication, nouv. série, fasc. 8 (Munich, 1934, in-4°). — L. LERAT, *Trouvailles mycéniennes à Delphes*, dans le *Bulletin de correspondance hellénique*, t. LIX (1935), p. 329-375. — L. LERAT et J. JANNORAY, *Premières recherches sur l'acropole de Krisa (Phocide)*, dans la *Revue archéologique*, année 1936, t. II, p. 129-145. — J. P. HARLAND, *The Peloponnesos in the bronze age*, dans les *Harvard*

studies in classical philology, année 1923, p. 1-60. — Du même, *Prehistoric Ægina. A history of the island in the bronze age* (Londres, 1925, in-8°). — W. BLEGEN, *Corinth in prehistoric times*, dans l'*American journal of archæology*, t. XXIV (1920), p. 1-13. — W. BLEGEN, R. STILLWALL, O. BRONEER, A. R. BELLINGER, *Corinth, III, 1 : Acrocorinth* (Cambridge, Massachusetts, 1931, in-4°). — W. BLEGEN, *Zygouries. A prehistoric settlement in the valley of Cleonæ* (Cambridge, Massachusetts, 1928, in-4°). — G. KARO, article *Tiryns*, dans Pauly et Wissowa, *Real-Encyclopädie der Altertumswissenschaft*, 2^e série, XII^e demi-volume (1937), col. 1453-1467. — M. N. VALMIN, *Étude topographique sur la Messénie ancienne* (Lund, 1930, in-8°).

Sur l'expansion achéenne en Asie Mineure (p. 198-201), L. PARMENTIER, *Documents hittites du XIV^e siècle av. J.-C. sur des rois d'Achaïe*, dans la *Revue belge de philologie et d'histoire*, t. IV (1925), p. 133-136. — E. FORRER, *La découverte de la Grèce mycénienne dans les textes cunéiformes de l'empire hittite*, dans la *Revue des études grecques*, t. XLIII (1930), p. 279-294.

L. A. STELLA, *Echi di civiltà preistoriche nei poemi d'Omero* (Milan, 1927, in-8°). — W. DÖRPFELD, *Alt-Ithaka. Ein Beitrag zur Homersfrage* (Munich, 1927, 2 vol. in-4°). — M. P. NILSSON, *The Mycenæan origin of Greek mythology* (Berkeley, California, 1932, in-8°). — Du même, *Homer and Mycenæ* (Londres, 1933, in-8°).

VIII. — HISTOIRE ET INSTITUTIONS DE LA GRÈCE PRIMITIVE :

G. BUSOLT, *Griechische Staatskunde*, 3^e édition achevée par H. SWOBODA (Munich, 1920-1926, in-8°, formant le t. IV, 1^{re} partie, du « Handbuch der klassischen Altertumswissenschaft » publié sous la direction d'Iwan von Müller), ouvrage capital sur les institutions grecques. — G. GLOTZ, *La cité grecque* (Paris, 1928, in-8°, vol. 14 de la collection « L'évolution de l'humanité »). — V. EHRENBURG, *Der griechische und der hellenistische Staat* (Leipzig et Berlin, 1932, in-8°, « Einleitung in die Altertumswissenschaft », t. III, fasc. 3). — H. SCHAEFER, *Staatsform und Politik. Untersuchungen zur griechischen Geschichte des 6. und 5. Jahrhunderts* (Leipzig, 1932, in-8°). — G. M. CALHOUN, *The growth of criminal law in ancient Greece* (University of California, 1927, in-8°). — Du même, *Classes and masses in Homer*, dans la *Classical philology*, t. XXIX (1934), p. 192-208 et 301-316. — Du même, *Zeus the father in Homer*, dans les *Transactions of the American philological Association*, t. LXVI (1935), 17 pages. — R. J. BONNER et G. SMITH, *The administration of justice from Homer to Aristotle*, t. I (Chicago, 1930, in-8°). — M. MÜHL, *Untersuchungen zur altorientalischen und althellenischen Gesetzgebung* (Leipzig, 1933, 107 pages in-8°, publ. de la revue *Klio*, Beiheft XXIV, nouv. série, fasc. 16). — W. ERDMANN, *Die Ehe im alten Griechenland* (Munich, 1934, in-8°).

Sur Athènes, Ch. PICARD, *Les luttes primitives d'Athènes et d'Éleusis*, dans la *Revue historique*, t. CLXVI (1931), p. 1-76. — S. SOLDERS, *Die ausserstädtischen Kulte und die Einigung Attikas* (Lund, 1931, in-8°). — G. SMITH, *The jurisdiction of the Areopagus*, dans la *Classical philology*, t. XXII (1927), p. 61-79. — H. T. WADE-GERY, *Eupatridai, archons and Areopagus*, dans la *Classical Quarterly*, t. XXV (1931), p. 1-11. — L. WEBER, *Solon und die Kämpfe um Salamis*, dans la revue *Klio*, ann. 1925-1926, p. 385-

397. — K. FREEMAN, *The work and life of Solon* (Londres, 1926, in-8°). — ALY, article *Solon*, dans Pauly et Wissowa, *Real-Encyclopädie der Altertumswissenschaft*, 2^e série, XV^e demi-volume (1927), col. 946-978. — C. T. SELTMAN, *Athens, its history and coinage before the Persian invasion* (Cambridge, 1924, in-8°). — F. CORNELIUS, *Die Tyrannis in Athen* (Munich, 1929, in-8°). — F. SCHACHERMEYER, article *Peisistratos*, dans Pauly et Wissowa, *Real-Encyclopädie der Altertumswissenschaft*, 2^e série, XXXVII^e demi-volume (1937), col. 156-191. — M. HIRSCH, *Die athenischen Tyrannenmörder in Geschichtsschreibung und Volkslegende*, dans la revue *Klio*, t. XX (1925), p. 129-167. — J. L. MYRES, *Cleisthenes in Herodotus*, dans les *Mélanges Gustave Glotz*, t. II, p. 657-666 (Paris, 1932, in-8°). — M. GUARDUCCI, *L'istituzione della fratria nella Grecia antica e nelle colonie greche d'Italia*, 1^{re} partie (Rome, 1937, in-8°, formant le 1^{er} fasc. du VI^e volume de la 6^e série des *Memorie della R. Accademia nazionale dei Lincei. Scienze morali, storiche e filologiche*).

Sur Argos, O. VIEDEBANTT, *Forschungen zur altpeloponnesischen Geschichte*, I : *Der Tyran Pheidon von Argos*, dans le *Philologus*, t. LXXXI (1925), p. 208-232. — V. COSTANZI, *Argolica*, dans la *Rivista di filologia classica*, t. LVII (1929), p. 220-230.

Sur Corinthe, J. G. O'NEILL, *Ancient Corinth*, t. I : *From the earliest times to 404 B. C.* (Baltimore, Londres et Oxford, 1930, in-8°). — G. LIPPOLD, article *Kypselos*, dans Pauly et Wissowa, *Real-Encyclopädie der Altertumswissenschaft*, 2^e série, XXIII^e demi-volume (1924), col. 119-126. — F. SCHACHERMEYER, article *Periandros*, dans le même recueil, 2^e série, XXXVII^e demi-volume (1937), col. 704-717.

Sur Mégare, A. TREVER, *The intimate relations between economic and political relations, as illustrated in ancient Megara*, dans la *Classical philology*, t. XX (1925), p. 115-132. — E. L. HIGHBARGER, *The history and civilization of ancient Megara*, t. I (Baltimore, 1927, in-8°). — A. R. BURN, *Greek sea-power 776-540 B. C. and the « Carian » entry in the Eusebian thalassocracy-list*, dans le *Journal of Hellenic studies*, t. XLVII (1927), p. 165-177, qui intéresse surtout, sinon exclusivement, l'histoire de Mégare. — K. HANELL, *Megarische Studien* (Lund, 1934, in-8°).

Sur Olympie, E. NORMAN GARDINER, *Olympia, its history and remains* (Oxford, 1925, in-8°). — W. DÖRPFELD, *Alt-Olympia. Untersuchungen und Ausgrabungen zur Geschichte des ältesten Heiligtums und der älteren griechischen Kunst* (Berlin, 1935, 2 vol. in-8°).

Sur Sicyone, Ch. H. SKALET, *Ancient Sicyon with a prosopographia sicyonia* (Baltimore, 1928, in-8°). — A. MOMIGLIANO, *La genealogia degli Ortagoridi*, dans *Atene e Roma*, t. X (1929), p. 145-153. — A. GITTI, *Clistene di Sicione e le sue riforme. Studi sulla storia arcaica di Sicione* (Rome, 1929, in-8°, formant le fasc. 8 des *Memorie della R. Accademia nazionale dei Lincei, Scienze morali*, 6^e série, t. II).

Sur Sparte, F. BÖLTE, V. EHRENBURG, L. ZIEHEN, G. LIPPOLD, article *Sparta*, dans Pauly et Wissowa, *Real-Encyclopädie der Altertumswissenschaft*, 2^e série, XVI^e demi-volume (1928), col. 1265-1528. — J. A. O. LARSEN, article *Πελοποιος*, dans la même publication, 2^e série, XXXVII^e demi-volume (1937), col. 816-833.

Sur la Thessalie et les régions intermédiaires entre la Thessalie et la Grèce centrale, G. LIPPOLD, F. STÄHELIN, HILLER VON GAERTRINGEN, article *Thessalia*, dans le même ouvrage, 2^e série, XI^e demi-volume (1936), col. 70-143. — Y. BÉQUIGNON, *Recherches archéologiques à Phères de*

Thessalie (Strasbourg, 1937, in-8°, des « Publications de la Faculté des Lettres de l'Université de Strasbourg »). — Du même, *La vallée du Spercheios des origines au IV^e siècle* (Paris, 1937, in-8°).

IX. — HISTOIRE ÉCONOMIQUE DE LA GRÈCE :

H. KNORRINGA, *Emporos. Data on trade and trader in Greek literature from Homer to Aristotle* (Amsterdam, 1926, in-8°). — J. TOUTAIN, *L'économie antique* (Paris, 1927, in-8°, vol. 20 de la collection « L'évolution de l'humanité »). — A. M. ANDRÉADÈS, *Ἱστορία τῆς ἐλληνικῆς δημοσίας οἰκονομίας*, t. I (Athènes, 1928, in-8°), principalement, p. 1-40; les pages 41-94 intéressent, en outre, directement l'histoire des institutions financières de Sparte. — J. HASEBROEK, *Staat und Handel im alten Griechenland. Untersuchungen zur antiken Wirtschaftsgeschichte* (Tübingen, 1928, in-8°). — Du même, *Griechische Wirtschafts- und Gesellschaftsgeschichte bis zur Perserzeit* (Tübingen, 1931, in-8°). — C. STANLEY, *Economic equilibrium in the Mediterranean world, 750-432 B. C.*, dans *L'Acropole*, t. III (1928), p. 49-72. — E. ZIEBARTH, *Beiträge zur Geschichte des Seeraubs und Seehandels im alten Griechenland* (Hambourg, 1929, in-8°). — Du même, *Der griechische Kaufmann in Altertum* (Munich, 1934, 34 p. in-16), bref et commode résumé. — A. R. BURN, *The so-called « trade-leagues » in early Greek history and the Icelantine war*, dans le *Journal of Hellenic studies*, t. XLIX (1929), p. 14-37. — J. G. MILNE, *The monetary reform of Solon*, dans le *Journal of Hellenic studies*, t. L (1930), p. 179-185. — Du même, *Greek coinage* (Oxford, 1931, in-8°). — G. M. CALHOUN, *Ancient Athenian mining*, dans le *Journal of economic and business history*, t. III (1931), p. 333-361. — P. CLOCHÉ, *Les classes, les métiers, le trafic* (Paris, 1931, in-8°, formant le t. V de la collection « La vie publique et privée des anciens Grecs »). — H. SCHAAL, *Vom Tauschhandel zum Welthandel* (Leipzig et Berlin, 1931, in-8°). — M. CARY, *The sources of silver for the Greek world*, dans les *Mélanges Gustave Glotz*, t. I (Paris, 1932, in-8°), p. 133-142.

X. — COLONISATION GRECQUE :

H. BERVE, *Ionien und die griechische Geschichte*, dans les *Neue Jahrbücher für Wissenschaft und Jugendbildung*, ann. 1927, p. 513-523.

Sur Cyrène, BROHOLM, article *Kyrene*, dans Pauly et Wissowa, *Real-Encyclopädie der Altertumswissenschaft*, 2^e série, XXIII^e demi-volume (1924), col. 156-169. — STEIER, article *Silphion*, dans le même ouvrage, 2^e série, XV^e demi-volume (1927), col. 103-114. — U. VON WILAMOWITZ-MÖLLENDORFF, *Kyrene* (Berlin, 1928, 29 pages in-8°), bref mais brillant aperçu.

Sur la Grande-Grèce, E. CIACERI, *Storia della Magna Grecia* (Milan, 1924-1927, 2 vol. in-8°; t. I, 2^e éd., 1928). — G. GIANNELLI, *Culti e miti della Magna Grecia. Contributo alla storia più antica delle colonie greche in Occidente* (Florence, 1924, in-8°, t. VI des « Publications de l'Institut d'études supérieures de Florence, section de philologie et philosophie »). — M. MÜHL, *Die Gesetze des Zaleukos und Charondas*, dans la revue *Klio*, t. XXII (1928), p. 105-124, 432-463. — Jean BAYET, *La Sicile grecque* (Paris, 1930, in-12, dans la collection « Le monde hellénique »). — B. PACE, *Arte e civiltà della Sicilia antica*, t. I : *I fattori etnici e sociali* (Milan,

Genève, Rome et Naples, 1935, in-8°). — *Paolo Orsi (1859-1835)*, publ. par l'« Archivio storico per la Calabria e la Lucania » (Rome, 1935, in-8°) : une partie de cet ouvrage, consacré à la mémoire de P. Orsi, expose l'histoire de l'art grec en Sicile). — Ch. PICARD, *Sur l'identification des temples de Sélinonte : plateau de Marinella (i pileri)*, dans la *Revue archéologique*, 1936, t. II, p. 12-45.

Sur Marseille, M. CLERC, *Massalia. Histoire de Marseille dans l'antiquité*, t. I : *Des origines jusqu'au III^e siècle av. J.-C.* (Marseille, 1927, in-8°).

Sur l'Espagne, RHYS CARPENTER, *The Greek in Spain* (Londres, 1925, in-8°). — A. SCHULTEN, *Tartessos*, dans la revue *Klio*, ann. 1928, p. 284-291.

XI. — CIVILISATION GRECQUE :

Maurice CROISSET, *La civilisation de la Grèce antique* (Paris, 1932, in-8°). — A. PUECH, *Ce qu'il faut connaître de la Grèce antique* (Paris, 1928, in-12). — P. CLOCHÉ, *La civilisation athénienne* (Paris, 1927, in-16, de la « Collection Armand Colin » ; 2^e éd., revue et augmentée, 1935), rapide résumé. — F. OLLIER, *Le mirage spartiate* (Paris, 1933, in-8°). — V. EHRENBURG, *Ost und West. Studien zur geschichtlichen Problematik der Antike* (Brünn, Prague, Leipzig et Vienne, 1935, in-8°).

Ch. PICARD, *Les origines du polythéisme hellénique*, II : *L'ère homérique* (Paris, 1932, in-8°). — W. NESTLE, *Griechische Religiosität von Homer bis Pindar und Eschylus* (Berlin, 1930, in-12, n° 1032 de la collection Goeschén). — O. KERN, *Die Religion der Griechen*, t. II : *Die Hochblüte bis zum Ausgange des fünften Jahrhunderts* (Berlin, 1935, in-8°). — G. MÉAUTIS, *Les Mystères d'Eleusis* (Neuchâtel, 1934, petit in-8°). — W. K. C. GUTHRIE, *Orpheus and Greek Religion. A study of the Orphic movement* (Londres, 1935, in-8°). — P. RAINGEARD, *Hermès Psychagogue. Essai sur les origines du culte d'Hermès* (Paris, 1935, in-8°). — F. ROBERT, *Épidaure* (Paris, 1935, in-12, dans la collection « Le monde hellénique »).

A. MEILLET, *Aperçu d'une histoire de la langue grecque* (Paris, 1913, in-12 ; 4^e éd., 1935). — A. SIGALAS, *Ἱστορία τῆς ἑλληνικῆς γραφῆς* (Salonique, 1934, in-8°). — J. GEFFCKEN, *Griechische Literaturgeschichte*, t. I : *Von den Anfängen bis auf die Sophistenzeit* (Heidelberg, 1926, in-8°). — W. SCHMID et O. STÄHLIN, *Geschichte der griechischen Literatur*, 1^{re} partie, t. I (Munich, 1929, in-8°). — C. CESSI, *Storia della letteratura greca dalle origini all'età di Giustiniano*, vol. I, 1^{re} partie (Turin, 1933, in-8°). — H. J. ROSE, *A handbook of Greek literature from Homer to the age of Lucian* (Londres, 1934, in-8°). — F. JACOBY, *Homerisches*, I : *Der Bios und die Person*, dans la revue *Hermes*, t. LXIII (1933), p. 1-50. — C. M. BOWRA, *Traditions and design in the Iliad* (Oxford, 1930, in-8°). — J. L. MYRES, *The last book of the Iliad*, dans le *Journal of Hellenic studies*, t. LII (1932), p. 264-296. — HOMÈRE, *Iliade*, texte établi et traduit par P. MAZON, avec la collaboration de P. CHANTRAINE, P. COLLART et R. LANGUMIER (Paris, 1937, 2 vol. petit in-8°, de la « Collection des Universités de France »). — M. MARCHESINI, *Omero. L'Iliade e l'Odissea. Due saggi critici* (Bari, 1934, in-8°). — V. BÉRARD, *Les navigations d'Ulysse* (Paris, 1927-1929, 4 vol. in-8°). — Du même, *La résurrection d'Homère* (Paris, 1930, in-8°). — Du même, *Dans le sillage d'Ulysse. Album odysseén* (Paris, 1933, in-8°). — HOMÈRE, *L'Odyssée*, traduction nouvelle de M. DUFOUR et J. RAISON (Paris, 1935, in-12). — G. M. CALHOUN, *Télémaque et le plan de l'Odyssée*.

- dans la *Revue des études grecques*, t. XLVII (1934), p. 153-163. — A. M. FRENKIAN, *Le monde homérique. Essai de protophilosophie grecque* (Paris, 1934, in-8°). — E. EHNMARK, *The idea of God in Homer* (Uppsala, 1935, in-8°). — HOMÈRE, *Hymnes*, texte établi et traduit par J. HUMBERT (Paris, 1936, in-8°, de la « Collection des Universités de France »). — R. PREIFFER, *Gottheit und Individuum in der frühgriechischen Lyrik*, dans le *Philologus*, t. LXXXV (1929), p. 137-152. — C. M. BOWRA, *Greek lyric poetry from Alcman to Simonides* (Oxford et Londres, 1936, in-8°). — G. PERROTTA, *Saffo e Pindaro. Due saggi critici* (Bari, 1935, petit in-8°).
- E. BRÉHIER, *Histoire de la philosophie*, t. I, fasc. 1 (Paris, 1926, in-8°).
- A. RIVAUD, *Les grands courants de la pensée antique* (Paris, 1929, in-16 de la « Collection Armand Colin »; 2^e éd., 1932). — E. ZELLER, *La filosofia dei Greci nel suo sviluppo storico*, 1^{re} partie : *I presocratici*, traduit d'après le dernier texte original de l'auteur (5^e édition allemande), par R. MONDOLFO, t. I : *Origini, caratteri e periodi della filosofia greca* (Florence, 1932, in-8°). — F. M. CORNFORD, *Before and after Socrates* (Cambridge, 1932, in-12). — ABEL REY, *La science dans l'antiquité*, t. I : *La science orientale avant les Grecs*; t. II : *La jeunesse de la science grecque* (Paris, 1930-1933, 2 vol. in-8°, de la collection « L'évolution de l'humanité », série complémentaire). — P. M. SCHUHL, *Essai sur la formation de la pensée grecque* (Paris, 1934, in-8°). — L. ROBIN, *Quelques survivances dans la pensée philosophique des Grecs d'une mentalité primitive*, dans la *Revue des études grecques*, t. XLIX (1936), p. 255-292. — R. MONDOLFO, *L'infinito nel pensiero dei Greci* (Florence, 1934, in-8°). — P. GUÉRIN, *L'idée de justice dans la conception de l'univers chez les premiers philosophes grecs, de Thalès à Héraclite* (Paris, 1934, in-8°). — P. BRUNET et A. MIELI, *Histoire des sciences. Antiquité* (Paris, 1935, in-8°).
- Charles PICARD, *Manuel d'archéologie grecque. La sculpture*, t. I (Paris, 1935, in-8°, de la collection des Manuels d'archéologie publiés par la librairie A. Picard). — H. SCHRADER, *Archaische griechische Plastik* (Breslau, 1932, in-8°). — P. DUCATI, *L'arte classica* (signalé p. 394, n. 1), 2^e édition remaniée (Turin, 1926, in-8°). — G. CONTENAU et V. CHAPOT, *L'art antique. Orient, Grèce, Rome* (Paris, 1930, in-8°, t. I de l'*Histoire universelle des arts*, publiée par Louis Réau). — W. DÉONNA, *Dédale ou la statue de la Grèce archaïque* (Paris, 1930-1931, 2 vol. in-8°). — Du même, *La conquête du mouvement par la statuaire de la Grèce archaïque*, dans *Genava*, t. XIII (1935), p. 80-201. — Du même, *Les yeux absents ou clos des statues de la Grèce primitive*, dans la *Revue des études grecques*, t. XLVIII (1935), p. 219-244. — Ch. PICARD et P. DE LA COSTE-MESSELIÈRE, *Fouilles de Delphes*, t. IV, fasc. 2 : *Monuments figurés; sculpture. Art archaïque : les Trésors « ioniques »* (Paris, 1928, in-4°). — R. DEMANGEL, *La frise ionique* (Paris, 1932, in-8°, 136^e fascicule de la « Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome »). — ST. CASSON, *The technique of early Greek sculpture* (Oxford, 1933, in-8°). — A. GOTSCHICH, *Probleme der frühgriechischen Plastik* (Prague, 1935, in-8°). — R. J. H. JENKINS, *Dedolica. A study of Dorian plastic art in the seventh century* (Cambridge, 1936, in-8°). — P. DE LA COSTE-MESSELIÈRE, *Au Musée de Delphes. Recherches sur quelques monuments archaïques et leur décor sculpté* (Paris, 1936, in-8°, 138^e fascicule de la « Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome »). — G. BAKALAKIS, *Un torse archaïque d'Apollon citharède à Délos*, dans le *Bulletin de correspondance hellénique*, t. LX (1936), p. 59-65. — A. ROES, *Motifs iraniens dans l'art grec archaïque et classique*,

Supplément bibliographique

dans la *Revue archéologique*, 1934, t. II, p. 135-154. — Du même, *L'histoire d'une bête*, dans le *Bulletin de correspondance hellénique*, t. LIX (1935), p. 313-328. — Sp. MARINATOS, *Le temple géométrique de Dréros*, dans la même revue, t. LX (1936), p. 214-256.

P. DUCATI, *Storia della ceramica greca*, t. I (Florence, 1922, in-8°). — Ch. DUGAS, *La céramique grecque* (Paris, 1925, in-16 de la petite « Collection Payot »). — Du même, *Les vases chalcidiens*, dans la *Revue des études grecques*, t. XLI (1928), p. 93-106. — Du même, *Les vases de l'Héraion* (Paris, 1928, in-4°, fasc. X de la série « Exploration archéologique de Délos »). — Ch. DUGAS et C. RHOMAIOS, *Les vases de Délos*, fasc. I : *Les vases préhelléniques et géométriques* (Paris, 1934, in-4°, fasc. XV de la même publication). — Ch. DUGAS, *Les vases de Délos*, fasc. III : *Les vases orientalisants de style non mélien* (Paris, 1935, in-4°, fasc. XVII de la même publication). — Du même, *Décoration et imagerie dans la céramique grecque*, dans la *Revue des études grecques*, t. XLIX (1936), p. 440-464. — A. RUMPF, *Chalkidischen Vasen* (Berlin et Leipzig, 1927, in-8°). — E. POTTIER, *Le dessin chez les Grecs d'après les vases peints* (Paris, 1926, in-16, de la petite « Collection Payot »). — G. NICOLE, *Les peintures des vases grecs* (Paris et Bruxelles, 1926, in-8°, dans la « Bibliothèque d'histoire de l'art » de la librairie Van Cest), collection de quelques planches avec une courte introduction. — W. DÉONNA, *Les origines de la représentation humaine dans l'art grec*, dans le *Bulletin de correspondance hellénique*, t. L (1926), p. 319-382, sur les origines de l'art dipylonien. — A. MERLIN, *Vases grecs. Du style géométrique au style à figures noires* (Paris, 1928, in-4°). — J. D. BEAZLEY, *Attic black-figure. A sketch* (Londres, 1929, in-8°).

Ch. PICARD, *Chronique d'archéologie et d'art antique. Dans les ruines de Sparte*, dans *L'Acropole*, t. III (1928), p. 104-114. — Du même, *Chronique d'archéologie et d'art antique. Amyclae et les Hyacinthies*, dans la même revue, t. IV (1929), p. 206-222. — R. M. DAWKINS (avec la collaboration de DROOP, ROSE, WACE et WOODWARD), *The sanctuary of Artemis Orthia at Sparta* (Londres, 1929, in-8°). — J. M. WOODWARD, *Bathycles and the Laconian vase-painters*, dans le *Journal of Hellenic studies*, t. LII (1932), p. 25-41. — E. A. LANE, *Lakonian vase-painting*, dans les *Annual of the British School at Athens*, t. XXXIV (1933-1934), p. 99-190. — P. N. URE, *Aryballoi and figurines from Rhitsona in Boeotia* (Cambridge, 1934, in-8°). — E. KUNZE, *Kretische Bronzereliefs*, publication des *Sächsische Forschungsinstitute in Leipzig. Forschungs-Institut für Klassische Philologie und Archäologie* (Stuttgart, 1931, in-4°). — P. DEMARGNE, *Un nouvel aspect de l'archéologie crétoise. La Crète et la Grèce archaïque d'après les publications récentes*, dans la *Revue des études grecques*, t. XXXVI (1934), p. 500-512. — G. MÉAUTIS, *Le coffre de Kypsélos*, dans la *Revue des études grecques*, t. XLIV (1931), p. 241-278.

Sur la musique, Th. REINACH, *La musique grecque* (Paris, 1926, in-16, de la petite « Collection Payot »).

INDEX

A

- Abantes, peuple, 373.
 Abdère, ville de Thrace, 377.
 Abou (Éléphantine), 422.
 Aboul-Simbel (sculptures d'), 212.
 Abraham, 111, 141, 234, 240.
 Abydos (nécropole d'), en Égypte, 23, 37, 38, 41, 58, 67-69, 159, 208 ; — comptoir milésien, 383.
 Abydos, 379.
 Abyssinie, 3, 6, 284.
 Académus, 356.
 Acarnanie, 17, 183, 327.
 Acastos, roi athénien, 322.
 Achab, 276-77.
 Achaïe, 17, 192, 312, 346.
 Acharnes (tombes d'), 319.
 Achéens, débuts et apparition en Grèce, 115, 167, 191-93, 365 ; — et la Crète, 171, 177-78, 188, 198, 371 ; — origines, 191-92 ; — en Béotie et Arcadie, 196 ; — en Asie, 199, 200, 216, 247, 365 ; — et les Éoliens, 196, 200, 216 ; — et les Doriens, 245, 296-300, 304, 306, 308 ; — et Chypre, 245 ; — Voir Achéo-Éoliens.
 Achéens Phthiotes, 295, 316, 361, 365.
 Achéménides, ou Hakhamanish, 265, 268, 411, 413-14, 420, 421.
 Achéo-Éoliens, leurs rapports avec la Crète, 168, 199 ; — avec l'Asie, 199-201, 299, 335, 365, 368-72 ; — l'Égée, 199, 201, 368, 370, 377 ; — avec les Doriens, 168, 245, 299 ; — et Chypre, 245 ; et l'Attique, 319. — Voir : Achéens et Éoliens.
 Achille, 217, 368.
 Acropole, 319-21.
 Adrad, 213.
 Adad-Nirari I^{er}, 272.
 Adad-Nirari II, 274.
 Adad-Nirari III, 267, 278.
 Adonis, 213, 232, 258.
 Adramytte (golfe d'), 13, 273.
 Adraste, 349.
 Adriatique, 2, 186, 385, 389.
 Ægialéens, 368, 372.
 Ægides, dynastie spartiate, 303 ; 306.
 Ægimios, roi dorien, 296.
 Aéropè, 188.
 Afghanistan, 127, 418.
 Agadé (royaume d'), 85-92, 96, 98, 100, 103, 106-7.
 Agamemnon, roi de Mycènes, 171, 188, 190, 191, 194, 200, 247, 335, 368 ; — et la guerre de Troie, 217, 300.
 Agapènor, chef arcadien, 245.
 Agaristè, 349.
 Agathè (Agde), 388.
 Agiades (dynastie des), 303-4.
 Agrigente, 387, 393.
 Ahaz, roi de Juda, 279.
 Ahmès, fils d'Abana, 144.
 Ahmès ou Ahmosis. I^{er}, pharaon, 144, 146-47.
 Ahnas ou Héracléopolis, v. d'Égypte 36, 58-59.
 Aigosthène, 349.
 Ainianes, 316, 361.
 Ainos, 378.
 aisymnètes, 339, 344.
 Akaba (golfe d'), 3, 237.
 Akkad (pays d'), 11, 82-3, 85, 91, 98, 139.
 Alalia (Aléria) en Corse, 388-89.

Index

Alasia (royaume d'), 153.
 Albanie, 115.
 Alcée, 373, 406.
 Alcmeon, 323.
 Alcmeonides, 323, 337, 349-52, 356-57, 360, 414.
 Alep, 140, 153, 232, 260.
 Allaki (ouadi), 65.
 Alonis, v. d'Espagne, 388.
 Alphée, riv., 16, 311.
 Alyatte, 412.
 Amalécites, 236.
 Amanus, mont, 11, 96, 150, 232, 247-48, 260.
 Amarna. — Voir : Tell-el-Amarna.
 Amarynthos (Artémis d'), 360.
 Amasis, 382, 384, 416, 419, 423-25.
 Amathonte, v. de Chypre, 230, 245-46, 381.
 Amazones, 255.
 Ambracie (golfe d'), 347.
 Amenemhet I^{er}, 59, n. 1, 62, 64, 66, 69, 71.
 Amenemhet II, 59, n. 1, 65.
 Amenemhet III, 59, n. 1, 66-8, 70-1, 422.
 Aménophis I^{er}, 146-7.
 Aménophis II, 154-55, 233.
 Aménophis III, 155-58, 184, 202.
 Aménophis IV, 154-56, 181, 184, 202-5, 206, 239.
 Ammonites, 235.
 Amnîos, port crétois, 170.
 Amon, dieu égyptien, 37 ; — associé à Râ, 54, 65, 147, 203 ; — son temple de Karnak, 68, 152, 211 ; — ses prêtres, 148, 283-4 ; et Thoutmès III, 154 ; — et Aménophis IV, 203 ; — et les Grecs de Cyrène, 384 ; — son oracle, 391.
 Amon-Râ, 54, 65, 147.
 Amorites, 102-3, 150, 205, 209, 232, 261.
 Amou, 66, 141-2.
 Amourrou (pays d'), 86-87, 89, 98, 100-101, 103, 110, 150, 193, 273, amphictionies, 360-4.
 Amphilochos, devin, 248.
 Amphion, 407.

Amphissa, v. de Locride, 296.
 Amraphel, 111.
 Amyclées, 171, 183, 185, 189, 303, 306, 332, 336.
 Anacréon, 356, 406.
 Anactorion, 347.
 Anaphè, colonie dorienne, 371.
 Anat-El, 143.
 Anau (céramique d'), 76.
 Anaxagore, 406.
 Anaximandre, 406.
 Anaximène, 406.
 Anchialè, v. de Cilicie, 248.
 Anchimolos, 356.
 Andalousie, 388.
 Andreus, 200, 368, 372.
 Androcle, 373.
 Androdamas, 343.
 Andros, 370, 377.
 anez, 34, 44, 57.
 Antandros, v. d'Asie Mineure, 256, 373.
 Antef IV, pharaon, 58.
 Anthèla (sanctuaire d'), 360-61.
 Anthestèria, 354.
 Anti-Liban, 12, 233, 268.
 Antipolis (Antibes), 388.
 Anti-Taurus, 242, 247-48, 258, 262, 415.
 Antravas (Andreus ?), 200.
 Anubis, 36-37, 40.
 Apakhnan, roi hyksôs, 143.
 Apatouries, 320, 374.
 apella, 305-6, 334.
 Aphrodite, 245, 359.
 Apis, 33, 37, 174, 422, 425.
 Apollon, 319, 355, 359-60, 362-63, 371, 374, 392, 397, 401.
 Apollonia, v. d'Illyrie, 347, 386-87.
 Apollonia, v. de Cyrénaïque, 384.
 Apôpi, 142-44.
 Apriès, pharaon, 384, 419, 423.
 Aptéra, v. de Crète, 188, 397.
 Arabie, 2, 4, 12, 85-86, 170, 228, 261, 269, 414, 422.
 Arad (îlot d'), 228, 232.
 Aral (mer d'), 4, 125, 128, 266, 417-18.
 Araméens, 86, 218, 223, 228, 261, 265, 268, 272.
 Ararat, mont, 263. — Voir : Ourartou.

- Araxe, fleuve, 263.
 Arcadie, 17, 115, 192, 302-3, 310, 312-13, 327.
 Arcadiens, 245, 310-11, 313.
 Arche d'Alliance, 234-36.
 Archias, 387.
 Archiloque, 344, 359, 377, 406.
 Archontes, 322-24, 342.
 Ardynion, v. de Mysie, 255.
 Ardys, roi lydien, 256, 288.
 Aréopage, 322-24, 342.
 Arès, 321-22, 359.
 Arganthonios, 388.
 Argiens, 191, 310, 315-16, 356.
 Argolide, 15, 17 ; — et les Pélasges, 115 ; — et la poterie cycladique, 120, 122 ; — et les invasions du début du ^{re} millénaire, 161 ; — et la céramique éginète, 164 ; — et Danaos, 183, 185, 191 ; — et les Achéens, 191 ; — sa puissance et sa civilisation au ^{re} millénaire, 188, 192-98 ; — et les Doriens, 296-302, 401 ; — et Sparte, 301-2, 313 ; — sa céramique au ^{re} siècle, 396 ; — sa statuaire, 399 ; — et la formation du type dorique, 401. — Voir : Argos.
 Argonautes, 201, 217, 368, 378.
 Argos, et les Achéens, 191, 194 ; — sa situation, 192 ; — et les Doriens, 301 ; — ses colonies, 301-2 ; — et les conflits du ^{re} et du ^{re} siècles, 312, 314-15 ; — et Pheidon, 314, 336, 344, 346 ; — centre artistique, 348, 397, 399, 401-2 ; — et les Pisistratides, 352, 356 ; — et l'amphictionie du temple d'Apolon Pythien, 363 ; — son commerce, 377, 402. — Voir : Argolide.
 Ariane, 169, 181.
 Aribis, peuple, 268.
 Arion, poète, 348, 406
 Aristocrate, roi arcadien, 310.
 Aristodème, chef messénien, 310.
 Aristodème, chef dorien, 296, 302, 303.
 Aristogiton, 356.
 Aristomène, chef messénien, 310.
 Arménie, 3-4, 10-11, 89, 139 (Hourri), 242, 263, 280, 289.
 Arnè, v. de Thessalie, 295.
 Arnouanta, roi hittite, 215.
 Aroania (monts), 312.
 Arpad, en Syrie, 232.
 Arrapha, (Kerkouk), 94.
 Artatama, roi du Mitanni, 149, 155.
 Artémis, 359-60, 364, 371, 373, 397. — Artémis d'Éphèse 253.
 Artémision, temple d'Artémis à Éphèse, 396, 399, 400, 406 ; — à Sparte, 396.
 Artémision (cap. de l'), 13.
 Arvad, v. phénicienne, 205, 209.
 Arya ou Aryens, 134-35.
 Aryandis, satrape d'Égypte, 425.
 Asarhaddon, 246, 256, 267-68, 285, 290, 421.
 Ascalon, 218, 226-27.
 Ascanios, fils d'Énée, 257.
 Asclépios, 359.
 Ashdod, v. de Palestine, 226, 236.
 Asher, tribu israélite, 235.
 Ashnounac (pays d'), 103.
 Asie Mineure, situation, conditions de vie, populations et États, 3, 4, 11, 12, 242-44, 247-264 ; — civilisation archaïque, 77-78 ; — et Sargon l'Ancien, 90 ; — et les Louviens, 117 ; — et les Kydoniens et Étéocrétois, 119 ; — et les Indo-Européens, 125, 138 ; — ses langues, 137-138 ; — situation à la veille des conquêtes égyptiennes, 149, 150 ; — et les Achéens, 199, 208-9, 216, 365, 368 ; — et les Thraco-Phrygiens, 216, 293 ; — et l'Assyrie, 278, 280, 282, 286, 290 ; — et les Cimmériens, 289 ; — rapports commerciaux avec l'Égypte et la Mésopotamie, 396.
 Asinè, v. d'Argolide, 192, 195, 296.
 Aspandos, v. de Pamphylic, 249, 381.
 Assos, colonie éolienne, 373.
 Assouan, 64, 425.
 Assour, dieu, 256, 272, 273.

Index

Assour, v. d'Assyrie, 261, 271-74.
 Assourbanipal, 229, 245, 255-56, 265, 285-89, 411-16, 419, 421.
 Assourdan I^{er}, 273.
 Assourdan III, 278.
 Assour-Étil-Ilâni, 289.
 Assour-Nasir-Pal, 274-76.
 Assour-Ouballit, 156, 206, 211, 272, 412, 419.
 Assour-resch-Ishi, 273.
 Assyrie, 11 ; — et les Mitanniens, 150, 155, 206 ; — et l'Égypte aux xv^e et xiv^e siècles, 153, 156 ; — et les Hittites, 199, 206, 211 ; — et les Kassites, 156, 211 ; — et Gygès, 255 ; — et les Phrygiens, 259 ; — l'empire assyrien, 269-290, 428.
 Astacos, colonie mégarienne, 380.
 Astarté, 232, 245.
 Astyage, 412-13, 416, 419.
 Astypaleia, colonie doricienne, 371.
 Athamanes, 196, 316.
 Athèna, à Athènes, 303, 320, 352, 354, 356, 359, 360, 407 ; — Syllania (à Sparte), 305 ; — Aléa (à Tégée), 307, 360 ; — Itonia (à Coronée), 317.
 Athènes, à l'époque mycénienne, 195, 319, 332 ; — aux temps préhelléniques, 318-19 ; — et le syncrisme, 320-21 ; — organisation du xi^e au vi^e siècle, 320-24 ; — rapports avec Sparte (fin du vi^e siècle et milieu du v^e), 303, 311, 356-57 ; — son commerce, 338, 377 ; — et Dracon, 339, 343 ; — et Solon, 339-340, 343 ; — et Corinthe, 347, 377 ; — et Pisistrate, 352-56 ; — et Athèna : voir Athèna ; — et la première guerre sacrée, 362 ; — et l'amphictionie de Calaurie, 363 ; — et Délos, 364 ; — et l'Ionie, 374, 409 ; — et l'Égypte, 383 ; — vie artistique, 354-55, 400-3 ; — vie littéraire, 407. — Voir : Acropole, Céramique.
 Athos, mont, 377.
 Athribite, région d'Égypte, 284.
 Atoum, dieu égyptien, 54.
 Atrée, 191, 194-96, 200, 372.

Atrides, 194-95, 327.
 Attarassias (Atrée?), 199-200, 244.
 Attique, situation, ressources, 17, 318, 320 ; — et les Pélasges, 115, 319 ; — et la céramique éginète, 164 ; — et la Crète, 170, 185, 195, 319 ; — aux temps mycéniens, 195-96, 319 ; — et les Thessaliens, 297, 299 ; — et les Argiens, 302 ; — et le syncrisme, 320-21 ; — du xi^e au vii^e siècle, 321-24, 337-38 ; — et les réformes de Dracon et de Solon, 340-43 ; — et Délos, 364 ; — et les Messéniens, 368 ; — vie artistique, 397, 399. — Voir : Athènes.
 Atyades, 253.
 Atys, dieu phrygien, 258-59, 416.
 Augias (écuries d'), 311.
 Aulis, port, 201.
 Avaris, v. d'Égypte, 144.
 Ayaz-In (tombe d'), 259.
 Azirou, chef amorite, 206.

B

Baal et Baalat, 143, 232.
 Babyka (pont), à Sparte, 305.
 Babylone, Babylonie, anciennement pays d'Akkad, 85 ; — rapports avec les Sémites d'Agadé, 87-88, 90 ; — et la dynastie des Amorites, 103 ; — et Hammourabi, 103 ; — vie religieuse, 108-9, 231, 239-40, 269 ; — et Sin-Mouballit, 111 ; — et les Kassites, 134-36, 140, 156 ; — et les Hittites, 136, 139 ; — et la Palestine, 151 ; — et l'Égypte au xiv^e siècle, 156 ; — et l'Assyrie, 211, 215, 225, 272-74, 277-83, 286-90 ; — et la Syrie, 110, 241, 419 ; — et l'Élam, 265 ; — et la Perse, 414-20, 425 ; — sous Nabuchodonosor II et sous Nabonide, 419-20 ; — ses conquêtes, 428.
 Bacchiades, 337, 346.
 Bactres (Balkh), 418.
 Bactriane, 124, 134, 266, 418, 424.

Bagdad, 11, 143, 264-65, 272.
 Bakis, dieu lydien, 253.
 Baléares, 231, 389.
 Balkach, 128.
 Balthasar, 420.
 Baltique, 125, 128, 186.
 Barahshi (pays de), 90.
 Barak, chef israélite, 235.
 Barkal (djebel), 7, 64, 284.
 Baruch, 419.
basileus, 324, 329, 332, 337.
basilides, 337.
 Bathyclès, bronzier, 401, 404.
 Bébryques, peuple, 257.
 Begig (obélisque de), 68.
 Bel, dieu, 287, 420.
 Bellérophon, 248, 250, 381.
 Béni-Hassan (monuments de), 52, 68-69, 401.
 Benjamin, tribu, 235, 238.
 Béoïarques, 318.
 Béotie, 17 ; — et les Pélasges, 115 ; — et la céramique des Cyclades et d'Égine, 164 ; — centre de civilisation « hellatique », 167 ; — et Cadmos, 183 ; — et la Crète, 185, 197 ; — et les Achéens, 192, 196, 200-1 ; — après l'invasion dorienne, 317 ; — et Poseidon, 359 ; — et l'Asie, 365, 369 ; — et l'Eubée, 370 ; — vie artistique, 397, 399, 402-3 ; — vie littéraire, 407.
 Béotiens, 295-99, 361, 363.
 Berbères, 284.
 Bercheh (tombes de), 69.
 Bersabé (puits de), 111.
 Beyrouth, 42, 206, 209, 228-29.
 Biahmou (colosse de), 68.
 Biaïnas (lac de Van), 263.
 Bias, philosophe, 414.
 Bible, 145, 155, 233-34, 260, 263.
 Bigeh (île de), 148.
 Bit-Adini (pays de), 261, 275.
 Bithynie, 257, 415.
biti, titre royal, 27, 31, 34.
 Bit-Imbi, ville d'Élam, 288.
 Bnon, roi des Hyksôs, 143.
 Bocchoris. — Voir : Bokenranf.
 Bogah (Damas), 218.
 Boghaz-Keui (tablettes de), 117,

124, 137-38, 155, n. 1, 199, 209-211, 215, 250, 334.
 Bohani (stèle de), 65.
 Boiai, colonie d'Argos, 302.
 Bokenranf (ou Bocchoris), 284.
 Borsippa, 104.
 Bosphore de Thrace, 134, 242, 255, 257-58, 349, 378-79, 380.
 Boubaste, v. d'Égypte, 283, 422.
boulè, assemblée sous la royauté primitive, 334 ; — Aréopage, 322-24 ; — des Quatre-Cents, 342, 357.
 Bousiris, demeure d'Osiris, 36.
 Bouto (Pé), ville d'Égypte, 27, 29, 31, 34, 36.
 Branchides (caste des), 374, 397.
 Brauron (tombes de), 195, 319.
 Britomartis, 169, 181, 227.
 Bryges, peuple, 257.
 Byblos (Djébaïl), 42-3, 66, 120, 122, 163, 205-6, 228-32, 245.
 Byzance, 349, 380.

C

Cabires, dieux, 115, 359.
 Caboul, 418.
 Cadmée, acropole de Thèbes, 196, 295.
 Cadméens, 319, 365.
 Cadmos, 171, 183.
 Caïque, fleuve, 369.
 Calaurie, v. d'Argolide, 15, 302, 321, 363.
 Caldi, tribus, 265, 268.
 Callidrome (mont), 295.
 Callipolis, v. de Sicile, 387.
 Callirhoè (fontaine), 321.
 Calymnos, île, 13, 369.
 Camarès (style de), 67, 120, 167, 193, 197.
 Camarina, v. de Sicile, 387.
 Cambuniens (monts), 316.
 Cambyse Ier, 268.
 Cambyse II, 420-21, 424-26.
 Camiros, v. rhodienne, 371, 376, 382.
 Canaan (pays de), 111, 145, 150, 156, 185, 206, 218, 220, 234.
 Cananéens, 110, 150, 156, 220, 235, 261.

- Candaule (Myrsilos), 254-55.
- Canisiens, peuple, 117.
- Cappadoce, 121, 137, 140, 155, 253-56, 258, 260, 262, 378.
- Caramanie, 424.
- Carduques, peuple, 263.
- Carie, 121, 162, 170, 220, 231, 251-253, 258, 367, 375.
- Cariens, 114, 170, 193, 251, 364.
— Voir : Caro-Lélèges.
- Carmel, 153, 208, 220, 227, 235.
- Caro-Lélèges, 231, 365, 367. —
— Voir : Cariens et Lélèges.
- Carpathos, île, 371, 380.
- Carthage, 230, 385-86, 388, 425.
- Caspienne, 127, 289, 418.
- Cassitérides, îles, 186.
- Castor, 336.
- Catane, 340, 343, 387.
- Cataonie, 258.
- Caucase 74, 78, 128, 242, 265, 365, 411, 418.
- Cauniens, peuple, 251.
- Caystre, fleuve, 252, 254, 373-4.
- Cécropia, nom primitif d'Athènes, 320.
- Cécrops, 183, 319.
- Céphallénie, île, 186, 197.
- Céphise, riv. d'Attique, 16, 319; —
— riv. de Béotie, 163, 200, 295.
- Céramique, quartier d'Athènes, 338, 402-3.
- Césarée, 78. — Voir : Kaisarieh.
- Chalcédoine, colonie de Mégare, 349, 380.
- Chalchas, 248.
- Chalcidique, 13, 15, 115, 343, 347, 377.
- Chalcis, v. d'Eubée, 338, 349, 376-77, 380, 387, 390.
- Chaldée, 133; — et les Kassites, 135, 140, 150; — son influence sur l'architecture et les modes crétoises, 177, 180; — vie religieuse, 227, 231; — et les Hittites 260; — et l'Assyrie, 274; — et les Perses, 420; — civilisation, 265, 396, 427, 429.
- Chalybes (Chaldéens), 262, 264.
- Charondas, 340, 343, 393.
- Chéops, 42, 51.
- Chéphren, 42, 50, 53.
- Chepseskaf, pharaon, 42.
- Chéronée, v. de Béotie, 163, 295, 317.
- Chersiphron, architecte 400.
- Chersonèse de Thrace, 352.
- Chiôs, île, 13, 173, 345, 369-70, 373-74, 377, 382, 397.
- Choirilos, poète, 355.
- Chonsou, dieu égyptien, 37.
- Chont-Amentit, dieu égyptien, 37.
- Choum, dieu égyptien, 54.
- Chresphonte, 296, 310, 336.
- Chronos, 311.
- Chypre, ses rapports avec l'Égypte, 25, 122, 153; — avec Sargon l'Ancien 90; — avec la Crète, 120-22, 185, 188; — vie artistique, 161, 198, 246-47, 396; — rapports avec les Achéens, 198, 216, 218, 365; — les Phéniciens, 230, 245-46; — vue d'ensemble sur son histoire et sa civilisation, 244-49; — et la colonisation dorienne, 376; — son importance commerciale, 381; — rapports avec les Perses, 424.
- Cilicie, situation et ressources, 11-12, 150, 247-48; — rapports avec l'Égypte, 66, 150, 153, 220; — avec les Hittites, 139, 155; — avec les Achéens et Achéo-Éoliens, 244-48, 365, 367, 372; — ses pirates, 230, 245, 247; — rapports avec les Cimmériens, 256; — avec l'Assyrie, 276, 282; — avec les colonies de la Doride, 380-81; — avec Crésus, 415; — avec les Perses, 416.
- Cimmériens, 255-56, 286, 288-89, 373, 379.
- Cinéas, roi thessalien, 356.
- Cithéron, mont, 318.
- Cladéos, riv., 311.
- Claros, v. d'Asie Mineure, 373.
- classes, à Athènes, 340-42.
- Clazomènes, 13, 374, 377, 382-83.
- Cléomène II, roi de Sparte, 303, 356-57.
- clérouchies, 390-91.
- Clisthène, tyran de Sicyone, 349, 351.

Clisthène, législateur athénien, 357.

Clytemnestre, 300.

Cnide, 13, 375, 382.

Cnossos, v. de Crète, ses rapports avec l'Égypte, 42, 67, 143, 163 ; — son palais, 121, 143, 161-63, 172-74, 177-81, 187-88, 196, 198 ; — grandeur et décadence de Cnossos, 162-63, 168-76, 188 ; — rapports avec la Laconie, 185 ; — avec les Achéens, 187-88, 194, 199. — Voir : Crète, Crétois.

Cobos, chef cimmérien, 256.

Codros, roi athénien, 321-22.

Cœlé-Syrie, 12, 229, 233.

colacrètes, 324.

Colaïos, navigateur, 369, 388.

Colonnes d'Hercule (détroit de Gibraltar), 231, 366, 389, 422, 428.

Colophon, v. d'Ionie, 373-74.

Comana (Coumani), v. d'Asie Mineure, 248, 258, 262.

cômes, 329-31.

Commagène. — Voir : Koum-moukh.

Côpai, v. béotienne, 363.

Copais (lac), 16, 163, 196, 295, 297, 317.

Coptos, v. d'Égypte, 37.

Corcyre (Corfou), 15, 170, 186, 338, 346-48, 386-87.

Coressos, mont, 373.

Corinthe, 14-17 ; — à l'époque néolithique, 119 ; — et l'Argolide, 301, 313-14, 348 ; — et les Bacchiades, 337, 346-47 ; — et la tyrannie, 346-48, 350 ; — vie artistique, 301, 348, 396, 402 ; — commerce et colonisation, 338, 346-49, 377, 380, 383, 387 ; — et Sparte, 348, 356.

Corinthie, 17, 120, 185, 349, 396.

Coronée, v. de Béotie, 317.

Corse, 388-89.

Cos, île, 13, 369-71, 376.

Cosmes, 337.

Cosyra, colonie de Carthage, 230.

Courion, v. de Chypre, 381.

Crannon, v. de Thessalie, 317.

Crémastè, v. de Propontide, 255.

Crésus, 259, 315, 399-400, 414-417, 424.

Crète, Crétois. — Situation et ressources de la Crète, 3, 14-16 ; — rapports avec l'Égypte, 41-42, 66-67, 119-22, 163, 183-84 ; — avec les Pélasges, 114 ; — origines des Crétois, 116-19 ; — la Crète à l'époque néolithique et au III^e millénaire, 118-122, 133 ; — du XX^e s. au début du XVI^e s., 160-63 ; — au XVI^e et au XV^e s., 165-88 ; — rapports avec les Achéens, 187-89, 192-99, 216, 231 ; — avec les Philistins, 220, 227 ; — avec Chypre, 185, 188, 244 ; — avec la Lycie et la Carie, 249-51 ; — commerce et expansion, 183, 231, 311 ; — rapports avec l'Attique, 319 ; — avec Dèlos, 364 ; — et la colonisation dorienne, 369-71, 376, 380 ; — vie artistique, 120-22, 162-63, 177-82, 196, 396-99 ; — écriture, 407-8.

Crisa, v. de Phocide, 349, 362 ; — golfe, 185.

Crotone, v. de Grande-Grèce, 387, 393, 406.

Cumes, 170, 387-88.

Cusæ, v. d'Égypte, 144.

Cyaxare, 264, 289-90, 411-12, 419.

Cybèle (Mâ), 73, 213, 258-59, 416.

Cyclades, situation et ressources, 13-14 ; — civilisation au III^e millénaire, 120-22 ; — du XX^e au XVI^e s., 160-61, 163-67 ; — sous la domination crétoise, 170, 182 ; — vie religieuse, 359 ; — et Dèlos, 364 ; — et l'expansion grecque, 369-70, 386.

Cylon, 350-52.

Cymè, v. d'Asie Mineure, 373, 408.

Cynurie, 301, 314-15.

Cyrénaïque, 425.

Cyrène, 383-85, 389, 391, 423.

Cyrópolis (Oura-Tubé), 418.

Cyrus, 268, 412-21, 424, 426.

Cythère, 15, 185, 301, 308, 371, 380.

Cyzique, v., 115, 255, 379.

- Daces, 421.
 Dagon, divinité sémitique, 227.
 Dahshour (trouvailles de), 69-70.
 Daiphantos, chef phocidien, 363.
 Damas, situation et importance.
 12 ; — rapports avec Babylone, 151 ; — avec les Araméens, 218, 261 ; — et le commerce phénicien, 229 ; — et David, 237 ; — et l'Assyrie, 276-77, 280 ; — et Achab, roi d'Israël, 277 ; — et Joad, roi de Juda, 277.
 Damasias, archonte, 351.
 Dan, tribu israélite, 235.
 Danaens, peuple, 155, 183, 191, 220, 365.
 Danaos, 183, 185.
 Danube, 125-26, 128.
 Daphné, sur le Nil, 382.
 Dardanelles. — Voir : Hellespont.
 David, 227, 235-37, 240, 260.
 Dayoukkou I^{er} et II (Déjocès), 267, 280.
 Dédale, 170, 181.
 Dédalides, 397, 399.
 Déir-el-Bahari (falaise de), 157-58, 401.
 Déjocès. — Voir : Dayoukkou.
 Délos, île, 13, 182, 364, 406. — Sanctuaire d'Apollon, 371.
 Delphes, et les Crétois, 185 ; — son oracle, 185, 255, 316, 359-62, 374, 391 ; — et Gygès, 255 ; — son amphictionie, 316, 360-64 ; — et les tyrans de Corinthe, 347-48 ; — et les guerres sacrées, 349, 362-63 ; — et Pisistrate, 355 ; — « trésors » de ses colonies ioniennes, 401 ; — et Crésus, 414.
 Delta du Nil, superficie et ressources, 7 ; — infiltration sémite avant l'unification, 24 ; — voie d'accès du cuivre du Sinaï (?), 25 ; — et le roi Narmer, 29 ; — vie religieuse, 35-36 ; — activité économique au III^e millénaire, 41 ; — vie artistique au début du II^e millénaire, 69-70 ; — infiltrations asiatiques, 140-1 ; — et les Hyksôs, 142-144 ; — et la Libye au début du II^e millénaire, 163 ; — et les Achéens, 216, 318, 249 ; — et les Libyens au temps de Ramsès II, 218 ; — et les pharaons de Tanis, 283 ; — et Tefnecht, 284 ; — et l'Assyrie, 285 ; — et Naucratis, 382-83 ; — et Néchao I^{er}, 421 ; — et Psammétique I^{er}, 422 ; — et les Perses, 425.
 Dèmarétos, Bacchiade, 347.
 Demavend, mont, 266.
 dème, 329-331.
 Dèmèter, 213, 354, 359, 362.
 démiurges, 338, 341, 344.
 Démonax, législateur, 384.
 Dendérah, v. d'Égypte, 36.
 Deng (pays de), 43.
 Der, v. d'Asie, 90.
 Derbend (défilé de), 411.
 Derbikes, peuple, 421.
 Dercéto, divinité d'Ascalon, 227.
 diaciens, 343, 351.
 Diarbékir, 149.
 Didymes (temple de), 400, 414.
 Dindymos, mont, 252, 257.
 Diomède, 250.
 Dionè, divinité, 358.
 Dionysies, 354.
 Dionysos, 259, 319, 321, 345, 354, 359, 407, 416.
 Dipoinos, artiste crétois, 397.
 Dipylon, nécropole d'Athènes, 402-3.
 Diyala, riv., 91.
 Djébaïl. — Voir : Byblos.
 Dodone, v. d'Épire, 114, 294, 359, 391, 414.
 Dolopes, peuple, 316, 361.
 Dor, port de Palestine, 220, 227, 228.
 Doride, région de Grèce, 296, 316, 359, 361.
 Doride, région d'Asie Mineure, 251, 369, 372, 380-81, 414.
 Doriciens, invasion en Grèce, 168, 223, 245, 291-304, 321, 332, 368, 410 ; — conceptions et caractère, 224, 291 ; — à Chypre, 245 ; — et la Doride, 316 ; — leurs trois tribus, 301, 306.

331 ; — vie religieuse, 359, 361 ; — colonisation, 369-72, 375-77, 383-84 ; — et l'art grec, 398-403 ; — et la pensée et la littérature grecques, 406-8.
 Douaouf, scribe égyptien, 71.
 Doudhalia, roi hittite, 215.
 Doungi, roi d'Our, 97-98, 100.
 Dour-Ilou, v. de Babylonie, 280.
 Dour-Sharroukin, v. d'Assyrie, 281.
 Doushratta, roi de Mitanni, 155-56, 205-6, 272.
 Dracon, 324, 339, 343, 350, 393.
 Drah-Abou-el-Neggah (cimetière de), 157.
 Dryopes, peuple, 296, 370, 373.
 Dygdamis, chef cimmérien, 256.
 Dymanes, tribu doriennne, 301, 306.
 Dymè, bourgade primitive à Sparte, 306.

E

Éa, dieu, 109.
 Éagamil, roi, 150.
 Éannatoum, roi sumérien, 82.
 Ébenezer, v. de Palestine, 235.
 Ecbatane, 265-67, 413, 416, 418.
 ecclèsia, 324, 341-42.
 Echémous, roi, 313.
 Edfâ, v. d'Égypte, 58.
 Edfou, v. d'Égypte, 29.
 Édom (royaume d'), 237, 279.
 Égée, mer, 13-14, 19 ; — et les Tyrsènes, 115 ; — et le peuplement de la Grèce, à l'époque néolithique, 119 ; — au III^e millénaire, 120-21 ; — pénétration indo-européenne, 138 ; — sous la domination crétoise, 169, 182-83 ; — et la civilisation mycénienne, 197 ; — et l'expansion grecque, 198, 223, 369-371, 376, 380, 385 ; — et les Hittites, 214 ; — et l'empire phrygien, 258 ; — et la concurrence entre Athènes et Mégare, 351 ; — et les Lydiens, 367, 415 ; — et le trafic de Naucratis, 382 ; — et les Perses, 416..

Égine, 15 ; — sa céramique au II^e millénaire, 164 ; — et l'Argolide, 302, 314-15 ; — et l'amphictionie de Calaurie, 321, 363 ; — son commerce, 338, 377 ; — et Naucratis, 382 ; — vie artistique, 399.

Égisthe, 300.

Égypte, situation, climat, cours d'eau, ressources, 3, 4, 6-10, 18-19 ; — depuis les origines, jusqu'à la fin du XIX^e s. av. J.-C., 21-72 ; — rapports avec la Crète, 120-22, 163, 166, 183-84 ; — usage du cheval, 133, 151 ; — l'invasion des Hyksôs, 140-46, 160 ; — aux XVI^e et XV^e siècles, 146-59, 169 ; — rapports avec les Hittites, 202, 204-12, 221 ; — chute de son empire d'Asie, 218-21 ; — rapports avec la Phénicie, 228-29, 231 ; — avec Salomon et ses successeurs, 237-38 ; — ses dieux et le dieu d'Israël, 239 ; — rapports avec l'Assyrie, 241, 280, 283-90, 421 ; — avec Chypre, 244, 246 ; — l'expansion grecque en Égypte, 365-66, 381-85 ; — vie artistique, 49-53, 67-70, 157-59, 396 ; — rapports avec Crésus, 416 ; — avec les Perses, 417, 421, 424-26 ; — sous la dynastie saïte, 421-25 ; — civilisation et expansion, 427-29.

Eiones, v. d'Argolide, 296.

Eira, mont, 310.

Ekron, v. de Palestine, 226.

Élam, situation, climat et ressources, 11, 265 ; — civilisation archaïque, 74-78 ; — et Eannatoum, 82 ; — et Sargon l'Ancien et ses successeurs, 89-90 ; — et les rois d'Our, 98, 101 ; — et Hammourabi, 103 ; — pénétration indo-européenne, 138 ; — et l'Assyrie, 211, 265, 269, 273, 280, 282-83, 286-88 ; — et les Kassites, 215 ; — et les Perses, 268, 411, 413-14.

Elbourz, 3, 266.

Élée, v. de Lucanie, 389.

Index

Éléens, 312, 314-15, 343.
 Éléphantine, 42, 65, 69, 422.
 Eleusis, 196, 319, 320, 354-55, 359.
 Éleuthères, 354.
 Éli, chef hébreu, 235.
 Élide, 17, 161, 185, 193, 296, 311-12, 330.
 Ellipi, peuple, 265.
 El Obéid (fouilles d'), 82.
 Élymes, peuple, 386.
 Emoutbal, pays, 103.
 Emporiai v. d'Espagne, 388.
 Énée, 257.
 Enkidou, ami de Gilgamesh, 108.
 Enlil, dieu sumérien, 81, 94, 108.
 Ennéakrounos, 354.
 Entemena, roi sumérien, 83.
 Enzite (pays d'), 262-63.
 Éolide, 201, 313, 369, 372-73, 381, 406, 414, 424.
 Éoliennes (îles), 186.
 Éoliens, 167, 192, 196, 200-1, 216-17, 365, 378. — Voir : Achéo-Éoliens.
 Éphèse, 13, 252, 255-56, 337, 345, 373-75, 408, 414.
 éphores, 305-6, 336.
 Éphraïm (tribu d'), 235.
 épiclère, 341.
 Épidamne, v. d'Illyrie, 347, 387.
 Épidaure, 15, 301, 321, 347, 359, 363, 374.
 Épiménide, 350.
 Épire, 17, 114, 191, 294-95, 316, 327, 347, 386.
 Érétrie, 352, 376-77, 387, 400.
 Éridou, v. sumérienne, 78-79.
 Erinna, poète, 406.
 Érythrées, 345, 373.
 Éryx, v. de Sicile, 388.
 Eschyle, 301, 355.
 Ésope, 414.
 Espagne, 186, 230-31, 386, 388-89.
 Étéocle, 200, 368, 372.
 Étéocrétois, 119, 162, 173.
 Éthiopie, 284, 423, 425, 428.
ethnos, 326-27.
 Étolie, 16-17, 330, 358.
 Étoliens, 311.
 Étrurie, 253, 347, 408.

Étrusques, 230.

Eubée, 15, 17 ; — et la céramique des Cyclades, 164 ; — sous la domination crétoise, 185 ; — et le peuplement de l'Attique, 319 ; — caractères ethniques, 370 ; — et la colonisation de l'Ionie, 373, 376 ; — et la colonisation des côtes de Thrace, 376-77 ; — et le style géométrique, 403.

Euboia, v. de Sicile, 387.

Eumèlos, Bacchiade, 347.

eupatrides, 337-40, 350-51.

Euphrate, régime, bassin, communications, 10-12, 16 ; — et les Sémites, 85-87 ; — et les Sumériens, 101 ; — et les Amorites, 103 ; — et les Kassites, 150 ; — et les Hittites, 214-15, 259-62 ; — et les Araméens, 261 ; — et les pillards du désert syrien, 268 ; — et l'Assyrie, 272, 282 ; — centre de civilisation et d'organisation, 427-28.

Euripe, 201, 377.

Euripide, 301.

Eurotas, riv., 16, 303, 303, 310.

Eurypontides (dynastie des), 303.

Eurysthée, 296, 300.

Eurysthène, chef dorien, 303.

Eurytanes, tribu étolienne, 358.

Euxène, 388.

Exode, 234.

Ezéchiël, 420.

F

Fakous (trouvailles de), 67.

Fayoum, 8-9, 36, 41, 58, 67-8.

G

Gad, tribu israélite, 279.

Galilée, pays, 206.

Gandash, chef kassite, 140.

Gandhâra, pays, 417-18.

Ganhar, région, 98.

Garonne, 388.

Gashga (petite Arménie), 139.

Gath, v. de Palestine, 226, 236.
 Gaumata, 425.
 Gaza, 218, 226-27, 280.
 Gê, déesse (la Terre), 361.
 Geb, dieu égyptien, 36-7, 54.
 Gebelein, en Égypte, 143.
 Gédrosie, 418.
 Gêla, v. de Sicile, 387.
 génos, 324, 327-34, 338, 341.
 géomores, 321-22, 337.
 Géraniens (monts), 349.
 Géronthrai, v. de Laconie, 302.
 gérousia, 305, 322, 334.
 Gézer, v. de Palestine, 78, 143, 235.
 Ghâ (île de), 196.
 Gibraltar (détroit de). — Voir :
 Colonnes d'Hercule.
 Gilboa, mont, 236.
 Gilgamesh, roi légendaire, 92, 94, 108-9.
 Gimil-Sin, roi d'Our, 100.
 Gizeh (pyramides et temple de), 42, 50.
 Glaucos, de Chios, 404.
 Gobryas, chef perse, 420.
 Golgoi, v. de Chypre 245-6.
 Gordion, v. de Phrygie, 258.
 Gordios, rois de Gordion, 258-59.
 Gortyne, v. de Crète, 194, 371.
 Goudéa, 95-97, 101, 109.
 Gourgoum, pays d'Asie Mineure, 262, 273.
 Gournia, v. de Crète, 173, 180, 188-89.
 Gournah (plaine de), 211.
 Gouti, peuple, 93-95, 98, 265.
 Graia, capitale des Graïoi, 296.
 Graikè, v. béotienne, 296.
 Graïoi, 294-96.
 Grande-Porte (juge de la), 44-45, 57.
 Grand-Zab, fleuve, 272.
 Grèce, description, 3-4, 12-18 ; — des origines à la fin du III^e millénaire, 112-22 ; — du XX^e s. au début du XVI^e, 163-68 ; — et les Achéens, 189-201 ; — et les Phéniciens, 230-31 ; — et les Doriens, 291-318, 326-32 ; — organisation et régime primitifs, 331-39 ; — troubles sociaux du VII^e s., 339-

43 ; — la tyrannie, 343-57 ; — éléments d'union, 357-64 ; — expansion, du I^{er} millénaire au VI^e siècle, 365-93 ; — civilisation des temps archaïques, 394-409 ; — et la Lydie, 414-17 ; — et Cyrus, 417.
 Gygès, 254-57, 288, 375, 379, 415-16, 424.
 gymnètes, 301.
 Gyndès (défilé du), 265.
 Gythéion, v. de Laconie, 185.

H

Habacuc, 419.
 Habiri, peuple, 206, 234.
 Hadramaout, 86, 268.
 Haghia-Marina (civilisation d'), 163.
 Haghiâ-Triada (ruines d'), 120-21, 173, 179, 187-89.
 Haghios-Onuphrios (ruines d'), 120.
 Hakhamanish. — Voir : Achéménides.
 Halicarnasse, 13, 375, 382.
 Hallstadt (civilisation de), 293, 402.
 Haloulé, sur le Tigre, 283.
 Halys, fl. d'Asie Mineure, 11, 242-43, 252, 255, 262, 375, 412, 415-16, 419.
 Hamah, v. de Syrie, 153, 218, 229, 233, 237, 260-61, 276.
 Hamamât (ouadi), 9, 25, 28, 66.
 Hammourabi, 86, 101, 103-111, 135-36, 139, 215, 272.
 Ha-nebou, peuples, 67.
 Haourân, 3, 208, 233, 277, 286, 288.
 Harappa (fouilles de), 84.
 Harmodios, 356.
 Harpage, 388, 413, 416.
 Harran, v. de Mésopotamie, 261, 272, 290, 412.
 Harriens, 117.
 Harshi (pays de), 98.
 Hathor, déesse, 36-37, 66, 68.
 Hatoshep. — Voir : Hat-shepsout.
 Hat-shepsout, reine d'Égypte, 142, 147, 152, 158.

Index

Hatti (pays d'), 259-61, 272-73.
Hattoushash, capitale des Hittites, 137-38; 213. — Voir : Boghaz-Keui.
Hattousil, roi hittite, 210-12, 215, 258.
Hazaël, 248, 277.
Hébre (Maritsa), fl., 377-78.
Hébreux, 86, 206, 218, 223, 226-27, 233-35, 240, 260-61, 289. — Voir : Israël
Hébron, 235-36.
hectémores, 338.
Hécatompédon, 354, 400.
hekou, 57.
Hélicon (mont), 467.
Héliopolis, v. d'Égypte, 43, 53, 54. — Voir : On.
Hellènes (clan des), 294.
Hellespont (Dardanelles), 13, 201, 242, 257, 352, 378-9.
Helloi, 294.
Héllopes, peuple, 294-95.
Hélos, v. de Laconie, 304, 307.
Helvétie, 388.
Hémérosopion, v. d'Espagne, 388.
Héphaistos, 359.
Héra, 311, 359, 382, 401.
Héraclée, v. du Pont-Euxin, 380.
Héracléopolis. — Voir : Ahnas.
Héraclès (Hercule), 296, 300, 392.
Héraclès Sandon, 254.
Héraclides, 254, 293, 296, 312-15.
Héraclite, 406.
Hercule. — Voir : Héraclès.
Héri-Hor, roi-prêtre d'Égypte, 221.
Hériou-Sha, bandes de Bédouins, 66.
Herkhouf, prince égyptien, 43.
Hermès, 359, 392.
Hermione, v. d'Argolide, 296, 320, 363.
Hermonassa, sur le Pont-Euxin, 251.
Hermos, riv., 13, 252, 374.
Hermoupolis ou Khmounou, v. de Thébaïde, 36, 54, 284.
Hermoupolis, v. du Delta, 36.
Hershef, dieu égyptien, 36.
Hésiode, 339, 358, 369, 407.
Hestia, 328, 359.
Hestiaotide, plaine grecque, 295.

Hiéraconpolis (Kôm-el-Ahmar), 23, 28-29, 38.
hiéroglyphes, 34, 159.
hiéromnémons, 361.
hilotes, 307-311.
Hipparque, 355-56.
hippeis (chevaliers), 337, 340.
Hippias, 355-56.
Hippodamos de Milet, 177.
Hippoménès, roi d'Athènes, 323.
Hiram, roi de Tyr, 237.
Hit, sur l'Euphrate, 10.
Hittites, 90 ; — origines et invasion du xx^e s., 135-40, 149 ; — rapports avec les Mitanniens, 155 ; — avec l'Égypte, 153, 156, 202, 207-12, 216, 220-21 ; — avec les Achéens, 199-200 ; — avec la Syrie, 205-6, 228 ; — civilisation, 212-14, 243 ; 396-97, 427 ; — rapports avec les Moushki, 214-15, 258, 273 ; — avec Chypre, 244 ; — avec la Lydie, 253-54 ; — avec les Hittites de l'Euphrate, 259-60.
Homère, 194, 334, 358-59, 369, 407.
Horns, v. de Syrie, 153.
Horemheb, pharaon, 207.
Horiens, 28-29.
Horus, 28-29, 31-32, 37, 40, 44, 54, 70.
Hosée, 279.
Houmbaba, roi légendaire, 108.
Houmbanigash I et II, rois d'Élam, 280, 287.
Hourri. — Voir : Arménie.
Hydronte, v. de Iapygie, 387.
Hyksôs, 87, 136, 140-47, 149, 151, 169, 261.
Hylléens, 301, 306.
Hyllos, 296, 313.
Hymette, 352.
Hymiarites, 86.
Hymnes au soleil, 181, 204.
Hyrnatiens, 301.
Hysiai (victoire d'), 313-15, 349.

I

Ialysos, v. de Rhodes, 371, 376, 382.

Iapyges, 386-87.
 Iasili-Kaya (sanctuaire d'), 213.
 Iasos (golfe d'), 369.
 Iaxarte, fleuve, 418.
 Ibérie. — Voir : Espagne.
 Ibi-Sin, roi d'Our, 100-101.
 Ibycos, poète, 407.
 Icaria, île, 13.
 Icaria, v. d'Attique, 354.
 Ida, mont, 188, 396.
 Idalion, v. de Chypre, 245-46.
 Idoménée, 188, 194.
 Iliade, 217, 219, 250, 335.
 Ilissos, riv., 321, 354-55.
 Illyrie, 115, 191, 347, 386.
 Ilouna-Ilou, 139.
 Imaou (pays d'), 43.
 Imbros, île, 13, 377.
 Inachos, riv., 16, 192.
 Inde, 2, 124, 127, 134, 238, 418.
 Indo-Européens, 113, 117, 123-135, 427.
 Indus, 2, 251, 417-18, 428.
 Innini, dieu sumérien, 94.
 Iolcos, port thessalien, 196, 201, 368.
 Ionie, 13 ; — et Gygès, 255 ; — et l'émigration arcadienne, 313 ; — et Corinthe, 347-48 ; — et Athènes, 353, 369, 373, 409 ; — ressources et colonisation, 368-69, 373-81 ; — et Naucratis, 382-85 ; — et les Perses, 388, 416, 424 ; — vie artistique, 396-401 ; — vie intellectuelle, 405-9 ; — et la Lydie, 414.
 Ioniens, et le peuplement de l'Attique, 368, 372 ; — et l'Eubée, 370 ; — et les Cyclades de la zone médiane, 370-71 ; — colonisation, 373-81.
 Ios, île, 370.
 Iouktas, mont, 169, 175.
 Iphitos, 311.
 Iran, Iraniens, 2-4, 124, 127, 134-35, 223, 226, 243, 264-67, 410, 417-18.
 Irasa (bataille d'), 423.
 Isaac, 234.
 Isagoras, 357.
 Ischia, île, 387.

Ishbaal, 236.
 Ishtar, déesse, 73, 81, 91, 110.
 Isin (royaume d'), 103.
 Isis, 36, 39-40, 175, 178, 354, 384.
 Isopata (tombe d'), 187.
 Israël, 145, 221, 223, 234-41, 260, 277. — Voir : Hébreux.
 Issachar, tribu israélite, 235.
 Italie, 165, 296, 347, 387, 401.
 Ithbaal, roi de Tyr, 229.
 Ithôme, mont, 310-11.
 Ittaï, 236.
 Iztaouy. — Voir : Lisht.

J

Jacob, 143, 234.
 Jacob-El, roi hyksôs, 143.
 Jason, 368.
 Jéhu, 277.
 Jérémie, 419-20.
 Jéricho, 235.
 Jéroboam, 238.
 Jérusalem, 206, 218, 235-36, 282, 419-20, 423 ; — temple, 238, 240.
 Joachim, roi de Juda, 419.
 Joad, 277.
 Joppé, v. de Palestine, 226.
 Josias, 419.
 Josué, 234-35.
 Jourdain, 3, 12, 227, 233-34, 237.
 Juda, 235, 238, 276-77, 282, 419.
 Judée, 286, 414, 417.
 Juges (les), 234, 240.
 Juifs, 145, 155, 239, 419-420.

K

ka, 39.
 Kadesh, v. de Palestine, 151-53, 206-7, 209-10, 220, 253, 260.
 Kagemni (tombe de), 46.
 Kahoun (trouvailles de), 67.
 Kaisarieh, 11, 262. — Voir : Césarée et Mazaca.
 Kalah, près de Ninive, 272, 277.
 Kamès, pharaon, 144.
 Karkar, sur l'Oronte, 233, 276-77, 280.

Index

Karkémish, sur l'Euphrate, 138 ;
 — soumise par les Hittites, 140 ;
 — victoire de Thoutmès III, 153 ; — contre Ramsès II, 209 ; — prise par Salmanasar I^{er}, 211, 272 ; — et l'invasion des « peuples de la mer », 220 ;
 — capitale des débris de l'empire hittite, 232-33, 258, 260 ;
 — et Salmanasar III, 277 ;
 — défaite de Néchao II, 419, 423.
 Karnak, 24, 28, 68-70, 147, 154, 158-59, 207, 211.
 Karoun, riv., 265.
 Kart-Asarhaddon, v. de Phénicie, 285.
 Karystos, v. d'Eubée, 296.
 Kashkaï (pays des), 262.
 Kashta, 284.
 Kassites, 135-36, 139-41, 149-50, 215, 272.
 Kazallou (pays de), 98.
 Kefti (pays de), 184, 189.
 Kéressos (bataille de), 363.
 Kerkha, riv., 11, 74, 103, 265.
 Khabour, riv., 272, 275.
 Khâ-Sekhemoui, pharaon, 38, 41-42.
 Khattina (pays de), 232, 275.
 Khian, roi hyksôs, 143-44, 163.
 Khmounou. — Voir : Hermoupolis.
 Khnoum, dieu égyptien, 36, 65.
 Khorasmie, 418.
 Kimash (pays de), 98.
 Kinyras, roi de Paphos, 247.
 Kish (princes de), 83-84, 88-89, 91, 180.
 Kition, v. de Chypre, 230, 245-46, 381.
 Kizzouadna (le Pont), 139, 209.
 Knoumouit, reine d'Égypte, 70.
kôiranos, 183, 199, 334-35.
 Kôm-el-Ahmar. — Voir : Hié-raconpolis.
 Konoura, ancienne bourgade à Sparte, 306.
 Kouân, forteresse égyptienne, 65.
 Kouban, (trouvailles au), 78.
 Koudour-Nahounte, roi d'Élam, 101, 288.
 Koué ou Kouï (pays de), 247-48.

Koummeh, forteresse égyptienne 65.
 Koummoukh, (Commagène ?), 261-63, 273, 275, 278, 280.
 Kourigalzou, roi babylonien, 211.
 Koush (pays de), 65.
 Kydonia, v. de Crète, 169, 188, 371.
 Kydoniens, 119, 162, 173.
 Kypsélos, tyran, 347.
 Kythnos, île, 371.

L

Labôtas, roi spartiate, 304.
 labrys, attribut de Minos, 174, 177.
 Labyrinthe, 170.
 Laconie, 17 ; — et la Crète, 170, 185, 194 ; — et l'invasion doriennne, 296-97, 299, 302-4 ;
 — et Sparte, 309, 310 ; — et la plaine de Tégée, 313 ; — vie artistique, 384, 396, 399.
 Ladon, riv., 312.
 Lagash, v. sumérienne, 79-84, 88-89, 94, 97.
 Lakish, v. de Palestine, 235, 282.
 Lampsaque, 255, 379.
 Lapathos, v. de Chypre, 381.
 Larissa, nom de plusieurs acropoles, 116 ; — v. de Thessalie, 317.
 Larsa (Senkereh), v. sumérienne, 102-4, 111.
 Lébadeia (oracle de), 359.
 Lélèges, peuple, 114-15, 183, 217, 251, 373. — Voir : Caro-Lélèges.
 Lemnos, 12, 115, 254, 319, 358, 377.
Lênaiia, 354.
 Lesbos, 13 ; — et les Achéens, 200-1, 365, 367, 369-370, 372 ; — et la guerre de Troie, 217 ; — et la tyrannie, 345 ;
 — villes et civilisation, 373, 406 ; — et Naucratis, 382-3.
 Lèto, déesse, 364, 371.
 Leucade, 119, 163, 186, 197.
 Liban, 12, 42, 89, 150-51, 153, 208, 228-29, 233.

Libye, 119, 383-85, 425.
 Libyens, 29, 209, 218-20, 384.
 Lilybée, v. de Sicile, 230, 388.
 Limnai, bourgade primitive à Sparte, 306.
 Limnaion, 354.
 Lindos, v. de Rhodes, 371, 382.
 Lisht (pyramides de), 59, 69, 147.
 Locres, 343, 387, 393, 400.
 Locride, 17, 317, 330, 365.
 Locriens, 361.
 Loth, 111.
 Lougal-Zaggisi, roi sumérien, 84, 88-89, 101.
 Louksor (temples de), 158, 207.
 Loui, roi de Sidon, 282.
 Louloubi, peuple, 91, 102.
 Louloubou (pays de), 98.
 Louviens, 117.
 Lycaonie, 258.
 Lycée, mont, 312.
 Lycie, et les Achéens, 216, 218, 244-45, 248, 250 ; — et les Philistins, 220 ; — ses pirates, 230 ; — et la religion grecque, 231 ; — situation, civilisation, 249-51, 367, 406 ; — et Crésus, 415 ; — et les Perses, 416.
 Lyciens, 114, 155, 173, 193, 217.
 Lycurgue, 304-6, 311, 339, 371, 392.
 Lycurgue, chef de parti, 352.
 Lydie, caractère de ses habitants, 224 ; — sa situation, son histoire, 252-56, 367 ; — et la Phrygie, 253, 257-59 ; — et l'Assyrie, 286 ; — et les Bacchiades, 346 ; — et la région de Troie, 373 ; — et l'Ionie, 374-75, 396, 414 ; — et les Mèdes, 412 ; — richesses et civilisation, 414-15 ; — et les Perses, 415-17.
 Lygdamis, 344, 352-53, 393.
 Lyrkeia, v. d'Argolide, 192, 195.

M

Mā. — Voir : Cybèle.
 Maât, déesse égyptienne, 35.
 Macédoine, 119, 191, 347, 352.

Madyès, roi scythe, 256, 289, 411.
 Magan (pays de), 96.
 Magharah (ouadi) 66.
 Magnésie, 256, 373.
 Magnètes, peuple, 316, 361.
 Mahanaïm, v. de Palestine, 236.
 Mainakè (Malaga), 388.
 Makednon, future Doride, 296.
 Malatia, future Mélitène, 262, 278.
 Maliens, 316, 361.
 Mallia, v. de Crète, 161-62, 173, 177, 180.
 Mallos, v. de Cilicie, 381.
 Manassé (tribu de), 235, 279.
 Mandane, 413.
 Manéthon, annaliste, 29-30, 142.
 Manishtousou, roi d'Agadé, 90-91, 215.
 Mannai (pays de), 262-63, 275, 280, 286, 288-89.
 Mantinée, 16, 302, 313, 360.
 Marash, v. d'Asie Mineure, 260-62, 279.
 Marathon, 319, 320, 352, 354.
 Marcopoulo (tombe de), 319.
 Mardin, v. du haut Euphrate, 149.
 Mardouk, dieu babylonien, 108-109, 273.
 Mardouk-Apal-Iddin, roi de Baby-lone, 282.
 Mardouk-Shoum-Iddin, roi de Baby-lone, 277.
 Maréa, forteresse égyptienne, 422.
 Margiane (pays de), 418.
 Marmara. — Voir : Propontide.
 Marôneia, v. de Thrace, 377.
 Massagètes, 421.
 Massilia (Marseille), 388.
 mastaba, 50-53, 55, 68-69.
 Mati-Ilou, roi d'Arpad, 279.
 Mattiouza, roi mitannien, 149.
 Maut, déesse égyptienne, 37.
 Mazaca, v. d'Asie Mineure, 258, 262. — Voir : Kaisariëh.
 mazot, gendarmerie nubienne, 64.
 Méandre, fleuve, 251-52, 369, 374.
 Mèdes, 266-68, 280, 286, 289, 298, 411-13, 418-419, 427.
 Medinet-Habou (temple de), 157-58, 319.
 Médontides (dynastie des), 322-23.

Index

Mégaclos, 349-52.

Mégapolis, 310.

Mégara Hyblaia, v. de Sicile, 349-50, 387.

Mégare, 15; — sous la domination crétoise, 170; — et Argos, 302, 314; — commerce et expansion, 338, 349-51, 377-80, 387; — et la tyrannie, 349-50; et Athènes, 351, 356; — membre d'une amphictionie, 363.

Mégaride, 15, 17, 170, 296.

mégaron, 178, 192-93, 400-401.

Mégiddo (bataille de), 153, 419, 423.

Meidoum (pyramide de), 51.

Mélas, 255.

Mélisipak, roi de Babylone, 215.

Mélos, île, 14, 118, 122, 161, 163-64, 166, 370-71.

Mémphis, 7, 32; — et le calendrier égyptien, 27; — et le dieu Ptah, 36, 44, 54, 147, 422; — résidence de Zoser, 42; — vie artistique, 50-1, 68; — et les Phéniciens, 230; — ses sanctuaires et ceux de Byblos, 231; — et Tefnecht, 284; — et Asarhaddon, 285; — et Assourbanipal, 285; — et les mercenaires d'Amasis, 382; — et Néchao I^{er}, 421; — et les Perses, 425.

Mên, dieu phrygien, 258.

Ménahem, roi d'Israël, 279.

Ménale, 312.

Mendè, v. de Chalcidique, 377.

Mendès, v. d'Égypte, 36.

Ménélas, 171, 185, 188, 216-17, 335.

Ménephtah, pharaon, 218-19, 234.

Ménès, pharaon, 8, 29-30.

Ménidi (tombes de), 195.

Menkara (mastaba de), 52.

Mentouhetep, pharaon, 59, 69.

Menziou, peuple, 43.

Méoniens, peuple, 252-53, 367.

Mermnades (dynastie des), 253-54, 375.

Méroé, v. d'Éthiopie, 7.

Mésa, roi de Moab, 277.

Mésembria, 380.

Mésœa, bourgade primitive à Sparte, 306.

Mésogée, 319.

Mésopotamie, situation, climat, ressources, 3-4, 10-12, 18, 95, 225, 269; — invasion sémitique au *iv*^e millénaire, 86; — et Sargon l'Ancien, 89; — et les Gouti, 93, 265; — et la domination sumérienne, 100-1; — et Hammourabi, 103; — et l'Égypte, 122, 396; — et les Kassites, 139-140, 150; — son expansion à partir de la fin du *xii*^e siècle, 225-26; — et l'Asie Mineure, 242-44, 248, 254-55, 396; — et Chypre, 244; — et la Lydie, 255, 257; — et les Araméens, 261; — et l'Ourartou, 262-64; — et les pillards Caldi, 268; — et les Mèdes, 289; — et les Cimmériens, 289; — et les Perses, 414; — civilisation et expansion, 427-28.

Messapie, 188, 386.

Messara (plaine de), 121.

Messénie, 17; — et la civilisation crétoise, 185, 194, 197; — et les Doriens, 296-97, 299, 372; — et Sparte, 310-11, 313-15; — membre d'une amphictionie (?) 363; — et l'expansion grecque, 365.

Messine. — Voir : Zancle.

Métaponte, 387.

Midas, 256, 259, 280.

Mideia, v. d'Argolide, 192, 195.

Milet, 255-56, 338, 344-45, 347, 373-75, 378-80, 382-83, 408-9.

Miltiade, 352.

Milyas (pays de), 162, 199, 249.

Mimnerme, poète, 406.

Min, dieu égyptien, 37.

Minéens, 86.

Minoa (localités appelées), 170, 182.

Minos, rois crétois, 160-78, 181-85, 188, 194, 250-51, 332, 335, 364.

Minotaure, 169-70, 175, 177.

Minou, dieu égyptien, 175.

Minyas, (tombeau de), 171, 196.

Minyens, et les Achéens, 192, 196; — et les Éoliens, 200-1, 216; — et l'expansion grecque, 201, 216,

368, 372, 374 ; — et les Béo-
tiens, 299 ; — et le Pélopon-
nèse, 306, 311 ; — et l'Attique,
319.
Mitanni (royaume de), 149, 151, 153,
155-56, 259, 269, 272.
Mitanniens, 89-91, 94, 141, 150,
205, 427.
Mnévis, 174-75.
Moab (pays de), 234, 237, 277,
279.
Mohenjo-Daro (fouilles de), 84.
Moïse, 175, 234, 240.
Molosses, 374.
Momemphis (bataille de), 423.
Montou, dieu égyptien, 66.
Mopsos, fils de Tirésias, 248.
Mopsoucrène, v. de Cilicie, 248
Mopsueste, 248.
Morte (mer), 144, 214, 234, 237.
Motyè, v. de Sicile, 230, 388.
Moursil I^{er}, roi hittite, 206, 209.
Moursil II, 199.
Moushki, peuple, 214-15, 223, 262,
269, 273-75, 280.
moushkinou, 104-105.
Moutallou, roi hittite, 206, 209-
10.
Mycènes, 167, 188, 192-94, 197-
98, 301, 332, 335.
Mycéniens, 298, 311.
Mykérinos, pharaon, 42, 51.
Mylai, v. de Sicile, 387.
Myrina, v. d'Éolide, 373.
Mymirdons, 368.
Myrsilos, roi lydien, 254-55.
Mysie, 253, 255, 378, 415.
Mysiens, 114, 209, 373.
Mytilène, 340, 343, 373, 382.
— Voir : Lesbos.

N

Nabatou, peuple, 268.
Nabonide, roi de Babylone, 416,
417, 420.
Nabopolassar, 290, 411, 419.
Nabou-Shoum-Ishkoun, roi de
Babylone, 278.
Nabuchodonosor I^{er}, 273.
Nabuchodonosor II, 264, 412, 419-
20, 423.

Nacoleia (nécropole de), 259.
Naga-ed-Der (nécropole de), 23.
Naïri (pays de), 263, 273, 275.
Namri, peuple, 265.
Nana, déesse phrygienne, 258.
Nannar, dieu sumérien, 100.
Napata, v. d'Éthiopie, 7, 284, 422.
Naples. — Voir : Parthénopè.
Naram-Sin, roi d'Agadé, 38, 91,
93, 215, 266.
Narmer, 29, 31.
naucrars, naucrars, 324.
Naucratis, 184, 382-83, 397, 408.
Naupacte, 296, 311.
Nauplie, 192, 320, 363.
Naxos, île, 13-14, 344, 352, 364,
393, 397.
Naxos, v. de Sicile, 387.
Néandria, v. d'Éolide, 373, 400.
Négadah, v. d'Égypte, 24, 28, 38.
Neit, déesse égyptienne, 35, 37,
219, 425.
Nékhao I^{er}, 285, 288, 421-22.
Nékhao II, 382, 419, 422-23.
Nekheb, v. d'Égypte, 27, 34.
Nekhen (Kôm-el-Ahmar), 28-29,
44.
Nélides (dynastie des), 321-23.
Néoujerra (palais de), 50.
Nephtali (tribu de), 235.
Nephtys, 36, 39, 54.
Nestor, 171, 185.
Nicaia (Nice), 388.
Nicomédie (golfe de), 380.
Nidaba, déesse sumérienne, 84.
Nil, cours, régime, bassin, 5-
10 ; — avant l'unification de
l'Égypte, 22-28 ; — et les pro-
duits de l'Afrique centrale, 64 ;
— et Senousret I^{er}, 65 ; — et
les Hyksôs, 136, 141 ; — et
Thèbes, 157 ; — et les Hébreux,
234 ; — et Piankhi-Méïamon,
284 ; — et Assourbanipal, 285 ;
— et Naucratis, 382 ; — ses
communications avec la mer
Rouge, 422 ; — et l'expédition
de Cambyse, 425 ; — civili-
sation, 427.
Nina, déesse sumérienne, 80.
Nin-Girsou, dieu sumérien, 80-
81, 83, 96.

Index

Ninive, et Babylone, 225 ; — et Tyr, 229 ; — et Gygès, 255-56 ; — et les Araméens, 261 ; — sa chute, 264, 272, 290, 412, 419, 420 ; — et l'Élam, 265 ; — et Sennachérib, 282 ; — et Cyaxare, 289-90, 411-12, 449 ; — et la route royale hittite, 375.

Ninourash, dieu sumérien, 108.

Nin-Soun, déesse sumérienne, 108.

Nippour, v. de Mésopotamie, 81, 96, 98, 103.

Nisaia, port de Mégare, 349, 351.

Nisibis, v. de Syrie, 229.

Noire (mer). — Voir : Pont-Euxin. nomes d'Égypte, 26-27, 32, 35, 40, 44-45, 57, 59-61, 64.

Notion, port de Colophon, 374.

Nouit, déesse égyptienne, 37, 54.

Noun, dieu égyptien, 37.

nsout titre royal, 27, 31.

Nubie, le pays et son climat, 4, 7 ; — et le meurtre rituel des vieux rois, 33 ; — et l'Égypte au temps de la monarchie memphite, 42, 182 ; — et l'Égypte au temps de la première monarchie thébaine, 64-5, 151 ; — et Taharka, 285 ; — et les soldats indigènes de Psamétique I^{er}, 422 ; — et Cambyse, 425.

O

Odessos, v. de Mésie, 379.

Œta, mont, 295, 316.

Œtéens, 361.

oikos, 328-29.

Olbia, v. sur le Pont-Euxin, 379.

Olbia, v. de Gaule, 388.

Olen, poète, 406.

Olympe, mont, 14, 17, 295, 316, 406.

olympiades, 311.

Olympic, et l'expansion crétoise, 185 ; — jeux et sanctuaire, 311-14, 348, 355, 360 ; — et Sparte, 312, 314, 360 ; — et Kypsélos, 347 ; — et Périandre,

348 ; — et Clisthène de Sicyone, 349 ; — et Pisistrate, 355 ; — ex-voto, 396 ; — sculptures, 399.

On, v. d'Égypte, 43-53. — Voir : Héliopolis.

Onchestos, v. de Béotie, 317, 363.

Onomacrite, poète, 355.

Ophir (pays d'), 238.

Orchomène, v. d'Arcadie, 16, 196, 313.

Orchomène de Béotie, à l'époque néolithique, 119 ; — et la civilisation d'Haghia-Marina, 163 ; — à l'époque mycénienne, 196, 198, 332 ; — et l'immigration béotienne, 317 ; — et la rivalité de Thèbes, 318 ; — et l'ampictionie de Calaurie, 321, 363 ; — architecture, 400.

Oréos, v. d'Eubée, 370.

Oreste, 300, 313.

Ornéos, v. de Cynuric, 301.

Oronto, riv., 3, 12, 152, 208-9, 220, 232-33.

Oropos, 294.

Oropos, v., 296, 414.

Orphée, 406.

Orthagoras, tyran, 344, 349.

Osiris, 33, 36-37, 39-40, 54-55, 62-63.

Ossa, mont, 295, 316.

Othrys, mont, 17, 121, 161, 316.

Ouadi-Halfa, village de Nubie, 7, 43, 64-5.

Oua-Ouat, peuple, 64.

Ouazet, divinité égyptienne, 36.

Oukinsir, 279.

Oulam-Bouriash, roi kassite, 150.

Oumma, v. sumérienne, 79, 81-84, 89-90, 104.

Oumman-Manda, peuple, 289.

Ouna, pharaon, 42-43.

Oûnki (royaume d'), 232.

Oupis, déesse, 373.

Qupouaout, dieu égyptien, 37.

Our, ville sumérienne, 78-79 ; — et Éannatoum, 82 ; — et Sargon l'Ancien, 89 ; — et Rimoush, 90 ; — primauté et déclin, 94, 97-98, 100-101 ; — et Sin-Mouballit, 111 ; — et la tra-

dition biblique sur Abraham, 111, 141 ; — et l'Assyrie, 272.
 Ourartou (pays d'), 262-64, 266, 269, 273, 276-80, 428. — Voir : Ararat.
 Ourbilloum (pays d'), 93.
 Our-Engour, 97.
 Ourfa, v. 149.
 Ouriah, 236.
 Ourmia (lac d'), 263-64.
 Our-nina, roi de Lagash, 80.
 Ourouk, v. sumérienne, 78, 79, 82, 84, 89, 93-94, 139.
 Ouroukagina, roi de Lagash, 83-84.
 Ourtakou, roi d'Élam, 265.
 Ouserkaf, grand-prêtre, 43.
 Outa-Napishtim, 109.
 Outou-hégal, roi d'Ourouk, 94.
 Oxus, fleuve, 418.
 Oxylos, 296, 312.

P

Pacstum. — Voir : Poseidonia.
 Pagases, port, 196.
 Palaicastro (ruines de), 173, 180, 188.
 Palamède, v. d'Argolide, 192.
 Palerme. — Voir : Panorme.
 Palestine, climat, 4 ; — et l'Égypte, 30, 43, 66, 87, 144, 150, 152, 208, 285 ; — civilisation néolithique et énéolithique, 74, 78 ; — et les Cananéens, 110 ; — et Babylone, 151 ; — et la Crète, 185, 188 ; — et la culture « submycénienne », 198 ; — et les Hébreux, 206, 233-34, 260 ; — et les Philistins, 221, 226-27, 365 ; — et les Zakkara, 227-28 ; — ses divisions, 277 ; — et l'Assyrie, 297, 282.
 Pallène (bataille de), 352.
 Pamphyles, 301, 306.
 Pamphylie, en Asie Mineure, 199, 245, 247, 249, 380-81.
 Panathénées, 320, 351, 354-55.
 Pandrosos, déesse, 320.
 Pangée, mont, 352, 377.
 Panorme (Palerme), 388.

Panticapée, 379.
 Paphlagonie, 255, 257, 405, 415.
 Paphos, v. de Chypre, 245-46, 381.
 paraliens, 344, 351.
 Parion, 379.
 Parménide, 389.
 Parnasse, 295, 316, 361.
 Parnès, mont, 318.
 Parnon, mont, 303, 308.
 Paros, 13-14, 163, 182, 344, 377.
 Parthénopé (Naples), 387-88.
 Pasargades (tribu des), 268.
 Pasargades, v. de Perse, 413-14, 421.
 Pashé (dynastie de), 215.
 Pasiphaë, 169, 170, 175.
 Patara (tombe de), 251.
 patési, 79-80, 83, 95, 100.
 Pé, ou Bouto, v. d'Égypte, 27, 34.
 pédiéens, 344, 351.
 Pélargicon, enceinte d'Athènes, 321.
 Pélasges, 113-19, 173, 191, 296, 298, 319, 365.
 pélati, 338.
 Pélésati, peuple, 220, 225.
 Pélion, mont, 316.
 Pélopides, 191, 193.
 Péloponnèse, 14-17 ; — au III^e millénaire, 120 ; — au début du II^e millénaire, 161 ; — et la civilisation « helladique », 167 ; — et la civilisation crétoise, 185 ; — et les Achéens et leurs alliés, 192-93 ; — et les Doriens, 296-97, 361 ; — et l'expansion spartiate, 310-16 ; — ses éléments ioniens, 319 ; — et l'expansion grecque, 369, 371 ; — commerce, 376-77 ; — et l'Égypte, 383. — Voir : Achée, Artadie, Argolide, Doriens, Élide, Laconie, Messénie, Sparte.
 Pélops, 183, 193, 311, 361.
 Péluse, v. d'Égypte, 425.
 Pendjâb, 134, 418.
 Pénée, fleuve, 16, 17, 295, 297, 317.
 pentacosiomédimnes, 340.
 Pentaour (poème de), 209-10, 253.
 Péoniens, 217.
 Péri Ier et II, pharaons, 43, 53.

Index

- Pérabsen, pharaon, 31.
 Périandre, tyran, 347-48.
 périèques, 299, 308-9.
 Perrhèbes, 316, 361.
 Perse, 134, 413, 418-19, 425, 428.
 Persée, 381.
 Persépolis, 266.
 Perses, 131, 266-67, 289, 411-14, 420, 424, 427.
 Persique (golfe), 3, 12, 74, 79, 89, 96, 104, 139, 150, 264, 268, 273, 280, 282-3, 286.
 Pessinonte, v. de Phrygie, 259,
 « Peuples de la mer », 120, 214, 216, 220-21, 227, 249, 253.
 Phaistos, v. de Crète, 121, 161-62, 169, 171, 173, 177-79, 181, 187-88, 194.
 Phalère, 356.
 Phanès d'Halicarnasse, 424-25.
 pharaon, 32-34, 44-45, 59-61, 63.
 Pharis, v. de Laconie, 302.
 Pharos, île, 184.
 Pharsale, 317.
 Phasélis, v. de Lycie, 249, 381-82.
 Phéacie, 176, 186.
 Phèdre, fille de Minos, 169.
 Pheidon, roi d'Argos, 314, 336, 344, 346.
 Phénicie, et l'Égypte, 43, 150, 208 ; — vie religieuse, 232 ; — ses pirates, 245 ; — et l'Assyrie, 275, 282, 286 ; — vie artistique, 396 ; — et les Perses, 417, 424.
 Phéniciens, expansion, 186 ; — vie économique, 224 ; — leur histoire et leur civilisation, 228-32 ; — et Chypre, 245-46 ; — et la Lycie, 251 ; — et les Araméens, 261 ; — et Thasos, 377 ; — et la Grèce insulaire et continentale, 396 ; — leur alphabet, 408 ; — et Cambyse, 425.
 Phères, v. du Péloponnèse, 310.
 Phères, v. de Thessalie, 317.
 Phidias, 399.
 Phigalie, v. du Péloponnèse, 314.
 Philistins, 220-21, 223, 226-27, 235-37, 279-80, 365.
 Philolaos, législateur, 343, 347.
 Phlionte, v. du Péloponnèse, 301.
 Phocée, v. d'Ionie, 13, 374-75, 382, 388, 415.
 Phocéens, 388-89.
 Phocide, 17, 119, 122, 167, 317.
 Phocidiens, 361, 363, 374.
 Phraorte I^{er}, roi mède, 267.
 Phraorte II, 267-68, 289, 411, 413.
 phratricie, 324, 329, 338.
 Phrygie, et la religion grecque, 231 ; — et les Cimmériens et les Trères, 256, 379 ; — son histoire et sa civilisation, 257-59 ; — et les Hittites, 260, 269, 373 ; — et les Bacchiades, 346 ; — et la Grèce continentale, 365 ; — et la région de Troie, 373 ; — et Priène, 374 ; — et les colonies ioniennes, 396 ; — et la traite des esclaves, 405 ; — et la Lydie, 415.
 Phrygiens, dans l'*Iliade*, 114 ; — architecture funéraire, 194 ; — et les Moushki, 214 ; — et le peuplement de l'État troyen, 217 ; — enthousiasme et mysticisme, 224, 243.
 Phrynichos, 355.
 phylè, 329. — Voir : tribu.
 phylobasileus, 324, 329.
 Piankhi-Mcīamon, roi d'Éthiopie, 284.
 Pi-em-rô, v. d'Égypte, 383.
 Piérie, 406-7.
 Pinde (chaîne du), 3, 14, 16-17, 316.
 Pise, v. du Péloponnèse, 310-12, 314.
 Pisidie, 249, 259.
 Pisistrate, 344, 350-57, 407.
 Pisistratides, 355-56.
 Pitane, bourgade primitive à Sparte, 306.
 Pittacos, législateur, 340, 343, 393.
 Platée, île, 384, 388.
 Platées, 363.
 polémarque, 322-23.
 polis, 325-26, 330.
 Pollux, 336.
 Polyclète, 399.

Polycrate, tyran, 346, 364, 393, 406, 424-25.
 Polydoros, roi de Sparte, 314.
 Polymède, statuaire, 398.
 Pont-Euxin (mer Noire), 74, 78, 135 ; — et les Hittites, 206, 375 ; — et l'expansion grecque, 216-17, 338, 366, 378, 389 ; — et les Lélèges et Cariens, 251 ; — et la Lydie, 255, 257, 415 ; — et les Cimmériens, 259, 379 ; — et Mégare, 349, 379-80 ; — et Milet, 375, 378-80.
 Pontiques (mines des monts), 262-63.
 Porto-Raphti (tombe de), 195.
 Poseidón, 317, 320-21, 348, 359, 360, 363.
 Poseidonia (Paestum), 387, 401.
 Potidée, v. de Chalcidique, 347, 377.
 Pount (pays de), 28, 43, 66, 72, 152, 228.
 Praïsos, v. de Crète, 180, 358.
 Prasïai, v. d'Argolide, 302, 320, 363.
 Pratinas, poète, 355-56.
 Priam, 171, 250, 257.
 Priène, v. d'Ionic, 253, 374, 400.
 Prinias, v. de Crète, 399, 400.
 Proconnessos, île, 379.
 Proctos, roi de Tyrinthe, 250.
 Propontide (mer de Marmara), 115, 217, 257, 349, 379-80.
 prostates, 383.
 prytanée, 329, 331.
 Psammétique I^{er}, 256, 288, 382, 422, 424.
 Psammétique II, 423.
 Psammétique III, 425.
 Psammétique, tyran de Corinthe, 348.
 Psëira, v. de Crète, 188.
 Ptah, dieu égyptien, 36-37, 44, 54, 147, 422.
 Ptah-Hotep (tombe de), 46.
 Ptéria, v. d'Asie Mineure, 255, 416.
 pylagores, *pylaia*, 361.
 Pylos, v. de Messénie, 185, 332, 368, 373.
 Pylos, v. de Triphylie, 185.
 pyramides, 42, 50-51, 68-69.

Pythagore, 406.
 Pythie, 255, 356, 360, 384.
 Pythion, 355.

Q

Quatre-Cents. — Voir : *boulè*.

R

Râ, dieu égyptien, 39, 43-44, 53-54, 142, 147, 159.
 Râ-Horus, 54.
 Ramsès I^{er}, 207.
 Ramsès II, 158, 207-12, 218, 253, 260, 423.
 Ramsès III, 158, 219-21, 225.
 Ramsès IV, 149.
 Ramsès IX, 221.
 Raphia, v. de Palestine, 226, 280.
 Râ-Sebek, dieu égyptien, 54.
razat, tribunaux d'Égypte, 44.
repâtty, 57.
 Rhadamanthys, 169, 170, 173, 178.
 Rhéa, 311.
 Rhégion (Reggio), 310, 387, 389, 393.
 Rhion, v. du Péloponnèse, 296.
 Rhodaneusia (Arles ?), 388.
 Rhodè (Rosas), 388.
 Rhodes, 13 ; — et la Crète, 185 ; — et les Achéo-Éoliens, 365, 372 ; — et les Doriens, 369-71, 380 ; — commerce et expansion, 376, 381, 387-88 ; — vie artistique, 396.
 Rhæcos, fondeur, 404.
 Rhône (nom du), 388.
 Rimoush, roi d'Agadé, 90.
 Roboam, 238.
 Rouge (mer), 3, 4, 9, 43, 66, 72, 163, 228, 422-23.
 Rousas, roi d'Ourartou, 264, 280.
 Roxane, sœur de Cambyse, 425.
 Ruben (tribu de), 279.
 Russie, 125-26, 266, 402.

S

Saba (royaume de), 280.
 Sabacon, chef éthiopien, 280.
 Sabéens, 86.

Index

- Sacastène (Seïstan), 418.
 Saccs, 418.
 Sagaz, 206.
 Sahouré, pharaon, 120.
 Saïs, v. du Delta, 284-85, 383, 423.
 Sakhbou, v. d'Égypte, 43.
 Sakkarah, 36, 37; — pyramide, 42, 46, 51, 52, 401.
 Salamine, 15, 185, 349, 350.
 Salamis, v. de Chypre, 381.
 Salente, v. de Messapie, 188.
 Salmanasar I^{er}, 211, 272.
 Salmanasar III, 248, 263-64, 267-68, 276-78.
 Salmanasar IV, 264.
 Salmanasar V, 279-80.
 Salomon, 145, 237-38, 249.
 Samal (Zendjirli), v. araméenne, 218, 261, 279.
 Samarie, 279-80.
 Samicon, v. d'Élide, 360.
 Samos, 13; — et la tyrannie, 346; — et Délos, 364; — et l'émigration ionienne, 369, 370; — et Corinthe, 377; — et Naucratis, 382-83; — vie artistique, 400; — et l'expédition de Cambyse en Égypte, 424-25.
 Samosate, v. de Syrie, 261.
 Samothrace, 13, 115, 359, 377.
 Samsi-Adad IV, roi d'Assyrie, 267.
 Samsi-Adad V, 278.
 Samsou-Ilouna, roi de Babylone, 135, 139.
 Samuel, prophète, 236.
 Sangarios, fleuve, 41, 255, 257-59.
 Saouou, v. d'Égypte, 66.
 Sapho, 373, 383, 406.
 Saracos, roi assyrien, 289, 412.
 Sardaigne, 470, 230-31, 386, 389.
 Sardes, 253, 255-56, 374-75, 415-16.
 Sardouris III, roi d'Ourartou.
 Sargon l'Ancien (Sharroukin), 85, 89, 90.
 Sargon II, 245-46, 261-62, 264, 267-78, 278-81.
 Saronique (golfe), 14-16, 301, 317, 319, 346, 359.
 sarou, 44.
 Sarpédon, frère de Minos, 162, 169, 173, 250, 385.
 Saül, 235-36, 240.
 Scandinavie, 125.
 Scapté-Hylé, 377.
 Scyllonte, v. d'Élide, 309.
 Scythes, 125, 289, 411, 421.
 Scythie, 350.
 Sobek, dieu égyptien, 36, 51.
 Sechmet, divinité égyptienne, 36.
 Ségeste, v. de Sicile, 401.
 Schel (passes de), 65.
seisachtheia, 341.
 Sekeninra, pharaon, 144.
 Selgè, colonie argienne, 381.
 Scélinonte, 338, 349, 387, 399, 401.
 Scélymbria, 349, 380.
semer, 34.
 Sémites, origines, 85-87, 228; — et le royaume d'Agadé, 87-92; — leur dieu Sin, 100; — du pays d'Amourrou (Amorites), 101-3; — en Syrie et en Palestine, 120; — leur langue, 187; — en Cappadoce 102, 137; — très peu nombreux en Asie Mineure, 138, 243; — et l'Égypte, 140-45 (voir : Ilyksôs), 151-54; — leur dieu Adonai, 204; — Araméens, 260-62.
 Sennach, sur le Nil, 7, 65.
 Sennachérib, 229, 248, 261, 265, 282, 284-85.
 Senousret I^{er}, 62, 64-65, 67, 69, 70.
 Senousret II, 67.
 Senousret III, 65-66, 70, 151.
 Séstos, colonie éolienne, 378.
 Seth, dieu égyptien, 31, 39-40, 54, 143.
 Sêti I^{er}, 158-59, 207-8.
 Sêti II, 219.
 Setnekt, chef égyptien, 219.
 Settiou (les), 65.
 Shabaka, roi éthiopien, 284.
 Shamash, dieu babylonien, 110.
 Shamash-Shoum-Oukin, roi de Babylone, 256, 287, 416.
 Shara, dieu sumérien, 81.
 Shardana, 209, 218, 220, 253.
 Sharkalisharri, roi d'Agadé, 92.
 Shashetép (nome de), 58.

Shéphélah (la), 226-7.
 Sheskonk, pharaon, 238, 283.
 Shobtouna (gué de), 209.
 Shou, dieu égyptien, 37, 54
 Shoubbilouliouma, roi des Hit-
 tites, 156, 206, 272.
 Shoutrouk-Nahounte, roi d'Élam,
 215.
 Sibérie, 125-27.
 Sicanes, 386.
 Sichem, v. de Palestine, 66, 152.
 Sicile, 170, 186, 188, 198, 347,
 349, 386-89, 401, 405.
 Sicules, 220, 386.
 Sicyone, 301, 310, 312, 314-15,
 344, 346-49, 362-63, 397, 399.
 Sidé, colonie argienne, 381.
 Sidon, 205, 228-30, 276-77, 285, 386.
 Sigée, sur l'Hellespont, 356.
 Simonide de Céos, 356, 406.
 Simonide d'Amorgos, 406.
 Simourrou (territoire de), 98.
 Simyra, v. de Phénicie, 153,
 205-6, 229.
 Sin, dieu sémite, 100.
 Sinaï, 25, 30, 41-43, 66, 88, 140,
 234, 423.
 Sin-Mouballit, roi de Babylone, 111.
 Sinope, 256, 375, 379, 391.
 Siout, 58, 69, 144.
 Siphnos, île, 14, 120, 182.
 Sipyle (monuments du), 206, 259.
 Si-renpout (tombe de), 65.
 Siris, colonie grecque, 387.
 Sisyphe, 250.
 Skiathos, île, 370.
 Skyllis, artiste crétois, 397.
 Smerdis, 424-25.
 Smyrne, 13, 252, 373-75, 408.
 Snéfrou, pharaon, 42, 45, 51, 88.
 Sogdiane, 266, 418.
 Sokar, dieu égyptien, 36, 37.
 Soloi, v. de Chypre, 245, 381.
 Solon, 324, 340-42, 350-51, 354-
 55, 362, 393, 407.
 Solunte, v. de Sicile, 388.
 Solymes, 249-50.
 Soubartou (pays de), 89, 91, 94,
 98, 100, 141. — Voir : Assyrie.
 Soumou-Aboum, roi amorite, 103.
 Soutekhhou, dieu des Hyksôs, 143.
 Souti, tribus d'Asie, 206.

Sparte, origines, institutions, 303-
 309, 337, 339; — expansion,
 309-316; — et les tyrans, 346-
 49, 356-57; — et Athènes,
 356-57; — et les sanctuaires
 d'Olympie et de Delphes, 360;
 — et les Phocidiens, 363; —
 vie artistique, 400-1; — et
 Crésus, 414, 416-17. — Voir :
 Péloponnèse.
 Spata (tombes de), 195, 319.
 Sporades, 13, 316, 369, 377.
 Stagire, 377.
 Stasinos, poète, 246.
 Stényclaros, v. de Messénie, 310.
 Stèsichore, 407.
 Strymon, fleuve, 257, 352.
 Styra, v. d'Eubée, 296.
 Sumer (pays de), 11, 78, 79, 81-
 86, 88, 90-91, 93-95, 97-103,
 123, 139, 213.
 Suse, 74, 76-77, 90, 96, 100, 215,
 265, 268, 287-88, 413, 418.
 Susiane, 90, 98, 102, 400.
 Sybaris, 387.
 synœcisme, 320-21, 330-31.
 Synoikia (fête des), 320.
 Syracuse, 346, 387.
 Syrie, situation, climat, ressources,
 3, 4, 11-12; — et l'Égypte,
 19, 25, 30, 41-43, 66, 122, 152-
 54, 208, 210-11, 216, 218, 221,
 283, 285, 397, 419, 423, 427;
 — et les Sémites, 86-87; 102-3,
 110-11, 121, 136, 140-42 (voir :
 Hyksôs), 149, 243; — et les
 Hittites, 138, 205-6, 216, 260; —
 et la Crète, 170; — vie reli-
 gieuse, 213; — et les Philis-
 tins, 221; — et les Phéniciens,
 228-9; — et les *Habiri*, 234;
 — et les Cimmériens, 256; —
 et les Sémites araméens, 260-
 61; — et l'Ourartou, 264; —
 et l'Assyrie, 233, 264, 268-69,
 272, 276-77, 279, 283-85, 288,
 419; — ses nomades et pillards,
 268; — et les migrations thra-
 co-phrygiennes, 293; — et l'Io-
 nie, 376; — et Cyrène, 385;
 — et les Perses, 414, 417.
 Syriè, îlot, 373.

Index

syringes, 159.
 Syros, île, 13, 163-64.
 Syrte (Petite), 231, 385.
 Syrte (Grande), 385, 389.

T

Taannach, 235.
 Tabal (principauté de), 262.
 Tables de la Loi, 234-35.
 Tadoukhippa, fille de Doush-ratta, 155.
 Taharka, pharaon, 285.
 Talos, 170.
 Tammuz, dieu d'Asie, 81.
 Tanagréens, 319.
 Tanis, v. du Delta, 70, 283-84.
 Tarente, 387.
 Tarse, 11, 248, 282, 375, 381.
 Tartèse (Andalousie), 388.
 Taurus, 3, 11, 150, 214 ; — et Sargon l'Ancien, 89 ; — obstacle aux communications, 149, 242, 247, 263 ; — ses routes, 248, 260 ; — et les conquêtes assyriennes, 280 ; — repaire de brigands, 428.
 Taygète, mont, 3, 303, 308.
 Tefnecht, prince égyptien, 284.
 Tégée, v. d'Arcadie, 16, 302, 307, 313, 315, 360.
 Tégloth-Phalasar I^{er}, 225, 260, 273-75.
 Tégloth-Phalasar III, 248, 261, 264-67, 278-79.
 Téispès (Tchaipich), roi perse, 268.
 Télésiclès, 377.
 Tell-el-Amarna (tablettes de), 155, n. 1.
 Téménos, Héraclide, 296-97, 301.
téménos, 335, 367.
 Temple de Jérusalem, 238, 240.
 Ténédos, île, 369, 373.
 Téos, v. d'Ionie, 382.
 Téoumman, roi d'Élam, 287.
 Tépé-Moussian, en Élam, 76, 78.
 Termiles, 249, 250.
 Terpandre, poète, 406.
 Terre-mère, déesse, 213. — Voir : Gê.
 Teshoub, dieu hittite, 143, 213.

Tétrapole ionienne, 302, 319-20.
 Thalès, 406, 412, 414.
 Thalétas, de Gortyne, 407.
 Thapsaque, sur l'Euphrate, 229.
 Thasos, 13, 14, 377.
 Théagène, tyran, 350.
 Thébaïde d'Égypte, 58, 221.
 Thèbes d'Égypte, et les rois d'Héracléopolis, 58 ; — princes thébains, 59, 62, 64 ; — Thèbes sous la première monarchie thébaine, 68, 69-70 ; — et les Hyksôs, 142-5, 147 ; — capitale de l'empire thébain, 147 ; — vie religieuse et artistique au temps de l'empire thébain, 157-8 ; — sa déchéance sous Aménophis IV, 203 ; — sa revanche, 204 ; — sous Sêti I^{er} et Ramsès II, 207, 211 ; — sous Ramsès III, 219 ; — ses sanctuaires, et ceux de Byblos, 231 ; — et les grands-prêtres d'Amon, 283 ; — et l'Assyrie, 285-6, 288.
 Thèbes, en Béotie, 196, 198, 201, 317-18, 343, 407.
 Théliné, colonie de Marseille, 388.
 Théodoros, fondateur, 404.
 Théognis, poète, 339, 350, 407.
 Théopompe, roi de Sparte, 306.
 Théra, île, 14, 161, 166, 303, 371, 384, 391.
 Thermopyles, 360.
 Thermos, en Étolie, 400.
 Thersite, 334.
 Thésée, 169, 181, 299, 302, 320-22, 331.
thesmothètes, 323.
 Thespis, poète, 355.
 Thesprotide, 295, 327.
 Thessalie, et les Pélasges, 114-15 ; — à l'époque néolithique, 119 ; — au III^e millénaire, 120-21 ; — et l'usage du cuivre, 121, 161 ; — au début du XVI^e siècle, 164-65 ; — et les Achéens, 191-92, 196 ; — et l'expansion grecque, 199, 201, 365, 369, 370, 372 ; — et l'invasion dorienne, 295-99, 316-17, 368 ; — vie sociale et politique, 317 ; — et les Pisistratides,

356 ; — vie religieuse, 359 361-62 ; — et la première guerre sacrée, 349, 362.
 Thessalos, fils de Pisistrate, 356.
 thètes, 328, 338, 340-41, 343.
 thinite (monarchie), 30-35.
 This, v. d'Égypte, 30, 41.
 Thoricos (tombes de), 195, 319.
 Thoth, dieu égyptien, 36, 44, 54.
 Thoudalias II, roi hittite, 199, 200.
 Thourioi, v., 339.
 Thoutmès I^{er}, pharaon, 142, 147, 152.
 Thoutmès II, 147, 152.
 Thoutmès III, 147-48, 151-54, 158, 183, 207.
 Thoutmès IV, 155, 206.
 Thoutmès V, 233.
 Thrace, 4, 116, 119, 191, 214, 220, 223, 231, 243, 347, 349, 376, 405-6.
 Thraces, 217, 269, 377.
 Thraco-Phrygiens, 121, 258.
 Thrasymbule, tyran de Milet, 344, 347, 393.
 Thria (plaine de), 319-20.
 Thymbrare, en Lydie, 416.
 Thyréa, v. du Péloponnèse, 314.
 Thyréatide, 301, 314-15, 356.
 Ti (tombe de), 46, 52.
 Tibériade (lac de), 206, 208.
 Tidnou (pays de), 100.
 Tigre, régime, bassin, communications, 5, 10, 12, 16 ; — et les Sumériens, 84, 101 ; — et les Sémites, 85-87 ; — et les Gouti, 94 ; — et les Kassites, 150 ; — et les Assyriens, 272 ; — et la prise de Babylone par Cyrus, 420 ; — formation de grands États dans sa vallée, 428.
 timouques, 383.
 Tirésias, 248.
 Tirigan, roi des Gouti, 94.
 Tirynthe, 167, 189, 192, 194-96, 198, 250, 301, 332, 400.
 Tisaménos, Atride, 300.
 Tlôs (tombes de), 251.
 Tmolos (mines du), 374.
 Tokhariens, 128.
 Tomaris (sanctuaire du mont), 294.
 Tomaris, reine des Massagètes, 421.
 Toucoulti-Ninourta I^{er}, roi d'Assyrie, 215, 225, 273.

Toucoulti-Ninourta II, 274.
 Toumilat (ouadi), 66, 422.
 Tourah, v. d'Égypte, 68, 147.
 Toutankhamon, 206.
 Trapézonte, 379.
 Trères, peuple, 255.
 Trézène, 302, 319-20, 375.
 tribus, 329, 331-32. — Voir : *phylé*.
 Triphylie, 185, 311, 319.
 Troade, 13, 121, 163, 209, 256-7.
 Troie, ville d'Asie Mineure : la première ville de Troie, 89, 120-21 ; — la deuxième Troie (2400-1900), 121, 217, 257 ; — la sixième Troie (1400-1200), 189, 217 ; — et les Achéens, 193, 216-18, 335 ; — ses alliés asiatiques contre la Grèce, 114-15, 258.
 Troie (guerre de), chronologie, 171, 200, 216-17, 293, 295 ; — causes et préludes, 193, 201, 216-17, 367 ; — éléments de la coalition formée contre Troie, 217 ; — résultats, 218, 294 ; — et l'invasion doriennne, 216, 293-96.
 Troyens, privés de la protection des Hittites, 216 ; — origines et civilisation, 217 ; — et les Phrygiens, 257-58 ; — maîtres de routes fluviales et terrestres entre le massif anatolien et l'Égée, 367.
 Tulliz (bataille de), 287.
 Turkestan, 128, 134.
 Tursha. — Voir : Tyrrhènes.
 Tyana, en Lycaonie, 258-59.
 Tyliossos, v. de Crète, 161, 180, 187.
 Tyr, 205, 228-30, 246, 276-77, 386, 419, 423.
 tyrans, 343-46.
 Tyrrha, v. de Lydie, 253-54.
 Tyrrhènes ou Tyrènes, 115, 218, 253-54.
 Tyrrhénienne (mer), 186, 387-88.
 Tyrtée, 310, 407.

U-Z

Ulysse, 216-17, 311, 334.
 Vallée des rois, en Égypte, 157.
 Van (lac de), 263, 266.

Index

- Xanthos (tombes de), 251.
 Xénophane de Colophon, 389, 406.
 Xoïs, dans le Delta, 142.
 Xouthos, chef achéo-éolien, 319.
 Yahvé, 234, 236, 240.
 Yémen, 85-86, 268.
 Zacro, v. de Crète, 173, 180, 188, 227.
 Zagros (monts), 11, 91, 93, 98, 102, 135, 264-65, 267, 272, 288.
 Zakkara, peuple, 220, 227-29.
 Zakynthos (Zante), île, 15, 185.
 Zaleucos, législateur, 339, 343, 393.
 Zalou, dans le Delta, 208-9.
 Zamua, pillards d'Asie, 265.
 Zancle (Messine), 310, 386-87.
 Zarax, colonie argienne, 302.
 Zébulon, tribu, 235.
 Zédékias, roi de Juda, 419, 423.
 Zénon d'Élée, 389.
 zeugites, 340.
 Zeus : Zeus Astérios, père de Minos, 169, 175 ; — dans la religion crétoise, 174, 181, 227 ; — Syllanios, à Sparte, 305 ; — olympien, 311, 321, 355, 408 ; — Lykaïos, en Arcadie, 312-3, 360 — Herkeios, 328 ; — et la royauté primitive, 333 ; — sa statue consacrée à Olympie par Kypsèlos, 347 ; — temple à Athènes commenté par Pisisstrate, 355 ; — dieu indo-européen, 358-59 ; — panhellé ; nien, 359 ; — morale diotée par lui à ses fidèles, 362.
 Zoser, pharaon, 42, 51, 88.

N. B. — Les noms qui figurent à l'Appendice, p. 431-452, n'ont pu être relevés dans le présent Index.

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS.....	v
INTRODUCTION.....	1

I. Le domaine des premières civilisations historiques, p. 1. —
 II. Le Nil et l'Égypte, p. 6. — III. Les régions historiques de l'Asie
 antérieure, p. 9. — IV. La Grèce et les îles de la Méditerranée
 orientale, p. 12. — V. Les trois groupes historiques du monde
 oriental, p. 18.

LIVRE PREMIER

LES PREMIERS ROYAUMES ET LES PREMIÈRES CIVILISATIONS DEPUIS LES TEMPS PRÉHISTORIQUES JUSQU'AU DEUXIÈME MILLÉNAIRE AVANT J.-C.

CHAPITRE PREMIER. — <i>La civilisation de l'Égypte archaïque et les premiers pharaons</i>	21
I. L'Égypte préhistorique, p. 22. — II. Le morcellement poli- tique de l'Égypte primitive, p. 26. — III. La conquête de l'Égypte du nord par les rois du sud et l'unification de l'Égypte, p. 29. — IV. L'organisation du royaume égyptien sous la monarchie thinite, p. 30. — V. Les religions de l'Égypte archaïque, p. 35.	
CHAPITRE II. — <i>L'achèvement de l'unité égyptienne : la monarchie memphite (3000-2200 avant J.-C.)</i>	41
I. La monarchie memphite, p. 41. — II. Les institutions de l'Égypte sous la monarchie memphite, p. 43. — III. La civilisation égyptienne sous la monarchie memphite, p. 45. — IV. L'art de l'époque memphite, p. 49. — V. L'évolution religieuse, p. 53.	
CHAPITRE III. — <i>L'Égypte sous la première monarchie thébaine (2200-1800 avant J.-C.)</i>	56
I. La chute de la royauté memphite et l'établissement de la dynastie thébaine, p. 56. — II. Le pouvoir royal sous la douzième dynastie, p. 59. — III. Les transformations religieuses et sociales, p. 61. — IV. L'expansion égyptienne, p. 63. — V. Les arts aux xx^e et xix^e siècles, p. 67. — VI. La littérature sous la première monarchie thébaine, p. 70.	

Table des matières

CHAPITRE IV. — <i>Les civilisations archaïques de l'Asie occidentale et le premier royaume sumérien</i>	73
I. La civilisation archaïque en Élam, p. 74. — II. Les civilisations archaïques d'Asie Mineure, de Syrie et de Palestine, p. 77 — III. La civilisation sumérienne primitive, p. 79. — IV. Les premières royautes sumériennes, p. 82.	
CHAPITRE V. — <i>L'entrée des Sémites dans l'histoire : Le royaume d'Agadé</i>	85
I. L'origine des Sémites, p. 85. — II. Le royaume sémite d'Agadé, p. 87.	
CHAPITRE VI. — <i>Le second royaume sumérien (2475-2358 avant J.-C.)</i>	93
I. L'invasion et la domination des Gouti, p. 93. — II. La ville de Lagash au temps de Goudéa, p. 94. — III. Le royaume de Sumer sous les premiers rois d'Our, p. 97. — IV. La chute de la dynastie d'Our, p. 100.	
CHAPITRE VII. — <i>Le premier royaume de Babylone</i>	102
I. Les dynasties d'Isin et de Larsa, p. 102. — II. L'œuvre administrative et législative de Hammourabi, p. 103. — III. La civilisation en Mésopotamie au temps de Hammourabi, p. 107. — IV. Les rapports de la Babylonie avec la Syrie au temps de Hammourabi : le clan d'Abraham, p. 110.	
CHAPITRE VIII. — <i>Le monde égéen jusqu'à la fin du troisième millénaire avant J.-C.</i>	112
I. La Grèce avant les Grecs d'après la tradition : les Pélasges, p. 113. — II. Le monde égéen à l'époque néolithique, p. 117. — III. Le monde égéen au troisième millénaire, p. 119.	

LIVRE II

LES MIGRATIONS INDO-EUROPÉENNES ET LES EMPIRES, DU XX^e AU XII^e SIÈCLE AVANT J.-C.

CHAPITRE PREMIER. — <i>Les Indo-européens et leurs premières migrations</i>	123
I. Hypothèses sur les origines indo-européennes, p. 124. — II. Le fonds commun de la civilisation indo-européenne, p. 129. — III. Les premières migrations indo-européennes, p. 133.	
CHAPITRE II. — <i>Le contre-coup des premières migrations indo-européennes en Orient : les grandes invasions des Hittites, des Kassites et des Hyksôs (1925-1580 avant J.-C.)</i>	136
I. Les origines du peuple hittite, p. 136. — II. La grande invasion hittite du XX ^e siècle et la conquête de Babylone par les Kassites, p. 138. — III. L'invasion des Hyksôs en Égypte, p. 140.	

CHAPITRE III. — <i>La riposte de l'Égypte : l'empire thébain et la civilisation égyptienne aux XVI^e et XV^e siècles avant J.-C.</i>	146
I. La restauration du pouvoir royal, p. 146. — II. L'Asie à la veille des conquêtes égyptiennes, p. 149. — III. Les premières conquêtes égyptiennes jusqu'à la mort de Thoutmès III (1447), p. 151. — IV. Le rayonnement de l'empire égyptien en Asie, p. 154. — V. La civilisation égyptienne au temps de l'empire thébain, p. 157.	
CHAPITRE IV. — <i>La monarchie et la civilisation crétoises aux XVI^e et XV^e siècles avant J.-C.</i>	160
I. Le monde égéen du xx ^e siècle au début du xvi ^e siècle avant J.-C., p. 161. — II. Le monde égéen au début du xvi ^e siècle avant J.-C., p. 164. — III. La fondation de l'empire crétois et la légende de Minos, p. 167. — IV. L'empire crétois au temps de sa splendeur, p. 170. — V. La monarchie crétoise (1580-1450), p. 173. — VI. L'art crétois des xvi ^e et xv ^e siècles, p. 177. — VII. Le rayonnement de la civilisation crétoise aux xvi ^e et xv ^e siècles avant J.-C., p. 182. — VIII. La chute de l'empire crétois, p. 187.	
CHAPITRE V. — <i>L'expansion achéenne et la civilisation mycénienne, du XV^e au XIII^e siècle avant J.-C.</i>	190
I. La migration achéenne, p. 190. — II. L'hégémonie de l'Argolide, p. 192. — III. La civilisation mycénienne, p. 197. — IV. L'expansion achéo-éolienne dans la mer Egée et en Asie Mineure (1400-1100), p. 198.	
CHAPITRE VI. — <i>L'Asie et l'Égypte au temps de l'empire hittite.</i>	202
I. Les signes avant-coureurs de la décadence égyptienne sous Aménophis IV (1376-1360), p. 202. — II. L'établissement de la domination hittite en Syrie (1376-1345), p. 205. — III. La guerre égypto-hittite jusqu'à la bataille de Kadesh (1320-1295), p. 207. — IV. L'équilibre en Orient : l'alliance entre l'Égypte et l'empire hittite, p. 210. — V. La civilisation hittite, p. 212. — VI. L'invasion des « peuples de la mer » et la chute de l'empire hittite, p. 214. — VII. L'invasion des « peuples de la mer » en Asie Mineure et la guerre de Troie, p. 216. — VIII. L'invasion des « peuples de la mer » et la chute de l'empire égyptien, p. 218.	

LIVRE III

LES NOUVELLES FORCES DU MONDE ANTIQUE, DU XI^e AU VI^e SIÈCLE AVANT J.-C.

CHAPITRE PREMIER. — <i>Les peuples de Syrie et de Palestine avant les conquêtes assyriennes.</i>	225
I. Les Philistins, p. 226. — II. Les Phéniciens, p. 228. — III. La Syrie du nord, p. 232. — IV. La Palestine et l'arrivée des Hébreux, p. 233. — V. La fondation du royaume d'Israël : Saül et David, p. 235. — VI. Le royaume d'Israël sous le règne de Salomon (975-935), p. 237. — VII. La religion d'Israël, p. 239.	

CHAPITRE II. — <i>Les peuples d'Asie Mineure et des marches mésopotamiennes du nord et de l'est</i>	242
I. L'île de Chypre, p. 244. — II. La Cilicie, p. 247. — III. La Pamphylie et la Lycie, p. 248. — IV. La Carie, p. 251. — V. La Lydie, p. 252. — VI. La Phrygie, p. 257. — VII. Le royaume hittite de l'Euphrate, p. 259. — VIII. Les pays araméens, p. 261. — IX. La Cappadoce et ses confins septentrionaux, p. 262. — X. Les marches mésopotamiennes du nord : Ourartou et Mannai, p. 262. — XI. Les marches mésopotamiennes de l'est : Gouti, Elam, Caldou, p. 264. — XII. La Médie et la Perse, p. 265. — XIII. Le désert syrien, p. 268. — XIV. Les conditions respectives de la Mésopotamie et de son entourage, p. 268.	
CHAPITRE III. — <i>L'empire assyrien</i>	271
I. Les origines de l'empire assyrien, p. 271. — II. L'Assyrie sous Assour-Nasir-Pal (884-859), p. 274. — III. Les conquêtes de Salmanasar III (859-824), p. 276. — IV. L'empire de Téglath-Phalasar III et de Sargon II (746-705), p. 278. — V. Sennachérib et la conquête de la mer, p. 282. — VI. La conquête de l'Égypte (670-663), p. 283. — VII. L'apogée de l'Assyrie sous Assourbanipal, p. 286. — VIII. La chute de l'empire assyrien, p. 289.	
CHAPITRE IV. — <i>L'invasion doriennne et la formation de la Grèce hellénique du XI^e siècle à la fin du VI^e</i>	291
I. L'invasion doriennne, p. 292. — II. L'organisation générale des Etats continentaux, p. 298. — III. L'organisation de l'Argolide, p. 300. — IV. L'occupation de la Laconie et les origines de l'État spartiate, p. 302. — V. L'organisation de l'État spartiate : Lycurgue, p. 304. — VI. Les conquêtes spartiates, p. 309. — VII. L'organisation de la Thessalie et de la Béotie, p. 316. — VIII. Les origines de l'État attique, p. 318. — IX. L'organisation primitive de la cité athénienne, p. 321.	
CHAPITRE V. — <i>Les institutions de la Grèce primitive jusqu'à la fin du VI^e siècle</i>	325
I. Les formes sociales primitives : du clan patriarcal à la cité, p. 326. — II. La royauté primitive, p. 331. — III. L'oligarchie de naissance et la bourgeoisie d'argent, p. 337. — IV. Révolutions, aïsmyètes et législateurs : Dracon, Solon, p. 339. — V. L'avènement de la démocratie : les tyrans, p. 343. — VI. La tyrannie à Corinthe, Sicyone et Mégare, p. 346. — VII. La tyrannie à Athènes : Pisistrate, p. 350. — VIII. L'œuvre de Pisistrate, p. 353. — IX. Les Pisistratides, p. 355. — X. Les éléments d'union : le lien religieux, p. 357. — XI. L'amphictionie pyléo-delphique, p. 360. — XII. L'amphictionie délienne, p. 363.	
CHAPITRE VI. — <i>L'expansion hellénique</i>	365
I. Causes et modalités de l'expansion coloniale, p. 366. — II. L'expansion grecque dans la mer Égée, p. 369. — III. La colonisation grecque en Asie Mineure, p. 372. — IV. La colonisation des côtes de Thrace, p. 376. — V. La colonisation sur les côtes de la Propontide et du Pont-Euxin, p. 378. — VI. La colo-	

nisation grecque en Anatolie méridionale, p. 380. — VII. La colonisation grecque en Égypte, p. 381. — VIII. La colonisation grecque en Libye, p. 383. — IX. L'expansion hellénique en Méditerranée occidentale, p. 385. — X. Le régime des colonies grecques, p. 389.	
CHAPITRE VII. — <i>L'art et la civilisation de la Grèce archaïque.</i>	394
I. Le premier archaïsme orientalisant, p. 395. — II. Ionisme et dorisme en plastique et en architecture, p. 398. — III. Le style géométrique dans la céramique attique et le dorisme, p. 402. — IV. L'outillage et l'industrie, p. 403. — V. Ionisme et dorisme dans la pensée et la littérature, p. 405. — VI. L'unité morale de l'hellénisme, p. 408.	
CHAPITRE VIII. — <i>Les Iraniens et la fondation de l'empire perse.</i>	410
I. L'hégémonie des Mèdes et l'empire mède-perso, p. 411. — II. L'hégémonie des Perses : Cyrus et l'empire perso-mède, p. 412. — III. La guerre entre Cyrus et Crésus : la conquête de la Lydie par les Perses, p. 414. — IV. La conquête de l'Iran oriental, du lac d'Aral aux sources de l'Indus, p. 417. — V. L'annexion de la Babylonie et la fin du second royaume babylonien, p. 419. — VI. L'Égypte à la veille des conquêtes de Cambyse, p. 421. — VII. L'annexion de l'Égypte par Cambyse, p. 424.	
CONCLUSION.	427
APPENDICE. — <i>Les résultats des dernières fouilles et des dernières recherches (1929-1937).</i>	431
SUPPLÉMENT BIBLIOGRAPHIQUE.	453
INDEX (<i>Appendice non compris</i>).	465
CARTES ET PLANCHE (<i>à la fin du volume</i>). — 1. Tableau synchrone. — 2. L'Asie antérieure et l'Égypte. — 3. Le monde égéen. — 4. La colonisation hellénique et phénicienne en Occident.	

Imp. des *Presses Universitaires de France*, Paris. — 1938.

PEUPLES ET CIVILISATIONS

- *Vol. I. — **Les premières civilisations**, par Gustave FOUGÈRES, membre de l'Institut, professeur à la Sorbonne, ancien directeur de l'École française d'Athènes; Pierre JOUGUET, membre de l'Institut, directeur de l'Institut français du Caire; Jean LESQUIER, professeur à la Faculté des Lettres d'Aix; Georges CONTENAU, conservateur au Musée du Louvre; René GROSSET, conservateur du Musée Cernuschi; 3^e édition, revue et augmentée, 1 vol. in-8° de viii-495 pages, avec cartes hors texte, 60 francs.
- *Vol. II. — **La Grèce et l'Orient, des guerres médiques à la conquête romaine**, par Pierre ROUSSEL, membre de l'Institut, professeur à la Sorbonne, directeur honoraire de l'École française d'Athènes, avec la collaboration de P. CLOCHÉ, professeur à la Faculté des Lettres de Besançon, et R. GROSSET; 1 vol. in-8° de 556 pages avec cartes hors texte, 60 francs.
- *Vol. III. — **La conquête romaine**, par André PIGANIOU, professeur à la Sorbonne; 2^e édition, revue et augmentée; 1 vol. in-8° de 526 pages, avec cartes hors texte, 60 francs.
- *Vol. IV. — **L'Empire romain**, par Eugène ALBERTINI, professeur au Collège de France; 2^e édition, revue et augmentée; 1 vol. in-8° de 470 pages, avec carte hors texte, 60 francs.
- *Vol. V. — **Les Barbares, des grandes invasions aux conquêtes turques du XI^e siècle**, par Louis HALPHEN, membre de l'Institut, professeur à la Sorbonne; 3^e édition, revue et augmentée, 1 vol. in-8° de 447 pages, avec cartes hors texte, 60 francs.
- *Vol. VI. — **L'essor de l'Europe (XI^e-XIII^e siècles)**, par Louis HALPHEN; 1 vol. in-8° de 609 pages et un *Supplément bibliographique* de 8 pages, 70 francs.
- *Vol. VII. — **La fin du Moyen Âge**, par H. PIRENNE, professeur honoraire à l'Université de Gand; A. RENAUDET, professeur à la Sorbonne; E. PERROY, professeur à la Faculté des Lettres de Lille; M. HANDELSMAN, professeur à l'Université de Varsovie, et Louis HALPHEN: I. *La désagrégation du monde médiéval* (1285-1453), 1 vol. in-8° de 570 pages, 70 francs; II. *L'annonce des temps nouveaux* (1453-1492), 1 vol. in-8° de 324 pages, 40 francs.
- *Vol. VIII. — **Les débuts de l'âge moderne : la Renaissance et la Réforme**, par Henri HAUSER, professeur honoraire à la Sorbonne, et A. RENAUDET, professeur à la Sorbonne; 2^e édition revue et augmentée, 1 vol. in-8° de 651 pages, avec carte hors texte, 70 francs.
- *Vol. IX. — **La prépondérance espagnole (1559-1660)**, par Henri HAUSER, professeur honoraire à la Sorbonne; 1 vol. in-8° de 594 pages, 70 francs.
- *Vol. X. — **La prépondérance française : Louis XIV (1661-1715)**, par A. DE SAINT-LÉGER, professeur à la Faculté des Lettres de Lille, et Philippe SAGNAC, professeur à la Sorbonne; 1 vol. in-8° de 564 pages, 60 francs.
- *Vol. XI. — **La prépondérance anglaise (1715-1763)**, par Pierre MURET, professeur honoraire au lycée Carnot, avec la collaboration de Ph. SAGNAC; 1 vol. in-8° de 652 pages, 70 francs.
- Vol. XII. — **La rénovation de l'Europe et la Révolution américaine**, par Philippe SAGNAC, professeur honoraire à la Sorbonne.
- *Vol. XIII. — **La Révolution française**, par Georges LEFEBVRE, Raymond GUYOT et Ph. SAGNAC, professeurs à la Sorbonne; 1 vol. in-8° de 583 pages, avec carte hors texte, 70 francs.
- *Vol. XIV. — **Napoléon**, par Georges LEFEBVRE, professeur à la Sorbonne; 1 vol. in-8° de 606 pages, 70 francs.
- *Vol. XV. — **L'éveil des nationalités et le mouvement libéral (1815-1848)**, par Georges WEILL, professeur à la Faculté des Lettres de Caen; 1 vol. in-8° de 592 pages, 70 francs.
- Vol. XVI. — **Les révolutions démocratiques (1848-1860)**, par Albert PINCAUD, directeur honoraire des Archives du ministère des Affaires étrangères; Charles POUTHAS, professeur à la Sorbonne, et Louis EISENMANN, professeur à la Sorbonne.
- Vol. XVII. — **L'avènement des nouvelles grandes puissances (1860-1878)**, par Henri HAUSER, professeur honoraire à la Sorbonne; Jean MAURAIN, professeur à la Faculté des Lettres de Lille, et P. BENAERTS, docteur ès lettres, agrégé de l'Université.
- *Vol. XVIII. — **L'essor industriel et l'impérialisme colonial (1878-1904)**, par Maurice BAUMONT, docteur ès lettres, agrégé de l'Université; 1 vol. in-8° de 610 pages, 70 francs.
- *Vol. XIX. — **La crise européenne et la Grande Guerre (1904-1918)**, par P. RENOUVIN, professeur à la Sorbonne; 1 vol. in-8° de 639 pages, 70 francs.
- Vol. XX. — **Le monde contemporain**, par H. MOYSSSET, professeur à l'École supérieure de la Marine, et Maurice BAUMONT, docteur ès lettres, agrégé de l'Université.

Reliure toile, 15 fr. — Reliure 1/2 chagrin, 30 francs.

LES VOLUMES MARQUÉS D'UN ASTÉRISQUE SONT PARUS.